

BK1
2





HISTOIRE
DE LA
CIVILISATION ANTIQUE



A LA MÊME LIBRAIRIE

- D^r G. CONTENAU, Conservateur-adjoint au département des antiquités orientales du Musée du Louvre. **La Civilisation phénicienne.** In-8 écu, avec 137 illustrations..... 30 fr.
- MAURICE CROISSET, Membre de l'Institut. **La Civilisation hellénique.** Aperçu historique In-16..... 12 fr.
- J. EVANS, Membre de la Société Royale d'Histoire, ancien bibliothécaire de St-Hugh's College, Oxford. **La Civilisation en France au Moyen Age.** Edition française par E. Droz, trésorier de la Société des Anciens Textes français. Préface de M. A. Jeanroy, professeur à l'Université de Paris. In-8 écu avec 100 illustrations..... 30 fr.
- TH. GOMPERZ, Correspondant de l'Institut de France. **Les Penseurs de la Grèce.** Histoire de la philosophie antique. Traduction de A. Raymond, couronnée par l'Académie française.
Tome I, in-8..... 40 fr.
Tome II (en réimpression)..... 30 fr.
Tome III, in-8..... 30 fr.
- L. HOMIO, Ancien Membre de l'Ecole française de Rome, Professeur à la Faculté de Lettres de Lyon. **La Civilisation romaine.** In-8 avec 294 gravures..... 60 fr.
- GUSTAVE JEQUIER, Professeur d'égyptologie à l'Université de Neuchâtel, ancien Attaché à l'Institut français d'archéologie orientale du Caire et à la Délégation scientifique en Perse. **Histoire de la Civilisation égyptienne, des origines à la conquête d'Alexandre.** In-8 écu, orné de 265 gravures..... 25 fr.
- ERWIN ROHDE. **Psyché.** Le culte de l'âme chez les Grecs et leur croyance à l'immortalité. Edition française par A. Raymond. In-8..... 90 fr.
- W. D. ROSS, professeur de philosophie à l'Université d'Oxford. **Aristote.** In-8..... 30 fr.
- F. SCHILLMANN. **Histoire de la Civilisation tosoane** (Pise, Lucques, Sienne, Florence) depuis les Etrusques jusqu'à nos jours. Traduit de l'allemand par Jacques Marty. In-8 avec 8 gravures..... 30 fr.
- C. L. WOOLLEY. **Les Sumériens.** Traduction de E. Lévy, attachée au Musée Guimet. Préface du D^r G. Contenau. In-8 avec 9 croquis et 27 gravures..... 24 fr.



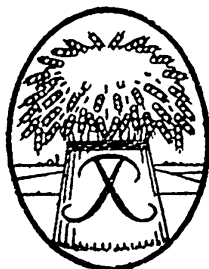
BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE

TH. ZIELIŃSKI

Professeur à l'Université de Varsovie

HISTOIRE
DE LA
CIVILISATION ANTIQUE

TRADUCTION PAR ALFRED FICHELLÉ, AGRÉGÉ D'HISTOIRE
ET DE GÉOGRAPHIE, DIRECTEUR-ADJOINT DE L'INSTITUT
FRANÇAIS DE PRAGUE ET STANISLAS REIZLER, ARCHI-
VISTE PALÉOGRAPHE, DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE NATIONALE
DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES



PAYOT, PARIS

106, BOULEVARD ST-GERMAIN

1931

Tous droits réservés



Premier tirage, octobre 1931

**Tous droits de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.**



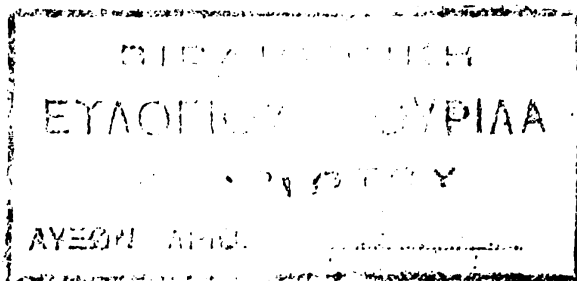
HISTOIRE

DE LA

CIVILISATION ANTIQUE

INTRODUCTION

I



On désigne généralement sous le nom de « civilisation » l'ensemble de nos manières de vivre. Pour remédier à l'insuffisance de cette définition, qui entraîne forcément la question « qu'est-ce qu'une manière de vivre ? », on peut établir une distinction entre la civilisation matérielle, socio-économique et spirituelle. Dans la première catégorie, on fera entrer ce qui sert à satisfaire les besoins physiques de l'individu (nourriture, vêtement, habitation, ustensiles, armes). La seconde comprendra toutes les sortes de groupements humains dont le but est d'entretenir la vie et le bien-être de l'homme (famille, race, tribu, classe, organisation professionnelle, Etat). On rangera enfin dans la troisième catégorie tout ce qui répond au besoin d'idéal de l'homme en tant que créature raisonnable et sensible (religion, morale, art, science). Ce classement est satisfaisant en ce sens qu'il permet de grouper dans leurs cadres respectifs toutes les manifestations de la civilisation. Il est insuffisant, non pas tant par l'arbitraire des limites établies entre chaque division (arbitraire inhérent à toute classification de ce genre), qu'à cause de son caractère purement extérieur, dû à l'absence d'une idée directrice. Une telle idée — nous le verrons plus loin — seule la *psychologie*, qui est à la base de toute science de l'homme, peut nous la donner.



II

Ramenant la notion de « civilisation » et de « manière de vivre » au nombre des conceptions primitives — dont le contenu nous est connu par voie synthétique, par le groupement inconscient des phénomènes de même ordre, plutôt qu'analytiquement, par définition —, nous devons, avant tout, porter notre attention sur la différence essentielle entre la civilisation de l'homme et les mœurs qu'on peut observer dans le monde animal. Cette différence réside dans la faculté évolutive infinie de la première et l'absolue invariabilité de la seconde.

L'Européen a subi des modifications énormes dans sa civilisation pendant la période qui sépare les temps antiques des nôtres. Durant la même période, les mœurs familiales des hirondelles et les mœurs sociales des fourmis sont restées ce qu'elles étaient auparavant. Si les mœurs des animaux subissent des transformations, c'est seulement soit sous la forme d'une adaptation inconsciente aux changements des conditions extérieures d'existence, soit (parmi les animaux dits domestiques) sous l'influence directe de l'homme ; mais, en principe, ces mœurs sont immuables.

Il s'ensuit que l'*histoire de la civilisation* n'est possible que pour l'homme, non pour l'animal.

III

Mais, dira-t-on, quelles *forces* provoquent un changement de manière de vivre de l'individu, entraînant avec elles le développement de la civilisation humaine ? Cette question est encore débattue aujourd'hui, et il existe deux théories opposées de l'histoire de la civilisation.

D'après la première, les transformations dans la manière de vivre de l'homme s'expliquent par la tendance de celui-ci à accroître son bien-être matériel — tant dans les groupements particuliers que dans les groupements sociaux et politiques ; ce sont des forces de caractère économique qui



entrent ici en jeu — d'où le nom de *matérialisme économique*, donné à la théorie. Cette théorie, appliquée avec circonspection et en connaissance de cause, a ouvert de larges horizons, surtout dans le domaine de la civilisation matérielle et économique ; mais, par sa tendance à l'universalisme, elle a subi un véritable échec dans le domaine de la culture spirituelle dont elle cherchait soit à soumettre les manifestations à son grand principe économique, soit à les réduire au rôle de faits additionnels, superflus et de peu d'importance, de la vie économique.

La théorie opposée reconnaît à l'âme humaine une tendance à perfectionner ce que la nature a mis en elle, autrement dit, une tendance à l'idéal. Quels sont ces idéals, ceci est une autre question que nous traiterons plus loin (§ IV) ; la théorie même porte le nom d' « *idéologisme* ». Comme on pouvait s'y attendre, c'est dans le domaine de la culture spirituelle que cette théorie a le plus de succès. Quant au principe économique, elle cherche moins à le nier qu'à se le soumettre, ramenant à l'un de ses idéals le but que ce principe propose aux tendances humaines.

La lutte entre ces deux théories se poursuit de nos jours, bien qu'avec moins d'ardeur qu'autrefois, et sans doute durera-t-elle encore longtemps dans le large domaine des manifestations historico-culturelles. Personne ne doit s'en inquiéter : celui-là n'est pas fort que la lutte effraie.

Pourtant, dans l'exposé qui suit de la civilisation antique, c'est à la théorie idéologique que nous réservons la place la plus importante, et cela pour deux raisons essentielles : d'abord parce que l'expérience a démontré que, pratiquement, on pouvait soumettre le principe économique à l'idéologisme, la réciproque n'étant pas possible ; par conséquent, en partant uniquement du principe idéologique, nous pourrions obtenir un exposé cohérent et conséquent du développement de la civilisation d'un peuple. Ensuite, parce que c'est justement grâce à ses acquisitions spirituelles que la civilisation *antique* a agi d'une manière décisive sur la civilisation des temps modernes ; ainsi, seule la théorie idéologique nous permet de faire ressortir les côtés



de la civilisation antique qui sont, pour nous, particulièrement précieux.

IV

En adoptant le principe idéologique comme guide de notre exposé, nous nous sommes mis, par là même, face à face avec cette question : quels sont donc ces idéals auxquels nous aspirons par nature ? Seule la psychologie, science qui a pour objet l'étude de l'âme, peut répondre à cette question.

A la base de la psychologie, nous trouvons la classification des manifestations primitives de l'âme en trois catégories : intelligence, sensibilité, volonté. Et, bien que l'expérience, étant donné la complexité de notre organisation psychique, ne nous offre pas une seule manifestation primitive de l'âme qui corresponde entièrement à l'une de ces trois catégories, néanmoins, nous avons le droit de classer même les manifestations complexes en intellectuelles, sensibles ou de volonté, selon la *prédominance* en elles des éléments de la première, de la deuxième ou de la troisième catégorie.

En quoi consiste, dans chacune de ces trois catégories, cette tendance à l'idéal dont nous avons admis l'existence en nous ?

Dans le domaine de l'intelligence, cette perfection réside dans la possibilité de rapprocher la représentation des objets qui composent notre monde intérieur et extérieur dans son présent, son passé et son futur, de ces objets en eux-mêmes. L'idéal qui nous guide est l'idéal de *vérité*. L'ensemble des moyens de connaissance par lesquels se manifeste la force attractive de cet idéal s'appelle la *science*.

Dans le domaine de la sensibilité, la perfection consiste à purifier et à approfondir nos sentiments, au moyen d'acquisitions qui, tout en augmentant nos facultés vitales, donnent en même temps plus de prix pour nous à notre vie. L'idéal vers lequel nous tendons, dans ce cas, est l'idéal de *beauté* ; l'ensemble des créations de notre esprit qui incarnent cet idéal constitue l'*art*.



Enfin, dans le domaine de la *volonté*, cette aspiration vers l'idéal se réduit à diriger notre conduite en vue du plus grand bien-être possible, non pour nous-mêmes (ce qui est le premier degré du pur égoïsme, le plus bas, dégénéré plutôt que primitif), mais d'abord pour ceux qui nous sont proches par la parenté, le lien social ou national (c'est le degré de l'altruisme relatif ou égoïsme collectif), ensuite pour toute l'humanité (stade de l'altruisme pur, le plus parfait). L'idéal qui détermine une telle conduite est l'idéal de *bonté*. L'ensemble des manières de vivre et des conditions adoptées par nous pour réaliser cet idéal constitue le vaste domaine des *mœurs*, au sens le plus général du mot.

On comprend sans peine que dans une pareille définition des « mœurs », on englobe dans cette conception toutes les manières de vivre sociales et économiques, puisque toutes leurs formes et leurs conditions sont créées par l'homme pour s'assurer, à lui et aux siens, le plus grand bien-être possible (de la conception plus ou moins large de cette dernière notion dépend la plus ou moins grande valeur morale des dites formes et conditions). Aussi, en soumettant le principe économique au principe idéologique, nous parvenons à déduire tout le système de la civilisation et, par conséquent, son histoire, d'une seule idée fondamentale.

V

La *science* a pour objet l'étude du monde extérieur et intérieur. En donnant cette définition, on établit du même coup la division de la science en deux grandes catégories : la science du monde extérieur et celle de notre monde intérieur. La première s'occupe des phénomènes qui ont lieu dans l'espace, la seconde traite de ceux qui se produisent dans le domaine de la conscience humaine ; nous appelons les premières *sciences naturelles*, les secondes, *sciences sociales*.

La différence entre les deux est plutôt une différence de principe. D'une part, en effet, les phénomènes de notre intelligence sont conditionnés dans une certaine mesure, par le fonctionnement



de notre organisme physique : d'autre part, ils sont les leviers qui mettent en mouvement les forces agissant dans l'espace, Par exemple les migrations de peuples, les guerres, etc..., se déroulent évidemment dans l'espace ; néanmoins, nous rangeons l'histoire politique, qui traite de ces questions, au nombre des sciences sociales, parce que les facteurs de ces éléments se trouvent dans notre conscience humaine. En général, ce n'est pas le fait qu'elles sont abstraites et hors de l'espace qui distingue les sciences de l'homme des sciences naturelles, mais l'existence de la conscience (et, par conséquent, de la volonté et d'un but).

1. Les *sciences naturelles* se divisent, avant tout, en sciences phénoménologiques (descriptives) et nomologiques.

Les premières s'occupent de la description des faits observés dans le monde extérieur, aussi bien dans son ensemble (cosmologie, météorologie, géographie, géologie) que dans les éléments qui le composent (minéralogie, botanique, zoologie, anthropologie, — cette dernière comprenant l'anatomie et la physiologie sur laquelle se fonde, comme science appliquée, la médecine). Les sciences nomologiques étudient les *lois* des phénomènes ; les principales sont la mécanique (qui, appliquée à la cosmographie, donne l'astronomie), la physique et la chimie. D'ailleurs, le développement des sciences phénoménologiques permet aux éléments nomologiques de les mieux pénétrer, de sorte que, ici encore, la cloison entre les deux n'est pas étanche.

Il faut considérer les sciences *mathématiques* comme une introduction aux sciences naturelles. Elles se divisent en deux branches fondamentales : la science du nombre et celle de la mesure de l'espace, c'est-à-dire l'arithmétique et la géométrie.

2. De même la psychologie, c'est-à-dire l'étude de la conscience humaine, sert d'introduction aux sciences de l'homme. Ces sciences qui se consacrent à l'étude des créations de l'esprit humain les observent forcément dans leur développement évolutif, aussi sont-elles toutes des sciences historiques — à proprement parler, des sciences historico-philologiques —, puisque l'histoire est étudiée d'après les documents et que nous appelons philologie l'étude des documents. La méthode de ces sciences historico-philologiques est déter-



minée par la méthode de la psychologie qui forme leur base commune. Nous pouvons, tout d'abord, distinguer la psychologie individuelle et la psychologie collective (ou des peuples). Cette dernière se propose trois objets : la langue, les religions et les mœurs. De là découle la distinction de trois sciences historiques essentielles des créations de l'âme humaine collective : a) l'histoire de la langue (la linguistique, issue de la grammaire) ; b) l'histoire de la religion et ; c) l'histoire des mœurs. Etant donné le sens très large que nous avons attribué à cette dernière conception (voir plus bas § VII), l'histoire des mœurs comprendra également l'histoire du droit, l'histoire économique et l'histoire politique. Si nous passons ensuite à l'âme individuelle, nous remarquons deux domaines principaux dans lesquels elle agit avec le plus d'indépendance et où elle est le moins soumise au milieu extérieur : ce sont les domaines de la science et de l'art. C'est pourquoi l'histoire des sciences et celle des arts ferment le cycle des sciences de l'homme.

La règle d'après laquelle les sciences sociales ont un caractère historique n'admet qu'une seule exception manifeste (voir ci-dessous). Il y a beaucoup d'exceptions apparentes : la grammaire, le droit, etc. Mais justement, elles ne sont qu'apparentes : la grammaire fusionne avec l'histoire de la langue ; le système du droit avec l'histoire du droit, etc. : Les frontières entre les deux catégories de sciences ici encore, sont flottantes. L'âme individuelle a parfois une importance considérable sur les objets des sciences de la première catégorie (discussion célèbre sur le « rôle de la personnalité dans l'histoire ») et, à son tour, elle dépend dans une certaine mesure, du milieu, dans le domaine des sciences de la deuxième catégorie (particulièrement dans l'art. cf. la théorie de Taine). C'est pourquoi on ne peut parler ici que de prédominance, non d'exclusivité.

La *philosophie* occupe une place à part. Nous avons déjà extrait la psychologie des sciences qui la composent actuellement (dans l'antiquité, ces dernières étaient plus nombreuses —, voir ci-dessous). La logique, science des lois de l'esprit (de même que la théorie de la connaissance, qui lui fait suite) doit être reconnue comme étant l'introduction non seulement des sciences de l'homme, mais en général, de toutes les sciences jusqu'au point où elles se différencient ; elles se



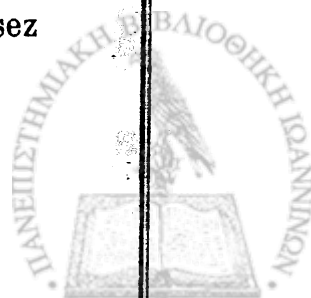
rapprochent à nouveau pour aboutir à la métaphysique, but final et terme de toute science. Chacune des sciences y est reliée par son sommet — la science des principes —. Il y a une science des principes mathématiques, des principes linguistiques, des principes de l'histoire, etc. En tant que ces sciences se rapportent à la catégorie des sciences de l'homme, elles sont hors du temps et constituent, par conséquent, l'unique exception à la règle que nous venons d'énoncer au sujet du caractère historique des sciences sociales.

VI

Nous pouvons distinguer tout d'abord deux sortes d'*arts* : les arts plastiques et les arts musicaux ; les premiers s'exercent dans l'espace, les seconds dans le temps.

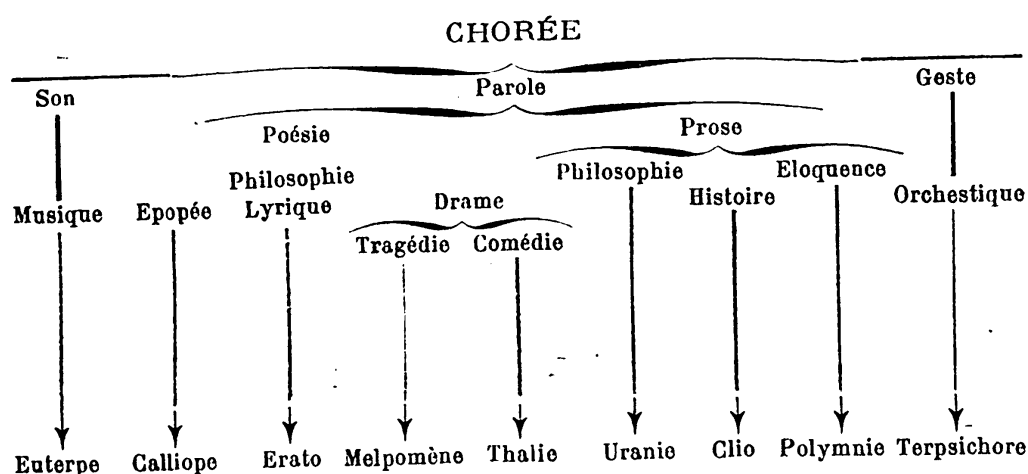
1. Nous ferons entrer dans le domaine des arts *plastiques* (ou beaux-arts) l'*architecture*, la *sculpture* et la *peinture*. Tous trois sont en contact avec certains métiers (métier du charpentier, du maçon, du potier, du forgeron, du tisserand, etc.) que nous plaçons dans le domaine des mœurs. Il n'y a pas entre eux de frontières rigides, et nous classons chaque objet dans telle ou telle catégorie, selon que des considérations de beauté (artistique), ou d'utilité (pratique) en tant que manifestation de l'idée de bien, ont prédominé dans sa préparation.

2. Les arts *musicaux*, sous leur forme première, constituent un tout appelé *chorée*, c'est-à-dire l'union de la parole (chant), des sons (mélodie) et du geste (danses) sous la direction commune du rythme. Par la suite, les arts musicaux se sont développés dans ces trois branches fondamentales : la première a donné la *poésie*, comme art de la parole ; la seconde, la *musique*, art des sons ; la troisième l'*orchestique* (y compris la mimique), art du geste. A la poésie s'est adjointe, avec le temps, la prose qui, au début, en tant qu'instrument de la science, n'appartenait en aucune façon au domaine de l'art ; elle a pénétré dans ce domaine en devenant artistique. Actuellement, la limite entre la poésie et la prose est indéterminée ; dans l'antiquité, elle était assez



rigoureuse, car la poésie était liée, de par son origine (la chorée) au rythme, c'est-à-dire à la *mesure*. Il est vrai que, dans la période tardive de la culture antique, la prose aussi est devenue rythmique : alors elle a tué la poésie et s'est emparée de son héritage. De cette prose rythmique tardive est sortie la poésie du moyen-âge et la nôtre.

Ces arts, s'appellent musicaux parce qu'ils étaient placés sous la protection des neuf muses. Leurs relations avec chacun de ces arts, ainsi que la classification de ces derniers sont exposées dans le tableau suivant :



Ce tableau se rapporte à l'époque où la dernière branche de la prose, l'éloquence, était devenue un art, c'est-à-dire au IV^e siècle. A l'origine, la muse (ou les muses) était la protectrice de toutes les parties de la chorée. Homère emploie indifféremment le singulier ou le pluriel, en fixant dans ce dernier cas le nombre des muses à 9 ; Hésiode les appelle par leurs noms, mais, lui non plus, ne fait pas de différence entre elles.

VII

Le vaste domaine des *mœurs* nous montre l'homme dans ses rapports avec ses semblables, car c'est seulement dans ce domaine que peut être réalisé l'idéal du bien. Le nombre des combinaisons possibles est ici indéfini ; nous ne pouvons indiquer que les principales d'entre elles.

1. La *famille*. Nous l'envisageons à deux points de vue : comme unité biologique et comme unité économique. Autrement dit, nous distinguons les *mœurs* familiales (relations



entre les époux, entre parents et enfants, entre maîtres et domestiques ; naissance, éducation, mariage, funérailles) et l'*économie domestique*, beaucoup plus compliquée dans l'antiquité que de nos jours. En tant que la famille a besoin, pour sa vie et son économie, de certains ustensiles — à commencer par le pot d'argile, et jusqu'à la maison — cette section comprend tout ce qui a trait à ce dont nous avons parlé plus haut (§ I) sous le nom de culture matérielle. Nous faisons entrer aussi dans la famille les groupes intermédiaires entre la famille et l'Etat, en tant qu'ils sont fondés sur les liens du sang : race, phratrie, tribu (phylé).

2. Les *corporations* sont formées par l'association d'individus de familles différentes, unis par des intérêts culturels, professionnels ou autres.

3. L'*Etat*. On peut l'envisager, de même que la famille à deux points de vue différents : comme le soutien de la vie de l'Etat, c'est-à-dire au point de vue *politique*, dans le sens étroit du mot (caractère de la puissance étatique, rapports des gouvernants et des gouvernés, manifestations de la volonté publique, etc.). et comme l'arène de l'*économie politique* (production des matières premières, industrie, commerce). Mais on peut encore l'envisager à un troisième point de vue — comme un organisme individuel, ayant son histoire propre, l'*histoire politique*, comme il est convenu de l'appeler (tandis que l'histoire individuelle familiale, c'est-à-dire l'histoire d'une famille quelconque, n'intéresse pas la science). Cette histoire politique se divise en histoire extérieure et intérieure et elle est constituée, dans ses deux parties, par l'ensemble des crises violentes et des actes pacifiques. Dans l'histoire extérieure, les crises s'appellent guerres, les actes pacifiques, — traités —. Dans l'histoire intérieure, les crises s'appellent révolutions, le régime normal, — législations —. Dans les deux domaines, la sagesse étatique doit se donner pour tâche de prévenir les crises par les actes pacifiques. Dans l'antiquité, le cas était fréquent dans le domaine intérieur, plus que dans le domaine extérieur. De là l'importance de la guerre et de la science qui la concerne appelée science des « antiquités militaires », d'une part,



l'importance de la législation et du droit, d'autre part.

Mais dans tous les domaines que nous avons passés en revue, un élément se détache qui guide la conduite de l'individu comme membre de la famille, aussi bien que comme membre d'une corporation ou comme citoyen ; cet élément, c'est la *conscience morale*. Elle ne s'identifie pas avec les normes juridiques existantes auxquelles, cependant, elle a donné naissance. Le droit dit : « n'agis pas ainsi, sinon, tu seras jugé et châtié ». La morale ajoute : « agis ainsi pour ta justification personnelle, pour obtenir la bienveillance divine et la sympathie sociale ». La morale antique était surtout *positive*, là est son grand mérite.

VIII

Dans les trois domaines de la culture que nous avons indiqués — sciences, arts, mœurs — l'homme s'efforce de réaliser les trois idéals rêvés par lui : la vérité, la beauté, le bien. Si, en observant le développement de la culture d'une époque, nous voyons que, pendant la période de temps écoulé, elle s'est rapprochée de la réalisation de ces idéals, nous appelons cette période une période de *progrès* culturel ; sinon, c'est une période *stationnaire* ou de *régression*.

On voit, par les définitions données, qu'il convient de n'employer ces indications qu'avec une extrême prudence.

Tout d'abord, la désignation de l'idéal étant triple et non unique, on peut reconnaître, en principe, qu'il est parfaitement possible qu'une seule et même période soit une période de progrès dans le domaine, par exemple, de la science, en même temps qu'une période stationnaire ou de régression dans les deux autres domaines, et ainsi de suite.

En second lieu, des trois idéals que nous avons mentionnés il n'y en a qu'un d'indiscutable, à savoir l'idéal de la vérité, en tant qu'il s'incarne dans les sciences. C'est pourquoi seules les périodes de progrès, de stagnation et de régression scientifiques dans l'histoire de l'homme se dessinent à nos yeux avec une netteté suffisante. Les deux autres sont sujettes à caution, ainsi que l'appréciation des périodes données dans



le développement de l'art et des mœurs. Le partisan de la beauté charnelle verra une régression dans le passage de l'art antique à l'art du Moyen-âge ; l'admirateur de la beauté spirituelle considérera, au contraire, ce même passage comme un progrès. Le domaine des mœurs donne lieu à une discussion analogue si l'on compare les périodes de simplicité primitive avec la complexité et la subtilité des périodes dites d'épanouissement.

Enfin, la *valeur comparée* de nos trois idéals est également discutable. Si, par exemple, le progrès dans les domaines de la science et de l'art est payé par une régression dans le domaine des mœurs, convient-il de voir là un gain ou une perte (cf. la théorie de Rousseau) ? La question des valeurs comparées devient encore plus compliquée et plus insoluble si l'on veut bien se souvenir qu'un seul et même idéal peut se réaliser dans différentes branches de son domaine (la beauté de la peinture, par exemple, au détriment de la beauté de la musique ; les mœurs familiales au détriment des mœurs étatiques).

C'est un devoir pour tout homme qui pense de se rendre compte de ce que nous entendons par idéal, d'apprécier la valeur comparative des idéals pour l'humanité, de savoir, par conséquent, en quoi consistent le progrès et la régression — en un mot de se former une conception du monde et de la vie —. Mais il ne s'agit pas seulement de cela.

IX

Jusqu'à présent, nous n'avons pas parlé de la *religion*, non pas qu'elle ne corresponde à aucun de ces idéals, mais, au contraire, parce qu'elle appartient à tous les trois et qu'ils se trouvent réunis en elle.

La religion emplit à la fois notre représentation, émeut notre sensibilité, dirige notre volonté. Son objet est la divinité — en qui se confondent les conceptions de vérité suprême, beauté suprême et bien suprême.

Toute religion d'ordre supérieur comprend trois parties : dogmatique, narrative et rituelle.



1. La partie *dogmatique*, en tant qu'étude du divin et du monde spirituel, appartient au domaine de la science que nous avons appelé plus haut métaphysique (§ VI). C'est la philosophie religieuse.

2. La partie *narrative* (dans la religion de l'antiquité, nous l'appelons *mythologie*) appartient au domaine de l'art, car elle inspire les poètes et les peintres, et donne naissance à la poésie, à la sculpture et à la peinture religieuses. Ce côté est particulièrement caractéristique pour la culture antique : la révélation de la divinité dans la beauté est un trait propre à l'antiquité.

3. La partie *rituelle*, enfin, est un facteur important, aussi bien dans les mœurs familiales et corporatives que dans les mœurs étatiques ; par là, elle fait partie du domaine des mœurs. De plus, le cérémonial de la religion antique a réuni en lui tous les arts (y compris l'orchestique), entrant en contact avec ce dernier domaine de la culture.

Ainsi la religion, avec les trois parties qui la composent, confine aux trois domaines de la culture laïque. Et là où il y a des frontières communes, il y a aussi forcément des chevauchements par-dessus ces frontières. La direction de ces chevauchements caractérise ce développement des relations entre la religion et la culture laïque.

Si, au cours d'une période donnée, nous observons une diffusion progressive de la religion dans tous les domaines de la civilisation laïque, cette période apparaît comme une période de "sacralisation" (1) de la civilisation.

Au contraire, si on observe une tendance de plus en plus marquée à exclure la religion du domaine de la science, de l'art et des mœurs et à la limiter étroitement à son rôle de sentiment religieux spécial, nous parlons alors de sécularisation de la civilisation.

Il convient de se souvenir que l'histoire de la civilisation humaine ne peut, en aucune façon, être ramenée à sa sécularisation progressive, ainsi que le pensaient les philosophes français du XVIII^e siècle. Ainsi, dans les périodes de

1. L'auteur a prié les traducteurs d'employer le néologisme "sacralisation" qui lui paraît plus évocateur que le mot "théocratisation".



l'histoire de la civilisation antique que nous étudions ici, la première période (achéenne) nous montre la culture dans un état de relative sécularisation à laquelle succède une période (hellénique) de rapide "sacralisation" ; celle-ci se prolonge ensuite en une période (attique) de lente sécularisation qui persiste à l'époque hellénistique et à l'époque de la république romaine ; à sa suite vient (à l'époque de l'Empire) une nouvelle et décisive "sacralisation" qui atteint son apogée au Moyen-Age. C'est en cette alternance des périodes de "sacralisation" et de sécularisation que consiste l'histoire *extérieure* de la culture religieuse.

Son histoire *intérieure* se réduit à une purification et un approfondissement progressifs du sentiment religieux lui-même et peut être exprimée par cette formule : « Des idoles aux dieux, des dieux à Dieu, de Dieu à la divinité ». C'est dans la conscience individuelle que cette évolution s'accomplit le plus parfaitement, tandis que, dans le peuple, tous ces degrés coexistent.

L'*athéisme* se place en dehors de cette évolution et se rencontre également à tous les degrés. Il convient de distinguer l'*athéisme apparent* de l'*athéisme réel*. Le premier se ramène soit à la négation d'un degré donné de l'évolution religieuse, en partie parce que l'esprit du négateur aspire à un idéal plus élevé ; ainsi, les premiers chrétiens semblaient des athées aux yeux des masses païennes qui les entouraient (athéisme relatif), soit à un état d'esprit tel que l'idéal religieux est simplement refoulé au second plan par d'autres idéals qui nous émeuvent davantage à certains moments de développement (*athéisme biologique*). L'*athéisme réel*, au contraire, est l'atrophie du sentiment religieux, tout comme la cécité organique est l'atrophie du nerf visuel, etc. Mais il ne faut nullement croire que l'*athéisme réel* puisse être le résultat du développement scientifique : l'idéal religieux, ainsi que les trois premiers, appartient aux éléments primordiaux du monde objectif et — de même que pour eux et à un même degré — la science ne peut ni le prouver, ni le réfuter.

Il faut distinguer l'*athéisme* (qui n'admet pas l'existence



de Dieu) de l'antithéisme, c'est-à-dire de l'attitude hostile envers la divinité, attitude adoptée à la suite d'échecs dans la vie, de déceptions, etc... De même que l'athéisme, ce sentiment ne se rencontre que chez des individus isolés, non dans les masses.

L'importance de la religion comme facteur de la vie culturelle des peuples anciens peut être prouvée par la science ; c'est pourquoi nous la montrerons dans notre étude. Au contraire, l'appréciation de l'idéal religieux est l'affaire de la conscience propre de chaque individu. Elle se rapporte à cette formation de la conception de l'univers, obligatoire pour tout homme pensant, et dont nous avons parlé plus haut (§ VIII).

X

Les pages précédentes sont consacrées à la définition de la conception de la civilisation en général. Il convient maintenant de déterminer les cadres — ethnologiques et chronologiques — de la civilisation antique en particulier.

Il est convenu de ne comprendre sous la désignation de « peuples antiques » que les peuples grec et romain. Cette limitation n'est pas fortuite : l'intérêt que nous inspire le monde antique vient du fait que notre civilisation a pris naissance en lui ; il est donc naturel de concentrer cet intérêt sur les deux peuples qui furent l'un le créateur de cette civilisation, l'autre l'intermédiaire entre elle et nous ; nous les séparons ainsi du nombre des autres peuples de l'antiquité, dont la civilisation ne peut nous intéresser que par curiosité intellectuelle.

En proclamant le peuple grec créateur de notre civilisation, nous ne prétendons pas contester qu'il soit lui-même tributaire, au point de vue culturel, d'autres peuples de civilisation plus ancienne, que nous réunissons sous le nom général d'« Orient classique ». Pourtant cette dépendance n'a été que partielle : comme nous le montrerons dans les chapitres relatifs à ces questions, elle n'a eu aucune influence dans des domaines aussi importants, du point de vue intellectuel que la littérature, la philosophie, presque tout le



domaine des mœurs ; dans tous les autres domaines, elle ne s'est fait sentir que partiellement. En outre, son action s'est manifestée particulièrement (la religion mise à part) pendant la période de jeunesse de la civilisation grecque. Enfin ses voies d'action ne peuvent être déterminées, le plus souvent, que d'une manière plus ou moins aléatoire.

Une place particulière appartient au *christianisme*. En tant que religion, née dans les limites de l'empire romain à l'époque de son apogée, ayant subjugué tout le monde antique, il relève, sans nul doute, de la civilisation antique. Néanmoins, pour des raisons de caractère spécial, nous le laissons, comme religion, en dehors du cadre de notre étude et nous ne le considérons que comme force culturelle.

Quand on étudie l'histoire du monde antique du point de vue politique, le centre de l'intérêt, après Alexandre le Grand (323 av. J.-C.) passe de la Grèce à Rome, et s'y maintient jusqu'à la fin. Ici, il n'en est pas de même : comme la civilisation du monde antique fut avant tout la civilisation grecque, nous pouvons, du début à la fin, rester dans le cadre qu'on lui a tracé. Voilà pourquoi l'histoire de la civilisation antique est beaucoup plus homogène que l'histoire politique du monde antique.

Elle commence dans des temps très reculés, sur les rivages et dans les îles de la mer Egée habités par de nombreuses peuplades du sein desquelles, à la fin seulement de la période préhistorique, se dégagent les Achéens. Mais comme nous avons seulement pour l'époque d'hégémonie de cette peuplade un témoin *parlant* — c'est-à-dire Homère — nous appelons du nom d'« achéenne » toute la période préhistorique.

Cette hégémonie sombra à la suite de l'invasion, dans la Grèce achéenne, de races nordiques, en majeure partie, doriennes ; il s'ensuivit un nouveau chaos, duquel se dégagèrent de nouvelles peuplades, qui collaborèrent également au travail civilisateur. A la fin de cette période, la prépondérance politique appartient à Sparte ; mais, au point de vue culturel, elle a pour rivales d'autres peuplades de race *hellénique*, d'où le nom donné à cette période.



La guerre d'indépendance contre les Perses (500-478) pousse au premier plan le peuple *attique*, qui jouit alors de la suprématie politique et culturelle ; cette dernière subsiste, même quand il a perdu la première, et seules les victoires d'Alexandre le Grand la transfèrent dans d'autres centres. C'est donc à juste titre que nous appelons « *attique* » la période d'apogée qui s'étend des guerres médiques à la mort d'Alexandre.

Les victoires d'Alexandre étendirent les limites du monde grec à l'est et au sud-est ; un siècle plus tard, Rome elle-même toucha par ses possessions à ce monde, ce qui l'amena à adopter la civilisation grecque. Dès lors, celle-ci eut tout l'univers pour domaine, c'est-à-dire au début l'Empire d'Alexandre, plus tard, unifié, politiquement, sous l'égide de Rome et, au point de vue religieux, par le christianisme. Voilà pourquoi toute cette période — de la mort d'Alexandre à la fin du monde antique — porte chez nous le nom d'*universelle*. Elle se divise en sous-périodes :

A. Jusqu'à l'unification politique (320-30 av. J. C.).

1^o période hellénistique en Orient

2^o période de la République romaine en Occident. } parallèlement

B. Après l'unification (30 av. J. C. — 529 après J. C.).

1^o période de l'Empire païen (30 av. J. C. — 313 après J. C.).

2^o période de l'Empire chrétien (313-529 après J. C.).

Nous avons choisi pour terme de notre étude l'année 529, date de la fermeture par l'empereur Justinien de l'Université d'Athènes, dernière citadelle de la culture antique.

Le mot « universel » est employé ici dans le sens de terre « peuplée », traduction du grec *oikoumenê*, de *oikein*, « peupler » (dans le sens de vie culturelle, en partie dans l'esprit de la civilisation gréco-romaine).

Pourtant, ces périodes avec leurs subdivisions seront étudiées dans cet ouvrage de façon assez inégale, et cela pour deux raisons :

1^o Nous sommes renseignés d'une manière très différente sur la vie et la civilisation du monde antique aux diverses périodes de son histoire. Toute connaissance historique dé-



pend du nombre et de l'authenticité des monuments conservés ; or, justement ces monuments sont — en qualité et en quantité — très inégalement répartis entre les périodes en question.

Ces documents sont de deux sortes : 1^o littéraires et 2^o matériels. Parmi les premiers, on range les textes littéraires qui nous ont été transmis par des copies plus récentes, et les inscriptions authentiques (quoique plus ou moins abîmées) ; parmi les seconds, toutes sortes d'objets dus à la main de l'homme, depuis le tesson d'argile jusqu'à la statue et au temple de marbre.

Les documents matériels qui subsistent remontent à des temps beaucoup plus anciens que les documents littéraires ; certains sont du troisième millénaire, mais isolés, sans tradition littéraire parallèle, ils nous renseignent fort peu sur la culture spirituelle.

2^o La valeur même des divers aspects de la vie et de la civilisation aux diverses périodes est inégale — même d'un point de vue purement objectif, et indépendamment du rôle inévitable que joue l'appréciation personnelle, dont il a été question plus haut (§ VIII). C'est ainsi, par exemple, que les manifestations d'une civilisation d'imitation offrent, sans aucun doute, moins d'intérêt que la civilisation originale. Voilà pourquoi nous étudierons moins en détail la littérature grecque à l'époque de l'Empire, bien qu'elle nous ait laissé un plus grand nombre de monuments que la littérature de la période attique.



PREMIÈRE PARTIE

PÉRIODE ACHÉENNE

(Des temps les plus reculés jusqu'à l'an 1000 environ av. J.-C.).

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

CONFIGURATION EXTÉRIEURE DE LA TERRE GRECQUE

Le pays qui forme l'arène centrale de la civilisation grecque se compose de la Grèce proprement dite avec les Iles de la Mer Ionienne, se divisant en Grèce septentrionale, centrale et méridionale (ou Péloponèse), des Iles de la Mer Egée et des côtes nord (Thrace) et orientale (Asie Mineure) de la Mer Egée lesquelles d'ailleurs, n'ont été peuplées par les Grecs qu'à la fin de la période achéenne.

1° Le *Péloponèse* (d'après une tradition ancienne, *Peloponésos*, c'est-à-dire l'Ile de Pélops, fondateur mythique de la dynastie des Pélopidés à Mycènes) est formé par un plateau central avec des versants d'inégale grandeur sur les mers environnantes. Le plateau central s'appelait *Arcadie*. C'était un pays rude, couvert de forêts de chênes donnant asile aux ours, d'où lui vient son nom (*arkosarktos*- « ours »). La vie pastorale y prédominait ; les vallées encaissées empêchaient une unification politique, et ce n'est que dans le sud-est, dans une région relativement plane, que s'organisèrent des cités plus importantes : Mantinée et Tégée. Sur les bords du plateau s'élèvent, principalement au nord-est et à l'est, des



chaînes de montagnes, où la neige persiste longtemps (Erymanthe et Cyllène). Là, les rivières ne trouvant pas où s'écouler, s'engloutissent dans des précipices appelés *catavothres*; (l'abîme du Styx est particulièrement célèbre par sa sombre beauté); ces phénomènes ont contribué à la localisation de l'Empire souterrain et au rôle attribué à Hermès, dieu principal du pays et conducteur des âmes.

Parmi les principaux versants, ceux du sud, le versant de la *Messénie* (vallée du Pamisos) et celui de la *Laconie* (vallée de l'Eurotas) sont séparés l'un de l'autre par une haute chaîne de montagnes de caractère alpin, le Taygète (*Tayetos*). Les deux sont très fertiles, surtout la Messénie, mais la montagne Ithômé, dont le rôle est important pour l'histoire du pays, la sépare en deux parties et par là rend difficile son unification. La Laconie, au contraire, formant par nature un tout, a pu créer des villes centrales, telles que Amyclée au début, plus tard Sparte.

A l'opposé des versants sud, le versant est, l'*Argolide*, de même nature que le plateau central, était divisé en un grand nombre de cantons (Sicyone, Corinthe, Epidaure, Mycènes avec Argos). Par contre, elle possédait des ports excellents par où pénétrait chez elle la culture matérielle de l'Orient, circonstance qui contribua à élever sa cité principale, Mycènes « dorée » (*Mykênai*) et sa voisine Tirynthe, au premier rang non seulement de l'Argolide, mais de tout le Péloponèse.

Le versant nord est de peu d'importance; c'est une étroite bande de terre en bordure de la mer, souvent ravagée par des torrents impétueux descendant des montagnes de l'Arcadie septentrionale. Il n'a reçu le nom d'*Achaïe* qu'à la période suivante, comme un des derniers refuges des Achéens dispersés.

Le versant occidental, plus important, l'*Elide*, (*Elis*) est en réalité composé de deux vallées, celle du Pénée d'Elide et celle de l'Alphée, la principale rivière du Péloponèse. Séparée du centre égéen, l'Elide n'a pas joué dans l'histoire un rôle particulier; elle a dû en grande partie sa célébrité à Olympie sur l'Alphée, bois sacré du Zeus Olympien où avaient lieu, tous les quatre ans, les Olympiades. Celles-ci



avaient été créées, d'après la tradition, par Pelops lui-même, roi de Mycènes et du Péloponèse, mais elles n'eurent un éclat particulier qu'à la période suivante.

A la Laconie se rattache l'île de *Cythère* (*Kythêra*) considérée aujourd'hui comme faisant partie de l'archipel ionien (*Heptannósos*), importante pour la période achéenne, comme établissement des Phéniciens qui y introduisirent leur culte d'Aphrodite-Astarté « cythérienne » ; plus tard, elle tomba sous la domination de Sparte et elle ne joua aucun rôle dans l'histoire. Il en est de même de *Zacynthe* (*Zakynthos*) « riche en forêts », seconde île du Heptannèse sur les côtes de l'Elide.

Le nom de mer Ionienne (*Ionios Kolpos*) est pour nous un problème ; en tout cas, il n'a rien de commun avec le nom des Ioniens (*Iónes*) qui ne vivaient même pas sur ses rives. Le nom de Mer Egée est également un problème

2° La Grèce centrale est séparée du Péloponèse par deux golfes ; le golfe de Corinthe et le golfe saronique (ou d'Egine), dont le premier s'enfonce très loin dans les terres ; c'est entre eux que se trouve la merveille géographique du monde antique, l'Isthme de Corinthe, montagneux sur presque toute sa superficie et rendant par là extrêmement facile la défense militaire du Péloponèse. Située entre ces deux golfes au sud et au nord le golfe d'Arta et le golfe Maliaque, l'Helade moyenne est une bande de terre étroite et montagneuse, ne se prêtant pas, par sa structure, à l'unité politique. A l'époque achéenne, son morcellement était encore plus grand qu'à l'époque historique. Ainsi l'*Attique*, plus tard si homogène, se divisait en quelques communautés indépendantes et en fédérations ; parmi celles-là Athènes et Eleusis se distinguaient grâce à leur situation dans des plaines, rares dans ce pays qui était sain, mais assez désertique et peu fertile. Du reste, à la période qui nous occupe, ces deux villes étaient d'une importance médiocre ; elles n'avaient pas de richesses naturelles ; au surplus elles étaient séparées des routes maritimes par deux îles, *Salamine* (*Salamis*), plus tard si célèbre, alors repaire de pirates, et surtout *Egine*, commandant le golfe Saronique.

L'âpre chaîne du Cithéron (*Kithairôn*), célébrée dans les



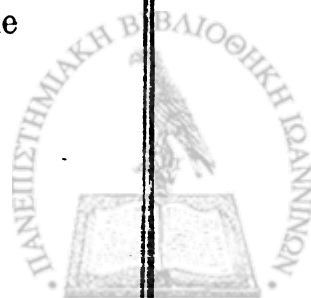
légendes, sépare l'Attique du puissant royaume de Thèbes qui, avec sa voisine Orchomène d'Or, forma plus tard la *Béotie* historique. C'est un pays fertile, fier de son lac Copais riche en poissons, et des grasses vallées de l'Ismène thébain et du Céphise d'Orchomène. Du reste, la nature de ses montagnes était presque semblable à celle de l'Arcadie ; il s'ensuivait que, là aussi (à Orchomène) était localisée la légende du royaume des morts. La plus renommée parmi les montagnes fut surtout, à côté du Cithéron, l'Hélicon (*Helikôn*) qui plus tard, grâce à la poésie d'Hésiode, fut considéré comme la patrie des muses.

Le pays à l'ouest de la Béotie eut particulièrement à souffrir du grand mouvement de peuples qui se produisit à la fin de la période achéenne. C'est tout un labyrinthe de montagnes et de défilés (plus tard, la *Phocée* avec les trois *Locrides*), dominé par le géant de la Grèce moyenne, le Parnasse. Celui-ci ne devint la montagne d'Apollon qu'à la période suivante, quand Delphes fut fondée sur ses pentes ; à l'époque achéenne la cité principale de la contrée était la maritime Krisa.

Plus loin, à l'ouest, le pays redevient moins chaotique : nous entrons dans la vallée de l'Acheloos, rivière légendaire de l'Occident grec, dans les frontières des villes rivales de Pleuron et de Calydon (*Kalydôn*). A l'époque historique, elles tombèrent sous la domination des *Etoliens*, peuplade à demi-sauvage, et ce n'est que de l'autre côté de l'Acheloos, en *Acarnanie*, que la culture se renouvela, grâce aux colonies établies sur le rivage.

A la Grèce centrale se rattachent, à l'ouest, trois autres îles de l'Archipel ionien : *Céphalonie*, *Ithaque* et *Leucade*. Ces deux dernières se disputent aujourd'hui l'honneur d'être l'Ithaque *homérique*, la patrie d'Ulysse. A l'époque qui nous intéresse, c'étaient trois centres de culture florissants ; plus tard, elles perdirent toute importance.

3° *La Grèce septentrionale*. Le labyrinthe de montagnes dont nous avons parlé plus haut couvre la région qui s'étend entre le golfe Maliaque et l'Acheloos, ne laissant à l'est qu'une étroite bande entre la région montagneuse, le massif de l'Oeta (*Oite*) et la mer : ce sont les fameuses *Thermopyles*, la deuxième



barrière de la Grèce après l'isthme de Corinthe. Ici, entre l'Oeta et Othrys court la vallée du Sperchée, patrie d'une bonne part de la mythologie grecque (mythes de Deucalion, des Argonautes, d'Hercule, d'Achille). Plus haut, vers le nord, le labyrinthe montagneux se resserre pour former la chaîne du Pinde, orientée du sud au nord, à l'est de laquelle s'étale la merveilleuse plaine de *Thessalie*, la plus large et la plus fertile de la Grèce. Une rivière l'arrose, le Pénée (de Thessalie) ; son cours vers la mer est arrêté par une chaîne de montagnes littorale — c'est le fameux massif trilobé de l'Olympe, de l'Ossa et du Pélion. Il se fraye un chemin entre l'Olympe et l'Ossa par la vallée pittoresque de Tempé, (c'est-à-dire l'endroit percé à jour, la fente). Le massif septentrional de l'Olympe, le plus élevé de la Grèce (environ 3.000 mètres) est en même temps sa frontière vers le nord. C'est à cet endroit où la terre semblait toucher le ciel que l'on plaçait le séjour des dieux « olympiens », là où les nymphes des montagnes, les muses de l'Olympe inspiraient les chantres d'Homère. Cette vallée de Tempé a servi à la Grèce, après l'isthme et les Thermophyles, de troisième ligne de fortification.

A l'inverse de la Thessalie raffinée, le pays à l'ouest du Pinde, l'*Epire*, fut de tout temps (et aujourd'hui encore) à demi sauvage. C'est pourtant ici, sur la terre des Molosses, que se trouvait la « tempêtueuse » Dodone, le plus ancien oracle de Zeus, avec son chêne « aux mille voix » dont le murmure passait pour prophétique.

Le nom même de la contrée, l'« Epire » (*Epeiros*) c'est-à-dire « continent » montre qu'elle avait été désignée ainsi par des insulaires plus cultivés. C'étaient les habitants de *Corcyre*, sa voisine (*Korkyra* ou *Kerkyra*) sixième et, en somme, dernière île de l'archipel ionien (la septième, la petite Paxos, n'ayant été ajoutée que pour obtenir un nombre sacré). Elle joua plus tard un rôle assez important comme colonie de la Corinthe dorienne ; mais, dès l'époque achéenne, des fouilles récentes l'ont montré, elles étaient un centre de culture.

4° *La Mer Egée*. Le vrai animateur de la civilisation grecque



fut la « mer principale » (*Archipelagos*), avec ses îles innombrables qui tendent vers les lointains, et ses vents réguliers d'été, les étésiens, qui facilitaient singulièrement les problèmes de la navigation, encore jeune et mal assurée. Ces îles, importantes par elles-mêmes, ont acquis une signification toute particulière du fait qu'elles ont servi de ponts naturels entre l'Europe et l'Asie. On peut en distinguer trois.

Le pont *méridional* est formé, en majeure partie, par l'île de *Crète* (*Krêté*) qui ferme au sud toute la Mer Egée. Sa richesse en forêts de cyprès (aujourd'hui presque entièrement disparues) a permis à cette île d'être la première puissance maritime en Grèce, dont le souvenir est lié au nom légendaire du roi Minos et de sa capitale Cnossos. L'apogée de la Crète remonte précisément à l'époque achéenne ; de nombreuses découvertes, dues à des fouilles récentes, en témoignent. A l'époque historique, la Crète déclina, mais la mémoire de son ancienne grandeur maritime se conserva dans le penchant à la piraterie qui caractérisa ses habitants. C'est l'île de *Rhodes*, par l'intermédiaire de laquelle notre pont se rattache à l'angle sud-ouest de l'Asie mineure, qui devait hériter plus tard de sa puissance.

De même que le pont méridional part du Péloponèse, le pont *intermédiaire* part de la Grèce moyenne, en partie de l'Attique même, en partie de l'île d'*Eubée* (*Euboia*). Celle-ci, située parallèlement à la côte orientale de la Grèce moyenne jusqu'au golfe Maliaque, renferme en son centre la plaine fertile de Lélante, objet, à l'époque hellénique, d'une guerre très âpre entre les villes principales de l'île, Chalcis (*Chalkis*) et Erétrie. En partant de l'Attique et de l'Eubée, les îles forment d'abord un demi-cercle, d'où le nom de *Cyclades*. (*Kyklades*). Elles sont toutes assez petites : citons parmi les plus remarquables Andros, célèbre par son eau saine, et les deux voisines rivales : Paros, célèbre par son marbre, et Naxos, par son vin. La plus connue plus tard, Délos, n'était, à cette époque, qu'un rocher désertique. Plus à l'est, notre demi-cercle se prolonge par diverses îles dispersées, appelées les *Sporades* méridionales, qui se rattachent à l'Asie Mineure entre Rhodes au sud et Icarie avec *Samos* au nord



La dernière, particulièrement importante, a joué jusqu'à la fin un grand rôle dans les destinées de la Grèce. La principale des Sporades est Cos, fameuse plus tard par son culte d'Asclepios et son école de médecine.

Le pont d'îles *septentrional* est rompu au milieu : commençant aux rivages de Thessalie, aux *Sporades* septentrionales (la principale, Scyros, était un dangereux repaire de pirates), il n'a pas d'autre île pour atteindre soit *Chios*, riche en marbre et en vins, soit, plus au nord, l'idyllique *Lesbos*, soit, encore plus au nord, les sombres îles de Thrace : l'île volcanique de *Lemnos*, *Thasos* aux mines d'or, *Samothrace* et *Imbros*, célèbres plus tard par leurs cultes mystiques. Ainsi lorsqu'on parle du pont septentrional entre l'Europe et l'Asie, on ne pense pas aux îles, mais à la côte de Macédoine et de Thrace.

5° Cette côte de *Macédoine* et de *Thrace* commence à l'Olympe ; mais de l'autre côté du fleuve Axios, (aujourd'hui le Vardar), elle est interrompue par la presqu'île de *Chalcidique* dont le trident s'enfonce profondément dans la mer et qui est gardée au sud-est par le terrible Athos (la Chalcidique est ainsi nommée parce que la majeure partie de ses habitants étaient originaires de Chalcis, en Eubée). Plus loin, se trouve l'embouchure du second grand fleuve de Macédoine, le Strymon (aujourd'hui Strouma) et bientôt après commence la Thrace. Le littoral est très accueillant jusqu'à l'embouchure de l'Hèbre (*Hebros*, aujourd'hui, Maritza) ; ensuite, la côte est inhospitalière et l'on arrive bientôt aux limites de la fertile presqu'île de *Chersonèse*.

Le détroit de l'*Hellespont* sépare la Chersonèse de la rive d'Asie Mineure qui lui fait face. Il débouche dans la *Propontide*. Celle-ci était ainsi nommée (« avant-mer ») parce qu'elle servait pour ainsi dire de vestibule à la mer véritable, la mer hostile à l'homme, qui commençait de l'autre côté du second détroit, le *Bosphore* (*Bósporos*) et que l'on appelait, le plus souvent, par un euphémisme « l'accueillante » (*Pontos Euxeinos*). A l'époque qui nous occupe, on ne la connaissait guère que par des rumeurs inquiétantes, qui se sont fixées pour l'éternité dans la légende des Argonautes, — en attendant le moment où elle devait s'ouvrir aux marins



grecs portant aux rivages de l'Europe septentrionale les premières semences de la culture.

Le rivage occidental d'*Asie-Mineure* qui commence en face de la presqu'île de Chersonèse est célèbre dans la légende grecque sous le nom de *Phrygie* hellespontique. Sa capitale était *Troie* sur le Scamandre, un des centres les plus importants de la civilisation de cette époque. Plus loin, en face de Lesbos, la *Mysie*, avec le Caïque comme fleuve principal ; un autre fleuve considérable, l'Hermos, servait de frontière approximative entre la Mysie et la *Lydie*, celle-ci traversée par le Caïstre, célèbre par ses cygnes. Le quatrième fleuve important de l'Asie Mineure le sinueux Méandre qui se jette dans la mer en face de Samos, sépare la Lydie de la *Carie*, dernière province de l'Asie Mineure occidentale.

Outre leurs richesses naturelles, les deux côtes en question attirèrent les populations par l'importance de leurs fleuves qui, navigables et pénétrant très avant dans les terres, permettaient aux habitants de commercer avantageusement avec les indigènes à demi-sauvages. Mais ces avantages n'apparurent qu'à la fin de la période achéenne et surtout au début de l'époque suivante.

Tel était ce petit monde accueillant, combinaison intime, unique en Europe, de terre et de mer. C'est là, précisément, la caractéristique de la civilisation européenne. Les civilisations orientales ont vu leur horizon limité aux bassins des grands fleuves sur lesquels elles étaient nées. La mer, au contraire, si elle est animée d'îles, ouvre cet horizon, attire irrésistiblement au loin. La civilisation européenne, fondée par le peuple grec, est fille de la mer et de la terre.



CHAPITRE PREMIER

LES MŒURS

I

LA FAMILLE. — Le principe fondamental de la famille grecque, dans l'état le plus ancien où elle nous soit connue, est la *monogamie* : le chef de famille n'a qu'une femme — maîtresse de sa maison et mère de ses enfants. Ce seul fait exclut la possibilité d'une influence profonde des cultures polygamiques de l'orient sur la culture grecque.

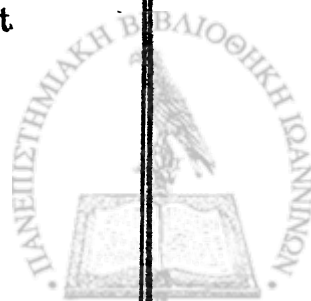
Les vertus les plus estimées chez une jeune fille à marier sont : la noblesse, la beauté, l'intelligence et l'adresse dans les travaux féminins. Lorsqu'un homme porte son choix sur une jeune fille, il la reçoit de son beau-père et il paye à celui-ci une somme convenue (l'« hedna » — ordinairement un certain nombre de têtes de bétail) que son beau-père doit lui rendre si la mauvaise conduite de la femme force le mari au divorce. Le mariage était une cérémonie solennelle et joyeuse, accompagnée de banquets, de danses et de chants ; nous ignorons dans quelle mesure il avait un caractère religieux. La femme, dans la maison du mari, était entourée de beaucoup de respect ; elle était la maîtresse de maison et elle dirigeait tous les domestiques-femmes. A vrai dire, ce respect variait, selon que la femme avait ou non des parents en vie, auprès desquels elle pouvait trouver défense et protection en cas d'offense de la part de son mari.

L'éducation des enfants se faisait au sein de la maison. Et il arrivait fréquemment à un père, de haute famille, distrait par ses occupations extérieures ou par la guerre, de confier la surveillance de son fils à un client respectable. L'ins-



truction du jeune garçon avait pour but de faire de lui un guerrier courageux et un bon père de famille (cf. Ulysse), mais aussi un homme cultivé, dans le sens de l'époque, c'est-à-dire capable de participer aux concours de l'arène (comme conducteur d'un char, lutteur, etc., voir ci-dessous, p. 43) de prononcer un discours et de tenir sa place dans les chœurs. Ainsi, dès cette époque, l'éducation grecque avait ses deux caractères essentiels, la gymnastique et la « musique ». Les fillettes grandissaient près de leurs mères qui les instruisaient des travaux féminins. De fréquentes soirées avec danses et chants coupaient la monotonie de leur vie (voir Nausicaa). En général, la famille était, à cette époque, le centre de gravité de la société. Le chef de famille était, évidemment, le père. Sa puissance avait, pourtant, des limites et n'allait jamais jusqu'au droit de vie et de mort sur ses enfants, encore moins sur sa femme ; en cas de châtement cruel, l'intervention des parents de la mère était admise. En général, la personne de la femme était sacrée pour son mari ; chose curieuse, on trouve chez Homère, à ce point de vue, la survivance de mœurs plus grossières chez les dieux.

Le cadre de la vie de famille était la *maison*. Ce qui était le plus caractéristique en elle, c'était d'abord la cour (*aulê*), dans laquelle on se tenait en général étant donné la clémence du climat méridional. Ensuite venaient les deux grandes pièces (*megara*) — celle du mari et celle de la femme. Il n'y avait pas, d'ailleurs, d'attribution rigoureuse : dans la pièce du mari, qui servait également de salle à manger, le maître et la maîtresse de maison recevaient leurs hôtes ; dans l'appartement de la femme, la maîtresse de maison dirigeait le travail domestique des esclaves. Il n'y avait pas de cuisine à proprement parler, ce qui s'explique par le fait qu'à l'époque, la nourriture consistait surtout en viande grillée et en pain (la « tranche de Déméter »). On dépeçait et nettoyait les animaux dans la cour ; là se trouvait l'autel (*bômos*) où l'on déposait en offrande certains membres de ces animaux. On faisait griller sur le foyer (*hestia*), dans la salle, les parties de l'animal destinées à la nourriture des hommes, puis on les servait aux convives. Ceux-ci se tenaient



assis sur des sièges (et non étendus, comme plus tard) ; la table était apportée pour le repas, on l'enlevait ensuite. Le vin était mélangé avec de l'eau dans de grands vases spéciaux nommés cratères (*kratêres*), d'où on le versait dans des coupes (*kylikes*).

La maison, cependant, était aussi le centre de l'économie domestique — beaucoup plus compliquée, dans l'antiquité que de nos jours. L'économie domestique reposait sur les deux principes suivants : 1° la maison doit être, autant que possible, une unité économique autonome, c'est-à-dire se suffisant pleinement à elle-même : les produits utilisés dans la maison doivent provenir d'elle-même : 2° le travail domestique se répartit entre le mari et la femme, le premier devant diriger le travail en dehors de la maison, tandis que la femme gère l'intérieur.

Dans le travail hors de la maison entraient :

1° *L'élevage du bétail*, très répandu, surtout dans la partie montagneuse de la Grèce. Il comprenait l'élevage des vaches (pour la viande et le lait), des bœufs (qu'on employait aussi pour les labours) ; des brebis (pour la laine, la viande et le lait) et des chèvres. En outre, on utilisait aussi les peaux de ces animaux. Seuls les gens très riches — et encore pas partout — élevaient des chevaux, car ceux-ci exigeaient des pâturages particulièrement fournis. C'est surtout la Thessalie qui était célèbre par ses chevaux. Comme bêtes de trait, on employait surtout les mulets et les ânes. Dès cette époque, on engraisait des porcs, en particulier pour leur chair.

2° *Agriculture*. Nous avons ici à distinguer l'agriculture proprement dite — connue depuis des temps immémoriaux — et l'arboriculture. Dans cette dernière branche, la culture de la vigne et de l'olivier ont une importance particulière (le dernier, du reste, en partie seulement, car les grandes qualités de l'huile d'olive, qui en font et un mode d'éclairage et un condiment pour la cuisine, ne furent découvertes qu'à l'époque suivante).

3° *L'apiculture* était d'une grande importance dans l'antiquité, parce que le miel remplissait à cette époque le rôle



du sucre (la cire également ne fut employée pour l'éclairage qu'à la période suivante ; à l'époque dont nous parlons, les chambres étaient éclairées par des copeaux résineux posés sur des supports — lampères —, et le voyageur avait, pour s'éclairer la nuit, des torches).

4^o *La chasse* n'était pas une occupation régulière ; on l'entreprenait rarement — quand il s'agissait d'exterminer des animaux nuisibles (en particulier le sanglier), ou bien pour s'emparer de bœufs sauvages afin de les domestiquer ; c'était une fête à laquelle on conviait amis et connaissances (voir le mythe de la chasse de Calydon). L'homme qui en était réduit à vivre de la chasse était considéré, de même que le pêcheur, comme pauvre. Le mode de chasse habituel consistait à pousser, à l'aide des chiens, le gibier vers des filets qu'on avait tendus au préalable. Très tôt, on comprit qu'il fallait épargner les femelles qui étaient grosses ; si des chasseurs s'en emparaient, ils les « délivraient en l'honneur d'Artémis » déesse protectrice non seulement des chasseurs, mais aussi du gibier des forêts. L'élevage du bétail et la chasse exigeaient un grand nombre de chiens, aussi ces derniers étaient-ils très estimés. Ils étaient bien traités, comme, du reste, les autres animaux — voir la description de la mort du chien Argos dans l'Odyssée (XVII, 290).

A l'intérieur de la maison, on apprêtait les matières premières apportées du dehors. Ce travail consistait surtout dans : 1^o la fabrication du pain. Pour cela, on commençait par battre le blé sur l'aire (*halôs* ; c'était un espace circulaire à ciel ouvert, pavé de dalles, qui servait, aux autres moments, d'emplacement pour danser), ce travail était effectué par des bœufs ; puis on le vannait sur place à l'aide d'un van (*liknon*). On portait les grains nus à la maison, on les faisait sécher et on les écrasait dans des moulins à mains ; le moulinage passait pour extrêmement pénible. Le grincement des moulins, qui s'entendait de loin, à l'égal du chant du coq, annonçait le jour naissant. Enfin, avec la farine ainsi obtenue, les boulangers faisaient le pain, — il était de forme aplatie, et il fallait le rompre ; — 2^o la fabrication des tissus. On apportait à la maison la laine ; là, on la battait et on la cardait



(travail des cardeuses), la transformant ainsi en étoupe ; les fileuses, à l'aide de quenouilles et de fuseaux, en tiraient des fils ; ce travail convenait surtout aux jeunes filles de la maison. On tissait les fils sur des métiers (*histos*) pour en faire des étoffes — ce qui était une occupation honorable pour la maîtresse de maison ; les femmes particulièrement habiles dans cet art (Andromaque, par ex.) savaient orner les tissus de dessins variés. Plus tard, c'est à peu près là que s'arrêtait le travail, ces mêmes morceaux d'étoffe servaient de robes. A l'époque qui nous occupe, les choses étaient plus compliquées, comme le montrent les représentations d'hommes et surtout de femmes, principalement dans les peintures murales de Crète et de Tirynthe : leurs jupes à plusieurs étages et en forme de cloche, étroitement serrées à la taille (c'est tout juste s'il ne fallait pas de corset) réclamaient, de la part du tailleur, une technique assez compliquée. Mais on n'a pas de détails à ce sujet.

Comme on le voit par cette description, une économie de la maison se suffisant à elle-même était impossible sans une très nombreuse *domesticité*. Celle-ci, généralement, était esclave. Les mieux considérés étaient les esclaves nés dans la maison. Les autres étaient achetés ou pris à la guerre comme butin. Dans ce dernier cas, c'étaient uniquement des femmes, car on exterminait la population mâle des villes prises. Les rapports des maîtres envers leurs esclaves étaient beaucoup plus supportables qu'ils ne devaient l'être plus tard, lorsque les conditions de la production, qui allait se compliquant, réclamèrent une foule d'esclaves. Au nombre des esclaves femelles, l'ancienne nourrice de la maîtresse de maison, qui avait suivi celle-ci lors de son départ de la maison paternelle, occupait un rang à part, ainsi que l'économe « vénérable ». Cependant, le chef de famille était maître tout-puissant de ses esclaves et avait, sur eux, droit de vie et de mort (voir dans l'Odyssée le châtement des esclaves infidèles, par Ulysse, XXII, 457).

Une maison importante exigeait aussi un grand nombre d'*outils et d'ustensiles*. Il y avait relativement peu de meubles comme, en général, dans l'antiquité. Des coffres très bas,



pouvant servir de sièges, remplaçaient nos armoires actuelles. Les tables, non plus, n'encombraient pas les pièces. Les sièges étaient ou en pierre, ou en bois et, dans ce cas, pliants. On recouvrait d'une peau les sièges destinés aux hôtes et on plaçait sous leurs pieds un petit banc. Les ustensiles pour la table étaient variés et, généralement, faits d'argile ; on rencontre pourtant des services d'argent et d'or, les derniers destinés surtout aux libations offertes aux divinités. Le chaudron de cuivre dans lequel on faisait chauffer l'eau pour les bains jouait un rôle important ; il était posé sur un trépied (tripous). Nous avons déjà parlé, en passant, des instruments de travail. Il faut aussi mentionner les nombreux bijoux féminins — boucles d'oreilles, colliers, bracelets, agrafes, etc. — que nous pouvons assez bien nous représenter, car ces ornements accompagnaient la morte dans son tombeau (de même pour les hommes, leurs armes étaient enfermées avec eux dans leurs tombeaux).

Les bagues-cachets, symboles du maître et de la maîtresse de maison, souvent ornées d'une manière très curieuse, méritent une attention particulière.

Toute la vie familiale est pénétrée d'un sentiment vif et profond de solidarité entre ses membres, aussi bien des hommes libres que des esclaves, et d'un sentiment de *respect pour le travail*. Ulysse est tout aussi fier de son adresse dans le travail des champs que de ses exploits de guerre (Od. XVIII, 395) ; les princes n'avaient pas de honte à garder les troupeaux paternels (Pâris sur le mont Ida) ; une princesse non seulement filait, mais même lavait le linge en compagnie de jeunes filles esclaves (Nausicaa).

La mort d'un individu était suivie d'une cérémonie solennelle ; mais celle-ci dépendait des croyances relatives à l'âme, c'est pourquoi nous nous en occuperons plus loin, dans le chapitre sur la religion.

II

LA SOCIÉTÉ. — La maison ci-dessus décrite, avec son économie complexe, presque entièrement autonome, ne pou-



vait exister que chez les riches propriétaires terriens, les anaktes; quelques familles d'anaktes, unies par le lien d'une parenté proche et reconnue, formaient une lignée (*genos*) ou une phratrie (*phratría*; les rapports de ces deux termes entre eux sont obscurs pour nous); comme la succession des biens vacants dépendait de cette parenté, chaque père de famille devait présenter ses enfants à tous les membres de la phratrie, pour leur assurer ainsi le droit à l'héritage. Mais même dans d'autres cas, cette parenté était une force vive: les parents assistaient aux mariages, aux funérailles; au cas où la situation de la famille était ébranlée, ils devaient fournir aide et protection; c'est eux, enfin, qui arrangeaient, en première instance, les différends familiaux. L'unité supérieure qui groupait dans son sein quelques lignées ou phratries était la *tribu* ou la phylé. Ici aussi, il y avait une parenté supposée, mais elle ne pouvait plus être déterminée; cette supposition se fondait sur la reconnaissance d'un ancêtre commun. La phylé avait surtout un sens à la guerre, où les guerriers se rassemblaient par phylés et par phratries (voir le conseil de Nestor, Ili. II, 360, par lequel le poète veut précisément sanctifier cette coutume ancienne et s'opposer aux novateurs qui cherchent à la détruire); mais nous avons le droit d'admettre que, en temps de paix aussi, les phylètes formaient un tout défendant ses intérêts au sein de la patrie commune.

C'est sur de telles bases que reposait l'organisation de la parenté à la période achéenne. Nous sommes loin de savoir tout: il nous est, par exemple, impossible de dire dans quelle mesure l'organisation de la parenté avait une influence sur la propriété foncière. Toutes les terres étaient-elles propriétés privées? ou bien seules les terres arables, les pâturages pouvaient-ils appartenir aux phratries, ou aux phylés, ou à la communauté tout entière — ou bien même à personne? Nous l'ignorons.

Si nous passons à des questions de caractère purement économique, nous devons poser, avant tout, que l'économie d'après laquelle la maison (*oikos*, d'où *oïkonomia*) était une unité se suffisant pleinement à elle-même, produisant les



biens qui lui étaient nécessaires et les consommant tous, s'appelle l'économie *domestique*. A celle-ci s'oppose d'abord l'économie *urbaine*, où il y a un échange de marchandises entre diverses maisons, mais toujours de la même ville, ensuite, et comme forme supérieure, l'économie *étatique* et l'économie *mondiale*.

L'économie domestique n'est possible qu'au premier stade de la vie pastorale ; Homère nous en a conservé la tradition dans un passage curieux où il décrit les mœurs des cyclopes sauvages (Od. IX, 112). Il n'en reste pas moins que, comme nous l'avons dit, dans la période achéenne, l'économie domestique prédomine, tandis que l'économie urbaine (qui se confond, en Grèce, avec l'économie étatique) et encore plus l'économie mondiale, sont relativement peu développées.

Nous trouvons des germes de l'économie urbaine dans la présence de ces métiers qui n'entraient pas dans le cadre de l'économie domestique (comme le tissage, la production du pain, etc.) ; mais qui avaient une existence propre et qui travaillaient pour satisfaire les besoins de toute la population ; c'est pourquoi on appelait ces artisans *démio-ergoi* (plus tard, *démiurgoi*), c'est-à-dire travaillant pour le peuple. Ces métiers étaient ceux :

1° du *potier* (*kerameus*), très important, étant donné le rôle, dans les usages antiques, de l'argile qui servait là où nous employons aujourd'hui la faïence et la porcelaine ou le verre ; à l'époque achéenne, le tour du potier était déjà depuis longtemps connu et les ustensiles d'argile présentaient, au point de vue de la forme, beaucoup de variété et une grande perfection (nous en parlerons plus loin, au point de vue artistique) ;

2° du *charpentier* (*tektón* ; le chef des charpentiers- *architektón*, d'où, à tort, le latin *architectus*) ; d'ailleurs, étant donné l'art de la construction à cette époque, le charpentier était à la fois et maçon et menuisier ;

3° du *forgeron* (*chalkeus*, de *chalkos*, le bronze — on n'employait pas encore le fer), qui était à la fois armurier et orfèvre ; il est intéressant de rapprocher de ceci la description que donne Homère de l'atelier du forgeron idéal — le



Dieu Hephaïstos (Ili., XVIII, 369) ; il est curieux de voir aussi, dans cette description, quels espoirs audacieux on fondait déjà alors sur ce métier, ancêtre de la mécanique actuelle ; ce n'est pas pour rien qu'il était le seul métier qui eût un Dieu spécial pour le représenter.

4^o du *peaussier* (*skytotémos*). A la vérité, ce métier entrait en partie dans le cadre de l'économie domestique ; mais il y avait des spécialistes, comme ce Tychios d'Hylé, auquel Ajax le Télamonien avait commandé son gigantesque bouclier de cuir (Ili. VII, 220).

Nous trouvons enfin les germes de l'économie *mondiale* dans les éléments de *commerce* et de *piraterie* maritime que nous rencontrons à cette époque. En effet, quelque étrange que cela paraisse, ces deux choses doivent ici être rapprochées, d'abord parce que c'étaient les mêmes hommes qui s'y livraient (prêktères- « gagneurs » voir Od. VIII, 161) ; ensuite, parce que toutes deux avaient, au point de vue économique, la même fonction d'amener les produits d'au delà des mers au sein de l'économie domestique ou urbaine. La différence entre les deux est une différence morale ; nous y reviendrons plus loin.

La guerre aussi n'était qu'une extension de la piraterie ; on la faisait, à cette époque, non pour accroître ses possessions, mais en vue du butin ; elle se distinguait de la piraterie en ce que toute la population y prenait part et que, par conséquent, on prêtait plus d'attention à l'élément moral (voir plus loin).

C'est par le commerce maritime, par la piraterie et par la guerre que la Grèce se procurait les matériaux et les produits qu'elle ne possédait pas elle-même (l'or, le bronze, le pourpre) ; parmi les peuples dont les navires abordaient en Grèce, on nous mentionne les Phéniciens (voir surtout Od., XV, 403).

L'économie urbaine et l'économie mondiale, dans les conditions normales, se décomposaient en deux actes distincts : la *vente* et l'*achat* ; dans ces deux cas se posait la question : avec quoi acheter, contre quoi vendre ? Nous devons ici distinguer deux degrés. Au premier, on admet-



tait que le vendeur vendait pour se procurer ce dont il avait besoin et que l'acheteur payait avec ce dont il n'avait pas besoin : la vente et l'achat se réduisaient à un simple *échange*. Au second degré, le développement de l'industrie et du commerce amenèrent à choisir une unité particulière d'échange, *la monnaie*, dans le sens large du terme ; ce n'était pourtant pas à cette époque de la monnaie métallique, mais des têtes de bétail, pour les sommes importantes, des vaches, pour les plus minimes, des brebis. La valeur des choses se déterminait en nombre de têtes : l'armure de cuivre de Diomède valait neuf têtes de vaches, l'armure d'or de Glaucos en valait cent (Ili. VI, 236). Nous trouvons une évolution semblable chez d'autres peuples, et le mot latin *pecunia* a conservé jusqu'aux temps les plus récents, le souvenir qu'à l'origine le *pecus* servait de monnaie.

Ce que nous avons dit jusqu'à présent précise aussi, en grande partie, la *division en classes* de la population de cette époque. Bien que n'ayant pas, à ce sujet, de renseignements complets, nous pensons, néanmoins, d'après ce qui nous est connu, et par analogie avec les époques ultérieures, pouvoir établir ce qui suit. Appartenaient sans aucun doute à la première classe les *anaktes*, ces puissants propriétaires terriens dont la vie de famille a été décrite plus haut. A la guerre, dans les affaires de l'Etat et dans la vie sociale, ils occupaient le premier rang. A leur suite venaient les petits propriétaires *paysans*, dépendant, en réalité, des anaktes, les *bergers* propriétaires qui possédaient des pâturages dans la montagne, les *pêcheurs* du littoral, puis les *artisans* et les *marchands*, dans la mesure où les premiers ne se confondaient pas avec les paysans. Enfin les manœuvres, ou *thêtes*, n'ayant pas de domicile propre et travaillant à gages. Achille dit que la vie de ces derniers était la plus lamentable de toutes (Ili. XXIV, 531 et Od. XI, 489) ; les esclaves eux-mêmes vivaient mieux. En effet, pour les Grecs, le domicile était la première condition d'une vie supportable ; et nous comprenons sans peine que Eumée, bien qu'esclave, regardait de haut l'ouvrier libre sans feu ni lieu, engagé à la journée pour un morceau de pain et ne sachant pas où il coucherait le lendemain.



Il faut noter l'absence complète, dans ce tableau, des prêtres, grande différence avec ce qui se passe dans les civilisations orientales. Mais nous en parlerons plus loin.

La *vie sociale*. Dans la mesure où elle ne se confondait pas avec la vie économique et politique, où elle n'était pas liée à la vie familiale et ne dépendait pas d'événements fortuits insaisissables pour nous, la vie sociale se concentrait particulièrement en une manifestation typique pour la Grèce : les *jeux agonistiques*. Leur grand développement est atteint à la période suivante ; à la période achéenne, ils ne présentaient pas de caractère périodique, mais faisaient partie des cérémonies exceptionnelles, le plus souvent funéraires. La première place appartenait aux courses de chars, accessibles seulement aux anaktes ; ensuite venaient la course à pied, la lutte, le pugilat, le tir à l'arc, le lancement du javelot et du disque. A cette époque, les prix décernés aux vainqueurs avaient, comme aujourd'hui, une valeur matérielle, et non idéale (couronne de laurier, etc.) comme dans la chevaleresque période hellénique.

III

L'ÉTAT. — Sous l'aspect le plus ancien où il nous est connu, l'Etat peut être défini comme une monarchie aristocratique, héréditaire de mâle en mâle, reposant sur un lien de sang.

I. Le *roi (basileus)* était à un triple point de vue chef de la communauté : 1° au point de vue *religieux* comme la représentant devant les dieux et offrant en son nom les sacrifices rituels (voir plus loin) ; en cette qualité, il se considérait volontiers comme descendant de Zeus, roi des Dieux (comme *diogenès basileus*).

2° Au point de vue *judiciaire*, en tant que juge suprême, appelé à trancher des différends entre les anaktes lorsque le recours en conseil des parents était resté sans résultat.

Tout est loin d'être clair pour nous, ici. On rencontre dans l'Odysée ces attributions judiciaires du roi, mais on ne les trouve pas dans l'Illiade, plus ancienne : là ce n'est pas le roi, mais le Conseil des Anciens (c'est-à-dire, des anaktes) qui tranche les procès, et



celui à l'avis duquel les autres se rangent reçoit une récompense offerte vraisemblablement par les plaideurs. Faut-il admettre que le droit de juger appartenant, à l'origine, aux anaktes, passa, avec le temps, au roi ? Nous supposerions volontiers le contraire.

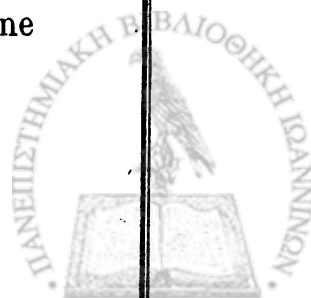
Il faut remarquer le caractère purement laïque de ce jugement achéen. Le serment des parties fait défaut, la cause se juge sur les dépositions des témoins et d'après la conviction des juges.

Le droit est toujours à la base du jugement. A l'époque achéenne, il ne faisait pas encore l'objet d'une législation ; nous sommes en face d'un droit dit coutumier, non écrit, vivant dans la conscience juridique du peuple et spécialement des anaktes. Il avait dû subir une évolution sérieuse avant d'être tel que nous le présente la période achéenne. Alors, en cas de meurtre d'un citoyen, le meurtrier devait payer une amende (*poïné*) d'accord avec les parents, et ce n'est que si ceux-ci ne tombaient pas d'accord qu'il devait être banni. C'est une déformation curieuse du droit plus ancien et de la dette de sang, dont l'Erinnye était gardienne.

3° au point de vue *militaire*, comme chef de l'armée communale, rassemblée par *gené* et par tribus et qui mène sous son commandement la guerre offensive et défensive.

Le roi n'avait pas d'autres droits sur ses sujets que l'anakte qui était maître absolu dans sa maison. Le roi, en outre, ne les appelait pas sujets, mais « compagnons » (*hetairoi*), nom qui s'est maintenu chez les Grecs à l'époque historique de la monarchie (voir plus loin, IV^e partie, sect. A. du Chap. I). Cette égalité relative constitue une nouvelle différence entre la Grèce et l'Orient, où le sujet était l'esclave de son roi qui pouvait agir avec lui selon son bon plaisir.

Le signe distinctif du roi était un bâton (*sképtron*) avec l'oiseau de Zeus, l'aigle, sur le pommeau, et un vêtement plus somptueux, non de pourpre (comme plus tard) mais de couleur verte. Les prérogatives matérielles étaient : 1° un palais avec une enceinte et des terres données au roi comme tel par la communauté (genre de propriété domaniale) ; 2° les prestations des plaideurs ; 3° la meilleure part du butin de guerre. De son côté, le roi devait se montrer digne



de sa charge par son intelligence et son courage (voir Ili. XII, 310) ; le déclin de ces qualités était un motif de déchéance de la puissance royale.

Le bâton d'où provient, comme l'indique le mot grec, notre sceptre, était, au début, l'outil, puis il devint le symbole de la puissance judiciaire. Chaque anakte le portait ; mais celui du roi était plus riche, et orné d'une façon spéciale.

II. Le deuxième organe de l'autorité était le Conseil du roi, *boulé* composé des anciens (*gerontes*), c'est-à-dire des anaktes. C'était dans son sein que le roi examinait toutes les propositions faites à l'Assemblée du peuple. Il participait à tous les actes dans lesquels le roi agissait comme représentant de la communauté. Cette limitation, morale à l'origine, semble-t-il, devint ensuite une limitation de droit.

1. Comme il était de règle dans chaque sacrifice d'offrir aux assistants, des morceaux de chair de l'animal sacrifié, on invitait au sacrifice que le roi faisait au nom de la communauté les premiers habitants de la ville, c'est-à-dire les membres du conseil.

2. La conception grecque du droit n'a jamais admis le juge unique ; aussi le roi juge devait-il être entouré d'« assesseurs » (*parhedroi*), c'est-à-dire à nouveau des membres du Conseil.

3. De même, la conduite de la guerre nécessitait l'examen constant des opérations militaires, c'est-à-dire des sessions aussi fréquentes que possible du Conseil de Guerre. Ce conseil était, le plus souvent, le même Conseil royal des anciens ou des anaktes.

Le roi réunissait son Conseil, en temps de guerre, dans sa tente ; en temps de paix, soit sur la place devant le palais, soit dans une salle particulière de celui-ci (cf. la salle dite du trône dans le Palais du roi Minos à Nosos).

III. Le troisième organe de l'autorité était l'Assemblée populaire ou agora, qui se réunissait sur une place de la ville (nommée aussi agora). Sa composition précise nous est inconnue ; mais, par analogie, nous sommes amenés à penser qu'elle comprenait tous les gens libres ayant un domicile



fixe. Sa compétence non plus ne nous est pas connue en détail ; en tout cas, elle devait être convoquée non seulement pour déclarer la guerre, mais pour toutes les opérations militaires importantes (voir Ili. II, par ex. pour le passage de la guerre de siège au combat décisif). Pouvaient prendre la parole dans l'Assemblée populaire non seulement le roi et les anaktes, mais aussi n'importe quel citoyen.

Le peuple était convoqué à l'Assemblée populaire par les hérauts (*kérykes*) du roi « aux voix sonores » ; ils confiaient à celui qui prenait la parole le sceptre royal, symbole d'inviolabilité, pendant le temps de son discours et pour témoigner qu'on devait l'écouter. Ces hérauts étaient des personnages privilégiés, dont nous parlerons plus loin ; leur dieu était Hermès, héraut céleste, et ils portaient son symbole, le caducée avec les serpents (aujourd'hui symbole du commerce.) qui les rendaient inviolables. Leur charge était héréditaire.

IV

LES USAGES INTERNATIONAUX. — En principe, hors des frontières de la communauté, commençait, pour les citoyens, l'état de guerre : « étranger » (*echthros*) était synonyme d'« ennemi ». En pratique, ce principe était tempéré par les coutumes suivantes qui, sous le couvert de la religion, avaient reçu force juridique.

1. La personne du *héraut* était sacrée partout où régnaient les mœurs grecques ; en sa compagnie, n'importe quel Grec pouvait voyager partout sans danger.

2. *Le droit d'hospitalité* (*xenia*) était une institution caractéristique de la Grèce. Il avait pour base un pacte conclu entre deux citoyens de communauté différente et leur garantissant réciproquement accueil et protection. Ce droit d'hospitalité était héréditaire (voir Ili. VI, 119). Avec le temps, cette institution donna naissance à celle de la *proxénie*, c'est-à-dire un pacte d'hospitalité entre un citoyen de la ville A. et tous ceux de la ville B., en vertu duquel tout citoyen de la ville B. pouvait, si besoin était, trouver accueil et protection chez le citoyen de la ville A. ; celui-ci, en échange



jouissait de certains droits honorifiques, y compris celui d'aller habiter dans la ville B. (institution un peu analogue aux consulats modernes).

3. Indépendamment de cela, tout étranger pouvait garantir sa sécurité en se plaçant sous la protection de « Zeus des suppliants », *Zeus hikesios*. La forme la plus efficace de cette *supplication* consistait à tomber, avec une branche verte à la main, aux pieds de l'autel de Zeus ou d'un autre dieu ; s'il n'y avait pas d'autel à proximité, l'étranger devait toucher de la main les genoux, les mains ou le menton du personnage dont il implorait la protection.

4. Enfin, il pouvait exister des *accords* entre des cités entières, garantissant la sécurité à leurs citoyens et, aux cités elles-mêmes, si elles le désiraient, une aide réciproque en cas de guerre. L'accord était scellé par un serrement de mains réciproque, par des aspersion solennelles (*spondai-* d'où le nom même de cet accord) et l'invocation de Zeus gardien des traités (voir la description, Ili. III, 245). L'existence du traité avait, pour conséquence, que les cités qui l'avaient conclu communiquaient entre elles sans l'intermédiaire des hérauts.

Telles sont les modestes origines du droit international futur. Le reste était régi par le droit de la *guerre*.

On distingue dans la guerre de cette époque les opérations suivantes : A) Les *combats*. Au premier rang combattaient les anaktes, comme étant les seuls à posséder des chevaux ; toutefois — et ceci est caractéristique de cette époque — ils ne combattaient pas à cheval, mais sur des chars attelés de deux chevaux chaque guerrier ayant à ses côtés un aurige, lui aussi de haute naissance. Au fort de la bataille pourtant, ils descendaient du char. Les armes défensives étaient le casque et le grand bouclier mycénien, attaché au cou par des courroies et protégeant tout le corps. Les armes offensives étaient la lance et le glaive (l'arc n'était employé par les guerriers d'alors que pour la chasse). Le reste des troupes, les fantassins, soutenaient de leurs masses l'assaut des anaktes ; B) Les *embuscades*, auxquelles ne prenaient part que des gens spécialement choisis pour cela ; C) Les *incursions* ; elles avaient lieu en vue du butin, notamment pour nourrir les troupes. Les incursions par mer étaient particulièrement dangereuses, car elles étaient imprévues, et il n'était pas possible de poursuivre les pillards.



Comme seules les côtes étaient exposées à ces invasions, on avait coutume de construire les villes importantes à quelque distance de la mer (Mycènes, Troie, Athènes, etc.) ; D) Les *sièges* des villes fortifiées. Tout l'avantage était du côté des assiégés, car on ne connaissait pas de procédés pour détruire les murs. Quand ils avaient de l'eau et des approvisionnements, les assiégés pouvaient tenir très longtemps. Il est vrai que, d'un autre côté, par suite de l'imperfection de la technique de construction, les murs ne pouvaient pas être verticaux, (ainsi le laisse supposer Homère, et les fouilles de Troie l'ont confirmé), en survenant à l'improviste, on pouvait escalader ces murs. D'après la légende, Troie resta assiégée dix ans, et ne fut prise que par ruse.

Il convient de noter, ici aussi, le caractère laïque de la conduite de la guerre. Certes, la victoire était accordée par Zeus, de qui on l'avait implorée ; mais l'époque achéenne n'a pas connu cette sollicitation craintive d'une autorisation divine pour chaque action, qui entrava tellement la tactique militaire à l'époque historique.

Rien ne limitait le bon plaisir du vainqueur ; les villes étaient détruites, la population mâle exterminée, les femmes et tous les biens des vaincus pris comme butin. La coutume, toutefois, commandait : 1° d'épargner les lieux sacrés ; 2° de ne pas s'opposer à l'ensevelissement des vaincus tombés au cours de la bataille.

V

LA CONSCIENCE MORALE. — Tout le domaine de la vie des Achéens étudié dans le présent chapitre est soumis, comme nous l'avons dit plus haut, à l'idéal du bien. Cet idéal, au degré le plus bas de l'égoïsme personnel, se manifeste par la lutte pour l'existence et pour le pouvoir : le bien coïncide avec l'*utilité* personnelle. On considère alors comme la plus grande qualité pour l'individu celle qui lui confère le plus facilement et le plus pleinement cette utilité. C'est l'*arété* dans son premier sens — qui signifie force, adresse, courage, esprit pratique (sans en exclure la ruse) et aussi la beauté, l'affabilité, etc., en tant que ces qualités peuvent servir à un homme pour se distinguer d'entre les autres. Dans tout cela, on ne peut encore parler de morale.

Mais déjà, à ce degré, la tendance au profit personnel se heurte souvent à une tendance qui lui est opposée : le sacrifice de l'intérêt personnel au profit de l'intérêt d'un



autre individu, en vertu d'un *devoir moral*. On peut se demander quelle est la « sanction » de ce devoir moral, en vertu de laquelle nous l'accomplissons.

Au début, il n'en existait aucune ; l'homme agissait moralement au nom d'une voix impérative de sa conscience, (ce que Kant appelle « l'impératif catégorique »). Cela s'explique en partie par le fait que l'homme, à ce premier stade, ne se considère pas encore comme un individu détaché (conscience ontologique), mais qu'il a la sensation de constituer une seule unité avec ses père et grand-père, ses fils et petits-fils (conscience phylonomique). L'impératif catégorique coïncide, ici, avec les devoirs du sang, mais il n'en est pas ainsi partout.

A mesure que sa conscience s'éveille, l'homme se demande forcément « au nom de quoi je sacrifie mon intérêt » et il se répond inévitablement « au nom d'un intérêt plus élevé, c'est-à-dire du bonheur » (eudaimonia). De la morale impérative on passe à la morale *eudémonique*.

Ce bonheur, l'homme le conçoit ou bien ici-bas, sur terre, ou bien après la mort ; dans le premier cas, c'est *l'eudémonisme biologique*, dans le second, *l'eudémonisme eschatologique*. Le dernier, par sa nature, a toujours un caractère religieux ; mais toute religion ne compte pas au nombre de ses dogmes l'eudémonisme eschatologique, et précisément, celui-ci n'existait pas, comme nous le verrons, dans la religion de la période achéenne. D'ailleurs, l'époque homérique était sensible, elle aussi, à l'idée d'une récompense au-delà de la mort — la récompense de la *gloire* — et c'était par la poésie que s'acquerrait cette gloire. « Les Dieux eux-mêmes ont fait ces choses et voulu la mort de tant de guerriers, afin qu'on les chantât dans les jours futurs » dit Alkinoos dans l'*Odyssée* (VIII, 479). C'est un trait caractéristique pour toute l'antiquité : la gloire est la plus haute récompense ; l'oubli, le plus dur châtement.

L'eudémonisme biologique, lui, peut être religieux, mais peut également ne pas présenter ce caractère.

L'eudémonisme biologique *religieux* consiste à admettre le dogme d'après lequel Dieu récompensera l'homme pour



sa conduite morale en lui accordant le bonheur sur terre (point de vue de l'antique Israël). Pour que ce dogme puisse prendre naissance, il faut, tout d'abord, que Dieu lui-même soit reconnu comme une puissance morale, conception qui n'existe pas encore à l'époque dont nous parlons. Dieu récompense les hommes pour le respect qu'ils lui témoignent (c'est-à-dire pour leur piété, voir Ili. XXII, 168) et les punit pour les offenses qui lui sont faites, à lui personnellement, mais non pour la conduite morale ou immorale en général.

L'eudémonisme biologique *non religieux*, peut, à son tour, obéir à deux mobiles : personnel ou social.

La sanction *personnelle* est la conviction que la morale est la santé de l'âme et sert par elle-même de récompense à l'homme moral. C'est le point de vue de la *morale autonome*, l'immortel mérite de cette théorie revient à Platon. L'époque achéenne est encore bien loin d'une pareille conception.

La sanction *sociale* dit : agis selon la morale pour acquérir l'estime de tes semblables. Telle est, précisément, la morale de l'époque dont nous parlons ici (par ex. Ili. IX, 257). Du point de vue théorique, elle est insuffisante (il faut voir la brillante critique qu'en donne Platon, au début du Livre II de sa République, en même temps que la critique des autres sanctions), mais, pratiquement, elle a rendu à l'homme bien des services dans son éducation morale.

Ainsi, nous pouvons dire que la morale de la période achéenne, en tant qu'elle n'était pas purement impérative, se réduit à un eudémonisme biologique non religieux, avec des sanctions sociales.

Toutes les sanctions (et, dans le cas présent, les sanctions sociales) créent une série d'*exigences morales* dont l'exécution est la condition nécessaire pour atteindre l'eudémonisme correspondant (dans le cas présent, l'estime générale). Ces exigences sont inéluctablement, et positives et négatives. Selon la prédominance de tel ou tel de ces caractères, nous distinguons une morale (plus spécialement) positive ou négative. A ces deux tendances de la conduite morale correspondent deux idéals qui précisent mieux l'idéal du bien



dont il est parlé plus haut. L'idéal de la *morale positive* — *arété* — qui passe au fur et à mesure du développement de la culture morale, de la notion de « qualité supérieure » à celle de « vertu » (*action de faire le bien*) ; son arme est l'action ; elle se manifeste, dans les cas particuliers, par un haut fait (*Kathortôma*) ; c'est l'idéal antique, commun à toutes les époques.

L'idéal de la *morale négative* est l'innocence, le moyen d'y parvenir, l'abstinence ; elle consiste dans les cas particuliers, à éviter les fautes ou les péchés (*hamartéma*) ; c'est l'idéal antique des Phariséens (au sens objectif du mot).

Le principe de rivalité (« agonistique »), tellement caractéristique pour l'antiquité, a contribué à donner à sa morale une direction positive, poussant chaque individu à réaliser la perfection dans l'un ou l'autre sens de l'*arété*. Les exigences morales qui entrent ici en jeu ont défini les *obligations* de l'individu envers les dieux, la famille, les domestiques, les concitoyens et les hôtes — obligations diverses dans les divers cas.

Toute obligation morale suppose plus ou moins la faculté, pour l'homme, de la remplir ou de ne la pas remplir, c'est-à-dire, une plus ou moins grande *liberté de sa volonté*. A la théorie de la volonté libre s'oppose celle d'après laquelle la volonté est *dépendante*, dépendance qui peut être intérieure ou extérieure. Nous appelons *fatalisme* la théorie de la dépendance extérieure de l'âme (« quoi que tu fasses, si tu es appelé à tuer ton père, tu le tueras » — par qui es-tu appelé ? par le destin, *fatum*, *Moirá*). La théorie de la dépendance intérieure se nomme *déterminisme* ; (tu ne peux rien par toi-même, puisque ta volonté est l'effet nécessaire de causes indépendantes de toi). Le fatalisme peut être inconditionnel (exemple donné) ou conditionnel (« si tu engendres un fils, il te tuera, — mais tu peux ne pas l'engendrer »). Le déterminisme, lui aussi, est de deux sortes : il peut être *religieux* (« ma volonté est l'effet d'un esprit bon ou mauvais incarné en moi ») ; à son degré supérieur, cette conception donne naissance à l'enseignement du christianisme au sujet de la grâce divine) ; ou il peut être *naturel* (« ma volonté



est le produit des données naturelles de mon caractère et des circonstances extérieures »).

Dès les premiers temps de la période achéenne, on reconnaît, en principe, la liberté de la volonté humaine, et, par conséquent, la responsabilité de l'individu dans sa conduite. Pourtant, on n'apprécie pas assez sa valeur morale et la sentence qui juge un acte accompli ne se place pas au point de vue de la mauvaise volonté par laquelle cet acte a été accompli, mais au point de vue de faits extérieurs. C'est ainsi que le meurtre, dans n'importe quel cas, exigeait une vengeance, même si ce meurtre avait été commis tout-à-fait par hasard, ou d'une manière inconsciente (Ili. XXIII, 85).

Mais, à côté de cette conception progressiste, à qui l'avenir appartenait nous trouvons d'autres éléments et d'autres survivances. Nous trouvons le *fatalisme*, soit trouble, dans sa forme inconditionnelle (Ili. VI, 486), soit clair et précis dans sa forme conditionnelle (Od. I, 32, passage très important). Sous cette dernière forme surtout, il est intéressant, car c'est sur lui que se fonde la science des *devins*, si importante dans la vie antique et qui consistait à connaître les moyens de conjurer le mauvais sort. Nous trouvons ensuite le *déterminisme*, comme élément servant à atténuer la responsabilité humaine, et précisément sous sa forme religieuse. L'homme avait remarqué que la passion l'obligeait parfois à agir contre sa volonté et contre ses intérêts ; dans cette force indépendante de lui et qui lui était imposée, il voyait l'esprit du mal, *Atê* (cf. la curieuse parabole à ce sujet, Ili. XIX, 90), le péché incarné.

Mais tous ces éléments secondaires limitaient plus ou moins le principe de la liberté de la volonté humaine sans l'abolir ; il restait en vigueur, comme la base principale de la perfection de l'homme, et, par conséquent, du progrès de la civilisation.

Il nous reste encore à nous demander quelle *valeur* l'homme de la période achéenne attachait à la vie. Il y a, d'une façon générale, une double réponse à cette question : positive ou négative. Nous appelons la première *optimiste*, la



seconde *pessimiste*. Le pessimisme peut être absolu ou relatif ; ce dernier consiste à faire peu de cas de la vie terrestre en comparaison de celle qui nous attend après la mort, et il est parfaitement compatible avec une appréciation très positive de la vie terrestre. A la période achéenne, le pessimisme relatif n'existe pas.

De quelle façon, l'homme de la période achéenne tranchait-il cette question ? D'une façon étrange et contradictoire : en théorie, il est pessimiste, en pratique, optimiste.

Et pourtant, cette attitude est naturelle. La réponse théorique (*pessimiste*) est donnée lorsque l'homme jusque-là agissant, s'arrête et considère le cours de sa vie. Il voit ce qui est le plus clair : autour de lui, les infortunes ; devant lui, la vieillesse et la mort ; il ne voit pas la force de sa propre âme qui lui a été donnée pour lutter contre les malheurs, la joie secrète de la vie dont on ne prend conscience qu'à l'approche d'une mort violente, et les liens mystérieux traditionnels qui nous unissent à nos enfants et qui, par là, triomphent de la vieillesse et de la mort. Sous l'influence de cette illusion, on décide que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue (parole de Zeus, Ili. XVII, 446 ; parabole des deux cuves Ili. XXIV 525ss.). Mais, en pratique, ce sont précisément ces forces inconscientes qui entrent en action en nous incitant à l'effort et à la création, en nous faisant trouver une satisfaction dans cette activité et en ne nous permettant pas de renoncer à la vie sans avoir lutté jusqu'au bout. Et, en effet, on ne rencontre presque pas de suicides chez Homère : l'homme homérique se décide parfois à mettre fin à ses jours à la suite d'un crime terrible (Epicaste, Od. XI 277) ou d'une douleur cruelle (Achille, Ili. XVIII, 32) mais jamais par dégoût de la vie, c'est-à-dire en méconnaissant les valeurs de celle-ci, à la suite d'un appauvrissement ou d'un affaiblissement de l'organisme.

Dans la période achéenne, voici quelles étaient ces valeurs : le sentiment même de la vie et la conception de la « chère » lumière ; la santé, la force et la beauté ; l'esprit et la force de la volonté ; le mariage et les enfants (ceci est une condition indispensable du bonheur à toute époque saine et indi-



que à quel point elle l'est) ; l'estime de l'entourage ; l'aisance, l'hospitalité et les bons rapports avec les hôtes, égayés par les repas et les chants, (Od. IX, I) ; les récits évoquant le passé et les pays lointains, etc. Tels étaient les avantages de l'existence, d'autant plus estimés que l'homme était plus sain. Et les hommes débordaient de tant de vie que cette exubérance — concentrée dans les poèmes d'Homère — a nourri les siècles suivants.



CHAPITRE II

LA SCIENCE

La science est la vérité telle qu'elle se reflète dans l'esprit humain. Si la recherche de la vérité est le seul but que se propose le travail scientifique, nous avons affaire à la *science pure (epistêmê)* ; si ce but est subordonné à un autre, l'intérêt matériel à atteindre — nous parlons de *science appliquée (technê)*. Nombreux sont les peuples de l'antiquité qui, à un degré plus ou moindre, s'adonnèrent aux sciences appliquées ; mais quant à l'étude de la science pure, nous ne la trouvons que chez les Grecs et chez les peuples qui empruntèrent à la Grèce sa civilisation.

Il faut savoir qu'il ne peut y avoir progrès, même dans les sciences appliquées, que dans la mesure où l'on aspire à la science pure : c'est dans le domaine de celle-ci que l'on fait des « découvertes » desquelles découlent, dans les différentes branches des sciences appliquées, les « inventions » pratiques. C'est ainsi que, de nos jours, la science de l'électricité occupe une des premières places ; mais, naturellement, personne ne pouvait attendre cela de cette force — tout juste bonne à amuser les enfants — que l'on produit en frottant un morceau d'ambre (*êlektron*). La découverte de l'électricité fut l'œuvre de la science pure, en dehors de toute considération utilitaire. Cet exemple est instructif. « La science est une riche fiancée très tentante pour les prétendants à tendances pratiques ; mais c'est en même temps une fiancée fière qui exige d'être aimée pour elle-même, non pour sa dot ».

I. A l'époque achéenne, la science appliquée était, sans doute, assez développée, à en juger par l'existence de l'agriculture, de l'élevage, des divers métiers, de la navigation, etc. Nous savons fort peu à ce sujet. Nous indiquerons quelques faits qui s'y rapportent et qui sont intéressants aussi au point de vue du développement ultérieur de la science pure.



1. *L'élevage* comprenait la recherche des herbes et des plantes utiles pour nourrir le bétail. Ces plantes s'appelaient en grec *botanai* (de *boton*, « bétail ») ; la science appliquée consacrée à cette étude est devenue une des deux racines de la botanique.

2. *L'art de la divination* dans la religion de Zeus, en tant qu'il se basait sur l'interprétation du vol et des cris des oiseaux, obligeait les hommes à observer attentivement la vie de ceux-ci (Eschyle *Prom.* 488) ; cela donna une impulsion au développement de l'ornithologie, le premier en date des embranchements de la zoologie.

3. De même l'art de la divination, par les entrailles d'animaux sacrifiés, inspira aux hommes de l'intérêt pour l'anatomie, qui devint, plus tard, le fondement de la médecine.

4. *L'agriculture*, divisant la terre en propriétés particulières, devait donner naissance à la science de mesurer la terre, c'est-à-dire à la géométrie ; on suppose, il est vrai, que les timides essais indépendants dans ce sens, à l'époque achéenne, furent refoulés au second plan par la technique plus perfectionnée des Egyptiens, technique qui reposait sur une expérience millénaire. Mais ceci n'eut lieu qu'à l'époque suivante.

C'est également l'agriculture — dans la mesure où elle s'occupe de la culture des fruits, des graminées et d'arbres déterminés — qui contribua à susciter de l'intérêt pour la botanique. Mais, étant donné que les objets de cette science étaient restreints, ce concours, dans le domaine de la botanique systématique, ne pouvait être important.

5. La *navigation* dirigeait les regards de l'homme vers le ciel. La course du soleil servit à déterminer les quatre directions essentielles. Le ciel clair de la nuit apprit à distinguer des autres étoiles la Grande Ourse qui occupe toujours la même place, ou presque, et qui ne s'enfonce pas dans la mer. La place que cette constellation occupait dans le ciel fut appelée conformément (*arktos* « Ours », « nord » d'où « arctique ») ; c'est sur elle que les navigateurs se guidaient pour diriger leurs navires à travers la mer. Cependant, comme on ne pouvait pas être sûr que le ciel serait pur, et



comme lorsqu'il était nuageux, le pilote n'ayant pas de boussole, se trouvait dans une situation sans issue (cf. Horace, ode II, 16), on préférait toujours naviguer en vue des côtes. Plus tard, on remarqua que le lever et le coucher des constellations — le soir et le matin — reviennent toujours aux mêmes époques de l'année. Les agriculteurs utilisèrent cette connaissance pour fixer l'époque des travaux des champs et établir un calendrier primitif qu'Hésiode a tracé plus tard.

On nota aussi la régularité des mouvements de la lune et ses phases, ce qui donna lieu à la coutume de fêter la nouvelle lune et de compter d'après elle les jours. Parmi les planètes l'attention se porta sur l'étoile du soir (*Hesperos*) et celle du matin (*Phosphoros*) ; plus tard seulement on découvrit que c'était une seule et même planète.

C'est encore la navigation, grâce aux conditions exceptionnellement avantageuses qu'offraient les mers grecques qui éveilla l'intérêt pour des pays lointains — intérêt qui n'existe pas dans les civilisations des autres peuples de l'antiquité —, et qui jeta ainsi les premières bases de la *géographie*. Certes, à l'époque, les résultats de la science géographique — résultats condensés dans le récit des voyages des Argonautes et d'Ulysse — étaient assez fantaisistes ; néanmoins, eux aussi apportèrent leur contribution à la science en piquant la curiosité des générations postérieures et en les poussant à se mettre à la recherche des contrées fabuleuses chantées par les poètes.

6. La science la plus indépendante, dès ses débuts, fut la *médecine*, ou art de soigner ; elle est la seule à posséder ses savants propres, les médecins « Asclépiadès », qui, dans la division par caste, étaient rangés au nombre des artisans ce qui d'ailleurs, n'empêchait pas de les placer très haut (cf. les vers célèbres parmi les médecins, de l'Ili. XI, 514). La condition principale, pour être médecin, était de connaître les herbes salutaires, dont la chirurgie même ne pouvait se passer. Ainsi se développa la pharmacopée, deuxième branche importante de la botanique (voir ci-dessus, 1, p. 56).

On remarque avec étonnement le caractère purement laïque de cette médecine grecque de l'antiquité, c'est-à-dire



l'absence de tout élément de magie : pour tant de blessures, mentionnées par l'Iliade, pas une conjuration, pas un traitement qui n'ait un caractère exclusivement rationnel (cf. notamment Ili. IV, 213) ; les fils d'Asclépios (Esculape), le dieu médecin des Achéens eux-mêmes, n'emploient que les « bienfaisantes herbes ». On ne rencontre une formule de charme que dans un passage relativement récent de l'Odyssée (XIX, 457), résultat de la socratisation survenue également dans la médecine à l'époque suivante.

Chez nous, toute civilisation intellectuelle suppose qu'on sait lire et écrire. Ces connaissances existaient-elles à l'époque achéenne ? La question a été discutée, tant que nous n'avons eu, pour y répondre, que le témoignage d'Homère (notamment, Ili. VI, 168) ; à l'heure actuelle, le problème est définitivement résolu par l'affirmative : dans le Palais de Minos, à Cnosos, on a découvert une quantité de tablettes d'argile couvertes de signes. L'examen attentif de ces derniers a montré qu'il s'agit ici de deux systèmes d'écriture, un plus ancien et un relativement nouveau ; mais, jusqu'à présent, on n'est pas parvenu à les déchiffrer. La répétition de certains signes permet de penser que c'étaient des chiffres et, en ce cas, cette « bibliothèque du roi Minos » aurait contenu l'énumération de ses trésors. Mais, jusqu'à présent, tout ceci n'est qu'hypothèse.

II. Il nous est encore plus difficile de parler de la *science pure* dans la période achéenne. La poésie homérique ne s'y intéresse guère, mais la laisse toutefois supposer. Les sirènes attirent Ulysse par un moyen qui, comme on l'avait déjà remarqué dans l'antiquité, tenait compte du caractère de celui-ci en lui promettant de lui raconter les événements des âges reculés et tout ce qui se passe sur la terre nourricière (Od. XII, 184).

Le plus important est la conception qu'on se fait de l'univers. Le soleil, pour les Grecs, sort de la mer et, à son coucher, s'y enfonce. Ainsi (la logique, il est vrai, n'est pas ici très rigoureuse) la terre est une étendue entourée de toutes parts par le fleuve Océan, dont les vagues, dans leurs courses, reviennent à leur place primitive, d'où son nom de « cou-



lant en arrière ». Au delà de l'Océan, il y a aussi des terres, mais le soleil ne les éclaire plus. Là où le soleil s'élève et descend, l'Océan est naturellement coloré de rouge ; c'est la « mer rouge » de la légende. Les riverains, par suite de la proximité du soleil, sont, eux aussi, de la même couleur ; ce sont des Ethiopiens (*Aithi-opes* « au visage de feu »).

Le fait que le soleil, se couchant à l'Occident, se levait à l'Est intriguait particulièrement à cette époque. On l'expliquait alors en disant que le dieu-soleil (Hélios) parcourait pendant le jour le firmament céleste sur un char éclatant, et, la nuit, plongeait dans l'Océan, et effectuait dans une nacelle un voyage — invisible pour nous — de l'Occident à l'Orient. Le firmament lui-même repose sur des colonnes qui l'empêchent de tomber dans la mer ; à l'ouest, ces colonnes sont gardées par le géant Atlas (d'où, plus tard, le nom des monts Atlas, de l'Océan Atlantique et de nos Atlas astronomique et géographique). Le firmament est semé d'étoiles, au milieu desquelles Hélios se fraye un chemin ; parmi les étoiles, seule la Grande Ourse ne peut se plonger dans la vasque de l'Océan, ce qui a donné naissance au charmant mythe de Calliste ; les autres possèdent cette faculté... Le lecteur curieux pourra demander ici comment il se fait que les étoiles, malgré l'existence des colonnes qui les séparent de la mer, tournent et disparaissent dans celle-ci et par quel phénomène, disparaissant à l'ouest, elles réapparaissent à l'est. Ce sont, sans doute, justement des questions analogues qui amenèrent l'époque suivante à abandonner les hypothèses naïves ci-dessus mentionnées, pour les remplacer par d'autres plus rationnelles.



CHAPITRE III

L'ART

Au début, la tendance utilitaire l'emporte, aussi bien sur la vérité dans le domaine de la science que sur la beauté dans le domaine de l'art : les sciences appliquées dans l'une, les *arts appliqués* dans l'autre occupent le premier plan. Ceci s'observe dans les deux catégories principales de l'art.

I

A. ARTS PLASTIQUES. ARCHITECTURE. — Comme les temples, à l'époque achéenne, n'existaient pas (v. ci-dessous); l'architecture était purement laïque. Elle avait pour objet principal la construction et l'ornementation des *palais royaux*. Les fouilles des derniers temps ont mis à jour les ruines somptueuses de semblables palais (surtout à Troie, Mycènes, Tirynthe, Cnosos et Phaïstos) et nous ont fourni de précieuses illustrations aux descriptions d'Homère (notamment du palais d'Ulysse, dans la dernière partie du poème qui lui est consacré).

Dans les *palais*, construits en partie avec des blocs de pierre, en partie avec des briques séchées au soleil — l'architecture s'appliquait surtout à l'édification des grandes salles (*megaron*, voir plus haut). La lumière y pénétrait par la porte et à travers l'orifice ménagé au-dessus du foyer. On entrait par la cour, sur laquelle donnaient les deux murs longitudinaux de la salle avec leurs extrémités sur la façade.

Ces extrémités, pour plus de solidité, étaient revêtues de planches de bois, ce qui donna naissance à une forme importante de l'architecture antique : les *antes*. Il y avait,



entre les deux antes, un espace vide, ce qui rendait indispensable un soutien pour le plafond et le toit ; ainsi naquit la *colonne* (antique). La colonne achéenne avait ceci de remarquable qu'elle était plus étroite de la base et allait en s'évasant. Il faut expliquer cette particularité par le fait que le premier modèle de la maison avait été la caverne ; dans celle-ci, les orifices étaient plus étroits du haut, de sorte que les cloisons qui les séparaient (et qui devaient servir de modèles aux colonnes) allaient en s'élargissant à leur sommet. Sur les colonnes, les antes et les murs, reposait le plafond, grâce à un système de poutres se croisant à angle droit. Posée immédiatement sur les antes et les colonnes, la poutre transversale (appelée plus tard *architrave*) soutenait les extrémités des poutres longitudinales, dont les faces saillantes étaient travaillées et ornées en forme de ce qu'on a nommé plus tard *triglyphes*. On pouvait laisser vides les espaces rectangulaires entre les triglyphes (c'est-à-dire les *métopes*) ; dans ce cas, ils formaient de petites fenêtres ; si on les remplissait, les planches qui servaient à cela réclamaient une ornementation. Des exemples de décoration de métopes nous ont été conservés : ce sont deux palmettes horizontales, disposées l'une en face de l'autre.

La palmette horizontale, de même que la colonne amincie par le bas, sont en contradiction avec la *conception architecturale* habituelle de l'une et de l'autre ; elles nous montrent qu'à l'époque achéenne l'architecture grecque n'avait pas encore pris conscience d'elle-même.

Le second type architectural de la période achéenne est le *mausolée*, c'est-à-dire l'habitation non des vivants, mais des morts. Comme veiller sur les morts constituait un devoir religieux et que la religion est conservatrice, le mausolée de la période achéenne avait conservé la forme ronde, forme ancienne des habitations qui, dans la maison des vivants, avait fait place à la forme rectangulaire. Recouvert de terre, le mausolée, vu de l'extérieur, avait l'aspect d'un tertre ; un couloir de pierres (*dromos*), à travers le remblai de terre, y donnait accès. On entrait ensuite dans la pièce principale, couverte d'une coupole. Celle-ci, cependant, n'était pas une



coupole véritable (comme à l'époque romaine), mais une fausse coupole : elle n'était pas formée de pierres taillées verticalement selon une section conique, mais disposée le long de cercles horizontaux qui allaient en se rétrécissant progressivement. Le meilleur exemple en est le « trésor d'Atrée » à Mycènes.

B. La SCULPTURE se divise en statuaire et en sculpture des reliefs ; la première est un but à elle-même ; la seconde orne un fond qui lui est donné. D'après ce qui a été dit précédemment dans l'introduction, on comprend clairement pourquoi seule la seconde acquit un certain développement.

La *statuaire* n'avait pas alors d'objet parce que l'époque qui nous intéresse n'admettait pas plus les temples que les idoles des dieux ; on ne fabriquait pas de grandes statues, mais seulement des statuette, figurant toujours des femmes et ayant, à ce qu'il semble, un caractère cultuel. Nous pouvons les suivre durant un long laps de temps, depuis les grossières idoles d'argile, où la bouche n'est pas figurée, où les sourcils énormes, encerclent des yeux de hibou et s'infléchissent en angle aigu pour former une sorte de nez, jusqu'aux poupées élégantes, coquettement vêtues et de noble allure.

La sculpture des *reliefs* est plus intéressante pour nous et avec elle, la *glyptique* (c'est-à-dire l'art d'inciser des figures sous forme de cachet, de sorte que l'empreinte de cire donne ces figures en relief), intermédiaires toutes les deux entre la sculpture et la peinture. Elle avait atteint déjà une perfection remarquable dans la représentation des scènes de mœurs (processions, sièges de ville, chasse, etc...) avec, ici aussi, une prépondérance de l'élément laïque. Les animaux sont particulièrement bien représentés — d'une façon presque parfaite. Dans les essais de représentation du corps humain, et de ses mouvements, nous remarquons, outre une imperfection inévitable dans le tracé des figures mêmes, la tendance — apparemment non voulue, à l'exagération des mouvements. Un fait très remarquable c'est que, déjà à cette époque, on aimait à représenter les figures en relief non seulement sur un fond nu, mais sur un fond de paysage ou d'architecture. Plus tard, on y renonça. C'est ainsi que nous



avons maintenant des illustrations nettes des descriptions homériques, en particulier de la description classique du bouclier d'Achille (Ili. XVIII, 478 s.).

C. LA PEINTURE, dans les monuments qui nous ont été conservés, se divise en deux branches : la peinture de vases et la décoration murale. *La peinture de vases*, c'est-à-dire la décoration, monochrome le plus souvent, des vaiselles d'argile, ainsi que l'étude de leurs formes et de la technique de leur préparation constitue ce qu'on appelle la *céramique* (de *Keramos* « argile ») ; on en trouve des traces depuis les temps les plus reculés de la culture humaine. A l'origine, on enduisait d'argile, pour les rendre solides et imperméables, des corbeilles rondes faites de branches tressées ; tels étaient les seaux primitifs. Puis, on apprit à faire les mêmes récipients uniquement en argile ; souvent, le souvenir des branches d'arbre se conservait, et on les représentait en terre glaise (phénomène de « survivance artistique »). Ainsi naquit l'art de l'ornementation des vases. Ensuite, on inventa le tour du potier à l'aide duquel on parvint à donner aux vases une régularité mathématique dans la forme ; les motifs deviennent plus variés — on rencontre surtout la spirale, puis les plantes stylisées et les figures animales (le poulpe est particulièrement répandu à cette époque) et, enfin, l'homme.

La représentation de celui-ci, il est vrai, est encore très imparfaite (voir le vase mycénien « des guerriers ») ; des contours naïfs, de longues jambes disproportionnées, des mouvements anguleux. Néanmoins, on avait atteint alors un degré de culture beaucoup plus élevé que celui qui caractérise le début de la période suivante.

La *peinture murale* occupait une place encore supérieure ; les palais de Tirynthe et de Crète nous en ont conservé des exemples, avantage que nous n'avons pas dans les deux périodes suivantes. Sur le mur de chaux vive, on peignait, avec des couleurs délayées d'eau, toutes sortes de figures ; à mesure que la chaux séchait, par le processus de sa dessiccation, la couleur adhérait d'une façon durable au mur ; c'est la peinture murale *al fresco* (c'est-à-dire, sur un mur



« frais »). Le sujet des fresques, à cette époque, s'apparente à ceux que nous présente la sculpture décorative ; mais, soit parce que la technique de la peinture était plus libre, soit parce que les peintres appelés par les rois pour la décoration de leurs palais avaient plus de talent, toujours est-il que c'est dans les peintures murales que nous trouvons, pour l'époque, les meilleures représentations du corps humain. Le tracé des muscles des mains et des pieds est particulièrement bien rendu. Il est vrai que, ici aussi, nous rencontrons la même convention : dans la représentation du visage vu de profil, l'œil est figuré de face. Mais ce n'est que dans la période attique que la peinture se débarrassera d'une manière générale de cette convention.

II

ARTS MUSICAUX. — A l'origine de leur développement se place évidemment la choréa dont nous avons parlé plus haut. Nous la trouvons sous ses deux aspects différents qui, réunis, forment la double racine de la poésie antique, et, en général, de la poésie européenne : les chants *rituels* et les chants *des travailleurs*.

A. Le chant *rituel*, accompagné de danses, est un des actes au moyen desquels l'homme tente de se concilier le dieu ; son but originel est, par conséquent, l'intérêt. Il y a deux sortes de calcul, selon le degré de culture religieuse de ceux qui exécutent ces chants rituels. Au début, on avait vraisemblablement en vue l'action magique du rythme contenue dans la mélodie, dans le chant et dans le geste, et que chacun peut éprouver en soi. La choréa était une *incantation* par l'intermédiaire de laquelle l'homme se flattait de soumettre à sa volonté une divinité. A un stade plus élevé, cette conception dut sembler incompatible avec la force supérieure qu'on attribuait aux dieux ; on voulut alors gagner leur grâce en les servant avec zèle, et la choréa devint une *prière* ; pour se concilier la grâce du dieu, on cherchait à le réjouir par la choréa — en lui, c'était la beauté qui devait procurer la joie. Dans la mesure où se développe cet élément, la cho-



réa religieuse devint un art. Telle elle était à l'époque homérique : le chanteur souligne (Ili. I. 473) que les suppliants chantent le « beau Péan » pour le dieu, et que celui-ci se réjouit dans son cœur à les entendre.

Il faut noter, en outre, que les danses aussi avaient un caractère religieux, c'est grâce à cela que cette troisième partie de la choréa, dans tout le cours de la vie du monde antique, occupa, dans la civilisation une place que, par la suite, elle ne devait jamais plus atteindre.

B. Le chant des *travailleurs* a pour base le désir — évidemment inconscient — de faciliter le travail physique en le soumettant à un rythme ; par conséquent, ici aussi, le but primitif est l'intérêt. Lui aussi était une choréa ; les danses étaient remplacées par les mouvements rythmiques qu'exigeait le travail lui-même — marche mesurée des guerriers en campagne (une marche semblable, au son du chant, est précisément représentée sur un vase en relief), mouvements de la femme tissant près du métier, du semeur, mouvement mesuré des mains à la meule, au fuseau, etc. Le contenu des chants pouvait être très différent — toute liberté était laissée à la fantaisie.

Telle est l'origine de la poésie ; deux forces l'ont appelée à la vie : la prière et le travail ; sa devise fut *ora et labora*.

Le développement d'ensemble de toute la choréa ne peut être déterminé qu'aux époques suivantes ; à celle-ci appartient seulement le développement de deux de ses parties — la poésie et la musique, qui a conduit à la naissance de la *poésie épique*. Ainsi Achille, à ses moments de loisir, charme son âme en chantant « les actions glorieuses des hommes » sous l'accompagnement d'un instrument à cordes primitif, appelé *phorminxo* (Ili. IX, 186) ; il n'existait pas encore à cette époque de corps de chanteurs.



CHAPITRE IV

LA RELIGION

Dans les temps les plus anciens, la religion principale de la Grèce était *la religion de Zeus* qui atteignit son apogée à l'époque achéenne. Elle fut précédée par la religion chronologiquement indéterminée du primitivisme, qui comprenait deux parties : « *l'animisme*, qui admettait l'existence de l'âme, et *l'animatisme* » (1) qui reconnaissait la nature animée. Les deux formes étant très vivaces à l'époque historique, nous devons nous en occuper aussi.

I

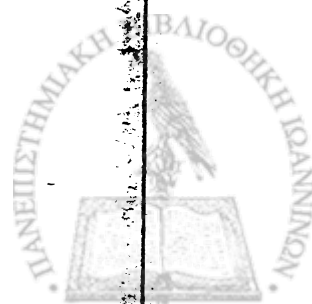
ANIMISME. — A. Son *dogme*, dans sa forme la plus générale, s'exprime ainsi : dans le corps de chaque individu habite une âme, principe de sa vie physique et soutien de son intelligence, de ses sentiments et de sa volonté. Voici les diverses conceptions de cette âme :

1. *L'âme-génie (genius)*, principe de la vie du corps, n'ayant pas de forme propre, et destinée à mourir avec lui. Elle était supposée occuper les parties du corps les plus importantes pour la vie : le cœur, le foie, le diaphragme (phrènes), les reins, le sang. Cette conception acquit un développement particulier chez les Romains (voir plus bas, IV, division B, chap. IV, p. 370 et ss.).

2. *L'âme-esprit (psychê, anima)* abandonnant le corps au moment de la mort sous forme d'un nuage, au dernier souffle.

3. *L'âme-idole (eidolon)* qui habite le corps sous l'aspect

1. Néologisme dont les traducteurs s'excusent, mais qui leur a paru le plus propre à évoquer la notion indiquée par l'auteur.



d'une poupée, visible dans la pupille (d'où ce nom *Koré*, *pupilla*) et qui le quitte sous le même aspect (c'est ainsi que l'on expliquait que la pupille devenait vitreuse au moment de la mort.)

4. *L'âme-ombre*, qui a une vie propre après la mort du corps, comme son double spirituel et qui, sous cette forme, visite les vivants (par là s'explique l'existence des rêves et des hallucinations).

De ces quatre conceptions, les trois dernières constituent un groupe particulier qui s'oppose à la première en ce sens qu'elles conçoivent l'âme vivant en dehors du corps et ayant, par conséquent, une forme propre. C'est la conception *transcendante*, tandis que la première doit être appelée *immanente*. Les Grecs (à l'opposé des Romains) passèrent rapidement de la conception immanente à la conception transcendante. Superposant l'une à l'autre les formes de la deuxième, de la troisième et de la quatrième catégorie — issues chacune d'une série spéciale d'observations, ils supposaient que l'âme, au moment de la mort, quittait le corps dans le dernier souffle sous la forme d'une poupée, et ensuite, ayant repris les dimensions naturelles du corps, continuait à vivre comme l'ombre de celui-ci. Ainsi, on admettait déjà alors la *survivance* de l'âme (mais pas encore son immortalité).

B. Les autres représentations de la *vie de l'âme séparée du corps* proviennent du développement successif de deux notions fondamentales, opposées l'une à l'autre, mais également vivaces : 1^o la notion de sa détresse ; 2^o la notion de sa force, plus particulièrement nuisible.

1. L'âme est en détresse en tant que, conservant les besoins qu'elle avait pendant la vie charnelle, elle a perdu, en même temps que son corps, le moyen de les satisfaire. C'est pourquoi, leur satisfaction doit être le souci des vivants et, avant tout, du fils. D'où l'attitude très sévère de l'opinion publique envers ce devoir de piété des fils vis-à-vis de leurs parents ; d'où également, lorsqu'on n'avait pas de fils, la coutume de l'adoption. Ce devoir de piété consistait dans les obligations suivantes :



a) Les obligations des *funérailles*, c'est-à-dire la mise en terre du corps non consumé. Elles comprenaient trois parties : l'*exposition* du corps (*próthesis*) sur un catafalque, pour qu'on pût lui faire ses adieux ; son *transport* (*ekphora*) au lieu d'inhumation, et, enfin, l'*inhumation* même (*taphá*). Ces trois actes étaient accompagnés de dons (chevaux, tissus, etc.) et surtout de *lamentations* pour le repos de l'âme, lamentations qui, à l'époque, étaient très exaltées (on se frappait la poitrine, on s'écorchait le visage jusqu'au sang, etc.) ; mais on les considérait, en général, comme un *tribut* au défunt et elles pouvaient, par conséquent, être accomplies par des personnes indifférentes (pleureuses) et même ennemies (sujets opprimés).

b) L'obligation des *rites funéraires*. On croyait que l'âme humaine vivait à l'endroit où reposait le corps ; aussi donnait-on au tombeau l'aspect d'une demeure humaine. On y apportait les objets que le défunt aimait pendant la vie : aux hommes, des armes ; aux femmes, des bijoux (circonstance heureuse pour nous) ; aux jours de commémoration, on venait lui donner à boire et à manger. L'aboutissement de cet usage fut la coutume des jeux commémoratifs, d'exercices physiques qui, plaisir suprême pour les vivants, devaient l'être aussi pour les morts. C'était la cérémonie normale, — pour ceux qui étaient morts de mort naturelle. Si le défunt était tombé victime d'un meurtre, le premier devoir de l'héritier était la *vengeance sanglante* mais, à l'époque homérique, les mœurs s'adoucirent, et il fut permis d'accepter une amende pécuniaire.

2. Mais l'âme, en même temps, jouit d'une force mystérieuse, en partie *bienfaisante*, en partie — et surtout — nuisible.

a) sa face *bienfaisante* consiste d'abord en ce que, compagne des dieux souterrains, elle « *fait monter* » avec eux les richesses des profondeurs de la terre (moissons, trésors, etc.) et, aussi, en ce que, comme être *prophétique*, elle peut faire part de son savoir aux vivants. C'est ce qu'elle fait souvent spontanément, en les visitant de nuit pendant leur sommeil ou, d'une façon générale, en leur envoyant des *songes* (*onei-*



roi) puisque ces derniers, qu'on s'imaginait vivant sous la terre, sont en communication avec les âmes des morts. C'est ce qui explique pourquoi fut très répandue cette forme de superstition qu'est *l'explication des songes*. On considérait pourtant aussi comme possible, au moyen d'incantations magiques — *de faire sortir l'âme du mort* du tombeau pour lui poser des questions ; elle y répondait par sa puissance prophétique (c'est la nécromancie) ; comparer la scène impressionnante des « Perses » d'*Eschyle* : les évocations de l'âme du roi Darius.

b) Sa force *malfaisante* se manifeste par la faculté qu'elle a d'accabler les individus — au moyen d'un attouchement invisible — de maladies énigmatiques, d'attirer sur eux la folie ou la mort. On supposait que cette force était surtout agissante chez ceux qui avaient péri à la suite d'un accident ou d'un crime (aôroi) ; une telle âme n'était pas seulement puissante, mais mauvaise et vengeresse ; on l'appelait Erynie (Erinys). Elle-même était cruelle pour le meurtrier et, en outre, elle poursuivait son parent le plus proche afin qu'il accomplît jalousement le devoir de vengeance, qui lui incombait.

Par la suite, l'Erynie se différencia de l'âme de la victime, mais elle resta, pourtant « son » Erynie, criant vengeance pour le mal qu'on lui avait fait ; plus tard encore, ce lien disparut, et l'Erynie, ou les Erynies devinrent simplement des divinités terribles, châtiant les hommes pour les crimes sangui- naires, et, enfin, les gardiennes de l'équilibre dans le monde physique et moral (Ili. XIX. 418).

II

L'ANIMATISME. — A. Son *dogme* s'exprime ainsi : les phénomènes de la nature qui nous environne s'expliquent par la présence en elle d'âmes semblables à la nôtre. Tout est animé : et les animaux, et les arbres, et les champs blondissants, les versants des montagnes, les sources, la mer, les nuées orageuses, — jusqu'à la terre qui tue l'homme jusqu'à la hache — instrument de son meurtre. Il y a les



âmes animales, végétales, les âmes des éléments et des choses.

Au début, ces âmes sont supposées habitant dans la partie de la nature qu'elles animent et, par conséquent lorsque celle-ci périt (dans la mesure où cela est possible), elles périssent aussi ; ce sont conformément à ce que nous avons dit plus haut, les âmes *immanentes* de la nature. A ce stade, comme elles n'ont pas encore de formes particulières, elles sont sujettes à différenciation et à intégration. J'ai affaire à l'âme d'un arbre pris à part (différenciation) si je lui suis reconnaissant, à lui proprement (par exemple, à un olivier) pour la riche récolte qu'il fournit ; mais je peux animer un bois entier si, enchanté par sa fraîcheur, j'éprouve envers lui un sentiment d'affection qui tend à s'exprimer sous une forme religieuse. Allant plus loin dans la même direction, c'est-à-dire dans le sens de l'intégration, l'homme animait tout l'ensemble des phénomènes de la nature et obtenait l'âme unique de la *terre* divinisée (*gaia*) ; agissant de même avec les phénomènes célestes de la lumière, de l'orage et de la pluie, il obtenait l'âme unique du ciel, de *Zeus*.

La religion populaire n'alla pas plus loin que ce dualisme. Quand elle l'eut atteint, la première religion grecque d'ordre supérieur était formée, la *religion de Zeus*.

Le développement ultérieur de l'animatisme pur consista en ce que la représentation, d'immanente devint *transcendante*, c'est-à-dire que l'on se mit à concevoir les âmes de la nature comme pouvant vivre même en dehors des corps qu'elles animaient, et, par conséquent, indépendantes de lui et possédant chacune une forme propre. Quelle était cette forme ? Nous pouvons distinguer ici trois degrés :

1° Le *theriomorphisme*, c'est-à-dire la représentation des dieux à formes animales, en tant que certains animaux servaient à figurer clairement les vertus qui semblaient incarnées dans des parties données de la nature. Tels étaient l'ours (la forêt sauvage, Artémis) ; la biche (le bosquet aimable — encore Artémis), le cheval (la mer agitée, Poseidon) ; le jument, (le champ mouvant, Demeter) ; le taureau (le torrent impétueux), etc. A ce degré, on représentait la terre elle-même parce que nourricière — comme une vache et,



par suite, Zeus qui la fécondait par sa pluie et par sa lumière, — comme un taureau. Il faut remarquer que ce stade était déjà partout dépassé en Grèce : nous ne sommes renseignés sur lui que par des survivances.

2. Le *mixanthropisme* ; c'est le stade intermédiaire, celui des dieux mixtes. Quelques divinités de rang inférieur subsistent, ainsi Pan (à demi-bouc, les bois montagneux) les satyres (également), les centaures (demi-chevaux, les torrents des montagnes), les tritons (à demi-poissons, les vagues de la mer). Il est caractéristique pour la Grèce que, à ce stade, les dieux avaient la tête et la poitrine d'un homme et que seule la partie inférieure du corps était de forme animale (alors qu'en Egypte c'était le contraire).

3^o *L'anthropomorphisme*, c'est-à-dire l'attribution aux dieux d'une apparence humaine. C'est à ce stade que nous trouvons — dès l'époque homérique — tous les dieux supérieurs. Seules quelques épithètes survivent (Athéna « aux yeux de chouette », Héra « aux yeux de génisse ») qui rappellent les périodes oubliées du theriomorphisme et du mixanthropisme. Les Grecs avaient surtout peuplé la nature aimable des figures enchanteresses de leurs nymphes ; l'arbre reçut sa dryade, le ruisseau, sa naïade, le versant montagneux, son oréade ; toutes étaient des créatures bienfaisantes et belles, et c'est grâce à elles surtout que la religion grecque devint une véritable révélation de la beauté.

B. *Les rapports de l'homme avec les âmes de la nature* sont déterminés, dans la plupart des cas, par le *profit* qu'il désire en tirer : que les champs et les pâturages montagneux soient gras et fertiles, que les sources ne dessèchent pas, que les rivières ne débordent pas dans les champs, que les nuées orageuses n'apportent pas la mort aux hommes, etc. Pour s'assurer ces avantages, l'homme avait recours, au degré inférieur, à l'*incantation*, au degré supérieur, à la *prière*, à des *offrandes* et à des *vœux*. Les *incantations* ressortissent au vaste domaine de la magie, forme la plus ancienne des rites religieux. Dans la magie, nous distinguons deux parties : la magie comparative, et la magie sympathique.

Les applications de la magie *comparative* à la religion de



de l'animatisme consistent à prendre soi-même l'aspect du dieu correspondant et, sous cette forme, à agir sur la partie de la nature qu'il domine ; c'est ainsi qu'on se déguisait en boucs et en chevaux pour infuser la fertilité aux pâturages et aux champs. L'usage des déguisements qui s'est répandu de là chez tous les peuples, est une coutume riche d'avenir, surtout en Grèce. Les pratiques de magie *sympathique* ont à leur base la conviction que le tout ressent ce que supporte la partie (c'est-à-dire, par exemple, qu'en brûlant une touffe de cheveux coupés de la tête d'un homme, je cause un tourment à cet homme) ; mais elles n'entrent pas directement dans notre sujet.

La *prière* comprend ordinairement trois parties : 1° l'appel à la divinité, entouré du plus de pompe possible et accompagné d'une masse de noms et d'épithètes (*epiklêsis*), parce qu'on supposait que la divinité aimait cela ; 2° l'expression de son désir (*euchê*) ; et 3° la sanction c'est-à-dire l'indication du mobile en vertu duquel la divinité doit accomplir la prière. C'est précisément par ce mobile que s'exprime le degré de culture religieuse.

Au degré le plus naïf, l'homme motive sa prière par le rappel de ses services antérieurs à la divinité ou par la promesse de services analogues dans l'avenir (dans ce cas, la prière conduit à un vœu) ; à un degré plus élevé, par le rappel d'une grâce que lui a accordée auparavant la divinité, ou de sa grâce en général. Comme exemple de prière à mobiles naïfs, on peut citer Chrysès (Ili. I, 37), à mobiles plus élevés, Diomède (Ili. V, 115).

Les *offrandes* pouvaient être de différentes sortes, car on supposait que tout ce qui fait plaisir à l'homme fait plaisir aussi à la divinité. Les plus habituelles étaient les libations (*spondé*) d'huile, de vin ou de miel, sur les racines des arbres, dans le creux des rochers, dans les sources et les rivières. Une difficulté se présentait pour les divinités inaccessibles du ciel. Elle fut résolue en instituant le *sacrifice par le feu*, dont la fumée portait au ciel et les vapeurs de la graisse de l'animal sacrifié, et celles des libations. De là, plus tard, une rigoureuse division : aux divinités célestes (olympiques), on



offrait des sacrifices par le feu ; aux divinités terrestres (khtoniques) des offrandes sans feu. Du reste dans les sacrifices où l'on brûlait les victimes, la coutume s'introduisit bientôt de ne brûler que certaines parties des cuisses (*méria*) en les couvrant de graisse et d'employer le reste pour la nourriture des gens, qui devenaient ainsi les compagnons des dieux ; cette coutume eut des conséquences importantes au point de vue de l'histoire de la civilisation.

Disons en passant qu'on se représentait les esprits de la nature comme doués également du don de *prophétie* ; aussi expliquait-on, le plus souvent, le don de prophétie chez l'homme comme provenant de l'incarnation en lui d'un esprit de la nature, surtout d'une nymphe : on disait de lui qu'il était « possédé d'une nymphe » (*nympho-léptos*). C'est la forme « naturelle » (*ateknos*) de divination, à l'opposé était la forme artificielle (*enteknos*) dont nous avons déjà parlé (voir plus haut) et dont nous parlerons plus loin. Et, parce que l'inspiration poétique apparaissait comme une force merveilleuse et prophétique, on l'attribuait à l'influence des nymphes des montagnes, en particulier, des Muses de l'Olympe ou (plus tard) de l'Hélicon.

III

LA RELIGION DE ZEUS. — A. Nous avons montré plus haut comment elle est sortie de la religion de l'« animatisme ». Son dogme s'exprime ainsi : « la terre est à l'origine et éternelle ; Zeus, né avec le temps, périra avec le temps ». A sa base, nous trouvons la notion — particulièrement caractéristique pour la Grèce — de la Terre-mère, ainsi que l'observation de la lumière qui sort des ténèbres, et de l'été chaud et vivifiant qui succède à l'hiver figé. Le dogme lui-même revêtit la forme d'un mythe : comment Zeus, fils de la terre (Rhéa) la terrassa, jetant bas ses forces (les Titans), et, par cet exploit, assura sa domination et celle de ses dieux ; mais après cela, pèse sur lui la menace de devoir, dans l'avenir, périr par elle et par ses forces (les géants). Dans les mythes ultérieurs, on voit apparaître les essais — évidemment



infructueux — de Zeus pour éviter la mort qui le menace, en se donnant un fils ou un descendant d'une femme mortelle (Héraklés, Achille, et d'autres, les noms diffèrent selon les tribus).

Mais si Zeus, parce qu'issu de la terre éternelle (Rhéa), apparaît comme son fils, voici, d'autre part, une autre tradition : en tant que principe fertilisant en face de la terre fertilisée, il se présente comme son époux. Le nom de la terre, comme épouse de Zeus fut, à l'origine, Dionée, plus tard Héra.

D'où il résulte que Zeus craignait de périr par son épouse (de là, dans la mise en scène humaine, le mythe d'Agamemnon et de Clytemnestre). Le développement ultérieur de la famille Olympienne est lié à ce qui précède. Athéna (à l'origine, divinité animatrice des nuées orageuses) Aphrodite et Artémis furent considérées comme les filles de Zeus ; Poseidon, dieu de la mer, comme son frère.

Quand la religion devint une force morale, il était naturel que se formât une famille céleste à l'égal de la famille terrestre ; mais cela ne réussit qu'en partie, à cause des inévitables survivances qui subsistèrent de l'époque de la religion physique. De là les trois points faibles, importants au point de vue moral, de la religion de Zeus, et que, jusqu'à l'ère chrétienne, ses adversaires ne cessèrent de rappeler. 1° Au-dessus de Zeus règne le destin (Mira, Moira), identique à la force prophétique de la terre : il n'est donc pas tout-puissant, il n'est pas omniscient ; 2° Il a vaincu les titans et, parmi eux, Kronos, celui qu'on a dû lui donner pour père (parce qu'il avait une mère) ; par là, il a enfreint la loi morale sacrée, celle du respect envers son père. Ainsi il ne possède pas la bonté suprême ; 3° l'idée la plus courante était celle qui représentait Zeus et Héra comme un couple exemplaire d'époux ; leur « mariage sacré » (*hieros gamos*) était un modèle pour l'homme. Mais la survivance de l'idée de Zeus menacé de mort par Héra (la terre) créa, dans le mythe, une atmosphère de haine entre eux deux ; on expliquait cette haine par la jalousie de l'épouse envers son mari qui avait eu des fils de femmes mortelles et par la suite, à ces



unions illégitimes de Zeus, on en ajouta d'autres, dont nous parlerons plus loin, II, chap. IV). Ces défauts n'apparurent pas comme tels tant que la religion fut purement physique ; mais ils furent très sensibles dès qu'elle devint une force morale. Nous parlerons plus loin des tentatives faites pour les écarter (III, ch. IV).

Mais en revanche, en se plongeant dans la contemplation de son dieu céleste, le Grec, avant tous les autres peuples de la terre, s'éleva à la compréhension de la divinité *universelle* (et non pas seulement nationale ou de race). De même que le ciel étend sa voûte sur tous les peuples, de même Zeus, le père du ciel, considère avec le même intérêt tous les peuples de la terre, partout récompensant les bons et châtiant les méchants. C'est lui que les Achéens invoquaient sous Troie, comme leur Dieu suprême ; et cependant, lorsque Achille poursuivait Hector autour des murs de la ville, Zeus regardait avec pitié le héros troyen (Ili. XXII, 168) : « Oh malheur ! Certes, je vois un homme qui m'est cher fuir autour des murailles. Mon cœur s'attriste sur Hector... »

C'est une révélation extrêmement importante. Par ce haut fait de religion morale, la Grèce a montré qu'elle était appelée à répandre le principe d'humanité parmi tous les peuples.

Il va de soi qu'un dieu semblable ne pouvait être représenté que sous une forme humaine ; cependant, créé par le sentiment religieux de l'homme encore à la période immanente, Zeus devait passer successivement par tous les degrés de conceptions transcendantes, thériomorphiques (d'où le symbole qui le représentait en Crète : une tête de taureau, ou une paire de cornes de taureau, ainsi que le mythe crétois de l'enlèvement d'Europe, mère de Crète, par Zeus) et mixanthropique (d'où la figuration du minotaure). Sous sa forme humaine, il était représenté trônant dans l'Olympe (voir ci-dessus) montagne qui s'appuyait à la voûte céleste, tenant dans la main droite son attribut favori, la foudre. Celui-ci, au début, était représenté par une hache (*labrys*) à double tranchant ; plus tard, comme un projectile, avec trois lances de chaque côté.



B. *Le culte de la religion de Zeus* partage avec celui de « l'animatisme » cette particularité de n'admettre, lui non plus, ni temple, ni idole, ni prêtres professionnels (à l'opposé des religions des époques suivantes). C'est le père de famille qui était prêtre dans sa maison, le roi dans son royaume ; l'offrande — pour la raison ci-dessus exposée — devait être brûlée, et elle se faisait à ciel ouvert ; dans la famille, le sacrifice avait lieu dans la cour (« Zeus de l'enclos », *Zeus herkeios*, dont l'autel — symbole de la sainteté et de l'unité du foyer — existait partout) ; pour la communauté sur les hauteurs, où le ciel semblait être plus près. L'offrande des victimes était précédée de la cérémonie qu'on appelait *khernips* : le maître de maison aspergeait la famille, les serviteurs, les invités avec de l'eau qu'on avait sanctifiée en y plongeant une bûche de l'autel. Exclure un homme de cette cérémonie équivalait à l'exclure de la communauté.

Mais s'il n'y avait pas de prêtres, à proprement parler, il y avait des *devins* (*manteis*) ; ils avaient pour tâche de reconnaître la volonté de Zeus d'après le vol des oiseaux envoyés par lui (en particulier l'aigle, qui vole plus haut) et, d'après les signes du feu (*empyra*), c'est-à-dire par la manière dont le feu brûle sur l'autel et par les dessins des entrailles des animaux offerts en sacrifice. La divination était « un art » ; l'étude de sa méthode avait provoqué la naissance d'une profession spéciale dont les adeptes formaient une corporation qui faisait partie — de même que les médecins et, plus tard, les chanteurs — des artisans (démurgeurs). La mythologie a conservé une série de noms des devins les plus célèbres : Tiresias, Melampus, Amphiaraus, Calchas, etc.

Bien que la religion de Zeus ne comprit pas d'idole, néanmoins, les figurations sacrées n'étaient pas exclues ; mais il est caractéristique que les figures (statuettes et bas-reliefs trouvés dans les fouilles) représentent exclusivement la divinité féminine, à savoir la Terre, tandis que Zeus n'est vénéré que dans ses symboles, une tête de taureau (ou une paire de cornes) et la foudre.

Le tableau que nous avons donné des mœurs de la Grèce achéenne résulte des informations anciennes fournies par



Homère et des fouilles de la civilisation dite égéenne. Il se base sur la conviction que les mœurs anciennes décrites par Homère sont contemporaines de la dernière époque de la culture égéenne et précèdent les migrations de peuples par lesquelles débute la période hellénique. Les poèmes homériques même (sous leur forme historique) n'apparurent qu'après cette migration.

Mais, même dans cette hypothèse, il faudra admettre que la période « achéenne » de la civilisation grecque décrite par nous, a été précédée par une très longue période, que nous ne connaissons que par des documents muets et sans vie ; l'histoire de la civilisation matérielle est bien antérieure, pour nous, à celle de la culture spirituelle.

On distingue d'habitude, dans l'histoire de cette civilisation matérielle, les périodes suivantes :

I. L'âge de la pierre, qui ignorait encore le travail des métaux ; il se divise en deux parties :

1^o La première période de l'âge de la pierre (paléolithique), est la période des habitants des cavernes qui employaient des armes et des ustensiles faits en pierre non taillée, ainsi que de la vaisselle d'argile fabriquée sans l'aide du tour. En Grèce, on ne trouve pas de vestiges de cette époque.

2^o La deuxième période (néolithique) qui va des temps les plus anciens jusqu'au troisième millénaire. Les maisons sont d'abord rondes ou ovales, faites de jonc enduit d'argile ; plus tard, elles sont rectangulaires. Les armes et ustensiles sont faits en pierre taillée ; on en trouve également en argile, confectionnés d'abord sans l'aide du tour du potier, ensuite avec celui-ci (fouilles anciennes de Crète, de Béotie, de Thessalie).

II. A la limite de ce millénaire et du millénaire suivant — âge du bronze — se place une période transitoire, caractérisée par l'existence sporadique d'objets en bronze. C'est pour cela que les anthropologistes l'ont appelée — d'un terme impropre — énéolithique (il aurait fallu tout au moins l'appeler « aénéolithique », du latin *aeneus* ou *aheneus* et du grec *lithos*).

III. L'âge du bronze ou de la civilisation égéenne (3^e et



2^e millénaires) est caractérisée par la présence du bronze, mais non du fer. Il se divise en différentes époques : culture insulaire (fouilles dans les Cyclades et aussi en Crète et dans l'antique Troie), minoïenne (surtout en Crète) et mycénienne (Crète, Tirynthe et Mycènes). La dernière coïncide à peu près avec la période achéenne décrite par nous et dont nous avons fixé la limite à l'an 1000 av. J. C.



DEUXIÈME PARTIE

PÉRIODE HELLÉNIQUE

(1000-500 av. J.-C.)

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

HISTOIRE EXTÉRIEURE DE LA GRÈCE A LA PÉRIODE HELLÉNIQUE

I

LES MIGRATIONS DES PEUPLES. — Vers la fin du deuxième et le début du premier millénaire avant J.-C., la Grèce fut le théâtre d'événements politiques qui bouleversèrent d'une façon profonde sa constitution ethnographique et qui eurent pour conséquence la ruine des puissances achéennes. Ces événements, dans leur ensemble, portent le nom de *migrations des peuples* (nordiques) ou *a potiori* celui d'*invasion doriennne*.

Issue de régions septentrionales qu'on ne peut plus déterminer avec précision, pour des raisons également inconnues, la puissante peuplade des Doriens, avec ses trois tribus (phyles) : les Hyllis, les Dymanes et les Pamphyles, occupa d'abord la Grèce septentrionale, puis, franchissant les Thermopyles, pénétra dans la Grèce moyenne. Une faible partie s'arrêta aux Thermopyles, y forma l'État de Doride, connu à l'époque historique. Le reste s'enfonça dans le labyrinthe central des montagnes de la Grèce moyenne, mit son empreinte ethnique sur les habitants de la Phocide et



de la Locride (qu'il sépara en deux, en rejetant une moitié vers le golfe de Corinthe, l'autre vers le golfe Maliaque) et, enfin, passa dans le Péloponèse. Là, il occupa l'Argolide, la Laconie et la Messénie, détruisant les antiques dominations de Mycènes et d'Amyclée, poussa jusqu'à la Crète « aux cent villes », où, sur les ruines des anciens États « minoïens », il établit une suite de communautés à demi-sauvages, atteignit les autres îles du « pont » méridional (en particulier Cos et Rhodes) et, enfin la partie sud-ouest de l'Asie-Mineure, où il fonda Cnide et Halicarnasse. Mais ces dernières fondations, qui étendirent les limites primordiales de la terre grecque, se rapportent déjà au « mouvement de colonisation ».

Parmi les autres migrations contemporaines de l'invasion doriennne, ou qui lui furent postérieures, nous connaissons plus ou moins clairement celles des Etoliens, des Béotiens et des Thessaliens. Les premiers, apparentés aux Doriens, se déplacèrent parallèlement à eux, mais à l'ouest, s'emparèrent de l'Étolie, d'où ils tirèrent leur nom, détruisirent le royaume de Pleuron et de Calydon et pour longtemps plongèrent dans la barbarie la vallée de l'Acheloos ; de là, ils traversèrent le golfe de Corinthe, passèrent dans le Péloponèse et, occupant sa partie occidentale, les vallées du Pénée (d'Elide) et de l'Alphée, y fondèrent quelques États, unis sous le nom d'Elide. Les Béotiens prirent la contrée fertile qui porte aujourd'hui leur nom ; ils détruisirent l'Orchomène minoïenne et le royaume thébain de Cadmos, déjà affaibli par ses luttes sanglantes avec le Péloponèse (« les Sept contre Thèbes » et la « guerre des Epigones »). Ils réussirent à unifier le pays et à fonder une « Ligue Béotienne » sous la tutelle de Thèbes ressuscitée. Enfin, les Thessaliens conquièrent la grasse vallée du Pénée septentrional, à laquelle ils donnèrent leur nom.

Les rapports multiples des immigrants avec les peuples autochtones, surtout achéens et ioniens, — qui avaient été soit refoulés, soit admis comme alliés, soit assujettis, amenèrent une série de révolutions, de caractère interne ou extérieur. A cette dernière se rattache particulièrement le « mou-



vement de colonisation » qui élargit le domaine de l'hellénisme bien au-delà des frontières de la Grèce préhistorique et qui porta les germes de la culture hellénique dans tout le bassin de la Méditerranée, depuis les promontoires du Caucase jusqu'aux côtes méridionales de l'Espagne.

II

LE MOUVEMENT DE COLONISATION, dans sa période la plus ancienne, se divise en trois phases successives : 1^o le mouvement des derniers temps de la période achéenne, provoqué par le surpeuplement ; 2^o le mouvement des peuples refoulés par l'invasion doriennne ; 3^o le mouvement vers les pays colonisés des Doriens vainqueurs eux-mêmes. De ces trois événements, le premier fut immortalisé par la légende, sous le nom de *Guerre de Troie* ; mais seuls le second et le troisième eurent des résultats durables et qui nous soient connus. Le second aboutit à la colonisation éolienne et ionienne ; le troisième, à la colonisation doriennne.

1. De ces deux peuples importants qui avaient été refoulés, seul le peuple ionien parvint à conserver la pureté de race. Les Achéens, dans la mesure où ils ne restèrent pas sur place, se mêlèrent aux autres et contribuèrent ainsi à former la tribu « éolienne, c'est-à-dire « mēlée ». C'est à elle qu'appartenaient les colonies de la région nord-ouest d'Asie Mineure (en particulier, Smyrne) et surtout de l'île adjacente de Lesbos. Ils y fondèrent cinq villes, dont la principale fut la « grande » Mitylène, patrie, au VI^e siècle, de la poésie lyrique éolienne.

2. L'activité colonisatrice des Ioniens — représentés par leurs deux villes principales, Athènes et Chalcis d'Eubée — fut beaucoup plus florissante. Parmi les colonies d'Athènes, la tradition comptait avant tout les villes ioniennes du littoral moyen d'Asie Mineure ; les principales étaient Milet, Ephèse, Phocée et Téos ; il faut y ajouter les colonies insulaires du « pont » central, c'est-à-dire les Cyclades, en y adjoignant Samos et Chios. Milet, aux bouches du Méandre, fut, entre toutes, prospère ; elle devint, à son tour, un centre



de colonisation et occupa, entre autres, le rivage septentrional de la Mer Noire. Plus tard seulement, Phocée, cédant à la pression de ses voisins barbares, expatria une notable partie de ses citoyens, qui, après de nombreuses aventures, fondèrent en extrême occident Massalia (près du Delta du Rhône, dans le Golfe du Lion ; en lat. *Massilia*, aujourd'hui Marseille) qui devint un centre très actif d'hellénisme dans le bassin occidental de la Méditerranée. Dans des circonstances semblables, Téos, ravagé par les Perses, fonda *Abdère*, sur le littoral de Thrace.

Chalcis ne se montra pas moins active : non seulement elle peupla trente-deux villes dans la presqu'île trilobée de Macédoine, à qui elle donna le nom de Chalcidique, mais encore elle alla coloniser en Occident où elle fonda une série de villes ioniennes dans l'Italie du sud et en Sicile, entre autres, *Cumes* et *Naples* en Campanie, le plus important trait d'union entre la Grèce et Rome ; puis *Rhegium* et *Zancle* (plus tard *Messana*, *Messine*) sur les deux rives du détroit de Messine, et *Catane*, sur le versant de l'Etna.

3. Le courant de colonisation *dorienne* se dirigea aussi vers l'Asie-Mineure, mais également le long du « pont » méridional et dans la partie sud-ouest ; la Crète, Cos et Rhodes furent soumises à son influence et il fonda, sur le littoral d'Asie-Mineure, les villes de *Cnide* et d'*Halicarnasse*. Plus tard, *Corinthe* et *Mégare* furent deux centres de colonisation particulièrement importants qui, étant donné leur situation à proximité de deux mers, rayonnèrent en Occident et en Orient. A vrai dire, en Orient le rôle de *Corinthe* fut insignifiant et elle s'effaça devant *Mégare* qui fonda, à l'entrée de la Mer Noire, l'une en face de l'autre, deux colonies de capitale importance : *Byzance* et *Chalcédoine*. Mais l'Occident fut, pour *Corinthe*, un vaste champ d'action, où il eut été difficile de rivaliser avec elle ; c'est elle qui colonisa les îles de la mer Ionienne (en particulier *Corcyre*) et qui fonda en Sicile *Syracuse*, ville principale avec *Acragas* (en lat. *Agrigentum*), également dorienne, de cette île importante. *Sparte* ne fonda qu'une colonie, mais extrêmement prospère, *Tarente*, dans l'Italie du Sud. A la tribu dorienne ressortit aussi la



plus florissante des colonies grecques de l'Afrique du Nord, *Cyrène* sur la Grande Syrte, qui devint, à son tour, la métropole de la Pentapolis de Cyrénaïque. Tout proche d'elle, sur une étroite bande littorale qui sépare les deux Syrtes, se trouvait la dernière citadelle grecque en face de Carthage, appelée « les Trois villes » qui a gardé jusqu'à aujourd'hui son nom grec de Tripoli.

Les villes énumérées ne forment qu'une faible partie, quoique la partie principale, des colonies grecques sur le littoral de la Méditerranée ; avec leurs possessions, elles étaient, selon l'expression de Cicéron, comme « une frange hellénique, cousue aux continents barbares ». A la différence des colonies phéniciennes, elles s'efforçaient d'être non seulement des centres commerciaux, mais aussi des centres agricoles ; dans la mesure du possible, elles étendaient leur domination à l'intérieur des terres, formant de véritables provinces dont dépendaient de nombreuses villes ; telles étaient les colonies de la Mer Noire, de la Chalcidique, de Syracuse, de Cyrène, de Marseille et presque toutes les îles.

Il va de soi qu'une telle colonisation systématique de la Méditerranée aurait été impossible sans une direction commune et obligatoire ; et, vu l'isolement politique dans lequel étaient les Etats grecs, seule une *force spirituelle* pouvait assumer ce rôle unificateur. Ce fut *l'oracle d'Apollon* à Delphes. Il était d'usage, avant d'établir une nouvelle colonie, de demander la bénédiction de l'Apollon Delphien ; naturellement, la colonie nouvellement fondée restait, par la suite, en rapport avec lui. Ainsi, exerçant la suprématie sur d'innombrables dépendances le long des côtes de la Méditerranée, le temple de Delphes s'était transformé en une sorte « d'administration de l'émigration » : il lui était facile, selon les cas, de diriger le flot colonisateur dans le sens où l'exigeaient les intérêts des colons eux-mêmes et ceux de l'hellénisme en général. Ce rôle d'Apollon, comme guide du mouvement de colonisation, fut un des facteurs les plus puissants de la « sacralisation » pendant la période hellénique.



III

L'HISTOIRE EXTÉRIEURE DES GRECS pendant la période hellénique fut le résultat de leur mouvement de colonisation. La Grèce était un pays relativement pauvre, et en outre, d'accès difficile ; aussi personne ne l'attaqua. Mais les colonies établies sur le littoral eurent fréquemment à guerroyer contre les habitants du continent. Pourtant, comme ces attaques avaient un caractère chronique, l'histoire n'en fait pas mention ; elle ne signale que des rencontres auxquelles prirent part d'un côté des ligues coloniales, de l'autre des peuples « barbares » puissants et riches par leur culture.

C'est ainsi que les Grecs du littoral d'Asie-Mineure purent étendre leur domination sans obstacle, jusqu'à ce que, vraisemblablement sous leur influence, se fût éveillé, chez leurs voisins *Lydiens*, le sentiment politique et guerrier ; lorsque cela se produisit, il ne fut pas difficile au peuple lydien unifié sous le commandement de rois habiles (en particulier Alyate, vers l'an 600), de triompher des colonies grecques.

Du reste, la domination lydienne ne fut pas spécialement oppressive : si elle eut pour conséquence une relative sujétion politique dont la forme nous est inconnue, au point de vue colonial, ce sont les Grecs qui triomphèrent ; leur langue, leur art et même leur religion s'implantèrent en Lydie, transformant la capitale Sardes en une ville presque entièrement grecque. Aussi la tradition grecque ne fut jamais hostile à la Lydie et son dernier roi, Crésus, fils d'Alyate, adorateur jaloux de l'Apollon Delphien, devint une figure immortelle de la légende grecque.

Mais la situation empira quand, en 546, Crésus fut battu par *Cyrus*, fondateur du royaume des Perses, et les villes grecques soumises au joug rigoureux des vainqueurs. La puissance perse avait hérité de ses prédécesseurs, les Assyro-Babyloniens, des prétentions à l'hégémonie universelle : les villes grecques furent accablées de lourds tributs, leurs citoyens durent participer à des expéditions lointaines qui



leur étaient tout à fait étrangères ; le fils de Cyrus, Cambyse les conduisit contre l'Égypte ; son successeur, Darius, contre les Scythes. Et pour résoudre les deux questions fiscale et militaire, le roi des Perses établit dans les villes grecques, ses représentants, appelés *tyrans*, qui furent toujours l'objet de la haine des Grecs passionnés d'indépendance. Partout, pendant près d'un demi-siècle, ils durent subir la domination inflexible du roi des Perses ; mais quand eut échoué l'expédition de Darius contre les Scythes, l'espoir naquit chez les Grecs d'Asie Mineure de secouer ce joug insupportable : le *soulèvement ionien* donna le signal des guerres Médiques (voir plus bas, III^e Partie, § I).

En Occident, la colonisation hellénique se heurta aux deux puissants Etats de Carthage et d'Etrurie. *Carthage*, colonie phénicienne, dominait une vaste région de l'Afrique, au bord de la Petite Syrte et, à son tour, avait fondé une série de colonies, dans la Sicile occidentale, notamment Panorme (aujourd'hui Palerme) et Lilybée (aujourd'hui Marsala). L'Etrurie — en grec Tyrrhenia — était le plus puissant état de l'Italie ; elle étendit sa domination au nord jusqu'à la vallée du Pô, au sud jusqu'à celle du Tibre (Rome elle-même lui fut soumise au VI^e siècle, à l'époque des Tarquins), et elle donna son nom à la Mer Tyrrhénienne à l'ouest de l'Italie. Les audacieuses entreprises de colonisation des Phocéens, qui fondèrent en 565 la colonie d'Alalie en Corse, obligèrent les deux Etats à unir leurs forces maritimes contre l'ennemi commun. Dans la bataille d'Alalie, les Phocéens furent vaincus ; la Corse et la Sardaigne perdues pour l'hellénisme et pour la culture ; depuis et jusqu'à nos jours, ces deux îles sont restées les régions les plus sauvages de la Méditerranée. Après cette victoire, Carthage et l'Etrurie devinrent des voisins encore plus dangereux pour l'hellénisme occidental : l'Etrurie menaça les colonies d'Italie, à commencer par Cumes et Naples, Carthage celles de Sicile. Le moment qu'elles choisirent pour l'assaut décisif — apparemment de concert avec les Perses — fut l'année 480, la plus dure pour la Métropole. Syracuse et Acragante, les deux « yeux » de la Sicile, en furent les sauveurs : par les



deux victoires d'Himère (480) sur Carthage et de Cumes (477) sur les Etrusques, elles assurèrent pour longtemps le développement de la culture à tout l'occident grec.

Du reste, au point de vue culturel, ici aussi, ce fut la Grèce qui, dès le début, triompha. L'Etrurie, quoiqu'elle eût conservé sa langue, fut, en ce qui concerne l'art et la religion, fortement hellénisée et devint, à son tour, à l'égal de Cumes, un foyer d'hellénisme pour la jeune Rome. Carthage, fière de sa vieille culture phénicienne, fut plus difficile à gagner ; elle aussi, pourtant, dut accepter les semences de l'hellénisme qui se développèrent à l'époque suivante et donnèrent une moisson particulièrement riche à l'époque hellénique.

A cette époque, on appelait habituellement les Grecs — Hellènes (*Hellènes*). — L'origine de ce nom est problématique : à l'époque achéenne, on nommait ainsi le peuple qui occupait la vallée du Spercheios et Hellade (*Hellás*) sa province ; nous ignorons pourquoi ce nom fut étendu à toute la Grèce. Du reste, ce nom n'était employé que par les Grecs. Leurs voisins de l'est, les Perses, les appelaient « *Iavana* », c'est-à-dire Ioniens, apparemment du nom de la tribu avec laquelle ils étaient le plus en rapport. Pour la même raison, les Romains les appelaient *Grai*, *Graici*, *Graeci*, du nom de la petite peuplade ionienne qui s'était établie dans la ville la plus proche d'eux, Cumes. Ainsi aujourd'hui les peuples de race germanique sont appelés par les Français « Allemands », par les Slaves du Sud « Souabes », et « Saxons » par les Finnois, selon le nom de celle des nombreuses tribus germaniques qui est la plus proche d'eux.



CHAPITRE PREMIER

LES MŒURS

I

LA FAMILLE. — Le changement principal apporté à cette époque aux mœurs familiales des Grecs fut l'apparition de la dot qui remplaça les *hedna* de l'époque achéenne. Nous pouvons suivre la naissance et le développement de cette coutume. Au début, tout se ramenait aux *hedna*, c'est-à-dire à l'achat de la fiancée par le fiancé ; puis, au fur et à mesure de l'adoucissement des mœurs, une nouvelle règle s'introduisit : une partie des *hedna*, sous le nom de « présent » (*meilia*), était donnée par le beau-père de la fiancée et appartenait en propre à celle-ci, dans la maison de son mari. Il arrivait même que le beau-père, si le fiancé lui agréait particulièrement, n'exigeât aucune somme de lui. Ainsi finit par s'implanter la dot (*proix*), aide matérielle apportée par le père de la femme aux jeunes époux pour leur ménage.

Cette dot, qui constituait le bien propre de la femme, lui assurait une position honorable dans la maison de son mari, que fussent ou non vivants ses parents et ses proches (d'où le triste dicton : « femme sans dot n'a pas parole libre »). Aussi, lorsque la jeune fille grandissait, une des principales préoccupations de ses père et mère et, s'ils mouraient, de ses parents les plus proches, était de lui constituer une dot. D'autre part, cette institution faisait entrer en jeu, lorsqu'il s'agissait d'apprécier les mérites d'une fiancée, un nouvel élément — sa richesse, et cet élément causa un certain préjudice à la famille achéenne qui reposait sur le principe de l'« eugénie » ; de là les plaintes caractéristiques déplorant que, par suite de la prédominance des fiancées riches sur les



fiancées « nobles » la race des citoyens décline (Théogn., 138) — plaintes dont il ne faut pourtant pas exagérer l'importance.

Ensuite, la substitution d'un gouvernement aristocratique au gouvernement monarchique fit abandonner la coutume, autrefois en vigueur, d'aller prendre les fiancées à l'étranger et les mariages n'eurent plus lieu qu'à l'intérieur même du pays. S'il choisissait sa fiancée dans un pays étranger, l'aristocrate était soupçonné de chercher hors de sa communauté un appui pour son ambition. Il y eut pourtant des exceptions et le principe de l'« endogamie » ne fut rigoureusement observé que plus tard, à l'époque démocratique.

L'« endogamie », à son tour, donna naissance à de nouvelles *cérémonies nuptiales* qui supposaient la proximité des maisons des deux époux. Voici quelle était la principale de ces cérémonies : la mère de la fiancée allumait un flambeau à l'autel de sa maison et, le tenant à la main, suivie d'un cortège solennel, elle accompagnait sa fille à la maison de son fiancé où, avec ce même flambeau, elle allumait un nouveau feu sur le nouvel autel. Ce beau rite — qui fit du flambeau le symbole du mariage — exprimait clairement l'idée de la transmission du foyer domestique de femme à femme.

Une autre partie de la cérémonie nuptiale consistait en chants exécutés par les amis du fiancé et les compagnes de la fiancée, célébrant les louanges de l'un et de l'autre avec un refrain toujours le même, et qui est énigmatique pour nous : *Hymenaie* ou *Hymên ô Hymenaie*. Pour l'expliquer, on a imaginé un Dieu particulier du mariage, Hyménée, qui était représenté avec un flambeau à la main. Enfin, en symbole de la bonne postérité qui l'attendait, il fallait qu'un joli garçon conduisît la fiancée : pour la placer sous d'heureuses auspices, on choisissait un garçon dont les parents fussent en vie — d'où son nom d'*amphithales*.

Tout comme le mariage, les *funérailles* s'enrichirent à cette époque de nouvelles cérémonies, inspirées par la coutume de l'*incinération des corps*, empruntée à l'Asie-Mineure. Nous parlerons plus loin de l'influence probable de cette



coutume sur la représentation de l'au-delà ; il faut remarquer que l'incinération ne s'était pas répandue partout en Grèce et que la coutume de l'ensevelissement subsistait également. On brûlait le corps sur un bûcher, puis on recueillait les cendres dans une urne que l'on plaçait dans le tombeau de la famille ou de la lignée. Ce furent vraisemblablement les guerres en pays lointains qui donnèrent lieu à l'emprunt de cette coutume : chacun désirait reposer dans sa patrie et pour ceux qui tombaient à l'étranger, il n'y avait pas d'autre moyen. C'est pourquoi l'Iliade ne connaît que l'usage de l'incinération des corps.

L'éducation, à cette époque, diffère de celle de l'époque achéenne à deux points de vue surtout : 1° elle devient *collective*, aussi bien pour les garçons que pour les filles et, par conséquent, elle n'est plus confinée dans le cadre de la famille ; 2° elle s'imprègne d'une idée religieuse. L'une et l'autre de ces réformes furent la conséquence de la religion d'Apollon, qui cherchait par tous les moyens à remplacer la famille, en tant que cellule fondamentale de la société, par un groupe de caractère sacré et militaire. Mais cette réforme capitale de la culture à l'époque hellénique appartient au domaine social.

II

LA SOCIÉTÉ. — A l'époque achéenne, l'homme passait sa vie dans la famille ; à l'époque hellénique, dans *l'association*, la famille étant strictement réduite à son rôle d'unité biologique et économique. Nous ne savons pas si les germes de cette réforme étaient enclos dans la vie préhistorique des tribus du nord qui marquèrent de leur cachet la Grèce de l'époque hellénique, ou bien si elle est tout entière issue de la nouvelle religion d'Apollon ; en tout cas, cette religion a fortifié par tous les moyens ladite réforme en la pénétrant de son esprit. Celle-ci ne fut pas introduite partout avec une égale rigueur. C'est surtout à Sparte que le principe de l'association fut scrupuleusement observé.

La première règle de ces associations était la répartition suivant le sexe et l'âge : il y avait les associations des jeunes



garçons, des jeunes gens, des hommes mûrs, des vieillards, et, de même, les associations des fillettes, des jeunes filles, des mères. Elles s'unissaient par des services religieux, elles se proposaient pour but d'atteindre la perfection physique et intellectuelle, afin que les hommes soient les courageux défenseurs et les dirigeants actifs de leur patrie, et afin que les femmes soient en état d'enfanter de pareils hommes. Mais l'inclination naturelle des Hellènes pour la beauté et la joie revêtit cette vie des associations de tout le charme de l'art et de l'esprit de société.

Pour les enfants, l'association jouait un rôle éducatif ; ce n'est qu'à Sparte, cependant, que l'enfant était complètement arraché à sa famille ; dans les Etats plus libres, l'association ne convoquait ses plus jeunes membres que pour leur enseigner la gymnastique, leur apprendre à lire, à écrire et à jouer de la lyre. Elle unissait plus étroitement les jeunes gens et les jeunes filles en poursuivant l'instruction commencée et en la parachevant dans les chorées et à la palestres ; la jeunesse féminine pouvait avoir pour maître soit un homme comme Alcman à Sparte, soit une femme comme Sapho à Lesbos. Les concours de force, d'adresse, d'arts musicaux, de beauté avaient lieu et à l'intérieur de chaque association, et entre elles, surtout aux fêtes des dieux, auxquelles ils ajoutaient de l'éclat. En général, les jeux du stade purement grecs imprégnaient et animaient toute la vie des associations. Il va de soi que, pour les jeunes gens, les exercices militaires occupaient la première place, en particulier à Sparte. Dans cette ville, même chez les hommes, les liens créés par l'association ne se relâchaient pas, car il était « d'usage pour eux de se réunir dans des repas communs (appelés *phiditia*), ce qui réduisait sensiblement l'importance du foyer domestique ; mais dans d'autres Etats, la vie de famille, de l'homme marié se conciliait mieux avec la vie d'association. Naturellement, la mère de famille était plus attachée à sa maison : cependant, elle aussi assistait à des réunions et à des fêtes en l'honneur des divinités féminines (en particulier Demeter) et seule « la vieille femme sédentaire » finissait paisiblement sa vie sous le toit de son fils ou de son



gendre, adonnée tout entière aux soins de ses petits-enfants.

On comprend que pour mener une semblable existence, il fallait être délivré, au moins partiellement, du souci du gagne-pain. C'était la vie de la Grèce aristocratique. Mais, précisément à cette époque, toute la Grèce était, plus ou moins, selon les régions, aristocratique. Sparte l'était tout particulièrement et nous voyons ses citoyens, les Spartiates, entièrement libérés du travail producteur, jouir de tous leurs droits. Ils vivaient des revenus de leurs propriétés foncières que travaillaient pour eux les descendants asservis des habitants autochtones, appelés « ilotes ». Et comme l'état spartiate se figea dans sa forme aristocratique, les propriétés et les ilotes devinrent indispensables à son existence. Quand il n'y en eut plus assez en Laconie, ils durent passer le Taygète et attaquer leurs frères de Messénie, transformer le pays en apanages, les habitants en ilotes. En revanche, toutes les charges militaires retombaient sur les Spartiates : leur vie était rude et pleine de privations ; mais elle donna naissance aux « athlètes de la guerre », la meilleure infanterie lourde de la Grèce (les hoplites), qui assura à son pays l'hégémonie politique sur le Péloponèse et, ensuite, sur le reste de la Grèce.

Il y a une aristocratie du travail et une aristocratie de l'oisiveté ; l'aristocratie grecque appartenait à la première catégorie. Ses membres profitaient des loisirs relatifs que leur laissaient leurs occupations civiques et militaires pour créer un idéal de culture spirituelle qui n'aurait pu être créé sans ces loisirs et qui, une fois créé, devint la prospérité de tout le peuple. C'est là sa justification, comme période transitoire, dans l'histoire de la culture grecque.

III

L'ÉCONOMIE. — Le mouvement colonisateur agit d'une façon décisive sur l'économie de la Grèce elle-même. Le lien naturel qui existait entre les métropoles et les colonies rendit nécessaire l'entretien d'une flotte commerciale et, pour la défendre, d'une *flotte* militaire. Ainsi les « trirèmes » de



l'Etat (vaisseau national des Grecs, qui comportait trois rangs de rameurs) entravaient d'une part l'activité louche des libres « gagneurs » d'autrefois et, d'autre part, chassaient les barques phéniciennes de la mer Egée, la transformant en une mer purement grecque.

En Asie-Mineure, les Grecs apprirent pour la première fois à connaître le métal qui, dès cette époque, devait occuper la première place dans leurs travaux, le *fer*, métal de la charrue et du glaive. Du reste, il ne devait pas rester longtemps un objet d'importation ; la découverte de mines de fer en Béotie, en Eubée et dans d'autres régions montagneuses permit à la Grèce de se suffire à elle-même. Le procédé de la trempe de l'acier, emprunté aux Chalybes, peuplade mystérieuse du Pont (d'où le nom de l'acier en grec : *chalybs*), s'implanta de même rapidement et devint le travail du forgeron ; celui-ci, pourtant, n'en continuait pas moins à s'appeler *chalkeus*, c'est-à-dire travaillant « le cuivre ». Mais les autres matières étaient forcément importées, en particulier le blé, car la Grèce montagneuse ne pouvait en fournir autant que l'exigeait sa population croissante. De là, la nécessité d'exporter pour contrebalancer les importations. Comme les matières brutes suffisaient tout juste aux besoins intérieurs du pays, ce furent les *produits manufacturés* qu'on réserva pour l'exportation, en tâchant de conquérir les marchés et par la solidité et par l'élégance du travail. La branche d'industrie chère entre toutes aux Grecs était celle de la poterie. Les Etats colonisateurs — en particulier Chalcis, Corinthe et, plus tard, Athènes — devinrent les fournisseurs de ces articles pour l'ensemble de l'Orient et de l'Occident grec et des pays voisins :

Les autres branches de l'industrie nous sont moins bien connues.

L'activité commerciale aboutit, à son tour, à une importante réforme monétaire, ou, plus exactement, à deux réformes successives. Lorsqu'on traitait des affaires avec les pays d'au-delà des mers, l'ancienne unité d'échange — les têtes de bétail à cornes — ne pouvait plus servir ; on eut besoin d'une autre unité, de plus de valeur dans les échanges,



plus facile à transporter et d'une stabilité plus absolue. C'est ainsi qu'on fut conduit à l'emploi de la monnaie *métallique*, fer, cuivre, argent et or. Sa valeur était calculée d'après le poids ; la plus petite unité était le « bâton » de fer (obole ; six de ces bâtons formaient une « poignée », *drachmê*). Les monnaies en métaux précieux étaient empruntées à l'Orient ; la plus forte unité était le talent d'or (*talanton*) qui se divisait en soixante « mines » (*mnâ* lat. *mina*). Quand ce système babylonien se confondit avec le système local, la mine valut 100 drachmes (celle-ci : 65 à 75 centimes or).

Cette évaluation d'après le poids présentait un inconvénient : pour toute vente et tout achat, il fallait contrôler l'argent en le pesant et en employant pour les métaux précieux la pierre de touche ; aussi fut-on amené à utiliser un *poinçon* au moyen duquel l'Etat imprimait son cachet sur la monnaie, garantissant par là sa bonne qualité et son poids exact. En même temps, l'obole de fer fut remplacée par une monnaie de cuivre ; seule Sparte plus conservatrice, s'en tint à l'ancien système de la « monnaie de fer ». Mais celle-ci servait surtout dans les transactions intérieures ; les drachmes ou les tétradrachmes étaient en usage dans les affaires interhelléniques et internationales ; et nous voyons les Etats rivaliser entre eux, non seulement pour la solidité, mais pour la beauté de leur monnaie d'argent (on ne frappait pas en Grèce, de monnaie d'or) ; c'est aussi pourquoi la numismatique grecque devint le plus intéressant domaine de cette science.

Le développement de l'industrie et du commerce aboutit à la formation d'une *nouvelle classe aisée* ; l'ancienne aristocratie de naissance, descendante des conquérants d'autrefois, en vit naître à ses côtés une nouvelle. Grâce à la diversité des Etats helléniques, des rapports très variés s'établirent entre l'une et l'autre. A Sparte, l'aristocratie de naissance ne prit aucune part aux nouvelles façons de vivre : le Spartiate s'occupait fièrement des affaires militaires et laissait aux « périèques » le soin de commercer et de s'enrichir. A Corinthe, au contraire, l'aristocratie de naissance, qui possédait très peu de terre, fit elle-même du commerce et,



favorisée par la position éminemment propice de la ville, se plaça parmi les plus influentes et les plus puissantes. A Athènes, enfin, l'aristocratie de naissance qui était installée dans la plaine (*pediaia*) fertile voyait d'un mauvais œil l'aristocratie commerçante qui demeurerait sur le littoral (*paralia*) ; le dernier mot, pourtant, ne resta ni à l'une ni à l'autre, mais au ravin pauvre et âpre (*diakria*). Nous y reviendrons plus loin.

IV

LE DROIT. — Avec le passage du gouvernement monarchique au gouvernement aristocratique, la position des petits propriétaires paysans empira notablement par suite de l'augmentation des prestations. Cette situation fut encore aggravée par la façon dont la justice était administrée ; celle-ci se trouvait entre les mains de l'aristocratie, qu'elle a servi souvent à enrichir. Hésiode, le chantre de la vie paysanne, stigmatise en termes haineux les « dévorateurs de présents » (*dérophagoi basilées*, c'est-à-dire les aristocrates) qui se laissent corrompre par des épices et rendent des jugements iniques (*Les travaux et les jours*, 220) :

« Horcus poursuit avec ardeur les jugements iniques. La justice s'indigne et frémit partout où elle se voit entraînée par ces hommes, dévorateurs de présents, qui rendent de criminels arrêts. Couverte d'un nuage, elle parcourt en pleurant les cités et les tribus des peuples, apportant le malheur à ceux qui l'ont chassée et n'ont pas jugé avec droiture ».

C'est pourquoi, dès le VIII^e siècle, on réclame d'une façon de plus en plus pressante une *législation écrite* qui garantisse à tous une justice égale.

L'apparition de cette seconde aristocratie — dont il a été question plus haut — fortifia encore la position de ceux qui réclamaient cette réforme. Et ainsi nous voyons, au VII^e siècle, la vague de législation qui s'était soulevée à l'Occident de la Grèce, déferler sur toute l'Hellade. On entendait alors par le mot « loi » aussi bien les règlements de droit public, de droit pénal, de droit civil, que le procès. Les bases de la législation furent données par *Zaleukoss*, en Locride. Aristocrate



rigide, il se borna à rédiger le droit coutumier, mais c'était déjà un progrès en comparaison de l'arbitraire qui régnait autrefois, et Zaleukoss mérita la reconnaissance de la postérité comme le premier législateur ; en même temps, il consolida encore la réputation qu'avait sa patrie de posséder de bonnes lois (*eunomia*). Son successeur *Charondas* de Catane, en Sicile, se montra novateur ; tenant compte des besoins de la classe commerçante, il fit entrer également dans sa législation le droit des obligations qui reconnaissait la validité des engagements écrits, des lettres de change, etc... Ensuite le mouvement législateur gagna la Grèce proprement dite : vers le milieu du VII^e siècle, lorsque la guerre avec la Messénie battait son plein, le poète *Tyrtée*, à Sparte, s'il ne rédigea pas le droit coutumier de sa ville promulgué par le mythique *Lycurgue* le consolida néanmoins en le mettant en vers.

Vers la même époque vécut le législateur *Phédon* d'Argos, l'une des plus puissantes figures du VII^e siècle. A la fin du même siècle, *Dracon* donna aux Athéniens leur premier code écrit, et la sévérité de son droit pénal immortalisa son nom ; mais il n'avait pas prêté assez d'attention ni aux besoins des petits propriétaires fonciers ni à ceux de la classe commerçante et industrielle, et *Solon* dut bientôt (en l'an 594) rénover cette tentative de législation ; son code fixa définitivement l'état du droit à Athènes. Vers la même époque, dans l'Orient grec, le sage *Pittakoss*, chef d'Etat de Lesbos, donna un code à son pays. Nous ne pouvons passer en revue toutes ces législations ; mais, vers le VI^e siècle, le mouvement législatif avait accompli son œuvre, divisant tous les Etats grecs en Etats ayant une législation et en Etats privés de lois. Ce dernier honneur, peu enviable, revenait principalement à la Thessalie chevaleresque, avec ses propriétaires autonomes et son droit de servage.

La particularité de ces législations grecques résidait, tout d'abord, en ceci que, bien que tracées par chaque législateur spécialement pour son Etat, elles pouvaient être appliquées hors de cet Etat ; si elles paraissaient utiles, des plénipotentiaires d'autres Etats venaient demander qu'elles fus-



sent étendues à ces Etats ; aussi, comme il n'était pas possible de refuser, les législations telles que celles de Zaleucus et de Charondas (de même que dans l'Europe nouvelle le droit de Magdebourg) se répandirent partout, ajoutant une nouvelle gloire aux noms des législateurs et de leur patrie. La seconde particularité était le rôle important que l'on attribuait à la personne du législateur. Zaleukos, Charondas, et tous les autres furent citoyens de républiques libres ; le plus souvent, dans les périodes difficiles de dissension, la confiance qu'ils inspiraient à leurs concitoyens les faisait choisir pour remplir la fonction temporaire de médiateurs — dans le beau langage de cette époque, pour « se souvenir du droit » (*aisy-mnétés*) et, en tant que juges impartiaux au-dessus des partis ennemis, ils établissaient des lois obligatoires pour tous. La troisième particularité qui, cette fois, est un désavantage, réside en ce que les législateurs, tranchant en conscience les difficultés qui se posaient dans le moment présent, ne pensèrent pas à instituer un organisme permanent, qui eût pu — en l'expliquant, la développant, la corrigeant et la complétant — appliquer aussi leur législation dans l'avenir, en l'adaptant aux nouvelles exigences de la vie ; l'État romain devait, plus tard, posséder une pareille institution : la prêtre. Enfin la quatrième particularité, également défavorable, mais inévitable à cette époque, c'est le caractère concret des normes juridiques, qui les rendent semblables à des ordonnances : « si quelqu'un a fait telle ou telle chose, il doit subir telle ou telle peine ». Le mérite de la jurisprudence romaine — inspirée, nous le verrons, par la philosophie grecque, fut de « spiritualiser » le droit et de l'élever à des normes de caractère général ; c'est pour cela que ce ne fut pas le droit grec, mais le droit romain qui servit de modèle à l'Europe moderne.

En général, dans le droit primitif, — dans la mesure où nous le connaissons — ce qui nous frappe surtout, c'est le petit nombre tant des règlements eux-mêmes (ils pouvaient tenir dans quelques tablettes) que des organes judiciaires mentionnés par eux, surtout si l'on tient compte du développement prodigieux du droit moderne. Cela s'explique



par la part active que prenaient les citoyens à la vie sociale ; chacun d'eux se considérait comme le gardien-né de la législation, la majorité des procès civils et criminels étaient réglés par un tribunal privé de parents, de voisins, d'arbitres et ne prenaient pas la proportion d'une véritable affaire. D'autre part, les législateurs, ne se croyant pas capables de prévoir tous les délits possibles, laissaient aux juges le soin de juger aussi ceux qu'ils n'avaient pas prévus et de déterminer, dans ce cas, selon leur conscience, les peines à appliquer : c'est ce qui eut lieu, par exemple, dans le procès de Socrate (399). Seul le droit romain mit fin à ce principe en introduisant la règle — demeurée obligatoire, dans notre législation — *nullum crimen sine lege*. En outre, plus la législation était primitive, plus elle envisageait le crime d'un point de vue extérieur. Au début, tout sang versé exigeait une vengeance (à savoir la peine appelée *jus talionis*, « œil pour œil » etc...) de quelque façon que le sang eût été versé ; mais Dracon déjà admet aussi, à côté du meurtre prémédité — qui était de la compétence de l'Aréopage, le meurtre appelé « légitime » (c'est-à-dire de légitime défense), ou accidentel. Du reste, là aussi se manifestent le bon sens et le souci d'assurer au peuple le vrai bien-être ; ainsi, pour le crime accompli en état d'ébriété, Zaleukos prévoit deux sortes de châtiments — un pour le crime, l'autre pour l'état d'ivresse.

La *procédure* différait beaucoup non seulement de la nôtre, mais même de la procédure romaine. On n'admettait pas la représentation. Seule la victime pouvait accuser, seul l'accusé pouvait se défendre. Sur le premier point, il convient, cependant, de faire deux réserves : 1^o si un meurtre était commis, le parent le plus proche portait plainte ; ce n'était pas seulement son droit, mais son devoir — survivance de l'ancienne obligation de vengeance sanglante ; il était interdit d'accepter une compensation en argent. Si c'était l'Etat qui était lésé (en cas de haute trahison, de dilapidation des deniers publics, etc.) ou un être sans défense, « n'importe qui » pouvait porter plainte. Cette décision dangereuse, mais inévitable en l'absence de procureur de l'Etat, aboutit, avec le temps à l'institution à Athènes des sycophantes



(l'étymologie du mot reste obscure), c'est-à-dire d'accusateurs volontaires chargés de surveiller les intérêts de l'Etat et de la Société ; mais, par leurs extorsions ils devinrent bientôt une des plaies de la vie publique athénienne.

Conformément à ce qui a été dit, on n'admettait pas de plaidoiries : tout se réduisait à l'exposé des preuves et à l'interrogatoire. On considérait comme la meilleure des preuves le *serment*, introduit à l'époque hellénique par suite de la « sacralisation » de la culture. Effectivement, à cette époque de foi vivace et générale, ce serment déferé aux parties était un puissant moyen d'obtenir la vérité ; mais il impliquait en même temps le danger du faux serment ; c'est pourquoi le droit romain et le nôtre l'ont écarté. Pouvaient aussi prêter serment les témoins — les esclaves exceptés ; ces derniers étaient mis à la question. Ceci est évidemment une tache dans la jurisprudence grecque. Il convient, toutefois, de reconnaître 1° que cette torture — qui consistait à faire mal, mais non à mutiler — était légère en comparaison de celles qu'on pratiquait alors en Orient et qu'on pratiqua, plus tard, dans l'Europe moderne et que 2° le fait de réserver la torture aux seuls esclaves prouve qu'elle était considérée comme incompatible avec la liberté, aveu de principe précieux pour l'époque à venir où la liberté deviendra la qualité inaliénable de toute personne humaine.

Les peines étaient relativement sévères, par suite de l'insuffisance d'enquête préliminaire, celle-ci étant tout entière confiée à l'accusateur. Comme le criminel réussissait souvent à passer inaperçu, il était souhaitable, pour effrayer les délinquants, que les criminels qui étaient arrêtés fussent punis plus sévèrement. Ces châtiments étaient : 1° la peine de mort ; 2° la vente comme esclave à l'étranger (Solon, cependant, la supprima) ; 3° le bannissement ; 4° la prison ; 5° la privation des droits de citoyen, à divers degrés ; 6° l'amende.

On exécutait les condamnés à mort en leur évitant la souffrance, on leur faisait absorber un poison à action rapide : la ciguë (*kóneion*, *cicuta*) ; ainsi fut exécuté, par exemple, Socrate. (Voir dans le dernier chapitre du *Phédon* de Platon



la description inoubliable de cette mort, description qui donne, en général, une bonne idée de l'humanité des Grecs dans ce domaine, mais qui se rapporte déjà, il est vrai, à la période suivante, à la période attique).

V

L'ÉTAT. — Au début de l'époque hellénique, la Grèce « *s'aristocratisa* ». On peut en trouver les raisons, d'une part, dans la complication des fonctions attribuées au roi : à ses trois fonctions primitives (sacerdoce, commandement de l'armée, justice) s'ajoutent en effet, au fur et à mesure du passage de la vie rurale à la vie citadine, diverses fonctions administratives ; l'autre cause est l'abâtardissement de la race royale. Et nous voyons se désagréger la puissance royale : on lui donne des auxiliaires sous forme de chefs d'armée (polémarques), d'administrateurs (archontes), de « gardiens des lois » (thesmothètes). Seules les fonctions sacerdotales lui sont laissées comme les plus inoffensives et parce que leur signification religieuse les rendait immuables. Ces auxiliaires étaient d'abord nommés à vie, comme le roi ; ensuite, des rivalités de pouvoir limitèrent la durée de leurs fonctions et cette limitation s'appliqua également au roi. Il en résulte que, comme nous le voyons dans l'Athènes du VII^e siècle, le roi unique et héréditaire fut remplacé par tout un collège composé de neuf archontes (dans le sens large du mot), nommés pour un an et comprenant : le roi, l'archonte (au sens étroit du mot), le polémarque et six thesmothètes. Lorsque le temps de leurs fonctions était révolu, les archontes entraient au sein d'un Conseil qui se réunissait au pied de l'Acropole, sur la colline d'Arès (*Aréopage*) et qui portait son nom. Cette assemblée était un des principaux organes du gouvernement aristocratique d'Athènes, et elle éclipsa par son importance l'assemblée du peuple, (*l'ecclésié*).

Dans les autres communautés grecques, « l'aristocratisation » s'exprima sous d'autres formes. Ainsi à *Corinthe*, la famille des Bacchiades s'empara du pouvoir et l'assemblée de ses membres devint l'organe gouvernemental de cette



puissante cité. Mais c'est *Sparte* surtout qui nous intéresse, comme étant une des principales communautés de la période hellénique. Ici la puissance royale conserva ses deux attributs : elle resta nommée à vie et héréditaire. Mais il y avait deux rois, appartenant à deux maisons différentes, issues, selon la tradition, des frères jumeaux Eurysthènes et Proclès, descendants d'Héraclès à la cinquième génération. Ils présidaient le Conseil des anciens (*gerousia*) qui comptait trente membres, y compris les rois. Ce sénat s'occupait de toutes les affaires, et en cela consistait le caractère aristocratique de la constitution de Sparte ; l'assemblée du peuple, très rarement convoquée, pouvait accepter ou rejeter les propositions présentées au nom du sénat, mais elle n'avait pas le droit de présenter ses orateurs et, d'une manière générale, elle n'avait pas l'initiative de la législation. Le collège des « éphores » (c'est-à-dire « inspecteurs ») avait un caractère plus démocratique ; il était composé — depuis l'année 755 — de cinq membres élus parmi tout le peuple pour surveiller la légalité des actions des organes du pouvoir ; mais comme les Spartiates étaient seuls à constituer le peuple, ce collège avait, lui aussi, un caractère strictement conservateur.

Ainsi, aux VIII-VI^e siècles, toute la Grèce était aux mains de l'aristocratie. La religion d'Apollon de Delphes, dont l'épanouissement coïncide avec cette époque, consacra partout le régime aristocratique, en fortifiant par tous les moyens cette organisation collégiale qui était sa sauvegarde extérieure et qui également, grâce à son culte de la force et de la beauté, le préserva de la décadence. Ce fut la chevaleresque et joyeuse époque, dont la poésie (surtout lyrique) et l'art contemporain nous ont gardé le témoignage.

Le tableau change, il est vrai, si nous nous tournons des gouvernements vers les gouvernés, vers les petits propriétaires ou ceux qui ne possédaient pas de terre — Hésiode nous parle d'eux dans « *Les Travaux et les Jours* ». Au début, ils n'avaient aucun moyen de lutter contre la force organisée de l'opresseur ; ces moyens n'apparurent que lorsque, grâce à l'intensification du commerce et de l'industrie, l'« aris-



toocratie de l'or » devint la rivale de l'« aristocratie de l'acier », aristocratie de naissance constituée par les gros propriétaires fonciers. Comme nous l'avons vu, cette lutte eut pour principal résultat l'établissement d'une législation écrite et l'institution d'un jugement égal pour tous ; mais la nouvelle législation, en améliorant d'un côté la situation des paysans, leur faisait tort par ailleurs : la reconnaissance par la loi du droit d'obligation permettait de contracter des prêts non seulement en engageant ses terres, mais aussi en engageant son corps. En vertu de la première disposition, le paysan pauvre perdait ses terres et, de propriétaire, devenait fermier ; en vertu de la deuxième disposition, il perdait aussi sa liberté et ou bien était vendu comme esclave, ou bien devenait serf. Sparte évita cet inconvénient, parce que le succès de sa guerre contre la Messénie accrut le nombre de ses lots de terre proportionnellement à l'accroissement de la population et en respectant l'égalité entre chaque propriétaire. Mais, dans les autres Etats, cette crise fut très grave, et la lutte pour la terre devint, au VI^e siècle, le cri de guerre de la démocratie naissante, comme l'avait été, au VII^e siècle, la « lutte pour le droit ». Pour Athènes, nous avons des renseignements précis. Ici, un apaisement fut apporté par la sage législation de Solon (594) qui supprima définitivement le « prêt sur engagement du corps » et déclara nulle toute transaction faite au détriment des paysans ; les serfs redevinrent libres, et on renversa de leurs terres la « borne honteuse », qui indiquait qu'ils étaient débiteurs. Mais les passions se déchaînèrent, et il était difficile à Solon de garder le juste milieu entre l'entêtement des aristocrates, qui ne voulaient souffrir aucun changement dans la situation créée par eux, et les décisions du prolétariat qui réclamait la confiscation des terres et leur nouveau partage. Poursuivant son œuvre de conciliation, Solon répartit les citoyens en quatre classes, d'après les terres possédées et l'impôt foncier (I : les « pentakosiomedimnoi » constituant la classe riche ; II : les « chevaliers » grands propriétaires ; III : les « zeugittes » petits propriétaires ; IV les « thètes » qui ne possédaient pas de terre. Laissant intacts les quatre phyles préexistantes,



mais leur appliquant le cens qu'il avait introduit, Solon constitua des trois premières classes un nouveau « Conseil des quatre cents » (cent pour chaque phyle) ; on leur confia l'administration régulière de l'Etat, les affaires judiciaires étant spécialement réservées à l'Aréopage. C'est par ces lois que Solon se plaça à la tête de la démocratie athénienne ; mais il ne put assurer à sa patrie une tranquillité de longue durée : elle continua à suivre la pente qui devait finalement la conduire, elle aussi, à la *tyrannie*.

Dans le reste de la Grèce, la tyrannie, dès le VII^e siècle, fut souvent la conséquence des luttes de partis et cela aussi bien en Orient (Thrasyboulos de Milet) qu'en Occident (Phalaris d'Agrigente) et que dans la Grèce proprement dite (principalement Kypselos de Corinthe, qui renversa la dynastie des Bacchiades, avec son fils Périandre célébré par la légende.) Toutes ces tyrannies étaient du même type : ennemies de l'aristocratie et détestées par celle-ci, elles entretenaient de bons rapports avec le peuple, cherchaient à améliorer sa situation matérielle, l'éloignaient en même temps de la politique, et se préoccupaient de rendre leurs villes natales puissantes à l'extérieur, florissantes à l'intérieur. C'est alors qu'Athènes, elle aussi, eut son tyran. Les aristocrates habitants de la plaine « pédiéens » étaient les ennemis des aristocrates « paraliens », commerçants et industriels, dont les chefs étaient les Alcméonides. La « diacrie » des bergers, profitant de cette inimitié, choisit pour défenseur l'audacieux et intelligent *Pisistrate*. Tirant parti de l'incapacité de ses ennemis, Pisistrate s'empara du pouvoir suprême ; il fortifia sa position en s'alliant avec les autres tyrans, principalement avec le célèbre Polycrate de Samos. Son gouvernement fut une ère de prospérité pour Athènes ; elle accrut ses forces matérielles, devint puissante dans l'Hellade et le foyer des arts plastiques et musicaux. Pisistrate fut tellement aimé que, à sa mort, ses deux fils, Hippias et Hipparque, lui succédèrent directement. Mais ils ne se maintinrent pas au pouvoir. Hipparque mourut, victime d'une vengeance personnelle, tué par les « tyrannicides » Harmodios et Aristogiton. Exaspéré par cette mort, Hippias, par la rigueur de



ses mesures, s'attira l'inimitié des pédiéens et des paraliens ; les chefs de ceux-ci, les Alcéméonides, favorisés par la bienveillance de Delphes, obtinrent l'aide de Sparte, et, par le concours de ces forces réunies, Hippias fut exilé (an 510).

Après des troubles de courte durée, les Alcéméonides demeurèrent maîtres de la situation ; leur principal représentant, *Clisthène*, réorganisa le gouvernement sur une base démocratique, écartant définitivement, par ses réformes, le rôle des pédiéens, des paraliens et des diacriens qui avaient pendant si longtemps déchiré Athènes. Comme c'est dans la période suivante, appelée « attique », que les réformes de Clisthène fixèrent l'organisation de l'Etat athénien, nous en reparlerons plus loin, en traitant de cette époque.

VI

RELATIONS INTERHELLÉNIQUES. — Dans le paragraphe précédent, nous avons pu donner un aperçu de ce qu'était l'Etat grec en parlant principalement de Sparte et d'Athènes. Mais il faut se rappeler, non pour compléter le tableau que nous avons donné — ce qui est impossible vu la rareté des sources —, mais pour rétablir les proportions, qu'il y avait en Grèce près de 150 Etats-cités (*poleis*) avec des constitutions distinctes.

La cité grecque avait deux caractères distinctifs : 1^o l'autonomie, c'est-à-dire l'indépendance de tout maître, non seulement de l'extérieur, mais aussi de l'intérieur, l'indépendance vis-à-vis de tout ce qui aurait pu empêcher le citoyen d'agir par son suffrage direct sur le sort de sa patrie. En vertu de cette autonomie (cause de la force de la Grèce, à l'intérieur aussi bien que de sa faiblesse à l'extérieur en tant qu'organisme politique), le Grec aspirait irrésistiblement à la démocratie, mais à la démocratie « plébiscitaire » et non « parlementaire » puisque cette dernière, en substituant au citoyen un représentant élu par lui pour un temps déterminé l'aurait, par là même, empêché de jouir de son droit de vote. Cette conception de l'autonomie limitait l'extension du territoire de la communauté : le citoyen devait pouvoir assis-



ter en personne à l'assemblée du peuple, ce qu'il n'eût pu faire si une grande distance l'en avait séparé ; 2° Le deuxième caractère était *l'autarquie*, c'est-à-dire la faculté de satisfaire par ses propres ressources ses besoins matériels et autres. Là où, par suite du peu d'étendue du territoire, l'agriculture ne pouvait procurer ces ressources, on était obligé de s'adresser à l'industrie et au commerce, comme cela eut lieu pour Corinthe, Mégare, Egine, etc...

Ces deux caractères, par leur tendance à la décentralisation, rendaient pour toujours impossible la constitution d'un gouvernement grec unifié. Mais ils n'excluaient pas la possibilité de *groupements politiques interhelléniques* ; ceux-ci se présentent sous une des formes suivantes :

1° Le *synécisme* (*synoikismos*, « coétablissement ») où deux ou plusieurs communautés de citoyens s'unissaient en une seule. Cette association pouvait exister soit en fait, soit en droit. Dans le premier cas, les habitants de deux ou de plusieurs villages abandonnaient leurs maisons et s'installaient ensemble : ainsi naquirent Mantinée, Elide, etc... Dans le synécisme de droit, chacun restait chez soi, et seuls les organes communs du gouvernement se transportaient dans une communauté centrale, qui étendait son droit de cité sur tous les participants de cet acte. C'est ainsi qu'Athènes devint un Etat. Au début, elle n'était qu'une communauté de l'Attique, au même titre qu'Eleusis, Bravron, Marathon, etc. Mais un jour — selon la légende locale — Thésée « ayant dissous les prytanées, les conseils et les pouvoirs particuliers des communautés, institua à leur place, un prytanée et un conseil, communs à toutes, à l'endroit où s'élève aujourd'hui la ville ».

Ainsi tous les citoyens d'Eleusis, de Bravron, etc., tout en conservant, leurs anciens lieux d'habitation, devinrent citoyens athéniens et membres de l'assemblée du peuple, avec un droit de vote actif et passif égal.

2° *L'amphictyonie*, c'est-à-dire l'union religieuse et juridique des « amphictyons » (*amphiktyones*, « les peuples d'alentour ») pour la défense d'un sanctuaire central. La Grèce a connu plusieurs amphictyonies de cette sorte. La plus



célèbre fut la ligue amphictyonique de *Delphes*, c'est-à-dire l'union de douze peuplades, en majeure partie de la Grèce centrale, pour la défense du temple de Delphes. L'entreprise la plus importante de cette ligue fut, au début du VI^e siècle, la première « guerre sainte » contre *Crisse* en Phocide qui, abusant de sa position avantageuse comme port de Delphes, levait sur les pèlerins des contributions excessives et manifestait, en général, une attitude hostile à l'égard du temple et de la ville d'Apollon. La guerre aboutit à la destruction de *Crisse* ; son territoire fut annexé par Delphes. Cette victoire fut marquée par l'institution des Jeux pythiques (586). Bien que, dans ce cas, l'amphictyonie eût dû recourir à la force, son influence se montra, néanmoins, bienfaisante sur le droit de la guerre. Nous parlerons plus loin du rôle fatal qu'elle joua dans la question de l'indépendance grecque contre Philippe de Macédoine et des suites malheureuses de la dernière « guerre sainte ».

3^o *L'hégémonie*, c'est-à-dire la prépondérance, dans une fédération, d'une communauté sur les autres, celles-ci gardant, toutefois, leur autonomie. (En cela cette hégémonie diffère du synécisme). C'est ainsi que, aux temps mythiques, Mycènes, la capitale des Atrides, étendait son hégémonie sur toute la Grèce, ce qui permit à Agamemnon de commander à toute l'armée achéenne dans la guerre contre Troie. Cette hégémonie des Atrides fut, à l'époque historique, et jusqu'à Alexandre le Grand, l'étoile conductrice des cités et des rois puissants et ambitieux. Au début de la période hellénique, ce fut *Argos* la dorienne, voisine et héritière naturelle de Mycènes, qui la réalisa ; mais il y avait à cette hégémonie interhellénique une condition : l'hégémonie à l'intérieur de l'Argolide, et celle-ci était difficile à obtenir étant donné le morcellement des pays en cantons (*Corinthe*, *Epidaure*, *Trézène*, etc.) qui tendaient à l'autonomie. Le dernier soutien de l'hégémonie argienne, tant intérieure qu'interhellénique — fut le puissant *Phidon* (2^e quart du VII^e siècle) ; après sa mort, l'Argolide se morcela en cantons et *Argos* s'affaiblit pour toujours. Ce qu'elle perdit, ce fut *Sparte*, sa menaçante voisine, qui en hérita. Dominant la vallée



large et unie de l'Eurotas, et la Messénie contiguë, elle possédait dans ses « hoplites » la meilleure armée de toute l'Hellade. Au début, elle chercha à étendre son territoire — après la Messénie, l'Arcadie. Mais les difficultés sérieuses qu'elle rencontra dans cette région montagneuse, et, d'autre part, le conseil de Delphes, la décidèrent à renoncer à pousser plus loin ses conquêtes ; elle s'assigna alors pour but l'unification du Péloponèse et, plus tard, sous son hégémonie, de toute l'Hellade.

La première partie de ce programme fut accomplie sans peine ; tous les Etats fédérés conservaient leur autonomie, mais s'engageaient à envoyer dans l'armée de l'union un certain nombre de guerriers, en proportion de leurs forces. Delphes accueillit très favorablement cette idée et devint, pour ainsi dire, le glaive religieux de Sparte, tandis que Sparte était son bras séculier : le VI^e siècle vit l'épanouissement de *l'hégémonie de Delphes et de Sparte* sur la Grèce. Son action la plus importante fut d'avoir renversé la tyrannie des Pisis-tratides à Athènes (510 av. J.-C.), par quoi Sparte confirma son droit d'intervention dans les affaires intérieures des Etats grecs, même au nord de l'Isthme. Aussi, lorsque, au début du V^e siècle, le roi des Perses menaça l'Hellade d'une invasion, Athènes se rangea sous l'hégémonie de Sparte, mais cette fois sans la collaboration de Delphes, qui poursuivait alors le rêve impossible de transformer son hégémonie spirituelle sur l'Hellade en une hégémonie mondiale.

Outre cette hégémonie interhellénique, nous trouvons à cette époque et à l'époque suivante d'autres hégémonies intérieures : la ligue des cités béotiennes, sous l'hégémonie de Thèbes, celle des villes de Chalcidique, sous l'hégémonie d'Olynthe, celle des villes lesbiennes sous l'hégémonie de Mytilène, ainsi que les ligues où l'hégémonie était déferée, chaque fois par élection, à telle ou telle des différentes cités fédérées, telle la ligue des villes ioniennes d'Asie Mineure, dont le soulèvement contre le roi des Perses donna le signal des guerres Médiques (500).

En l'absence de pareilles ligues et de traités conclus pour un certain délai, les cités grecques étaient en *état de guerre*.



Les conditions de la guerre avaient beaucoup changé depuis l'époque achéenne ; les chars royaux avaient fait place à la cavalerie aristocratique ; la substitution d'un bouclier plus léger au lourd bouclier mycénien permettait aux guerriers de se battre à cheval. A côté de la cavalerie — par laquelle l'aristocratie de Thessalie s'était rendue fameuse. — combattait aussi l'infanterie de la bourgeoisie aisée, qui formait les hoplites (hoplitas) ou « lourdement armés ». La meilleure armée — qui était en même temps une armée régulière, était celle des Spartiates, « athlètes de la guerre » ; mais les Athéniens s'efforçaient de rivaliser avec eux : ils avaient, dans leurs deux premières classes d'excellents cavaliers, et ils exigeaient que leurs zeugittes servissent en qualité d'hoplites, en attendant l'époque où les thètes, servant dans la flotte, ne revendiquent leurs droits, à la suite des brillantes victoires qu'ils avaient remportées.

Les murs de la ville servaient, comme auparavant, de moyen de défense ; et ce moyen était si sûr que, à l'époque hellénique aussi, assiéger une ville demeurait une entreprise difficile et de longue durée. L'exploit de la Jeanne d'Arc de l'antiquité, la poétesse argienne Thélésille, est même resté célèbre : c'est elle qui, après que l'armée argienne eut été battue par les Spartiates, à la tête de femmes armées repoussa, du haut des murs d'Argos, les hoplites de Sparte (510). D'une façon générale, la guerre était fréquente à cette époque, mais ses conditions s'étaient notablement adoucies en comparaison de ce qu'elles étaient à l'époque achéenne. Il est impossible de ne pas y voir l'influence bienfaisante du dieu delphien et de ses enseignements contre l'*Hybris* (« la démesure ») qui comprend également l'emploi abusif du succès accordé par les dieux. Aussi n'est-il pas étonnant que les premiers fruits de cette influence aient mûri dans la *Ligue amphictyonique de Delphes* ; nous trouvons parmi ses règlements, ce qui suit : « les Etats membres de l'amphictyonie s'engagent à ne détruire aucune ville faisant partie de la Ligue et à ne pas la priver d'eau courante » (Eschine, II, 115). Ainsi c'est dans les lois de l'amphictyonie que nous trouvons *dans l'histoire de l'humanité, les pre-*



miers germes du droit international. Les engagements réciproques pris par les belligérants lors de la guerre du Lelantos, la plus importante guerre interhellénique de cette époque (vers l'an 700) avaient un caractère analogue ; ce conflit éclata entre les deux villes eubéennes de Chalcis et d'Eratrie, pour la possession de la vallée fertile du Lelantos, située entre les deux cités ; mais, peu à peu, la plupart des Etats de l'archipel y prirent part, en qualité d'alliés. Dans cette guerre, les belligérants s'étaient engagés à ne pas se servir d'armes de jet, mais seulement de lances et de glaives.

D'une manière générale, cette période est une époque de développement et de resserrement des relations interhelléniques, grandement facilitée par son caractère aristocratique. Les familles aristocratiques des divers Etats, inquiétées par la naissance de la démocratie, contractèrent naturellement alliance les unes avec les autres ; les masses démocratiques ne purent les imiter, mais la chose fut possible pour leurs chefs, et c'est eux qui devinrent, plus tard, les tyrans. Le réseau interhellénique des tyrannies s'opposa, à certaines époques, au réseau aristocratique ; les tyrans des divers Etats se soutenaient entre eux et encourageaient dans les républiques les efforts des ambitieux pour y introduire un gouvernement tyrannique. Mais les aristocraties avaient pour elles Sparte et le dieu delphien, et les tyrannies ne se maintinrent pas longtemps ; lorsque, au début du v^e siècle, le roi des Perses envahit la Grèce, il la trouva tout entière, excepté la démocratie Athènes, aux mains des aristocraties.

VII

La conscience morale de cette époque se développe sous l'égide de la *religion* ; si, à bien des points de vue, elle nous apparaît comme une époque de « sacralisation » de la civilisation, cela est surtout vrai en ce qui concerne les mœurs.

Cette « sacralisation » se manifeste dans deux sens, parallèlement au caractère double des nouvelles religions, non mystique (religion d'Apollon) et mystique (religion de Déméter et de Dionysos).



1^o En ce qui concerne la religion non mystique de l'Apollon delphien, l'adjonction d'un élément moral, l'attribution de la bonté suprême au dieu est particulièrement caractéristique. Mais s'il en est ainsi, nous devons nous attendre à trouver également dans le monde dirigé par Dieu le triomphe de la morale : la sanction morale devient, de plus en plus, un eudémonisme biologique *religieux*.

L'expérience de tous les jours — les souffrances des bons et le bonheur des méchants — ne contredit pas cette sanction, car, à cette époque, domine plus que jamais la conscience phylonomique ; le dogme d'après lequel les enfants sont punis pour les fautes de leurs parents jusqu'à la 3^e et à la 4^e génération était aussi naturel aux Grecs qu'il l'était à l'antique Israël. Le bon souffrait en silence, soumis à la volonté du dieu, en pensant que, par ses souffrances, il rachetait la faute de son ancêtre — faute que, peut-être, il ignorait (Crésus chez Hérodote, I, 91 ; Thésée, chez Euripide *Hipp.* 831) ; de même, le méchant qui mourait dans le bonheur était tourmenté par l'idée du sort qui était réservé à ses enfants ; s'il n'en avait pas — là était sa punition. La vengeance tardive des dieux ne troublait personne : « Les moulins des dieux broient lentement, mais sûrement » disait, à ce propos, un proverbe grec.

2^o Dans les enseignements mystiques de Déméter et de Dionysos apparaît, pour la première fois, chez les Grecs, l'idée « d'une vie meilleure » après la mort, vie que l'homme peut s'assurer dès son vivant. Au début, cette préparation de la vie future était purement « théocratique » et non morale ; c'était l'initiation aux mystères éleusiniens et olympiques. Mais, peu à peu, la morale s'introduisit également dans ce domaine mystique de la religion ; pour atteindre cette vie meilleure, on pose comme condition, outre l'initiation, une existence morale. On voit apparaître l'idée d'un jugement des morts, l'idée du paradis pour les bons, du purgatoire pour les pécheurs « guérissables » et de l'enfer (Tartare) pour les pécheurs « inguérissables ». A vrai dire, jusqu'à l'introduction du christianisme, ces idées n'acquièrent pas la valeur de dogme, ni à cette époque, ni, en général, dans l'antiquité ;



néanmoins, le cercle de leurs adeptes s'élargit et *l'eudémonisme eschatologique*, en tant que sanction du devoir moral, prend place à côté de l'eudémonisme biologique.

L'arété positive, dans le sens de qualité supérieure reste, à cette époque, l'idéal de la conduite morale ; elle est si proche de la gloire qu'elle se confond souvent avec elle. Est considéré comme bon (*agathós*) celui qui est le plus utile à ses amis ; et l'on peut même ajouter « celui qui fait le plus de mal à ses ennemis » — sans que ce soit obligatoire : Pittaque déjà avait dit que « le pardon est plus fort que la vengeance ». On considère les supériorités morales comme l'effet naturel des qualités physiques : l'homme idéal est « beau et bon », *kalós kai agathós*, l'arété complète coïncide avec la *Kalokagathia*.

A la question de savoir comment s'obtient l'arété, tout le monde répond avec conviction : par la *naissance*. L'éducation est indispensable, mais elle ne fait que conserver et fortifier l'arété de naissance, la croyance en l'acquisition de la vertu par enseignement n'apparaît qu'à l'époque suivante. Le bon naît du bon — d'où l'importance de l'eugénie (la noblesse). Le développement ultérieur de cette idée, de façon générale confirmée par l'expérience (voir les théories contemporaines sur l'hérédité), conduit à ce qu'on appelle *l'aristocratie biologique*. Mais pour avoir négligé certains facteurs (en partie perceptibles, en partie impondérables) qui aboutissent à la dégénérescence, cet aristocratie biologique, scientifiquement exact, se transforme en *aristocratie de classe*, scientifiquement faux, qui est la marque politique de cette époque. Les aristocrates s'appellent volontiers eux-mêmes *agathoi*, et traitent de *kakoi* (« vilains ») les gens de basse extraction, sans considérer si les uns et les autres justifient leur naissance ; c'est en cela que réside l'illusion de l'aristocratie de classe.

Du reste, l'époque hellénique, avec son puissant mouvement colonisateur, avec ses fréquentes révolutions intérieures, ouvre un large champ aux manifestations de l'arété dans le sens indiqué : un pareil rythme de vie est caractéristique de cette époque et nous ne le retrouverons plus dans



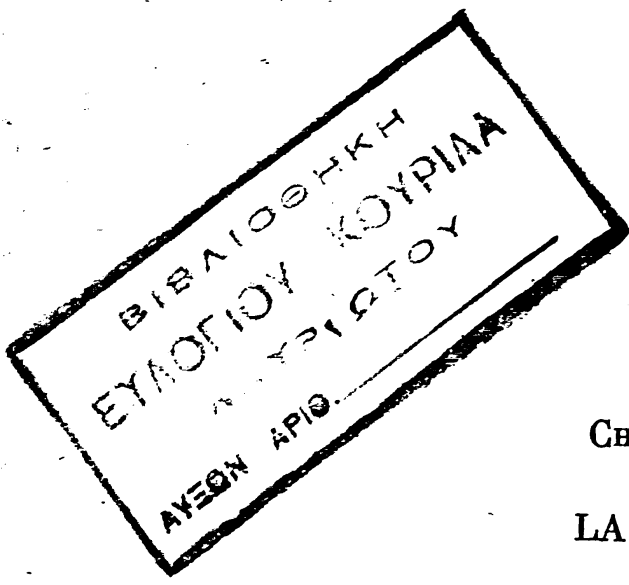
l'avenir jusqu'à Alexandre le Grand. La vie bouillonne, et l'on se sent partout en rapport avec elle.

Le centre de cette vie, c'est l'*agonistique* et son arène, les jeux « helléniques » à l'Olympie, les jeux « pythiques » à Delphes, les jeux « isthmiques » sous Corinthe et ceux de Némée en Argolide. C'est là, sous la protection des dieux helléniques, que se forme ce culte de la victoire, de la gloire, de l'*arété*, qui conserva toujours à cette dernière expression, son sens grec, très positif.

On comprend facilement qu'étant donné ces conditions, la conception de la vie devait être positive. A vrai dire, ici encore, il en était ainsi en pratique ; la théorie suivit, en partie, une autre voie. L'eudémonisme eschatologique naissant contribua à déprécier la vie terrestre ; les mystères de Dionysos donnèrent naissance à la triste « sagesse de Silène » (Plut. Consol. 27). « Il vaudrait mieux pour toi ne pas naître, race née de la terre. Ton second sort est de passer plus vite le seuil de l'autre monde ». Dans le même ordre d'idées, les successeurs de l'orphisme qui reconnaissaient les incarnations successives de l'âme (« cycle de naissance ») adressaient à leurs dieux cette prière : « Libère-nous du cycle et épargne-nous les souffrances sans fin ».

Mais les chantes d'Apollon, eux aussi, ne se dissimulaient pas le cours éphémère de la vie humaine : « l'homme est le songe d'une ombre de fumée ». Cependant ils ajoutaient : « mais si la gloire illumine sa courte vie, il devient l'égal des dieux ». C'est par cette possibilité que la vie se justifie, justification puissante pour les âmes puissantes qui dominaient alors. La condition de la gloire était l'*arété*, la condition de l'*arété*, la « noblesse » ; la vie était justifiée pour les « bons », conformément à l'esprit aristocratique de l'époque. L'époque démocratique suivante eut pour tâche d'élargir leur cercle et de rendre accessibles à tous les trésors que l'époque hellénique avait acquis pour un petit nombre.





CHAPITRE II

LA SCIENCE

Au début de cette époque, les Grecs adoptèrent *l'alphabet phénicien*, celui-là même qui, avec quelques changements, est devenu le nôtre.

1° L'alphabet phénicien, comme tous les alphabets sémitiques, ne possédait pas de signes spéciaux pour les voyelles, mais, en revanche, il avait une multitude de signes pour les aspirations ; les Grecs utilisèrent ceux-ci pour marquer leurs voyelles. Ce développement aboutit à la transformation du signe d'aspiration aiguë H en celui de l'ê long (chez les Romains, qui avaient adopté l'alphabet grec avant cette transformation, H conserva la valeur d'aspiration aiguë).

2° Les Phéniciens, comme tous les sémites, écrivaient de droite à gauche ; les Grecs, après quelques hésitations (à noter, comme degré intermédiaire, l'écriture en « sillons de labour » *boustrophédon*, dans laquelle une ligne est écrite dans un sens, la suivante, dans l'autre, et ainsi de suite), adoptèrent la manière d'écrire propre aux indo-européens, de gauche à droite, la trouvant plus commode : la main, de cette façon, ne fait pas ombre, et ne couvre pas ce qu'on écrit.

C'est pourquoi les lettres de l'alphabet gréco-latin sont orientées vers la droite, non vers la gauche (B et non Β, et ainsi de suite).

3° L'alphabet phénicien ne fournit aux Grecs que les lettres allant de A à T ; ils ajoutèrent eux-mêmes les autres au fur et à mesure de leurs besoins, en même temps qu'ils abandonnaient celles qui ne leur servaient pas (F = vav, Q = Koppa ; les Romains les ont conservées). Ce n'est qu'à l'époque uni-



verselle que fut établi le système complet de 24 signes de *alpha* à *oméga*.

La première manière d'écrire fut *idéographique*, c'est-à-dire qu'on représentait directement les objets dont on parlait : pour écrire le mot « marteau » on dessinait un marteau. La difficulté était de rendre les idées abstraites et les verbes : on les représentait au moyen d'objets concrets composés des mêmes consonnes (comme si, par exemple, en français on représentait un marteau pour rendre le mot « mort »).

Afin que cette multitude de sens n'entraînât pas de confusion, on employait ce qu'on appelait des « déterminatifs », c'est-à-dire un signe conventionnel qui indiquait la catégorie à laquelle se rapportait telle ou telle représentation. Il en résulta un système très compliqué : tels les hiéroglyphes égyptiens qui comprenaient près de 3.000 signes.

Un grand progrès fut marqué par le passage du système idéographique au système *acrophonique* dans lequel on ne considérait de l'objet représenté que le premier son du mot par lequel on le désignait. Ainsi on représentait une « maison » en forme de tente (en phénicien *bêth*) mais on ne lisait que *b*), on représentait une tête humaine (en phénicien *resch*) et on lisait *r*. Dans ce système, le nombre des signes en principe n'était pas limité et chaque signe devait ressembler à l'objet qu'il servait à désigner. Ce système acrophonique se rencontre, parallèlement au système idéographique, dans les hiéroglyphes et les rend encore plus compliqués.

Mais de ce système acrophonique sortit naturellement un système *alphabétique*, celui que les Grecs reçurent des Phéniciens. Là, le nombre des signes était réduit au minimum, un pour chaque son, et, par suite d'une simplification schématique de l'écriture, toute relation entre le signe et l'objet qu'il représentait au début disparut. C'est ainsi qu'il est assez difficile de reconnaître dans le signe B (grec *bêta*, phénicien *bêth*) la maison en forme de tente du début et dans le signe R (grec *rhô*, phénicien *resch*) la tête humaine des premiers temps.

L'acquisition de l'alphabet n'était pourtant que la première condition du travail scientifique systématique ; la



seconde, c'était la possession d'un *matériel commode pour écrire*. Les murs et les plaques de pierre n'étaient bonnes que pour les inscriptions monumentales (notamment de caractère commémoratif) ; les planches de bois (comme celles sur lesquelles Solon grava ses lois) et les peaux de bœufs servaient pour les écrits brefs, les tessons d'argile (*ostraka*) pour les écrits encore plus brefs du type de notes, de bulletins, etc., les tablettes de cire et le sable, pour les écrits qui ne demeuraient pas (travaux des écoliers et autres). L'Égypte, dès les temps anciens, possédait une matière très commode pour écrire : c'était le papyrus, ancêtre de notre papier, que l'on préparait avec une plante du même nom propre à ce pays. Mais l'Égypte demeura pour la Grèce une contrée fermée jusqu'à la deuxième moitié du VII^e siècle où le pharaon Psammétik, permit aux Ioniens de fonder la colonie commerçante de Naucratis. Par son intermédiaire, les Grecs, et surtout les Ioniens, purent se procurer du papyrus. En rapport avec cet événement, on peut signaler l'apparition de la prose écrite chez les Ioniens au début du VI^e siècle et la reconnaissance du dialecte ionien comme langue de la prose de toute l'Hellade, jusqu'à ce qu'elle fut supplantée par la prose attique à la fin du V^e siècle. Dans les Etats non ioniens, pendant longtemps encore, la science dut se contenter d'un enseignement oral ou le présenter sous forme d'œuvres en vers.

2^o Nous laisserons de côté le progrès des *sciences appliquées* dans les autres domaines qui nous sont trop peu connus — en notant toutefois l'apparition des *lampes* remplaçant l'éclairage de la période achéenne, (v. plus haut p. 36) — pour nous occuper immédiatement de la plus importante d'entre elles, *la médecine*.

Ici plus que partout, on est frappé par la « *sacralisation* » complète de cette science à l'époque hellénique, ce qui est une conséquence de l'introduction de la religion d'Apollon. Apollon prit la médecine sous sa protection immédiate ; il proclama comme son fils Asclépios, le dieu achéen des médecins (v. p. 57, 58). Désormais, les sanctuaires d'Asclépios devinrent des lieux de cure religieuse, appelée incubation. Les pèlerins malades devaient y passer la nuit (des asiles spéciaux



étaient ménagés à cette intention près du temple) ; ils faisaient part des rêves qu'ils avaient eus au prêtre qui, en en tenant compte, indiquait les moyens de traitement le plus souvent religieux eux aussi, (prières, sacrifice, etc.). En outre, on pratiquait aussi un traitement direct soit avec l'aide des oracles (*iatromantia*) soit auprès des tombeaux des héros à qui on attribuait, parmi d'autres forces miraculeuses, une vertu curative. On comprend que, dans ces conditions, les épidémies fussent particulièrement redoutables : on supposait que c'était Apollon lui-même qui les avait envoyées, aussi s'adressait-on à lui pour les faire cesser, et les inévitables rassemblements de foule pour les prières publiques augmentaient encore la force de la contagion.

Aussi faut-il reconnaître que cette période de « sacralisation » de la médecine entrava fortement les progrès de celle-ci, dont nous avons signalé l'origine dès la période achéenne ; toutefois, on ne peut la considérer comme infructueuse. D'abord on obtenait souvent par le traitement religieux une guérison réelle, ce qui devait attirer l'attention sur la force curative de l'action psychique ; ensuite, parmi les traitements indiqués d'après l'incubation, on rencontre à côté des remèdes mystiques, des remèdes rationnels. Et, comme les pèlerins malades qui obtenaient leur guérison laissaient au dieu, en signe de reconnaissance, une « description » de leur maladie, sous forme d'ex-voto, les temples célèbres, comme celui de Cos, devinrent avec le temps, de véritables archives de médecine, très précieuses pour le prêtre-médecin curieux de s'instruire. Et, en fait, c'est de là que sortit la médecine scientifique ; celui qui la créa, *Hippocrate*, était un « asclépiade » de Cos. Mais cela ne se produisit qu'à l'époque suivante.

3° L'intérêt pour la *science pure* se concentrait, à cette époque, sur la question de l'*univers*, c'est-à-dire, sur l'origine et l'aspect du monde ou — ce qui revient au même — sur la nature. C'est pourquoi au centre du mouvement scientifique se trouve la *philosophie de la nature*.

Celle-ci fut suscitée par la religion de Zeus, et par le dogme de la Terre-mère (voir plus haut p. 73) en vertu duquel on



considérait la terre moins comme un élément, que comme une divinité ; c'est dans ce sens que le poète Hésiode déjà la célébrait comme éternelle. A sa suite, la *philosophie ionienne de la nature*, environ dès l'an 600, agita la question de la première substance animée et divine dont les autres étaient issues ; mais elle ne se plaçait plus au point de vue d'une généalogie naïve, mais à celui d'une évolution scientifique ; la théogonie faisait place à la cosmogonie. Son fondateur fut *Thalès* de Milet, un de ces nombreux « esprits universels » de l'époque, homme d'Etat, commerçant, voyageur, technicien, mathématicien, astronome. D'Égypte, il apporta les mathématiques, de Babylone l'astronomie ; mais il imprégna ces deux sciences du raisonnement scientifique propre à l'esprit grec. Partant de l'observation que l'humidité est le principe de la nourriture et de la vie, il décida que l'eau est l'élément dont les autres sont issus. Son successeur, *Anaximandre* de Milet ne se hasarda pas à donner une définition précise de cet élément ; il se contenta de le qualifier d'« illimité » (*apeiron*). En revanche, il introduisit dans le problème du devenir mondial une idée morale : le péché originel de tout ce qui est né est sa naissance même ; aussi, en juste châtement, est-il voué à la destruction, sauf l'élément primordial qui n'ayant jamais pris naissance, est indestructible, et c'est en lui que doit retourner tout ce qui a pris naissance. Ainsi pour la première fois était proclamé le grand principe de *l'indestructibilité de la matière*. Le mérite du troisième philosophe de Milet, *Anaximène* fut moins d'avoir proclamé l'air élément originel, que d'avoir montré comment les autres éléments en provenaient : par un mode de condensation (il n'ajoutait pas encore « des atomes » mais cette déduction était dès lors inévitable) l'air se transforme en eau, puis en terre ; par un mode de raréfaction, en feu. Ainsi étaient déterminées les quatre formes de l'élément : solide, liquide, gazeux, lumineux —. Tous les philosophes cités sont d'accord pour reconnaître qu'un élément immobile par sa nature est la cause du devenir, c'est-à-dire du mouvement ; *Héraclite* d'Ephèse (500 env.), évitant leur erreur, posa comme cause du mouvement, et, par conséquent, comme élément



original, le *feu* éternellement mouvant. Tout était issu de lui et c'est à lui que tout devait retourner. Il est vie et esprit ; tout vit dans la mesure où il participe du feu. Les embrasements périodiques, forment les étapes inébranlables du devenir et la loi qui les commande est, de même, inébranlable. Par eux-mêmes, ils n'ont aucun but : « Eon » est un enfant qui joue aux dames ». Ce pessimisme fut inspiré au penseur amer par la démocratisation rapide de sa patrie qui avait déjà proclamé le principe des démocraties dégénérées : « parmi nous il ne doit pas y avoir d'hommes supérieurs ». Ennemi des hommes, il n'écrivit pas pour eux son livre profond ; quand il l'eut terminé, il le dédia à sa propre déesse, Artémis, dans son célèbre temple d'Ephèse.

La question de la *forme du monde* fut également soulevée par l'Ecole ionienne. A vrai dire, elle ne put pas se séparer des deux illusions fondamentales qui sont dues au témoignage imparfait de nos yeux — l'immobilité et la platitude de la terre ; partant de là, *Anaximandre* enseignait que la terre est un cylindre plat planant au centre du cosmos sphérique dont le ciel semé d'étoiles marque les limites. C'est lui qui, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, dressa une carte terrestre, ou plus précisément, une carte de la base du cylindre sur laquelle nous vivons ; cette carte se caractérisait par une « mer intérieure » et par un océan périphérique. Tout cela était très naïf et, pourtant, en grand progrès sur les représentations de l'époque antérieure.

Mais les théories d'Anaximandre furent largement dépassées par *Pythagore* et son école. Cet homme remarquable était originaire de Samos, c'est-à-dire Ionien ; ayant laissé sa patrie sous la tyrannie de Polycrate, il fut invité à devenir gouverneur de la ville de Crotoné dans le sud de l'Italie qui avait beaucoup souffert dans la guerre qu'elle avait soutenue contre sa voisine Sybaris. Il devint non seulement l'administrateur de cette cité, mais le chef spirituel de l'ordre pythagoricien il parvint à faire de Crotoné un modèle de ville sainte et à lui assurer la victoire dans une nouvelle guerre contre les Sybarites efféminés. La musique était un de ses moyens d'éducation, particu-



lièrement la lyre d'Apollon ; en essayant un instrument monocorde, il découvrit une des principales lois de l'acoustique — à savoir que la hauteur relative du son dépend des dimensions mesurées et exprimées en chiffres d'une corde tendue toujours également ($1 : 2 =$ octave, $2 : 3 =$ quinte ; $3 : 4 =$ quarte, etc...) en d'autres termes, la théorie des intervalles musicaux. Enthousiasmé d'avoir réussi à convertir une différence qualitative en quantitative, il élargit sa découverte et proclama — annonçant la chimie moderne — que le *nombre est à la base du monde*. Il légua à son école tout le développement futur de l'arithmétique qui dégénéra bientôt en mystique des nombres « sacrés », et de la géométrie plane (souvenons-nous du théorème de Pythagore) et l'application de ces sciences à l'explication du monde. En lui, Pythagore voyait une sorte de lyre cosmique ; au centre et comme base, la terre ; tournant autour d'elle, les sphères planétaires, à une distance telle les unes des autres que leur mouvement engendrât les sons d'une gamme diatonique. C'est là « l'harmonie des sphères » ; si nous ne l'entendons pas, c'est que nous y sommes habitués.

Ainsi Pythagore rapprocha la terre des planètes ; évitant la seconde illusion (voir plus haut) il lui attribua une forme sphérique et une dimension analogue à celle du soleil et des autres astres. Restait la première illusion ; son école y renonça aussi, plaçant au centre du monde un « foyer », un feu central autour duquel tourne la terre et les autres astres y compris la voûte céleste. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, le système qui fait de la terre le centre du monde était abandonné pour celui d'une chorée céleste où la terre, le soleil et les étoiles tournent paisibles et majestueux autour du foyer sacré de l'univers au son mystérieux de « l'harmonie des sphères », comme des vierges consacrées autour de l'autel flamboyant de leur déesse. Guidés par la vérité, nous avons dû, par la suite, nous écarter de cette image, mais nous n'avons pu arracher de notre cœur le souvenir de sa beauté.



CHAPITRE III

L'ART

I

LES ARTS PLASTIQUES. A. *Architecture*. — La « sacralisation » de l'époque hellénique se manifesta aussi en ceci que ce ne fut plus le palais, comme à l'époque achéenne, mais le *temple* qui devint le principal sujet de l'architecture.

L'idée du temple prit naissance dans la religion d'Apollon qui supposait des *epidémiai* périodiques du dieu, c'est-à-dire que, de son paradis hyperboréen, il descendait chez les hommes. Pour l'accueillir, il fallait lui préparer un abri dans son bois de lauriers et on le faisait par branches tressées (voir Ili. I, 39). Lorsque le dieu sous l'aspect de son idole devint l'hôte constant de ses fidèles, on désira remplacer ce temple abri par un véritable temple. Il fallut construire au dieu une demeure ; pour cela, il était naturel d'utiliser la forme existante de la grande salle achéenne (voir plus haut p. 34) avec ses deux colonnes entre les antes. Ainsi, au milieu du bois s'élevait le temple ou — ce qui revenait au même — le *temple était entouré d'une colonnade* qui remplaçait les arbres du bois. Les arbres vont en s'amincissant à leur sommet ; la colonne qui s'en inspirait reçut la même forme et ce principe de la nouvelle colonne hellénique fut imposé à l'ancienne colonne achéenne entre les antes. Ainsi naquit le temple hellénique.

Si on regarde ce temple de face, on y distingue les parties suivantes : 1° trois marches qui conduisent au *stylobate*, c'est-à-dire à une place rectangulaire formée de pavés, 2° les *colonnes* (généralement six) comprenant chacune un tronc, un chapiteau et une abaque. Le tronc de la colonne s'élève direc-



tement sur le stylobate comme l'arbre sort directement de la terre ; il est orné de stries (canelures) à arêtes vives et il s'amincit considérablement vers le haut. Le chapiteau présente la forme d'un coussinet (*echinos*, à proprement parler « oursin ») d'autant plus épais que le temple est plus ancien. L'abaque est une tablette carrée qui surmonte le chapiteau ; 3° *L'entablement* formé d'une architrave unie, d'une frise avec des triglyphes et des métopes alternés (un triglyphe au-dessus de chaque colonne et de chaque travée) et d'une corniche en saillie ; 4° Le *fronton*, c'est-à-dire une partie triangulaire comprise entre la corniche et le toit plat à deux versants. Sur les côtés, naturellement, il n'y avait pas de fronton, mais, en revanche, la corniche était ornée de têtes de lions par lesquelles s'écoulait l'eau des pluies.

Au début, on construisit les temples en bois, plus tard, en pierre calcaire ; ce n'est qu'à la fin de cette époque qu'on employa le marbre. C'est par les conditions propres à l'architecture du bois que s'expliquaient les particularités de style du temple décrit, particularités qui demeurèrent comme des survivances architecturales même après qu'on eut adopté la pierre.

Ce style a reçu le nom de *dorïque*, mais on le rencontre partout en Grèce. On lui oppose le style *ionique*, né en Asie-Mineure, issu également de l'architecture du bois, mais du bois portant un revêtement métallique. Ce style se distingue du style ionique par les points suivants : 1° la colonne repose sur ce qu'on appelle une base ; 2° elle est plus élancée, elle s'amincit au sommet d'une façon peu sensible et ses canelures sont à *pente douce* ; 3° *son chapiteau est orné par ce qu'on appelle « des volutes »* (ornements en spirales) ; 4° l'architrave se compose de trois bandes ; 5° la frise est unie (c'est-à-dire qu'il n'y a pas de triglyphes). Les autres particularités touchent à l'ornementation, dont nous ne parlons pas ici. D'une façon générale, les temples doriques donnent l'impression d'une plus grande force, les ioniques d'une plus grande élégance. Cette impression était renforcée encore par l'application à l'ornementation des temples de la sculpture et de la peinture. La *sculpture*, toutefois — et c'est en cela que réside



le sens profond de l'architecture grecque — n'ornait pas les parties maîtresses du monument, mais seulement les parties neutres, principalement les métopes (dans les temples ioniques, la frise tout entière) et les frontons ; celles-là en haut relief, ceux-ci par des groupes de statues. On appliquait la *peinture* dite polychrome, soit sur l'ensemble des champs (triglyphes, métopes, frontons), soit sur certains ornements.

Comme nous l'avons dit, les premiers temples furent des temples d'Apollon ; puis ils s'étendirent à d'autres dieux. Au VII^e siècle, toute la Grèce était couverte de temples. On les construisait de préférence sur des acropoles, d'où, parallèlement à l'aristocratisation ultérieure de la Grèce, ils chassèrent les anciens palais royaux ; on les éleva ensuite sur les places des villes (*agorai*) et même dans d'autres endroits de la cité. Particulièrement chers aux Grecs étaient les temples bâtis sur les promontoires qui s'avancent dans la mer, aperçus de loin par le vaisseau retournant dans sa patrie : tel était, en Attique, sur le Sunium, le temple de Poseidon, célèbre jusqu'à nos jours. Si le dieu était l'objet de l'adoration de toute l'Hellade, comme c'était le cas pour Zeus à Olympie, pour Apollon à Delphes et à Délos, pour Déméter à Eleusis, la mise en scène était beaucoup plus somptueuse. Un vaste espace (*péribolos*) était consacré au dieu ; dans cet espace, on lui élevait un temple et tout autour, un grand nombre de temples de divinités parentes ; le long de la voie sacrée, se dressaient des ex-votos (statues, colonnes, etc...) d'Etats et de personnages privés ; puis les « trésors » (*thésauroi*) des Etats dévoués à la divinité, qui avaient aussi la forme de temples ; et, en outre, des portiques, des bancs monumentaux en forme de demi-cercle, des fontaines, etc... La voie sacrée conduisait à l'autel imposant du dieu, devant le temple, dans la pénombre mystérieuse duquel se trouvait la statue de la divinité. Tout autour s'étendait une place où le peuple s'assemblait pour assister aux sacrifices et aux prières en chœur.

B. *La sculpture*. — Après la décadence de l'art achéen commence vers l'an 700 une nouvelle renaissance de la sculpture, mais dès lors sur le terrain religieux ; elle a pour tâche



essentielle les *statues du dieu* et l'ornementation de son temple. Là aussi, la religion d'Apollon fut l'initiatrice ; les premières idoles qui nous aient été conservées sont des statues d'Apollon (sous la forme d'un adolescent nu), et d'Artémis. Elles se trouvaient dans le temple dont elles faisaient partie ; d'où, dans les premiers temps, la nécessité d'une symétrie rigoureuse. Au début, cette symétrie était totale ; puis les artistes dits « dédalides » (c'est-à-dire « habiles ») se hasardèrent à faire avancer une jambe ; la tradition, évidemment, attribua cette innovation à leur ancêtre mythique Dédale, qui, disait-on, avait créé des « statues qui courent » ; mais durant toute cette époque, on observa la loi de frontalité, d'après laquelle une même ligne verticale partageait le visage et le torse en deux parties égales. On essaya parfois de donner au visage une certaine expression, en le faisant sourire. Mais, pendant toute cette période, la statuaire ne put atteindre une parfaite liberté ; nous appelons cette période, période archaïque.

Les centres de l'art furent alors les villes ioniennes de l'Asie Mineure, surtout Milet et Ephèse ; de là, cet *art ionien* passa dans les Cyclades, en particulier à Naxos et à Paros, riches en marbre, et en Crète et à Samos, célèbres par leur technique du métal. Le marbre et le bronze devinrent la matière préférée de la sculpture, qui abandonne alors la matière originaire, le bois ; néanmoins, la sculpture ne parvint pas d'un coup à se libérer de la technique qu'exigeait le bois et les plus anciennes idoles rappellent encore fortement la coupe des troncs d'arbre. A la fin de cette période, les écoles se fondèrent également à Sicyone, à Egine et à Athènes. Ce fait eut pour conséquence l'individualisation de la sculpture dorienne et athénienne, qui contrasta, par une certaine sévérité et sobriété, avec la mollesse des lignes et des formes et le luxe de la draperie ionienne.

L'ornementation sculpturale du temple s'exerça, ainsi que nous l'avons dit plus haut (voir p. 120), dans les frontons, sur les métopes doriennes et sur la frise ininterrompue des temples ioniens ; chacune de ces trois parties posait au sculpteur un problème particulier. Pour remplir le *fronton trian-*



gulaire de statues, il fallait représenter, outre des figures debout, des personnages inclinés et couchés, en demi-profil, et de profil, ce qui allait à l'encontre de la loi de frontalité. C'est pourquoi on atteint ici, de bonne heure, une certaine liberté de mouvements, et souvent seule l'absence d'expression nous montre que tel groupe de fronton appartient encore à la période archaïque. Les *métopes* étaient quadrangulaires ; pour les remplir de figures en relief, il fallait représenter un couple ; aussi les sujets préférés de la sculpture de métope furent-ils des combats, en particulier ceux des Grecs contre les Centaures ou contre les Amazones, d'autant plus que l'opposition des figures masculines et des figures féminines, des formes humaines et des formes à demi-animales, procurait à l'œil une impression agréable de variété. Le caractère de la *frise ionienne* était sa continuité ; aussi le thème naturel était-il une réunion ou une procession. Et comme les espaces vides entre les têtes auraient rompu cette impression de continuité, la règle de l'*isocéphalie* se fit jour (en vertu de laquelle toutes les têtes étaient représentées à la même hauteur) c'est pour elle que, de gaieté de cœur, les artistes sacrifiaient les exigences des proportions, lorsque, parmi les figures debout, ils devaient en représenter une assise ou à cheval.

Toute cette sculpture était religieuse ; on ne faisait des statues d'hommes, que lorsqu'ils étaient sanctifiés par la victoire, aux jeux panhelléniques, ou par la mort. Mais alors la statue devait être « aniconique » c'est-à-dire qu'elle n'était pas conçue comme un portrait, mais qu'elle était idéalisée ; et il nous est difficile, dans ces cas, de distinguer l'homme du dieu. A cette catégorie se rattachent les statues des deux « tyrannicides » (voir plus haut), sculptées à la fin de cette période par le premier sculpteur athénien qui nous soit connu : *Anténor*.

C. *La peinture* de cette époque et de l'époque suivante nous est connue seulement par la céramique ; mais tandis que, pour l'époque suivante, l'existence d'une véritable peinture en couleurs nous est prouvée par des témoignages, les monuments seuls ayant disparu — pour l'époque qui nous occupe



l'existence même d'une peinture de haut style semble douteuse. Avec les palais de l'époque achéenne, leurs peintures murales s'enfoncèrent dans le passé. Fut-il d'usage de couvrir de fresques les murs intérieurs des temples ? C'est peu vraisemblable — nulle preuve, et nulle trace ne nous ont été conservées. Il faut donc admettre que la céramique fut, à cette époque, le seul champ — et un champ modeste — de l'activité des peintres.

Ici, c'est dès le début, tout de suite après la ruine de la civilisation achéenne, qu'il faut commencer notre étude. A l'origine, nous trouvons le *style dit géométrique* (environ jusqu'à 700) : sur le fond, qui garde la couleur naturelle de l'argile, sont représentés des motifs brun rouge de caractère géométrique (zigzags, méandres, cercles, rosaces, etc... et non les spirales et les polypes, caractéristiques de l'époque achéenne) ; on rencontre aussi des hommes et des représentations d'animaux, mais très maigres et squelettiques. Comme les vases qui nous ont été conservés ont tous été retrouvés dans des tombeaux, ce sont les scènes de funérailles qui dominent, — souvenir, précieux pour nous, de ce temps.

Ensuite, (au VII^e siècle) se fait sentir l'influence des colonies asiatiques, intermédiaires naturels entre le monde grec et l'Orient : des motifs orientaux (palmettes, lotus) apparaissent et de fantastiques figures orientales (sphinx, sirènes, griffons). C'est le *style ionien*. Ensuite la commerçante Corinthe monopolise la production des vases et crée une technique plus ou moins uniforme ; on sépare le vase en bandes ; sur chacune d'entre elles, on représente une frise d'animaux réels et fantastiques et on remplit les espaces vides de rosaces et d'ornements analogues (*style corinthien*).

Plus tard, les victoires et les lois de Solon aboutissent au développement de la céramique en *Attique*, qui, par sa nature était à ce point de vue la plus douée : on peignait les vases en rouge, et, sur ce fond, on traçait avec du vernis noir les silhouettes des animaux et des hommes (*style à figures noires*) ; pour la clarté du sujet, on couvrait ensuite fréquemment de couleur blanche, le visage, les mains et les pieds des femmes. Les figures sont encore conventionnelles, les mouvements



anguleux ; mais on sent partout un grand progrès sur la période précédente. Ce sont les représentations de caractère mythologique, les illustrations de l'épopée héroïque qui prédominent, ce qui prouve combien elles étaient populaires à Athènes ; mais on rencontre aussi des scènes de mœurs, notamment des banquets d'hommes, et des entretiens de femmes près d'une fontaine. La forme elle-même du vase a un caractère de noblesse inconnue auparavant : on dirait qu'il sort de terre et que la force végétative qui jaillit d'en bas l'arrondit vers le haut (surtout dans l'amphore, dans le cratère, dans l'hydrie). En même temps qu'ils réalisent des progrès, les artistes prennent conscience d'eux-mêmes : les meilleurs immortalisent leur nom, un tel (potier) — *opôïese*, un tel (peintre) — *égrapse*.

C'est aussi en Attique, à l'époque de Pisistrate, que la peinture de vase enregistre une réforme décisive : on recouvre tout le vase de vernis noir, seules les figures restent en rouge et l'on marque en noir sur ces silhouettes rouges les traits intérieurs (*style des figures rouges*). Cette méthode, relativement plus facile, permit au peintre d'atteindre, dans la représentation de l'homme, un réalisme presque parfait : seule dans le drapé la symétrie bien connue ainsi que la convention déjà signalée (voir plus haut p. 64) dans la façon de représenter les yeux nous montrent que l'archaïsme n'est pas encore vaincu. Les maîtres les plus célèbres dans cet art, Brygos, Douris, Euphronios, appartiennent à ce *style sévère* du décor à figures rouges ; ils nous ont laissé de nombreux vases (surtout des coupes plates) remarquables par leur finesse et leur beauté.

Ainsi cet humble métier du potier annonce par son développement la grandeur future d'Athènes.

II

LES ARTS MUSICAUX. — Nous pouvons suivre leur développement dans quatre sens différents : 1° le développement de la chorée triple, c'est-à-dire unissant la poésie, la musique et la danse ; 2° le développement du *chant* libéré de la danse,



mais conservant un élément musical dans la mélodie et dans l'accompagnement ; 3° le développement de la *musique pure*, dégagée du chant lui-même ; 4° enfin la naissance et le développement de la *prose*, sans mesure et étrangère à toute idée de chorée. L'absence de sources pour la chorée jusqu'au VII^e siècle nous force à commencer par le chant avec mélodie ; pour ne pas retourner à la chorée, il devait être objectif, c'est-à-dire narratif. En d'autres termes, c'était l'*épopée*.

A. L'époque de l'apogée artistique du chant coïncide avec la formation d'une classe d'hommes qui transmettaient les légendes et en même temps les moyens techniques de leur exposition. C'étaient des *chanteurs*, des aèdes, en quelque sorte des savants, depuis la plus lointaine antiquité jusqu'à l'an 600, époque où les philosophes les remplacèrent dans ce rôle. Ils faisaient partie de la classe des artisans et s'intitulaient volontiers *homérides*, c'est-à-dire « Ceux qui mettent d'accord (du grec *homo* — combiné avec la racine *ar* —, comme *hodégos* de *hodo* — avec la racine *ag* — ; cette appellation, avec la transmission normale héréditaire du métier, devait inévitablement faire songer à un chef de file : Homère, de la même façon que le nom professionnel des sculpteurs dédalides (voir plus haut p. 122) avait donné naissance à un ancêtre mythique, Dédale.

La tradition transmise par les homérides, embrassait surtout les questions essentielles pour l'homme pensant, de la cosmogonie et de l'eschatologie. Le premier thème des chantes était la religion de Zeus et sa tentative en vue d'éviter l'anéantissement par la création d'un homme-Dieu (dans la version achéenne Achille) ; l'autre, les aventures du héros (Ulysse) dans tous les royaumes de la mort aux mille aspects. Le mouvement colonial avec ses guerres et migrations avait eu pour effet l'humanisation des deux mythes et leur combinaison avec les événements du jour : le mythe cosmogonique donna naissance à l'épopée de la guerre de Troie, le mythe eschatologique à l'épopée du retour d'Ulysse ; l'idée religieuse fut abandonnée au profit d'une idée morale, dont nous admirons la puissance particulièrement dans la première épopée, l'*Iliade*.



Achille, offensé par le chef suprême Agamemnon se consume dans la « colère » ; il refuse son aide à ses compagnons d'armes, il s'éloigne du combat ; ses vœux sont exaucés, les Achéens qu'il a abandonnés subissent un échec, mais dans la bataille livrée en son absence, son meilleur ami, Patrocle, est tué. Alors son courroux se détourne de ses compagnons pour se tourner contre ses ennemis : il se réconcilie avec Agamemnon et réclame un combat immédiat pour se mesurer avec le meurtrier de son ami, Hector, fils de Priam, roi de Troie. Une seconde fois, ses vœux sont exaucés : il venge Patrocle, tue Hector — et, pour la deuxième fois, il éprouve la vanité de son courroux lorsque se présente la nuit dans son palais le vieux Priam qui, brisé de douleur, en lui baisant la main, le supplie de lui rendre le cadavre de son fils pour qu'il puisse l'enterrer décemment.

Tel est l'enseignement du « chant sur le courroux d'Achille » « O périssent la discorde, haïe des dieux et des mortels ! ». (XVIII, 107) enseignement au niveau duquel l'humanité n'a pas encore pu, de nos jours, se hausser.

Le second poème, *l'Odyssée*, ce chant émouvant de « la nostalgie du pays natal », est moins grandiose, mais plus captivant par la variété des tableaux qui se succèdent. Lui aussi se rapporte à la guerre de Troie : Ulysse, qui s'est embarqué après la prise de la ville pour retourner dans sa patrie est détourné de sa route par la tempête et les vents l'emportent dans un lointain fabuleux : tantôt des dangers effroyables, tantôt les caresses des déesses accueillantes mettent obstacle à son retour — mais il reste fidèle à son désir passionné de « revoir au moins la fumée de son pays natal » (Ili. C 7).

Enfin, le voici revenu seul dans sa patrie, sans compagnon, mais il se sent étranger dans sa propre maison, qu'ont occupée, en son absence, les prétendants de sa fidèle femme Pénélope. Il se venge des fiancés, et c'est là la seconde partie du poème à la fin duquel il est reconnu par son épouse et se réconcilie avec son peuple.

Mais ce n'est là que le contenu général ; ce qui nous charme encore plus dans l'épopée homérique, ce sont les tableaux séparés présentés avec un grand sens dramatique et l'esquisse



des personnages. Il a atteint, dans l'art de poser les caractères, une maîtrise remarquable : il peint avec une même perfection les natures rudes ou tendres et, ce qui est difficile entre tout, celles où la rudesse se mêle à la tendresse ; Achille en est le type. Dans cet art — comme dans le domaine des mœurs — nous devons reconnaître l'héritage des temps achéens ; ceux qui suivirent (en particulier les dramaturges) durent r'apprendre cet art de même que les arts plastiques.

Le vers de l'épopée homérique devint grâce aux homérides, l'hexamètre et il le demeura jusqu'à la fin de l'antiquité. On le déclama d'une voix chantante avec un accompagnement simplé de la « phorminx ». L'Odyssée décrit d'une façon admirable (VIII) la mise en scène dans laquelle l'aède chantait les morceaux qui lui étaient inspirés par la muse : c'était la cour du palais et la table royale. L'aristocratisation de la Grèce supprima cette mise en scène ; la génération des aèdes se transforma ; elle fut remplacée par les rhapsodes qui se rappelaient Homère par cœur et qui le déclamaient devant le peuple, dans les concours de rhapsodie. Il en fut ainsi à Athènes, du moins depuis Solon qui décida que tout Homère serait déclamé aux fêtes des Panathénées.

Comme, pour cela, on avait besoin d'un texte écrit d'après lequel on put contrôler les rhapsodes, « Homère » depuis l'époque de Pisistrate, fut mis en livre — et rien n'empêchait qu'il fût introduit partout dans les écoles ; c'est ce que fit la Grèce pour son plus grand bien.

Mais revenons aux poètes. Ils transmirent la tradition de la Grèce achéenne — son berceau primitif — d'abord dans les colonies éoliennes, puis dans les colonies ioniennes d'Asie-Mineure. C'est là, en Ionie, que les textes d'Homère reçurent leur rédaction définitive, qui fonda le noyau primitif et les couches successives ultérieures, les réunit dans une même langue — la langue ionienne —, mais avec de nombreuses « survivances » de la langue éolienne. Lorsqu'ils eurent terminé avec succès cette tâche, ils en entreprirent une autre. On créa une grande quantité de poèmes épiques extraits de différents cycles des légendes héroïques : les aventures des Argonautes, le sort d'Oedipe, et la marche des Sept contre



Thèbes, les exploits et la mort d'Héraclès et surtout des épisodes détachés de la guerre de Troie, depuis le mariage de Pelée et de Thétis jusqu'à la mort d'Ulysse. Ce *cycle épique* était très intéressant par ses sujets, mais le talent des aèdes qui le créèrent s'y manifeste assez peu : ils suivent les traces d'Homère, répétant machinalement ses procédés et ses formules avec un scrupule qui souvent provoquait la parodie ; ils l'obtinrent dans l'amusante « *guerre des souris et des grenouilles* » (Batrachomyomachia) qui nous a été conservée.

Mais tandis que dans la Grèce asiatique, dans les écoles des aèdes tombant en décadence, l'époque héroïque sombrait dans la vulgarité, il y eut dans la Grèce européenne un homme qui ouvrit une nouvelle voie à la poésie épique. Ce fut *Hésiode* d'Ascra, en Béotie, au pied de l'Hélicon. Son père était natif d'Eolie et c'est de là, probablement, qu'il apporta dans sa nouvelle patrie la langue et la technique des homérides ; ainsi Hésiode naquit à la poésie. Dans la littérature antique, c'est le premier auteur dont la personnalité nous soit connue (VIII^e siècle). Il dut sa vocation poétique à une vision dans laquelle il vit le dénûment et les intérêts purement matériels de ses concitoyens, du prolétariat rural épuisé par un travail pénible et par les « dévorateurs de présents » de la classe noble (v. plus haut, p. 94). A la différence des aèdes homériques, hôtes des banquets royaux, il se fit le chanfre des basses classes paysannes ; c'est pour eux qu'il écrivit son principal poème, *Les travaux et les jours*, très librement composé (les parties principales sur les travaux de l'agriculture et de la navigation et sur les jours heureux et tristes sont entrecoupées de mythes, de paraboles, de souvenirs personnels et de sentences morales souvent étonnamment profondes et frappantes). C'est pour eux aussi qu'il composa sa *Théogonie*, poème sur l'origine des dieux, dans lequel il s'efforce d'opposer à la fantaisie homérique une vérité sobre et sèche. Ce poème a été très utile pour établir la mythologie et la généalogie de la religion grecque. Par là, Hésiode fut l'ancêtre de la deuxième branche importante de l'épopée. — *l'épopée didactique*. — La didactique à proprement parler est du domaine de la prose scientifique, avec laquelle elle se



fondit plus tard ; mais, à cette époque, les conditions qui mettaient obstacle à la naissance de cette prose obligèrent naturellement les savants chanteurs à donner à leur enseignement une forme poétique.

Les chantres de l'école d'Hésiode suivirent en partie la tradition rigoureusement didactique de leur maître mettant en vers, telle ou telle branche des sciences appliquées ; d'autres, imitant sa *Théogonie* et cédant à la tentation des cours aristocratiques, célébrèrent les généalogies mythiques de leurs protecteurs. De ces derniers travaux, naquit une variété très riche de la didactique, *l'épopée généalogique*. Ce fut, après l'épopée héroïque, la seconde incarnation poétique de la mythologie grecque. Cette épopée généalogique est importante aussi comme une des deux sources de l'historiographie future (l'autre étant la chronique).

Environ un siècle après l'apparition de l'épopée didactique, l'arbre ionien de la poésie épique donna un nouveau rejeton très vivace : *l'élégie*. Ce mot éveille avant tout chez nous l'idée d'un état d'âme particulier fait de tristesse calme et de renoncement paisible. A cette époque, il désignait une certaine forme métrique qui unissait l'hexamètre et le pentamètre. Il y avait plusieurs types de poèmes élégiaques. Des deux poètes qui créèrent ce genre, l'un, *Callinos* d'Ephèse, excitait dans ses élégies ses concitoyens, à la résistance contre les barbares qui s'avançaient en masse de l'Orient (élégies guerrières) ; l'autre, *Archiloque* de Paros consolait, par exemple, son ami de la perte d'une personne chère (« élégie funèbre », modèle de la nôtre). A leur suite, mais toujours au VII^e siècle, l'Athénien *Tyrtée*, adopté par Sparte, glorifia, dans une forme élégiaque la loi de sa nouvelle patrie (voir plus haut p. 95 : « élégie civique ») cette même loi que sanctifièrent plus tard par leur mort les guerriers des Thermopyles — et, suivant l'exemple de Callinos, il excita ses concitoyens dans la guerre de Messénie, à la fermeté et au sacrifice d'eux-mêmes. Une génération plus tard, *Mimnerme* de Colophon, représentant de l'Ionie déjà asservie, en proie à une passion tardive, chanta dans des vers empreints d'une triste mélancolie son amour et la fuite rapide de la jeunesse



et de la beauté — (« élégie érotique » — à proprement parler, la première apparition de l'amour dans la poésie). Encore plus tard, et s'opposant à lui par son caractère viril, *Solon* d'Athènes, dans une élégie célèbre, exhorta ses concitoyens à une nouvelle guerre contre Mégare pour la possession de la « désirée » Salamine ; et, lui aussi, comme Tyrtée, leur expliqua dans une série d'élégies civiques la raison d'être et les bases morales de sa législation. De toutes ces élégies il ne nous est resté que quelques fragments plus ou moins importants. Nous n'avons conservé un ensemble (un peu plus d'un livre) que du dernier en date, *Théognis* de Mégare qui éclaira son ami Cyrnos, dans l'esprit de la morale aristocratique. Dans ses « élégies morales » on sent déjà la menace de la démocratie triomphante et le grondement de l'invasion prochaine des Perses.

Tous ces types, très différents dans les sujets qu'ils ont traités, se ressemblent par leur forme lyrique, caractérisée par l'alternance régulière d'un vers long et d'un vers moins long, et par le subjectivisme qui leur est propre. Tout cela, pourtant, aux yeux de l'antiquité, n'est pas encore du lyrisme : le mètre est trop proche de l'épopée, et d'autre part l'élégie ne reconnaissait pas véritablement la chorée.

B. Le développement de la *musique instrumentale* devait précéder la renaissance de la chorée ; mais il ne put se produire que lorsque l'ancienne « phorminx » à quatre cordes des homérides fut remplacée par un instrument plus parfait. Ce furent la cithare et la flûte (*aulos*, plus exactement, la « clarinette », puisqu'elle était munie d'une petite langue de métal) ; la première appartenait au culte de la religion d'Apollon, la seconde au culte de la religion de Dionysos ; la lyre était une cithare simplifiée et tout homme cultivé devait savoir en jouer. L'une et l'autre servaient aussi bien pour le jeu purement instrumental (de la citharistique et de l'aulétique) que pour les jeux vocal et instrumental (de la citharodique et de l'aulodique).

Ces deux musiques naquirent dans les colonies d'Asie Mineure, lorsque les Grecs eurent pris contact avec le monde oriental ; de là, elles passèrent dans la Grèce proprement dite,



où leurs règles furent fixées à Sparte au VII^e siècle avec l'approbation de l'oracle de Delphes, en deux « catastases » successives, la première liée au nom de *Terpandre* de Lesbos, (pour les instruments à cordes), la seconde à celui de *Klonas* (pour les instruments à vent). Ces règlements peuvent nous étonner ; pourquoi, se demande-t-on, entraver la liberté de la création ? Mais ils sont en relation avec la très grande importance morale et politique que l'antiquité attribuait à la musique (voir plus haut, p. 125 et ss.). « Jamais, disait le compositeur Damon, il n'y eut de changement dans les règles de la musique sans bouleversement dans la vie politique » et Platon se rangeait à cette opinion (*Républ.* VI, p. 424. C.).

La musique chez les Grecs avait pour fondement les trois gammes diatoniques : la première, la dorique, correspondait à notre gamme mineure ; les deux autres, la lydienne et la phrygienne étaient à peu près semblables à notre gamme majeure ; on voit cependant combien leur son musical était différent du nôtre, par ce fait qu'ils attribuaient à leur tonalité dorique un caractère viril et sévère, aux deux autres le caractère soit de la mollesse, soit de la passion. La musique antique ne connaissait pas les accords, ni avec eux, l'harmonie au sens où nous l'entendons ; en revanche, la mélodie était très développée, admettant non seulement le « chromatisme » (c'est-à-dire les demi-tons), mais ce qu'on appelait *chroiai*, c'est-à-dire les quarts de ton. Les intervalles dans les mélodies étaient courts, comme aujourd'hui dans la mélodie orientale ; aussi produisent-elles sur nous l'impression d'une sorte de murmure. D'une manière générale, c'est le domaine de la vie antique qui nous est le plus étranger ; si les compositions les plus célèbres de l'antiquité nous avaient été conservées, nous ne les comprendrions pas, et inversement.

Nous dirons aussi quelques mots de la *danse* antique. L'antiquité ne faisait pas grand usage des couples (cavalier et sa cavalière) ; la danse antique se dansait soit en chœur (la chorée), soit en solo (l'orchestique). Non seulement les pieds, mais les mains et le reste du corps y prenaient part. Elle était soit lyrique (semblable à la nôtre), soit dramatique,



représentant un mythe quelconque mais, dans les deux cas, elle avait une signification, même quand elle n'était pas accompagnée de parole. Nous avons montré plus haut comment la religion lui donna un caractère sacré (p. 65). Il résulte de tout ceci que la danse fut, dans l'antiquité, un des plus puissants moyens d'éducation et occupa un rang qu'elle n'atteignit plus jamais par la suite ; en même temps qu'elle fortifiait le corps en donnant aux organes de la souplesse et de l'expression, elle développait et elle enrichissait l'âme du danseur par son thème. Ceci explique l'emploi chez les Grecs du mot *achoreutos* dans le sens où nous disons « inculte », ainsi que ce mot remarquable de Platon : « Il danse bien, merveilleusement ; mais demandons également qu'il danse aussi « le bien » (Lois II, 2).

C. Le développement de la musique, comme partie de la chorée triple, eut pour conséquence le développement de la poésie musicale, c'est-à-dire de la *lyrique chorale*. Celle-ci devint la branche la plus active de la poésie grecque aux VII^e et VI^e siècles, après le déclin de l'épopée laïque et, comme elle était de caractère exclusivement religieux, son triomphe paracheva la « sacralisation » de la poésie elle-même à cette époque — époque d'apogée de l'aristocratie et de la religion de Delphes.

L'intérêt se concentrait sur l'hymne rituel avec ses variétés (« péan » en l'honneur d'Apollon, « prosodie », hymne processionnel en l'honneur du même dieu, « parthénie », hymne exécuté par des vierges, « dithyrambe », en l'honneur de Dionysos, etc.). Sa composition pouvait être « monostrophique » ou bien « épodique ». Dans le premier cas, la même strophe métrique se répétait en un nombre indéterminé de fois, sur un sujet qui variait à chaque strophe ; dans le second, le mètre de la « strophe » se répétait dans « l'antistrophe », puis venait « l'épode », d'un mètre autre, bien que voisin, et cette triade se répétait en nombre indéterminé de fois sur un sujet toujours nouveau. Dans les deux cas, le mètre des strophes (et des épodes) était créé pour chaque hymne en particulier ; il n'y avait pas de strophe qui servit à plusieurs usages. Par là la lyrique chorale se distinguait



de la lyrique mélique (v. plus bas), et de la nôtre. En ce qui concerne le sujet, l'hymne se composait de trois parties : mythologique, morale et personnelle. La partie mythologique exposait un mythe quelconque du point de vue de la religion delphienne (voir plus bas) ; après l'épopée héroïque et généalogique, c'était là la troisième incarnation poétique de la mythologie grecque. Dans la seconde partie, on développait une morale delphienne sociale et politique. Dans la partie personnelle, enfin, le poète parlait de lui et de ce qui lui tenait à cœur.

Le développement de la chorée prit également naissance à Sparte qui avait déjà donné, grâce à Terpandre, des lois à la musique ; son fondateur fut *Alcmon* (vii^e siècle.) d'une famille grecque de Lydie, mais adopté par Sparte comme Terpandre et Tyrtée, sous l'instigation de Delphes qui s'efforçait par tous les moyens de civiliser sa puissante alliée laïque. Il se consacra surtout à instruire la jeunesse féminine et se rendit célèbre par ses « parthénies » très gracieuses, à en juger d'après l'échantillon qui nous a été conservé. Dans ces dernières, du reste, la partie personnelle prédominait : Alcmon réussissait moins dans les parties morales et surtout mythologiques. Cette dernière lacune fut comblée un peu plus tard par *Stésichore* de Sicile, le premier grand poète de la Grèce d'Occident. Dans ses longs hymnes, la partie mythologique tient une telle place en comparaison des deux autres, qu'ils produisent la même impression que nos ballades. *Ibycos* de Rhegium, héros d'une légende célèbre, marcha sur leurs traces ; ses hymnes, comptés pour des chœurs de garçons, lui procurèrent une gloire égale à celle qu'Alcmon avait acquise par ses parthénies. La fin du vi^e siècle et le début du v^e virent le célèbre triumvirat de la lyrique chorale ; deux de ses membres, *Simonide* (le jeune) et *Bacchylide* étaient de Céos, le troisième, *Pindare* était thébain. Nous ne pouvons juger en connaissance de cause que ces deux derniers, car seules leurs œuvres nous ont été en partie conservées. Ils introduisirent dans la lyrique chorale « l'enchomie », c'est-à-dire les hymnes à des personnages, sanctifiés soit par la victoire (*epinikion*), soit par



la mort (*thrénos*). Leur caractère religieux n'eut pas à en souffrir, puisque ils étaient exécutés comme des prières, soit de reconnaissance, soit de commémoration. Par là s'explique et se justifie ce caractère élevé qui est particulier au style « pindarique ». On ne peut apprécier Pindare que dans l'élément qui lui est propre, dans la chorée religieuse de l'antiquité ; ce n'est pas sa faute si ses poèmes grandioses et profonds servirent de modèles incompris à des « odes » grandiloquentes et adulateurs sans caractère religieux.

Du reste, deux sortes de poésie lyrique se dégagèrent bientôt du fond commun de la chorée religieuse. Elles eurent leur destin propre et se confondirent plus tard dans une nouvelle unité poétique : le *drame*. Ce fut, d'une part, l'*iambe*, d'autre part, le *dithyrambe*. La religion de Déméter donna naissance à la première ; la religion de Dionysos à la seconde.

Nous reviendrons plus loin sur ces deux formes poétiques ; qu'il nous suffise de remarquer ici en ce qui concerne l'*iambe*, qu'il était d'usage dans les danses de Déméter de couper les cérémonies du chœur par des intermèdes moqueurs de caractère personnel ; le vers que l'on employait dans ce cas était le vers iambique, qui se rapproche le plus du ton de la conversation. La légende exprime ce rapport de l'*iambe* au culte de Déméter en lui donnant pour ancêtre imaginaire une certaine Iambé, servante joyeuse de la reine d'Eleusis Métanire, et en racontant à son sujet, qu'elle seule, par sa gaieté, avait réussi à amener un sourire sur les lèvres de son hôte, la déesse Déméter, attristée par la perte de sa fille.

De la race des prêtres de Déméter de Paros sortit *Archiloque* (vii^e siècle), celui même que nous avons compté au nombre des premiers poètes élégiaques ; il sépara l'*iambe* de la chorée, le rendit indépendant et s'en servit pour exprimer poétiquement toute l'amertume et toute la haine qui bouillonnaient dans son âme passionnée et tumultueuse : haine contre ses ennemis personnels, contre la vie inquiète des colons chercheurs d'or de l'île de Thasos, parmi lesquels il se trouvait lui-même ; haine enfin et surtout contre son compatriote Lycambe, qui avait promis de lui donner en mariage sa fille Néobulé, et qui avait violé sa promesse ; il



les couvrit si cruellement de honte dans ses « iambes », que ceux-ci se pendirent, dit-on, de désespoir. Ses poèmes étaient écrits, soit en trimètre iambique, soit en tétramètre trochaïque, soit en épode (différent de l'épode chorale, voir p. 131), c'est-à-dire en distique, composé d'un vers long et d'un vers court. *Simonide* (l'ancien) d'Amorgos appartient à la génération suivante ; il se servit de l'iambe non seulement comme arme personnelle, mais comme satire d'ordre général ; le poème « *Sur les femmes* » qui nous a été conservé en est un exemple. Dans ce poème, suivant la coutume purement ionienne des comparaisons (*eikazein*) l'auteur fait sortir divers types de femmes de divers animaux ou éléments : la capricieuse, de la mer, la paresseuse, de la terre, l'impure, du cochon, la coléreuse, du chien, la coquette, du cheval, etc... ; la satire se termine par une description exaltée de la femme vertueuse et accueillante, qui provient de l'abeille. Un troisième poète iambique éminent *Hipponax* d'Ephèse (vi^e siècle) revint à la manière d'Archiloque, mais il sacrifia l'élégance de sa langue et s'apparentant à la vie misérable vers laquelle le sort l'avait poussé, il devint le représentant type de la poésie des gueux. Il modifia légèrement le trimètre iambique de son maître, en introduisant dans ce dernier pied un spondée ; il obtint ainsi une brisure du rythme, d'un effet très heureux et qui convenait au caractère ironique de l'œuvre. Cette poésie iambique était composée, avant tout, pour être déclamée ; elle était écrite ensuite. Dans toutes les fêtes populaires, les poètes-chanteurs s'adressaient à la foule et lui déclamaient d'une voix chantante leurs vers, en s'accompagnant sur un instrument à cordes rudimentaire, appelé iambyké. Le lien avec la chorée qu'Archiloque avait rompu fut rétabli au vi^e siècle par l'introduction de l'iambe comme vers du dialogue, dans le *drame* ; mais il fallait pour cela développer au préalable le deuxième élément constitutif du drame, le *dithyrambe*.

Le dithyrambe était au début un chant exalté et extatique en l'honneur de Dionysos. Le chef du chœur y occupait une place toute particulière ; aussi un certain élément dramatique se mêla, dès le début, à cette sorte de poésie chorale.



Cet élément dramatique se trouva renforcé encore, lorsque les membres du chœur se déguisèrent en satyres (on appelait ainsi les esprits des bois, les joyeux compagnons de Dionysos. Comme ils étaient mi-hommes, mi-boucs, leurs chants s'appelaient « chanson des boucs », *trag-ôdia* de *tragos* « bouc »). Cette innovation est attribuée au légendaire Arion, poète dithyrambique auprès de la cour de Périandre de Corinthe. Son successeur fut ce *Thespis* que Pisistrate avait invité en 534 pour rehausser par sa tragédie l'éclat des « grandes Dionysies » instituées par lui. Là, à Athènes, la tragédie élargit son horizon, admettant à côté du cycle des traditions dionysiaques, toutes les légendes grecques, et même l'histoire contemporaine, dans sa vigueur première et juvénile. Ainsi après l'insuccès amer pour toute la Grèce, du soulèvement ionien et la prise de Milet en 494, *Phrynikos* fit représenter à Athènes une tragédie qui, sous le titre de « *La Prise de Milet* » émut jusqu'aux larmes le peuple qui assistait au spectacle.

Du reste, dans ces premières tragédies, l'élément dramatique était peu développé. C'était plutôt une cantate (dithyrambique) entrecoupée de récits (iambiques) faits par des messagers. Ce n'est qu'à l'époque suivante que la tragédie devint un véritable drame.

Mais l'initiative d'Archiloque créateur de l'iambe littéraire et à sa suite du drame, engendra une autre branche de la poésie, la poésie lyrique, au sens où nous l'entendons ou la *mélîque*, comme nous l'appelons d'après les Grecs. Elle eut pour origine ces épodes dont nous avons parlé plus haut, ces courtes strophes de deux vers. Par la répétition des vers qui la composaient, il ne fut pas difficile d'obtenir des strophes de trois ou quatre vers, plus riches, bien qu'encore très simples ; ainsi naquit la strophe mélîque. Elle se distinguait de la poésie chorale, d'abord par cette simplicité, et aussi par l'absence de la chorée et par son caractère universel. Elle n'était pas strictement adaptée à un poème donné : une fois créée, elle pouvait servir pour les poèmes les plus divers, aussi bien pour ceux de son auteur, que pour ceux des autres poètes. Elle hérita de l'iambe son caractère subjectif : chaque poète



eut pour tâche d'élargir ou de rétrécir l'échelle des sentiments qu'il y introduisait.

Le premier poète mélique, *Alcée* de Lesbos, (environ 600) est encore proche d'Archiloque. Il passe sa vie à lutter contre tous les tyrans de sa patrie, Mélanchoos, Myrsile et, malheureusement aussi contre le noble Pittakos ; il fit de cette lutte le sujet de « ses chants de révolte » (*stasiôtika*), les plus célèbres de ses poèmes. Une des strophes méliques les plus illustres porte son nom. — Plus tendre fut la lyre de sa compatriote et jeune contemporaine, la poétesse *Sapho*, la première interprète des sentiments féminins et des femmes. Son activité poétique se caractérisait par ceci qu'elle dirigeait un cercle de jeunes filles (voir plus haut p. 90) : les cérémonies rituelles en l'honneur des déesses protectrices, les jeux entre compagnes sur les prairies fleuries, l'amitié et la jalousie féminines, l'amour dominateur, arrachant la jeune fille au cercle de ses compagnes pour en faire une épouse dans la cité, le mariage de cette compagne, les souvenirs de l'amitié passée qui vont en s'estompant, enfin l'oubli amer, tels sont les sujets des poésies de Sapho. La légende a sanctifié son nom par le mythe poétique de son amour malheureux pour le jeune Phaon, à cause duquel elle se serait jetée dans la mer du haut du rocher de Leucade ; mais, jusqu'à aujourd'hui, nous ne savons pas si ce Phaon exista réellement, ou si c'était l'étoile du matin. Il est fort possible que ce soit à cet amour malheureux que se rapporte sa prière intime à Aphrodite, dont nous reproduisons le début : « Immortelle Vénus, fille de Zeus, toi qui sièges sur un trône brillant et qui sais habilement disposer les ruses de l'amour, je t'en conjure, n'accable point mon âme sous le poids des chagrins et de la douleur ».

Ce sont là les deux poètes lesbiens dont les poèmes, autant qu'on en peut juger par ce qui nous en a été conservé, nous charment encore aujourd'hui par la force et la douceur du dialecte éolien. Le troisième des poètes méliques, l'ionien *Anacréon*, était d'une autre trempe. Quand sa ville natale Téos fut prise par les Perses, il fut au nombre de ces citoyens vaillants qui, préférant l'exil à la soumission, fondèrent dans



la sévère Thrace la colonie d'Abdère ; mais ensuite, il se lassa de cette vie de colon, qui faillit faire de lui un nouvel Archiloque ; il accepta l'invitation que lui faisait Polycrate, tyran de Samos, de devenir son ami et son confident. A la chute de celui-ci, nous le trouvons à Athènes, à la cour d'Hipparque fils de Pisistrate, et chez un des princes de l'anarchique Thessalie ; après quoi, nous perdons sa trace. L'éclat de la vie de cour se reflète dans les poésies d'Anacréon ; il y a en elles beaucoup d'élégance, beaucoup moins de profondeur, mais sur tout ce jeu de passions éphémères flotte le sourire apaisé du poète penseur, qui, malgré toutes les épreuves de la vie, n'a pas cessé de l'aimer.

D. Il nous reste à jeter un coup d'œil sur les premiers pas de la *prose* naissante. Nous avons exposé plus haut les raisons de son développement tardif, en tant que prose écrite ; mais cela ne l'empêchait pas d'exister depuis longtemps comme prose orale. Elle put devenir un art — et en fait, elle le devint — dans la bouche des conteurs éloquents des deux sexes. C'est ainsi qu'à Athènes, à la fête d'Héraclée (voir plus bas, ch. III), des bouffons nommés par l'Etat distrayaient le peuple par leurs récits ; à la fête des Osohophories, les vieilles raconteuses amusaient par des contes les enfants vainqueurs. Outre cela, selon une coutume, qui a subsisté jusqu'à nos jours en Orient, les conteurs venaient volontiers, surtout en hiver, dans les « leskhe » des villages, près des paysans qui se chauffaient autour d'un feu, et ils les distrayaient par leurs récits ; il était admis que, dans ces récits, le conteur pouvait traiter très librement la vérité et même la vraisemblance, d'où le dicton : « De pareils discours, nous les écouterons plutôt en hiver, auprès du feu ». Il est compréhensible que l'histoire ne nous ait pas conservé les noms de ces conteurs ; il y a pourtant une exception. C'est celle du Grec de Lydie, *Esope* (*Aisôpos*) qui vivait au VI^e siècle ; l'idée de la *fable*, spécialement de la fable d'animaux, est à jamais liée à son nom. Il ne faisait que raconter ses fables ; c'est par la suite qu'elles furent écrites et qu'elles devinrent dans les écoles matières à enseignement. Le nom lydien d'Esope ne doit pas faire penser que la fable ait eu une ori-



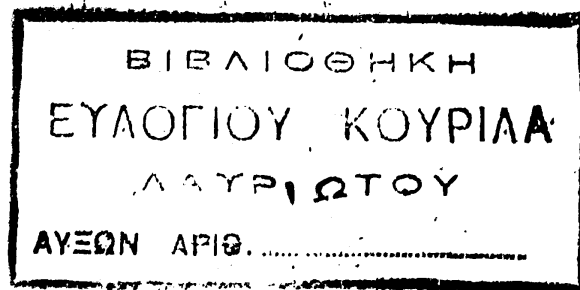
gine orientale : de pareils recueils existèrent dans d'autres régions limitrophes du monde grec : à Sybaris, en Sicile, en Lybie (c'est-à-dire à Cyrène) etc... En général, la tradition populaire s'est cristallisée le plus volontiers dans les régions limitrophes, parce que la conscience nationale y était plus forte. Les fables de Sybaris, furent, après celles d'Esopé, les plus fameuses : elles se distinguaient de celles-ci en ce qu'elles mettaient en scène des hommes, non des animaux.

Passons, cependant, à la prose écrite. Des trois domaines entre lesquels plus tard elle se partagea (voir plus haut, p. 15) notre époque ne s'essaya que dans deux : la *philosophie* et l'*historiographie*. Le premier prosateur grec, *Phérécyde l'ancien*, de Scyros (au VI^e siècle) relève de ces deux branches, avant leur séparation. Il est l'auteur d'un livre étrange « sur les cinq gouffres » (*Pentemychos*) ; c'est un essai pour représenter le destin antique de la terre et des dieux d'après l'ancienne généalogie. Nous avons parlé plus haut de la philosophie et des sciences ; il faut remarquer ici que seuls les philosophes de l'école ionienne à partir d'Anaximandre ont laissé des œuvres à la postérité ; la doctrine de Pythagore et de son école n'a été recueillie qu'à l'époque suivante. Nous en avons donné plus haut les raisons. Dès l'époque de Phérécyde, l'ionien était la langue littéraire. Le style des raisonnements et de la narration chez tous les auteurs cités était, autant que nous pouvons en juger, un style courant et simple ; *Héraclite* fait exception. C'est un des écrivains les plus remarquables de la littérature universelle. Ne voyant pas la possibilité d'exprimer sa philosophie profonde dans une langue philosophique encore à l'état brut, il substitue partout à l'abstraction le symbole ; toute sa prose est symbolique ; c'est en cela que réside son charme, comme sa difficulté et c'est ce qui lui a valu le surnom d'obscur.

L'*historiographie* a, outre la tradition orale, deux sources : la généalogie poétique et les chroniques monumentales. Leur fusion ne se produisit qu'à l'époque suivante ; les historiens de l'époque hellénique — nous appelons les plus anciens les *logographes* — reproduisirent en prose, avec plus ou moins d'esprit critique, les généalogies de l'école d'Hésiode.



Le principal d'entre eux, *Hécatée* de Milet (fin du VI^e siècle) a laissé du reste à la postérité, outre ses « généalogies », une œuvre géographique, qui portait le titre ambitieux de « *Tour de la terre* » (*gês periodos*) et qui contenait en appendice une carte géographique (la seconde après celle d'Anaximandre), fruit de ses voyages en Perse et en Egypte. Ce fut, de façon générale, un homme actif et sobre ; il engagea ses concitoyens à ne pas se soulever contre les Perses, en leur montrant les forces militaires de l'ennemi ; et lorsque, selon ses prévisions, le soulèvement eut échoué, il fut envoyé comme ambassadeur, afin d'obtenir des conditions de paix supportables pour l'Ionie dévastée.



CHAPITRE IV

LA RELIGION

Si on la compare avec la période précédente et avec la période suivante, la période hellénique apparaît comme une époque de développement particulier de la religion et de « sacralisation » de la culture, « sacralisation » dont nous avons déjà plus d'une fois parlé. Nous ne pouvons juger maintenant dans quelle mesure l'ébranlement profond de la vie grecque, qui accompagna la ruine des puissances achéennes, favorisa ce développement ni apprécier le rôle que jouèrent dans la formation de l'état d'esprit des Grecs, les tribus du nord nouvellement installées. Mais le fait du développement religieux est en lui-même indiscutable ; il s'exprima dans les trois nouvelles religions, qui s'épanouirent précisément à cette époque et la marquèrent de leur cachet. Parmi celles-ci, seule la religion de Déméter était grecque de toute antiquité ; les deux autres, celle de Dionysos et surtout celle d'Apollon furent importées en Grèce, comme un reflux de la vague de colonisation.

Nous commencerons par cette dernière, qui était le plus étroitement liée aux divers aspects de la vie grecque.

I

LA RELIGION D'APOLLON. — Son berceau fut, autant qu'on peut le savoir, la Troie homérique ; même dans l'Iliade, Apollon est un Dieu troyen, non achéen. Il y apparaît, armé de flèches, comme le dieu de la lumière, accompagné de sa prophétesse, la Sibylle (à Troie, on l'appelait Cassandre). Le mouvement colonisateur eut pour conséquence d'im-



planter ce culte dans la Grèce d'Europe ; et cela par l'intermédiaire des trois « ponts » du mouvement colonisateur. Le courant d'influence ionienne qui suivit le pont central s'arrêta dans l'île de *Délos* où fut recueillie la légende de la naissance d'Apollon et de sa sœur Artémis, enfants de Latone, et qui devint le centre du culte ionien de ce dieu ; les courants nord et sud se rencontrèrent sur les pentes du Parnasse et ils y fondèrent le temple de *Delphes*, qui fut bientôt le centre religieux de toute la Grèce. Sous le nom d'Apollon, nous entendrons toujours par la suite l'Apollon Delphien.

En Grèce, la religion d'Apollon se trouva face à face avec une religion plus ancienne, celle de Zeus. Etant, comme en général toutes les religions grecques, opposée à tout exclusivisme et à toute intransigeance, elle entretint avec celle-ci de bonnes relations : Apollon devint le fils de Zeus et l'arbitre de l'antagonisme profond qui existait entre Zeus et la Terre. Cette idée s'exprima sous une forme symbolique dans le mythe fondamental du culte de Delphes : le Dieu à l'arc d'argent abat de ses flèches le serpent terrestre, Python, et s'empare de son temple : dès lors la connaissance de la Terre lui appartient, et, par son intermédiaire, elle appartient à son père Zeus ; le pouvoir de la terre sur Zeus a pris fin. C'est ce qu'exprimait sous une forme dogmatique, la Sibylle à Dodone, centre ancien de la religion de Zeus : « Zeus est, a été et sera. O grand Zeus ! La Terre produit les fruits ; honorez votre mère, la Terre » ! Ainsi Zeus est de toute éternité ; il ne périra pas par la Terre, mais il vivra en paix avec elle ; c'est le mérite d'Apollon ; par là il est « très près du trône de Zeus » Eschyle *Eum.* 229). Avec ce dogme, la religion grecque entra dans une phase nouvelle. Son Dieu devient éternel, omniscient, tout-puissant ; il devait devenir tout clément. En comparaison avec cette conception, les dieux naïfs d'Homère apparurent comme trop humains ; de là l'hostilité d'Apollon envers les aèdes et son essai de réformer la mythologie grecque. Cet essai, s'il ne réussit pas complètement, eut néanmoins un succès considérable, grâce aux prophètes d'Apollon, les poètes lyriques.

Le culte de la religion d'Apollon se caractérise avant tout



par les trois éléments qui, d'après notre conception sont indissolublement liés avec la religion grecque en général, mais qui n'y ont été introduits qu'alors : le temple, l'idole et le prêtre.

Nous avons parlé plus haut de l'origine du *temple* (p. 119); il convient d'ajouter qu'il était considéré comme l'habitation du dieu et non comme un lieu de rassemblement pour les fidèles. Aussi il pouvait être de très petites dimensions. Le peuple se rassemblait sur une place devant le temple et c'est là qu'avait lieu le sacrifice.

L'*idole* n'apparut pas d'un coup : au début, on élevait pour le dieu un trône (en particulier, pour Apollon, un trépied), sur lequel il se tenait assis, invisible ; plus tard, on préféra le représenter sous une forme visible. Cette innovation porta un coup fatal à la religion grecque ; elle suscita en Grèce même les reproches des libres-penseurs, et plus tard, ceux des juifs et des chrétiens ; il apparut scandaleux de tenir pour dieu une idole, conception d'après laquelle l'homme se trouvait être créateur du Dieu. Cette manière de voir est, pourtant, inexacte : tant que l'idole n'était qu'une création de la main de l'homme, elle n'avait aucun caractère de sainteté et l'artiste pouvait en faire ce qu'il voulait. Elle n'acquiescrait ce caractère qu'après sa consécration (*hidrysis*) dans le temple, lorsque le dieu, condescendant aux prières des hommes, avait consenti à l'imprégner de son essence. Mais, évidemment, pour les esprits naïfs, l'idole s'identifiait au dieu : c'était inévitable. En revanche, ce grave inconvénient était contrebalancé par un avantage considérable. La conception d'Apollon comme perfection de la divinité fut également attribuée à l'idole qui le représentait : seule une représentation parfaite, au point de vue de la beauté, fut digne de servir d'image à ce dieu. D'où le dogme proprement grec de *la révélation de dieu dans la beauté*, en vertu duquel la religion grecque devint la mère de l'art grec.

En ce qui concerne enfin le *prêtre*, son apparition fut la conséquence directe de l'apparition du temple et de l'idole : l'un et l'autre exigeaient qu'on prit soin d'eux et ce soin fut confié au prêtre. Et comme il n'eût pas été convenable de charger un homme des soins de l'idole représentant une divi-



nité féminine, à côté des prêtres nous trouvons aussi des prêtresses. Ainsi, c'est dans le domaine de la religion, que pour la première fois, la femme obtint d'être l'égale de l'homme : événement qui est caractéristique du monde grec. Il convient de rappeler que la prêtrise n'était pas un sacerdoce au sens moderne du mot (à l'exclusion de ce qui avait lieu dans les cultes mystiques, dont nous parlerons plus loin) : les prêtres et les prêtresses étaient élevés à leurs fonctions par le peuple. Pourtant, comme investis de la confiance populaire, ils adressaient à la divinité des prières au nom du peuple et ils présidaient aux sacrifices, tant publics que privés. En général, ils recevaient du dieu comme un reflet de sa lumière ; mais ils ne formaient pas une classe. Le prêtre était avant tout un citoyen ; il n'était prêtre qu'ensuite ; la vie de l'Etat grec ignorait le « cléricisme ». A une exception près pourtant : nous voulons parler du collège sacré de *Delphes*.

Sa situation unique avait pour raison d'être l'importance exceptionnelle du temple de Delphes, comme *oracle* principal de la Grèce. Le don prophétique appartenait ici à la Sibylle de Delphes : la *Pythie*, prophétisait dans la « celle inaccessible » (*adyton*) du temple, du haut du trépied d'Apollon, dans un état d'extase surnaturelle ; le prêtre qui l'assistait devait relier les sons et les mots sans suite qu'elle prononçait, et les interpréter sous forme d'énigmes en hexamètres, que des « exégètes » expliquaient ensuite au suppliant. L'énorme extension et l'influence des prophéties delphiennes eut pour cause l'esprit supérieur du collège qui tenait le temple de Delphes ; à l'époque de l'apogée de l'oracle delphien, au VII^e et au VI^e siècle, il était d'usage de le consulter sur toutes les questions importantes de la vie publique et privée. En particulier, les cas suivants méritent de retenir l'attention : 1^o les malheurs publics (sécheresses, tremblements de terre, épidémies, crimes mystérieux) étaient considérés comme des manifestations de la colère divine, et il fallait interroger l'oracle sur les moyens de les faire cesser. L'oracle indiquait les cérémonies rituelles appropriées ; souvent, elles se réduisaient à des *héroïisations*, c'est-à-dire à l'institution du culte de quelque héros ancien, fondateur



d'une ville, guerrier de la guerre de Troie, etc..., dont on supposait l'âme plus puissante que celle des humbles mortels. A cette époque, toute la Grèce se couvrit, sur l'ordre de Delphes, de tombeaux de pareils « héros » ; le transfert de leurs cendres était un événement important dans la vie religieuse des communautés ; 2° les individus et les communautés, coupables de meurtres venaient chercher à Delphes la *purification* de ce sang qui pesait sur eux ; cette purification religieuse était une transformation de la naïve amende pécuniaire des temps achéens (voir plus haut, p. 44) qui passa dès lors pour immorale. Elle aboutit au développement d'une pratique assez compliquée, appelée *Kathartique* pour laquelle l'oracle envoyait souvent sur le lieu du crime des hommes particulièrement agréables au dieu (entre autres le légendaire Epiménide de Crète, 600 env.) ; 3° une des manifestations essentielles de la puissance de Delphes fut son rôle comme guide du *mouvement colonisateur* (à ce sujet, voir plus haut, p. 83).

La puissance spirituelle du temple de Delphes augmenta beaucoup avec le temps sa richesse (qui se composait, du reste, d'objets consacrés de grande valeur ; c'était une richesse de musée, tout-à-fait improductive du point de vue matériel), ce qui la rendait d'autant plus tentante pour les voisins envieux. C'est pour le défendre que fut instituée l'*amphictyonie de Delphes* (voir plus haut, p. 104 et ss.) ; mais Delphes n'y jouait qu'un rôle passif, qui, lorsque sa puissance s'accrut, ne fut plus en mesure de la satisfaire. La *politique active* de Delphes se manifesta dans les faits suivants : 1° l'unification dans la mesure du possible, de tout le culte d'Apollon ; ce qui fut obtenu : a) par l'établissement dans les différentes villes grecques de sortes de succursales, appelées Pythia ; b) par l'affiliation d'autres temples, qui avaient été fondés indépendamment. L'union des deux temples les plus éloignés du monde grec, à l'est dans la Campanie italique, le temple de Cumes, à l'ouest, près de Milet, celui de Didyme, fut particulièrement importante, car elle permit à Delphes d'étendre son influence, au-delà des limites de la Grèce, comme nous allons le voir ; 2° la conclusion d'une union politique étroite avec la



puissance principale de la Grèce d'alors : *Sparte*, qui devint le bras séculier de Delphes, tandis que celle-ci augmentait par sa puissance spirituelle le prestige de Sparte et, comme il a été signalé plus haut, influençait sa culture. Ce n'est qu'à la fin de cette époque que les rapports entre les deux villes se gâtèrent temporairement, lorsque des considérations de politique mondiale prirent le dessus à Delphes sur la politique nationale ; 3^o cette politique mondiale concernait surtout les deux voisins du monde grec, en occident et en orient. A l'ouest, c'était Rome, alors dans la première période de sa grandeur, sous la dynastie étrusque des Tarquins. Delphes était en rapport avec elle par l'intermédiaire du temple de Cumes ; il est vrai que la chute des Tarquins (510) marqua la ruine de cette politique, mais Delphes reprit rapidement le dessus et plaça sous sa tutelle la République romaine. Le résultat fut le transfert des oracles de la Sibylle de Cumes (« les livres sybillins ») ce qui aboutit à l'hellénisation progressive de la religion romaine. Les tentatives faites en Orient, à la même époque, furent moins heureuses. En Lydie, tout alla bien : le roi Crésus devint un fervent fidèle de l'Apollon Delphien. Mais sa défaite dans la guerre contre Cyrus fut également la défaite de Delphes. A vrai dire, ici encore, elle tenta d'arranger les choses en concluant une alliance avec le vainqueur : au cours de la guerre médique, elle soutint les Perses, rêvant, sans doute, de devenir, par leur victoire, le centre religieux de tout l'Empire perse. En cela, elle se trompa deux fois : la Perse fut vaincue, et la trahison de la cause nationale par Delphes diminua de beaucoup son prestige au v^e siècle.

II

LA RELIGION DE DÉMÉTER. — Comme on l'a vu par ce qui précède, la religion d'Apollon pénétrait toute la vie humaine, aussi bien publique que privée, mais précisément rien que la vie : elle ne touchait pas au mystère profond de la mort. A vrai dire, elle ne se désintéressait pas des morts (voir ce qui est dit au sujet de « l'héroïsation ») mais, dans ces cas, elle se bornait à déterminer leurs rapports avec les vivants et elle



ne cherchait pas à éclaircir le destin de l'âme humaine après la mort. Apollon et la mort étaient aussi incompatibles que la lumière et les ténèbres.

Ainsi l'absence d'une doctrine *eschatologique* constituait une importante lacune de la religion d'Apollon ; elle était comblée par deux autres religions que nous appelons *mystiques* puisque l'effroi naturel que l'on éprouvait devant la mort ne permettait de découvrir son mystère qu'à ceux qui s'étaient préparés à cette révélation, par une consécration (en grec « *mystai* » du verbe *myein*, fermer les yeux sur le monde extérieur), en faveur d'une contemplation interne. C'étaient les religions de *Déméter* et de *Dionysos*.

La naissance de ces deux religions supposait une réforme qui eut lieu au début même de cette période dans le domaine de l'ancien animisme : l'idée que *les âmes ont une demeure commune* remplaça l'ancienne conception du tombeau comme demeure de l'âme. Il est très vraisemblable que cette idée naquit sous l'influence de la coutume de brûler les corps (v. plus haut, p. 88) ; il était naturel de supposer que l'âme s'envolait avec la fumée du bûcher, quelque part, hors du monde des vivants. On se représentait à l'origine ce royaume des âmes avec son maître, le Dieu invisible (*Aïdes*, plus tard *Hades*), comme situé en Occident, au delà de l'Océan, là où le soleil se couche (v. *Odyssée*, XI) ; ensuite l'existence de tombeaux souterrains pour les morts fit que l'on se représenta la demeure d'*Hadès* comme *souterraine*. Cette conception triompha : quand un homme meurt, *Hermès* prend son âme par la main et la conduit sous terre, près de la trouble « rivière des soupirs » (*Acherôn*) ; là le sombre *Charon* transporte l'âme dans sa barque sur l'autre rive où s'élève la porte d'*Hadès* et de *Perséphone*. Le chien qui la garde, *Cerbère*, fait bon accueil aux arrivants ; ils vivent dès lors de la vie des ombres dans la « prairie d'asphodèles », poursuivant leurs occupations terrestres, mais sans pensée et sans but. Cette vie est égale pour tous : *Achille* même n'y fait point exception. Aussi son âme, par la bouche d'*Homère*, porte sur cette vie un amer jugement (*Od.* XI 488). « Ne tâche pas de me consoler au sujet de la mort, illustre *Odyssée* ! j'aimerais



mieux être un laboureur et servir, pour un salaire, un homme pauvre et pouvant à peine se nourrir que de commander à tous les morts qui ne sont plus ». C'est cette « consolation au sujet de la mort » qui devint la raison d'être des deux religions en question et de celles qui, plus tard, leur succédèrent.

La religion de Déméter se dégagea de l'animatisme antérieur ; Déméter (son nom *Démétêr* renferme, sans nul doute, dans la deuxième partie, le mot *métêr* mère, mais la première syllabe est d'étymologie inconnue), au début, est l'âme des blés mûrs ; au fur et à mesure de la moisson, elle recule toujours plus loin et enfin, quand la dernière gerbe tombe, elle échoit au moissonneur, ce qui explique les honneurs que l'on rend, à la fin des moissons, à cette « mère » des blés. Ce qui contribua à accroître sa réputation, ce fut le symbole que l'on vit dans les rapports maternels entre le blé de l'année et celui de l'année suivante et dans le « mystère de la résurrection du blé ». De même que le grain jeté dans la terre n'y périt pas, mais donne, après un court séjour dans le sol un nouvel épi, de même le défunt enterré dans la terre ressuscitera à une nouvelle vie. De là, la coutume attique de semer du blé sur les tombeaux, de là aussi le mythe et le rite des *mystères d'Eleusis*.

Voici quel était ce mythe. Déméter a une fille appelée Coré (*Kôré* = fille) ; son père n'a aucun rôle dans le symbole, mais il est compréhensible qu'il ne pouvait être autre que Zeus, roi des Dieux. Elle est enlevée par Hadès, roi des Enfers (elle s'identifie, par la suite, avec l'épouse antérieure de celui-ci, Perséphone). Sa mère, brisée par le chagrin, la cherche partout ; ayant appris son enlèvement, elle quitte les autres dieux et sous l'aspect d'une vieille femme va se placer, comme nourrice, chez le roi d'Eleusis, Celée, et chez sa femme Métanire. Zeus, touché par sa douleur inconsolable, persuade Hadès de rendre Coré à sa mère, à des intervalles réguliers : elle passera l'hiver avec lui, le reste du temps avec sa mère. Alors Déméter, pour récompenser ses maîtres, établit ses mystères à Eleusis, fit d'eux ses prêtres et désigna leur fils Triptolème pour être son messenger auprès des hommes et leur enseigner l'agriculture.



Le thème principal de ces mystères, accessibles seulement aux initiés, était précisément « le retour de Coré » (*anodos Korés*), sa victoire sur la mort, qui était comme une promesse d'une pareille victoire pour les hommes ; l'initiation se présentait sous forme d'un drame sacré, qui donnait aux hommes la certitude de l'immortalité de leur âme. C'était un véritable « drame » dans le sens où nous l'entendons ; le désespoir de la déesse Déméter, désolée de la perte de sa fille, se transformait brusquement en une joie radieuse au retour de celle-ci du royaume souterrain et les spectateurs vivaient en même temps qu'elle cette « péripétie » religieuse. Mais ce n'était pas tout : le but de l'initiation était aussi de s'assurer, par la grâce de Coré, un « meilleur sort » après la mort. On disait que dans le monde infernal les initiés étaient séparés de la foule des ombres pour former une catégorie spéciale, qui jouissait d'une félicité éternelle dans les prairies fleuries, à l'ombre de bois verdissants, au milieu d'une chorée ininterrompue (n'oublions pas que nous sommes en Grèce). On supposait, conformément à l'idée que l'on continuait à se faire de la terre, que le lieu de leur séjour était de l'autre côté de la terre, là où le soleil brille quand nous sommes plongés dans la nuit.

Il est très vraisemblable, qu'à l'origine, l'initiation était la seule condition de ce « meilleur sort » ; mais, avec le temps, avec le triomphe de la morale dans la religion, une exigence morale s'ajouta à l'exigence religieuse ; « nous seuls jouissons du soleil et de la claire lumière, qui avons été initiés *et qui avons mené une vie vertueuse vis-à-vis des étrangers et des petites gens* » disent les initiés, chez Aristophane.

Les mystères éleusiniens étaient au début, à l'époque achéenne, un culte particulier à Eleusis ; lorsque celle-ci fut réunie à Athènes, ils firent partie des cultes athéniens en général ; les initiations eurent lieu au printemps à Athènes (petits mystères) et à l'automne, la procession des initiés se dirigeait d'Athènes vers Eleusis en suivant la « voie sacrée » (C'est de là que provenaient les rites dont est sortie entre autres, la poésie iambique, voir plus haut, p. 135) ; ils passaient la nuit en danses devant le temple, sur la prairie illuminée



de torches, puis avaient lieu le drame sacré et le retour à Athènes. Plus tard encore, mais avant le ^v^e siècle, les mystères sur l'indication de l'oracle de Delphes, devinrent interhelléniques et à la fin même, universels. Le sacerdoce reposant sur la révélation était héréditaire dans la famille des Eumopildes, descendants des rois d'Eleusis ; on appelait hiérophante le *plus grand des* prêtres, hiérophantis, la grande prêtresse. Il y avait deux degrés d'initiation : celui de myste et celui d'épote ; nous ne savons pas en quoi ils différaient, pas plus, du reste, que nous ne connaissons bon nombre des parties de l'enseignement qui était, évidemment, secret. L'initiation était accessible à tous : aux hommes et aux femmes, aux hommes libres comme aux esclaves, aux citoyens et aux étrangers. Ainsi la religion de Déméter, à la différence de la religion aristocratique d'Apollon avait un caractère strictement démocratique, ce qui était en accord avec la relation étroite qui l'unissait à la plus démocratique des puissances qui nous gouvernent : la mort.

III

LA RELIGION DE DIONYSOS eut pour berceau la Thrace ; c'est là et dans la Macédoine voisine que, jusqu'aux temps historiques, son culte se maintint dans la pureté originelle. Dans sa signification première, les « orgies » c'est-à-dire les cérémonies rituelles de Dionysos, étaient la fête de la terre fertile, elle avait lieu au moment où les forces de la nature renaissent, c'est-à-dire aux environs du solstice d'hiver, dans les clairières et des bois couvrant les montagnes, à ciel ouvert ; l'élément principal de cette fête était une danse enthousiaste et enivrante sous la musique assourdissante des tympanes (tambourins), des cymbales (plaques de cuivre) et des flûtes aiguës, cette danse allait jusqu'à l'extase complète (*ek-statis*), qui donnait à l'homme l'impression que son âme quittait son corps et s'en allait vers un monde inconnu. C'est par là que la religion de Dionysos donna naissance à la doctrine de l'immortalité de l'âme.

Aux ^{viii}^e et ^{vii}^e siècles, la religion de Dionysos se répan-



dit dans le tourbillon d'une danse effrénée, à travers la Grèce qu'elle conquiert tout entière, attirant les hommes « bacchants » et surtout les femmes « bacchantes » dans les régions montagneuses pour y honorer par des danses — le front ceint de couronnes de lierre, le thyrses à la main et la nébride (peau de daim) autour des reins —, le dieu nouvellement proclamé. Le rôle de Thèbes fut particulièrement actif, ce qui lui valut l'honneur de passer pour la patrie de Dionysos. Celui-ci fut considéré comme étant le fils de Zeus et de Semélé, reine de Thèbes, fille de Cadmos, fondateur de cette ville.

Ensuite, sous l'influence modératrice de la religion d'Apollon, les mystères de Dionysos se transformèrent peu à peu ; ce changement est lié aux noms de trois prophètes d'Apollon, dont deux, Mélampe et Orphée, sont mythiques, et le troisième seul, Pythagore, est une personnalité historique.

1° La *réforme de Mélampe* eut pour objet de limiter dans le temps et dans l'espace le *culte orgiaque* de Dionysos qui était dangereux pour la moralité publique ; dans le temps, ce furent les *trietêrides*, fêtes de tous les trois ans — d'après notre manière de compter, plutôt de tous les deux ans — : dans l'espace des prairies montagneuses du Parnasse. C'est là que les Etats grecs envoyaient les bacchantes qui les représentaient pour honorer le dieu par des danses nocturnes. Il faut distinguer de ce culte orgiaque le *culte civique* qui se célébrait dans diverses villes de la Grèce. Là, les fêtes de Dionysos étaient liées aux travaux de la vigne ; c'est ainsi qu'à Athènes on fêtait les Oschophories (la vendange en octobre), les Dionysies rurales (le premier moût en décembre), les Lénées (fête du pressoir transportée, par suite d'une erreur de calendrier, au mois de janvier), les Anthestéries (fête des fleurs et du vin nouveau) et les grandes Dionysies (fête principale instituée par Pisistrate.) Ce n'est qu'à cette époque que Dionysos devint le dieu du vin — ce qu'il n'avait nullement été au début. Du reste, ces fêtes publiques étaient assez bruyantes ; leur importance culturelle vient de ce qu'elles contribuèrent à la naissance et au développement du drame grec (voir plus haut, p. 137).

2° La *réforme d'Orphée* transforma le dionysiasme en un



enseignement d'une portée religieuse et philosophique beaucoup plus importante. Son fondateur était, selon la légende, un chanteur apollonien ; il charmait les bêtes féroces, les pierres et les arbres par les sons ensorceleurs de sa lyre. Quand la mort lui eut ravi sa fiancée Eurydice, il la suivit dans les enfers et il usa des mêmes charmes pour convaincre Hadès et Perséphone de lui rendre sa fiancée ; nous retrouvons ici le même *triomphe de l'amour sur la mort* que nous avons déjà rencontré dans le mythe de Déméter et de Coré. Durant son séjour aux enfers, Orphée prit contact avec les mystères du monde souterrain ; et il les communiqua aux initiés dans ses *mystères orphiques*.

L'enseignement de l'orphisme se compose de trois parties, réunies par une idée commune : cosmogonique, éthique et eschatologique. a) La partie *cosmogonique* se rattache à la religion primitive de Zeus. Zeus décide de renoncer au pouvoir acquis par un crime, en faveur d'un fils qui serait étranger à ce crime ; Perséphone, la reine de l'empire souterrain, le lui donne. C'est le « premier Dionysos » — Zagreus. Les Titans vengeurs attirent à eux le jeune Zagreus au moyen d'un miroir dans lequel il voit son reflet (premier symbole de l'individuation) ; comprenant leurs intentions malveillantes, Zagreus s'enfuit, en empruntant différentes formes (second symbole de l'individuation) ; c'est sous la forme d'un taureau qu'il est rejoint par les Titans qui le mettent en pièces (troisième symbole de l'individuation) et l'anéantissent ; son cœur seul est sauvé par Athéna. Zeus terrasse les titans de la foudre ; de leurs cendres naît la race humaine. Il engloutit lui-même le cœur de Zagreus qui a été sauvé, puis, en s'unissant à Sémélé, il la rend mère du « second Dionysos ».

2° La partie éthique découle de la partie cosmogonique. L'homme, issu des Titans, qui avaient dévoré le premier Dionysos, renferme en lui deux éléments : le dionysiaque et le titanique. Les éléments dionysiaques poussent l'homme à s'unir au nouveau Dionysos, dans la grande essence primordiale ; les éléments titaniques vont à l'encontre de cette tendance et s'efforcent de maintenir l'homme dans les liens de l'individuation. Le devoir moral de l'homme qui a pris con-



naissance de lui-même consiste à émanciper l'élément dionysiaque de sa nature en refoulant l'élément titanique. Dionysos indique à l'homme par l'intermédiaire de son prophète Orphée le moyen d'y parvenir : c'est la « vie orphique ». En elle, la Grèce a connu pour la première fois l'élément d'un certain ascétisme, bien que très modéré ; on exigeait, entre autres, de ne pas manger de viande.

3^o L'enseignement *eschatologique* révélait au croyant le sort qui l'attendait après la mort. L'âme est immortelle, mais elle n'est pas libre : elle est enfermée dans un « cercle » éternel de naissances et de morts. Même la vie orphique ne libère pas d'un coup l'âme du « cercle pénible » ; pour obtenir cette libération, il faut vivre plusieurs réincarnations successives dans ce monde, et les morts doivent en outre, dans l'autre monde se conduire d'une certaine façon ; c'est pourquoi on met dans leur cercueil des instructions particulières (« livres des morts » de l'orphisme). Après la mort, il y a un jugement — nous rencontrons ici pour la première fois cette idée riche d'avenir ; les méchants sont punis et les bons récompensés, chacun jusqu'à sa nouvelle réincarnation (à part les « incurables » dont le châtement est éternel). Ce n'est qu'en supportant une suite de telles épreuves que l'âme peut espérer une libération définitive de son « tombeau charnel » (*sôma-sêma*, un des aphorismes orphiques) et une félicité éternelle en Dionysos.

Les mystères orphiques, à la différence des mystères éleusiniens, n'étaient pas localisés dans un endroit ; ils étaient répandus par des prédicateurs ambulants. Beaucoup de ces « orphéotelestes » jouissaient d'une mauvaise réputation auprès des gens sérieux, parce qu'ils essayaient, au moyen de procédés par trop bas, de profiter de la peur des âmes simples devant les tourments de l'enfer. Mais dans la bouche des véritables maîtres, cette science mystérieuse contribua activement au développement de la culture religieuse et morale ; bien des esprits éminents de l'antiquité — entre autres Platon, — subirent son influence.

3^o La *réforme de Pythagore* (voir plus haut, p. 117 et 148) eut pour but d'unir les sectes orphiques, existant à son époque



(vi^e siècle) à Crotona et ensuite dans l'Italie grecque, en général, en un ordre pythagoricien politico-religieux; d'autre part, elle fournit à l'enseignement orphique sur l'âme une base philosophique, en y introduisant son mysticisme des chiffres. En fidèle d'Apollon, fait que prouve son nom même (« prophète pythique »), Pythagore donna à son ordre un caractère rigoureusement aristocratique, ce qui lui valut la haine de la démocratie naissante et fut la cause de son extermination sanglante à Crotona vers la fin du vi^e siècle. Néanmoins, l'ordre pythagoricien ne périt pas : il refleurit à Tarente au v^e et au iv^e siècle.

Ainsi donc, à côté des cultes officiels, obligatoires pour tous les citoyens, se développe à cette époque un courant mystique de grande envergure, qui ne vise qu'une élite. Nous n'avons décrit ici que les principales religions qui s'y rapportent, on pourrait encore citer le culte des Cabires à Samothrace, le culte d'Hermès sur le lac de Stymphalos, le culte des Charites à Orchomène en Boétie, enfin le culte de Trophonios à Lelbadée, de ce Trophonios dont on disait que si un homme descendait une seule fois dans son tombeau il perdait la faculté de rire. Tous ces cultes s'efforçaient d'une manière ou d'une autre de soulever le voile, qui cachait à l'homme la vie de l'au-delà ; leur multiplicité même prouve combien ces problèmes, qu'ils s'efforçaient de résoudre chacun à sa manière, inquiétaient alors les esprits.



TROISIÈME PARTIE

PÉRIODE ATTIQUE

(500-323)

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

HISTOIRE EXTÉRIEURE DE LA GRÈCE A LA PÉRIODE ATTIQUE

I

LA GRÈCE PROPRE. — C'est au seuil de cette période que se place la grande *guerre libératrice*, menée par les Grecs contre le roi des Perses, la première rencontre sérieuse entre l'Orient et l'Occident. On peut la diviser en quatre phases. En premier lieu, *la révolte des Ioniens* (499-494) entreprise sans une connaissance suffisante des forces adverses ; elle se termina par la défaite de l'Ionie que ravagèrent les armées du roi Darius et par la destruction de sa capitale : Milet, qui ne devait jamais se relever de cet échec. Comme le soulèvement des Ioniens avait reçu l'aide d'Athènes, elle aussi de race ionienne, leur défaite eut pour conséquence *l'expédition maritime des Perses en Attique*. Mais ici, le sort les favorisa moins : les Athéniens, sous le commandement de *Miltiade*, repoussèrent leur attaque dans l'héroïque bataille de *Marathon* (490). Les Perses se mirent alors à préparer une *nouvelle expédition*, pour laquelle ils rassemblèrent toutes leurs forces ; c'est Xerxès, successeur de Darius qui la dirigea (480) ; ils



trouvèrent, en Grèce même, des alliés : d'une part l'oracle de Delphes (voir p. 145), d'autre part, quelques Etats rigoureusement aristocratiques, en particulier, la Thessalie et Thèbes, dont les gouvernements craignaient avant tout l'ennemi intérieur : la démocratie. La puissance principale de la Grèce était toujours Sparte ; mais le deuxième rang appartenait en fait à Athènes, qui, peu de temps auparavant, grâce à l'esprit prévoyant de Thémistocle, s'était fait construire la flotte la plus puissante de la Grèce. L'idée d'aller rencontrer l'ennemi à la porte même de la Grèce, dans la vallée de Tempé (voir plus haut, p. 29) fut abandonnée, en raison de l'attitude hostile de la Thessalie ; quant à la deuxième position des Thermopyles, occupée par le héros de Sparte, le roi Léonidas, les Perses parvinrent à la tourner, ce qui fit tomber entre leurs mains, toute l'Hellade centrale, y compris l'Attique. Celle-ci, que ses habitants avaient abandonnée, fut mise à sac. Mais avant que les Perses eussent pu attaquer la troisième et la plus puissante ligne de défense des Grecs, l'isthme, leur flotte fut détruite à *Salamine* par la flotte des Etats grecs confédérés, sous le commandement de fait de Thémistocle. Cette bataille changea la face des choses ; l'année suivante (479) l'armée de terre des Perses, battue par les Grecs à *Platées*, dut à son tour quitter le pays. Mais les Grecs n'oubliaient pas que le but de la guerre était non seulement la liberté de la Grèce européenne, mais aussi celle de la « frange littorale grecque » d'Asie-Mineure. Pour cela, le centre de gravité devait passer de l'armée à la flotte, et de la puissance continentale de Sparte à la puissance maritime d'Athènes ; la nouvelle victoire remportée par la flotte grecque à *Mycalé* (près de Milet) rendit à l'Ionie la liberté et donna à Athènes l'hégémonie sur tous les Etats maritimes de la Grèce qui formèrent la *ligue de Délos*. L'une et l'autre furent l'œuvre d'Aristide, le second grand chef de la politique athénienne.

Ainsi, en 478, la Grèce, à peine émancipée, se divisa en deux ligues : la ligue maritime, dirigée par Athènes et la ligue continentale (formée en majeure partie d'Etats du Péloponèse) avec Sparte à sa tête ; il en résulta, pour la politique



athénienne, deux tâches : d'une part, fortifier et étendre la liberté de la Grèce maritime, d'autre part, lutter contre l'emprise des Etats du Péloponèse (en particulier de la commerçante Corinthe). La première fut remplie avec diligence par Cimon, digne de son père Miltiade, et champion des relations pacifiques avec Sparte ; il la poursuivit jusqu'à sa mort héroïque qui survint lors de la bataille victorieuse livrée près de Salamine de Chypre (449) ; la seconde échut à son grand rival *Périclès*, au nom duquel est lié le souvenir de l'époque la plus brillante de la vie et de la culture à Athènes et en Grèce (445-431).

La rivalité des deux ligues eut pour conclusion la grande *guerre du Péloponèse* (431-404).

Menée au début avec des sauts de fortune, elle se termina temporairement à la paix de Nicias (421), qui continuait la politique de Cimon ; mais le mécontentement de Corinthe d'une part, l'ambition d'Alcibiade, neveu de Périclès, de l'autre, contribuèrent à la rallumer. L'équipée téméraire en Sicile (414-412) des Athéniens qui désiraient unir les colonies ioniennes de l'île et qui, dans ce but, assiégèrent la ville la plus importante, la dorienne Syracuse, servit de prétexte. La destruction de la flotte athénienne dans le port de Syracuse avait ébranlé la puissance d'Athènes ; celle-ci résista encore quelques années (guerre Décélienne) mais en 404, la flotte spartiate ressuscitée, sous le commandement de Lysandre, remporta sur Athènes la victoire décisive d'*Aegospotamos*, dans l'Hellespont. Elle eut pour conséquence l'abolition de la ligue maritime, la *deuxième hégémonie de Sparte* et, à Athènes, le gouvernement aristocratique — il est vrai, éphémère — de Critias et des « trente tyrans ».

Le iv^e siècle fut, pour tout le monde grec, une période de décadence des forces populaires. En Sicile, Syracuse, triomphante, mais affaiblie, ne put défendre les villes helléniques contre l'attaque de Carthage, ni sa propre liberté contre les tyrans (les deux Denys). Dans la Grèce même, l'hégémonie de Sparte se heurta à l'antipathie des autres villes ; les successeurs de Léonidas durent s'appuyer sur la Perse, qu'ils achetèrent par le *traité honteux d'Antalcidas*, aux termes



duquel l'Ionie retombait sous la domination des Perses. Malgré cela, Sparte ne conserva pas longtemps la suprématie : la résurrection sous la direction d'Athènes d'une *seconde ligue maritime* (378-355), qui n'était, du reste, qu'une pâle imitation de la première, surtout le *soulèvement de Thèbes* en 379, et la victoire que son chef Épaminondas remporta sur Sparte à Leuctres (371) mirent fin à la puissance spartiate. A la suite de cette victoire, la Messénie, esclave séculaire de Sparte, se détacha d'elle, et les villes de l'Arcadie se groupèrent sous une capitale commune — Megalopolis. La libération de la Messénie réparait une vieille injustice, mais elle eut pour conséquence la ruine définitive de Sparte.

L'hégémonie de Thèbes qui remplaça l'hégémonie spartiate fut encore de plus courte durée ; Epaminondas, tué dans une seconde bataille victorieuse contre Sparte, près de Mantinée, ne laissa pas de successeur digne de lui. Son seul disciple de valeur n'était ni thébain, ni même grec : *ce fut Philippe, roi de Macédoine.*

La Macédoine jusque-là avait fait peu parler d'elle. Était-elle habitée par des populations grecques ou seulement hellénisées ? On discute-aujourd'hui encore sur ce point. En tous cas, ces populations parlaient un dialecte grec et elles avaient conservé un gouvernement qui rappelait beaucoup la monarchie de l'époque achéenne. Ses troubles dynastiques et les désordres fréquents parmi elles, ainsi que leur éloignement de la mer, dont les séparait la « frange littorale grecque » en particulier la presqu'île de Chalcidique, les avaient empêchées de se mêler aux affaires helléniques. Trois monarques contribuèrent tout particulièrement à ce rapprochement : Alexandre Philhellène, contemporain des guerres médiques, Archelaos, qui vivait à l'époque de la guerre du Péloponèse, enfin Philippe dont nous nous occupons ici (359-336).

En tant que continuateur de l'œuvre de ses ancêtres et disciple d'Epaminondas, Philippe était grec dans l'âme ; mais la nécessité où il se trouvait, pour la grandeur de la Macédoine, de posséder un accès à la mer, le conduisit à déclarer la guerre au plus puissant des États maritimes de la Grèce, à Athènes. C'est elle qui, la première, grâce à la pré-



voyance de son chef, *Démosthène*, avait compris le danger qui, du nord, venait menacer l'indépendance hellénique. Les vingt années qui s'écoulèrent entre 357 et 338 furent remplies par une tragédie saisissante dont Démosthène fut le héros. Il n'eut pas à combattre que Philippe ; ce roi intelligent trouva des alliés, conscients ou inconscients, et dans l'aveuglement des Etats grecs (dissolution de la ligue maritime en 355) et dans les adversaires de Démosthène à Athènes même, les uns honnêtes, comme Phocion, les autres vendus comme l'orateur Eschine, enfin dans l'oracle de Delphes qui, pour la deuxième fois, devant la menace du nord, trahissait la cause nationale. Cette trahison fut décisive : elle eut pour conséquence la troisième guerre sacrée et la victoire de Philippe sur Athènes et sur Thèbes à *Chéronée* (338) qui le rendit maître de toute la Grèce.

Le vainqueur, du reste, usa avec mesure de sa victoire : il réunit en 337 les représentants des Etats Grecs au *Congrès de Corinthe*, où il se contenta de proclamer son hégémonie dans le but de mener une guerre générale contre les Perses, afin de libérer l'Ionie qui languissait sous le joug perse depuis cinquante ans.

La main d'un meurtrier (336) ne permit pas à Philippe de mettre à exécution ce plan, aussi intelligent que généreux ; mais il trouva son successeur digne de lui en la personne de son fils *Alexandre le Grand* (336-323), élevé par Aristote dans l'amour de la culture grecque. Alexandre réprima rapidement le soulèvement qui suivit en Grèce la mort de Philippe, et, dès 334, il entreprit son audacieuse expédition. Ce fut, après la tragédie, un conte magique qui dura dix ans. La première année de la guerre donna à Alexandre toute l'Asie-Mineure ; la conquête de la Syrie et de l'Egypte suivirent ; puis vint la fabuleuse marche au cœur de l'empire Perse, jusqu'aux frontières de l'Inde inconnue. Alexandre fut alors le maître de tout cet immense territoire qui va de la mer Adriatique à l'Inde et des Balkans aux chutes du Nil « Toute la terre s'était tue devant lui » (*I Macch.* 1.3).

Ici commence une nouvelle période dans l'histoire de la culture antique : la période *universelle*.



CHAPITRE PREMIER

LES MŒURS

I

LA FAMILLE. — La réforme de la famille à Athènes — c'est d'Athènes dont nous nous occuperons surtout ici — fut le résultat direct du mouvement démocratique, dont Clisthène, au seuil même de cette période, a été le promoteur (voir plus bas § VI). Elle eut pour but d'introduire peu à peu ce qu'on appelle *l'endogamie*. Mégaclos, père de Clisthène, avait pu encore se marier à la fille du tyran de Sicyone, Clisthène l'ancien ; désormais la coutume, et, à l'époque de Périclès, la loi même, s'élevèrent contre de pareilles unions. En vertu de la loi, promulguée par le champion de la démocratie, seuls les enfants, issus « d'un citoyen et d'une citoyenne » devaient être considérés comme légitimes ; mais l'ironie du sort voulut que le même Périclès, quand ses fils légitimes eurent été emportés subitement par la peste, fit légitimer, par une décision spéciale du peuple, son fils cadet, Périclès le jeune, que lui avait donné sa seconde femme, Aspasia, originaire de Milet.

La situation des femmes dépendait de leur condition sociale, qui établissait des différences inévitables, là où la loi démocratique, égale pour tous, n'avait pas voulu d'exceptions. Au plus bas degré de la hiérarchie civique, nous rencontrons les marchandes, cabaretières, etc... qui se livraient à leur métier en toute indépendance ; aussi leur arrivait-il de jouir d'un tel caractère qu'il pouvait forcer à l'occasion n'importe quel homme à s'enfuir. Au degré supérieur, nous trouvons la prêtresse, représentant librement la com-



munauté devant le dieu qu'elle servait et entourée de tout le respect qu'exigeait la religion. Telle fut cette Théano, prêtresse de Déméter : lorsque le peuple athénien, après la trahison d'Alcibiade, eut ordonné aux prêtres et aux prêtresses de le maudire au nom des dieux, elle seule refusa d'obéir à ce commandement en déclarant : « Je suis prêtresse pour prier, non pour maudire ». Mais à tous les degrés intermédiaires, chez les paysans aisés, comme chez les citadins, nous ne voyons que la femme maîtresse de maison, qui partageait avec son mari et maître, selon le principe posé plus haut (p. 33) les peines et, les honneurs. Les travaux féminins étaient si nombreux et si divers que la maîtresse de maison ne pouvait voir qu'avec plaisir ses belles-sœurs, veuves ou encore filles, y participer ; aussi « le féminisme », dans sa forme économique, était-il inconnu d'Athènes. Cette complexité du travail féminin avait conduit à assigner à la maîtresse de maison pour accomplir ce travail une place spéciale à l'intérieur de la maison (*gynaikônitis*) ; elle ne paraissait dans la rue qu'accompagnée d'une esclave. Pourtant, elle n'était pas tenue enfermée : les fêtes féminines servaient d'occasion à une vie de société joyeuse et ceux qui se réfèrent au célèbre passage de Périclès : « honneur à la femme la moins réputée parmi les hommes par la louange ou par le blâme ! » (Thuc. II, 45, 2) ne doivent pas oublier de tenir compte de cette réserve « parmi les hommes ». La vie de l'époque aristocratique, qui s'étendait désormais à tout l'ensemble des citoyens, créa pour les femmes un monde à part qui satisfaisait dans une large mesure ses besoins religieux, sociaux et artistiques ; mais ce monde qui s'appuyait sur la religion, devait, avec le temps, s'effondrer avec elle. Il est vrai que la femme-citoyenne se trouvait aussi, dans sa famille, sous la protection de la loi : sa personne était sacrée et sa dot ne pouvait être saisie.

La forme collective de *l'enseignement*, dont les bases avaient été déjà posées à l'époque précédente, fut étendue à toute la population civile : l'instruction était générale, et, au moment de la guerre du Péloponèse, il n'y avait pas d'illettré à Athènes. Les petits garçons, conduits par leur « pédagogue »



(leur *menin*, esclave respectable) allaient à l'école des grammairiens et des citharèdes, et à la *palestre*. Dans la première, sous la bénédiction de la Muse dont la statue s'élevait contre le mur, ils apprenaient à lire, à écrire et à compter (ils avaient, pour cela, des tablettes de cire), mais c'était surtout Homère qu'ils étudiaient. La langue de celui-ci était bien différente de la langue attique de cette époque ; mais pour tous les Grecs d'alors, elle avait en quelque sorte l'importance d'une langue d'église car c'était elle qui servait pour exprimer les oracles de Delphes. On apprenait à le comprendre et on faisait apprendre par cœur les passages principaux. Après lui venaient Hésiode et Théognis à cause des sentences morales données par eux ; Solon pour le rôle qu'il avait joué à Athènes ; et aussi les fables d'Esopé. — Chez les citharèdes, ils apprenaient à jouer de la lyre — art dont l'ignorance était considérée comme un manque de culture — et à chanter en s'accompagnant de cet instrument, aussi bien les hymnes antiques en l'honneur de Pallas que les poèmes de Stésichore et de Simonide. — A la *palestre*, enfin, les jeunes garçons sous la protection d'Hermès, apprenaient la course, le saut, la lutte, le lancer du disque, etc... Comme ces exercices exigeaient non des pièces étroites, mais de larges cours à colonnades, les parents s'y rendaient volontiers pour regarder leurs fils, et d'autres personnes venaient aussi. C'est là que les philosophes comme Socrate recrutaient de préférence leurs auditeurs. — A ces trois formes de l'enseignement, il convient d'en ajouter encore une à laquelle toutes les trois préparaient : la chorée. Pour Aristophane, les hommes cultivés sont ceux qui sont « instruits des jeux de la *palestre*, des arts musicaux et de la danse » (*Les Grenouilles*, 729).

Les petites filles apprenaient sous la surveillance de leur mère, et cette éducation était assez compliquée. Elle comprenait, outre les arts ménagers, toute la médecine domestique ; il appartenait à la femme, en effet, de soigner non seulement ses enfants, mais encore les domestiques des deux sexes. Leur instruction se poursuivait dans la chorée, qui les réclamait, au même titre que les jeunes garçons, pour célébrer les divinités du pays ; la frise du Parthénon et le



« portique des Caryatides » du temple d'Erechthée nous ont conservé l'image gracieuse de ces jeunes filles accomplissant les rites religieux (voir plus bas). Enfin l'éducation de la femme était parachevée par le mari qui, selon la coutume grecque, devait être sensiblement plus âgé qu'elle.

A l'époque attique, des éléments d'ordre plus élevé s'ajoutent à cette instruction d'un degré inférieur. C'est d'abord ce qu'on appelait *l'éphébie*, c'est-à-dire l'instruction à la fois physique et intellectuelle des jeunes gens âgés d'au moins seize ans ; elle avait lieu sous la surveillance des « sophronistes » et des « cosmètes » nommés par l'Etat après un vote populaire. Il y avait aussi des cours facultatifs de sciences supérieures (mathématiques, sciences naturelles, et surtout éthico-politiques) donnés par les philosophes (les sophistes Platon, Antisthène, Aristote), et les rhéteurs (Isocrate). Nous y reviendrons plus loin.

Si nous passons, maintenant, aux *esclaves*, nous remarquons tout d'abord que l'esclavage en tant que fondement de la société, n'avait pas, à cette époque, une grande importance : les masses, dans cette société, étaient en majorité, des travailleurs libres, aussi bien les paysans que les travailleurs des villes. Les esclaves étaient employés d'abord en qualité de *domestiques* ; chez les riches comme chez les pauvres, et leur sort y était très supportable. Ils prenaient part aux travaux domestiques à côté de leurs maîtres et formaient avec eux comme une seule grande famille, unie par les liens religieux que créait l'aspersion accompagnant le sacrifice. Beaucoup d'autres coutumes encore témoignent de l'humanité des rapports envers les esclaves : sur le nouvel arrivant on versait des friandises, en symbole de la vie qui l'attendait ; personne n'interdisait aux esclaves de s'asseoir en présence de leurs maîtres ; à la fête des « Cronies » (voir plus loin) ils étaient traités en égaux. Les joies et les peines de leurs maîtres les touchaient de très près, et ils participaient plus ou moins, selon le rang qu'ils occupaient, à l'éducation de leurs pupilles (*trophi moi*) comme ils appelaient leurs petits maîtres. Le bon plaisir du maître était réfréné par la loi, et surtout par la coutume. On ne trouve, dans



l'Athènes de cette époque, rien de comparable aux horreurs du servage ou de l'esclavage en Amérique.

A côté des esclaves domestiques, il y avait une catégorie d'*esclaves d'Etat*, ou plutôt une série de catégories. Il est caractéristique pour Athènes de voir que non seulement le bourreau, mais toute la police étaient choisis parmi les esclaves. Les esclaves scythes que les colonies situées au nord de la Mer Noire fournissaient en très grand nombre étaient spécialement destinés à composer le corps de police. Ils étaient très zélés et amusaient beaucoup les Athéniens par leurs sabres d'outre-mer (*sybinai*) et par la manière dont ils écorchaient les mots grecs ; mais apparemment, ils remplissaient leurs fonctions consciencieusement, car on vit bientôt s'établir la légende de la justice irréprochable des Scythes. Seuls, sans doute, les esclaves (privés ou d'Etat) employés dans les mines d'argent du Laurium menaient une vie pénible. Mais leur sort reste pour nous entouré de ténèbres plus épaisses encore que celles au milieu desquelles, sous terre, ils devaient passer leur triste existence.

II

LA SOCIÉTÉ. — Athènes comptait de 20 à 30.000 citoyens adultes, ce qui fait supposer, en tenant compte du nombre correspondant de femmes, d'enfants, d'habitants et d'esclaves — une population totale de 200 à 300.000 habitants — soit, d'après la conception actuelle, une capitale de moyenne importance. Et dans une si grande ville, les citoyens se connaissaient pourtant tous personnellement entre eux, toute la cité était comme une seule grande maison. Ce rapprochement était obtenu grâce à une large hospitalité, grâce aux liens intérieurs qui unissaient entre eux les membres des lignées et des phylés, par l'éducation en commun des enfants, par le système électoral, par les fêtes avec les jeux qui les accompagnaient et peut-être, plus encore, par la passion de l'Athénien de converser, de voir se refléter en soi chaque homme qu'il rencontrait, et de se refléter en lui. La conversation était l'unique moyen de s'instruire et de se



développer intellectuellement, car les livres étaient rares, et les journaux n'existaient pas. Il est curieux de voir que notre expression « aimant à s'instruire » (ou, curieux au bon sens du mot) correspond en grec à cette époque au mot *philêkoes*, c'est-à-dire « qui aime à écouter ».

On pourrait croire que tous se connaissant entre eux, une uniformité de mœurs pesait sur tous, enfermant les individualités dans des cadres déterminés, comme cela eut lieu dans les « sociétés » de l'Europe moderne. En vérité, ce fut tout le contraire : « Cette même liberté qui caractérise notre vie politique, guide également nos rapports sociaux de chaque jour, d'où tout soupçon personnel est exclu. Nous laissons bienveillamment nos proches arranger leur vie comme ils l'entendent ; bien plus : nous ne nous permettons même pas d'exprimer notre désapprobation par un jeu de physionomie qui, bien qu'innocent, n'en est pas moins désagréable. » Ainsi s'exprime Périclès, dans son discours funéraire (Thuc. II. 37). La liberté politique et sociale, tel est donc le trait caractéristique de la démocratie athénienne. C'est elle qui lui a permis de devenir ce laboratoire de l'esprit, cette « école » comme Périclès appelait sa propre ville, où furent créées des valeurs intellectuelles précieuses non seulement pour Athènes, non pour la seule Hellade, mais pour toute l'humanité.

La démocratie hérita du principe de la vie d'association qu'avait instituée l'aristocratie, et elle rendit ce genre de vie accessible à tous les citoyens. Mais l'inégalité des fortunes entraîna des différences dans la réalisation de ces associations, selon le degré de l'échelle sociale auquel elles se rapportaient. Seuls les riches pouvaient faire de leur maison un centre de réunion. De l'extérieur, il est vrai, ces demeures se différenciaient peu des autres — ce n'est qu'au iv^e siècle que les choses changèrent à ce point de vue, comme le remarque amèrement Démosthène. Mais, à l'intérieur, les vastes salles, les cours entourées de colonnades (péristyles) permettaient au maître de maison de recevoir de nombreux hôtes. C'est ainsi qu'autour de certains d'entre eux, particulièrement riches ou hospitaliers, se groupe une compagnie



d'amis (appelée « hétérie »). Dans les moments critiques la politique marquait inévitablement de son cachet ces conversations, et plus d'un bouleversement politique fut élaboré au sein de ces hétéries — et cependant la démocratie ne se croyait pas en droit de les poursuivre. Encore plus grand était l'éclat avec lequel étaient reçus les hôtes provenant des autres cités helléniques : car l'hospitalité était la passion du grec.

Les gens pauvres ne pouvaient s'offrir ce luxe ; aussi formaient-ils des cercles (*thias*) avec des règlements déterminés, et où chaque membre apportait sa contribution ; ils louaient alors en commun un local pour leurs réunions et leurs banquets. Mais ces assemblées étaient loin d'absorber tout entier l'Athénien ; nous l'avons dit : toute la cité était pour lui comme une grande maison, dont le péristyle était l'*agora* (la place publique) entouré de sa colonnade. C'était le véritable centre de la vie sociale, le véritable lieu de réunion des causeurs. Près de la mer, le Pirée, « le port du monde le plus hospitalier », comme l'appelait Euripide, constituait un autre centre de réunion. Mais, pour y « descendre » il fallait franchir environ dix kilomètres, ce qui était pénible, sous le brûlant soleil. Pourtant l'Athénien y allait volontiers : en chemin, il pouvait se désaltérer d'une coupe de vin, à l'ombre des platanes, en écoutant le chant des cigales infatigables ; et une fois là-bas, au Pirée, où il était agréable d'admirer « les belles trières », d'acheter des marchandises à peine débarquées et surtout d'apprendre de la bouche des voyageurs quelque nouvelle qu'on pouvait ensuite colporter à ses amis dans les assemblées ou sur l'*agora*.

Telle était la vie habituelle des Athéniens ; mais c'est au moment des fêtes que leur vie sociale était la plus ardente ; nous parlerons de ces fêtes plus loin.

Il est intéressant de voir combien étaient diverses les formes sous lesquelles s'exprimait l'empreinte de la société sur le citoyen. Tout d'abord, c'était sa famille — non seulement sa femme et ses enfants — dont il était l'éducateur, et ses domestiques ; les rapports de ceux-ci avec leurs maîtres étaient beaucoup plus vivants et plus intimes qu'ils



ne le sont de nos jours. Ensuite les parents qui étaient invités à l'occasion de tous les événements qui survenaient au sein de la famille : si un enfant naissait, au neuvième jour on conviait la famille à la fête appelée « amphidromie » : le père, portant solennellement le nouveau-né, faisait le tour de l'autel domestique ; aux plus proches « Apaturies » on invitait toute la phratrie pour célébrer encore plus cérémonieusement l'inscription de l'enfant dans la liste des citoyens ; l'initiation d'un jeune homme aux mystères d'Eleusis, le choix par lui d'une carrière — tout était prétexte à réception, sans parler des mariages et des enterrements. La société marquait encore de son empreinte les membres du *dème* et de la *phylé* — pour toutes sortes d'affaires tant rurales que nationales. Les compagnons de métiers — dans l'Athènes antique comme dans l'Europe du moyen-âge, comme maintenant encore en Orient, — les artisans de même profession habitaient l'un près de l'autre, avaient leurs assemblées corporatives et formaient des sortes de syndicats. Enfin le titre de « concitoyen » n'était pas alors un vain mot, il supposait des obligations très importantes, parfois très lourdes. Le corps de police scythe, n'existait que pour arrêter (*helkein*) les rebelles sur l'ordre des autorités ; lorsqu'il s'agissait de mettre un terme à des offenses et qu'il fallait recourir à une autorité morale, le citoyen s'adressait à ses concitoyens — et personne ne se serait cru le droit de refuser son concours. Lorsque le vieillard Stepsiade est frappé par son fils dépravé, il n'appelle pas l'agent de police, il crie : « A l'aide, mes voisins, mes parents, mes compatriotes ! » (Arist. Nuées 1027). Tout citoyen, au cours de sa promenade, pouvait être arrêté par un autre qui lui demandait de lui servir de témoin, ou d'assistant, ou, s'il était d'un rang élevé, d'arbitre. Les hommes des classes supérieures étaient chargés du reste d'un grand nombre d'affaires judiciaires, comme représentants de leurs clients qui étaient soit des individus en tutelle, soit des femmes, soit des habitants (*météques*) ; inutile d'ajouter que ces services étaient gratuits.

On se demandera où l'Athénien trouvait le temps pour



toutes ces occupations. La modicité des besoins de l'Athénien au point de vue de la nourriture, du vêtement et du cadre de sa vie nous en donnent l'explication. Sa nourriture était surtout végétale — du pain et des condiments (olives, poireau, etc.) ; s'il y avait de la viande, cela supposait un sacrifice préalable, et, par conséquent, une réception. Le vêtement — dont la représentation dans les sculptures excite notre envie — se composait de deux morceaux de tissu de laine (le chiton et l'himation). L'installation était des plus simple ; le mot d'ordre des Athéniens a été exprimé par Périclès dans la phrase célèbre : *philokaloumen met'eutelcias* (nous aimons le beau uni au bon marché) qui s'oppose à la lourde opulence orientale.

Il est certain que si nous savions à quel chiffre se montait la fortune des hommes considérés alors comme les plus riches, ce chiffre nous ferait sourire par sa modicité. Dans ces conditions, le travail n'était pas très pénible ; la journée de travail normale était de six heures ; les Grecs avaient fixé ce nombre d'heures, assez spirituellement, d'après leur cadran solaire : les heures qui suivaient les six premières heures (de A à F) donnaient en lettres le mot ΖΗΘΙ, c'est-à-dire « vis ! » Et « vis ! » signifiait « fréquente les hommes », car, d'après un autre proverbe grec, *anthrôpos anthrôpô daimonion* (l'homme est un dieu pour l'homme).

III

L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE. — Nous parlerons ici, toujours en nous cantonnant à la ville d'Athènes, de l'économie privée et publique.

Dans le domaine de l'économie privée, nous nous occupons des conditions économiques d'existence du citoyen de moyenne fortune, représentant de l'Athènes démocratique. Il faut répéter, ici encore, que l'esclavage, dans cette économie, était peu important : il ne jouait qu'un rôle d'auxiliaire, tandis que la base de cette économie reposait sur les agriculteurs libres, les bergers, les artisans, les commerçants.



L'agriculture, à cette époque, avait encore gardé sa place naturelle au premier rang. C'est précisément alors que la réforme de Solon donna ses bons résultats : elle fournit à Athènes un grand nombre de ces petits propriétaires paysans, fermes de corps et d'âme, qui attachés à leur terre natale furent la condition de sa force et de sa santé.

La terre, par elle-même, n'était pas très fertile, il fallait avoir recours à tout un système d'arrosage artificiel (ainsi le Céphise, fleuve principal de l'Attique, dans son cours inférieur se divisait en canaux et ce n'est qu'une part très insignifiante de ses eaux qui allaient rejoindre la mer) ; il fallait aussi établir des terrasses sur les versants abrupts, afin que les pluies hivernales n'entraînaient pas la mince couche d'humus fertile. A côté de l'agriculture, il y avait la *viticulture* et l'entretien des *oliviers* — travail plus productif, mais qui, beaucoup plus dangereusement, mettait le paysan à la merci de l'ennemi : lorsque celui-ci dévastait un champ, il ne privait le propriétaire que de la récolte de l'année, lorsqu'il saccageait une vigne ou une olivette, il détruisait pour plusieurs années la source de ses revenus. Les versants des innombrables montagnes étaient propices à l'élevage ; il avait lieu sous trois formes qui donnèrent naissance chez les Grecs à une hiérarchie particulière : les plus respectables de tous étaient ceux qui gardaient les bœufs (*boukoloï*) ; puis venaient les *poïmenes*, gardiens de brebis ; enfin les *aïpoloï*, qui conduisaient les troupeaux de chèvres, formaient la troisième catégorie, l'élément prolétarien. L'élevage des porcs et des oiseaux de basse-cour s'ajoutait aux autres travaux de l'économie villageoise. Dans tous ces domaines, le fidèle compagnon de l'homme était le chien (le proverbe caractéristique : « tel maître, tel chien ») ; le chat, par contre, était encore inconnu dans la maison grecque et le soin d'attraper les souris était confié à la belette, animal très populaire du reste, à cette époque : entre autres comme voleuse du foyer. Enfin, il ne faut pas oublier l'apiculture, qui tenait une place importante dans l'économie antique et qui était une bonne source de revenus. De belles ruches s'élevaient sur les flancs couverts de thym de l'Hymette, devenu



célèbre par son « miel attique » que caractérisait une agréable amertume.

Les Athéniens éprouvaient pour leur Déméter nationale un penchant naturel et sain, et le gouvernement s'efforçait par tous les moyens de conserver au pays sa population paysanne. Mais ni le soin apporté à l'arrosage, ni la disposition en terrasses, ne purent améliorer la productivité de la terre comme l'exigeait l'accroissement de la population. Les guerres victorieuses permirent au gouvernement d'accroître l'élément paysan au moyen d'un système de colonisation particulier — appelé clérouchie. On prenait au vaincu une partie de ses terres qu'on morcelait en lots (*kléroï*), lots qui étaient attribués aux citoyens pauvres. La clérouchie se distinguait de la colonie en ceci, que les membres demeuraient citoyens athéniens, prenaient part au vote de l'assemblée populaire athénienne, et remplissaient les fonctions publiques au même titre que les citoyens d'Athènes, tandis que la colonie était une organisation politique indépendante avec son assemblée populaire et ses propres magistrats. La Chersonèse de Thrace, Lemnos, Imbros, une bonne partie de l'Eubée furent ainsi, tour à tour, divisées en clérouchies.

D'une manière générale, les guerres continuelles furent pour les paysans athéniens un véritable fléau. Les campagnes militaires éloignaient le maître des travaux des champs ; en outre, les invasions des ennemis dévastaient les propriétés de l'Attique et les défaites aboutissaient à la perte des clérouchies. Aussi les paysans formaient-ils l'élément pacifiste d'Athènes ; si, pourtant, la politique belliqueuse finit toujours par triompher, cela seul nous prouve que dans l'assemblée populaire, la majorité ne lui appartenait pas, mais qu'elle appartenait à une autre partie de la population, aux représentants des artisans, des commerçants et des fonctionnaires. Le blé de l'Attique, augmenté des clérouchies était insuffisant pour les besoins des Athéniens ; il était nécessaire d'en importer, surtout des régions de la Mer Noire. L'importation supposait l'exportation et le travail pour l'exportation c'est-à-dire *l'industrie*, puisque les matières premières suffi-



saient à peine aux besoins du pays. La principale industrie d'exportation athénienne fut celle de la poterie. Nous pouvons nous faire une idée de l'abondance et de la beauté de ses produits d'après les nombreux vases « à figures rouges » qui ornent nos collections et aussi par ce fait que deux des quartiers les plus peuplés d'Athènes portaient le nom de Céramique (*Kerameikos*). Les autres industries étaient également très développées, mais elles répondaient plutôt aux besoins domestiques.

Le commerce était de deux sortes : intérieur et extérieur ; autant étaient honorés les marchands-voyageurs (*emporoi*) qui risquaient leur vie pour établir de nouveaux marchés et répandre le crédit et la réputation d'Athènes (ils étaient même, à l'occasion, libérés du service militaire) autant semblait peu honorable le travail des marchands-sédentaires (*kapéloi*), qui se réduisait à vendre le plus cher possible les produits achetés de première main le meilleur marché possible. A côté de l'inévitable existence de ces profiteurs, une autre plante parasite, s'accrocha au large et aventureux commerce athénien : ce fut l'activité des banquiers (*trapezitai*, comme ils s'appelaient, du nom de la table sur laquelle ils effectuaient leurs comptes). Les commerçants voyageurs avaient besoin d'argent pour l'équipement de leurs vaisseaux et pour les achats de marchandises : cet argent, ils le demandaient au banquier. S'il revenait heureusement dans son pays, le bénéfice du commerçant était considérable ; mais si son navire et les marchandises qu'il contenait périssaient, la somme que le banquier lui avait confiée périssait avec eux. Aussi l'intérêt (*tokos*, prop. « croit du bétail ») était-il très élevé. Le penchant naturel des Grecs au risque avait fait du commerce de banque surtout au iv^e siècle, une occupation très attirante.

Ce que nous avons dit de l'importance, pour Athènes, du commerce et de l'industrie peut faire comprendre la signification économique des guerres du Péloponèse et des autres guerres. Elles furent, en grande partie entreprises pour reconquérir les marchés qu'Athènes avait enlevés à Corinthe, la puissance maritime du Péloponèse.



Une innovation de cette époque, importante du point de vue économique, fut l'institution d'un *service d'Etat payé*. Le principe de cette rétribution était, en partie, inverse du nôtre : les fonctions importantes et les plus honorables restaient, comme autrefois gratuites. Mais on vit apparaître la doctrine d'après laquelle les citoyens pauvres, arrachés à leur travail pour remplir leurs obligations de citoyen, ont droit, de la part du gouvernement, à une certaine gratification. On commença à mettre en pratique cette doctrine, en rétribuant les matelots (ils constituaient la classe la plus pauvre, les *thètes*, qui ne pouvaient servir comme hoplites parce qu'ils n'avaient pas l'argent nécessaire pour s'équiper). Ensuite, à l'époque de la guerre du Péloponèse, Cléon institua la rétribution des juges-jurés (il y en avait 6000, qui étaient principalement des citoyens pauvres et âgés auxquels une indemnité de trois oboles (40 centimes-or) permettait de vivre).

Enfin, au iv^e siècle seulement, on franchit le dernier pas et on établit le paiement pour la participation au vote. Cette doctrine, née de l'évolution de l'idée démocratique, devait devenir une des causes de la ruine de celle-ci. Athènes, en en supportant les conséquences, donna une leçon et en épargna le retour à l'humanité future.

Si nous passons ensuite de l'économie privée à l'économie publique, nous devons étudier les ressources et les dépenses du gouvernement athénien, en distinguant Athènes, en tant qu'Etat, d'Athènes, chef de la ligue maritime.

Les revenus d'Athènes en tant qu'Etat indépendant, provenaient, en majorité, des sources suivantes :

1^o Les revenus des Domaines. C'étaient, d'abord, les mines d'argent du Laurium, ensuite les carrières de marbre du Pentélique. Les unes et les autres étaient exploitées à l'aide des esclaves de l'Etat ; la vie de ces esclaves dans les mines souterraines était la seule tache sombre dans l'esclavage de cette époque. Les ressources fournies par ces mines étaient relativement très élevées.

2^o Les impôts dont les principaux étaient l'impôt prélevé sur les vaisseaux qui entraient dans le port du Pirée, les impôts exigés des esclaves qu'on libérait, des *métèques* qui



demeuraient à Athènes et qui étaient dispensés des obligations de citoyen, etc...

3° On ne recourait à l'impôt direct sur les citoyens (eisphora) que dans les cas exceptionnels ; en revanche, il existait un système permanent appelé « liturgie » (*leiturgia*, de *lêiton* « public » et « *ergon* » affaire) qui frappait exclusivement les citoyens riches. Cet impôt repose sur l'idée que le citoyen riche est, par cela même, débiteur de la société qui, par sa bonne organisation, lui a permis de devenir riche. Il paye cette dette en se chargeant d'accomplir quelque « affaire publique » qui lui est confiée par le gouvernement. Ces affaires ou liturgies, étaient de trois sortes : a) la *gymnasiarchie* ; l'Etat donnait au gymnasiarque l'emplacement et les murs de l'école, et il devait s'occuper de l'installation, trouver des professeurs, etc. ; b) la *triérarchie* ; le triérarque recevait du gouvernement un corps de navire et les voiles — il devait l'organiser et recruter le personnel ; c) la *chorégie*. L'archonte donnait au chorège un chœur pour les concours des fêtes de Dionysos — il devait instruire ce chœur, choisir les acteurs, s'occuper des décors, etc. En revanche, il partageait avec l'auteur de la pièce représentée, la gloire d'être vainqueur. Cette dernière liturgie, liée au culte de Dionysos, est d'un intérêt tout particulier pour nous ; et nous ne pouvons rester indifférents en lisant la description par laquelle nous apprenons que Périclès fut chorège d'Eschyle au célèbre concours de l'an 472 où celui-ci remporta le prix avec ses « Perses ».

4° Les *revenus des temples*, fournis, soit par la générosité de l'Etat, soit, par des particuliers, peuvent être considérés également, en partie, comme des revenus d'Etat. En effet, celui-ci émettait souvent sur ces revenus des emprunts, avec ou sans intérêt, emprunts qu'il remboursait ou non. On distinguait le « trésor d'Athènes » et le « trésor des autres divinités ».

A ces ressources que touchait Athènes en tant qu'Etat indépendant, il convient d'ajouter celles qui, à l'époque des *alliances maritimes*, revenaient à Athènes comme chef de celles-ci.

C'étaient principalement :



5° *Les versements en argent effectués par les Alliés (phoroi)* par lesquels ils se libéraient de l'obligation de fournir des vaisseaux pour la flotte commune. Comme les Athéniens remplissaient pour eux cette obligation, ils se jugeaient en droit de disposer à leur guise de cette redevance ; à l'époque de Périclès, par exemple, on l'employa à l'érection des temples sur l'Acropole. Les *Hellénotamiai* étaient spécialement préposés à la répartition de ces sommes. Le trésor était conservé au début, à Délos, puis, à partir de 454, sur l'Acropole. L'apport des Alliés représentait, au total, près de la moitié du budget de l'état.

6° *Les droits de douane* prélevés dans les ports de la confédération maritime au profit de la caisse des alliés.

7° *Les droits de justice*, payés par les Alliés dans les procès qui avaient lieu à Athènes ; afin de centraliser la justice, le nombre de ces affaires qui se jugeaient à Athènes allait en croissant.

Tels étaient les revenus. En ce qui concerne les modes de perception, il faut noter comme un fait caractéristique pour toute l'antiquité, que le gouvernement, lorsque c'était possible (dans les cas visés par les nos 1, 2 et 5), avait recours au système de la *ferme* : l'Etat vendait à l'avance un impôt donné à un fermier, qui payait en retour une très forte somme, dans l'intention de lever l'impôt à son profit et par là de récupérer la somme payée à l'Etat et de recevoir un bénéfice. Mais comme les citoyens les plus riches et aussi les plus respectés dédaignaient ce marchandage, il fallait bon gré mal gré diviser l'impôt et le vendre à de moins gros capitalistes. C'est ainsi que naquit la classe des *publicains (telônai)*, de tous haïe et méprisée, et qui nous est si bien connue grâce au Nouveau Testament.

En ce qui concerne les *dépenses de l'Etat*, elles se répartissaient selon les chapitres suivants :

1° *Les traitements* pour les services d'Etat (voir plus haut p. 173) ; à ces postes le plus souvent peu réjouissants il convient d'ajouter les appointements des médecins de la ville (*démosieuontes*), tandis que l'instruction du peuple, très répandue, était entièrement laissée à l'initiative privée.



2° Les *travaux publics* de caractère technique ou artistique ; ils n'étaient entrepris, cependant, que lorsqu'il y avait un excédent de recettes. Le point faible était l'entretien des grandes routes — mais cela s'explique par l'isolement cantonal des cités grecques. L'Etat perse, avec ses grandes routes militaires et sa poste régulière l'emporta, à ce point de vue sur le monde occidental, jusqu'au temps des Romains.

3° Les *dépenses de guerre* constituaient le chapitre le plus important. Elles comprenaient l'entretien de la flotte — bien qu'une part importante des dépenses s'y rapportant fussent couvertes par les liturgies (v. plus haut, p. 174). L'armée, au début, tant qu'elle était composée des citoyens, n'entraînait pas de lourdes dépenses pour l'Etat : les hoplites s'occupaient eux-mêmes de leur armement, les chevaliers avaient à fournir leur cheval. Lorsqu'on décidait une marche, ils recevaient l'ordre de se mettre en campagne en emportant avec eux des vivres pour trois jours ; au bout de ce délai, ils se trouvaient hors des frontières de leur patrie et, pour se nourrir, ils avaient recours à la réquisition. Les choses changèrent et devinrent plus compliquées lorsqu'il fallut recruter une grande partie de l'armée parmi des mercenaires.

Cette nécessité répondit à deux causes : 1) la longue durée des guerres menées en même temps en des coins opposés du monde grec rendait l'impôt du sang très lourd pour les citoyens et pouvait facilement les faire périr — déjà à la fin de la guerre du Péloponèse, Athènes était à un degré sensible, une ville de veuves ; 2) Les troupes mercenaires, sans cesse sous les armes, se perfectionnant continuellement dans l'art militaire, étaient supérieures à la milice des citoyens. Il est vrai que, d'autre part, l'Etat pouvait beaucoup moins se fier à eux qu'à ses propres fils. Nous savons maintenant que la vraie conduite à suivre eût été, tout en centralisant peu à peu la ligne maritime, d'attirer au service militaire les citoyens des communautés qui la composaient, en vue de former une grande Hellade, mise sous le sceptre d'Athènes. Mais cela n'eut pas lieu et le cours des événements aboutit à ce que l'armée, au v^e siècle, était composée en majorité de citoyens, au iv^e de mercenaires : Xénophon dans sa célèbre Anabase nous a décrit d'une manière très vivante le caractère de cette armée.

4° *L'organisation des fêtes*. — C'est un chapitre bien propre à la Grèce. Nous parlerons plus loin de ces fêtes elles-mêmes.



Elles comprenaient toujours d'importants sacrifices qui n'étaient pas d'inutiles destructions d'animaux dans un but religieux, car la viande des animaux sacrifiés était presque en totalité donnée aux pauvres. L'organisation de nombreux concours avec leurs prix pour les vainqueurs entraînait également des frais considérables. Enfin — et ceci est caractéristique pour Athènes — une partie de l'argent était distribuée aux citoyens pauvres, afin qu'ils pussent prendre part aux fêtes. L'honneur de cette coutume revient à Périclès : voulant rendre les représentations théâtrales qu'il considérait comme instructives, accessibles à tous, il établit une loi d'après laquelle la petite somme (2 oboles — 25 cent. or) que les citoyens pauvres payaient pour leur place au théâtre devait leur être remboursée. Plus tard, ce *theôrikon* comme on l'appelait, fut étendu et appliqué à toutes les grandes fêtes.

Lorsque, après la dissolution de la seconde ligue maritime, on eut recours à la « politique de renoncement » préconisée par Eubule — il fut établi que les excédents de ressources seraient versés dans cette « caisse des fêtes » et que personne, sous peine de mort ne pourrait proposer à l'assemblée populaire de modifier ce règlement. La voix puissante de Démosthène arracha les Athéniens à ces errements : la menace de guerre de Philippe lui permit d'obtenir que l'excédent de ressources fût consacré, non à la caisse des fêtes, mais au trésor de guerre — grâce à lui sur le champ de Chéronée put être sauvée sinon la liberté, du moins l'honneur de l'Hellade.

IV

LE DROIT. — La démocratisation d'Athènes, entreprise par Solon et achevée par Clisthène aboutit tout d'abord à l'établissement d'un tribunal populaire qui portait le nom — obscur pour nous — d'*héliaia*. Tous les citoyens âgés y occupaient les fonctions de juges (il y en avait près de 6.000) ; ils se divisaient en dix collèges de 600 membres chacun. Ce grand nombre de membres dans chaque collège avait pour but d'éviter la corruption des juges — et, en effet, ce



but fut atteint. Il est compréhensible, qu'on ne pouvait pas, pour n'importe quelle affaire mettre en jeu cette énorme machine ; étant donné la large extension de la justice privée (appelée jugement arbitral, v. p. 168), seules les plus importantes des affaires civiles ou criminelles étaient jugées par le tribunal populaire. Mais aussi sa décision était irrévocable et n'était susceptible ni de cassation, ni d'appel.

En général, c'était la victime qui accusait. Mais, comme Solon le reconnaissait parfaitement, l'énergie criminelle qui pousse l'homme à violer les lois — les Grecs l'appelaient *hybris* — était un danger public ; aussi, dans les cas où la victime n'était pas en état de porter plainte elle-même, « n'importe qui » pouvait le faire à sa place. Cette décision répondit à l'idée qu'un citoyen ne pouvait être étranger aux offenses subies par un autre citoyen. Et Solon ne fut pas responsable si cette belle idée dégénéra et donna naissance à la classe hideuse des *sycophantes*-chanteurs (voir ci-dessus, p. 97) ceux-ci, sous prétexte de défendre les droits soi-disant opprimés des autres, importunaient les citoyens riches et les obligeaient à leur verser des sommes plus ou moins importantes en rançon de leur tranquillité.

Comme ces accusateurs étaient ou pouvaient facilement être versés et dans la connaissance des lois, et dans l'éloquence, la justice elle-même conduisit les juges à restreindre le principe, selon lequel l'accusé devait se défendre lui-même. Cette limitation comprend deux points. D'abord, il n'était pas interdit à l'accusé de confier à un autre le soin de composer son plaidoyer, qu'il apprenait ensuite par cœur et prononçait lui-même. C'est ainsi que se développa ce qu'on a appelé la *logographie*, c'est-à-dire la composition par un orateur expérimenté d'un discours écrit ; par exemple dans le procès de Socrate, Platon proposa à son maître de se servir du discours que lui, Platon, se chargeait d'écrire pour lui. Mais, en outre, dans certains cas, on permettait à l'accusé d'appeler à son aide un second orateur, appelé *synégoros* ; dans ce cas les choses se réduisaient en pratique, à ceci : l'accusé se bornait à prononcer quelques phrases et les questions importantes étaient laissées aux soins du *synégoros*. Ainsi, avec les syc-



phantes d'une part et les synégores de l'autre, la *représentation des parties* exclue par l'esprit sévère de la législation du début (voir ci-dessus p. 97, 98) apparut d'elle-même ; avec elle naquit *l'éloquence judiciaire* qui se rapporte justement à l'époque dont nous nous occupons.

Mais les meilleurs résultats de la législation de Solon et de son extension à l'époque démocratique furent que l'atmosphère « des bonnes lois » (*eunomia*) s'étendit partout et que l'arbitraire des petits comme des grands oppresseurs fut réfréné dans tous les domaines de la vie. Le vieux père, la femme, l'orphelin étaient sous la protection de la loi, et leurs offenseurs avaient toujours de bonnes raisons pour redouter d'être traduits en justice. Le tribunal, il est vrai, s'il était incorruptible, n'était pas infailible : le procès de Socrate, jugé en l'an 399, nous le prouve clairement. Mais le même Socrate, alors qu'il pouvait fuir sans danger, refusa de le faire, ne voulant pas, par son exemple, contribuer à ébranler les lois qu'il admirait sous tous les autres rapports ; c'est un témoignage éclatant du sentiment d'orgueil que les Athéniens éprouvaient à l'égard de cette « bonne législation », qui distinguait son état juridique d'une Thessalie ou des pays barbares.

Quant à nous, en prononçant notre jugement sur ces coutumes juridiques, nous devons nous arrêter non pas sur les cas particuliers d'injustice, mais sur l'idée maîtresse de la nouvelle procédure, qui confiait les décisions concernant le sort du citoyen accusé non aux représentants du pouvoir, mais à ses concitoyens. Alors seulement les plaintes d'Hésiode concernant l'injustice des « dévorateurs de présents » (voir ci-dessus, p. 94) se turent définitivement. Et bien que le royaume du Droit ne fut pas encore réalisé, le chemin qui y conduisait avait été tracé de telle façon qu'on ne pouvait plus s'en écarter impunément.

Il est vrai, pourtant, que ce n'est ni Athènes, ni la Grèce en général, mais Rome que nous reconnaissons comme notre maître en matière de droit. Nous avons déjà signalé une des vérités du droit inconnue de la Grèce et découverte seulement par Rome, à savoir que le gouvernement ne peut



disposer de la vie, de la liberté et des biens des citoyens que dans les limites où le permet le droit en vigueur. Athènes ne reconnaissait pas encore ce principe ; elle admettait le jugement pour des crimes non prévus par la législation, et, dans ce cas, elle laissait à l'accusateur le soin de proposer le châtement, à l'*héliaia* celui de le fixer, à l'opposé du droit romain et du nôtre, d'après lesquels *nulla poena sine lege* ; c'est dans un semblable procès (*dikê timête*) que fut condamné Socrate. C'est aussi l'occasion de parler du fameux *ostracisme*, institué par Clisthène et qui fleurit pendant près d'un siècle. Voici en quoi il consistait : si la présence d'un citoyen influent occasionnait des troubles, il était permis de proposer au peuple d'exclure provisoirement ce citoyen du sein de la société, par voie de vote : les citoyens écrivaient (ou griffonnaient) sur un tesson d'argile (*ostrakon*) le nom du citoyen à exclure ; on jetait ensuite ces tessons dans une urne ; si la proposition d'exclusion obtenait une grande majorité de voix, celui que cette mesure frappait devait quitter Athènes pour un certain temps (5 à 10 ans). Plus d'une haute personnalité d'alors eut à subir pareil ostracisme — Thémistocle, Aristide, Cimon. Ce n'était pas, à proprement parler, un bannissement : les biens de cet individu n'étaient pas confisqués, et son honneur de citoyen restait intact. Mais, néanmoins, c'était une mesure tyrannique, incompatible avec le développement du sens juridique, et nous aimerions être sûr que ce fut cette considération qui aboutit, après l'an 418, à supprimer l'ostracisme.

V

L'ÉTAT. — La forme du gouvernement sous laquelle vivait Athènes pendant la courte période de son apogée avait été établie par la *réforme démocratique de Clisthène* en l'an 509. Cette réforme consistait surtout en une nouvelle organisation de la population civique d'Athènes, dans le but de « mêler les citoyens les uns aux autres » ; elle supprimait en même temps l'ancien ordre d'après lequel les habitants de l'Attique se divisaient en trois classes : pédiéiens, paraliens



et diacriens (voir ci-dessus, p. 94). Clisthène procéda de la façon suivante : tout d'abord, il divisa chacune des trois régions — disons A, B et C — en dix « trittyes » A1, A2, A3 et ainsi de suite jusqu'à A10 ; de même B1, B2... B10, et C1, C2, jusqu'à 10. Il y eut ainsi trente « trittyes ». De ces 30 trittyes, il forma dix nouvelles phylés, chacune étant composée de membres tirés au sort parmi les différentes trittyes — par exemple la phylé I de A4 + B7 + C2, la phylé II de A5 + B1 + C9, la phylé III de A9 + B4 + C5, et ainsi de suite. Il donna à ces phylés, sous la bénédiction de la Pythie, les noms de héros antiques. Erechthéïde, Aïantide, etc. ; ce fut l'élément essentiel de sa réforme. A partir de ce moment, les habitants, les diacriens, par exemple, ne purent plus délibérer entre eux au sujet des mesures prises par le gouvernement — ce qui avait abouti autrefois à la tyrannie de Pisistrate : chacune des dix parties qui composaient la population diacrienne était liée par des intérêts communs avec les membres des deux autres régions que le sort avait désignées pour constituer avec elle une phylé.

C'est sur cette nouvelle répartition que furent établis les trois organes gouvernementaux de la vie démocratique d'Athènes : le conseil, l'assemblée populaire et la magistrature.

En ce qui concerne, tout d'abord, le conseil (*boulé*), il comprenait 500 membres, 50 pour chaque phylé, tirés au sort pour un an, parmi les citoyens des trois premières classes ayant plus de 30 ans ; personne ne pouvait être membre du conseil plus de deux fois au cours de sa vie. Ressortissaient à la compétence du conseil : 1° l'examen préalable (*probouleuma*) des projets de loi qui devaient ensuite être portés devant l'assemblée populaire pour être votés ; 2° l'administration autonome, d'après les lois en vigueur, des finances de la flotte et de la cavalerie. Le conseil ne se réunissait en séance plénière qu'à de rares intervalles ; ne prenait part aux assemblées régulières qu'un dixième des membres, appelé *prytanie*. Cette prytanie comprenait 50 membres d'une même phylé, et chaque phylé était appelée à la prytanie pendant 1/10 de l'année. La prytanie choisissait pour



chaque jour dans son sein un président appelé *épistate* qui devait siéger jour et nuit avec 1/3 de sa prytanie, afin qu'on pût à tout moment venir s'adresser à lui pour les affaires du gouvernement ; aussi la « lampe toujours allumée du prytanée » était-elle le juste symbole du regard vigilant des bonnes lois athéniennes.

Dans l'*assemblée populaire* pouvait entrer tout citoyen âgé de plus de vingt ans. Cette assemblée se tenait sur la terrasse rocheuse appelée Pnyx sous l'Acropole (et, à partir du iv^e siècle, dans le théâtre), au début, une fois par prytanie, plus tard un peu plus souvent, sous la présidence de l'épistate en fonction. Toutes les propositions soumises devaient au préalable avoir été examinées par le Conseil ; mais l'assemblée populaire ne lui était pas subordonnée et pouvait non seulement accepter ou rejeter les décisions du Conseil, mais y introduire, sur la proposition des *orateurs* populaires, des modifications essentielles. Tout citoyen pouvait être orateur ; dans la formule qu'on prononçait alors : « Y a-t-il un citoyen de plus de quarante ans qui ait à dire quelque chose d'utile pour le peuple ? » les Athéniens voyaient la véritable expression de la liberté démocratique. De là l'importance de l'éloquence politique. De là aussi l'abus qu'en firent ceux qu'on a appelés les *démagogues* qui devinrent aussi dangereux dans le domaine politique que l'étaient les sycophantes dans le domaine juridique.

Enfin, en ce qui concerne les *magistrats*, dont les fonctions étaient strictement annuelles, ce qui nous frappe le plus, c'est leur répartition en collèges : chaque fonction était attribuée à quelques magistrats, une dizaine en général, un pour chaque phylé. Ensuite le fait que — à l'exception des chefs d'armée et des magistrats à qui on confiait le soin des finances de l'Etat et qui, à cause de cela devaient être des citoyens aisés — les autres magistrats étaient nommés non par un vote à main levée (*chirotonie*), mais après *tirage au sort*. A la base de cette coutume — qui nous semble étrange — nous trouvons tout d'abord la conception religieuse : « Nous reconnaissons le bonheur comme une grâce divine, aussi admettons-nous le tirage au sort ; il est tout-à-fait juste que



celui qui tire un bon numéro reçoit le pouvoir, tandis que celui qui n'est pas favorisé par le sort ne le reçoit pas » (Platon, *Lois*, III, page 690 C.). Une autre explication réside dans la foi des Athéniens, ou l'illusion qu'ils avaient, d'après laquelle tout citoyen devait posséder une culture politique suffisante pour s'acquitter avec succès, au besoin, de la fonction dont on le chargerait. Le magistrat, du reste, était toujours contrôlé. Ce contrôle se manifestait : 1° dans sa *dokimasie* après qu'il avait été nommé ; c'est-à-dire qu'on vérifiait si sa valeur personnelle répondait à l'honneur qui lui était échu. Et il était exclu, si, par exemple, on constatait qu'il ne se comportait pas avec tous les égards voulus vis-à-vis de ses parents ou de la tombe de ceux-ci ; 2° dans la possibilité de l'*apocheirotonie*, c'est-à-dire de le destituer au cours de l'année où s'exerçait sa magistrature ; 3° dans le rapport (*euthyna*) qu'on exigeait de lui à l'expiration de ses fonctions, rapport qui, lorsqu'il n'apparaissait pas satisfaisant, pouvait entraîner des punitions plus ou moins sévères.

Les principaux collèges de magistrats étaient les suivants :

1° Le collège des *archontes* ; ils étaient, depuis fort longtemps, au nombre de neuf, et Clisthène dut leur adjoindre un secrétaire pour porter ce nombre à 10, ce qui correspondait au nombre des phylés. Ils étaient nommés par tirage au sort. Ce collège, issu du pouvoir royal, avait perdu son importance primitive ; il s'occupait d'instruire les procès et présidait à leurs débats au sein de l'héliée ; l'archonte-roi s'occupait des affaires religieuses ; l'archonte au sens étroit du mot — celui par le nom duquel était désignée l'année — s'occupait des affaires familiales ; le polémarque intervenait en ce qui concernait les métèques ; les thesmothètes dans les autres cas.

2° Le collège des *stratèges* était composé de dix membres élus par chirotonie. Il avait hérité des fonctions qui avaient autrefois appartenu aux archontes. De ces dix stratèges, une partie était envoyée en campagne, une autre demeurait à Athènes pour y prendre les dispositions nécessaires à la bonne conduite de la guerre. Comme cette conception était fort extensible, la compétence des stratèges était très vaste.



Certes, en fait, c'étaient les membres les plus doués du collège qui dirigeaient tout ; c'est ainsi que Périclès fut élu stratège 15 années de suite et en exerçant cette fonction s'occupait de diriger tout le gouvernement « la démocratie subsistait de nom, et l'on était, en fait, sous la domination du meilleur citoyen » (Thucydide II, 65).

Tel était l'aspect extérieur de cette démocratie athénienne qui se maintint durant deux siècles, non sans être, il est vrai, plusieurs fois ébranlée.

Comme nous l'avons dit plus haut (p. 102), c'était une *démocratie plébiscitaire* ; elle n'était possible, nous l'avons vu, que dans un territoire limité. Pour Athènes, la chose était toute naturelle, car les représentants de Sunion et de Marathon pouvaient facilement s'arranger pour être à Athènes les jours — relativement rares — où siégeait l'assemblée. Les clérouchies présentaient quelques difficultés non insurmontables, toutefois : en général, les citoyens ne s'y rendaient que très rarement et, le reste du temps, ils y laissaient à leur place un représentant. Mais que serait-il advenu de l'idée démocratique, si Athènes avait réussi à réaliser l'union politique de presque toute la Grèce ? Les fameuses liges maritimes seules lui ouvraient cette possibilité — moins la seconde que la première (478-404) — et cette question nous amène à porter notre attention du domaine de l'Etat à celui des relations interhelléniques.

VI

RELATIONS INTERHELLENIQUES. — Ce qu'il y a de nouveau dans les relations interhelléniques à l'époque attique peut se résumer principalement dans la formation de la *ligue de Délos*, seule tentative sérieuse pour unir non seulement extérieurement, mais aussi intérieurement un nombre considérable de communautés grecques, sous la direction d'une puissance principale — telle qu'était l'Athènes de Thémistocle et d'Aristide —. Le but primitif de cette ligue, fut de défendre les riverains et les habitants des îles contre le renouvellement possible d'une invasion perse. Comme le



meilleur moyen de réaliser une semblable défense était d'avoir une *flotte* puissante et unifiée, les premières mesures prises par les fondateurs de la ligue furent de créer une telle flotte avec un contingent proportionnel pris aux communautés qui faisaient partie de la ligue ; l'argent nécessité pour l'entretien de cette flotte constitua naturellement le trésor de la Ligue, trésor conservé dans le temple d'Apollon, dans l'île de Délos — d'où la ligue tira son nom.

Mais l'application pratique de cette mesure révéla qu'elle comportait trop d'inconvénients pour celles des communautés qui, à cause du chiffre restreint de leur population, ne pouvaient fournir qu'un petit nombre de navires ou même seulement une partie de navire. Ces communautés préférèrent se racheter par une somme d'argent du contingent qu'elles avaient à fournir. Ainsi, dès le début, les communautés de la Ligue se répartirent en deux catégories : les unes participaient elles-mêmes à l'œuvre de défense commune, les autres confièrent la défense de leurs propres territoires à d'autres, en leur payant une somme correspondante, se rendant par là, en fait, tributaires de la communauté centrale. Les premières furent appelées alliés autonomes, les secondes alliés dépendants (*hypekooi*).

Le développement ultérieur de la ligue conduisit infailliblement à l'accroissement progressif de la dernière catégorie aux dépens de la première. D'abord, avec la prospérité croissante des alliés, il leur devint plus avantageux de se racheter par une somme de l'obligation de combattre ; et ensuite, ceux qui, par leurs tentatives traîtresses de sortir de l'alliance, avaient prouvé leur attitude hostile envers celle-ci, avaient été naturellement privés de leur flotte et transférés, de force dans la catégorie des alliés tributaires. De la sorte, à l'époque de Périclès, la ligue ne comptait plus que trois membres autonomes — Samos, Lesbos et Chios. Et comme les contingents des alliés autonomes ne s'étaient pas accrues en proportion des lacunes causées par la sortie de ceux qui étaient devenus tributaires —, l'impôt du sang dont ceux-ci avaient cherché à se libérer retombait de plus en plus lourdement sur la communauté centrale — sur Athènes.



La centralisation progressive de l'administration suivit un développement parallèle. Athènes s'attribua le droit de disposer librement des opérations de la flotte en général. La caisse commune passa peu à peu des alliés à Athènes et, en 454 elle fut transportée de Délos sur l'Acropole athénien, événement qui se produisit sous l'initiative de Périclès. L'infidélité de certaines communautés était souvent telle que, pour s'assurer leur soumission, les Athéniens devaient posséder une garnison plus ou moins puissante ou bien envoyer dans ces communautés des fonctionnaires spécialement désignés (*episkopoi*) qui avaient le droit d'intervenir dans celles de leurs affaires intérieures qui touchaient de façon ou d'autre soit les intérêts de toute la ligue, soit ceux d'Athènes. Indépendamment de ceci, Athènes cherchait à introduire partout un gouvernement démocratique, pensant, à juste titre, qu'un tel gouvernement, qui serait redevable de son existence à Athènes, deviendrait un soutien pour la politique athénophile de la communauté. Enfin il fut décidé que les procès les plus importants seraient débattus à Athènes devant le tribunal des héliastes, et ainsi fut réalisée l'unification juridique de la Ligue.

Jamais, ni avant, ni plus tard, il n'y eut en Grèce une telle fusion des organisations interhelléniques. Et cependant parallèlement à cette centralisation, se développait le mécontentement des communautés qui la composaient, communautés qui ne pouvaient se résoudre à la perte de l'élément le plus indispensable à la vie des Grecs — l'autonomie. Cette perte n'aurait pu être compensée que si on leur avait accordé une participation au pouvoir, c'est-à-dire en transformant la Ligue de Délos en une sorte de Grande Attique avec des organes centraux de gouvernement communs à tous et placés à Athènes. La mise en pratique de cette idée, étant donné la dispersion territoriale des communautés composant la ligue, ne pouvait être réalisée qu'à condition de créer un système représentatif, c'est-à-dire en remplaçant la démocratie plébiscitaire par une démocratie parlementaire.

L'histoire a délivré Athènes de la nécessité de trancher



cette question, dont la solution était difficile pour l'homme antique ; après la défaite de la flotte athénienne à Aegospotamos (405) la ligue maritime fut définitivement dissoute, et les communautés qui avaient composé cette ligue étaient tellement mécontentes de la politique d'Athènes que Lyssandre, qui la détruisit, fut partout fêté et considéré comme un libérateur.

Néanmoins, cette union de la majorité des communautés cultivées de l'Hellade sous la direction d'Athènes, qui avait duré 3/4 de siècle, porta ses fruits sinon dans le domaine de la politique, du moins dans celui de la civilisation. Avant la conclusion de cette alliance, le parler attique était un des nombreux dialectes grecs, peu important, tandis que la langue littéraire était la langue ionienne. Au moment où la ligue fut dissoute, la langue attique était celle de toute la Grèce ; certaines communautés avaient conservé leur parler local, mais s'en servaient seulement chez elles, non dans les relations interhelléniques. Lorsque le roi Philippe avait à s'adresser par écrit aux communautés grecques, c'était en langue attique qu'il rédigeait ses messages. Ainsi fut tracée la voie du développement ultérieur de l'hellénisme. Les armées avec l'aide desquelles Alexandre le Grand conquiert l'Occident ne comptaient presque pas d'élément attique ; mais la langue et la culture qu'il répandit jusqu'à l'Inde et jusqu'aux chutes du Nil étaient celles de l'Attique, et ce caractère essentiellement attique de l'hellénisme universel a été le résultat de la longue prépondérance d'Athènes dans cette Hellade que la Ligue de Délos avait unifiée.

VII

RELATIONS INTERNATIONALES. — Les relations internationales dans le monde hellénique à cette époque reposaient sur l'antagonisme entre les conceptions des mots « hellène » et « barbare » — étant donné, que sous le terme de barbares, on comprenait tous ceux qui parlaient une langue inconnue aux Grecs, tous ceux qui n'étaient pas Hellènes, sans que ce mot de barbare comportât aucune nuance de mépris.



Des considérations politiques pouvaient conduire à une alliance entre Grecs et barbares, unis ensemble contre d'autres Grecs : les Athéniens comptaient sur l'alliance d'un état de Thrace lorsque la guerre du Péloponèse battait son plein, et Sparte crut qu'il lui était permis d'accepter de l'or du Satrape perse pour détruire l'influence athénienne en Orient. Cependant, la différence de culture entre les Hellènes et les barbares était sensible. A l'époque des dissentiments les plus marqués, les Spartiates possédaient à Athènes leur « proxène », comme les Athéniens à Sparte ; mais le fonctionnaire perse qui aurait eu à venir à Athènes aurait été obligé de s'adresser à la protection des prytanes (voir ci-dessus, p. 181-182), c'est-à-dire des pouvoirs publics. Et, au moment des fêtes en l'honneur de la déesse protectrice, les Athéniens invitaient des « théories » des Etats alliés, dans les années de paix — des théories de tous les Etats helléniques en général, mais, bien entendu, ni de la Thrace, ni de la Perse, ni de l'Egypte.

Pourtant les rapports des Grecs envers les Barbares étaient dépourvus de toute hostilité. L'esprit curieux d'Hérodote étudia avec intérêt le caractère et l'activité des peuples barbares qu'il a visités et il a tendance à déclarer — injustement — les usages des Barbares supérieurs à ceux des Hellènes, plutôt qu'à les traiter avec un mépris injustifié. L'estime qu'ils avaient pour la culture antique de l'Egypte et de Babylone amena naturellement les Athéniens à se considérer comme les élèves de ces deux peuples, même dans les domaines où l'originalité de la culture athénienne est pour nous incontestable. Ni les différences de race, ni les différences de religion n'éveillaient chez les Athéniens la moquerie ou le dédain ; la tolérance innée du Grec lui faisait admettre tout naturellement que ses hôtes étrangers devaient honorer leurs propres dieux, et tuait ainsi dans le germe toute possibilité de fanatisme.

Dans un domaine seulement, le Grec se sentait incomparablement supérieur aux barbares — dans le domaine de la *liberté individuelle* ; il est vrai que, ignorant presque totalement les peuples de l'Occident, le Grec entendait sous ce



nom de barbare les sujets du roi de Perse. En voyant avec quelle soumission l'homme oriental supportait la domination de son roi qu'il considérait non comme un homme, mais comme un dieu ; en apprenant à connaître l'organisation de la société orientale — si étrange pour lui — où chaque sujet était un esclave pour son maître, frappé à la fois par la forme humiliante de soumission chez les sujets, et par l'arbitraire inhumain du gouvernant envers la personnalité de ses sujets, il en venait tout naturellement à penser que, pour les barbares l'esclavage était une forme de société aussi normale que la liberté l'était pour les Hellènes. C'est pourquoi si Aristote (*Politique*, 12 § 13), à l'inverse de bien des penseurs et poètes grecs, justifie l'esclavage en déclarant qu'il y a des hommes nés pour l'esclavage et qui, hors de ses limites, ne peuvent rien produire, il ne faut voir dans cette théorie que la déduction empirique d'un homme peu porté aux illusions et qui considère d'un même regard impartial les particularités caractéristiques des deux mondes que la vie lui a fait connaître.

A cette bienveillance avec laquelle, en principe, les Grecs se comportaient envers les Barbares, correspondait de la part de ceux-ci une grande docilité à l'égard de la culture grecque. A part l'Égypte, renfermée dans sa mystérieuse culture, et pourtant animée de sentiments amicaux envers les Grecs, tout le reste du monde barbare, à l'époque attique, subit l'influence et le prestige de l'hellénisme. Les régions les plus proches de l'Ionie — la Lydie, la Phrygie et la Carie — devinrent presque helléniques. A Chypre, l'ancienne culture phénicienne s'effaça devant celle de la Grèce et l'île elle-même, sous l'administration d'un roi hellénophile, devint une sorte d'Eldorado pour les Grecs qui étaient à l'étroit dans leur pays. En général, la surproduction des hommes civilisés dans la Grèce proprement dite les conduisait à chercher volontiers à « écouler » leurs hommes doués dans le monde des Barbares. La chose est surtout sensible en ce qui concerne les médecins et les artistes, puis les commerçants. La classe commerçante était, en Grèce, beaucoup plus active et plus entreprenante qu'elle ne l'était en Orient ; enfin, les mer-



cenaires, qui combattaient beaucoup plus volontiers dans un pays barbare et contre les Barbares, que dans leur pays et contre les leurs. Ainsi la culture grecque, petit à petit, mais sûrement soumettait le monde barbare, en attendant le moment où le génie du Roi-conquérant consoliderait définitivement sa prépondérance sur ce monde.

VIII

LA CONSCIENCE MORALE. — Dans l'histoire de la conscience morale de l'époque attique, on remarque tout d'abord, la *démocratisation de la morale*, qui était inévitable étant donné la forme de toute l'organisation sociale. Cette démocratisation consistait dans la reconnaissance du dogme que l'idéal qu'on continuait à appeler, comme autrefois *arété* peut être l'objet de l'*enseignement*.

En réalité, comme nous l'avons vu (ci-dessus, p. 109) la doctrine morale de la période hellénique reconnaissait le dogme purement aristocratique de l'hérédité de cette *arété* : celui qui en héritait d'un père ou d'un ancêtre « bon » était lui-même « bon » ; au contraire celui qui provenait de parents « mauvais » était, lui aussi, « mauvais » et ne pouvait en aucune façon devenir bon, car « ni le lion, ni le renard ne peuvent transformer le caractère qui leur est inné » (Pindare, Olymp. x 20). Les Athéniens demeurèrent longtemps sous l'impression de cette doctrine : elle avait, semblait-il, immortalisé le privilège de l'aristocratie, qui n'était autre que la réunion des « bons ». Mais elle s'exprimait dans les œuvres géniales des poètes de l'époque d'Apollon, œuvres que l'Athènes démocratique ne put se résoudre à exclure de ses écoles — ainsi cette doctrine pénétrait la chair et le sang des futurs citoyens, dès leur jeunesse.

L'opinion publique devait chercher une issue à cette pénible contradiction. Aussi comprend-on la joie avec laquelle elle accueillit la philosophie qui, en proclamant que cette *arété* pouvait être enseignée, ouvrait, par là même à tous ceux qui le voulaient, le cercle jusque-là fermé des « bons ».

Ce furent les *sophistes* qui enseignèrent cette philosophie.



C'étaient des gens très différents, autant par l'étendue de leurs connaissances que par leurs genres de vie. Leurs traits de caractère communs étaient les suivants : 1° ils considéraient que le but entier de leur activité devait être ce qu'ils appelaient l'acquisition et la diffusion de la sagesse (*sophia*) c'est de là qu'ils prirent leur nom de sophiste ; le mot n'avait pas alors cette nuance de blâme qu'il a pris maintenant pour nous ; 2° Pour mieux répandre leur doctrine, ils voyageaient à travers toute l'Hellade, formant partout des adeptes ; 3° obligés de vivre du produit de leur activité, ils avaient rendu leur enseignement *payant*. Ce fait qui, à nos yeux, n'a rien de répréhensible, leur nuisait beaucoup alors aux yeux des idéalistes. Les principaux d'entre eux sont Protagoras d'Abdère, Gorgias de Léontines, Hippias d'Elide et Prodique de Céos. Ils se rendaient régulièrement à Athènes, où ils étaient tous étrangers ; ils y jouissaient de l'hospitalité des citoyens riches et avides de s'instruire ; les péristyles de ces citoyens, durant le séjour des sophistes, se transformaient en un véritable auditoire d'université.

Le dogme en question ne constituait qu'une partie — la partie positive — de l'enseignement des sophistes. L'autre était le *scepticisme*. Le développement de la philosophie de la nature, comme on l'a montré, avait pu convaincre l'observateur que toutes les théories sur l'origine du monde sont également satisfaisantes, c'est-à-dire également impossibles à démontrer. Et ce scepticisme physique — qui trouva son expression dans la formule immortelle de Protagore « L'homme est la mesure de toutes choses, de celles qui sont, en tant qu'elles sont, de celles qui ne sont pas, en tant qu'elles ne sont pas » ne pouvait pas ne pas avoir son retentissement dans les domaines de la religion et de la morale. On en vint à se convaincre qu'aucune thèse morale ou religieuse ne peut être prouvée et qu'on ne peut en être persuadé que par la puissance et le charme de la *parole*. C'est ainsi que le scepticisme sophistique engendra tout naturellement le culte de la parole ; les mêmes sophistes enseignèrent l'art de discourir, et leur enseignement trouva un terrain tout préparé dans cette Athènes démocratique où le tribunal et



l'assemblée populaire offraient un si vaste champ au talent des orateurs. Les citoyens sensés voyaient avec une inquiétude croissante ce dangereux égarement qui risquait d'engloutir les idéals de la religion et de la morale dans les mers brumeuses des « sophismes ». Mais la jeunesse s'enthousiasmait de cette nouvelle école. Et, en effet, la doctrine des sophistes dut être bien travaillée par ces têtes enflammées pour donner cet idéal religio-moral pur et positif qui est lié aux noms de Socrate et de Platon.

Pour comprendre le rôle de *Socrate* (470-399) il faut envisager son activité en tenant compte d'un double fond : la morale courante d'une part, le mouvement sophistique dont nous venons de parler, d'autre part.

La morale courante était riche en dogmes positifs et ne se préoccupait pas de donner, pour chaque cas particulier, une réponse à ce que devait être l'*arété*. L'*arété* pour le citoyen, disait cette morale, consiste à être capable de mener les affaires de l'Etat, de procurer par cette activité un profit aux amis et de nuire aux ennemis ; l'*arété* pour la citoyenne, c'est de bien diriger les affaires de son foyer, en veillant à ce qui constitue la richesse de la maison, et de rester soumise à son mari. Il y a une autre *arété* pour la jeunesse — pour les jeunes garçons et les fillettes, une autre encore pour les vieillards, pour les hommes libres et les esclaves ; et il existe encore beaucoup d'autres *arétai* (Platon, *Ménon*, 7 E). Socrate ne put se contenter d'une semblable réponse. Son esprit profond le poussa à chercher pourquoi toutes les sortes d'*arétai* civiles ci-dessus nommées sont groupées précisément sous ce nom, et que signifie, par conséquent, ce terme d'*arété* ; la morale en cours ne lui donnait aucune réponse à cette question.

Il s'adressa alors à l'enseignement des sophistes ; mais la vanité du scepticisme et les séductions des raisonnements rhétoriques le rebutèrent encore davantage. Voulant prendre nettement position contre le rhétorisme, il admit comme unique moyen d'échapper au scepticisme infructueux et stérile une manière de raisonner dans laquelle chaque thèse de l'orateur pouvait aussitôt être confirmée, limitée ou con-



testée par l'interlocuteur ; en d'autres termes, il opposa à la méthode rhétorique des sophistes la méthode *dialectique* ; c'est son titre de gloire immortelle dans le domaine de la culture spirituelle.

Nous ne pouvons pas savoir, du reste, si Socrate ajouta quelques autres dogmes positifs à la théorie de l'enseignement de l'*arété*, théorie qu'il emprunta, après certaines hésitations, aux sophistes. Nous nous le représentons comme un philosophe toujours en recherche, éveillant par ses questions et ses conversations l'esprit de ses concitoyens : les conversations aboutissaient à telle ou telle déduction positive que Socrate, néanmoins, ne considérait pas comme le fruit de sa propre pensée, mais comme issue de la conversation avec l'interlocuteur ou plutôt de ce *logos* qui s'incarnait à ce moment dans leur conversation. Aussi se préoccupait-il avant tout que la marche stricte de ce *logos* ne fût entravée par aucune insuffisance de réflexion ni aucune partialité. Peut-être Socrate lui-même n'établit-il aucun des dogmes qui furent jugés, plus tard, comme caractéristiques de l'école « socratique » ; mais il forgea l'arme à l'aide de laquelle ces dogmes purent être créés et cette arme — c'était le *logos*.

Le charme des causeries socratiques fit de Socrate la figure la plus populaire de l'Athènes d'après Périclès et réunit autour de lui un cercle de disciples peu nombreux, mais zélés. Parmi ceux-ci, les uns rapportèrent plus tard aux nouvelles générations l'activité de leur maître ; d'autres poursuivirent son œuvre, créant des idéals positifs sur le terrain déblayé par sa dialectique tels furent *Antisthène*, *Aristippe*, et surtout *Platon* ; tous trois, enfin, après avoir, pendant quelques années, suivi son enseignement, retournèrent à la vie pratique.

Ce furent justement ces derniers qui causèrent la perte de Socrate. Les démocrates ardents ne pouvaient oublier qu'Alcibiade, qui avait trahi son pays dans les années décisives de l'expédition de Sicile (414) et Critias qui, après la défaite de sa patrie, reçut des mains des Spartiates le pouvoir tyranique qu'il exerça sur Athènes, avaient été les élèves de Socrate. Peu après la restauration de la démocratie, il fut



accusé de corrompre la jeunesse et ne voulant pas se concilier les juges par une feinte soumission, ni profiter d'un des moyens de fuite que lui offraient ses amis, mourut de la mort du juste en l'an 399.

L'école socratique fit subir à *l'arété*, thème général de la dialectique, deux transformations. D'abord, elle perdit peu à peu le sens de « qualité supérieure » qu'elle avait à l'époque précédente pour prendre celui de notre « vertu ». Ensuite — et ceci est la conséquence de la profondeur d'esprit de Socrate — elle devint intimement liée à la science. La vertu insouciante de la morale courante perdit toute valeur : l'homme véritablement bon devait être à même de se rendre compte de sa vertu ; c'était la connaissance qui l'avait guidé, il fallait seulement savoir la connaissance de quoi ? Cette caractéristique marqua de son empreinte toute la morale post-socratique de l'antiquité — ce fut la morale *intellectualiste* — et il fallut le génie de saint Augustin (v^e s. ap. J.-C.) pour opposer à cette morale « païenne » la nouvelle morale *volontariste* du christianisme.

C'est au iv^e siècle que se développa l'école de Socrate. *Aristippe* de Cyrène, un de ses élèves les plus doués, en raisonnant sur l'essence de la vertu se vit contraint de l'identifier avec le plus grand plaisir qui, dans chaque circonstance donnée, nous fait sacrifier un plaisir moindre ; il fonda ainsi la morale que l'on appelle *hédonique* (de *hêdonê* « plaisir »). Cette morale se contredit elle-même, plus tard, dans la doctrine enseignée par les successeurs d'Aristippe : il fallut reconnaître comme le plus grand plaisir celui qui était de plus longue durée ; celui-ci se réduisit simplement à une absence de douleur, et ainsi la prédication du plaisir se transforma peu à peu pour aboutir à la prédication de l'absence absolue de douleur — à la mort.

A l'inverse d'Aristippe, Antisthène s'efforça de libérer la vertu absolue de toutes les tentations de la sensualité en plaçant l'idéal du sage dans une absence totale de tous besoins ; cette théorie fut enseignée par son école, l'école *cyinique* — comme on l'appelait, probablement d'après l'endroit où prêchait Antisthène, un gymnase situé à Cyno-



sarges, faubourg d'Athènes. La théorie d'Antisthène fut mise en pratique par son célèbre élève *Diogène* de Sinope. Il prit une besace, symbole de la mendicité, et s'en alla sur les routes, s'arrêtant aux carrefours pour enseigner aux hommes le renoncement à tous les besoins, et recevant, comme prix de son enseignement, un morceau de pain ou une poignée de fèves frites. Le nombre de ses adeptes, directs ou indirects fut très considérable et l'on peut avec raison comparer les écoles des cyniques avec l'ordre mendiant de Saint-François au bas moyen-âge.

Ces deux théories étaient plutôt des vues pratiques que des raisonnements philosophiques ; *Platon* seul, de tous les élèves de Socrate, sut élever la question du bien à la hauteur de l'idéalisme qui correspondait à la grandeur de l'Athènes d'après Périclès. Sa définition du bien est liée à sa théorie sur l'âme. Par une réminiscence de l'enseignement orphique (v. ci-dessus, p. 152-153) il se représente cette âme comme un conducteur qui dirige deux coursiers dont l'un entraîne le char vers les hauteurs de l'idéal, l'autre vers les bas-fonds de la sensualité. Le devoir du conducteur est d'encourager l'ardeur du premier, de réfréner le second. Notre âme se compose donc de trois éléments : la raison directrice (*logistikon*) la volonté (*thymoeidés*) et la concupiscence (*epithymê likoa*) ; ils correspondent aux trois vertus fondamentales, la sagesse (*sophia*), le courage (*andreia*) et la tempérance (*sophrosynê*). Les trois se fondent dans la vertu suprême — la justice (*dikaiosynê*).

En établissant cet idéal, Platon ne s'éloignait pas sensiblement de la morale civique qui, elle aussi, s'efforçait d'élever les citoyens dans les règles de la justice ; mais il s'en écarta foncièrement dans la question des sanctions (voir ci-dessus page 50). D'après cette morale, si les adolescents devaient agir avec équité, c'est que, leur disait-on, seul l'homme juste jouit de l'estime des hommes et de la bienveillance divine. L'école sophistique détruisit ces deux idéals, et, somme toute, supprima tout fondement de la morale. Platon, à l'opposé de la morale civique comme de celle des sophistes, enseigna que la vertu est la santé de l'âme et, comme telle, peut seule



lui assurer un sentiment de bonheur ; que, par conséquent, l'homme bon est, par là même, heureux — le mauvais, malheureux ; que ce dernier, cependant est moins malheureux s'il est châtié que s'il reste impuni et s'il laisse se développer jusqu'à l'extrême limite cet état maladif où se trouve son âme. Cette théorie fit de Platon le créateur de la *morale autonome*.

L'esprit sobre de son élève *Aristote*, à ce point de vue, ne se maintint pas à la hauteur de cet idéalisme. En observant attentivement les manifestations de la vertu dans la vie humaine, il en vint à la certitude que la vertu, dans chaque cas donné, est le juste milieu entre deux vices opposés (*virtus in medio*) : la générosité entre l'avarice et la prodigalité ; le courage entre la poltronnerie et l'étourderie, etc... Par cet enseignement, il devint le prédicateur de cette médiocrité dorée (*aurea mediocritas*) qui était utile comme norme générale pour la morale des citoyens, mais qui excluait les nobles élans des natures héroïques.

Comme nous avons pu le voir par tout ce qui précède, la conscience morale de la période attique porte, beaucoup plus que les deux précédentes époques, l'empreinte individuelle de personnalités créatrices. L'école sert de chaînon intermédiaire entre ces personnalités et la masse du peuple ; grâce à l'école et à ceux qui y enseignent, les théories des philosophes se répandent de plus en plus et fixent en même temps les règles de morale générale. Son champ d'action est évidemment inégal. L'enseignement hédonique s'adresse à la société élégante des courtisans plongés dans le luxe ; les cyniques se tournent plutôt vers les esprits grossiers des citoyens de basse classe et même des esclaves, créant une sorte de philosophie et de morale du prolétariat ; les aristotéliens ne sortent qu'à regret des cadres de l'école et de la vie contemplative ; l'école platonique, enfin, marquée plus qu'une autre de l'empreinte du génie, attire à elle tous les esprits de disposition homogène et se montre la plus riche d'avenir.



CHAPITRE II

LA SCIENCE

I

LA SCIENCE, à cette époque, est encore confinée dans les limites de la philosophie qui continue d'embrasser l'ensemble des connaissances que l'homme acquiert pour elles-mêmes. Elle comprend même la médecine, depuis que celle-ci ne se réduit plus uniquement à des pratiques curatives et que, par son étude du corps humain et de son fonctionnement, elle a permis d'établir un parallèle entre l'organisation de ce corps et celle de l'univers. Le premier de ces médecins philosophes fut *Hippocrate* de Cos ; issu lui-même de l'école des médecins-prêtres, il engagea nettement la médecine dans la voie de l'expérience naturelle et se trouva être ainsi le fondateur de la médecine en tant que science. Ses connaissances dans le domaine de l'anatomie et de la physiologie étaient encore, il est vrai, bien imparfaites : les autopsies n'étaient pas permises par la coutume, et les médecins devaient se contenter d'inductions par analogies, souvent trompeuses, entre le corps des animaux et celui de l'homme. Cette méthode suffit pourtant pour conduire Hippocrate à l'idée que les manifestations pathologiques obéissaient à des lois et que le milieu ambiant exerçait sur elles une influence.

La philosophie pure, en tant que science de l'univers, suit, à cette époque, deux voies. La première avait été tracée dès la fin de la période précédente par le rhapsode *Xénophane* de Colophon et surtout par son élève *Parménide*, principal représentant de l'école des *Eléates* comme elle s'appelle, du nom de la ville de l'Italie du sud, Elée — où Xénophane s'éta-



blit à la fin de sa vie. La doctrine des Eléates trancha les contradictions qui avaient embarrassé la philosophie dans l'hypothèse de la dualité du monde ; d'après cette doctrine, il y a un monde réel, accessible seulement à notre intelligence, non à notre sens, et duquel, par conséquent, nous ne pouvons rien dire, sinon qu'il est ; il y a aussi un monde d'apparences — et c'est à lui que se rapporte tout ce qui nous est transmis par les sens. Dieu est l'être, aussi est-il pour nous dépourvu de toute qualité et ceux qui se le représentent sous tel ou tel aspect agissent d'une manière insensée. Cette hypothèse de la dualité est particulièrement importante du fait que *Platon* s'en est servi pour ses spéculations cosmologiques. Mais il unit beaucoup plus étroitement entre eux les deux mondes des Eléates en faisant du monde apparent un reflet du monde intelligible. Là-haut, dans la réalité éternelle, en union avec les dieux, séjournent les types premiers des objets que nos sens perçoivent sur terre dans les limites de la visibilité ; ces types premiers, *Platon* les appelle *idées*. Chaque objet est le reflet imparfait d'une idée correspondante et si, malgré son imperfection, nous le reconnaissons, c'est que notre âme, autrefois, dans une vie antérieure, a vécu aussi dans ce monde des idées et en leur compagnie. Ici la science côtoie la religion — et toutes deux sont indissolublement liées par la philosophie de *Platon*.

La seconde route suivie par la philosophie à cette époque est celle du *matérialisme* qui s'oppose à l'« idéalisme » de *Platon*. Ses principaux représentants sont *Empédocle*, *Anaxagore* et surtout *Démocrite* d'Abdère. Le premier résuma la philosophie ionienne de la nature en accordant une primordialité égale aux quatre éléments et en expliquant l'organisation de l'univers par l'attraction et la répulsion alternatives des éléments entre eux, sous l'influence de deux principes ; « l'amour » et « l'inimitié ». Il se représentait cependant l'union des éléments comme animée et divine, et, d'une manière générale, mêlait à sa philosophie beaucoup de mysticisme. *Anaxagore* non plus ne fut pas purement matérialiste : d'après lui, le monde est composé d'une infinité de particules infiniment petites (appelées *spermata*) ; mais il



avait besoin d'une force qui les mit en mouvement, car il ne pouvait se représenter le mouvement comme préexistant à tout. Cette force, il l'appela intelligence (*nous*) mais ne s'en servit que pour l'impulsion première — ce que Platon jugea non sans raison, comme une inconséquence. *Démocrite* fut plus hardi. Renonçant à tout spiritualisme, il expliqua l'origine du monde en se fondant uniquement sur deux principes primitifs — les atomes et le vide. La chute (nous dirions le mouvement) des atomes dans le vide les conduit à s'agrèger entre eux — différents à l'origine, ils se combinent en corps plus différents encore. *Démocrite* consacra toute son existence à l'étude des propriétés des corps. Il exposa ses observations dans de nombreux ouvrages qui, dès l'antiquité, furent comparés aux œuvres de Platon; les deux penseurs étant les représentants respectifs des deux théories extrêmes — l'idéalisme et le matérialisme. Le sort ne le favorisa pas et aucun de ses écrits ne nous est resté; mais son nom demeure dans nos esprits comme celui du fondateur de la physique et, plus spécialement, de cette théorie qui, après bien des modifications, n'a pas perdu aujourd'hui de son importance — la théorie *atomistique*.

Les théories sophistiquées à Athènes et la réaction qu'elles provoquèrent et qui s'exprima par l'école de Socrate donnèrent naissance à toute une série de sciences nouvelles, de caractère formel, et qui demeurèrent encore dans les cadres de la philosophie. Etant donné l'importance attribuée par les sophistes aux mots, qui leur servaient d'arme pour convaincre — il était naturel qu'ils portassent leur attention sur ces mots et sur leurs propriétés : la science de la *linguistique* tire son origine des sophistes, plus spécialement de Protagoras qui, le premier, établit les parties du discours et toute une série d'autres catégories grammaticales. Le bon sens indiqua aux sophistes que la langue devait être étudiée, avant tout, dans ses monuments les plus anciens : aussi est-ce de ce moment que date l'étude scientifique d'Homère. De là aussi, d'une part, l'intérêt qui s'attacha aux études historico-littéraires, d'autre part, la naissance des « interprétations » pratiques d'Homère et des autres poètes anciens — en un



mot, ce qui devait plus tard constituer le noyau de la philologie en tant que science. L'esprit curieux des Grecs en général et des sophistes en particulier, devait les conduire à poser la question de l'origine même de la langue — plus exactement, la question de savoir si elle provenait d'une source naturelle (*physei*) ou d'une entente et d'une disposition particulières (*thesei*). Du reste, la question de l'enchaînement du discours en tant que moyen de persuasion était plus proche du but direct que se proposaient les sophistes. C'est eux, Gorgias surtout, qui donnèrent naissance à la rhétorique. Il va de soi que Socrate et son école ne purent admettre cette rhétorique ; il lui opposèrent la *dialectique*, art de la discussion, ou plutôt art de discerner les considérations qui peuvent être prouvées de celles qui ne le peuvent pas. Avec le temps, la dialectique devait donner naissance à la *logique* qui fut mise en système par Aristote. En même temps, les *mathématiques* se développaient dans les écoles pythagoriciennes (qui, de l'Italie, étaient revenues en Grèce). Mais il nous est difficile de suivre leur développement au sein de ces écoles. Nous savons que, à l'époque de Platon, la planimétrie avait déjà, à peu de choses près, l'aspect qu'elle a actuellement ; l'étude de la stéréométrie n'était pas encore entreprise : « Elle n'existe pas encore, mais elle viendra » déclarait prophétiquement Platon (*Républ.* VII, p. 528 B).

La science, pour se développer normalement, a besoin de centres où se trouvent réunis et les savants, et les instruments de travail scientifiques. Aux périodes précédentes, ces centres avaient été les cercles auxquels la religion d'Apolon avait donné naissance ; mais les écoles fondées à l'époque attique furent beaucoup plus parfaites ; elles occupaient des bâtiments spéciaux et disposaient d'un système spécial de travail scientifique. La première d'entre elles, chronologiquement, fut fondée par Platon en l'an 387 dans le bois du héros Academos près d'Athènes — ce fut la célèbre *Académie*. Après sa mort, on y poursuivit l'enseignement de la science dans l'esprit « académique » ; les élèves succédaient à leurs maîtres au sein même de l'école (scholarques). Cet état de choses dura jusqu'à l'an 529 après J. C., quand l'em-



pereur Justinien, dans son zèle religieux, chassa d'Athènes les derniers maîtres de l'Académie païenne et mit fin par là à son existence qui s'était brillamment poursuivie au cours de plus de 900 ans.

A peu de temps de là, *Isocrate*, un rhéteur, élève de *Gorgias*, opposa à Platon son école scientifique. Nous parlerons plus loin de son importance dans l'histoire de l'éloquence et de la prose en général. Il convient de noter ici qu'il considérait comme indispensable pour le futur orateur une formation scientifique générale et que, dans son école, on étudiait, outre la théorie et la pratique de l'éloquence, toute une série d'autres sciences qu'on considérait comme faisant partie de l'instruction générale. Le cours comprenait quatre années ; beaucoup d'individus dont les noms devinrent plus tard célèbres dans l'histoire d'Athènes et de la Grèce, sont sortis de cette école. C'est ainsi que, dès le début, l'école de formation générale s'opposa à l'école scientifique.

Le développement scientifique de l'époque attique atteint son apogée à Athènes avec l'arrivée d'*Aristote* originaire de Stagire, en Macédoine. Elève de Platon, il s'était séparé de lui, mais il conserva toujours envers lui un souvenir reconnaissant ; on connaît son mot : « de deux amis, Platon et la Vérité, le devoir nous engage à préférer cette dernière ». Cette vérité, en esprit sobre et observateur, il la trouvait dans les limites d'un monde un, où Dieu est la cause première du mouvement et de la vie. Il lui oppose la matière, domaine des possibilités, formée par les idées qui, par conséquent, vivent non pas en dehors des objets, mais dans ces objets eux-mêmes. L'âme humaine n'est supérieure que quantitativement à celle des animaux et des plantes ; elle possède la faculté de la pensée, en plus du mouvement et de la sensibilité, facultés qu'elle partage avec les animaux et de la capacité de développement qui appartient à tout être vivant, y compris les végétaux.

Le système scientifique d'*Aristote*, exposé dans ses nombreux ouvrages qui nous ont été conservés, embrasse toute la nature matérielle et animée. Les questions du principe de la formation de l'univers sont traitées dans ses ouvrages



intitulés « La Physique » et « La Métaphysique » (celle-ci doit son nom à cette circonstance que, comme prolongement de la physique, elle était considérée comme venant après elle, *meta-physiká*) « La Mécanique » est consacrée à l'étude du mouvement et de sa force; « La Météorologie » à celle des phénomènes célestes. Se tournant ensuite vers le monde terrestre, il donna, dans ses ouvrages de zoologie, une classification et une histoire biologique si complètes du monde animal qu'elles ne furent pas dépassées jusqu'au XVIII^e siècle. Son élève et ami Théophraste fit de même dans le domaine de la botanique. Passant ensuite à l'étude de l'homme, Aristote donna, dans sa « Politique », une théorie extrêmement profonde et subtile de la société, théorie qui, encore de nos jours, est prise en considération; elle se fonde sur les observations d'un énorme recueil (158 livres) de monographies sur la constitution particulière des communautés grecques et non-grecques; un de ces livres sur « le gouvernement d'Athènes » a été récemment retrouvé. Parallèlement à la Politique, Aristote composa son « Ethique » qui nous a été conservée dans trois traités. Au domaine de l'esthétique appartient la « Rhétorique » ou théorie de la prose, et surtout la célèbre « Poétique ». Mais la « Logique » surpasse, par l'influence qu'elle exerça, tous ses autres ouvrages; nous faisons entrer sous ce titre ses ouvrages particuliers sur les « catégories », « le jugement » et l'« analyse », ainsi que « la topique » ou étude des preuves. Dans ces œuvres, il réunit pour la première fois en un système scientifique les acquisitions dialectiques éparses de l'école socratique et l'on peut dire sans exagération, en s'appuyant sur le témoignage de l'histoire, qu'il apprit à penser à toute l'humanité nouvelle.

A la diversité des ouvrages scientifiques composés par cet homme remarquable correspond une aussi grande diversité dans le domaine de l'enseignement. Il fonda, dans le bois de l'Apollon Lyceos son école — appelée Lycée. Dans les allées ombragées (*péripatoi* — d'où le nom d'école « *péripatéticienne* ») le matin; aux heures de travail, avait lieu l'enseignement spécial (ésotérique) pour un cercle étroit d'élèves; et là, le soir, on faisait un cours général (exoté-



rique) accessible au grand public qui venait, avide de s'instruire. Le Lycée d'Aristote dura aussi longtemps qu'avait duré l'Académie de Platon. A l'inverse de celle-ci, il avait une prédilection pour les connaissances de science pure, mais néanmoins, étant une école de philosophie, il ne réussit pas longtemps à réunir (en lui) l'ensemble des sciences. Celles-ci, à mesure qu'elles se développaient et se spécialisaient, cherchaient forcément à sortir des cadres, devenus étroits, de l'école philosophique. Mais ceci n'eut lieu qu'à la période suivante — à l'époque universelle.



CHAPITRE III

L'ART

I

LES ARTS PLASTIQUES. — Lorsqu'on qualifie la période attique d'« époque d'apogée », c'est surtout, sinon exclusivement, le domaine de l'art plastique et musical — que l'on a en vue. Dans l'un comme dans l'autre, la tension créatrice, nécessitée par la résistance de la matière devant le désir qu'avait l'artiste de lui faire exprimer ses pensées et ses sentiments, cette tension n'existait plus. Avec elle avaient disparu la rudesse et le manque de mesure, conséquence de cette lutte. La matière s'était pliée à l'artiste et était devenue susceptible de rendre les nuances les plus subtiles de son esprit, ce qui est la marque même de la perfection.

A. *L'Architecture.* — Le développement de l'architecture pendant les deux premières générations qui suivirent les guerres libératrices connut une époque particulièrement favorable. D'une part, la victoire sur les ennemis créait un sentiment naturel de reconnaissance envers les dieux protecteurs, et cet élan religieux, favorisé par les années de paix qui suivirent, fournit les moyens nécessaires pour exprimer ce sentiment en créant de nouveaux temples et d'autres monuments religieux; d'autre part, l'affermissement de la démocratie triomphante unit les artistes en face d'une série de problèmes de caractère purement laïque. A ces deux points de vue, la priorité appartient à Athènes. D'ailleurs, ayant été ruinée par les invasions perses, elle avait, plus qu'une autre, besoin de nouveaux monuments d'architecture. Aussi laisserons-nous de côté l'activité architecturale dans le reste de



la Grèce — en mentionnant, toutefois, le *temple de Zeus à Olympie* — pour ne nous occuper que d'Athènes.

Le champ d'activité pour l'*architecture sacrée* se trouvait être, tout naturellement la citadelle d'Athènes, qui avait perdu son importance militaire et qui s'était transformée en une large enceinte de temples élevés aux divinités familières : l'*Acropole*. Il fut décidé de la transformer en un gigantesque piédestal pour y élever un temple d'une dimension et d'une beauté telles qu'on n'en avait jamais vu. On y travailla pendant quarante ans. Enfin, sous Périclès le moment vint d'élever le temple lui-même. Les architectes *Iktinos* et *Callicrate* furent chargés de cette tâche ; mais ce fut *Phidias* qui dirigea tout le travail et à qui fut confiée la décoration sculpturale du temple. C'est par les soins de leur collaboration que s'éleva sur l'Acropole ce *Parthénon*, « temple de la déesse vierge » qui représente pour nous en même temps que l'apogée de l'art architectural grec, un symbole de la grandeur de l'Athènes de Périclès.

Il est construit selon le type habituel des temples doriques, mais la beauté de la matière employée à sa construction — le marbre du Pentélique — permet d'adoucir la dureté archaïque des premiers monuments de l'architecture dorique : les colonnes sont plus élancées, les chapiteaux débordent moins, une harmonie merveilleuse, un art des proportions sont partout observés. Certes, il ne pouvait, par ses proportions, rivaliser avec les colosses de pierre des bords du Nil et de l'Euphrate ; mais il était, cependant, plus grand que les temples grecs ordinaires — huit colonnes de face au lieu de six. Ces mesures permirent aux artistes d'élargir un peu le modèle habituel du temple en ajoutant à la cella une pièce carrée appelée « opisthodomé » qui devint l'endroit où était gardé le trésor du dieu et en introduisant, à l'intérieur même de la cella, une colonnade à deux étages. Il n'en était pas moins conçu dans un style sévère, étranger à toute ornementation superflue. Son caractère distinctif était la grandeur — c'est ce caractère qu'il garde encore aujourd'hui pour nous après toutes les destructions qu'il a subies au cours des sombres siècles qui ont suivi la chute du monde antique.



Lorsque le Parthénon fut achevé, le désir naquit de construire un vestibule qui fût digne de ce temple et de toute l'Acropole ; c'est encore Périclès qui, avec l'aide du même Callicrate, s'acquitta de cette tâche. Le schéma de ces « Propylées » exécutées également en marbre du Pentélique, n'était pas très simple. La quintuple porte était ornée, à l'extérieur et à l'intérieur, de deux colonnades doriques parallèles qui, à leur tour, étaient unies entre elles par une colonnade prolongée de style ionique et tout ce bosquet de marbre était encadré à droite et à gauche, de bâtiments annexes, également en marbre. Il fallut d'ailleurs s'écarter ici de la stricte symétrie, car dans l'annexe de droite s'encastrait un bastion consacré depuis longtemps à la servante préférée d'Athéna — la *Victoire*. On y construisit pour elle un admirable petit temple de style ionique. Et comme l'endroit était abrupt jusqu'à donner le vertige, il fallut entourer le temple d'une balustrade de marbre, et les sculpteurs d'alors l'ornèrent de toute une série de leurs plus merveilleuses créations.

La guerre du Péloponèse interrompit temporairement l'activité constructive des Athéniens sur l'Acropole. Mais dans les années d'accalmie qui suivirent la paix de Nicias, cette activité reprit. Des considérations religieuses exigèrent la restauration, cette fois, sous forme d'un temple de l'ancienne « maison » du roi Erechtheus qui avait été aussi, à l'époque de la religion de Zeus, un très ancien asile pour les divinités. Ainsi s'éleva, dans les dernières années de la guerre du Péloponèse, le temple d'Erechtheus (*Erechtheion*), dont le plan bizarre obéissait à ces mêmes considérations religieuses. De dimensions beaucoup plus petites que le Parthénon, il devint l'expression de l'élégance en architecture, comme le Parthénon l'avait été de la grandeur. Il était de style ionique ; toutes ses parties étaient décorées, mais le plus beau de tout était le célèbre « portique des caryatides », baldaquin de marbre supporté par six jeunes filles de marbre, dans lequel l'artiste immortalisa les porteuses de corbeilles des fêtes des Panathénées.

Le temple de l'Erechtheion resta pour longtemps le dernier mot de l'architecture religieuse d'Athènes ; la perte de



son hégémonie empêcha Athènes d'entreprendre d'importants travaux d'architecture. Cependant, le iv^e siècle fut marqué par la diffusion — sinon la création — d'un nouvel ordre — *l'ordre corinthien*. Ce troisième ordre grec sortit, somme toute, de l'ordre ionique. Il s'en distingue surtout par la forme du chapiteau qui, dans l'ordre corinthien, a la forme d'une corbeille entourée de feuilles d'acanthé et de volutes. A cause de son caractère gracieux, l'ordre corinthien se répandit beaucoup pendant l'époque hellénistique qui, d'une manière générale, manifestait une prédilection pour l'élégance.

Il nous reste à parler de *l'architecture laïque* qui, à cette époque, commence à rivaliser avec l'architecture religieuse. Les maisons des particuliers conservent encore, il est vrai, leur simplicité primitive : l'esprit démocratique des citoyens riches ne leur permettait pas d'offenser les sentiments de leurs concitoyens pauvres en faisant étalage de leur luxe. Mais, en revanche, le même démocratisme permettait et exigeait l'arrangement convenable des endroits où se réunissaient les représentants du peuple-roi. C'étaient principalement les *stoas* et les théâtres. Les caractéristiques de la *stoa* sont le mur avec l'avant-toit et la colonnade ; le plus souvent, ces *stoas* entouraient des cours intérieures, qui servaient, par exemple, pour les exercices de la jeunesse ; aussi les formes du gymnase et de la palestine ne furent-elles que le développement de la *stoa*. Dans d'autres cas, par exemple sur l'Agora, le mur était percé de portes qui servaient d'entrée aux locaux commerciaux ; le tout ressemblait alors aux halles d'aujourd'hui.

Mais la *stoa* pouvait être en général la partie extérieure d'un édifice quelconque, à but administratif ou commercial ; telle était cette somptueuse *stoa*, dont Cimon avait embelli l'agora d'Athènes, en chargeant son ami, le peintre Polygnote, de représenter sur ses murs les tableaux des guerres nationales, d'où son nom de bigarrée (*poikilê*). C'était alors son seul titre de gloire ; elle devait bientôt en acquérir un autre, en donnant son nom à la branche la plus influente de la philosophie antique — au stoïcisme.

Pour ce qui est du *théâtre*, il ne reçut à Athènes sa forme architecturale qu'au iv^e siècle ; jusqu'à cette époque, le



peuple s'assemblait, comme il pouvait, parfois sur des tréteaux en planches, sur la pente du rocher d'Athéna, autour de l'orchestre où se déroulait l'action. L'architecture du théâtre comprenait deux parties : le théâtre proprement dit et la scène. Le théâtre proprement dit se composait de gradins en demi-cercle s'élevant progressivement et entourant l'orchestre, qui alors formait également un demi-cercle ; quant à la scène, c'était un rectangle étroit, derrière lequel se dressait la façade d'un palais à trois portes. Le peuple se groupait sur les gradins, on jouait sur le rectangle, devant la façade ; l'orchestre enfin servait pour le chœur que la coutume ne permettait pas de séparer du drame.

B. *La Sculpture.* — La sculpture se développa parallèlement à l'architecture, et en partie pour les mêmes raisons. Les grandes constructions architecturales ont toujours posé des problèmes attrayants à la sculpture. Il s'agissait de proportionner à la grandeur et à la beauté du temple l'idole du dieu que l'on y plaçait. En outre, les deux frontons ouvraient à la statuaire un large champ ; de même les frises à la sculpture en relief ; et les ouvertures entre les colonnes, les degrés, et tous les alentours du temple demandaient à être ornés de statues consacrées et de reliefs, dont le nombre allait chaque année s'accroissant. Les conditions de développement de la sculpture et de l'accession par elle à ce stade que l'on appelle classique furent à peu près les suivantes : on renonça aux problèmes insolubles — du moins pour l'époque (la statuaire, à l'expression, qui, à cause de l'insuffisance des moyens, était toujours conventionnelle et maniérée ; le relief à la pluralité des figures et au fond de paysage) : entre les nombreuses formes possibles de la figure humaine, on s'arrêta à une seule — le célèbre « profil grec », si bien que toutes ces statues grecques de l'époque classique paraissent être les représentations de membres de la même famille. « Simplicité et grandeur paisible », (Winckelmann) furent le mot d'ordre, sinon de tout l'art grec, du moins de l'art grec de la période classique.

Trois noms dominent le développement de l'art grec au ve siècle : deux Athéniens, *Phidias et Myron*, un Argien *Poly-*



clète. Phidias fut le représentant de la tendance idéaliste, Myron de la tendance réaliste ; Polyclète combine les deux.

A Phidias reviennent avant tout les statues géantes de Zeus à Olympie, d'Athéna au Parthénon ; à Polyclète, la statue d'Héra dans le temple d'Argos. Toutes trois étaient faites de matières excessivement précieuses : d'or et d'ivoire. Nous ne pouvons les juger que sur des copies imparfaites et plus ou moins hypothétiques ; pourtant, et conformément aux dires des écrivains, nous pouvons établir que ces artistes avaient fixé pour toujours dans leurs créations les types de ces divinités avant tout sévères et imposantes : il n'était pas possible d'aller plus loin dans la représentation de cette sorte de beauté ; l'idéal était atteint. C'est dans le même esprit, quoiqu'avec beaucoup plus de liberté, que furent exécutés les autres ornements du Parthénon, sinon par Phidias lui-même, du moins sous sa surveillance : les deux groupes si vivants des frontons, la naissance d'Athéna et sa dispute avec Poseidon au sujet de l'Attique — ensuite les couples en relief des métopes — (le combat des dieux et des géants et celui des Grecs contre les centaures et les amazones) — et surtout la frise ininterrompue qui décorait la cella et représentait des épisodes et des groupes séparés du cortège des Panathénées se déroulant sous les yeux des dieux qu'on honorait.

L'agonistique, en particulier les jeux masculins, offrait des thèmes à la sculpture *réaliste*. Jamais, ni avant, ni plus tard les arts plastiques ne se trouvèrent dans des conditions plus favorables : les luttes et les courses des adolescents, les courses et les danses des jeunes filles fournissaient aux artistes, le plus naturellement du monde, toute une série de motifs heureux pour l'étude du corps humain au repos ou en mouvement, et les commandes souvent répétées de statues aniconiques (v. plus haut, p. 123) représentant le vainqueur, homme ou femme, et qui devaient être dédiées à un dieu, permettaient à ces artistes d'immortaliser dans le marbre ou le bronze ce qu'ils voyaient dans l'existence. Ainsi naquirent le « Discobole » et « le Coureur » de Myron, le « Doryphore », le « Diadoumène » et l'« Amazone » de Poly-



clète, et proches d'eux par l'origine « le Garçon à l'épine » et « le Coureur » du Vatican — pour ne citer que les plus importantes de ces œuvres. Parmi celles-ci, le Doryphore de Polyclète servit, pendant tout un siècle, de « canon » ; les proportions du corps humain qui y sont observées — un peu lourdes, à notre sens — devinrent presque obligatoires pour ses successeurs, jusqu'à ce que *Lysippe* eût établi un autre canon, plus léger.

La sculpture du iv^e siècle se résume en quatre noms importants : au début *Céphissodote*, ensuite les deux Dioscures, *Praxitèle* et *Scopas* et, enfin *Lysippe*, dont nous venons de parler. Ils ne travaillaient déjà plus dans des conditions aussi favorables : leur patrie appauvrie ne pouvait que rarement les encourager par des commandes et il leur fallait, la plupart du temps, s'adresser hors de l'Hellade aux cours luxueuses des dynastes hellénisés.

Nous pouvons juger de l'art de *Céphissodote* surtout par son « *Eiréné* » (déesse de la paix), que nous connaissons par une excellente copie antique qui nous en est conservée. C'est une transition entre la sévérité de Phidias et de Polyclète et la mollesse caressante de la seconde école attique. Cette transition est en partie obtenue par un moyen formel, l'inclinaison de la tête de la déesse, qui donne à toute la figure une expression de sympathie. *Praxitèle* et *Scopas* sont les représentants principaux de la seconde école attique. Le premier excelle à exprimer l'« éthos » (affection paisible) ; le second le « pathos » (affection exaltée). *Praxitèle* suivit les traces de Phidias : de même que celui-ci avait fixé le type idéal des divinités sévères, il appartient à *Praxitèle* de donner aux divinités jeunes, douces et caressantes (Aphrodite, Eros, Dionysos, Hermès) l'aspect sous lequel nous nous les représentons aujourd'hui. Seul l'original de la statue d'Hermès nous a été conservé — c'est le célèbre Hermès d'Olympie ; mais nous pouvons nous faire des autres une idée suffisante, grâce à des copies antiques excellentes. Et comme *Praxitèle* avait atteint son but en transformant la sévérité des visages de Phidias pour leur donner la douceur de l'« ovale praxitélien », ainsi *Scopas* sut donner à ses figures une expression



pathétique, en partie par un procédé formel, en approfondissant l'orbite et en accentuant ainsi l'ombre des yeux. Sa bacchante passionnée et exaltée fut particulièrement célèbre dans l'antiquité ; c'est à lui aussi qu'on doit vraisemblablement attribuer le groupe pathétique des Niobides mourants avec l'inoubliable figure centrale de Niobé, implorant la grâce de sa plus jeune fille.

Lysippe, portraitiste attitré d'Alexandre le Grand, est à la limite de cette période et de la période hellénistique à laquelle il légua avec son « Anaxyomène » le canon plus élégant dont nous avons parlé ci-dessus. Dans la sculpture sacrée, il fut particulièrement célèbre par sa statue de Poseidon Isthmien dans laquelle il réussit admirablement à exprimer la passion de l'élément marin opposée à la sereine grandeur de Zeus.

En étudiant la sculpture du iv^e siècle, il est impossible de passer sous silence ces monuments anonymes élevés sous l'influence directe ou indirecte des maîtres précédents et qui produisent sur nous l'impression peut-être la plus profonde et la plus émouvante — ce sont les *monuments funéraires*. Les défunts y sont représentés sous une forme idéale, le plus souvent au milieu de leur famille ; la séparation répand sur leurs traits une expression de tristesse calme, inoubliable pour qui les a vus, ne fut-ce qu'une fois.

C. Comme à la période précédente, la *peinture* de cette période nous est connue exclusivement par les *vases peints* ; et ceux-ci ne peuvent naturellement nous donner une idée que du développement du dessin et de la composition, mais pas du coloris, qui est l'élément le plus important de la peinture. La peinture de vases de la période attique est tout entière du *style à figures rouges* ; le grand nombre de monuments nous permet de suivre son évolution en détail, depuis le *style sévère* (environ l'an 500) jusqu'au *style élégant* et au *style fleuri* qui est déjà un style de décadence. Ici aussi, la condition de l'apogée a été l'abandon des problèmes insolubles, la pluralité des figures, et les raccourcis audacieux. Au début, la technique de cette peinture comporte avec certaines conventions — en particulier la représentation des



yeux de face dans les figures de profil et la disposition symétrique des draperies ; c'est la caractéristique du style sévère. Mais en même temps, les contours anguleux de la technique à figures noires s'adoucissent et le dessin atteint une finesse et une noblesse remarquables. Avec le style élégant, ces conventions elles-mêmes disparaissent pour laisser place à cette harmonie inestimable qui est la caractéristique de l'art classique. Le style fleuri se distingue par le retour aux figures multiples, entourées d'un décor luxueux, et, d'autre part, par un certain laisser-aller du dessin qui témoigne de la hâte de l'exécution.

Toutes ces caractéristiques, et beaucoup d'autres que les spécialistes ont relevées, ne nous permettent pas de nous représenter le développement de la *grande peinture*, à cette période, qui fut pour elle, comme pour les autres arts, la période classique. Nous avons des renseignements sur cette peinture par des écrivains célèbres de l'antiquité, qui avaient admiré cette beauté à jamais disparue. Il convient toutefois de remarquer que le terme de « période attique » ne convient pas à la peinture correspondante ; tous les grands artistes que nous avons rangés dans cette période n'étaient pas athéniens d'origine, et s'ils travaillèrent, entre autres, à Athènes, ils ne bornèrent pas leur activité à cette ville.

Le premier d'entre eux fut *Polygnote* de Thasos, ami de Cimon, célèbre surtout par ses œuvres à la « stoa bigarrée » (les combats des Athéniens contre les Amazones, les Troyens et les Perses) et à la lesché des Cnidiens à Delphes (la prise de Troie et les enfers). Par son amour des figures multiples, par la naïveté de son coloris — sa palette ne comprenait que quatre couleurs (le blanc, le noir, le jaune et le rouge) qu'il appliquait sans ombres et sans demi-teintes pour représenter les draperies sur des figures nues dont les contours avaient été dessinés à l'avance — il clôt la période précédente plutôt qu'il n'ouvre la nouvelle ; mais ses contemporains admiraient la sévérité simple de son dessin et il leur semblait lire tout le tragique de la guerre de Troie dans les yeux en larmes de sa Laodicé, fille de Priam.

Comme on le voit par ce qui a été dit, la peinture était le



moins sacré des arts. Elle n'avait pas de place dans les temples. Sa première œuvre importante consista dans les fresques d'une stoa purement laïque. La découverte d'une nouvelle technique dite à la « détrempe », dans laquelle les couleurs déposées sur une planche étaient préparées avec un jaune d'œuf, favorisa le développement ultérieur de la peinture. *Apollodore*, contemporain de Périclès, en fut l'inventeur. L'importance de cette découverte ne tarda pas à se faire sentir : Apollodore le premier introduisit dans ses tableaux la perspective aérienne, c'est-à-dire l'art d'exprimer par des nuances de tons l'éloignement relatif des objets. Cette innovation fut mal accueillie par ses contemporains, qui, par dérision, le surnommèrent « peintre d'ombre », mais il persista dans son idée, en affirmant qu'il « avait percé une porte » à beaucoup.

L'apogée de la peinture, dont Apollodore avait été le précurseur, coïncide, à l'époque de la guerre du Péloponèse, avec le triumvirat de *Zeuxis*, *Parrhasios* et *Timanthe*. Dégagés de toute tradition religieuse, ces artistes traitèrent les thèmes les plus libres et même les plus singuliers tendant d'une part au maximum d'illusionnisme possible (la grappe de raisin de Zeuxis et le rideau de Parrhasios), d'autre part au plus d'expression possible (le sacrifice d'Iphigénie de Timanthe), et à en croire les témoignages de l'antiquité, ils atteignirent la perfection dans les deux genres.

Le iv^e siècle se signale lui aussi par un perfectionnement technique, la découverte de la peinture dite à *l'encaustique*, qui consistait à préparer les couleurs avec de la cire, et à les étaler ensuite avec une petite pelle sur une planche ; en chauffant, les couleurs étaient absorbées par le fond. Il paraît que cette technique — dont le secret est perdu — permettait une beaucoup plus grande vivacité des coloris que l'ancienne technique de la détrempe. Elle fut appliquée par le peintre *Pausias* et par l'école de Sicyone dirigée par lui. Le iv^e siècle lui appartient, jusqu'au moment où apparaît le maître qui devait porter la peinture antique à sa plus haute perfection. Mais ce peintre — *Apelles* — fait partie de la période suivante.



II

LES ARTS MUSICAUX. — A cette époque, la triple chorée atteint le point culminant de son développement dans le *drame attique*. Tout ce que nous pourrions dire du rôle indépendant de la musique ou de l'orchestrique pâlit à côté de ce drame ; on peut seulement noter, pour ce qui est de la musique, qu'elle subit une évolution analogue à celle qui se produit de nos jours — à savoir que les moyens d'expression deviennent plus compliqués et qu'elle se libère des formes de composition anciennes (réformes de Phynis et de Timothée). Les partisans de la musique sévère y voyaient comme de nos jours, un symptôme de décadence.

Les autres formes de poésie, le drame excepté, pâlisent aussi. L'épopée héroïque s'était tue depuis que les aèdes avaient disparu ; les rhapsodes se bornaient, lors des concours rhapsodiques à déclamer Homère. L'épopée *didactique* donna ses dernières œuvres avec les deux premiers Eléates, Xénophane et Parménide, en y ajoutant Empédocle (voir ci-dessus p. 197, 198) ; mais c'était encore au début du v^e siècle ; plus tard elle laissa la place à la prose scientifique. *L'élégie*, la *lyrique chorale*, et *mélrique*, l'*iambe* ont encore leurs représentants, mais ce sont des poètes de second ordre : les poètes doués d'un talent créateur s'exercent dans le domaine nouvellement découvert du drame, et cela, non dans la seule Attique : l'éclat des Dionysies athéniennes attire également des poètes d'au-delà des frontières. Ion de Chios et Achaëos d'Erétrie s'ajoutent au nombre des dramaturges de cette époque. Mais c'est Athènes qui donne le ton ; la poésie de la période attique est presque exclusivement la poésie attique. Cela signifie-t-il que les autres Etats ne produisirent aucun poète éminent ? Ou bien que leurs œuvres, éclipsées par celles des poètes athéniens, ne survécurent pas jusqu'à l'époque suivante ? Nous ne pouvons répondre à ces questions.

Les concours dramatiques avaient lieu deux fois par an ; on acceptait chaque fois douze tragédies (y compris les « drames satyriques ») et de trois à cinq comédies. Et comme il



n'était permis de répéter le même drame que dans des cas tout-à-fait exceptionnels, on peut imaginer combien fut productive la littérature dramatique au cours des deux siècles de la période attique ; elle dépassa certainement par ses proportions toute la poésie qui avait précédé. Elle est loin d'avoir été conservée en entier à l'époque suivante, au temps des collectionneurs et des éditeurs d'Alexandrie ; quant à nous, il ne nous reste — sans compter les fragments — que 33 tragédies et 11 comédies.

Parmi les *poètes tragiques*, *Phrynique* (v. ci-dessus p. 137) écrivait encore en ionien — mais ce fut là le dernier tribut de la muse attique à sa sœur aînée ; avec le successeur de Phrynique, c'est la langue attique qui triomphe sur la scène. Ce successeur fut *Eschyle* d'Eleusis, le législateur de la tragédie attique (525-456). Il trancha la contestation : à qui appartenait la supériorité, à la tragédie sérieuse ou au drame satyrique gai (voir ci-dessus, p. 137) — en décidant que chaque poète devrait donner trois tragédies et, en guise de conclusion, un drame satyrique. Ces tragédies étaient, chez lui, au moins au début de sa carrière des cantates lyrico-épiques, sans affabulation dramatique et sans « étude de caractère » des personnages ; mais, en donnant chaque fois trois cantates de cette sorte, il parvint à représenter trois moments successifs d'une même affabulation (« principe trilogique »). Telle est la trilogie des « Danaïdes » ; sa première tragédie « les Suppliantes » (qui a été conservée) représente l'accueil fait par les Argiens aux Danaïdes fuyant leurs cousins : dans la deuxième tragédie, « les Constructeurs de palais » (qu'on n'a pas conservée) — après le siège d'Argos par ces mêmes cousins et la révolution qui donne le pouvoir à Danaos — le mariage forcé des Danaïdes, après lequel Danaos leur ordonne d'égorger, pendant la nuit de noces, leurs maris ; enfin, dans la troisième, les « Danaïdes » (pas conservée) c'est le jugement prononcé par Danaos contre Hypermnestre, la seule de ses filles qui ne se soit pas conformée à cet ordre. Comme on le voit par cet exemple, les actions principales sont supposées se passer dans l'intervalle entre les tragédies, celles-ci se bornant à représenter



des épisodes séparés — l'accueil — le mariage — le jugement. Au cours de l'évolution ultérieure de la trilogie l'action passa peu à peu dans les tragédies mêmes, au lieu de se placer dans les intervalles. Ainsi, dans la dernière trilogie d'Eschyle « L'Orestie » (intégralement conservée) nous avons un exemple de cette seconde manière : la première tragédie, « Agamemnon » représente le retour du héros de Troie et son meurtre par Clytemnestre, sa femme ; la seconde : les « Choéphores » (c'est-à-dire les « porteuses de libations » sur le tombeau du roi tué), la vengeance par son fils adolescent Oreste et la poursuite du matricide par les Erinyes irritées ; dans la troisième, les « Euménides » les errements d'Oreste à Delphes et à Athènes et sa réhabilitation par le tribunal de l'Aréopage. Toute l'action se concentre dans les tragédies mêmes ; aucun des événements importants ne se passe dans les intervalles. Parallèlement au développement de l'action apparaît celui des caractères : dans « l'Orestie » le poète atteint à ce point de vue une perfection remarquable, mais dans un seul sens : tous ses caractères sont sévères, et dans leurs vertus comme Oreste, et dans leurs crimes, comme Clytemnestre. En général, Eschyle est avant tout un poète majestueux ; cette majesté se manifeste et dans la composition de ses tragédies avec leurs chœurs admirables, profonds de pensée et ravissants de forme, et dans la structure du dialogue avec l'éloquence de ses longs discours, et dans la langue même, puissante, riche en images et hardie dans le choix des mots et dans leur rencontre. Ne disposant que de deux acteurs — c'était lui-même qui avait introduit le second — Eschyle ne pouvait mettre en scène plus de deux personnages à la fois. En revanche, les coryphées (c'est-à-dire ceux qui dirigeaient le chœur) avaient un rôle important ; les personnages en scène entraient généralement en conversation avec eux.

En ce qui concerne les sujets des drames d'Eschyle, au début, tant que sa tragédie reste une cantate, il admet comme Phrynique (v. p. 137) des thèmes historiques. Par bonheur, un exemple, ses « Perses » nous a été conservé ; ils ont pour sujet la victoire de Salamine en l'an 480 et sont un merveil-



leux témoignage de l'humanité hellénique — il faut se souvenir en effet que cette tragédie, qui avait pour but d'éveiller la compassion envers l'ennemi vaincu, fut représentée en l'an 472, en vue des sanctuaires de l'Acropole détruits par les Perses, et qu'elle obtint le premier prix. Mais plus tard, à mesure que la tragédie se dramatise, Eschyle se consacre à des thèmes purement mythologiques, et ses successeurs imitent son exemple. La tragédie athénienne des v^e et iv^e siècles fut une nouvelle — et quatrième — incarnation poétique de la légende héroïque grecque.

Le premier en date des successeurs éminents d'Eschyle fut *Sophocle* (496-406), originaire de Colone, faubourg d'Athènes. Transformant le principe trilogique de son prédécesseur et maître, il fit un tout de chacune des tragédies de ses trilogies en donnant à chacune une intrigue et un dénouement particuliers. Il étendit la gamme des caractères en ajoutant aux caractères sévères que lui avait légués Eschyle, différentes nuances de caractères tendres et doux. Il introduisit un troisième acteur, ce qui lui permit de rendre le dialogue plus riche et plus complexe ; à vrai dire, il n'usa de cette possibilité qu'avec retenue, en réduisant le dialogue entre trois personnages à des dialogues successifs entre deux de ceux-ci : après la conversation entre A et B, venait la conversation entre A et C et entre B et C. Cette retenue (opposée à la vivacité de la comédie) était considérée comme convenant à la solennité de la tragédie ; elle fut respectée par le successeur de Sophocle, Euripide. Nous devons reconnaître que la tragédie comme le drame atteignent avec Sophocle leur apogée ; par des moyens qui nous semblent très simples, étant donné le nombre réduit des personnages et les proportions relativement restreintes de la tragédie, il réalise une action très émouvante : la lutte héroïque d'Œdipe (« Œdipe roi ») contre le destin, le sacrifice d'Antigone, la soif de vengeance démoniaque d'Electre et d'Oreste, autant de thèmes inoubliables, qui ont enrichi pour l'éternité le trésor de la poésie universelle. Le poète lui-même était une véritable incarnation de ce qu'il y avait de mieux dans l'hellénisme, très bien de sa personne, fort, vigoureux, remar-



quable par la diversité de ses dons et de relations séduisantes, il vécut jusqu'à 90 ans, en possession de toutes ses forces intellectuelles ; il écrivit près de 120 drames et il eut la chance de mourir à la veille de la ruine de sa patrie.

Il survécut même, pour peu de mois il est vrai, à son cadet *Euripide*. Celui-ci naquit l'année même de la bataille de Salamine, à laquelle Eschyle prit part, et à la suite de laquelle Sophocle eut l'honneur, comme le plus beau des éphèbes, de célébrer le péan de grâces. Dès ses jeunes années et avec enthousiasme, il participa au mouvement sophistique, qui n'était pas parvenu à ébranler la conception morale et religieuse de Sophocle ; ses tragédies sont un vivant écho de ce moment. A la gamme des caractères tout d'une pièce que lui laissaient ses prédécesseurs il ajouta les caractères brisés, hésitants, écrasés sous le poids de problèmes insolubles et de leur propre irreligion. Il aimait représenter la morale en lutte avec la passion, en particulier avec l'amour coupable ; ses contemporains furent frappés par les figures criminelles, et tout de même non vicieuses, de sa Phèdre, amoureuse de son beau-fils (« Hippolyte ») et de son Macarée, amant de sa propre sœur (« Eole ») ; cette tragédie ne nous a pas été conservée). Ils insistaient d'une façon si convaincante sur leur innocence (« sophistique de la passion ») qu'on ne pouvait lever la main sur eux ; mais pourtant la morale exigeait leur condamnation. Euripide s'attachait surtout à peindre l'empreinte de la passion sur l'âme féminine, que ce soit l'amour comme chez Phèdre ou la jalousie comme chez Médée. C'est pour cela que les contemporains voyaient en lui un ennemi des femmes, mais à tort : il nous a donné de touchantes images d'épouses (Alceste, Evadne), de sœurs (Macarie dans les « Héraclides »), de filles dévouées (Iphigénie en Aulide). Ses contemporains, en général, ne le jugèrent pas avec bienveillance ; plus tard, en revanche, il passa pour le plus tragique des poètes tragiques et c'est à cette popularité que nous devons le nombre relativement considérable de ses tragédies conservées — dix-huit, y compris le drame satyrique du « Cyclope » ; tandis que nous ne possédons que sept tragédies d'Eschyle et de même sept de Sophocle. Elles



produisent sur nous une impression inégale, même si l'on ne tient pas compte de certaines conventions telles que le prologue adressé au public et le fameux *deus ex machina* (c'est-à-dire l'apparition soudaine dans les airs d'une divinité qui donnait à l'action un dénouement imprévu et souvent violent). Mais si nous écartons tout ce qui peut nous déplaire, il a laissé assez de types positifs, pour lui garantir l'immortalité.

Tel fut au v^e siècle le développement de la tragédie attique. Nous ne pouvons rien dire du iv^e siècle. Il y eut beaucoup de poètes, certains d'entre eux très populaires, mais nous n'avons aucun de leurs drames, ni aucun témoignage expressif. C'est peut-être une injustice à leur égard — mais nous ne pouvons rien contre cette injustice : pour nous l'époque créatrice de la tragédie attique se termine l'année de la défaite d'Athènes.

Cette année fatale eut un effet un peu différent pour l'autre branche importante du drame athénien — pour la *comédie*. Celle-ci eut deux sources essentielles : 1^o les chants accusateurs des hommes déguisés contre ceux qui les avaient offensés (c'est la *Kômôdia* au sens premier du mot, le chant du *kômos* c'est-à-dire d'une compagnie de gens ivres) et 2^o l'intermède satirique qui pouvait s'attaquer aux dieux aussi bien qu'aux hommes, en parodiant d'une façon comique les mythes correspondants. Cet intermède satirique, dans sa forme typique, se rencontre en beaucoup d'endroits — à Syracuse, il eut même pour représentant un poète de grande valeur, contemporain d'Eschyle, *Epicharme*, et sous le nom de « mime » il continua à exister pendant toutes les périodes de l'antiquité ; mais à Athènes il se confondit avec les chants accusateurs et fut tel que le connut le v^e siècle — c'est-à-dire la *comédie politique*. Il eut pour représentants principaux Cratinus contemporain et ennemi de Périclès, Eupolis et *Aristophane* qui vivaient au temps de la guerre du Péloponèse. Seules les œuvres de ce dernier nous ont été conservées : onze comédies qui sont peut-être le don le plus original que nous ait fait toute la littérature antique. Jamais, par la suite, on ne retrouvera une telle



liberté dans le verbe accusateur ; on s'étonne de la force de l'état athénien, qui put supporter pendant deux générations sur une scène publique, une critique aussi acerbe. Aristophane — pour se borner à eux — crible de ses moqueries les démagogues puissants, comme Cléon, Hyperbolos, Cleophon, les représentants du courant spirituel qui lui sont antipathiques, comme Euripide, Agathon, les sophistes ; et ce n'est pas sans un serrement de cœur que nous trouvons parmi eux Socrate lui-même ; mais celui-ci accueillit en riant de bon cœur la caricature que son adversaire spirituel avait faite dans une comédie de sa personnalité et Platon, dans son Banquet, nous les montre l'un et l'autre en conversation amicale avec Agathon. C'est que le venin de la moquerie était comme adouci dans l'atmosphère dionysiaque ; on n'avait pas de rancune « pour celui qui se moquait dans les fêtes traditionnelles de Dionysos ».

Mais le coup porté à l'hégémonie d'Athènes brisa en même temps son essor dans le domaine de la satire politique ; au iv^e siècle, la comédie s'apaisa. En renonçant à l'invective personnelle, elle exploita, en les chargeant plus ou moins, les mœurs de l'époque, en particulier celles de la jeunesse dorée d'Athènes, avec ses orgies, ses passions et ses douleurs d'apparat. La fécondité des poètes, vu la facilité du travail, fut encore plus grande : Antiphane, Alexis et quelques autres ont laissé chacun plusieurs centaines de comédies. Mais au point de vue qualitatif, cette *comédie attique moyenne* — comme nous l'appelons, témoigne, de même que toute la poésie du iv^e siècle, du reflux des forces créatrices du peuple. Son importance historique réside en ce qu'elle prépara le nouvel essor de la comédie à la période suivante, la *nouvelle comédie attique* de Ménandre.

Passant maintenant à la prose, nous devons remarquer ici aussi la transition progressive du dialecte ionien au dialecte attique, due à la force attractive d'Athènes qui s'exerça également sur cette branche de la littérature.

Dans l'*historiographie*, nous avons terminé avec Hécatéé la période hellénique ; parmi les logographes plus récents, qui ont vécu après les guerres médiques *Hellanikos* de Les-



bos est le plus remarquable (ses œuvres sont perdues) ; il ouvrit à l'historiographie de nouvelles méthodes : il utilisa, outre les généalogies, les documents chronologiques monumentaux des temps anciens (notamment ceux des prêtresses de Héra à Argos) et il établit en se fondant sur les traditions locales, la première histoire de l'Attique, sous le titre éolien d'Atthis, qui est devenu depuis le terme technique. Du reste, quoique éolien, il écrivit en dialecte littéraire ionien, à l'exemple de son célèbre contemporain, originaire de l'Halicarnasse dorientale, *Hérodote*, que Cicéron appelait le « père de l'histoire ». Celui-ci composa son principal ouvrage historique, divisé plus tard en neuf livres, « pour que ne s'effacent pas de la mémoire des générations futures les grands faits des Hellènes comme des barbares et en particulier les combats qu'ils se livrèrent ». Il remonte loin dans le passé, allant de l'histoire de Lydie à l'histoire des rois des Perses et racontant, au sujet des guerres mondiales de ceux-ci, l'histoire et les mœurs des peuples contre lesquels ces campagnes furent menées (ainsi à propos de la lutte de Cambyse contre Psamménite, il donne l'histoire ancienne de l'Égypte ; à propos de la guerre de Darius contre les Scythes, la description de la Scythie antique). Avec le V^e livre commence le récit des guerres médiques (V^e livre : le soulèvement des Ioniens ; VI^e livre : Marathon ; VII^e livre : Thermopyles ; VIII^e livre : Salamine ; IX^e livre : Platées et Mycale). Mais il ne suit pas rigoureusement ce plan et se permet à tout moment des digressions. C'est cette liberté qui donne à son récit un charme unique. La critique historique est encore faible chez lui : il appuie ses récits sur des témoignages oraux, recueillis par lui au cours de ses longs voyages et déverse dans son histoire un large flux de légende ; il se justifie par la déclaration naïve qu'il « considère de son devoir de rapporter tout ce qu'il a entendu mais non d'y croire » (VII, 152). Il admet l'intervention divine dans l'histoire et a confiance dans les oracles ; mais il ne reconnaît pas les miracles et cherche à les écarter par des interprétations rationalistiques. Hérodote passa la seconde partie de sa vie à Athènes, dans l'entourage de Périclès ; c'est là qu'il eut le



bonheur d'exercer son influence sur son élève célèbre *Thucydide*, le premier historien d'Athènes. Nous devons à Thucydide une œuvre monumentale sur la guerre du Péloponèse avec une introduction détaillée, dans laquelle, entre autres, il raconte en raccourci l'histoire de la Grèce dans le demi-siècle qui s'écoule entre Mycale et l'invasion des Péloponésiens ; par la suite, cet ouvrage fut divisé en 8 livres (Introduction ; II-IV jusqu'à la paix de Nicias ; V la mauvaise paix ; VI-VII l'expédition de Sicile ; VIII la guerre de Décélie jusqu'à l'an 409 où l'ouvrage est interrompu, vraisemblablement par suite de la mort de l'auteur). Cette œuvre se distingue par une critique historique sévère et par une recherche absolue de la vérité ; avec Thucydide, l'historiographie s'affermi : la légende est écartée, l'histoire laïcisée. Le désir de rester objectif ne permet pas à l'auteur lui-même de décider du bon droit des parties : il laisse à chacune le soin de se défendre par des discours circonstanciés, qu'il place dans la bouche de leurs représentants ; ce procédé fut très souvent imité par la suite. Sa langue est difficile, mais le lecteur ne se plaindra pas des efforts que nécessitera son étude, tant est riche la pensée de l'auteur.

L'œuvre de Thucydide fut poursuivie par *Xénophon*, qui dans les sept livres de ses *Helléniques* exposa l'histoire de la Grèce jusqu'à la mort d'Epaminondas en 362 ; à lui revient aussi la célèbre *Anabase*, description de la campagne de Cyrus le Jeune contre Artaxerxès de Perse et de la retraite de son armée de mercenaires grecs sous la conduite de Xénophon de la vallée de l'Euphrate à la mer Egée ; il écrivit encore toute une série d'autres œuvres. C'était un homme doué des qualités les plus variées : agriculteur, chasseur, cavalier, financier, chef d'armée et au surplus écrivain. Dès ses jeunes années, il fut l'élève de Socrate, dont il immortalisa le nom dans ses « Mémoires » ; mais c'était au profit de la vie pratique, non d'une philosophie qu'il les prit pour maître. Il fut un styliste remarquable : pour la première fois, sous sa plume, la langue attique se trouva elle-même dans son élégance et sa souplesse naturelles. Ces œuvres devinrent par la suite et jusqu'à nos jours un modèle de langue grecque ;



comme historien, il respecta les principes de Thucydide, mais il n'en eut ni la profondeur de pensée, ni le sens politique.

La seconde branche de la prose, la *philosophie*, employait, elle aussi, au début, le dialecte ionien. En dehors d'Athènes, dans les œuvres de Démocrite, d'Hippocrate, et de son école, le dialecte ionien se conserva jusqu'à la fin du ve siècle et même au delà ; de même les œuvres des pythagoriciens, Philolaos, Archytas, sont écrites en dialecte dorien. Mais les sophistes qui visitaient souvent Athènes, passent déjà de la langue ionienne à la langue attique, et ce fut d'autant plus la langue de l'athénien *Socrate*. Il est vrai que pas une seule ligne de la prose de Socrate ne nous a été conservée ; il occupa néanmoins une place prépondérante dans l'histoire de la littérature grecque, car ses conversations « socratiques » d'une finesse dialectique incomparable, servirent de modèle au *dialogue* littéraire. Le maître du dialogue fut *Platon*, le génial disciple de Socrate. Son dialogue est particulièrement aisé dans les œuvres où une conception morale comme la piété (« Euthyphron ») le courage (« Lachès ») ou la modestie (« Charmide ») fait l'objet des raisonnements détaillés des interlocuteurs. Mais nous sommes encore plus captivés par ses grands dialogues, comme le « Phédon » (de l'âme), le « Banquet » (de l'amour), « Gorgias » (la morale), et surtout la « République », dans lesquels la profondeur de pensée s'allie à la beauté de la forme, et où, en outre, le dialogue philosophique, se déroule dans un joli cadre de vie, qui nous permet de faire connaissance avec les interlocuteurs et avant tout avec Socrate lui-même. A ce point de vue, la plus inoubliable de ses œuvres est le « Phédon » qui nous décrit, par un témoin oculaire, les dernières heures de ce juste, passées en prison au milieu de ses élèves. Un intérêt plus spécial s'attache aux dialogues de philosophie constructive, comme le « Théétète », (de la connaissance), le « Philèbe » (du plaisir), le « Timée » (de l'origine du monde) ; ici le dialogue apparaît comme gênant dans une certaine mesure l'idée directrice de l'écrivain. Les critiques littéraires de l'antiquité ont bien saisi le trait fondamental du talent littéraire de Platon, en le qualifiant d'« abondant » ; pour



les lecteurs de l'Europe moderne (à commencer par Descartes), cette abondance produit souvent une impression de verbosité, impression qui cependant disparaît dès qu'on se souvient que Platon écrivait pour des lecteurs ignorants de la logique, qu'il fallait habituer à un mode de pensée abstraite.

Comme nous l'avons déjà dit, c'est *Aristote* qui fonda cette logique. Ce qu'il légua à la littérature correspond aux deux aspects de son activité, exotérique et ésotérique ; ce sont : 1) des dialogues populaires, dans lesquels se traduit selon l'expression de Cicéron « le courant doré de son éloquence ». Pourtant le dialogue « péripatéticien » se distingue en fait du dialogue « socratique » : dans ce dialogue-là, les deux adversaires, chacun dans un discours suivi, exposent leur point de vue, avec preuves à l'appui ; après quoi, un troisième personnage développe *tên areskousan*, c'est-à-dire l'opinion de l'auteur lui-même. Les dialogues d'Aristote ne nous ont pas été conservés, et ce sont eux précisément qui touchaient à la littérature, en tant qu'art. 2) les innombrables traités que nous possédons sur différentes questions de philosophie et dont nous avons parlé page 202, très profonds et très importants par leur sujet, sont secs et négligés de forme. Nombre d'entre eux avaient pour base 3) des recueils volumineux de matériaux, tel l'ouvrage monumental sur les *politeiai* grecques, dont on a retrouvé dans les sables d'Égypte, le précieux livre sur « la constitution d'Athènes ».

La troisième branche de la prose artistique, *l'éloquence*, apparaît et se développe précisément à cette époque. L'antiquité subdivisait très raisonnablement l'éloquence en éloquence : 1^o judiciaire ; 2^o politique et 3^o solennelle. Nous avons indiqué plus haut (p. 179) dans quelles conditions débuta à Athènes l'éloquence judiciaire : comme on devait écrire les plaidoiries (ce qui était une conséquence de la logographie judiciaire), de même on écrivit bientôt les discours politiques et solennels.

L'histoire de l'éloquence attique se divise en deux périodes. L'âme de la première fut le sophiste *Gorgias* qui en 427 remplit d'enthousiasme le public athénien par l'art de



ses « antithèses » et de ses « isocolos » (souvent rimées). Du reste l'éloquence pratique ne profita que peu de ces beautés formelles. Son premier représentant fut le sévère aristocrate *Antiphon*, qui en 411 paya de sa vie la participation à un coup d'état politique. Ses discours qui ont été conservés valent par leur sobriété et leur sens pratique, mais leur composition est encore imparfaite. A sa suite viennent *Lysias* et *Isée*, qui appartiennent déjà au iv^e siècle ; le premier est un maître du récit et de la psychologie judiciaires, le second l'emporte dans l'art des preuves judiciaires. Le premier fut pourtant le plus heureux : les anciens disaient, pour les comparer, que *Lysias* éveillait la confiance, même quand il avait tort, *Isée*, la méfiance, même quand il avait raison.

L'âme de la seconde période fut *Isocrate*, le maître éminent des intellectuels du iv^e siècle. Il donna lui-même des modèles de discours de caractère solennel (entre autres le « panégyrique », c'est-à-dire un discours prononcé dans une fête, appellation qui s'est conservée de nos jours) ; dans ces discours, il apprit aux Hellènes l'art de la composition soignée, de la périodisation aisée et sonore et d'une façon générale, il créa le *style* de la prose grecque qui, dès ce moment, devint obligatoire pour tous ceux qui tenaient à la réputation d'écrivain littéraire. Lui-même sacrifia incontestablement le contenu à la forme ; aussi ses discours assez nombreux sont-ils plus instructifs qu'intéressants. Mais sur le champ qu'il avait déblayé grandirent trois talents brillants qui éclairèrent de leur lumière le crépuscule de la liberté athénienne à l'époque de Philippe de Macédoine : ce furent *Démosthène*, *Eschine* et *Hypéride*. Les discours de ce dernier, que l'on découvre peu à peu dans les tombeaux égyptiens ne reflètent cependant qu'incomplètement son caractère passionné et enthousiaste, mélange bizarre de dévouement (voir son histoire avec Phryné) et d'attachement sincère à la patrie. En lisant les discours d'*Eschine*, le plaisir procuré par l'incontestable beauté formelle est gâté par l'idée que ce sont les discours d'un traître qui, sous le masque de la fidélité aux lois servait l'ennemi de sa patrie. Il est utile, du reste, de se rappeler que, obligé finalement de quitter



Athènes, il s'établit à Rhodes où il enseigna l'éloquence et où il introduisit ce *style rhodien* dont Cicéron, trois siècles plus tard, fut le dernier et éminent représentant. *Démosthène* procure aux lecteurs le plaisir le plus pur, lui qui défendit hardiment Athènes et la Grèce contre l'emprise de Philippe et qui resta obstinément fidèle à son idéal jusqu'à sa mort héroïque en l'an 322. C'est surtout dans ses « Philippiques », courtes, mais puissantes, que l'on sent le souffle de l'esprit historique : il est rarement arrivé dans l'histoire de l'humanité qu'une époque d'une énorme importance mondiale ait trouvé à se refléter dans les œuvres d'un homme de premier plan, comme ce fut le cas ici. Le lecteur, il est vrai, habitué aux effets et aux ornements de l'éloquence moderne, sera déçu : Démosthène attire par le contenu, par la pensée, par l'énergie, mais sa forme est sobre, condensée, souvent même sèche, et les anciens, en le comparant à son contemporain plus âgé, Platon, opposaient volontiers la « force » de l'un à l'« abondance » de l'autre. L'antiquité nous a conservé soigneusement ce riche héritage qui comprend, outre ses discours politiques beaucoup de plaidoiries (parmi celles-ci, il faut noter surtout le long discours « sur la couronne », dans lequel, à propos de la couronne civique qui lui avait été attribuée, il justifie son activité contre les attaques d'Eschine) ; ainsi nous pouvons nous faire — ce qui est rare — une idée complète de ce grand homme. Nous nous le représentons, d'après ses discours, tel que le montre la belle statue du Vatican — abaissant tristement son front labouré de rides et laissant retomber ses mains jointes sur le tombeau de la liberté grecque.



CHAPITRE IV

LA RELIGION

A cette époque la religion d'Etat grecque, comme guide spirituel de la « polis » grecque, était déjà une institution mûre et pleinement développée ; et cela dans ses trois parties, mythologique, rituelle et dogmatique. C'est à ces points de vue que nous l'étudierons, en nous attachant surtout, ici encore, à Athènes.

I

LA RELIGION MYTHOLOGIQUE ou le système du polythéisme grec naquit sous l'influence de tout un ensemble de forces, les unes centrifuges, les autres centralisatrices. La force centrifuge, ce fut l'éparpillement des tribus grecques, par suite duquel le même sentiment religieux s'exprima sous des formes qui, quoique semblables, furent différemment nommées.

La première forme centralisatrice consista dans les migrations et les fusions de ces tribus qui aboutirent à l'unification des cultes ; une telle unification pouvait — si les divinités respectives étaient de sexe différent — trouver son expression dans le mariage de ces divinités. Lemnos nous en donne un exemple excellent. Le dieu primordial de cette île volcanique était naturellement Héphaïstos. Lorsque des Minyens d'Orchomène, qui vénéraient les Charites, eurent émigré à Lemnos, une des Charites devint l'épouse d'Héphaïstos (Iliade, XVIII). Une deuxième vague apporta à Lemnos des Cadméens de Thèbes avec leur couple divin, Arès et Aphrodite : oubliant la Charite, on donna à Héphaïs-



tos pour épouse Aphrodite, sans perdre pour cela le souvenir des relations de celle-ci avec Arès ; les chantres composèrent un chant sur « les amours d'Arès et d'Aphrodite », en exemple honteux de l'adultère olympien (Odyssée, VIII). Ainsi, ces migrations et ces fusions de tribus eurent pour conséquence le mélange des religions de tribus originellement simples ; par suite, aucune systématisation ne fut possible.

2° La deuxième force centralisatrice, ce furent ces chantres dont nous venons de parler (les aèdes, voir plus haut, p. 126). Voyageant partout, et accueillant tout ce qu'ils entendaient, ils racontaient à leurs auditeurs que ce même Zeus qu'Argos tenait pour l'époux d'Héra, rigide sur le principe de la monogamie, était à Eleusis marié à Déméter dont il avait eu une fille Coré, et à Delphes à Latone qui lui avait donné pour enfants Apollon et Artémis. C'est ainsi que s'introduisit l'idée scandaleuse de la polygamie de Zeus, contraire à l'esprit des religions anciennes de la Grèce qui pratiquait la monogamie. Hésiode systématisa toutes ces confusions de mythes dans sa « Théogonie » (voir plus haut, p. 129) ; son livre exerça une grande influence, mais par là même il renforça le scandale.

3° Le rôle de l'oracle de Delphes, conscient et logique dans son activité, fut la troisième force centralisatrice. Pourtant, tenant compte de la tolérance familière aux Grecs, il ne se donna pas pour tâche d'élever une religion (par exemple celle d'Apollon) au-dessus des autres, mais il se contenta, de mettre en tapinois de l'ordre dans le chaos du domaine religieux. Ce fut la distinction des douze dieux anciens. Ennius les condensa pour la Rome hellénisée, dans deux vers :

Juno, Vesta, Minerva. Ceres, Diana, Venus, Mars
Mercurius, Iovis, Neptunus, Volcanus, Apollo

En Grèce, on ne reconnaissait pas partout les membres masculins de ce panthéon et l'on mettait souvent Dionysos à la place de l'un des membres douteux : Arès ou Héphaïstos.

4° Enfin, la quatrième force centripète, qui fut décisive et qui appartient entièrement à l'époque dont nous nous



occupons, ce furent les artistes. Il eut été insensé de lutter avec eux : Phidias, Polyclète, Praxitèle, Lysippe, fixèrent à jamais pour le monde grec les images des dieux.

Essayons d'analyser cette famille olympienne. En vertu de la réforme religieuse accomplie par Delphes en contradiction il est vrai avec les survivances de la poésie plus ancienne — c'étaient des divinités toutes puissantes, omniscientes, bienveillantes mais en même temps multiples. En fait, le principal argument de Mahomet contre la multiplicité des dieux, à savoir que la pluralité des êtres tout-puissants conduit à l'anarchie — n'aurait pas convaincu un Grec ; en adepte fervent de la légalité, il aurait répondu : plus l'homme est parfait, mieux il respecte la loi ; la divinité, étant l'être le plus parfait qui soit, la respecte complètement. L'autolimitation volontaire n'est pas inconciliable avec la toute-puissance ; c'est justement par une autolimitation volontaire et par l'obéissance de ses membres à la loi que la « polis » des dieux est un modèle pour l'« homme ». Ainsi, l'autolimitation volontaire, telle est la loi du polythéisme grec ; en quoi consiste-t-elle ?

1° Certaines divinités protègent spécialement certaines communautés : Athéna protège Athènes, Poséïdon Corinthe, Héra Argos, et aussi Samos, Asclépios Epidaure, etc... Cette idée est exprimée d'une façon particulièrement belle dans les inscriptions des traités interhelléniques : en tête de la plaque de marbre, figure une représentation en relief d'Athéna donnant la main à Héra, puis vient le texte du traité entre les Athéniens et les Samiens.

2° Certaines divinités protègent particulièrement certaines classes et certaines sortes de travaux : Athéna (Ergané), les artisans, Poseïdon, les navigateurs, Hermès, les marchands et les hérauts, Déméter, les agriculteurs, Artémis, les chasseurs, etc...

3° Certaines divinités protègent particulièrement certains moments de la vie des individus : Apollon, la jeunesse, Artémis, les vierges, Aphrodite, l'amour, Héra, le mariage, Hermès, les transactions commerciales, etc...

La raison de ces adaptations nous est parfois connue, mais parfois aussi elle nous échappe. Il n'y a pas lieu ici de nous



étendre plus longuement. En tout cas, elles déterminent dans une mesure appréciable le caractère de la religiosité grecque, avec son eudémonisme biologique : le paysan athénien vendant à un habitant de Mégare une marchandise avariée sentait peser sur lui le courroux d'Athéna, de Déméter et d'Hermès.

Mais que pouvait-on faire des scandales de la mythologie homérique ? Le mot haineux du rhapsode Xénophane (voir plus haut, p. 197). « Tout ce qui passe pour honteux parmi les hommes et attire leur blâme, Homère et Hésiode ont eu l'audace de l'attribuer aux Olympiens : ils volent, ils pratiquent l'adultère, ils se trompent les uns et les autres ». Ce mot appelait la contradiction de ceux qui aimaient également et Homère et la religion, c'est-à-dire des défenseurs (apologistes) d'Homère. Et c'est sur ce terrain que prend naissance l'explication allégorique (qui commence avec Ste-simbrotos de Thasos dès l'an 450). Par exemple, le Zeus d'Homère ne se gêne pas pour battre sa divine épouse Héra, acte qui serait inimaginable dans les rapports d'Hector et d'Andromaque, d'Ulysse et de Pénélope, etc..., et qui l'est d'autant plus dans la famille olympienne ; « Homère blasphème s'il n'allégorise pas ». Où en sommes-nous donc ? Zeus est ici le dieu du ciel ; Héra, comme le montre (à tort) l'étymologie, la déesse de l'air : en grec HPA = AHP. Ainsi le ciel fouette (de ses éclairs) l'espace aérien ; le scandale est écarté par une allégorie physique. Autre exemple. Peut-on croire que la déesse Circé a changé en porcs les compagnons d'Ulysse ? Certes, non. Mais nous voyons nous-mêmes comme la sensualité transforme l'homme en un sale animal. Nous avons donc ici affaire à une allégorie éthique. Ces deux méthodes d'explication allégorique étaient pleines d'avenir ; par la suite, elles furent employées par les théologiens juifs (Philon) et par les théologiens chrétiens (Origène et d'autres). Mais il ne faut pas exagérer leur importance à cette époque ; elles n'existaient que pour les « intellectuels » ; le simple croyant négligeait le scandale et cherchait la révélation de la divinité dans la beauté des mythes, que lui contait d'une façon si attachante son chantre préféré, Homère.



II

LA RELIGION RITUELLE. — La vie religieuse de cette époque se résumait de préférence dans l'observance des rites. Et comme cette observance était prescrite par la loi, le même mot — *nomos* — désignait la loi et la foi. Les rites n'entraient en rien la conscience ; et le libre-penseur le plus farouche pouvait aux Dionysies assister à une tragédie de Sophocle et envoyer sa fille comme canéphore à la fête de la déesse vierge. C'est là la raison de la profonde paix religieuse qui règne dans l'antiquité. Un autre trait de la vie religieuse, c'est que le rituel de la religion grecque, qui se concentrait dans les fêtes, était de même que la mythologie et l'art religieux, la révélation de la divinité dans la beauté. Nous pouvons observer cela dans les fêtes d'Athènes.

Disons d'abord quelques mots du calendrier grec. L'année grecque était une année lunaire, c'est-à-dire qu'à sa base était un mois de 29 ou 30 jours, correspondant à une révolution de la lune autour de la terre. Le mois commençait avec la nouvelle lune (*numênia*) et le 15 tombait à la pleine lune (*panselênos*). Au bout de 12 mois lunaires (en tout 355 jours) le soleil revenait approximativement au même point du zodiaque ; mais justement, rien qu'approximativement ; 10 jours manquaient pour sa révolution complète ; aussi fallait-il, avec l'année lunaire, intercaler tous les deux ans, une année avec un mois supplémentaire. On plaçait ce mois après le solstice d'hiver. L'année elle-même commençait après le solstice d'été. Les noms des mois dans le calendrier athénien (chaque communauté avait le sien) étaient les suivants : hécatombéon (juillet), metageitnion (août), boédromion (septembre), pianopsion (octobre), maimaktérion (novembre), posidéon (décembre), gamélion (janvier, dans les années bissextiles, il se dédoublait), anthestérion (février), elaphébolion (mars), mounychion (avril), thargélion (mai), skirophorion (juin).

I. *L'Hecatombéon* (juillet) commençait par une hécatombe solennelle (c'est-à-dire le sacrifice de cent têtes, ou à peu près, de bétail, en l'honneur d'Apollon ; cette hécatombe donnait son nom au mois. Les fêtes principales du mois étaient : le 12, les *kronies*, dans lesquelles les maîtres régalaient leurs esclaves en souvenir de Kronos et de « l'âge d'or »



où l'esclavage n'était pas connu (voir plus haut, p. 164) ; puis le 16, les *synékies*, en souvenir de Thésée et du synékisme athénien (voir plus haut, p. 104) avec le sacrifice traditionnel à Iréné, mais surtout du 16 au 29 les *Panathénées*, fête nationale d'Athènes. Les premiers jours de cette longue fête étaient occupés par toutes sortes de concours — de musique (en particulier de rhapsodes), de gymnastique et d'équitation. Le jour principal était le 28 ; la veille, quand il n'y avait plus de lune, avait lieu une course aux flambeaux d'un bel effet avec un prix pour la phylévectorieuse ; ensuite venait la joyeuse « pannychide » c'est-à-dire des danses nocturnes de jeunes filles, et dès l'aube du jour suivant, une procession gigantesque (« pompê ») des plus beaux adolescents (à cheval), des hommes (conducteurs de victimes), des vieillards (avec des branches d'olivier), des jeunes filles (portant des corbeilles), des femmes, accompagnant sur l'Acropole les quatre « arrhéphores » choisies (fillettes de 7 à 11 ans) qui devaient offrir à la déesse un nouveau vêtement (peplos) tissé par les femmes. C'est cette procession que Phidias a représentée sur la frise du Parthénon : offrandes à Athènes de la fleur de sa communauté. Sur l'Acropole on apportait une hécatombé. Le jour suivant, un concours de trirèmes au Pirée terminait la fête.

II. *Métageitnion* (août) était, comme le montre le nom, le mois du « bon voisinage », mais la fête qui y correspondait n'est pas connue. Nous savons seulement quelque chose de la fête d'*Héraclès*, patron des esclaves et des fils naturels, dans le faubourg de Kynosargès sous le Lycabète, où les uns et les autres étaient fêtés et où soixante bouffons amusaient le peuple par leurs récits moqueurs (voir plus haut, p. 138).

III. *Boédromion* (septembre), nommé ainsi en l'honneur d'Apollon *boedromidos* (c'est-à-dire « défenseur dans le combat »), était naturellement le mois de commémoration des grandes victoires historiques, victoire de Platées (le 3), de Marathon (le 6 ; c'était les « boédromia ») ; de Salamine (le 20) ; mais les fêtes principales étaient (du 15 au 22) les *Grands Mystères* de Déméter à Eleusis, qui étaient sortis



tout naturellement de la fête du labourage (« proërosia ») (voir plus haut p. 149).

IV. *Pyanopsion* (octobre), également consacré à Apollon, recevait son nom de la fête des *Pyanopsies*, le 6 (« gruaux de fève »), qui marquait l'achèvement des travaux d'été tant agricoles que maritimes, et en particulier des vendanges. Aussi son rituel était-il assez compliqué.

Un garçon « amphithalès » apportait ce qu'on appelait « l'irésione », une branche d'olivier entourée de laine, où étaient suspendus des échantillons de tous les dons de la terre ; pendant cet acte on exécutait un chant traditionnel. On suspendait cette irésione comme une bénédiction de la terre au mur de la maison, où elle restait (comme nos rameaux) jusqu'aux *Pyanopsies* suivantes. Le même jour on consacrait à Apollon le gruaux de fève dont il a été déjà question, pour rappeler qu'ainsi avait agi Thésée, quand il ramena dans leur foyer les sept garçons et les sept filles sauvés du labyrinthe ; ainsi se terminait la cérémonie. Enfin, avec les *Pyanopsies* coïncidaient les *Oschophories* « port des grappes de raisin » du temple de Dionysos à Athènes au temple d'Athéna à Phalère (Dionysos fait présent de son raisin à Athéna), qui s'accompagnaient de concours d'adolescents coureurs, que l'on récompensait en les régaland et en leur faisant conter des légendes par de vieilles femmes. Après les *Pyanopsies* venaient naturellement les *Thésées* qui duraient quatre jours ; elles avaient été établies par Cimon en 468, en l'honneur du héros fondateur d'Athènes. Elles s'accompagnaient de nombreux jeux du stade et de sacrifices. Puis on commémorait la mémoire de ceux qui étaient tombés dans les guerres pour la patrie dans les *Epitaphies* (leur date est inconnue) ; on les honorait par des chants et des discours élogieux, prononcés par des citoyens de mérite ; c'est dans ces circonstances que Périclès prononça sa célèbre oraison funèbre (Thucydide, livre II).

A l'époque de la pleine lune avaient lieu deux importantes fêtes de la vie de famille, survivance de cette ancienne et naïve époque, où le Gamélion (janvier) était pour tous le mois des noces et où la première récolte humaine mûrissait



pour le mois de Pyanopsion. Jusqu'à la pleine lune (10-14), c'était la fête féminine des *Thesmophories* en l'honneur de Déméter-Thesmophore, c'est-à-dire « législatrice », déesse de la vie familiale et sédentaire. On honorait le souvenir de sa douleur après le ravissement de Coré par un jeûne de sympathie ; puis venait le jour joyeux des kalligénies (« la belle naissance ») : les jeunes mères se montraient réciproquement et montraient aux autres leurs nourrissons et le plus beau recevait une récompense. Après la pleine lune venait la fête des hommes, les *Apatouries* (« réunion des pères de famille ») ; les pères invitaient leurs parents (membres de la phratrie (voir ci-dessus, p. 39) et leur montraient leurs nouveaux-nés pour les inscrire sur la liste des citoyens, cérémonie qui s'accompagnait de banquets et de chants — et entre autres — d'un concours rhapsodique des jeunes écoliers. La nouvelle lune était fêtée par des chants et des courses aux flambeaux en l'honneur d'Héphaïstos dont le présent, — le feu était particulièrement utile alors avec le commencement des froids.

V. *Maimaktérion* (novembre), le mois de « Zeus qui ébranle », ne comprenait pas de fêtes populaires. C'était une période de mauvais temps ; il n'y avait pas occasion de fêtes, quand Zeus « ébranlait » la terre de ses pluies.

VI. *Posidéon* (décembre), le mois de l'accalmie d'hiver et des « jours alcyoniens » dans le royaume de Poseïdon. Quand le temps venait de tirer des caves, après la première fermentation, le suc de la vigne, on célébrait les *Dionysies rurales* avec toutes sortes de réjouissances populaires, au cours desquelles les jeunes filles arrangeaient des escarpolles en l'honneur d'Erigone. C'est dans le même mois que les femmes par des danses et des chants célébraient les « *halôa* » (« fête de l'acre ») pour commémorer la moitié du temps de la captivité de Coré chez Pluton.

VII. *Gamélion* (janvier) était originellement le « mois des noces » ; aussi la fête des *théogamies*, c'est-à-dire les noces de Zeus et d'Héra, avait-elle lieu à cette époque. Mais la fête principale était les *Lénéés*, au début « fête du pressoir », à l'époque historique fête où l'on célébrait Dionysos condui-



sant sa mère dans l'Olympe et qui s'accompagnait notamment de jeux dramatiques.

VIII. *Anthestérion* (février), qui devait son nom à la fête principale de ce mois (11-13), les *Anthestéries*, fête des « fleurs », des âmes et de Dionysos, patron des unes et des autres. Le premier jour (Pithoigia, « ouverture des cuveaux ») on tirait le vin nouveau, et le maître de la maison en offrait à ses domestiques. On fermait tous les temples pour éviter les maléfices des âmes errantes. Le soir, des femmes honorables accompagnaient la reine, (c'est-à-dire la femme de l'archonte-roi) dans ce qu'on appelait le « bucoléion », où était supposé se célébrer son mariage mystique avec Dionysos (comparez le mythe d'Ariane). Le jour suivant se plaçait la fête des gobelets (*choes*) : en une procession joyeuse à laquelle prenaient part des masques, la reine était ramenée chez elle ; tout le monde se parait de fleurs et prenait part au « concours des gobelets » : celui qui vidait le premier sa mesure de vin recevait en récompense une outre de vin. Le troisième et dernier jour (*chytroi* : « fête des pots ») était consacré spécialement aux âmes. On les régalaît (dans les pots), on les réjouissait par des danses, et le soir venu, on les chassait de nouveau sous terre en criant : « Hors d'ici, âmes ; les anthestéries sont passées ». Après la pleine lune (19 au 21) on célébrait les « *Petits Mystères* » en commémoration du retour de Coré hors du royaume des ténèbres. C'est alors qu'avait lieu l'initiation des nouveaux mystes, en général des adolescents. Les initiés revêtaient un nouveau chiton qu'ils conservaient ensuite pour tailler plus tard dedans des langes pour leurs enfants. Aux petits mystères se rattachaient les *Diasies*, fête ancienne de Zeus en souvenir du déluge de Deucalion, avec une foire de jouets pour les enfants.

IX. *Elaphébolion* (mars) était consacré à la déesse du printemps Artémis-chasserresse (proprement « frappant les biches ») ; mais la fête principale était les *Grandes Dionysies*, instituées par Pisistrate et qui duraient depuis le premier quartier jusqu'à la pleine lune. L'idole de Dionysos était transportée de son temple athénien dans le bois de l'Académie ; là on l'honorait tout le jour par des chants de jeunes



garçons ; et ensuite la nuit, à la lueur des flambeaux, on revenait en joyeux cortège à Athènes au théâtre. C'est là qu'avaient lieu, les jours suivants, les concours poétiques : d'abord dithyrambiques, puis comiques, ensuite et surtout tragiques. Les Dionysies se terminaient à la pleine lune par un sacrifice offert à tous les dieux.

X. *Mounychion* (avril) était consacré à la même Artémis, cette fois-ci en tant qu'Artémis « mounychienne » du nom du tertre au-dessus du Pirée où se trouvait son temple principal. Pourtant la fête du premier quartier (le 6) appartenait à Apollon : c'étaient les *Delphinies* qui ouvraient la période de navigation, en souvenir de l'expédition de Thésée et de ses deux fois sept enfants en Crète. La fête de la pleine lune, les *Mounychies*, était consacrée à la déesse principale du mois à laquelle on apportait de petites galettes, entourées de cierges. A la même époque, après le synékisme d'Athènes avec *Bravron* (voir plus haut, p. 104) s'ajouta la fête principale de cette communauté, les « Bravronies » toujours en l'honneur d'Artémis. Par leur signification, elles s'apparentaient avec les Thesmophories ; elles se signalaient par le service pré-nuptial des canéphores, qui, par analogie avec leur déesse, Artémis, s'appelaient elles-mêmes « les oursines ». (*arktoi*).

XI. *Thargélion* (mai) était de nouveau consacré à Apollon ; le septième jour, jour de sa naissance, on lui apportait les premiers fruits de la terre, les « thargelia », qui donnaient leur nom à la fête elle-même. Mais à côté de ce rite inoffensif qui s'accompagnait d'une « pompe » et de danses de jeunes garçons, la fête des *Thargélies* se distinguait par une survivance sinistre de l'époque asiatique de la religion d'Apollon. Là-bas, en Asie, une croyance avait cours : « il vaut mieux pour nous qu'un homme périsse pour les autres, plutôt que tout un peuple » (Jean XI, 51) : de là, la coutume, avant les chaleurs de l'été, quand le dieu de la lumière devenait un tourmenteur menaçant frappant les gens de coups de soleil et d'épidémies — de délivrer le peuple de son courroux en lui apportant en sacrifice un homme. Les communautés grecques se comportèrent différemment vis-à-vis de cette



survivance asiatique. Dans certaines d'entre elles, on remettait jusqu'aux Thargélies le châtement des criminels condamnés. Dans d'autres — et vraisemblablement à Athènes — on remplaçait l'homme par un mannequin que l'on brûlait solennellement sur un bûcher de figuier sauvage. En général, le thargélion était le mois de la purification qui s'étendait à la divinité de la communauté : on purifiait son temple (les *Kallintéries*, le 19), on déshabillait son idole ancienne de bois et des femmes la lavaient dans la mer (*Plyntéries*). Tous ces jours étaient considérés comme néfastes.

XII. *Skirophorion* (juin) est mystérieux pour nous en lui-même et dans le petit nombre de fêtes qu'il renfermait ; nous le laisserons donc de côté.

En embrassant du regard les fêtes athéniennes — dont nous n'avons cité que les principales — nous devons remarquer d'abord qu'elles n'étaient pas du tout des jours de chômage : étant donné le caractère positif de sa morale (v. p. 48) le Grec n'aurait pas compris que l'on pût honorer le dieu par l'oisiveté. Ses fêtes étaient un service divin qui devait procurer de la joie au dieu ; et comme l'on supposait que tout ce qui réjouissait l'homme devait réjouir les dieux, les fêtes grecques étaient une véritable source de joie. Comme on le voit par les rites énumérés, bien qu'on ait dû forcément laisser passer les détails, l'esprit athénien était remarquablement créateur dans ces manifestations de joie. Ce n'est pas pour rien que Périclès dit dans son oraison funèbre. « Beaucoup plus que n'importe quel autre peuple, nous savons reposer notre esprit des travaux épuisants en établissant durant toute l'année une série de sacrifices et de concours dont la beauté ne permet pas aux sentiments de tristesse de se développer ».

Et partout où c'était possible soufflait l'esprit du concours, ce n'était que rivalité depuis l'humble et amusant concours à qui videra le plus vite sa coupe, jusqu'au concours sérieux et sublime, où l'on jugeait de la beauté des poèmes et des enfants nouveau-nés. Il n'est pas étonnant que pour les Athéniens, le sens et la légitimation de la vie résidaient dans les fêtes ; celui qui l'aura compris sera plus indulgent pour



cette loi dissolvante contre laquelle, s'éleva Démosthène (voir plus haut, p. 166) loi qui attribuait au trésor des fêtes (« théoricon ») l'excédent des revenus ; d'autant plus indulgent que cette suite de fêtes, manifestation d'une joie inspirée, ne devait plus se reproduire dans l'histoire de l'humanité.

Philosophie religieuse. — Le niveau général de la religiosité de cette époque est exprimé par Platon dans la réponse suivante du vénérable vieillard Céphalé, à la question de savoir ce qui, d'après lui, donne le plus de prix à la richesse : « Lorsqu'un homme se croit aux approches de la mort, certaines choses sur lesquelles il était tranquille auparavant éveillent alors dans son esprit des soucis et des alarmes. Ce qu'on raconte des enfers et des châtements qui y sont préparés à l'injustice, ces récits, autrefois l'objet de ses railleries, portent maintenant le trouble dans son âme : il craint qu'ils ne soient véritables. C'est à la richesse qu'on doit en grande partie de n'être pas réduit à tromper ou à mentir... et de pouvoir sortir sans crainte de ce monde, quitte envers les dieux et envers les hommes » (La République, I).

On voit par là que ni le mérite du « denier de la veuve », ni la *certitude* d'une vengeance posthume, ni la force rédemptrice du repentir n'étaient encore entrés dans la conscience religieuse de la majorité des Grecs.

Platon, il est vrai, oppose à cette conception des dieux et du destin de l'âme — habituelle mais non vulgaire — une conception philosophique qui lui est propre. Il faut reconnaître, il est vrai, que ses prédécesseurs avaient déjà essayé de purifier l'idée que le peuple se faisait des dieux ; Xénothane déjà avait renoncé à la représentation anthropomorphique de la divinité, et si nous hésitons à l'appeler monothéiste, c'est seulement parce que, dans son monde transcendant, le nombre ne jouait aucun rôle ; il en va de même pour Platon. Il emprunta aux Eléates la doctrine de la dualité du monde et il représenta précisément le monde intelligible, le seul réel, comme la demeure du dieu ou des dieux. C'est là que vivent les idées — et Platon est tenté d'identifier la divinité avec l'idée supérieure — celle du bien. En tout cas,



Dieu est un être bienfaisant, rien que bienfaisant ; ils blasphèment ceux qui, comme Homère, voient également en Dieu la cause du mal (la question de l'origine du mal est laissée à l'état de problème pour les penseurs futurs). Et voici que ce dieu de toute bonté « voulant que tout soit bon et que rien ne soit mauvais, autant que cela est possible, prit la masse des choses visibles qui s'agitait d'un mouvement sans frein et sans règle, et du désordre fit sortir l'ordre, pensant que l'ordre était beaucoup meilleur » (Timée, p. 30 A). C'est par là qu'il devint le « Démiurge » du monde qu'il gouverne encore en vertu de sa providence divine (*pronoia*).

La doctrine de Platon sur l'âme a été exposée plus haut (p. 195). Il l'introduisit dans la religion, la combinant avec le dogme orphique sur le cercle des naissances (v. plus haut, p. 154). Cette essence supérieure dans laquelle toute âme bien dirigée aspirait à se fondre, coïncidait naturellement avec le monde réel des dieux et des idées. Renonçant, pourtant, aux symboles dionysiaques de l'orphisme, Platon établit que notre âme, dans le passé, avait habité dans le monde des idées, mais qu'elle n'avait pu s'y maintenir à cause du mélange sensuel de sa nature, qui l'avait précipitée dans le monde sensible et visible (chute de l'âme pécheresse) et que, à la suite de cela, elle devait pendant de longs siècles, habiter successivement sur terre et sous terre, jusqu'à la purification et jusqu'au relèvement définitif. Le souvenir confus des idées que nous avons contemplées jadis, nous donne la possibilité de reconnaître leur reflet dans le monde visible qui nous entoure ; cela s'applique surtout à l'idée qui, reçue par l'intermédiaire de la vue, est la plus perceptible — l'idée de beauté. C'est précisément pour cela que la contemplation de la beauté donne des ailes à l'âme et lui infuse cette nostalgie de sa patrie céleste que nous appelons amour-Eros.

Ainsi le dogme fondamental de la philosophie religieuse de Platon est l'amour, rédempteur de l'homme. Cet « amour platonique », il est vrai, n'est pas encore chrétien. Platon était un penseur hellénique, et il ne pouvait étouffer en lui ce qui est à la base du sentiment religieux des Grecs — la révélation de Dieu dans la beauté. Néanmoins, le christia-



nisme reconnu par la suite, sa parenté avec le platonisme, qui fut l'ancêtre de ce courant mystique auquel il doit des pages admirables dans l'histoire de son développement.

Aristote aborda d'une autre façon le problème religieux : penseur sobre et froid, il n'admettait aucune influence des croyances populaires, orphiques ou autres, sur sa spéculation philosophique. Comme on le sait, *Aristote* n'admettait pas la dualité du monde ; ainsi, la divinité elle-même, du moment qu'elle existe, doit appartenir à notre monde matériel. Mais existe-t-elle ? *Aristote* la déduit du problème du mouvement. Tout ce qui se meut suppose un moteur ; donc, la cause première du mouvement doit être quelque chose qui meut, mais ne peut être mû : c'est précisément la divinité. Cause première, mais non origine première, car le mouvement est de toute éternité. Être immuable, mais non immobile : car une chose immobile ne peut être cause du mouvement (v. plus haut, p. 201). Tout au contraire : c'est un être qui se meut soi-même, au sens le plus absolu du mot ; la divinité est énergie. Confondant en elle tous les aspects du mouvement, elle comprend aussi tout ce qui, dans l'âme humaine, crée la pensée et la volonté : la divinité est raison. Substance de raison et d'énergie, elle renferme dans son sein l'univers, est partout en contact avec lui, et par ce contact uniforme, le maintient en mouvement uniforme ; ainsi la divinité est céleste ou, plus exactement, supra-céleste. Mais que peuvent et que veulent cette pensée et cette volonté supérieure renfermées dans la raison divine ? Ici, c'est de nouveau le Grec qui parle : elles pensent et elles veulent la beauté, et par là, elles la réalisent dans le monde qu'elles meuvent. Dans cette pensée et cette volonté éternelle de beauté la divinité savoure une félicité éternelle et parfaite.

Dans le domaine de l'éthique, l'idée de beauté se transforme en l'idée du bien, car le bien n'est autre chose que la beauté éthique. Donc l'énergie de la divinité est la réalisation du bien. Mais s'il en est ainsi, d'où vient le mal ? Le mal est l'imperfection ; l'imperfection provient de ce que l'énergie créatrice de la divinité est contrariée par l'objet même qu'elle s'efforce de rendre beau et bon — par la matière (*hylé*).



Nous appelons *âme* cette partie de l'organisme dans laquelle se concentrent les forces qui le forment et le perfectionnent. Nous avons parlé déjà de la conception qu'Aristote se faisait de l'âme ; seule l'âme humaine touche au problème religieux — l'âme humaine avec toutes ses facultés : la capacité de croître qu'elle partage avec tous les organismes vivants, la sensibilité, qui la rapproche du monde animal, et la pensée, qui lui est propre. Celle-ci — ou *raison* (nous) — provient directement de la divinité, en tant que *raison* supérieure et, par la suite, elle se confond avec elle. L'âme humaine est-elle donc immortelle ? Aristote s'exprime avec réserve sur ce point, comme s'il sentait qu'ici le domaine de la philosophie religieuse touche au domaine de la pure croyance ; les facultés d'accroissement et de sensibilité périssent avec le corps — par contre, cette étincelle divine que nous appelons *raison* s'élèvera et brûlera éternellement dans la grande flamme supra-terrestre qui se nomme dieu. Est-ce l'immortalité ? Appelez la comme vous voudrez.

Ainsi parlait Aristote dans le bois ombragé du Lycée, pendant que sur l'Acropole flambait comme autrefois la lance d'or de l'Athéna-Guerrière, appelant tout le peuple d'Athènes, par les jours brûlants de l'Hecatombeon, à sa fête joyeuse des Panathénées.



QUATRIÈME PARTIE

L'ÉPOQUE ŒCUMÉNIQUE

PREMIÈRE SECTION

LA PÉRIODE HELLÉNISTIQUE (L'ORIENT DE 323 A 30 AVANT J.-C.).

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

HISTOIRE EXTÉRIEURE DE L'HELLÉNISME

I

LES MONARCHIES HELLÉNISTIQUES. — Sous ce terme, on entend généralement les Etats plus ou moins importants et gouvernés selon le principe monarchique qui s'étaient fondés sur les ruines de l'Empire d'Alexandre le Grand, après la mort de celui-ci (323). Or, cet empire comprenait surtout l'ancien empire perse qui s'étendait du littoral de l'Asie-Mineure aux frontières de l'Inde, à l'Est ; à la Nubie, au Sud ; la passivité orientale avait fait de ces possessions une unité sous le régime perse et nul doute qu'il eût continué d'en être ainsi sous les successeurs d'Alexandre le Grand, si toutefois celui-ci avait réussi à fonder une dynastie. Or, il était mort à la fleur de l'âge, sans laisser d'héritier majeur ; la régence qu'il avait organisée se montra faible et les généraux intelligents et énergiques de l'Empereur défunt (ses diadoques, c'est-à-dire ses successeurs) se partagèrent son héritage en s'appropriant chacun le titre royal. Les deux premières



décades qui suivirent la mort d'Alexandre sont occupées par les « guerres compliquées des diadoques », contre la régence et qui les mirent aux prises les uns et les autres ; le répit ne survint qu'à la suite de la *bataille d'Ipsos* (301). A ce moment, l'ancienne monarchie d'Alexandre présentait le tableau suivant : 1° le royaume de *Ptolémée* comprenant avant tout l'Égypte mais également une partie de la Syrie (y compris la Palestine) et une partie de l'Archipel ; 2° le royaume de *Séleucus*, le plus étendu de tous, qui comprenait l'Asie antérieure jusqu'à l'Inde, sans la Syrie méridionale et l'Asie mineure septentrionale ; 3° le royaume de *Lysimaque* qui comprenait la Thrace et l'Asie Mineure septentrionale ; 4° enfin le royaume futur des *Antigonides*, c'est-à-dire des héritiers du diadoque Antigone tué à Ipsos et qui comprenait la Macédoine.

Or, une vingtaine d'années plus tard, de nouveaux troubles recommencèrent. Séleucus ravagea le royaume de *Lysimaque*, mais ne réussit pas à l'annexer ; peu après survint l'incursion de la tribu barbare des *Gaulois* qui firent irruption sur le territoire thracophrygien ; le résultat fut un nouveau chaos et quand celui-ci s'éclaircit, soit vers 240, les organismes politiques suivants apparurent ou se précisèrent : 1° le plus important pour l'histoire de la civilisation était le *royaume d'Attale*, comprenant la Mysie et la Phrygie, royaume dont la capitale était Pergame (on l'appelait pour cette raison royaume de Pergame) ; 2° la *Bithynie* sur la Propontide qui s'assimilait lentement, mais sûrement la civilisation hellénique ; 3° la *Galatie*, c'est-à-dire les territoires où avaient été refoulées par Attale les peuplades gauloises : sa capitale était Ancyre (Angora) ; 4° le *Pont* avec la Cappadoce, sur le littoral méridional de la Mer Noire, pays peu hellénisé qui ne fit guère parler de lui qu'au I^{er} siècle avec le célèbre *Mithridate* ; 5° le *royaume Parthe* (à peu près la Perse actuelle) qui, vers cette époque, se détachait du royaume des Séleucides et s'organisait sous une dynastie particulière — sur le modèle de l'ancienne Perse. Il en résulte que le royaume des Séleucides était limité par la Syrie et la Mésopotamie et comme Antioche, sa capitale, était située en Syrie, on avait



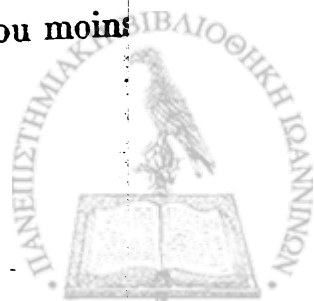
pris l'habitude de lui donner le nom de royaume de Syrie ;
6° la *Thrace*, pays à moitié barbare.

A ces monarchies hellénistiques, il faut ajouter encore les deux monarchies suivantes qui ont joué un rôle important dans l'histoire de l'Occident : 1° l'*Épire*, pays à demi-barbare des Molosses (voir plus haut, p. 29) dont la dynastie prétendait descendre d'Achille. Ce pays s'était signalé au début du III^e siècle par son roi, le génial aventurier, Pyrrhus ; 2° le *royaume de Syracuse*, en Sicile, qui depuis la fin du V^e siècle, était soumis à des tyrans dont le dernier, Hiéron II, souverain intelligent (264-215) se fit donner le titre de roi et procura à son pays sa dernière période de prospérité.

Dès le III^e siècle, le monde hellénistique commence à sentir la pression de Rome ; le royaume de Syracuse est le premier à se soumettre (212) et cette soumission fut un des épisodes de la Deuxième Guerre Punique. Au II^e siècle, Rome commence à s'intéresser aux peuples qui se trouvaient de l'autre côté de la Mer Adriatique et c'est dès lors que commence la réunion graduelle des royaumes hellénistiques, dans l'ordre suivant : Macédoine (146), Pergame (133), Bithynie (74), Pont et Syrie (63), Égypte (30). A cette date, seul le royaume des Parthes restait indépendant et il fut pour Rome un voisin inquiétant jusqu'à la fin de l'histoire de l'antiquité.

II

LA GRÈCE PROPREMENT DITE. — Comme on l'a vu plus haut (p. 159), la domination de la Macédoine sur la Grèce propre prit la forme d'une *hégémonie* ; son caractère avait été défini avec précision lors du Congrès de Corinthe que Philippe avait convoqué en 338, peu de temps avant sa mort. L'évènement avait provoqué en Grèce une insurrection qui fut d'ailleurs rapidement étouffée par Alexandre le Grand et qui se termina par l'anéantissement de ses rivaux, les Thébains. Toutefois, ni alors, ni à aucun autre moment dans la suite, la Macédoine ne réussit à soumettre à elle les cités grecques. Elles continuèrent à disposer d'elles-mêmes tout en étant forcées de tolérer une immixtion plus ou moins



grande de leur voisine du Nord dans leurs affaires ; d'ailleurs l'hégémonie de celle-ci — sous les Antigonides — était pour la plus grande partie fictive. En particulier, nous pouvons suivre l'histoire des cités et des ligues suivantes.

1^o *Athènes*, après le désastre de Chéronée n'avait guère souffert, elle avait même connu, sous l'administration de l'orateur Lycurgue, une nouvelle mais brève période de prospérité (338-327) qu'on peut comparer jusqu'à un certain point au siècle de Périclès. Toutefois la période qui suivit la mort d'Alexandre fut pour la cité athénienne une époque de douloureuses épreuves ; en outre, la lutte contre l'hégémonie macédonienne se complique d'une lutte intérieure entre les éléments démocratique et aristocratique. La révolte de 295 fut particulièrement lamentable, elle épuisa les dernières forces financières de la cité ; il fallut même fondre le manteau d'or de l'Athéné de Phidias. Au cours de tout le siècle suivant, Athènes végète et finit par tomber au rang des nombreux Etats grecs insignifiants.

Au 11^e siècle, une transformation d'importance s'accomplit : *Athènes commence à vivre de son grand passé*. Rome qui cherche à se cultiver honore en Athènes la principale créatrice de la civilisation : elle la protège de toutes manières, lui fait don de nouvelles possessions ; Athènes ne souffre même pas du pillage de la Grèce de 146, car elle conserve sa situation de « ville libre » (*civitas libera*). Sa constitution est réformée définitivement dans le sens aristocratique et le principal organe administratif redevient, comme avant Solon, l'Aréopage (voir plus haut, p. 99) ; le bien-être se développe, les patriciens romains la visitent volontiers et y envoient encore plus volontiers leurs fils à son université formée par l'union des différentes écoles philosophiques (v. plus loin, p. 257). Il est vrai que la folle alliance qu'Athènes conclut à un moment donné avec Mithridate eut pour conséquence de provoquer le siège de la ville par Sylla (83) et une nouvelle dévastation qui ne laissa plus sur le golfe Saronique que des « cadavres de cités ». Néanmoins, elle finit par se rétablir et dès lors jusqu'à la fin de la République, elle redevint aux yeux de Rome une ville de grand passé



comme le sont à nos yeux soit Florence, soit Venise, soit Rome elle-même.

2° *Sparte*, aussitôt après la victoire d'Epaminondas et la perte de la Messénie (voir plus haut p. 159) subit une redoutable crise financière qui ne lui permit pas de prendre une part active au conflit gréco-macédonien : tout se passa en dehors d'elle. Le résultat de la crise fut la suppression de l'égalité foncière qui était à la base de la puissance militaire de Sparte ainsi que l'accumulation des richesses entre les mains d'une oligarchie peu nombreuse de grands propriétaires fonciers. Deux rois qui se succédèrent au III^e siècle, Agis et Cléomène essayèrent de mettre fin à cet état de choses, ils se proposèrent pour tâche de rétablir les lois de Lycurgue, l'égalité foncière et par conséquent de rendre à la terre la masse de la population sans terre. Agis tomba victime de sa tentative, mais Cléomène la réalisa, redressa la puissance spartiate et fut l'un des souverains les plus forts de son époque. Toutefois sa politique provoqua des conflits avec la Ligue achéenne, toute-puissante dans le Péloponèse (v. plus loin, p. 248). Incapable de briser la puissance de Cléomène avec les forces seules de la Ligue, le chef des Achéens, Aratos appela à la rescousse les Macédoniens. Les forces conjuguées des alliés réussirent à battre Sparte à *Sellasia* (222) et à rétablir à Sparte, après la fuite de Cléomène, l'état de choses antérieur. Une série de frémissements peuvent être signalés au cours de la période qui suivit jusqu'à la soumission de la Grèce en 146. Rome, d'ailleurs, adoptant même vis-à-vis de Sparte un point de vue romantique lui permit de se gouverner selon les lois de Lycurgue, de garder ses « phidities » ainsi que sa solide organisation militaire et civique, ironie amère si l'on songeait que les athlètes militaires de Sparte n'avaient plus de valeur militaire dans un temps où la reine du monde disposait d'armées de centaines de milliers d'hommes. Sparte garda pourtant cette organisation jusque sous l'Empire et elle s'éteignit lentement après être devenue une des nombreuses bourgades insignifiantes du Péloponèse ruiné.

3° *La Ligue étolienne*. — L'influence sur les destinées de



la Grèce qui avait glissé ainsi des mains des puissances de premier plan de l'époque de prospérité, passa naturellement aux ligues d'Etats de puissance moyenne qui n'avaient pas encore essayé leurs forces. La première de ces ligues se constitua sur l'initiative de la tribu demi-barbare des *Etoliens* (voir plus haut, p. 28) ; elle avait commencé par passer du genre de vie rural au genre de vie urbain et s'était organisée en ligue des cités étoliennes ; cette ligue avait ensuite attiré une série d'autres Etats, surtout de la Grèce centrale, voire même du Péloponèse (par ex. l'Elide). Ces événements se passaient vers l'année 280. Le pouvoir exécutif était entre les mains d'un stratège élu chaque année, mais rééligible, le pouvoir législatif appartenait à une assemblée populaire qui se réunissait dans la bourgade de Thermon ; comme tous les Etoliens avaient le droit de voter et comme on considérait comme Etoliens tous les peuples qui entraient dans la ligue nous trouvons ici encore en principe une démocratie plébiscitaire (comme on l'a vu plus haut). L'adhésion de *Delphes* à la Ligue quoiqu'elle n'eût pas été spontanée, revêtait une importance particulière. Bien que fort affaiblie — à la fois matériellement par les pillages des Phocidiens (milieu du iv^e siècle) et moralement à la suite de la seconde trahison de la cause nationale, elle n'en restait pas moins toujours Delphes et le fait même que les Etoliens la possédaient leur avait permis d'occuper la place de l'ancienne amphictyonie (voir p. 104), de donner à leur cause une sorte de prestige religieux, surtout après qu'ils eurent réussi en 279 à repousser l'attaque des bandes gauloises contre la montagne d'Apollon.

En somme, ils passaient surtout leur temps à guerroyer contre les Antigonides de Macédoine, ce qui menait tout droit à l'alliance avec Rome. Or, au II^e siècle, cette alliée allait se montrer bien plus dangereuse pour eux que l'ennemi lui-même ; ils passèrent donc avec armes et bagages du côté du roi de Syrie Antiochus le Grand ; le résultat ne se fit pas attendre : Rome, après avoir vaincu Antiochus à Magnésie (189) réussit à dissoudre la Ligue étolienne et rétablit l'ancienne amphictyonie delphique. C'est ainsi que la Ligue avait duré environ un siècle en tout.



4° La *Ligue achéenne* s'était fondée sur le modèle de la Ligue étolienne et pour lui faire contrepoids, vers 280. Elle comprenait surtout les Etats du Péloponèse sous la conduite de l'Achaïe péloponésienne. Elle ne reçut son caractère définitif qu'en 251, au moment où Aratos de Sicyone devint son stratège et quand il eut groupé autour de sa patrie une série d'autres cités dont Corinthe qui devint la capitale de la Ligue. Celle-ci ne put se passer d'une aide étrangère ; au début, sa protectrice fut l'Égypte des Ptolémées ; puis quand Cléomène de Sparte commença à la gêner, Aratos conclut une alliance avec la Macédoine ; après la défaite de celle-ci, en 196, les Achéens demandèrent à Rome son protectorat. Celui-ci fut lourd ; à la fin, les Achéens se révoltèrent, ce qui provoqua l'arrivée des légions romaines, le siège et la destruction de Corinthe par Mummius (146) ainsi que la *réduction de la Grèce* (sauf quelques cités indépendantes dont Athènes surtout) *en province romaine, l'Achaïe*. La Ligue achéenne nous a laissé en Polybe (voir plus loin p. 296), le plus grand historien grec après Thucydide. Rome laissa aux cités grecques leur self-government local, mais elle y introduisit la prépondérance de l'aristocratie ; le pouvoir suprême était comme en général dans les provinces, entre les mains d'un propréteur. En 46, Corinthe fut reconstituée, mais comme cité internationale et surtout romaine ; comme capitale de province, elle allait jouer un rôle important dans l'histoire de la christianisation de l'Empire romain. Le tribut payé à Rome par les communautés était supportable ; ce qui est pis, c'est que les riches trésors artistiques du pays éveillèrent l'avidité des gouverneurs qui avaient du goût, ce qui provoqua des pillages sans fin ; ces pillages firent le désespoir de ceux qui eussent voulu que fût conservée intacte l'œuvre des Phidias et des Zeuxis.

5° *Rhodes*. — Pas un des organismes politiques dont on vient de parler n'avait hérité de l'importance commerciale d'Athènes, importance en recul depuis les crises politiques et économiques indiquées plus haut. Si Athènes eut à cet égard une héritière, ce fut Rhodes. La croissance de Rhodes commença en 407, lorsque ses trois principales communautés :



Lindos, Jalysos et Kameiros, s'unirent par voie de synékisme (p. 104) pour former une communauté centrale qui reçut le nom de l'île elle-même. Au III^e siècle, Rhodes est une puissance maritime et, comme telle, elle est la rivale heureuse du royaume hellénistique le plus puissant sur mer, l'Égypte ptolémaïque. Lorsque, au début du III^e siècle, celle-ci déclina, Rhodes hérita en partie de sa prospérité, étendit ses possessions aux dépens des îles voisines, conclut des alliances avec d'autres et devint ainsi la vraie Venise de l'époque hellénistique. Sa flotte de guerre pourchassait les pirates, protégeait son commerce qui embrassait tout l'archipel et atteignait la Mer Noire, étouffant l'importance d'Athènes. Cette prospérité éveilla au II^e siècle la jalousie de Rome qui s'efforça d'affaiblir Rhodes de toutes manières et qui, dans ce but, donna à Athènes Délos sous forme de port franc (166) après la victoire qu'elle avait remportée sur Persée de Macédoine. De ce moment date la décadence de Rhodes et, comme conséquence, le développement de la piraterie dont les nids pullulaient dans les anses quasi inaccessibles de la Cilicie montagneuse. Quoi qu'il en soit, Rhodes était encore au I^{er} siècle un centre de civilisation important et il en fut ainsi jusqu'à ce que Cassius, meurtrier de César, la ravageât en 43. Depuis ce temps, elle entre dans l'Empire romain.

III

LE MOUVEMENT DE COLONISATION. — L'époque de l'hellénisme, surtout son début, a été caractérisée par un nouveau mouvement de colonisation qui dispersa la semence de l'hellénisme sur toute l'étendue de l'ancien Etat perse. L'exemple fut donné par Alexandre le Grand lui-même qui fonda au cours de sa brève existence jusqu'à 70 colonies qui presque toutes portaient son nom. Parmi ces colonies, la plus importante était celle que nous appelons aujourd'hui *Alexandrie d'Égypte*, capitale du royaume des Ptolémées qui imposa son empreinte à toute la civilisation de la période hellénistique que, pour cette raison, on appelle souvent civilisation alexandrine.



En somme, on peut répartir les cités fondées par Alexandre en trois catégories : 1^o les *Alexandrie-ports* ; outre celle dont nous venons de parler, on peut citer Alexandrie de Syrie, située en face de Chypre (maintenant Alexandrette) et Alexandrie des Bouches du Tigre ; 2^o les *Alexandrie-emporion* qui devaient servir de lieux de transit sur la grande route des caravanes qui menait, à travers tout l'Empire perse, jusqu'aux frontières de l'Inde et en même temps la protéger ; 3^o les *Alexandrie-places fortes* situées le long de la frontière de l'Inde, dans le Béloutchistan actuel et l'Afghanistan jusques et y compris Merv. Parmi les Alexandries, ces dernières jouèrent un rôle immense au point de vue culturel ; grâce à elles, l'hellénisme entra en contact avec l'Inde, ce qui amena la naissance d'Etats helléno-indiens, d'un art helléno-indien et même à la transmission du côté légendaire des germes des genres littéraires (entre autres, probablement, même le germe du drame). Et quand, plus tard, le bouddhisme inaugura sa mission civilisatrice en Extrême-Orient, son courant roula les semences de l'hellénisme — dans quelle mesure et avec quelles possibilités de développement, c'est ce que montreront les recherches de l'avenir. — La séparation de l'Etat parthe en 249 nuisit beaucoup à ces colonies lointaines en les privant de la protection de la dynastie hellénique des Séleucides. Ceci ne les empêcha d'ailleurs pas d'accomplir leur mission en hellénisant partiellement le royaume parthe, au moins tant qu'elles ne furent pas étouffées elles-mêmes sous la pression invincible des Barbares. Toutefois, sous cette forme « barbarisée », elles continuent d'exister jusqu'à présent (Kandahar, Hérat), prouvant par leur importance relative que leur génial fondateur avait vu loin.

Parmi les diadoques, Séleucus fut celui qui continua à réaliser avec le plus de ténacité les aspirations colonisatrices de l'Empereur et ses traces furent suivies par ses successeurs, les Séleucides. Séleucus lui-même fonda jusqu'à 75 colonies, entre autres, celle dont il fit la capitale de son royaume et qu'il appela Antioche, du nom de son père. La « belle cité des Hellènes », c'est ainsi que l'appelaient les Syriens des environs), avec son port de *Séleucie* ; de même, dans le voisinage,



des villes reçurent le nom de reines : *Laodicée* et *Apamée*. En Mésopotamie, *Edesse* et *Séleucie du Tigre* à laquelle commença de passer dès lors l'importance culturelle de Babylone sur le déclin, avaient une importance toute particulière. En Macédonien passionné et hellénophile, Séleucus eût voulu transformer son empire en une sorte de nouvelle Macédoine ; il est très vraisemblable que ce fut cette extrême hellénophilie dont héritèrent ses successeurs qui provoqua cette séparation du pays des Parthes dont nous parlons plus haut. En tout cas, elle provoqua un conflit entre les Séleucides et les Juifs en Palestine lorsque ceux-ci eurent été enlevés aux Ptolémées ; ce conflit conduisit également à la séparation en 168 du royaume juif, qui d'ailleurs s'hellénisa plus ou moins.

L'histoire de l'ancien Israël, comme celle de l'Égypte, de la Perse, etc., etc., ne rentre pas dans le cadre de cet ouvrage. Le retour de la captivité de Babylone et la vie paisible que les Juifs menèrent sous l'égide du gouverneur perse (commencement de l'époque du judaïsme ou du « second Temple ») n'intéressa pas les Grecs : Hérodote qui visita toute la Perse, ne mentionne même pas les Juifs. Ils entrent pour la première fois en contact avec l'hellénisme sous Alexandre le Grand qui prit Jérusalem : lors du partage, la Judée tomba entre les mains des Ptolémées, ce qui provoqua un afflux de Juifs à Alexandrie, non seulement originaires de Judée, mais aussi du reste de l'Égypte où ils résidaient depuis longtemps. Ces *Juifs d'Alexandrie* ne comprenaient pas l'ancien hébreu, d'où la nécessité de traduire pour eux en grec l'Écriture (dès le III^e siècle ; — ce fut la version — importante dans l'histoire du christianisme, — des Septante). Les Ptolémées se montrèrent tolérants à l'égard des Juifs d'Alexandrie et de Judée, mais la situation changea quand, par suite de la dégénérescence de la dynastie, la puissance de l'Égypte fut affaiblie et que ses possessions de Syrie tombèrent aux mains des Séleucides. Ils entourèrent la Judée — suivant du reste à cet égard l'exemple des Ptolémées — d'un cercle de colonies grecques et Antiochus IV Epiphane fut même assez insensé pour essayer d'helléniser le temple de Jérusalem ; malgré qu'il y eût renoncé, la révolte fomentée par les Macchabées ne s'apaisa point. En partie, grâce aux dissensions qui se développèrent rapidement dans le royaume des Séleucides, en partie grâce à leur héroïsme personnel, les Macchabées réussirent à conserver l'indépendance de la Judée et à lui réunir la Transjordanie, la Samarie, de même religion, mais schismatique, et la « Galilée des païens ». Mais eux-mêmes subissaient de plus en plus l'influence des cités grecques des alentours dont la proximité créait



des courants de protestation contre l'orthodoxie stricte non seulement en Galilée et en Samarie, mais aussi dans la Judée elle-même et amena la formation d'un parti puissant d'« hellénisants », phénomène qui, à son tour, entraîna la réaction des « pharisiens ». Les Hérodes (en particulier Hérode le Grand : 37-4) qui remplacèrent les descendants des Macchabées en 37 furent de véritables administrateurs hellénistiques.

Parmi les autres dynasties hellénistiques, nulle autre ne pouvait se comparer pour son activité colonisatrice avec les Séleucides. Les *Ptolémées* d'Égypte s'étaient en somme bornés à une Ptolémaïde dans la Thébaïde ; ils installèrent l'excédent de leurs sujets helléniques ailleurs, comme nous le montrerons. *Lysimaque* fonda en Phrygie une ville qui devint célèbre par la suite et qu'il appela Nicée du nom de sa femme. Ses successeurs, les *rois de Bithynie* dans la famille desquels alternaient les noms de Nicomède et de Prusias, fondèrent des villes qui sont restées importantes jusqu'à nos jours, comme Nicoméde (actuellement Ismid) et Prusa (maintenant Brousse). Les colonies des *rois de Pergame* n'eurent point autrement d'importance, mais les *Macédoniens* fondèrent dans leurs possessions des villes peu nombreuses, mais importantes. L'exemple fut donné par le roi Philippe qui créa la ville appelée de son nom *Philippes* que devait rendre célèbre la dernière bataille de la République romaine (42 av. J.-C.), ainsi que *Philippopolis* dans la vallée supérieure de l'Hèbre (Maritza). En 352, dans sa joie d'avoir vaincu les Thessaliens, il donna à sa fille qui naquit dans leur pays le nom de Thessalonique ; elle devait épouser plus tard Cassandre qui fut pour un moment souverain de la Macédoine et fonda sur le golfe de Thermon une cité à laquelle il donna le nom de sa femme. Cette *Thessalonique* devint dans la suite la capitale de la Macédoine et elle l'est restée jusqu'à nos jours (Salonique).

Comme le montre ce résumé, les colonies de la seconde période de colonisation diffèrent déjà par leur appellation des anciennes, car elles ont pour la plupart reçu le nom de leur fondateur ou d'un des membres de sa famille. De plus, elles en différaient par le caractère : les colonies de la première période étaient des cités agricoles et commerciales,



les autres étaient des villes militaires, car la possibilité de s'installer dans ces colonies était la plupart du temps la récompense accordée par les rois à leurs vétérans. Néanmoins, comme leur site était choisi en général avec le plus grand soin, elles prenaient avec le temps une certaine importance commerciale qu'elles ont la plupart du temps conservée jusqu'à nos jours.



CHAPITRE PREMIER.

LES MŒURS

I

LA VIE DE FAMILLE ET DE SOCIÉTÉ. — Le contact de l'Orient avec la civilisation grecque fit que l'unité relative qui caractérisait au début le peuple détenteur de cette civilisation, fit place à une bigarrure ethnique et sociale qui rend particulièrement difficile son étude. Nous distinguerons successivement : 1^o l'hellénisme dans son domaine d'origine et dans les anciennes colonies ; 2^o les cours et en général, les secteurs de civilisation des nouvelles dynasties, y compris la dynastie macédonienne ; 3^o l'hellénisme des nouvelles colonies ; 4^o les nations barbares. Il convient de noter que dans chacune de ces catégories, il existe un grand nombre de nuances.

Les diversités ethniques qui existaient au sein de la Grèce propre (y compris les anciennes colonies) n'ont pas encore réussi à disparaître à l'époque dont nous nous occupons, elles sont pourtant bien moins visibles. Le rôle de premier plan conquis par le dialecte attique au cours de la période précédente lui est resté, le dialecte en question est devenu partout la langue des intellectuels tandis que les autres dialectes ne sont plus guère parlés que dans le peuple. Il va sans dire, d'ailleurs, que cette extension du dialecte devait fatalement provoquer des altérations par rapport à la pureté primitive et c'est ainsi qu'une nouvelle langue commune ou « koinè » prit naissance, dont la base était pourtant l'attique. Or, cette langue hellénique s'est répandue non seulement en Grèce, mais aussi dans les royaumes hellénistiques.



Très important fut à cet égard le rôle des nouvelles colonies. Bien qu'il s'agit de centres, non point agricoles, mais militaires — ce qui signifiait qu'elles étaient composées seulement d'hommes —, malgré tout, les soldats colons qui épousaient des femmes du pays leur apprenaient le grec et devenaient ainsi les fondateurs d'agglomérations purement grecques, tant était puissante la force d'attraction de l'hellénisme.

La vie de famille n'avait subi dans la Grèce proprement dite aucune transformation importante ; en ce qui concerne les Etats hellénistiques, il put sembler à un moment donné que l'initiative d'Alexandre le Grand détruirait la base de la famille grecque — *la monogamie*. Désireux de créer des liens entre ses anciens sujets macédoniens et ses nouveaux sujets orientaux, il adopta lui-même la coutume perse de la polygamie et exigea que la noblesse macédonienne s'y conformât. Toutefois cette nouveauté ne lui survécut point. Après sa mort, les Macédoniens abandonnèrent les femmes barbares qu'ils avaient épousées (quant aux femmes grecques la polygamie ne les avait pas atteintes) et le principe de la monogamie redevint une des particularités des flots grecs perdus au milieu de l'océan barbare. Par contre la dynastie égyptienne des Ptolémées ne sut pas résister à une seconde contagion locale : le mariage du frère avec la sœur. Le roi Ptolémée II qui avait déjà des enfants de sa première femme, contracta une union avec sa sœur Arsinoë II, ce qui leur fit donner le nom ambigu de « philadelphes ». Il est vrai que cette union incestueuse ne porta pas de fruit et que le trône passa ensuite à Ptolémée Evergète, fils du premier lit du Philadelphe, mais l'habitude était prise et le châtiment que la nature réserve à ceux qui enfreignent ses lois fut la dégénérescence graduelle de la dynastie des Ptolémées qui commence dès Ptolémée IV Philopator et qui se continue jusqu'à la dernière représentante de la famille, Cléopâtre aux charmes et aussi aux déportements démoniaques (30 av. J.-C.).

Il est intéressant de noter la liberté relativement grande dont jouissaient les femmes à l'époque que nous étudions, liberté qui contraste avec celle dont elles jouissaient à l'épo-



que précédente. Il faut chercher l'explication de ce phénomène dans l'initiative de la monarchie macédonienne qui avait conservé après de nombreux siècles les particularités de l'ancienne monarchie achéenne. Eurydice, mère de Philippe ; Olympias, sa femme, mère d'Alexandre ont joué un rôle important dans l'histoire... Voici qu'une reine conquiert de nouveau pour la femme la situation perdue par la citoyenne. Dans l'Égypte ptolémaïque, le couple royal est souvent mentionné : Ptolémée I^{er} et Bérénice, Ptolémée II et Arsinoë, Ptolémée V et Cléopâtre (l'ainée) et il est même représenté sur les monnaies. L'exemple de la cour influait naturellement sur la noblesse, l'exemple de la noblesse sur les simples citoyens.

En général, la *Cour* qui se groupe autour de la personne du roi sert de modèle pour les mœurs et le goût. Alexandre le Grand, qui était doué d'une beauté de visage apollonienne, ne voulait pas porter la moustache et la barbe, son exemple fut suivi par les diadoques, puis la cour les imita eux-mêmes et après la cour, toute la Grèce et après la Grèce, — tout le monde civilisé. C'est ainsi que commença la première période « rasée » dans l'histoire de l'humanité, elle dura d'Alexandre à l'Empereur Hadrien. Seuls, les philosophes, ennemis de la mode, continuèrent à « sapientem pascere barbam » comme le remarque en raillant Horace (*Sat.* II, 35).

Du reste, les rois hellénistiques s'habillaient encore à la grecque ; ils se distinguaient par un ruban blanc qui entourait leur chevelure, antique symbole de la victoire (diadème), et par la « pourpre royale ». Les vêtements de cour, tant masculins que féminins, étaient de coupe grecque également, le luxe ne s'exprimait que par la qualité des tissus. La laine et le lin commencent à être concurrencés par le coton asiatique (le bysse) ; l'île de Cos, bien-aimée de Ptolémée II introduisit chez elle la fabrication d'une soie locale et répandit partout les étoffes « transparentes » de Cos. Au II^e siècle, grâce au développement des voies de communication, apparurent sur les marchés européens les vraies soieries de Chine (Sêrica). Le même *luxe* se révélait dans l'installation de la maison (v. plus bas, p. 286), dans les meubles et partout. Le



parc devient une dépendance obligée du palais : Alexandrie s'enorgueillit de son « Paneion » (le bosquet de Pan), Antioche de son « Daphné ». Les courtisans suivent l'exemple donné par les souverains et le *jardin* devient une partie de toute maison riche. Il va sans dire que c'est là une innovation utile, car elle contribue à l'assainissement de toute la ville, mais si l'on se représente le tableau d'ensemble de la richesse de cette époque et qu'on le compare à celui des époques précédentes, on doit reconnaître que s'il a toujours existé des différences de fortune, maintenant ces différences s'affichent : les temps où « la maison de Périclès ne différait nullement de celle d'aucun autre citoyen » (cf. plus haut) sont définitivement révolus.

Même en matière d'éducation, l'époque dont nous nous occupons a apporté bien du nouveau. Pour leur noblesse « macédonienne », les rois ont créé des corps spéciaux de pages dans lesquels les fils des courtisans étaient éduqués avec les fils des rois et en contact constant avec la maison royale ; c'étaient là les pépinières des futurs généraux et des administrateurs. Pour les autres, ces établissements étaient inaccessibles ; toutefois, il existait dans chaque ville, comme à l'époque antérieure, un nombre suffisant de *gymnases* où les jeunes gens recevaient une formation gymnastique et intellectuelle complémentaire de celle qu'on recevait dans les écoles où l'on apprenait à lire et à écrire. C'est ainsi qu'à cette époque les gymnases deviennent des établissements d'enseignement secondaire, il y a des gymnases de garçons et des gymnases de filles, il en existe même de mixtes. Enfin, il existait un enseignement *supérieur* : il était donné d'une part dans le sens d'une formation générale, par l'*éphébie* (cf. plus haut, p. 164) d'autre part, — dans le sens d'une formation spéciale — par les écoles supérieures de philosophie d'Athènes, d'éloquence (c'est-à-dire de droit), de Rhodes, d'Athènes et de Pergame, de médecine de Cos et d'Alexandrie de philosophie d'Alexandrie et de Pergame, sans compter les autres.

Pour reconfortant que cela fût, cela devait aboutir à la formation de barrières intellectuelles (outre les barrières de



fortune qui existaient déjà) dans la société civile : c'est à l'époque hellénistique qu'apparaît pour la première fois la *classe intellectuelle*. Ce compartimentage artificiel de la société rendit impossible l'élan de tout un peuple, tel qu'il se manifestait sous l'influence de la « chorée » unificatrice lors des fêtes de l'époque précédente. Ce n'est pas que la *chorée* ait disparu — elle ne sombra en effet qu'avec la religion antique —, mais elle a cessé d'être l'élément fondamental de l'éducation. Même les *fêtes* continuèrent d'exister; mais les antiques fêtes républicaines dont nous avons parlé plus haut (cf. p. 231 et ss.) étaient éclipsées par les nouvelles fêtes royales, beaucoup plus riches. Ce qui était nouveau, c'est que le peuple n'y participait point en acteur, mais en spectateur : *l'agonistique*, tant gymnastique que musicale, n'est plus le fait des simples citoyens, elle passe aux athlètes professionnels et aux virtuoses. Le résultat de ces transformations est partout le même : l'art gagne en perfection, mais en revanche, il voit baisser sa signification culturelle.

Cette période de transformation correspond avec l'affaiblissement ou la disparition de la vie de communauté ; les citoyens cherchent une sorte d'exutoire pour leurs aspirations et l'évolution historique les force à le chercher non plus dans la famille de type achéen, mais dans le *cercle* apollonien. La vie de cercle se développe particulièrement à cette époque et conformément à la division en professions, elle se subdivise elle-même : l'élément cultuel ne disparaît pas, mais il tend à fusionner avec l'élément professionnel. Les membres d'un cercle font construire ou louent un immeuble où ils se donnent rendez-vous pour y causer et y banqueter. Les élections à la présidence dudit cercle donnent un aliment à la vanité de ses membres ; la bienfaisance et la générosité sont encouragées par des honneurs et des récompenses de la part du cercle, etc...

Et comme, par suite du développement de l'industrie et du commerce, d'une part, de la bureaucratie et des professions libérales, d'autre part, la vie rurale était reléguée au dernier plan, comme, en outre, la division du travail agricole dont on a parlé plus haut (cf. p. 170) avait précisément



pour base l'existence rurale, il en résultait que, dans une partie importante de la société d'alors, la valeur économique de la famille était en recul. Ceci n'eût pas été si grave si malheureusement, la disparition du lien sacré qui unissait l'homme à la terre maternelle n'eût amené celle des liens mystiques et phylonomiques (cf. plus haut, p. 109) qui établissaient entre l'individu d'une part, les sources ainsi que les rejetons de son sang d'autre part, un lien et lui faisaient considérer le manque d'enfants comme un châtement terrible. L'époque dont nous parlons est celle où la *conscience phylonomique a fait place à la conscience ontonomique*.

L'homme se considère comme une personnalité biologique, il tire ses moyens d'existence de sa profession, son champ d'activité sociale est le cercle, à quoi lui sert la famille ? Pourquoi dépenser pour elle ? Il accumule un petit capital, entretient sa vieillesse à l'aide de ses épargnes et lègue le reste à son cercle qui, pour cela, lui fera des funérailles honorables. Voilà pourquoi se développe la tendance au célibat et au mariage sans enfants, tendance inconcevable dans une époque saine. C'est maintenant que commence « à dégénérer la race des citoyens ». A la campagne, l'ancienne vigueur se maintenait et elle se maintint encore longtemps, mais dans les villes commence déjà à s'élaborer cette race artificiellement cultivée et moralement affaiblie que les Romains désignaient avec mépris sous le vocable de Graeculi.

II

LA VIE ÉCONOMIQUE. — Les victoires d'Alexandre le Grand bouleversèrent au moins autant la vie économique. D'un côté, des richesses royales innombrables et accumulées au cours des siècles tombèrent aux mains du vainqueur qui les distribua libéralement à ses proches et en général à tous ceux qui lui avaient rendu service. Il se forma ainsi — directement et encore davantage indirectement — une classe de gens riches en comparaison desquels les gens les plus opulents de la Grèce proprement dite semblaient de pauvres diables. D'autre part, les conquêtes elles-mêmes mirent à la disposition de l'esprit d'entreprise grec tout le réseau des ma-



gnifiques *routes royales* qui couvrait l'Empire perse jusqu'aux frontières de l'Inde et aux mers légendaires.

La question des *grandes routes* a été de tout temps et jusqu'à nos jours la pierre d'achoppement de la vie grecque : il y en avait peu, elles étaient étroites et laissaient beaucoup à désirer sous le rapport de la sécurité. Les raisons de cet état de choses étaient les suivantes : 1° il existait des routes maritimes commodes (le Grec disait naviguer là où nous dirions voyager) ; 2° le pays était montagneux ; 3° il s'émiettait en cantons. Par contre, le caractère continental de la Perse avait forcé ses souverains à créer partout des routes militaires. Elles étaient munies de bornes milliaires (tous les « paranges ») et de stations (stathmoi, angara). Le long de ces routes se déplaçait la *poste royale*. En fait, le germe de cette institution si utile se trouve en Perse, les Etats hellénistiques l'ont héritée de la Perse, Rome l'a héritée d'eux et de Rome, l'Europe actuelle.

Parmi ces routes, la principale au point de vue commercial était celle qui commençait à Ephèse et traversait toute l'Asie-Mineure, la Mésopotamie et l'Iran pour atteindre finalement l'Inde. Il est vrai que son importance diminua quand la Parthie se fut détachée, mais alors, on ouvrit les deux routes (en partie voie d'eau, en partie route de caravanes) qui, en Egypte, conduisent d'Alexandrie à la Mer Rouge. Les tissus précieux, les pierres rares, les parfums, les épices (nous remarquerons en passant que la gastronomie était en pleine transformation à l'époque dont nous nous occupons) tout cela affluait dans le pays grec, accroissant jusqu'à des limites extravagantes les richesses des gens entreprenants. Ces richesses donnaient à leur tour de l'élan au développement de *l'industrie*, en particulier dans le sens de la spécialisation : la mode devenait exigeante, des différences et des nuances de goût apparurent que seules pouvaient satisfaire les grandes villes. Celles-ci se développent : si, à l'époque antérieure, Athènes pouvait, avec sa population de cent mille habitants, se considérer comme une grande ville, désormais, se développent des cités d'un demi-million d'âmes. — Alexandrie, Antioche et l'héritière de Babylone, Séleucie du Tigre, puis viennent Syracuse et Carthage, et après elles seulement Rome.

L'agriculture prospère également, mais les conditions économiques sont considérablement transformées. La paysan-



nerie — c'est-à-dire, la classe nombreuse — des petits propriétaires grâce à laquelle l'âme de la Terre-mère avait imprégné de son souffle vivifiant tout l'Etat — avait déjà perdu son importance décisive. En outre, la situation différait suivant les régions. En Egypte, depuis un temps immémorial, la terre à céréales ne se présentait pas sous forme de propriété individuelle : on conservait la division en terre « sacerdotale » et en terre « royale » distinction que la Genèse attribue à l'activité financière et politique du patriarche Joseph (ch. 47, 20-22) même à l'époque ptolémaïque, et la « terre royale » était travaillée par des « hommes du roi » demi-serfs. Depuis longtemps, était royale la terre que ne fécondait pas l'inondation du Nil, mais qui, toutefois, était capable, grâce à une irrigation artificielle, de produire des fruits ; les rois ménagers de leurs biens l'attribuaient volontiers en propriété à leurs mercenaires, une fois qu'ils avaient achevé leur temps de service, créant ainsi, au lieu de colonies militaires (cf., plus haut, p. 81) des groupements de population militaire de type non urbain. Au contraire, dans la Grèce proprement dite et dans les anciennes colonies, la terre était devenue la victime de la spéculation. Grâce à l'afflux des richesses, il n'avait pas été difficile de concentrer en un petit nombre de mains des quantités importantes de terre ; l'ancien paysan-propriétaire, après avoir vendu son lopin de terre, allait se placer comme mercenaire à l'étranger et le nouveau grand propriétaire foncier trouvait plus avantageux d'utiliser pour les travaux des champs la main-d'œuvre *servile*. C'est alors seulement que commence le rôle économique de l'esclavage dans l'histoire de l'antiquité. Ce n'est déjà plus la domesticité de l'ancien temps qui partageait les travaux et les joies du maître ; des « foules » d'esclaves n'étaient considérées que comme un simple instrument de production — à la façon du bétail —, mais elles constituaient un danger bien plus grand, vu la tendance aux révoltes. Bien entendu, on entretenait rationnellement ces esclaves ; ils étaient divisés en « dizaines » et en « centaines » sous des surveillants distincts et étaient soumis à la corvée (système des plantations) ; ils demeuraient la nuit



dans des locaux obscurs, souvent souterrains (ergastules). Ce système avait atteint une perfection particulière en Sicile, sur l'imitation, probablement de la cité voisine de Carthage. Le pays, en fait, prospérait, mais cette prospérité était superficielle et elle dissimulait en profondeur une plaie terrible qui le plus souvent se traduisait par des révoltes et des guerres « serviles » destructrices. La Sicile devint la terre classique des complots qu'elle est restée encore aujourd'hui, comme le prouvent sa « Camorra » et sa « Maffia ».

En ce qui concerne, enfin, la gestion économique de l'Etat, c'est-à-dire *le budget*, nous nous bornerons ici aux royaumes hellénistiques et parmi ceux-ci, nous choisirons l'Egypte ptolémaïque, que nous connaissons le mieux. La partie principale des revenus de l'Etat était formée, naturellement par les redevances en nature (céréales) prélevées sur la terre cultivable « royale ». Il n'y avait pas de capitation ; toutefois les Ptolémées avaient reçu en héritage des Pharaons un système ingénieux et complexe de contributions directes et indirectes dont ne rougirait aucun des Etats d'aujourd'hui. Il existait des patentes sur la petite industrie et le petit commerce, le droit de timbre sur les contrats commerciaux (introduit par Psammétik I^{er}), des taxes sur le bétail, sur la volaille, des droits sur les esclaves, les immeubles, les successions, etc..., sans compter les douanes et les octrois ; en outre, il existait des impôts indirects sur le vin, la bière, la toile, le poisson, sans compter des monopoles de toute espèce (sel, huile, soude) etc... La perception de toutes ces taxes était, du temps des Pharaons et des Perses laissée aux gouverneurs du roi. Les Ptolémées, s'efforcèrent d'affaiblir ce système de vice-royautés (v. plus loin, p. 266) et ils préférèrent affermer la perception des impôts. C'est ainsi que fut lâché sur le pays un essaim de petits « publicains » ; en achetant l'impôt, le publicain versait la somme convenue à la banque voisine, puis il percevait l'impôt à son profit, recevant par-dessus le marché la haine des contribuables.

De même que les revenus, les *dépenses* étaient également devenues plus complexes à l'époque en question. Comme auparavant, les dépenses principales étaient les dépenses



militaires qui s'étaient encore accrues du fait que l'ancienne milice civile avait été remplacée par une armée de mercenaires — armée de métier —, de plus, à ces dépenses s'ajoutaient les émoluments des fonctionnaires qui avaient remplacé les magistrats non salariés des républiques grecques. Il fallait encore y ajouter les dépenses causées par l'entretien de la flotte et des voies de communication (en particulier, le Nil) quoique les prestations en nature allégeassent singulièrement la perception. Enfin, venaient la cour et les libéralités royales auxquelles se rattachaient les dépenses en vue de l'art et de la science dont il sera question plus loin mais non pas pour l'instruction publique en général qui dépendait des communautés et non pas de l'Etat.

C'est ainsi que le talent administratif des premiers Ptolémées qui avaient fait la somme des traditions de l'ancienne Egypte, de la Perse et de la Grèce, avait réussi à doter l'Egypte hellénistique d'une économie de grande puissance qui influa d'une manière décisive sur Rome, en particulier la Rome impériale et par elle, sur la nouvelle Europe.

III

L'ARMÉE. — Les royaumes hellénistiques avaient été fondés par le glaive, c'est par le glaive qu'ils se défendirent l'un contre l'autre, c'est par le glaive également que le gouvernement macédonien s'y était maintenu au milieu des populations étrangères. Passons à l'examen de ce glaive.

Le rempart de la puissance royale était une *armée permanente*, telle que, à l'époque précédente, seule en possédait une Sparte dans ses hoplites. Le noyau de cette armée était formé par la cavalerie des « hétéairoï », c'est-à-dire la noblesse macédonienne, et des « hypaspistai », puis venait la « phalange » macédonienne composée de soldats lourdement armés de l'arme nationale — une longue pique, la sarisse. Pour faire la guerre, on faisait appel, d'abord, à des mercenaires grecs, et ensuite à des contingents locaux, légèrement armés. Dans son ensemble, l'armée d'un Etat hellénistique se composait de quelques dizaines de milliers d'hommes, beaucoup



plus qu'à l'époque précédente, mais beaucoup moins, naturellement que maintenant.

En ce qui concerne la stratégie, on doit noter un perfectionnement graduel de la *tactique* telle qu'elle avait été préparée dès le iv^e siècle. En fait, les milices de citoyens du v^e siècle ne la connaissaient presque pas ; la guerre consistait en corps-à-corps et en longs sièges. On se battait pour remporter la victoire et avoir ainsi la possibilité d'offrir aux dieux en témoignage de reconnaissance un « trophée » (tro-païon)—à proprement parler l'offrande après la mise en fuite—. Quand cette nécessité vraiment grecque — qui avait été inculquée par l'idée agonistique — avait reçu satisfaction, le chef d'armée considérait que sa tâche était achevée et il ne songeait même pas à poursuivre l'ennemi défait ; la guerre se décidait par l'épuisement d'un des belligérants. La tactique se développa dans les armées mercenaires : la première campagne systématique que nous connaissions, a été la campagne de Cyrus le Jeune (plutôt, à vrai dire de son condottiere Cléarque) en Perse (401), campagne qui a été racontée par Xénophon. C'est avec les mêmes troupes que le roi de Sparte Agésilas entreprit sa propre campagne en Perse (396), campagne qui fut bientôt interrompue après de brillants succès. Le plus grand stratège du milieu du iv^e siècle fut Epaminondas (voir plus haut, p. 159), le maître de Philippe de Macédoine, puis le fils et disciple de Philippe réalisa dans une campagne grandiose les préceptes de Cléarque et d'Agésilas et, à son tour, forma une série de stratèges parmi lesquels se distingua Antigone, le malheureux chef et fondateur de la future dynastie macédonienne.

Le fils d'Antigone, le génial *Démétrius*, porta à la perfection *l'art des sièges*. Il créa un corps d'ingénieurs militaires ; inventa des tours mobiles avec ponts-levis qui donnaient la possibilité de faire descendre un détachement de soldats sur le rempart d'une ville assiégée ; on montait pour ces tours de l'artillerie, ce qu'on appelle des catapultes et des balistes qui sont à l'arc ce que le canon est au fusil. Grâce à ces inventions qui ont fait donner à Démétrius le surnom de « Poliorcète », la supériorité antérieure des assiégés sur



les assiégeants (cf. p. 107) a fait place à une sorte d'équilibre. Mais, naturellement, il suffit que, du côté des assiégés apparût une technique géniale pour que leur supériorité reparût. Ce fut là l'œuvre d'*Archimède* (cf. plus loin, p. 280) dont les machines coûtèrent la vie à tant de Romains, sous les murs de Syracuse assiégée (214-212).

IV

LE DROIT ET L'ADMINISTRATION. — Dans le droit administratif des monarchies hellénistiques, nous distinguerons différents éléments : 1° ceux hérités des anciens rois de Macédoine ; 2° ceux empruntés à la Perse ; 3° ceux qui s'étaient développés d'une manière indépendante.

L'antique monarchie macédonienne, pour autant que nous la connaissions, différait peu de la monarchie achéenne (cf. plus haut, p. 43) ; le pouvoir royal était limité, d'abord par le conseil des « hétéairoï », c'est-à-dire des « compagnons » (cf. p. 44) qui étaient les nobles et, ensuite par le conseil national qui, étant donné le service militaire général, était, à cette époque-là l'assemblée des soldats et officiers. Maintenant, une fois transporté sur le sol oriental, le pouvoir royal devient un pouvoir absolu. Il n'était venu à l'esprit de quiconque de faire participer à l'assemblée populaire tous les Egyptiens ou les Perses, ces éternels « esclaves » de leurs rois et l'idée en serait encore moins venue à ces populations. Sur le sol oriental, « l'assemblée populaire » correspondait à l'assemblée des troupes macédoniennes, mais d'autre part, cette assemblée n'était convoquée que pour la confirmation d'un nouveau roi et encore, en vertu d'une coutume antique qui d'ailleurs s'éteignait peu à peu pour confirmer une sentence de mort prononcée contre un Macédonien. Le Conseil des « hétéairoï » continuait de subsister, en particulier près le tribunal royal, mais sa décision n'était pas obligatoire pour le roi.

Parmi les éléments empruntés à l'Orient, le plus antipathique à nos yeux est *l'apothéose royale*, cependant, comme cet élément relève de la vie religieuse, il n'en sera question.



que plus loin. Cette institution sacrilège ne dépassait pas d'ailleurs, les limites de l'ancien empire perse ; les souverains macédoniens s'étaient toujours considérés comme de simples mortels et l'on prêtait à Antigone I^{er}, le fondateur de la nouvelle dynastie, la phrase souvent répétée depuis que « le pouvoir royal n'est qu'une glorieuse servitude » (*endoxos douleïa*).

L'hellénisme introduisit également une nouveauté géniale et de brillant avenir : ce fut le remplacement du système des vice-royautés par le système départemental. Sous les rois de Perse, tout l'Etat était divisé en vice-royautés (satrapies). Le vice-roi avait entre les mains l'administration, d'autre part, par les « affaires intérieures », les finances, la force armée de la province qui lui était confiée, une sorte de cumul s'organisait — d'autant plus que les satrapes étaient en fait nommés pour toute leur vie — qui faisait de ces vice-rois des princes apanagés ayant leur politique à eux et s'opposant souvent les uns aux autres. Désormais, il n'en fut plus de même. On maintint l'ancienne division en provinces, mais les administrateurs de ces provinces ne furent plus que de simples gouverneurs n'ayant regard que sur les « affaires intérieures » ; les troupes en garnison dans les provinces étaient commandées par des chefs de corps spéciaux qui, eux-mêmes étaient sous les ordres de l'*archigrammateus tôn dynaméon*, notre ministre de la guerre. De même, les finances étaient centralisées entre les mains du *dioikêtês* de l'Etat auquel étaient subordonnés les *dioikêtai* provinciaux ; les travaux publics étaient directement entre les mains du roi qui transmettait ses ordres aux architectes provinciaux ; la justice, également, comme on le verra plus loin. Vu la complexité de ses occupations, le roi avait besoin d'un collaborateur immédiat, c'était le chancelier (*archigrammateus*) ; mais malgré tout, même avec cette aide, la charge était écrasante et c'est ce que montre la réponse d'un roi à un quidam qui avait célébré devant lui le bonheur royal : « Si tu savais combien il me faut écrire de lettres, — tu ne ramasserais pas le diadème, même si tu le trouvais à tes pieds. » Tous les personnages que l'on vient de citer, ainsi que leurs nombreux subor-



donnés étaient nommés directement ou indirectement par le roi ; c'étaient des *fonctionnaires* qui se distinguaient des *magistrats* des cités, élus. Il existait encore de ces derniers dans les anciennes cités grecques où se trouvaient également des assemblées de ville, etc... Nous ne nous étendrons pas sur ces « organes de l'administration locale », après ce que nous en avons dit plus haut.

Il convient d'ailleurs de remarquer qu'on n'avait réussi à établir ce système départemental, avec succès qu'en Egypte, pays qui est le mieux connu de nous et le plus important. Dans le royaume des Séleucides, le système des vice-royautés continua de coexister avec le système départemental — surtout dans les provinces orientales éloignées et cette particularité ne fut pas sans contribuer à leur séparation en 247 et à la formation du royaume des Parthes.

Du service d'Etat que l'on vient de décrire, il convient de distinguer le *service de cour* qui avait pour objet immédiat la personne du roi. A cet égard, la plus haute dignité était occupée par le commandant des gardes du corps royal qui était en même temps le chef du corps des pages dont on a parlé plus haut, puis nous trouvons le grand échanson (*archideatros*), le grand cenophore (*archioinochoos*), le grand-veneur (*archikynêgos*), tout un état-major de chambellans etc... Tous ces dignitaires étaient naturellement choisis parmi les anciens pages et surtout dans la promotion d'honneur qui avait naguère terminé ses études en même temps que le roi (*synthrophoi*). Il va sans dire que la reine disposait d'un état-major non moins complexe et ce qui le prouve, en outre, ce sont les honneurs dont jouissaient également ses *synthrophoi* à elle.

Dans l'organisation judiciaire, il existe à cette époque une dualité : double droit et tribunaux doubles. On avait laissé à la population indigène son ancien droit ainsi que ses tribunaux, appelés les laocrites ; en Egypte, terre classique du papier, la procédure était écrite. Pour la population macédonogrecque, le droit et les tribunaux (les chrématistes) étaient grecs, la procédure était orale et l'on admettait la représentation des parties. Par suite de ce parallélisme, il s'établit



une inévitable concurrence et, vu cette concurrence, — la conscience de la supériorité des institutions grecques, d'où devait venir leur victoire graduelle.

V

LA CONSCIENCE MORALE. — Même si on laisse de côté la partie non grecque de la population du monde hellénistique qui, pour nous, (sauf les Juifs) était une masse muette et si l'on se borne aux seuls Hellènes, il est difficile de distinguer dans cet ensemble complexe une unité quelconque de la conscience morale. La spécialisation de l'existence avait amené une bigarrure — inconnue jusque-là — de caractères et d'états d'âme, en donnant pleine liberté aux individualités. « Macédoniens », fidèles à leurs souverains, observant l'*arété* de l'antique aristocratie, mercenaires audacieux conformant leur existence à la devise : *ubi bene, ibi patria* — immigrants pleins de calcul ayant remplacé l'amour républicain de l'indépendance de la patrie abandonnée par le loyalisme de sujets fidèles ; — population urbaine bigarrée au plus haut point de professions paysannes, bourgeoises, intellectuelles — tout cet ensemble, pris en bloc constitue un kaléïdoscope si multicolore qu'il est difficile d'y découvrir des lignes directrices.

En tout cas, on remarque un sentiment chez beaucoup de ces gens, sinon chez tous : c'est le sentiment de l'incertitude du lendemain. Il semble que les vieilles divinités auxquelles on adressait autrefois des prières en vue d'obtenir une vie stable, aient abandonné la direction et confié le monde à *Tychê*, la déesse capricieuse du hasard ; cette déesse exalte les uns, renverse les autres, sans qu'elle doive de comptes à personne. Tous ont son nom à la bouche : chacun a sa *Tychê*, non seulement l'homme, mais la cité ; célèbre est la statue de la *Tychê* d'Antioche, génie protecteur de cette ville gigantesque. Tout vient d'elle, qu'est-ce donc que l'*arété* par rapport à elle ?

« Elle est héréditaire », disait la période hellénique ; « elle est le fruit de l'éducation » disait la période attique, « elle est le don de *Tychê* » dit l'époque dont nous nous occupons. Les



liens phylonomiques sont brisés (cf. plus haut, p. 109) ; l'homme prend l'habitude de fixer à la vertu et au bonheur les limites de sa propre existence et cette habitude à son tour arrête fortement sa vision de l'au-delà. Nous expliquerons cela plus loin.

Avec tout cela, il est impossible de ne pas constater que l'humanité s'est *améliorée*. Etant donné les guerres sanglantes continuelles dont tout l'Orient était le théâtre (si on ne compte pas l'Égypte), on frémit à l'idée de ce que serait devenu le monde civilisé si ces guerres avaient été faites par des gens de notre trempe. A cette époque, il en est différemment : partout, les guerres font rage et pourtant les villes se développent en nombre et en superficie ; les sciences et les arts sont florissants, la prédication humanitaire pénètre de plus en plus en profondeur. Alexandre détruit le palais des rois de Perse à Persépolis et l'histoire de son temps stigmatise cet acte comme ayant été inspiré par une cruauté insensée (ce qui est vrai, bien entendu) ; elle ne l'explique que par l'ivresse du souverain, tant un tel acte était exceptionnel. Notre historiographie à nous, au contraire, justifie l'acte d'Alexandre par des considérations d'ordre politique, se condamnant ainsi elle-même.

Nous avons des chances de ne pas nous tromper en attribuant ce développement de la bonté à la *philosophie* qui, dans l'antiquité, n'était pas seulement un objet d'étude, mais aussi une règle de vie. Qu'Alexandre ait été l'élève d'Aristote, c'est un fait et en même temps, un symbole. Aussi la conscience morale populaire se trouve-t-elle dans la dépendance de la philosophie morale. Les tendances indiquées par la période précédente — au point de vue social — peuvent se diviser en deux catégories : le cynisme, philosophie des masses populaires ; les autres tendances, philosophie de l'élite.

Or à ce moment-là, entre ces deux couches sociales, en était apparue une troisième, *la classe intellectuelle*, masse également, mais qui était passée par l'enseignement secondaire et qui, par conséquent était trop éduquée pour se contenter de la grossière prédication du cynisme. A la



rencontre de ses besoins intellectuels marchaient deux nouveaux courants de philosophie morale créés précisément à l'époque dont nous parlons : *l'épicurisme et le stoïcisme*. Ces deux courants présentent un trait commun : ils adoptent les vieilles théories de la philosophie naturelle et sur cette base physique, ils construisent leur éthique.

C'était chose risquée : la vieille philosophie de la nature était obscurcie par le puissant mouvement scientifique de cette époque, mouvement trop ramifié et trop compliqué pour un seul esprit ; en fait, les philosophes créateurs dont nous parlons n'ont pas été touchés par ce mouvement. Epicure a eu la chance de s'appuyer sur une théorie qui, quoique vieille, était encore vivace — la théorie atomistique de Démocrite (cf. plus haut, p. 199). Cette théorie lui était nécessaire pour l'explication mécaniste de la création de l'univers ainsi que pour écarter la Providence même du domaine de l'éthique. L'homme doit obéir à sa nature et celle-ci le dirige vers le bonheur. C'était là une vieille idée — nous reconnaissons là l'hédonisme d'Aristippe, théorie qui venait justement de se suicider elle-même au début de cette époque par la prédication du suicide de son adepte Hégésias de Cyrène, le héraut de la mort (se reporter plus haut). Mais Epicure sut échapper une fois pour toutes à ce danger en plaçant les satisfactions de l'intelligence avant celles des sens. Il en résultait que, lors de la pesée des biens et des maux, les premiers faisaient pencher le plateau de la balance — naturellement, quand il s'agissait d'une nature éduquée philosophiquement. Epicure proclamait que la satisfaction la plus élevée était l'amitié — et, en fait, le cercle de ses disciples qui se réunissaient à Athènes dans le « jardin » qu'ils avaient créé, donnait le modèle de cette amitié philosophique. Tels devaient être les continuateurs de cette école influente : attendant peu de la vie et littéralement rien de la mort, ils transformaient leur *arété*-vertu en une bonté sans passion, charmant leur courte existence et celle de leurs proches et contemplant avec un sourire de compassion les douleurs des autres qui s'efforçaient, qui cherchaient, qui sentaient une sorte de volonté personnelle dans leur cœur...



Ces autres, ils étaient absents du jardin d'Epicure, au charme languissant et ils trempaient leur volonté sous les colonnades du *Portique*, ce Portique bigarré que, jadis Cimon avait fait construire et que Polygnote avait décoré de ses fresques héroïques (cf. plus haut p. 212). C'est là que vers 300 donnait son enseignement *Zénon* de Chypre qui avait fondé son éthique virile sur la physique d'Héraclite — ce qui était pour l'époque un véritable anachronisme. Mais cela ne se sentait pas ; l'éthique même du stoïcisme avait une teinte religieuse. La Providence existe et c'est pour l'homme une obligation morale d'obéir à la voix de Dieu qui parle dans son cœur. Qui le fait sans hésiter, celui-là est un sage et il sera heureux comme Zeus dans toutes les circonstances de sa vie... Même pendant les tourments ? Certainement oui, car la souffrance physique n'est pas un mal aux yeux du sage pour lequel seul le péché est un mal. Qui n'est pas un sage est un sot et, entre les sots, il n'existe pas de différence, comme il n'y a pas de différence si l'on tombe dans le précipice pour avoir fait un faux pas d'un pouce ou d'un mètre. Dans ces conditions, il existe très peu de sages, mais beaucoup doivent être considérés comme s'efforçant d'atteindre la sagesse. Que ceux-ci, qui trouvent devant eux une *arété*-vertu jusque-là inaccessible pour eux, choisissent pour le moment le « préférable » (*proêgmena*) et évitent le « non-préféré » (*apoproêgmena*), restant indifférents à ce qui est indifférent (*adiaphora*).

Ainsi, à l'étage inférieur de l'éthique de la perfection, le stoïcisme développait et organisait son éthique pratique qui enseignait à tout homme s'efforçant vers la perfection en quoi consiste son obligation morale (*kathêkon*, *officium*) dans chaque situation de son existence. Pour déterminer cette obligation, il faut prêter l'oreille à l'appel de la voix divine ou, ce qui revient au même, à la voix de la nature dans notre cœur. Nous savons que cette voix nous invite premièrement au commerce avec le prochain, deuxièmement à l'investigation du monde extérieur et du monde intérieur, troisièmement à la primauté (nous reconnaissons ici la Hellade avec son agonistique), quatrièmement — au développement de notre



individualité. De ces quatre tendances se développent les quatre vertus cardinales (de Platon) : la *justice* (*dikaiosynè, justitia*), la *sagesse* (*sophia, sapientia*), le *courage* (*andreia, fortitudo*) et la quatrième, intraduisible pour nous (*sôphrosynè, temperantia*). Les trois premières ont par leur idéal un caractère *moral* (*to kalon, honestum*), la quatrième, un caractère de *bienséance* (*to prepon, decorum*). En tout cas, toutes nous poussent à agir et nous présentent la vie comme une valeur positive. Le bonheur dans la vie est possible comme est possible la vertu et *celle-ci se suffit à elle-même pour une vie heureuse* (*virtus ad beate vivendum se ipsa contenta est*). Tel est le thème héroïque du stoïcisme.

- En somme, c'était là la morale platonicienne autonome de la vertu et de l'âme saine, purement et simplement développée et adaptée aux différentes situations de l'existence. Un stoïcien du II^e siècle, le Rhodien *Panétios* avait élaboré cette doctrine dans son ouvrage sur « l'obligation morale ». Il s'était installé à Rome et il y devint le maître du cercle de Scipion le Jeune, cercle qui comprenait les meilleurs esprits de la société romaine du temps. Sa prédication y trouva un puissant écho et grâce à elle, le *stoïcisme allait devenir la philosophie nationale de Rome*.



CHAPITRE II

LA SCIENCE

Le côté le plus réconfortant de la vie de ce temps-là est incontestablement dans les royaumes hellénistiques le mouvement scientifique qui ne fut jamais plus rigoureux qu'alors.

Il faut en chercher la raison en grande partie dans la création de nouveaux *centres scientifiques*. Servirent de type ceux qui avaient été fondés à Athènes au IV^e siècle l'« Académie » de Platon et le « Lycée » d'Aristote auxquels s'étaient ajoutés vers la fin du siècle, le « Jardin » d'Épicure et le « Portique » de Zénon. Grâce à Démétrius de Phalère (disciple d'Aristote) qui gouvernait Athènes de 317 à 308 en qualité de gouverneur du souverain macédonien Cassandre, le « Lycée » reçut ce que nous appelons la « personnalité juridique », c'est-à-dire le droit de posséder des biens en tant qu'institution ; ce droit fut ensuite attribué aux autres écoles philosophiques. Le même Démétrius de Phalère, ayant été chassé par Démétrius Poliorcète, accepta l'invitation que lui adressa Ptolémée I^{er} Sôter de s'installer chez lui ; ce souverain le persuada de fonder à Alexandrie une institution scientifique sur le modèle des institutions athéniennes. C'est ainsi que naquit le *Musée d'Alexandrie* (*Museion*, sanctuaire des Muses) qui réunissait une académie, une université et une bibliothèque (et non pas un musée dans le sens actuel du terme). Grâce aux libéralités des deux premiers Ptolémées, ce Musée laissa loin derrière lui les institutions athéniennes. Particulièrement célèbre était sa bibliothèque qui comptait déjà sous Ptolémée II Philadelphe à peu près 500.000 ouvrages ; au 1^{er} siècle, sous Cléopâtre, le nombre des livres était passé à 700.000. Sur l'exemple des Ptolémées, les Séleucides avaient



fondé une bibliothèque à *Antioche* et les Attalides à *Pergame* ; au point de vue de l'importance, la seconde était celle de *Pergame* (environ 200.000 livres).

Le « livre » de l'antiquité (*biblion, liber*) était d'un volume beaucoup moins considérable que notre tome ; c'est ainsi que les œuvres d'Hérodote en 9 livres sont maintenant éditées chez nous en deux tomes peu volumineux. En Egypte, le matériel utilisé pour la fabrication des livres était le papyrus, le livre de papyrus avait l'aspect de colonnes étroites qui étaient collées bord à bord les unes aux autres et formaient ensemble un *volumen* ou rouleau. Quelques rouleaux de la même œuvre ou du même auteur étaient placés verticalement dans un vase ayant la forme d'un seau, le *scrinium*. Les rayons des étagères à livres portaient ces vases, ce qui leur donnait un aspect très différent de celui de nos bibliothèques. Comme l'exportation du papyrus d'Egypte [était difficile, les rois de Pergame avaient dû se préoccuper de trouver une autre matière pour leurs livres. Cela mena à l'invention d'une imitation du papier fin, en peau de porc, ce fut la matière qui a gardé jusqu'ici le nom de la ville qui l'inventa, à savoir le parchemin (latin *pergamena*, sous-ent. *membrana*). A l'aide du parchemin, on pouvait faire des rouleaux, mais il était également possible, en pliant les feuilles en quatre, de former des cahiers (en grec *tetradion*, en latin *quaternio*), de relier quelques-uns de ces cahiers en un tome (*tomos*, lat *codex*). Ce livre correspondait de tous points au nôtre. Avec le temps, on apprit également à plier les feuilles de papyrus en cahiers, on obtint ainsi les *codices chartacei* sur le modèle des *codices membranacei*. D'ailleurs, pendant toute l'antiquité, les formes de rouleau (*volumen*) et de tome (*codex*) se rencontraient côte à côte et c'est au Moyen-Age seulement que le tome évinça définitivement le rouleau.

Etudions maintenant dans l'ordre systématique le développement des sciences pendant cette époque.

A) *Mathématiques*. — Elles naquirent dans l'école de Pythagore et se développèrent dès le iv^e siècle sous l'influence d'Eudoxos de Cnide ; leur premier systématisateur se trouva à Alexandrie dans la personne d'*Euclide*, membre du Musée sous le règne de Ptolémée I^{er} Sôter ; ses « Principes » (*Stoicheia*) en treize livres (I-VI, planimétrie ; VII-X, algèbre géométrique ; XI-XIII stéréométrie des corps orthogonaux) ont servi pendant toute l'antiquité de manuel de mathématiques élémentaires et nous nous servons encore aujourd'hui de ses « axiomes » et de ses « théorèmes », de sa terminologie



et de ses méthodes de démonstration. Comme nous ne possédons pas les œuvres de ses prédécesseurs, nous ne pouvons apprécier à quel point il a fait progresser cette science ; en tout cas, il a été le fondateur de l'école des mathématiciens d'Alexandrie d'où sont sortis *Eratosthène*, qui mit en système la théorie des nombres et *Archimède* de Syracuse, le plus grand mathématicien de l'antiquité. Archimède découvrit le système des chiffres qui lui permit d'exprimer n'importe quel nombre (« le nombre du sable de la mer » *psammitès* comme il l'appelle en plaisantant dans l'œuvre du même nom) ; il fut le premier qui détermina le rapport de la circonférence au diamètre (nombre π) et il construisit sur cette base la stéréométrie des corps sphériques. Son jeune rival de l'école de Pergame, *Apollonios de Perga* étudia la théorie des sections coniques, après lui, *Hipparque* (vers 150) découvrit la trigonométrie sphérique et *Héron* d'Alexandrie (vers 100) la trigonométrie plane.

L'ancien système grec des chiffres était comme le système romain encore employé aujourd'hui, assez gauche. Les unités jusqu'à 4 s'exprimaient avec des petits bâtons ; 5 s'écrivait comme la lettre II (*pen*te), 6 comme III, etc., jusqu'à IIIIII = 9, puis venait Δ (*deka* = dix), ensuite $\Delta\Delta$ = 20, etc... ; pour 50, on employait un signe formé de Δ et de II. II signifiait 100 (d'*hékaton*, II ; garde ici le caractère d'une aspiration (cf. plus haut, p. 112) ; X = 1.000 (*khilloi*) ; M = 10.000 (*myrioi*) ; pour les nombres 500, 5.000, 50.000 on employait les signes entrelacés de H et II ; X et II et M et II si bien que ce système compliqué ne pouvait servir au delà du nombre 99.999. Dans ces conditions, l'idée fut féconde qui envisagea l'utilisation de toutes les lettres de l'alphabet pour représenter les unités, les dizaines et les centaines et, comme il fallait pour cela 27 signes (1-9, 10-90, 100-900) et que dans l'alphabet grec, on ne comptait d'alpha à oméga que 24 lettres, on compléta cet alphabet en ressuscitant le *vav* (6) et le *koppa* (90) ainsi qu'en ajoutant un nouveau signe pour 900. Ainsi il devint possible d'exprimer tous les chiffres de 1 à 999. Pour 1.000 jusqu'à 999.999 on emprunta les mêmes signes en ajoutant à chacun d'eux un petit trait à gauche vers le bas ; pour 1.000.000 jusqu'à 999.999.999 on reprenait les mêmes signes en y ajoutant deux petits traits, etc... Désormais, on pouvait exprimer le « nombre du sable de la mer », mais le plus important était que chaque unité (dizaine, centaine) s'exprimait à l'aide d'un signe comme chez nous. Il ne restait plus qu'à trouver



un signe pour le zéro. C'est ce perfectionnement que trouvèrent les Arabes du Moyen-Age, heureux continuateurs des découvertes mathématiques grecques, en remplaçant le système grec de chiffres par le système de l'Inde d'où est sorti le nôtre.

B. Les progrès des mathématiques ne tardèrent pas à exercer une influence sur les disciplines voisines *des sciences naturelles*, avant tout sur la *géographie mathématique* et sur *l'astronomie*. Le péripatéticien *Dicéarque* fit une tentative très imparfaite pour déterminer la circonférence de la terre, *Eratosthène* renouvela cette tentative et obtint un succès décisif. Cet Eratosthène était un homme de connaissances très variées, ce qui lui permit de remporter dans différents domaines, non seulement de la science, mais de la poésie, des succès sinon de premier ordre, du moins remarquables, et cela lui avait valu le surnom demi-honorable, demi-railleur de « *bêta* » d'après la deuxième lettre de l'alphabet grec.

On avait dit à Eratosthène qu'à Syênê (maintenant Assouan, à la première cataracte du Nil) il arrivait que certains jours, le soleil éclairât le fond des puits les plus profonds (il s'agissait là de la « merveille de Syênê », célèbre pendant l'antiquité et qui poussait les touristes à visiter la ville au moment du solstice comme ils visitent de nos jours le Cap Nord). Cela signifiait que Syênê se trouve sous le tropique (du Cancer) où le soleil, au moment du solstice d'été se trouve à midi au zénith, c'est-à-dire dans le prolongement du rayon terrestre. Eratosthène, le même jour et à la même heure mesura pour Alexandrie l'angle de l'inclinaison du rayon de midi par rapport à la verticale, c'est-à-dire, l'angle formé par les rayons de Syênê et d'Alexandrie (angle α) ; la longueur de l'arc entre Alexandrie et Syênê (AS) était connu. Si l'on représente la longueur du méridien inconnu par M on trouve la proportion : « $M : AS = 180 : \alpha$ ». Les calculs d'Eratosthène lui donnèrent le chiffre de 22.350 km. pour le méridien, soit 10 % de plus que la longueur réelle, petite différence qui s'explique en partie par le fait que le savant grec n'avait pu tenir compte de l'aplatissement du globe terrestre aux pôles.

En ce qui concerne *la cosmographie*, déjà les Pythagoriciens avaient, comme nous l'avons vu, abandonné le système géocentrique pour adopter l'hypothèse du foyer central (cf. plus haut, p. 118) ; mais comme cette hypothèse n'avait pas de fondement scientifique, Aristote en revint au



géocentrisme qui lui parut plus convaincant étant donné l'état d'avancement de la science astronomique de son temps. Mais déjà son disciple *Héraclide* du Pont qui découvrit également que la terre tournait autour d'un axe à la suite des observations qu'il avait été amené à faire sur l'orbite des planètes (en particulier sur leurs régressions apparentes) en vint à la conclusion que Mercure et Vénus sont des satellites du soleil et non pas de la terre ; grâce à des calculs beaucoup plus précis, *Aristarque de Samos*, contemporain de Ptolémée II Philadelphe arriva à la conclusion que *la terre tourne également autour du soleil*, c'est-à-dire qu'il fit pour la première fois la découverte que Copernic refit 1800 ans plus tard et que confirma Galilée. La ressemblance entre les deux savants se complique encore du fait qu'Aristarque, lui aussi fut accusé d'impiété et précisément par le stoïcien Cléanthe, disciple de Zénon. Toutefois la différence entre les deux époques fit que la plainte portée contre Aristarque n'eut aucune suite et qu'il put continuer ses travaux de génie à l'observatoire du Musée d'Alexandrie. C'est là que, un siècle plus tard, *Hipparque*, le plus grand astronome de l'antiquité, grâce à des observations sur les phases de la lune et les éclipses du soleil calcula la distance entre la terre, le soleil et la lune et composa le premier atlas stellaire scientifique dans lequel il enregistra jusqu'à 1000 étoiles.

Mais tandis que progresse l'astronomie, apparaît à l'horizon du monde grec la déformation de cette science, nous voulons parler de *l'astrologie*. Elle avait été importée par un Chaldéen du nom de *Béroe* qui avait été invité à faire des conférences dans l'île de Cos, à cette époque station balnéaire aristocratique dans le genre de Nice. Néanmoins, vu les puissants progrès de la science grecque, l'astrologie ne traîna à l'époque dont nous parlons qu'une existence des plus modestes ; elle ne devait devenir une force intellectuelle qu'à l'époque de l'Empire romain, à la faveur de la décadence des sciences. Dans le domaine de *la géographie physique*, le iv^e siècle a été particulièrement fécond ; les voyages de *Pythéas* de Marseille firent connaître aux Grecs le littoral septentrional de l'Europe jusqu'à l'*ultima Thule*



avec son soleil de minuit ; les campagnes d'Alexandre, les expéditions scientifiques qui les accompagnèrent (notamment les investigations de ceux qu'on appelait ses « bématistes ») firent connaître toute l'Asie antérieure et ses mers légendaires. Ces expéditions confirmèrent l'hypothèse d'Anaximandre (cf. plus haut, p. 117) sur le fleuve Océan entourant le monde ; aussi quand le général de Séleucus, Patrocle entreprit, sur l'ordre de son maître, une expédition dans la mer Caspienne, il n'atteignit pas son littoral septentrional, étant persuadé d'avance que cette mer était un golfe de l'Océan qui entourait la terre. *Dicéarque*, déjà cité, en tira les conclusions au début du II^e siècle et il peut être considéré comme l'auteur du premier ouvrage scientifique sur la géographie ; *Eratosthène* devait perfectionner cette œuvre plus tard en enfermant le monde connu des Grecs dans un système inventé par lui de méridiens et de parallèles, celui même dont on se sert encore aujourd'hui. Le troisième des grands géographes fut *Hipparque* que nous connaissons également déjà.

Parmi les sciences annexes de la géographie, l'intérêt s'était tout d'abord porté sur la *géologie* de laquelle on réclamait l'explication des phénomènes volcaniques. *Posidonios* de Rhodes (I^{er} S.) les expliquait par les gaz comprimés sous l'écorce terrestre. Puis venaient la *zoologie* et la *botanique* : les Ptolémées créèrent à Alexandrie le premier jardin zoologique ; Alexandre le Grand s'intéressa à la flore des pays qu'il conquit et en envoyait des exemplaires au Lycée où Théophraste les utilisait... Au cours des temps ultérieurs, le système zoologique d'Aristote et le système botanique de Théophraste ne furent pas surpassés si l'on ne tient pas compte des progrès de la pharmacopée inséparable de la *médecine*.

Cette dernière entra dans une nouvelle phase après qu'Alexandre eût invité le principal représentant de l'école de Cos *Hérophile* et celui de l'école de Cnide, — *Erasistrate*. C'est à ces deux hommes que revient l'honneur d'avoir découvert l'anatomie et la physiologie ; d'avoir compris que le cerveau est le centre du système nerveux, d'avoir établi



la différence entre les nerfs sensoriels et les nerfs moteurs : le cœur, les artères et les veines (Erasistrate faillit même découvrir la circulation du sang ; ce qui l'en empêcha fut le préjugé hérité de l'école de Cnide, que les artères sont pleines de l'air provenant des poumons) ; enfin, il découvrit la digestion. Ptolémée Philadelphe contribua aux progrès de ces deux sciences en y manifestant de l'intérêt : de faible complexion, il désirait passionnément qu'on découvrit un « élixir de vie » et pour atteindre ce but, il fournit à ses médecins non seulement des cadavres pour la préparation anatomique, mais même des criminels condamnés pour la vivisection. Plus tard, on a qualifié cette école de *dogmatique* parce qu'elle partait de données préconçues sur la composition et les fonctions de l'organisme, parce qu'elle fondait sur ces données ses théories sur l'origine des maladies (étiologie) et parce qu'elle tirait des dites données des principes thérapeutiques.

L'école *empirique*, fondée vers 250 par *Philinos* de Cos protestait contre les théories de la précédente. Elle méprisait l'étiologie et tirait ses principes thérapeutiques uniquement de l'expérience, notant quel remède avait dans tel cas paru efficace. Indépendamment des grands services qu'elle rendit à la thérapeutique, cette école est importante même pour la philosophie, car elle a élaboré avec une grande précision la méthode empirique qu'on croit — bien à tort — avoir été découverte seulement au xvi^e siècle par Bacon.

Toutefois, le mépris montré par cette école pour l'étiologie médicale provoqua une protestation : au 1^{er} siècle, un certain *Asclépiade* fonda à Rome ce qu'il appelait une école *methodique* dans le but de concilier les deux précédentes. Mais déjà l'esprit scientifique commençait à diminuer et *Asclépiade* n'était pas indemne de toute sorcellerie. Les hommes demandent à grands cris des guérisons miraculeuses, une prolongation indéfinie de l'existence, la résurrection des morts : la période laïque de la médecine commencée avec Hippocrate touche à sa fin, une période de retour au caractère religieux s'annonce qui, par l'Empire nous mènera au Moyen-Age.



Avec les mathématiques voisine la *physique*, dans le sens où nous l'entendons aujourd'hui, science pour laquelle un disciple de Théophraste, le dernier péripatéticien qui ait été un esprit universel, *Straton* de Lampsaque reconnut l'importance de l'*expérimentation*. Nous appelons *mécanique* un domaine limitrophe du précédent. C'est Aristote encore qui en avait posé les bases en découvrant la loi du parallélogramme des forces, mais cette science n'atteignit son apogée que dans la personne du génial *Archimède* de Syracuse qui découvrit le centre de gravité et le système des leviers (« donne-moi un point d'appui et je soulèverai la terre » disait-il), la signification mécanique du plan incliné (« vis d'Archimède »), l'hydrostatique et le poids spécifique (la couronne d'Hiéron et le fameux *euréka*). Ces découvertes lui donnèrent même la possibilité de surprendre les Romains assiégeant Syracuse par des « machines » toujours nouvelles. L'hydrostatique découverte par Archimède fut développée un siècle plus tard par *Ktésibios* qui inventa l'orgue hydraulique (premier modèle de notre orgue pneumatique), les horloges hydrauliques et la pompe à incendie ; son contemporain *Héron* qui s'illustra également par ses automates, découvrit la pression de l'air et de la vapeur, ce qui lui ouvrait la possibilité d'inventer le siphon et la turbine à vapeur... On n'était plus très éloigné de la découverte de la locomotive ; malheureusement la décadence des sciences qui commence au 1^{er} siècle empêcha qu'on allât plus loin.

Comme on vient de le voir, la recherche désintéressée donne de riches fruits, même dans le domaine des sciences appliquées. Archimède ne parvint pas à soulever la terre, mais il avait au moins réussi à alléger le fardeau énorme de labeur physique qui pesait sur les épaules souffrantes des hommes. En fait, après ses découvertes hydrostatiques, il devint aisé de trouver le *moulin à eau* et ce fut là une découverte dont l'importance sociale a dépassé celle de toutes les autres. Nous ignorons qui en fut l'inventeur, en tout cas, si on veut bien se rappeler ce qui a été dit plus haut du travail des tourneuses de meule et si on sait comprendre l'épigramme suivante, on saisira son exceptionnelle importance :



Donnez le repos à vos bras, ô meunières, dormez tranquillement,

Même si le coq a annoncé la prochaine aurore.

Déméter a confié votre travail aux nymphes de la rivière.

Comme elles se sont ébrouées en faisant tourner la jante de la roue!

Le voyez-vous? L'essieu s'est mis en marche et les rayons puissants

Meuvent avec un sourd grondement la masse des deux paires de meules.

L'âge d'or va de nouveau luire pour nous ; sans mal et sans effort,

Nous avons commencé à savourer de nouveau le don de la sainte Déméter.

Parmi les autres branches de la physique, l'*acoustique* fut découverte par Pythagore (cf. plus haut, p. 118), la loi de la conductibilité du son par l'atmosphère fut trouvée par *Aristote*. Au cours de son développement ultérieur, l'*acoustique* s'enrichit d'un chapitre : la théorie de la musique que travailla avec un soin particulier *Aristoxène*, un des disciples d'*Aristote*. L'*optique*, branche parallèle à la précédente, n'atteignit qu'à l'époque hellénistique le caractère scientifique. La question de l'origine de la vue après les tentatives naïves de ses prédécesseurs (théorie des « tentacules invisibles » et théorie, héritée par Epicure des « apparences » se séparant des objets) fut résolue par *Aristote* (« théorie des rayons ». Un conducteur semble nécessaire à celui-ci, mais il lui semble que ce n'est pas l'atmosphère et par là est préparée la théorie de l'éther). Parmi les sections de l'*optique*, la plus sympathique aux Grecs, par suite de sa clarté mathématique était la *catoptrique*, c'est-à-dire la science de la réflexion des rayons ; sa principale loi — l'égalité des angles de vision et de réflexion — était déjà connue d'*Euclide* et *Archimède* avait découvert la théorie des miroirs concaves — même si l'on considère comme une légende ce qu'on nous raconte des miroirs concaves gigantesques à l'aide desquels il aurait incendié les bateaux romains. Il est très regrettable que la *dioptrique* (science de la réfraction des rayons) n'ait pas trouvé un investigateur aussi génial ; la loupe était connue depuis le V^e siècle, mais on l'employait pour des jongleries,



alors que l'étude scientifique de ses propriétés eût conduit à la découverte du microscope et du télescope.

Le *magnétisme et l'électricité* étaient encore dans les limbes ; on ne connaissait que les phénomènes fondamentaux qui donnèrent leur nom à des sciences correspondantes — le fer « magnétique » (extrait à Magnésie en Lydie) et « l'électron », c'est-à-dire l'ambre.

La chimie existait depuis longtemps sous les espèces de la *métallurgie*, c'est-à-dire de l'art purement pratique d'extraire les métaux purs soit des minerais, soit des alliages. Cette science avait reçu son nom de *chémia* (en Egypte, magie noire) non pas de cette technique, mais des pratiques ténébreuses des Egyptiens qui, juste à cette époque, se cassaient la tête à chercher à imiter l'or. Ces pratiques reparaitront au grand jour seulement à l'époque de l'Empire ; c'est alors que nous nous occuperons de cette science.

Parmi les *sciences traitant de l'homme*, la *psychologie* est activement travaillée par des philosophes de différentes tendances, mais point dans le sens que nous attribuons maintenant à ce terme : on discute non pas des phénomènes psychiques, mais, sur les traces de Platon et d'Aristote — de l'âme — comme telle. Il s'agit de savoir si elle est esprit ou matière, si elle est simple ou complexe ou même si elle n'existe pas du tout en tant que substance et si elle est seulement une certaine harmonie de nos organes physiques. Il est compréhensible qu'à cette question fût liée la solution de la question de l'immortalité de l'âme que les stoïciens acceptaient, mais que les épicuriens niaient. Les phénomènes psychiques n'étaient examinés que dans la mesure où ils touchaient au domaine de l'*éthique*. L'époque hellénistique a produit une floraison de traités se rapportant à la morale, — sur la colère, l'amitié, la vieillesse, la tristesse, la concorde, la noblesse, etc. Ces traités étaient beaucoup lus en Grèce aussi bien qu'en dehors de ce pays ; ils contribuèrent grandement à l'ennoblissement des mœurs. A cette branche du savoir humain se rattache également la littérature traitant des caractères humains dont nous avons conservé un échantillon curieux dans les « Caractères » de *Théophraste*.



La question de la *langue* ne cessait pas d'intéresser les Grecs depuis le temps des sophistes ; on discutait de sa constitution et de ses origines. On pouvait concevoir ces dernières, soit par voie naturelle, soit par voie de législation (*physei* ou *thesei* ; cf. plus haut p. 200) ; celui qui admettait la première explication devait accepter toutes les irrégularités (anomalies) de la langue, celui qui admettait l'autre théorie devait s'efforcer d'extirper ces anomalies qui obscurcissaient le dessein du législateur. C'est ainsi que les linguistes de cette époque se divisent en *anomalistes* et en *analogistes*, les premiers se trouvent concentrés dans l'école de Pergame et les seconds dans l'école d'Alexandrie. C'étaient les premiers qui avaient raison, mais les seconds, grâce à leurs recherches, ont fait plus pour la science. Les résultats de leurs travaux ont été consignés dans l'œuvre de *Denys de Thrace*, savant d'Alexandrie du II^e siècle, qui composa la première grammaire — ne comprenant que la morphologie — avec les parties du discours, les systèmes de déclinaisons, les conjugaisons, etc... Cette *techné* de Denys est la mère de toutes les grammaires européennes. En outre, à Alexandrie s'effectuèrent des études linguistiques très soigneuses portant sur tous les domaines de la littérature, recherches dont les résultats ont été repris dans les dictionnaires de l'époque suivante, c'est ainsi que *Didyme* s'attela au I^{er} siècle à un travail gigantesque sur la langue des poètes tragiques et comiques.

Par *histoire des religions*, nous n'entendons jusqu'à ce moment-là que la *mythographie* dans laquelle la place principale revient à l'œuvre immense d'*Apollodore* sur « Les dieux » (car la précieuse, mais sèche *bibliothékê* que nous possédons sous ce nom est d'origine plus tardive).

L'histoire *politique* était également travaillée avec beaucoup d'activité ; avant tout, l'histoire *contemporaine* représentée à raison de quelques écrivains par génération ; l'initiative de ce mouvement revient à Ptolémée I^{er} Sôter en personne qui avait écrit avec sobriété et impartialité la campagne de son roi Alexandre. En outre, l'histoire *ancienne* des différentes cités était étudiée souvent d'après les matériaux d'archives et les monuments ; particulièrement large



était l'activité des *atthidographes*, successeurs d'Hellanikos (cf. p. 220). Enfin, même les peuples barbares sentaient la nécessité d'exposer pour les Grecs et en grec leur histoire ; c'est ainsi que le prêtre *Manéthon* écrit l'histoire de l'Égypte, *Bérose*, que nous connaissons déjà (cf. plus haut p. 277) donne une histoire de Babylone ; *Fabius Pictor*, une histoire de Rome (tous au III^e siècle) — brève, mais intelligente et impartiale ; il n'est jusqu'au célèbre *Hannibal* qui n'ait cru nécessaire d'exposer en grec l'histoire de ses campagnes.

Toutefois, le côté le plus important de l'activité des savants de l'époque hellénistique dans le domaine des « humanités » fut constitué par leurs travaux sur l'*histoire des arts*, spécialement sur l'*histoire de la littérature*. Les Ptolémées et les Attalides fondèrent leurs immenses bibliothèques surtout pour favoriser la littérature. La première tâche que se proposèrent les savants de leur cour (« les *grammatikoi*, comme ils se dénommaient ; en réalité des philologues, d'après nous) fut d'*établir des catalogues*. Pour Alexandrie, cette tâche fut exécutée par *Callimaque* (qui était également poète, cf. p. 293) dans son gigantesque « Catalogue de ceux qui ont brillé dans tous les domaines de la culture et de toutes leurs œuvres » en 132 livres, ce n'était pas là un simple catalogue, mais un compendium d'histoire littéraire détaillé. Puis, il fallut se préoccuper de l'*édition critique* des auteurs les plus importants ; *Zénodote* donna au III^e siècle une édition d'Homère ; *Aristophane* de Byzance fit le même travail pour des auteurs de drames et des poètes lyriques, Homère fut édité encore une fois, mais avec plus d'érudition par le célèbre *Aristarque de Samothrace* (à ne pas confondre avec celui de Samos cf. plus haut, p. 277), critique du II^e siècle, maître de Denys de Thrace et de beaucoup d'autres. Il fut un vrai critique dans ce sens qu'il vérifia soigneusement le texte d'Homère d'après les anciennes copies qu'il avait entre les mains. Toutefois, comme, chemin faisant, il était très sensible à la beauté poétique, il déclara faux tels ou tels vers pour des considérations d'ordre esthétique et son nom évoque encore aujourd'hui l'idée d'une critique particulièrement sévère. Egalement évocateur est de-



venu le nom du critique — qui fut pour ainsi dire la caricature du précédent, — nous voulons parler de *Zoïle* qui s'acquittait une triste gloire par ses chicanes parfois ingénieuses, mais le plus souvent ineptes d'Homère, chicanes provoquées souvent par la liberté insouciant de son style épique. Indépendamment de ce qui a été dit, des recherches minutieuses et importantes étaient effectuées par les savants que nous avons cités et d'autres sur les aspects les plus différents des œuvres littéraires étudiées par eux, recherches dont les résultats nous ont été en partie conservés dans les *scolia* ou commentateurs anciens des époques suivantes qui nous sont parvenus et qui traitent des auteurs les plus lus.

En un mot, une effervescence de toutes les branches de la science ; telle est la signature intellectuelle de l'époque hellénistique. A aucun moment qui suivit, le monde antique ne vit rien de semblable et l'époque moderne ne connut pour la première fois quelque chose d'approchant qu'aux xv^e-xvi^e siècles, à l'époque de la Renaissance de l'antiquité.



CHAPITRE III

L'ART

I

LES ARTS PLASTIQUES. — A. *L'architecture*. — L'élément laïque introduit dans l'architecture de la période attique par le portique s'accroît dans la période hellénistique : pour la première fois depuis l'époque achéenne, l'architecture consacre ses forces artistiques au *palais royal*. Après les rois venaient les courtisans, après les courtisans — la bourgeoisie riche : une maison particulière riche ou surtout une villa, c'est comme un château, mais de moindres dimensions. Malgré tout, le palais antique ne ressemblait point aux châteaux du Moyen-âge ou à la plupart de nos palais actuels ; on peut plutôt se le représenter comme un « sérail » ou un « kiosk ». C'était tout un complexe d'édifices, capricieusement disséminés au milieu de la verdure d'un parc et sur le bord de la mer (là où c'était possible ; parfois même, il était construit dans la mer elle-même, sur des rochers ou des substructions artificielles. Naturellement parmi ces bâtiments, il en était un qui était considéré comme le bâtiment principal ; mais on le construisait moins en hauteur qu'en largeur, avec tout un système de péristyles sur lesquels donnaient des appartements d'habitation et de réception ; on sentait dans cette disposition le désir d'introduire la nature dans l'existence humaine, c'est ainsi que les parties intérieures des péristyles donnaient sur des jardins, souvent avec étangs et fontaines. Pour les colonnades, on préférait l'ordre corinthien, particulièrement luxueux (cf. plus haut, p. 207). Pour l'ornementation du palais, on utilisait également la sculpture (ronde-bosse ou relief) ainsi que la peinture ; celle-ci surtout



pour les murailles des péristyles, des appartements ainsi que des plafonds, voire même des planchers (mosaïque ; cf. plus loin, p. 291). On obtenait ainsi un ensemble très élégant et capable d'égayer l'existence.

D'autre part, à côté des palais et des maisons particulières, les *villes*, prises dans leur ensemble, commençaient à intéresser les architectes. Les germes du rationalisme dispersés par le mouvement sophistique (en particulier par Hippodamos de Milet) et que l'opinion publique de l'époque avait trouvé bon de railler, commençaient à donner une riche moisson. Dans les anciens temps, les villes se développaient un peu au hasard, les rues du centre étaient étroites et tortueuses, seules celles des faubourgs issues de routes dont la construction s'était faite peu à peu étaient plus larges et plus rectilignes. Désormais, les villes se développent suivant un plan élaboré d'avance. Les rues se déroulent droites et se coupent à angle droit (suivant le système américain, comme nous disons aujourd'hui) en outre les deux perspectives principales qui se coupent à angle droit se signalent par leur largeur et leur luxe particuliers. L'idée doit être probablement attribuée à l'architecte d'Alexandrie, *Dinocrate*, l'un des coryphées de l'architecture de tous les temps.

A côté de cette architecture laïque qui se développe largement, l'architecture religieuse passe au second plan, toutefois, elle n'est pas totalement absente, ne fût-ce que par suite de la nécessité pour les villes de posséder, elles aussi, leurs *temples*. Particulièrement remarquables étaient le nouveau temple d'Artémis d'Ephèse, construit pour remplacer celui qu'avait incendié Hérostrate dans la nuit où naquit Alexandre le Grand ainsi que le nouveau temple d'Apollon de Didyme, près de Milet. Ici également, le luxe était l'idéal cherché : d'énormes proportions dictées par l'influence des géants architecturaux de l'Orient, des forêts entières de hautes colonnes, etc... Il est intéressant de noter que même les *autels* commencent à intéresser les architectes : on les bâtit sur des terrasses de marbre, richement ornées (cf. plus loin, p. 289). Des problèmes attrayants se posaient devant l'artiste dans le cas où le culte du Dieu en l'honneur de qui on



élevait le temple, était une combinaison des rites oriental et grec, comme par exemple le culte gréco-égyptien de Sérapis (cf. plus loin, même page) ; malheureusement, nous savons peu de chose de ces réalisations. D'autre part, l'architecture en style purement oriental continuait de suivre les anciens modèles même à cette époque (temples de l'Égypte ptolémaïque, à Philae, etc.) et ceci achève la bigarrure de notre tableau.

B. *Sculpture*. — Dans la sculpture de l'époque hellénistique, ce qui est caractéristique, c'est la virtuosité libre de sa technique : dès ses débuts, sa technique en est à la maîtrise, elle ne se développe donc plus et elle ne fait qu'adapter sa science à des problèmes toujours nouveaux. Après Lysippe, il n'y eut plus de maîtres de premier ordre ; mais ceux d'alors auraient passé pour des maîtres s'ils avaient vécu à l'époque précédente. La création, par suite de la grande demande et des propositions incessantes qui lui sont faites, est plus considérable que celle des deux époques précédentes réunies.

La sculpture *religieuse* passe de nouveau au second plan. L'époque hellénistique n'a créé qu'un nouveau type de dieu vraiment remarquable — le type de Sérapis, le principal dieu de l'Égypte ptolémaïque. Les Grecs voyaient en lui leur Hadès, c'est-à-dire, le « Zeus souterrain » ; l'artiste, Bryaxis—l'imagina avec des traits ayant une parenté avec ceux de Zeus, mais en même temps avec l'empreinte d'une tristesse aimable dans les traits ombragés par les cheveux qui tombaient sur le front. C'était là une nouveauté ; il était plus facile aux malheureux de s'adresser à une telle divinité qu'aux maîtres brillants de l'Olympe.

En outre, la sculpture, même dans le domaine religieux, avait un caractère laïque. Nombreuses sont les représentations de jeunes divinités dans les images desquelles on pouvait faire entrer tout l'art laïque et même sensuel. Beaucoup d'œuvres remarquables datent de cette époque : l'Apollon du Belvédère, la Vénus de Milo, la Vénus du Capitole et celle des Médicis, la Victoire de Samothrace, la Tyché d'Antioche (voir plus haut, p. 268) etc... Nous pouvons encore nous représenter ces statues dans des temples, mais



il est impossible de concevoir dans ces lieux sacrés les statues et groupes de caractère héroïque, c'est-à-dire mythologique. Pour ces œuvres, le sculpteur pouvait se donner pleine liberté — et il en profitait — pour exprimer le *pathos* avec une intensité telle que ces œuvres laissaient loin derrière elles les essais de Scopas pendant la période précédente. Le type de ces œuvres peut être le célèbre « Laocoon ».

Dans la sculpture proprement dite, l'abondance des figures est remarquable — et c'est là un indice du luxe de cette époque. A cet égard, Attale I^{er} de Pergame dépassa tout ce qu'on avait fait jusque-là dans ce sens quand il consacra à Athènes deux monuments en l'honneur de la victoire remportée sur les Gaulois, l'un à Pergame, et l'autre à Athènes. Nous avons gardé des deux monuments des copies de statues : au premier appartenait le « Gaulois mourant », célèbre par le tragique réservé, mais par cela même émouvant que l'artiste a introduit dans sa représentation de la mort.

La *statuaire de genre*, produit du réalisme dont on raffole à cette époque, a été une nouveauté de l'hellénisme. Les artistes aimaient à représenter soit quelque pêcheur ridé soit une paysanne négligemment habillée, soit même une vieille hideuse caressant amoureusement sa bouteille. Naturellement, ni les enceintes du temple, ni les places des villes n'abritaient de telles statues ; pour qu'elles pussent naître, il avait fallu le goût de la noblesse pour elles et l'ombre propice des péristyles. Les statues-*portraits* et les *hermès-portraits* ont dès le iv^e siècle, cessé d'être une rareté, mais malgré tout, alors, les artistes s'efforçaient encore d'idéaliser l'objet représenté. Nous ne rencontrons le vrai réalisme qu'à ce moment et en même temps, nous constatons une telle légèreté de la technique que le portrait se fait presque accessible à tous et devient presque l'objet principal de la production statuaire.

Avec la ronde-bosse rivalise la *sculpture en relief*. Celle-ci s'attaque aux sujets religieux et cela dans des proportions jusque-là inconnues ; à cette catégorie d'œuvres appartient la célèbre « gigantomachie » du roi de Pergame, Eumène II (ii^e siècle) lequel ornait la terrasse de l'autel qui avait été élevé



par le roi, œuvre qui ne le cède en rien pour le pathos au Laocoon. Toutefois, beaucoup plus caractéristique de l'époque hellénistique est le *relief de genre* et surtout le relief idyllique — scènes de la vie rurale dont les personnages alternent avec des vaches, des chèvres, etc. Ici nous voyons réapparaître l'ancien fond de paysage, refoulé, comme il a été dit, au cours de l'époque classique ; — cette réapparition était tout-à-fait conforme à l'esprit du siècle, vu que, étant donné la perfection de la technique hellénistique, on pouvait faire ressortir le fond d'une manière convaincante. Le caractère de genre n'en souffrait pas si, au lieu d'un sujet pris dans la vie ordinaire, l'artiste traitait un thème mythologique — par exemple Andromède délivrée par Persée après le combat avec le monstre marin ou Séléné apparaissant à Endymion endormi : le fond de paysage transformait même le mythe en idylle.

A cette époque pourtant, la sculpture en relief se vit porter un coup rude : une loi sévère de Démétrius de Phalère (cf. plus haut, p. 273) sur les funérailles supprima l'ancienne dalle funéraire attique qui portait de si belles représentations (cf. plus haut p. 211). Il est vrai que cette dalle fut remplacée par le *sarcophage* en relief, mais malgré toutes les beautés des sarcophages, surtout sidoniens, retraçant les exploits d'Alexandre ou les pleureuses, on ne peut que regretter la compassion élégiaque qui émanait de la sculpture funéraire athénienne du iv^e siècle.

B. La *peinture* de l'époque hellénistique est sous l'influence du triumvirat qui représente la floraison la plus pure de la peinture grecque en général : les membres de ce triumvirat étaient le représentant de l'école de Sicyone, *Apelle*, puis venaient son rival *Protogène* de Rhodes et enfin *Antiphile* d'Alexandrie. Les deux premiers étaient des idéalistes : Apelle se rendit célèbre surtout par son Aphrodite (de Cos) qu'il représenta au moment où, sortant de la mer, elle tordait sa chevelure ; Protogène — par son Ialysos (héros-éponyme de l'une des cités de Rhodes). Le premier tableau fut acheté plus tard par Auguste aux habitants de Cos pour cent talents ; en ce qui concerne Ialysos, alors que le peintre vivait



encore, Démétrius Poliorcète, alors qu'il assiégeait Rhodes, renonça à faire attaquer par ses machines de guerre le quartier qu'habitait le peintre et ainsi à la victoire. Au contraire des deux autres, Antiphile était un réaliste, sa spécialité était la peinture de *genre* et ce que nous appelons la « nature morte ». Etant donné que du genre idyllique se développe le *paysage*, la peinture alexandrine suivait une voie parallèle de celle de la sculpture en relief. D'ailleurs, la destination des œuvres était la même : c'étaient les parvis des maisons distinguées. Les trouvailles de Pompéi nous permettent de juger de l'une et de l'autre : nous reviendrons plus loin sur cette question à propos de ladite ville (cf. p. 420).

Apelle fut en outre le portraitiste préféré d'Alexandre le Grand et des premiers diadoques, et, en fait, à l'époque hellénistique, le portrait peint rivalise avec le portrait sculpté. Nous avons la chance de pouvoir juger ce qu'était ce portrait peint ; grâce à l'étrange coutume qui surgit en Egypte d'enterrer avec la momie du mort son portrait grandeur nature, il nous est resté toute une série d'exemplaires très nets de ces peintures, que l'on a trouvés dans les tombeaux de l'oasis du Fayoum.

La *céramique* tombe alors en décadence : les gens riches préfèrent la vaisselle métallique, ce qui provoque le développement de la *toreutique* (ciselure du métal) ; d'autre part, on ne se souciait pas des pauvres. Dès que l'on connut les marbres multicolores d'Asie et d'Afrique, une nouvelle technique de la peinture apparut à laquelle était réservé un grand avenir, nous voulons parler de la *mosaïque* qui consiste à composer des tableaux en assemblant des petits cubes multicolores de marbres (la mosaïque de pâte colorée de verre dont devait plus tard s'enorgueillir Venise ne se rencontrait alors que rarement). Elle nous est d'ailleurs surtout connue par les trouvailles de Pompéi. A cet égard, la mosaïque représentant le combat d'Alexandre et de Darius qui forme le plancher de toute une chambre de la Casa del Fauno est particulièrement célèbre. Il est incontestable que, de tous les genres de peinture, c'est la mosaïque dont l'existence a été la plus



longue ; il est vrai qu'on ne peut exiger d'elle une finesse extraordinaire.

LES ARTS DES MUSES. — L'antique chorée, mère de tous les arts des Muses en Grèce, continue d'exister à l'époque hellénistique, mais elle a cessé de briller d'un éclat particulier ; désormais, ce sont les œuvres de chacun de ces arts pris isolément qui se distinguent le plus. On aime alors la musique purement instrumentale, différenciée de la poésie et de la danse ; c'est pour l'exécution musicale que chaque grande ville a monté, à côté de son théâtre, un « odéon ». De même on raffole de la *danse* qui s'est détachée sinon de la musique, du moins de la poésie, et qui se manifeste avec succès par des pantomimes enjouées et passionnées. Nous savons peu de chose sur ces deux arts ; par contre, nous sommes assez bien renseignés sur la *poésie* de cette époque qui s'est individualisée par rapport à ses deux sœurs et que l'on a désignée sous le terme spécial d'*alexandrinisme*.

En fait, dans le domaine de la poésie, Alexandrie était le véritable centre intellectuel du monde ; or le centre intellectuel d'Alexandrie était sa bibliothèque. C'est le *livre* qui donne le ton ; pour la première fois, dans l'histoire de la civilisation, la poésie s'écrit, elle s'adresse non plus seulement à des auditeurs, mais à des lecteurs. Or, le poème-livre était incompatible avec la chorée. D'autre part, il offrait l'avantage de permettre la résurrection des genres de poésie qui étaient depuis longtemps disparus, quand s'était évanoui le milieu où leur réalisation était possible. Ce qui a aussi contribué à la résurrection de ces genres, c'est la mentalité *romantique* de cette époque créée tout naturellement par la comparaison entre la situation pitoyable de la Grèce propre de ce temps-là et son célèbre passé. Toutefois, ces genres ne se sont pas reconstitués sous leur ancienne forme, ils ont pris un nouveau caractère : l'époque était exigeante sous le rapport de l'élégance et de la rigidité des formes, c'est là le premier aspect. En ce qui concerne le sujet, c'était l'esprit religieux de l'ancienne poésie qui attirait celle-ci vers la chorée ; pour le poème-livre, il fallait un autre attrait, et c'est l'amour qui devint cet attrait. Le caractère livresque, le romantisme,



la recherche, l'érotisme, tels sont les signes caractéristiques de la poésie « alexandrine ».

Son chef reconnu fut *Callimaque* (sous le règne de Ptolémée II Philadelphe) poète érudit, comme beaucoup l'étaient et auteur du catalogue dont on a parlé plus haut (p. 284). Il dédaignait l'épopée, ne désirant nullement rivaliser avec Homère ; son cheval de bataille était ce qu'on appelle les « *épyllies* » (c'est-à-dire de petites pièces épiques) dans le genre de cet « Hékale », poème dans lequel il racontait l'hospitalité accordée par la vieille paysanne Hékale à Thésée avant son combat avec le taureau de Marathon ; il composa aussi des *élégies* dans lesquelles il ressuscita l'érotisme de Mimnerme (voir plus haut, p. 130), en l'assaisonnant d'une érudition pleine de recherche. Ces élégies portaient le titre d'Aitia, c'est-à-dire les « raisons » car il les avait réunies dans le dessein général d'expliquer la raison de telle ou telle dénomination, de telle ou telle habitude, de tel ou tel fait remarquable, etc. ; que, toutefois, il ait réalisé ce dessein en donnant un caractère érotique à son œuvre, c'est ce que prouve la « Cydippe » qui nous a été rendue récemment en partie, récit des amours heureux d'Akontios et de Cydippe qui, pendant l'antiquité jouirent d'une popularité, — incompréhensible pour nous. Ce poète régénéra également l'*iambe*, se rattachant, comme il le déclare lui-même, à Hipponax (voir plus haut), mais, en tout cas, d'une manière très prudente : la grossière franchise du va-nu-pieds de Clazomènes ne convenait pas au courtisan élégant qu'était Callimaque. Enfin, il ressuscita également l'*épigramme* et c'est sur ce terrain qu'il trouva le plus grand nombre d'imitateurs ; les meilleures productions de ceux-ci furent réunies vers la fin de l'époque hellénistique par *Méléagre* dans sa « Guirlande » qui forme le noyau de cette « anthologie palatine » qui nous a été conservée et qui, jusqu'à nos jours a déterminé notre représentation du style « anthologique ».

Comme on le voit, les poètes-spécialistes, caractéristiques des époques précédentes cèdent la place, à l'époque hellénistique, aux poètes-encyclopédistes, Tel fut, par exemple, *Théocrite*, contemporain de Callimaque, car ses « idylles »



conformément au sens du terme (*eidyllion* — diminutif de *eidos*, « genre » de poésie) contiennent des scènes de la vie rurale et urbaine, des épyllies, des encomies, des poèmes lyriques et des épigrammes. Toutefois, comme dans son recueil de poésies, les scènes de la vie rurale sont au premier plan, le terme « idylle » a passé à celles-ci. D'autre part, il est certain que la vie des pâtres est décrite dans ces poèmes, non pas d'une manière réaliste, mais avec un fort assaisonnement de romantisme alexandrin, quoiqu'avec beaucoup de talent ; nous relierons volontiers à son œuvre le « genre » idyllique contemporain dans la peinture et la sculpture en relief qui peuvent lui servir d'illustration. Mais nous éprouvons une satisfaction encore plus directe à la lecture des scènes de vie urbaine ou des *mimes* parmi lesquels se trouvent de véritables perles comme les « Magiciennes » et les « Syracusaines ». Par contre, *Hérode* dont l'œuvre a été retrouvée, il n'y a pas bien longtemps, imitateur d'Hipponax non seulement dans la forme, mais dans le fond, a été un réaliste dans le mime.

Le restaurateur de l'épopée héroïque a été, à cette époque, *Apollonios de Rhodes*, disciple ennemi et héritier de Callimaque, dans ses « Argonautiques », œuvre dans laquelle il imprégna non sans talent l'objectivité du récit épique de la description de l'amour de deux héroïnes : amour idyllique de Hypsipyle et amour tragique de Médée ; quant à l'épopée didactique, elle fut ressuscitée alors par *Aratos* dont le poème épique sur les constellations (*Phaenomena*) a été l'un des livres préférés de cette époque et de l'époque suivante.

Le genre lyrique (mélrique) eut alors beaucoup de représentants — *Asclépiade*, *Glycon*, etc... et nous pouvons juger du caractère de leur œuvre, d'après leur génial imitateur Catulle (cf. plus loin, p. 366). De même la tragédie ne manquait pas, sept poètes y rivalisèrent, unis sous la dénomination de « Pléiade tragique ». Malheureusement, nous ne savons rien d'eux que leurs noms et ceux-ci même pas d'une façon absolument sûre. D'autre part, nous savons qu'à l'époque hellénistique, la tragédie régnait sur les esprits ; chaque cité avait son théâtre et des troupes ambulantes de ce



qu'on appelait les « artistes de Dionysos » faisaient connaître la tragédie partout, jusque dans le lointain royaume des Parthes.

Quant à la *comédie*, il faut en parler à part, car son centre ne se trouvait pas alors à Alexandrie et en général dans les capitales des royaumes, mais à Athènes qui avait donné la comédie des périodes précédentes. Pendant la période hellénistique, sous l'influence de l'étude philosophique et d'Euripide une série de poètes intelligents avaient réussi à se débarrasser de la charge et de la monotonie de la tendance médio-attique signalée plus haut ; ils avaient créé la comédie *néo-attique*, comédie sérieuse de mœurs, qui, par l'intermédiaire des imitateurs romains (cf. *L'art, Répub. Romaine*) devait devenir l'origine de la nôtre. Elle fut très féconde ; les Anciens comptaient 64 poètes de cette tendance ayant écrit jusqu'à cent pièces chacun. Les principaux de ces auteurs furent *Philémon* et *Ménandre* ; le premier se fit remarquer par l'effet qu'il tirait de l'affabulation, le second par la profondeur psychologique de ses caractères. Nous ne pouvons apprécier directement que le second dont on a retrouvé, il n'y a pas longtemps, en Egypte une série de comédies plus ou moins estropiées. En outre, la floraison de ce genre de poésie cesse vers le milieu du III^e siècle. — A Alexandrie, à cette comédie sérieuse correspondit le *mime* dont les sujets s'apparentaient aux horreurs cinématographiques actuelles et qui s'adressait à un public correspondant. D'ailleurs, ce genre était très vivace et ses réalisateurs, les histrions des deux sexes, non seulement survécurent à l'effondrement du monde antique, mais franchirent même les frontières de l'œcoumène de ce temps-là et dispersèrent les germes du drame dans les pays d'Extrême-Orient.

Encore plus riche fut la *prose* de la période hellénistique. De ses trois genres classiques l'*historiographie* depuis l'époque des disciples d'Isocrate (cf. plus haut, p. 225), suit deux directions parallèles : la direction *pragmatique* qui prolonge la tradition de sobriété de Thucydide et la direction *rhétorique* qui vise à l'effet dans l'exposition des événements et dans la peinture des caractères. Des personnalités comme



Alexandre le Grand devaient fatalement fournir de la matière à la seconde école ; l'historien rhéteur *Clitarque* embellit le récit des actions du grand souverain de fioritures toujours nouvelles et fantastiques et de cette élaboration, — déjà, il est vrai, à l'époque suivante sortira ce roman d'Alexandre le Grand (du pseudo-Callisthène) qui circula dans le monde entier et féconda dans une large mesure les littératures poétiques de la nouvelle Europe, y compris celles des pays slaves... Des nombreux historiens de la période hellénistique, nous n'en avons conservé qu'un seul — *Polybe*, de Mégalopolis, fils d'un stratège de la Ligue achéenne (cf. plus haut, p. 248) ; lui-même servit la Ligue et occupa diverses fonctions jusqu'à ce que la méfiance du gouvernement romain à son égard eût exigé sa présence à Rome, à titre d'otage. C'est dans cette ville qu'il entra en relations avec le cercle de Scipion le Jeune (cf. plus loin, p. 352, 357) et il devint l'historien reconnu des guerres de Rome avec Carthage et avec l'Orient hellénique. Nous n'avons conservé que le tiers environ de son œuvre considérable qui traitait de ces événements (de 220 à 144) et c'est là la source la plus digne de foi que nous possédions sur cette grande période de l'histoire romaine. Ce n'est pas que Polybe se distingue par des élégances de style particulières : à cet égard, son continuateur *Posidonios* (1^{er} siècle av. J.-C.), connu également comme érudit et comme philosophe, le dépasse de beaucoup ; la disparition de son œuvre historique considérable est pour nous une perte irremplaçable.

Avec l'historiographie rivalise sous le rapport de la fécondité, la philosophie. Il est vrai qu'une sobriété frappante a caractérisé l'Académie depuis qu'Arcésilas (cf. plus loin, p. 308) l'a orientée sur la voie du scepticisme ; c'est seulement au II^e siècle que dans la personne du Carthaginois hellénisé Asdrubal-*Clitomaque*, elle conquiert le marché du livre, d'ailleurs avec assez de succès. Plus riche fut à cette époque l'activité littéraire des autres écoles. L'école péripatéticienne, après Aristote, donne d'importants érudits — littérateurs — : *Théophraste* et en particulier, *Straton* de Lampsaque, le dernier représentant de la tendance universaliste de l'ancienne



philosophie, maintiennent dans le cadre de la philosophie, la science qui a de plus en plus tendance à se spécialiser. L'épicurisme, dans la personne de son fondateur et le Portique représenté par les trois premiers scholarques : Zénon, Cléanthe et, surtout Chrysippe, inondent les bibliothèques de leurs adeptes d'une masse effarante de traités de caractère non seulement général, mais aussi particulier ; tous dédaignent les qualités de l'exposition, par principe. Malgré tout, dès le milieu du II^e siècle, on remarque dans le Portique une réaction contre ce mépris de la forme et le chef de cette école, Panétios déjà cité (p. 272) ne dédaigne nullement les services de la rhétorique qu'il croit capable d'agir ainsi davantage sur l'esprit, et, à cet égard, il est imité par son continuateur, Posidonios, le chef du stoïcisme du temps de Cicéron. Toutefois, les créateurs les plus originaux qui se soient rencontrés dans cette branche de la littérature ont été, comme cela paraît naturel, les représentants du cynisme « sans besoins », l'un d'eux, entr'autres, Bion le Borysthénite, usa pour sa prédication de la forme qu'on appelait la « diatribe », chaînon intermédiaire entre le dialogue et le traité et dont la caractéristique principale était que l'auteur, conversant avec son auditoire, se posait, au nom de celui-ci les questions convenables et y répondait lui-même. Un autre, Ménippe de Gadara (II^e siècle) va encore plus loin dans cette voie du mélange des styles et il invente ce que l'on a appelé la « Satire Ménippée », mélange insouciant de prose et de vers, de ses vers à lui et des vers des autres, qui convenait d'ailleurs beaucoup au milieu fantastique dans lequel il développait sa prédication morale. Les philosophes sérieux désapprouvaient ces deux écrivains, ils reprochaient à Bion de « parer la philosophie d'un vêtement fleuri » (*anthina*), à Ménippe d'avoir fabriqué une sorte de « centaure » littéraire hideux. Toutefois, leur succès fut considérable, Bion fut imité par Horace dans ses satires ; Ménippe, d'abord par Varron et plus tard par Lucien.

L'éloquence perd à cette époque son terrain le plus favorable — le terrain politique : dans les royaumes hellénistiques, le papier des bureaux remplace la parole vivante des assem-



blées populaires. Athènes est affaiblie au point de vue politique et les ligues grecques ne sont pas alors assez cultivées pour développer une éloquence artistique. A cet égard, seule Rhodes constitue une exception, là se développe — des germes dispensés par Eschine (cf. plus haut, p. 225) — un style sain que l'on désigne sous le nom de *style de Rhodes*, style unissant le sérieux du fond à la beauté de la forme, malheureusement, nous savons trop peu de chose des différents représentants de cette école. D'autre part, comme l'éloquence *judiciaire* décline généralement là où ses représentants ne confondent pas leur activité d'avocat avec leur activité politique, des trois aspects de la prose rhétorique, il ne reste plus en apparence qu'un seul — l'*éloquence d'apparat*. Elle englobe les deux autres : alors apparaissent ce qu'on appelle *les déclamations* qui se subdivisent en *suasoirs* (discours politiques imaginés, par exemple : « l'orateur persuade aux Athéniens de détruire leurs trophées conquis sur les Perses par suite de la menace faite par Xerxès de revenir s'ils ne le font pas ») et en *controverses* (discours soi-disant judiciaires sur des affaires imaginées de toutes pièces, par exemple : « un homme courageux tue son frère qui s'est emparé de la tyrannie, puis il est fait prisonnier par des pirates ; le père vindicatif promet à ceux-ci une rançon double s'ils lui coupent les bras ; le capitaine des pirates, bouleversé par l'offre du père, relâche le fils pour rien ; quelque temps après, le père tombé dans la misère demande secours à son fils ; il le lui refuse »). D'où un jugement et des discours. Ces déclamations s'étaient implantées dans les écoles, particulièrement dans l'Asie-Mineure hellénique et c'est pourquoi le style oratoire qui s'y développa s'appelle le *style asiatique*. Il était de deux espèces ; la première, se rattachant à Isocrate accumule les longues et pompeuses périodes, c'est le style dit *pompeux* ; l'autre, au contraire (qui provient d'Hégésias de Magnésie, vers 250) préférait les phrases courtes, incomplètes, prononcées avec une grande affectation ; c'est le style *passionné*. Aux deux genres et en particulier au second revient la prééminence dans l'éloquence de l'époque hellénistique.

Comme on le voit d'après ce qui précède, l'éloquence,



surtout de controverse, se fait romanesque. En fait, les devoirs de rhétorique qui ne tardèrent pas à faire leur apparition, ressemblaient à une compilation de romans judiciaires et par leurs remaniements latins postérieurs, ils ont influé beaucoup sur la « nouvelle » du Moyen Age. D'autre part, l'époque dont nous parlons connaît déjà le vrai genre « nouvelle ». Le fondateur et chef de la « nouvelle » serait un certain *Aristide* (de Milet, comme on a pris l'habitude de l'appeler), auteur d'un recueil intitulé « les histoires de Milet » ; dont l'époque n'est pas connue avec précision. En somme, elles se rattachent à ces badinages dont il a été question plus haut ; grâce à lui, la « nouvelle » sarcastique et sensible devient un livre de lecture et elle trouve dès le 1^{er} siècle un traducteur latin dans la personne de l'historien Sisenna (cf. plus loin, p. 365) et par son intermédiaire, naît une masse d'imitations faites au Moyen âge, jusqu'à Boccace et au-delà. Plus complexe est l'origine du roman ; il est sorti de l'union du récit érotique dans le genre de la « Cydippe » de Callimaque (cf. pl. haut, p. 293) avec les récits de voyages et d'aventures dont un très grand nombre exista à l'époque hellénistique. La formule fondamentale était celle-ci : le héros tombe amoureux de l'héroïne, on les sépare et, en fin de compte, ils se retrouvent. Le premier auteur d'un tel roman a été *Antoine Diogène* dans ses « Miracles d'audelà de Thulé » dont le contenu nous est connu grâce à un résumé du patriarche Photius. L'époque de sa vie n'a pu être déterminée avec précision, mais on a tout lieu de croire qu'il a écrit au temps d'Antoine et de Cléopâtre — et que, de cette manière, le roman sur le trône fit naître le roman littéraire.



CHAPITRE IV

LA RELIGION

I

LES RELIGIONS HELLÉNISTIQUES. — Au point de vue religieux, la période hellénistique apparaît en partie comme le prolongement de la précédente, dans la mesure du moins où les anciens cultes des Etats grecs continuent comme par le passé, à être célébrés avec la magnificence que pouvaient leur permettre leurs moyens d'alors. Ce côté des choses ne nous intéressera pas, nous remarquerons seulement en deux mots que nous l'observons non seulement dans les plus anciennes cités grecques, mais aussi dans celles qui ont été fondées sur leur modèle à l'époque que nous étudions (cf. plus haut 3^e partie, Ch. IV).

Toutefois, à côté des anciennes formes religieuses, d'autres naissent et se développent en ce temps-là, qui se sont individualisées au contact de la population grecque et indigène des monarchies hellénistiques. La formule de cette apparition et de ce développement est la suivante. Au début, une religion orientale donnée se soumet à une réforme dans le dessein de se rapprocher de la conscience religieuse grecque (« *hellénisation de la religion orientale* »), puis, sous cette forme hellénisée elle s'introduit parmi la population mixte des cités gréco-orientales de la monarchie en question ; enfin, elle se répand également dans les autres régions du monde gréco-oriental, grec et gréco-romain (« *orientalisation de la religion antique* »). En somme, la caractéristique du mouvement est que les nouvelles formes religieuses sont le résultat d'une réforme préconçue et qu'elles se présentent au peuple de haut en vertu du principe *cujus regio ejus religio*.



Dans ces conditions, la personnalité du réformateur présente un intérêt particulier. Jusqu'ici, les réformateurs n'avaient reçu leur mission qu'à Delphes; maintenant l'autorité d'Apollon décline et le fondateur des religions hellénistiques est originaire d'Eleusis, c'est un prêtre de Déméter, *Timothée* de la famille des Eumolpides. Nous pouvons suivre son activité dans les deux centres de la vie religieuse de l'hellénisme — à Pessinonte de Phrygie et à Alexandrie.

1) A Pessinonte, il hellénisa la religion locale de la *Grande Mère des Dieux*, (*Mégale mêter*, la même qui, chez les indigènes s'appelait Cybèle et en grec Rheia de l'Ida, c'est-à-dire la déesse des montagnes boisées). Cela devait arriver sous le règne de Lysimaque qui, vraisemblablement, s'était proposé de créer une nouvelle religion officielle comme son royaume, comme le firent ses successeurs, les rois de Pergame. Cette religion, très extatique, avait comme centre l'amour de la Grande Mère pour le beau pâtre Attis — amour passionné qui mena l'aimé à la folie et à l'auto-mutilation qu'imitaient, dans leur exaltation les prêtres-galles (nom obscur, n'ayant rien de commun avec la tribu des Gaulois ou des Celtes). De ce sombre mythe, la Grèce avait jadis supprimé le motif, répugnant et désagréable aux Grecs, de la mutilation volontaire et elle en avait tiré la très belle légende de l'amour d'Aphrodite et d'Anchise, important pour la Rome postérieure ; alors, Timothée réussit à en faire le mythe central de la religion gréco-phrygienne. Il ne put supprimer la mutilation volontaire car, en elle, se maintenait une institution indéracinable des « galles » ; mais il en atténua l'importance en plaçant, à côté, le motif de la *mort et de la résurrection d'Attis* par l'amour de la Grande Mère. Cela lui donna la possibilité d'introduire dans la religion de la Mère le drame religieux de celle de Déméter. La victoire sur la mort devint ici aussi une formule. En fait, les initiés, — car nous avons affaire à des « mystères » — s'unissent aux adeptes de la religion nouvelle en goûtant à des aliments inconnus de nous, en se servant pour vaisselle de cymbales et de tympanes dont on faisait usage pour provoquer la musique assourdissante qui accompagnait les danses exaltées en



l'honneur de la déesse. « J'ai mangé du tympan, j'ai bu de la cymbale et je suis devenu le myste d'Attis », proclamait le symbole des initiés. Ensuite, devant eux, se jouait le drame religieux de l'amour, de la mort et de la résurrection d'Attis dans une double péripétie, la joie se transformait en douleur, la douleur en joie. Lors de la solennelle annonce de la seconde et définitive joie, on prononçait ce distique :

Dissipez votre crainte, ô mystes : le Dieu est sauvé.
Le gage de salut nous est donné à nous aussi désormais.

De la victoire sur la mort que remportait Attis, les initiés puisaient la conviction qu'eux-mêmes étaient immortels ; le réconfort mystique qui découlait du culte de Déméter (cf. plus haut, p. 301) était transféré dans la nouvelle religion qui, après cela, ne pouvait plus être étrangère au cœur de l'Hellène. A cela pourtant ne se borna pas l'œuvre de l'hellénisation. La Mère était, depuis un temps immémorial, honorée sous l'aspect d'une pierre noire qui se trouvait à Pessinonte, et qui, plus tard, fut transférée à Pergame. Pour l'imagination hellénique, c'était peu — il fallait sculpter les idoles, à forme humaine, tant de la déesse que du Dieu. Nous ne connaissons pas le nom de l'artiste à qui incomba cette tâche, il n'était certainement pas du tout premier rang et si l'image de la Mère avec sa couronne en forme de tour (*Mater turrita*) n'est pas sans produire quelque effet, l'image d'Attis à l'aspect semi-féminin ne nous plaît pas du tout. En tout cas, c'étaient là des statues grecques symboles démonstratifs de l'hellénisation de la religion même.

2) Encore plus importante fut l'activité de Timothée à Alexandrie où il transforma l'antique culte égyptien d'Osiris et d'Isis en culte hellénistique d'*Isis et Sérapis*. Le mythe égyptien s'exprime brièvement ainsi sur ce couple. Osiris, dieu-roi d'Égypte, frère et mari d'Isis, tombe victime d'un piège que lui tend son frère Seth et son corps est déchiqueté. Isis en recherche les fragments et à l'aide de rites magiques, elle rend la vie au mort. C'est ainsi qu'Osiris était vainqueur de la mort — et à chacun il était possible au moyen des mêmes rites de « devenir un Osiris » et de s'assurer la vie



éternelle. Ce culte était en soi plus près du culte de Déméter avec laquelle Hérodote, en conséquence, identifie Isis ; l'activité de Timothée consista, probablement surtout à helléniser le culte même rendu à la déesse, culte très complexe et aussi les statues divines elles-mêmes. Osiris, nous ne savons pourquoi, se transforma en Sérapis qui fut identifié avec Hadès ; on confia la représentation du dieu à l'artiste Bryaxis (cf. plus haut, p. 288). Pour Isis, ce fut plus simple ; on la représenta simplement sous les traits de Déméter d'après les anciens types de cette déesse. Mais plus tard, cette hellénisation parut trop rude et l'on imagina un type particulier, — gréco-égyptien — de cette déesse, suivant la manière dont se drapaient ses prêtresses.

Malgré tout, bien qu'hellénisées, ces deux religions introduisaient un élément étranger sérieux dans la conscience religieuse grecque. Tout d'abord, le personnel du drame religieux était changé et pour le pire : dans les mystères d'Eleusis, nous avons l'amour maternel pur de Déméter pour Coré, ici c'est l'amour sexuel de la Grande Mère et d'Isis qui est présenté comme l'inspirateur ; et ceci donnait aux deux religions ce caractère sensuel par lequel se distinguent les religions de l'Orient, en général. A la longue, le monde gréco-romain élimina ce mélange de sensualité, mais au début, cet élément se fit beaucoup remarquer et les zélateurs de la moralité appelaient non sans raison les temples des deux religions, des pépinières de dévergondage. En second lieu, les deux cultes exigeaient l'existence d'un nombreux clergé ; avec l'irruption de ceux-ci dans le monde occidental s'introduit le sacerdoce, en tant que système et avec son organisation de caste.

3) Au contraire de Lysimaque, des Attalides ainsi que des Ptolémées, les souverains du troisième grand royaume oriental, les *Séleucides* ne conclurent aucun compromis avec les religions locales. Il est vrai que l'une de ces religions, la religion d'Astarté-Aphrodite et Adonis — qui avait été hellénisée dans l'île de Chypre, avait pénétré partout dans le monde grec ; mais cela s'était fait spontanément et longtemps avant leur avènement. Il est également vrai que les religions



des Baâls syriens ainsi que celles du royaume des Parthes détaché du royaume de Syrie (la religion de Mithra) ne devaient pas rester sans influence sur le monde occidental, mais cette influence se rapporte à une époque beaucoup plus tardive. En somme, les Séleucides furent des partisans de la pureté des religions helléniques, en particulier de la religion d'Apollon de qui ils faisaient dériver leur race. Dans leur capitale, à Antioche, le temple principal était celui d'Apollon.

Mais parmi leurs sujets, — passagers, il est vrai — il s'en trouvait dont l'influence sur la vie religieuse du monde grec qui les entourait (et gréco-romain) fut très importante ; il s'agissait des *Juifs*. Pour ceux-ci, la période hellénistique fut la période de la « dispersion » (*diaspora*) ; les Juifs de cette « dispersion » se distinguaient des Juifs palestiniens : 1° en ce que, arrachés de leur terre, ils s'occupaient des métiers, ce qui les avait groupés dans les cités et surtout dans les capitales : Alexandrie, Pergame, Thessalonique, Corinthe et, depuis l'an 60, Rome même ; 2° en ce que, par suite de l'interdiction d'offrir des sacrifices ailleurs qu'à Jérusalem, leur culte n'était pas un culte de temple, mais un culte de synagogue. La synagogue, dans ces temps-là, n'avait pas l'exclusivisme du temple, elle enrôlait volontiers les « prosélytes » (pros-élytoi, à proprement parler « ceux qui se sont approchés ») surtout parmi les Hellènes. Trois particularités de la vie religieuse caractérisaient les Juifs : 1° la circoncision ; 2° la défense de faire table commune avec les non-Juifs, 3° l'observance du sabbat ; parmi ces particularités, la première, était organiquement antipathique au Grec ; la seconde était en contradiction avec ses idées sur l'hospitalité, la troisième avec ses idées sur la valeur des fêtes (Cf. plus haut, p. 231). A cet égard, la synagogue admettait pour les prosélytes certains adoucissements à la règle, tout en exigeant la stricte observance de certaines autres prescriptions de la Loi, en particulier du culte sans images. Le prestige de l'Ancien Testament, déjà traduit en grec à cette époque, comme nous l'avons déjà vu, achevait le tout — et voilà pourquoi nous voyons que les synagogues de la « diaspora » s'en-



tourent de groupes de ces prosélytes et, en dehors des synagogues naissent des communautés « d'hommes craignant Dieu » comme ils aiment à s'appeler eux-mêmes. Dans la Palestine même, les partisans de l'antique sévérité ne voyaient pas de bon œil « cette lèpre sur le corps d'Israël » comme ils appelaient le prosélytisme. Par contre, les « hellénisants » saluaient avec joie cet accroissement graduel du troupeau du Seigneur. Toutefois, ni les uns ni les autres ne soupçonnaient naturellement quelle importance pour la vie religieuse de l'avenir aurait cette hellénisation de la religion de l'Ancien Testament dans les communautés de prosélytes.

4^o Le côté le moins rassurant des religions hellénistiques était incontestablement le *culte des rois* dont il faut chercher l'origine dans la manière dont les Perses et surtout les Egyptiens se représentaient la nature divine du souverain. Alexandre, comme héritier des rois de Perse, réclama pour lui un culte de ce genre avec la « proskynésis » ou « prosternation » symbolique, mais nous ignorons s'il s'agissait là d'une sorte de manie des grandeurs ou de considérations politiques. Cette conduite avait provoqué dans sa suite un juste émoi et ses successeurs avaient agi avec plus de prudence. Les Grecs étaient habitués à l'institution de l'« héroïfication » des fondateurs et des sauveurs de leurs communautés (comme nous l'avons dit). C'est grâce à cette circonstance que Ptolémée I^{er} put fonder à Alexandrie le culte d'Alexandre, en tant que fondateur de cette ville et son fils Ptolémée II joignit à son culte celui de son père, considéré comme sauveur (sôter) d'Alexandrie parce qu'ayant écarté de la cité le fléau des guerres des diadoques. Le même Ptolémée II, après la mort de sa sœur-épouse Arsinoë II, se crut en droit de lui organiser à elle aussi un culte en sa qualité de « Philadelphie » et il ne protesta guère lorsque à elle, insensiblement, on le joignit lui-même. Avec Ptolémée III et Bérénice II — les dieux-Evergètes — la chose alla de soi-même.

D'une manière quelque peu différente, mais avec le même résultat en fin de compte, le culte des souverains se développa dans le royaume des Séleucides ; quant aux Attalides et aux Antigonides, sans parler non plus de Hiéron



de Syracuse — comme ils avaient avant tout comme sujets des Grecs, — ils se contentèrent de leur couronne royale. Les Hellènes en général, si l'on en juge d'après la littérature, n'attachèrent aucune attention spéciale aux prétentions à la divinisation des souverains de Syrie et d'Égypte ; quant aux Barbares, ils ne voyaient là rien de nouveau. Malgré tout, cette excroissance sacrilège sur le corps de l'ancienne religion porta ses fruits pernicieux, mais ceci nous amène déjà à la période suivante.

II

La PHILOSOPHIE RELIGIEUSE. — Dans le domaine de la philosophie religieuse, la période hellénistique a été une époque de *lutte* longue et furieuse entre les tendances positives et sceptiques — lutte qui se reproduisit un peu moins de vingt siècles plus tard, à l'époque dite des « lumières » en Angleterre et en France aux XVII^e et XVIII^e siècles sous la forme d'une résurrection consciente de la première, avec les mêmes armes, mais avec des forces beaucoup plus considérables. L'arène de combat fut « l'Université » d'Athènes, ou plutôt la réunion de ses écoles philosophiques — l'« Académie », le « Lycée », le « Portique », le « Jardin d'Epicure », le « Gymnase du Kynosarge ». D'ailleurs, le Lycée, avec son caractère purement scientifique se tint à l'écart de cette lutte ; le Kynosarge, par suite de son caractère opposé n'entraîna pas en ligne de compte. Se combattaient, d'une part, le « Portique » et le « Jardin d'Epicure », représentants de la tendance positive, et, d'autre part, le « Nouvelle-Académie » (pour nous plutôt la « Moyenne ») qui représentait le scepticisme.

L'état d'esprit romantique, caractéristique de la société hellénistique se manifestait, entre autres choses, par des sentiments d'amour de la vieille patrie, pour les dieux autochtones qui avaient été les témoins de sa période glorieuse. La poésie et les arts les célébraient ; la philosophie, elle aussi, désirait les servir et elle le fit en inventant les *preuves de leur existence*. Deux preuves jouissaient d'une notoriété particulière : 1^o La preuve dite *ex consensu gentium* : la croyance générale en l'existence des dieux prouve que la représentation



de ceux-ci est une notion innée (*notio innata*) qui ne peut être mensongère, vu sa généralité : « il y a des autels ; donc, il y a des dieux » ; 2^o La preuve *cosmologico-téléologique* : l'organisation de l'univers et de la terre parfaitement adaptés au but prouve que cette construction a été l'œuvre de la plus haute raison, c'est-à-dire de la divinité.

Epicure, du reste, n'admettait que la première preuve, mais il l'admettait dans sa plénitude : « le consentement général » reconnaît aux dieux deux qualités fondamentales qui s'expriment dans les épithètes « dieux immortels » et « dieux bienheureux ». Si les dieux sont immortels, ils ne peuvent être une partie des mondes dont l'origine doit être cherchée dans l'accrochage des atomes et qui doivent par conséquent se résoudre en ces atomes constitutifs, aussi les dieux habitent-ils les espaces cosmiques entre les mondes (*metakosmia, intermundia*). Si les dieux sont bienheureux, ils ne peuvent s'occuper des hommes, car le souci et la félicité sont incompatibles. Par conséquent il n'y a pas de Providence divine (*pronoia, providentia*). Cela ne signifie-t-il pas que nous ne devons pas nous incliner devant les dieux ? Pas du tout. Nous devons les honorer en tant que représentants de la perfection et le respect désintéressé qui est le nôtre représente une plus grande valeur morale que l'implication en vue de récompenses dans ce monde ou dans l'autre à laquelle aboutit la piété de la foule. Avec la négation de la Providence divine s'annule également la preuve cosmologique mentionnée plus haut, preuve que ne pouvait non plus admettre Epicure parce qu'elle expliquait la création du monde d'une manière purement mécanique. Ceci fait comprendre pourquoi les Epicuriens, quoiqu'ils crussent en l'existence des dieux, passaient toutefois pour des « athées » aux yeux de la foule.

Le *stoïcisme*, au contraire, acceptait ces deux preuves et même s'appuyait particulièrement sur la seconde ; la Providence divine se trouve au centre même de sa philosophie religieuse. Se rattachant à Héraclite (cf. plus haut, p. 116) il expliquait que la divinité était l'âme raisonnable et ardente de l'univers (panthéisme) : c'est d'elle que tout est issu, c'est en elle que tout est et lors de la purification périodique par



le feu, tout y rentre. Comme telle, la divinité est une ; mais ses manifestations sont multiples, nous devons prendre pour ces manifestations les dieux auxquels croit la foule et par conséquent les tenir pour pleinement réels. C'est sur la Providence que sont fondés les cultes populaires qui, par conséquent, sont pleinement raisonnables ; raisonnable également est la divination. En effet, si la divinité ne nous avait pas donné les moyens de la divination, nous devrions admettre l'une des trois explications suivantes : 1° ou que la divinité ne pouvait nous les donner ; 2° ou qu'elle ne désirait pas nous les donner par malveillance à notre égard ; 3° ou qu'elle ne désirait pas nous les donner ne jugeant pas que la divination fût utile pour nous ; or, parmi ces trois explications, la première est en contradiction avec la toute-puissance divine, la seconde en contradiction avec la clémence divine, la troisième en opposition avec le sens commun (célèbre trilemme stoïcien reproduit par Leibnitz). Sans se contenter de cette considération *a priori*, les stoïciens la confirmaient par des preuves empiriques en collectionnant les prophéties du passé ; en général, le sujet de la divination avait été travaillé par eux avec beaucoup d'opinâtreté, de même que le thème de la prédestination et du libre arbitre que les stoïciens essayaient de concilier par la belle antithèse : *ducunt volentem fata, nolentem trahunt*. Quand l'astrologie releva la tête, ses ingénieuses méthodes de divination trouvèrent un terrain préparé dans le système stoïcien ; *Posidonios* (1^{er} siècle) dont nous avons déjà maintes fois parlé et qui, grâce à ses œuvres érudites, ingénieuses et éloquentes assura le succès du stoïcisme à l'époque de l'Empire, lui donna accès dans le système.

3° Adversaire des deux théories positives, épicurisme et stoïcisme, se montrait l'*Académie* depuis que la place de chef de cette école avait été prise par le fougueux Arcésilas (III^e s.). S'écartant des routes suivies par Platon, il n'acceptait pas sa théorie et la dualité des mondes, ne reconnaissant comme réel que le monde visible dont nos sens nous donnent le témoignage. Et comme l'insuffisance d'exactitude de l'expérience de nos sens avait été prouvée par le même Platon, il en résultait un scept-



ticisme sur toute la ligne : nous ne possédons pas de moyens de distinguer une représentation exacte d'une inexacte ; nous devons suivre non pas la vérité mais la vraisemblance, en nous dirigeant non par la connaissance, mais par l'hypothèse (*doxa, opinio*). Le scepticisme général a englouti, bien entendu, même la foi dans les dieux : Arcésilas et ses partisans réfutaient point par point les théories tant des épicuriens que des stoïciens, surtout de ces derniers. Ils ne se considéraient point comme athées, leur polémique ne s'attaquait pas à la *croyance* dans l'existence des dieux, mais seulement aux *preuves* au moyen desquelles leurs adversaires voulaient consolider cette croyance et desquelles elle n'avait nul besoin. En hommage à l'état d'esprit romantique dont il vient d'être question, on peut reconnaître que ni Arcésilas, ni son continuateur de talent *Carnéade* (II^e siècle) n'ont vulgarisé leurs raisonnements ; ils se contentèrent de l'enseignement oral qu'ils donnaient sous les platanes de l'Académie. Il est vrai que leur successeur, *Clitomaque* écrivit plus que pour trois ; mais Carthaginois d'origine et s'appelant Asdrubal, il n'avait pas leur mentalité romantique. Ses œuvres ainsi que la doctrine de son continuateur, *Philon*, ont inspiré *Cicéron*, le dernier représentant de la nouvelle « Moyenne Académie » dans le domaine de la philosophie religieuse ; ses ouvrages « de *natura deorum* » et « de *divinatione* » sont pour nous les monuments uniques et d'autant plus précieux, de toute cette lutte et, en même temps, les germes de sa reprise qui se plaça au XVII^e s. Pour l'antiquité, elle sombra avec lui dans le passé ; le vainqueur fut *Posidonios* et le successeur immédiat de *Philon*, *Antiochus*, remit de nouveau la doctrine de l'Académie dans l'ancien courant platonicien (la vraie Nouvelle Académie). L'humanité chercha de nouveaux idéals, elle chercha le salut et l'apaisement dans la foi — que le doute ne pouvait ébranler — dans la Providence divine et dans l'espérance d'une « destinée meilleure » au-delà de la mort.

Ainsi « s'accomplirent les temps ».



DEUXIÈME SECTION

LA RÉPUBLIQUE ROMAINE

(510-27 av. J.-C.)

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

HISTOIRE EXTÉRIEURE DE ROME PENDANT LA PÉRIODE RÉPUBLICAINE

I

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE DE L'ITALIE ET DU BASSIN OCCIDENTAL DE LA MÉDITERRANÉE DANS L'ANTIQUITÉ. — La ligne courbe qui passe par la mer Adriatique et la mer Ionienne et qui s'appuie sur ce qu'on appelait les « Autels des Philènes » près de la Grande Syrte, sépare le bassin occidental du bassin oriental de la Méditerranée. Des deux côtés de cette ligne s'adossent les péninsules des Balkans et des Apennins ; la première est tournée vers l'Est, par ses découpures et ses meilleurs ports ; la seconde, au contraire, est orientée vers l'ouest. Toutefois les deux grands golfes — golfe de Corinthe en Grèce et golfe de Tarente en Italie, — constituent une exception ; grâce à eux, un rapprochement a pu s'opérer entre les deux presqu'îles.

L'Italie elle-même, comme la Grèce, est divisée en trois parties non par la mer, mais par l'Apennin qui forme son épine dorsale.

1° A partir des Alpes maritimes, l'Apennin se développe



vers l'Est jusqu'à la mer Adriatique et sépare ainsi du reste de l'Italie la large et fertile plaine arrosée par le calme Pô et ses nombreux affluents du Nord et du Sud. C'est là que vivaient autrefois les Etrusques, mais dès le ^v^e siècle, les Gaulois les avaient refoulés au-delà de l'Apennin et ils avaient occupé la partie centrale, la plus importante de la plaine qui, à l'époque historique, portait par conséquent le nom de *Gaule Cisalpine*, (avec plus de précision *Gaule cispadane* et *transpadane*). C'est seulement à l'Ouest et à l'Est, qu'elle était peuplée non pas par des tribus gauloises, mais par des populations de Tauriens qui légèrent leur nom à Turin et de Vénètes dont, bien plus tard, Venise devait reprendre le nom. L'élément étrusque continuait à se maintenir plus au Nord à Mantoue et à Bologne, au Sud du Pô ; parmi les villes gauloises, les principales étaient Milan (*Mediolanum*), Brescia (*Brixia*), Vérone, etc...

2^o C'est seulement de l'autre côté de l'Apennin que commençait l'Italie proprement dite. En outre, la partie *centrale* de la presqu'île occupe l'emplacement où cette chaîne de montagnes, en se ramifiant, s'étend parallèlement au rivage, subdivisant le pays en une zone occidentale surtout composée de collines et en une zone orientale surtout montagneuse. La première est la plus intéressante ; là, jadis, les volcans ont manifesté une grande activité dont il reste des vestiges sous formes de sommités coniques ou de lacs verts et circulaires occupant les anciens cratères. Au point de vue politique, cette zone se divise en trois régions. La première, à partir du Nord était l'*Etrurie*, avec son fleuve principal, l'Arno (sur lequel se trouvaient Arezzo, Fésules et Pise) jusqu'au Tibre ; les autres cités étrusques étaient : Volterra, Pérouse, Clusium, Veies et Céré. C'est là qu'habitait un peuple remarquable, méticuleusement religieux, possédant un système soi-disant scientifique de divination (d'après les entrailles des victimes des sacrifices, *haruspicina*) et se faisant une représentation très suggestive du royaume des morts ; ces deux particularités ainsi que son art étaient le résultat d'une hellénisation très précoce — qui, d'ailleurs, n'avait pas touché la langue, — actuellement encore non déchiffrée — malgré le



nombre relativement considérable de monuments. La seconde région, située au Sud du Tibre et sur le Liris était le *Latium* dont la langue, le latin — était destinée à conquérir l'Italie et le monde. Le *Latium* était bordé à l'Est par les Monts de la Sabine sur une ramification desquels, là où l'Anio, affluent du Tibre, se fraie un passage vers la plaine se trouve la ville pittoresque de Tibur (auj. Tivoli) séjour d'été dont raffolait la noblesse romaine. Plus loin vers le Sud, on voit verdoyer les montagnes volcaniques Albaines, sur le versant desquelles se trouvait jadis l'ancêtre des cités latines, Albe-la-Longue ; à l'époque historique, étaient connues dans cette région les villes de Tusculum (auj. Frascati), le second séjour d'été après Tibur de la noblesse romaine, Aricia et Préneste (auj. Palestrina) Les autres villes du *Latium* étaient : Ardea dans le pays des Rutules, Antium, Terracine et Arpinum dans le pays des Volsques. Enfin, la troisième région, la plus bénie de l'Italie, était la *Campanie*, c'est-à-dire le territoire de la cité de Capoue dans la vallée du Vulturne, Capoue, l'éternelle rivale de Rome, C'est là également que se trouvaient les colonies grecques de Cumes et de Naples au pied du volcan du Vésuve, encore verdoyant et tranquille, puis la colonie de Cumes, Dicearchia que les Romains fondèrent de nouveau sous le nom de Puteoli ainsi que Pompéi, Herculaneum et Stabies qui devaient devenir célèbres dans la suite par la catastrophe qui les détruisit. A la zone orientale et montagneuse de l'Etrurie, correspond l'*Ombrie* avec son grand nombre de petites villes où l'on parlait une langue parente de la langue latine ; sa bordure littorale, du Rubicon (frontière de l'Italie) à Aesis était habitée par des Sénons d'origine gauloise et au Sud d'Aesis par des Samnites venus autrefois en qualité de « *ver sacrum* » (printemps sacré) sous la conduite d'un oiseau générique — un pic — dont ils portèrent désormais le nom. Dans cette région se trouvait Ancône (du grec Ankôn — le coude), colonie de Syracusains, — Entre le *Latium* et la *Campanie* s'étendait la région sauvage du *Samnium*, patrie des populations les plus belliqueuses de l'Italie — les Marses, les Pélignes, etc... Leur langue, l'osque que parlaient également les Campaniens, — proche parente de



l'ombrien et du latin fut à un moment donné, la plus répandue en Italie et c'est seulement au 1^{er} siècle qu'elle se laissa distancer par la langue latine. Parmi les villes, nous noterons Sulmone et surtout Corfinium.

3^o Là où se termine la terre des Sammites, l'Apennin s'infléchit vers le Sud en une série de chaînes qui se regroupent au Sud de la Campanie et forment de nouveau comme au Nord une chaîne magistrale qui s'étend jusqu'à la pointe de la botte italienne, laissant à l'est une région plate et monotone, l'Apulie avec son prolongement, la Calabre, talon de la botte en question (aujourd'hui, au contraire, on appelle Calabre, la pointe et le talon a hérité du nom du territoire adjacent, l'Apulie). L'Apulie était peuplée par des populations apparentées aux Samnites ; les principales cités du pays étaient Canusium sur l'Aufide (auj. Ofanto) et Arpes. Quant à la Calabre, elle était habitée par une population d'origine différente, les Messapiens, elle possédait un port remarquable, Brundisium (Brindisi) ainsi que des colonies grecques : Tarente et Hydruntum (Hydrus, Otranto). La région montagneuse du Sud-ouest portait dans sa partie N. le nom de *Lucanie*, dans sa partie S. le nom de *Bruttium* et ces deux régions étaient peuplées par des tribus apparentées aux Samnites. Leurs propres cités (Petelia, Consentia) s'effaçaient devant les nombreuses colonies grecques qui se succédaient jusqu'à Tarente et qui valurent à la région la dénomination hyperbolique de Grande-Grèce ; ces colonies s'appelaient Rhegium, Locres, Crotona, Thurii (sur l'ancien emplacement de Sybaris, dont nous avons parlé), Métaponte, Posidonia, Elée, Hipponium, etc... Parmi ces cités, certaines avaient déjà réussi à recevoir la nationalité lucanienne. C'est ainsi qu'Elée était devenue Velia, Hipponium avait pris le nom de Vibo, Posidonia, celui de Paestum, toutefois dans les autres, le caractère hellénique s'était bien maintenu.

4^o L'Italie a un prolongement immédiat dans la Sicile ; l'Apennin en effet s'y prolonge, même de l'autre côté du brusque effondrement que forme le détroit de Messine sous le nom de Monts Péloritains (ou monts des Géants) en encadrant la partie septentrionale de l'île et en laissant vers le



Sud une zone de collines où s'élève le volcan élevé de l'Etna. L'île fut peuplée dès les temps les plus anciens par deux peuplades : à l'Ouest, les barbares Sicanes, à l'Est, les Sicules d'origine italienne. Toutefois, ce n'étaient pas ces populations qui avaient déterminé sa civilisation, mais bien deux autres groupes de population immigrée qui avaient partagé la Sicile en deux parties inégales : la partie Est était peuplée par des Grecs qui y avaient fondé des colonies parmi lesquelles se distinguait la colonie dorienne de Syracuse, la partie Ouest était peuplée par les Carthaginois qui y possédaient trois établissements : Lilybée (act. Marsala), Panorme (act. Palerme) et Solonte. Autant la Sicile, grâce à cet élément grec, avait pris d'importance pour la civilisation antique, autant étaient insignifiantes à cet égard les deux autres îles baignées par la mer Tyrrhénienne (c'est-à-dire par la mer Etrusque), la *Sardaigne* et la *Corse*. L'hellénisme subit là, comme on le sait, un échec et à sa place — surtout en Sardaigne, s'implanta un élément punique qui, au point de vue de la civilisation — ne fut nullement fécondant. D'ailleurs la Sardaigne, comme la Sicile, était une terre riche en céréales et pendant longtemps elle ravitailla l'Italie qui était surtout riche en bétail ; quant à la Corse, elle était déjà pendant l'antiquité une terre sauvage de banditisme et de vendetta.

En face de la Sicile, sur la côte d'Afrique, dès le VIII^e siècle, une ville avait été fondée par des émigrants phéniciens, il s'agit de *Carthage* (en latin, *Carthago*, en grec *Karchêdon* — soit Kart-ada = la Nouvelle ville), éternelle rivale, d'abord, de l'Italie grecque, puis de l'Italie romaine. Au début, l'une des cités phéniciennes de ces parages (anciennement Utique, à proprement parler Atika = l'Ancienne Ville) s'était distinguée entre les autres et à la différence des colonies-comptoirs phéniciennes ordinaires, elle s'était assujetti tout le littoral de la Petite Syrte, le pénétrant de sa civilisation. A l'Est, elle rencontra de la résistance du côté des colonies grecques de la Cyrénaïque aux « Autels des Philènes » qui désignèrent jusqu'à une époque bien postérieure l'emplacement où les frères Philènes avaient permis grâce à leur hé-



roïsme, aux Grecs de remporter la victoire ; d'autre part, à l'Ouest, ils soumièrent à leur influence civilisatrice les tribus nomades des « *Numides* » (auj. Algérie, en grec « nomades ») ; puis, mais non dans la même mesure, les *Maurétaniens* (Maroc d'aujourd'hui) jusqu'aux Colonnes dites d'Hercule situées de chaque côté du détroit de Gibraltar (on les appelait aussi les Colonnes de Melkart-dieu des Phéniciens). De l'autre côté du détroit, en *Ibérie* (Espagne), elle trouva un appui dans la ville phénicienne de *Gadès* et en même temps, elle rêva de soumettre à son influence toute la péninsule — tel fut du moins le plan génial d'Amilcar, après la première guerre punique. Les indigènes se groupaient en deux peuplades principales : les Ibères et les Celtibères, ces derniers étaient surtout de caractère mixte ; ils avaient été séparés du pays proprement celtique, la *Gaule*, qui possédait un foyer actif d'hellénisme en *Marseille*, ville située non loin des bouches du Rhône.

Toutes les régions qui viennent d'être indiquées, furent, à différentes époques soumises par Rome ; toutes ne le furent pas complètement ; restèrent en particulier indépendantes les régions soit situées au-delà du Rhin, comme la *Germanie*, soit placées de l'autre côté de la Manche, comme la *Bretagne*. Cette dernière contrée n'était guère dangereuse, il n'en était pas de même de la Germanie qui envoya au delà des Alpes et jusqu'en Italie les tribus sauvages des Cimbres et des Teutons et qui constituait une menace permanente pour les populations qui se groupaient en une seule famille méditerranéenne sous la domination pacifique de Rome.

II

LE DÉVELOPPEMENT DE ROME A L'EXTÉRIEUR A L'ÉPOQUE DE LA RÉPUBLIQUE. — La ville de Rome (Roma) naquit à une date encore insuffisamment précisée (d'après la tradition prédominante, en 753 av. J.-C.) sur la rive gauche du Tibre, de la fusion de deux communautés : une communauté latine (celle du Palatin) et une communauté sabine (celle du Quirinal). Dans la première période de son histoire, — pé-



riode dite royale —, Roma soumit les villes voisines du Latium après avoir enlevé cet honneur à Albe-la-Longue, mais elle tomba ensuite entre les mains des Tarquins, les rois de sa voisine, la cité des Tarquinii — et c'est ainsi qu'elle devint la capitale de la Ligue étruscolatine. La chute de la dynastie des Tarquins (510, d'après la tradition) qui fut contemporaine de la chute des Pisistratides, détruisit cette ligue et alors commencèrent des guerres interminables entre la Rome républicaine et les cités voisines, étrusques, sabinnes et volsques (Coriolan) jusqu'à ce que la prise de la ville étrusque de Véies par Camille en 396 eût rompu définitivement l'équilibre en faveur de Rome. Toutefois ce succès fut bientôt annihilé par le *désastre infligé à Rome par les Gaulois* (bataille de l'Allia, 390) qui aboutit à la prise de Rome. Il fallut reprendre tout à pied-d'œuvre, mais cette fois, l'affaire fut menée plus rondement et dès 348, Rome était devenue si bien la cité prépondérante du monde étrusque et latin que Carthage crut utile de conclure avec elle un traité.

Cette prépondérance de Rome provoqua d'ailleurs en 343 un *conflit avec les Samnites*, conflit avec lequel commence la seconde phase de l'histoire romaine. L'affaire se compliqua par suite de la défection des cités latines dont la soumission en 338 les plaça dans une dépendance plus étroite de Rome, dépendance en somme comparable à celle des « alliés soumis » des Athéniens dans la Ligue de Délos.

Les Samnites opposèrent à Rome une résistance opiniâtre et ce fut seulement la victoire de Sentinum en 295 qui décida de la victoire de Rome ; des deux civilisations, l'italique et l'osque, la seconde était désormais entrée dans la période de décadence.

C'est à ce moment-là que commença une nouvelle lutte — la rivalité entre les civilisations latine et grecque. La seconde avait son centre à Tarente. Vers cette époque, l'hellénisme, grâce à Alexandre et aux diadoques, avait réussi à conquérir tout l'Orient ; parmi les royaumes fondés par lui, le plus proche de l'Italie était l'Épire dont le souverain Pyrrhus était particulièrement doué (se reporter plus haut). Pyrrhus eût



désiré devenir l'Alexandre de l'Occident et il vint au secours de Tarente, mais les « victoires à la Pyrrhus » ne retardèrent point le dénouement. En 272, Rome triompha de Tarente et en même temps, elle se soumit elle-même à la prépondérante civilisation hellénique.

C'est ainsi que l'Italie — sauf celle du Nord — fut conquise par Rome ; la proie la plus prochaine parut alors être la Sicile. Son souverain grec, le roi de Syracuse, Hiéron II conclut une alliance avec sa voisine du Nord, — la lutte commença à l'Ouest et au Sud avec *Carthage*. Ce fut la « première guerre punique » (264-243) qui se termina par la victoire de Rome qui réunit la Sicile à ses possessions (sauf Syracuse). La Sardaigne et la Corse n'allaient point tarder à entrer dans le patrimoine romain. Quand Amilcar eut fondé un nouveau royaume carthaginois en Espagne et quand son fils génial, *Hannibal* eut conduit de là une puissante armée contre l'Italie en soulevant contre Rome les populations samnites encore pleines de rancunes, ainsi que Syracuse — le résultat final de cette « seconde guerre punique » (219-202) fut un nouveau triomphe de Rome ainsi que l'annexion de l'Espagne et de Syracuse ; quant au territoire de Carthage (Afrique), il fut pour cette fois épargné.

Le second siècle, époque de prospérité pour la République romaine, a été en même temps caractérisé par son conflit avec l'Orient grec, conflit qui aboutit à la victoire de Rome. Ce fut d'abord à la Macédoine d'être vaincue dans trois guerres consécutives (200-196 : Flamininus ; 171-168 : Paul-Emile ; 148 : Métellus). A la suite de la troisième guerre, la Macédoine fut réduite en province romaine ; en 146, ce fut également le tour de la Grèce qui devint province sous le nom d'Achaïe, en même temps que l'« Afrique ». Ainsi Rome se consolidait dans la mer Egée ; un peu plus tard, elle devait s'emparer, pacifiquement d'ailleurs — de la partie antérieure de l'Asie Mineure, c'est-à-dire des royaumes de Pergame et de Bithynie. Mais cette conquête mit Rome en contact avec le plus terrible adversaire qu'elle eût connu depuis *Hannibal-Mithridate VI Eupator*, roi du Pont. Profitant de la haine qu'avait éveillée partout en Orient l'avidité des publicain



romains, Mithridate souleva en 88 contre Rome non seulement l'Asie, mais la Grèce également. Partout, il se faisait saluer comme le restaurateur de l'indépendance hellénique. Les guerres que Rome livra contre lui ayant été contemporaines de troubles intérieurs de l'Etat romain, ainsi s'expliquent et leur durée et leurs récidives. Après les succès partiels de Sylla (84) et de Lucullus (67), Pompée termina la lutte en 63 ; mais la nécessité de mettre fin au conflit le força à annexer également à Rome le royaume des Séleucides qui était entré en décomposition. C'est sur les bords de l'Euphrate que les aigles romaines s'arrêtèrent et désormais Rome eut comme voisins les redoutables Parthes. Crassus se vit infliger par eux en 53 un désastre qui ne fut jamais vengé. L'Euphrate restait donc, en fin de compte, la frontière orientale de l'Empire romain.

Au deuxième siècle également, les possessions romaines s'arrondirent également à l'Ouest. Dans une série de guerres, furent conquises d'abord la Gaule cisalpine, puis une partie de la Gaule transalpine — celle que les Romains appelaient « Provincia » et dont la dénomination a subsisté jusqu'à nos jours (Provence). L'attitude provocante du prince numide Jugurtha (111-106) força Rome, en la personne de Marius, à réunir la Numidie à la province d'Afrique, ce qui permit à l'influence romaine de s'étendre également sur la Maurétanie. Enfin, le génie militaire de César soumit à Rome toute la Gaule (58-51) et à la suite de cette conquête, le Rhin devint la frontière entre le monde romain et le monde germanique.

Toutefois, l'Empire romain qui s'est tellement agrandi est, à partir du dernier quart du II^e siècle en proie à des discordes intestines. Le signal des troubles a été donné par les réformes agraires des deux Gracques en 133 et 123-121 ; après la réaction aristocratique d'Opimius et de Scaurus se place de 88 à 82 la guerre civile de Marius (avec Cinna) et de Sylla qui se termina de même par la victoire de l'aristocratie. La seconde guerre civile de César et Pompée (50-46) aboutit à un résultat diamétralement opposé. D'ailleurs dans les désordres qui suivirent l'assassinat de César (44), les formules idéologiques disparurent ; il s'agit de plus en plus de luttes de per-



sonnes desquelles il ne resta bientôt plus pour continuer la lutte que *César-Octavien* et *Antoine*. Le premier s'appuyait sur l'Occident, le second sur l'Orient romain et son alliée-épouse Cléopâtre, la reine d'Égypte. La victoire d'Octave sur Antoine à Actium en 31 amena également la soumission de la dernière monarchie hellénistique, l'*Égypte*. Ce pays ne fut toutefois pas transformé en province romaine, mais fut attribué à titre de royaume à Octavien, en tant que successeur des Ptolémées. Cette situation d'un citoyen était incompatible avec le principe républicain d'égalité; aussi, en l'an 27, Octavien se vit-il attribuer par le Sénat le nom honorifique d'*Auguste*. L'époque républicaine était close; l'Empire commençait.



CHAPITRE PREMIER.

LES MŒURS

I

LA VIE DE FAMILLE. — Comme la famille grecque, la famille romaine était fondée sur la monogamie ; à sa tête se trouvait l'époux et père, le *pater familias* qui portait comme symbole de son état de citoyen romain une dénomination triple composée de son prénom personnel, de son nom de lignée et de son nom de famille : par exemple Marcus Tullius Cicero.

Il y avait très peu de prénoms d'hommes, aussi les abrégeait-on ordinairement ; les plus usités étaient C (*Caius*), Cn (*Cnaeus*), M (*Marcus*), L (*Lucius*), P (*Publius*), T (*Titus*). Ti (*Tiberius*), Q (*Quintus*), Sex (*Sextus*). Encore plus pauvre était l'onomatologie féminine. La fille unique portait le nom de lignée du père (*Cornelia*) ; s'il y avait deux filles, on les distinguait par les épithètes *major* et *minor* ; les autres recevaient un numéro (*Tertia*, *Quarta*, *Quinta*). Les noms de lignées étaient des adjectifs et ils se terminaient par *us*. ils étaient héréditaires de même que les noms de famille qui désignaient une branche de la *gens*. On distinguait les *Cornelii Scipiones*, les *Cornelii Syllae*, les *Cornelii Lentuli*, etc. Très souvent ces noms étaient sortis de sobriquets parfois ridicules : Scaevola le gaucher, Varus le bancal, Cicero le pois chiche, parfois les noms de famille étaient des surnoms outrageux, comme *Asina*, *Bestia*, *Lamia*. Ces sobriquets ne s'appliquaient aux femmes que dans des cas exceptionnels (*Caecilia Metella*). L'existence des noms de lignée et des noms de famille contribuait beaucoup au renforcement de la conscience aristocratique : en effet s'appeler *Cornelius Scipio* ou *Caecilius Metellus* était par soi-même une recommandation.

A Rome, comme chacun sait, la monogamie était de règle ; pour que le mariage fût tenu pour légal, il fallait que les conjoints jouissent de ce qu'on appelait le *conubium* que,



jusqu'en 445, les plébéiens n'avaient pas à la différence des patriciens (cf. plus loin). La deuxième condition était le consentement de chacun des pères de chaque côté et, plus tard, des conjoints eux-mêmes ; la troisième était l'observation de certains rites qui, dans leur ensemble, formaient la noce (*nuptiae*). Ces rites différaient suivant qu'il était ou non désirable d'établir l'autorité (*manus*) du mari sur la femme. La première forme était plus ancienne ; à l'époque patriarcale elle constituait ce qu'on appelait la *confarreatio*, c'est-à-dire l'offrande simultanée et solennelle d'un gâteau de froment (*panis farreus*), symbole du domicile fixe nécessité par l'agriculture. Une fois que la plèbe eut été admise au *conubium*, à la place de la *confarreatio* religieuse qui lui était inaccessible, elle pratiqua la *coemptio*, c'est-à-dire, l'achat (fictif) de la femme par la mari. Toutefois, à la fin de l'époque républicaine, les deux formes — qui aboutissaient toutes deux d'ailleurs à la *manus*, se firent plus rares et elles furent remplacées par une autre formalité dans laquelle la femme restait sous l'autorité de son père qui pouvait, au cas où son gendre ne lui aurait pas donné satisfaction, rompre le mariage. De là l'habitude qu'on prit à cette époque de divorcer facilement et la considération particulière dont jouissait la femme qui s'en était tenue jusqu'à la fin à une seule union (*univira*).

La situation de la femme dans la maison de son mari était fort honorable. On la désignait sous le nom de *matrona* ou *mater familias*. Comme telle, elle prenait part aux festins et pouvait recevoir en toute liberté non seulement des femmes, mais aussi des hommes. Les matrones nobles pouvaient également avoir une certaine influence sur la politique. A cet égard, curieuse est la mention incidente, mais d'autant plus caractéristique qu'on trouve dans une lettre de Cicéron au proconsul Caecilius Metellus au sujet de l'hostilité que lui manifestait le frère de ce dernier, le tribun Metellus Nepos : « Ayant reconnu qu'il se sert de toute la puissance qu'il tient de son tribunat à me nuire, je suis entré en pourparlers avec sa femme Claudia et avec votre belle-sœur Mucia dont j'ai éprouvé les sentiments à mon égard en maintes circonstances en les priant de bien vouloir lui conseiller de s'abstenir envers



moi de ses procédés irréguliers ». Il est évident que, en Grèce, une telle phrase eût été inconcevable.

L'éducation se donnait dans l'ancien temps, strictement à la maison. « Alors, dit Tacite (Dial. de Or. 28) le jeune garçon était élevé sous les yeux de sa mère qui se faisait surtout gloire de garder la maison et de surveiller les enfants. On lui choisissait comme aide une parente assez âgée et on confiait à son honorabilité éprouvée tous les enfants d'une seule et même famille. »

Plus tard, l'école concurrença la famille en matière d'éducation, mais il s'agit de l'école grecque dans laquelle des maîtres de nationalité hellénique enseignaient — suivant la méthode d'Isocrate — (cf. période hellénistique) la rhétorique grecque qui renfermait alors également une formation générale ; quant aux matières fondamentales — histoire, romaine, littérature, droit, langue, — elles continuaient d'être enseignées comme dans l'ancien temps chez le père. C'est seulement au 1^{er} siècle qu'apparurent aussi des écoles de « rhéteurs latins », mais les gens sérieux ne les voyaient pas de bon œil. C'est à ce moment également que la jeunesse romaine commença à s'initier à l'agonistique, à la différence de ce qui se passait dans les temps plus anciens où l'adolescent recevait une formation physique pour le service militaire qui commençait fort tôt. Enfin, c'est alors que la noblesse romaine prit l'habitude d'envoyer ses fils suivre des cours d'enseignement supérieur (philosophique) à Athènes qui devint dès lors une calme ville universitaire. Ce qu'on appelait la *deductio* constituait une coutume vraiment romaine ; le père de condition moyenne (par exemple le chevalier) confiait son fils devenu adolescent à la tutelle d'un sénateur-patron qui devait l'initier aux affaires de l'Etat. C'est ainsi que le jeune Cicéron avait été *deductus* auprès de l'augure Q. Mucius Scaevola et auprès de Cicéron lui-même furent *deducti*, plus tard M. Caelius, C. Trebatius, etc. L'autorité (*manus*) du père sur ses enfants était très grande. Il est vrai que le temps était passé où il pouvait les vendre comme esclaves, mais dans les temps plus rapprochés de nous, le droit du fils de posséder quelque chose en propre (*peculium*) était très limité du vivant du père



et les exemples où le père convoquait un tribunal criminel à la maison pour juger l'un de ses enfants n'étaient pas rares.

Les enfants ne formaient d'ailleurs qu'une partie de la famille (*familia*), ils constituaient la famille libre (d'où le nom de *liberi* — les hommes libres et les enfants), la seconde partie était formée par les domestiques (également *familia*). On distinguait entre la domesticité urbaine (*familia urbana*) qui était parfois très nombreuse et qui se livrait aux occupations domestiques à la maison même et la domesticité paysanne (*familia rustica*) qui était employée à des travaux productifs. La situation de la première était très supportable, quant à la seconde, elle était, comme nous le verrons, terriblement opprimée.

Dans les deux domaines, le *pater familias* était le maître tout-puissant de sa domesticité ; mais sous l'influence de la jurisprudence plus humaine du I^{er} siècle, commencèrent des restrictions à son droit sur l'existence et les biens (également *peculium*) de son esclave, et, en liaison avec ces restrictions, il dut reconnaître la légitimité de son mariage (*contubernium*). La coutume contribua également à humaniser les relations entre maître et esclaves et encouragea l'affranchissement en vertu duquel l'ancien esclave devenait l'affranchi (*libertus*) et le client de son ancien maître qui était désormais son patron.

Le milieu où se concentrait la vie de famille était la *maison*. La maison italique avait en son centre une pièce que l'on appelait l'*atrium* — salle de grandes dimensions, éclairée d'en haut par une ouverture quadrangulaire percée dans un toit rectangulaire, ouverture par laquelle l'eau de pluie tombait dans un bassin également rectangulaire et situé au milieu de la salle et qu'on appelait l'*impluvium*. C'était dans l'*atrium* que se trouvait l'autel du foyer domestique. En face de l'entrée s'ouvrait la chambre à coucher des maîtres (*tablinum*), et devant cette pièce, l'*atrium* se prolongeait de chaque côté par deux ailes (*alae*), ce qui lui donnait la forme d'une croix latine, les angles étant occupés par les chambres à coucher des membres de la famille et des domestiques.

Toutefois, au II^e siècle, cette forme ancienne de maison-



hôtel se modifia chez les gens riches et s'agrandit en faisant des emprunts à la maison *grecque* qui fut apportée de Pergame ; à la maison italique s'ajoutèrent le péristyle et les pièces adjacentes ; il en résulta que, dans le nouveau type de maison, le *tablinum* devint une pièce de passage et de parade. La vie intime de la famille se passait dans le péristyle et dans les pièces confortables qui y donnaient, quant à l'*atrium*, il devint le salon officiel des réceptions du maître. Avec le péristyle, le reste du luxe de l'Orient grec était passé chez les Romains : décoration des parois, pavements en mosaïque, plafonds caissonnés, meubles ornementés, vases et candélabres de marbre et de bronze, ornements sculptés et, en particulier, ce mélange de bâtiments et de verdure qui faisait le charme de la maison hellénistique (cf. plus haut, p. 286). C'est ainsi que se forma peu à peu le type de la maison gréco-romaine dont les ruines de Pompéi peuvent nous donner une idée ; bien qu'on ne doive pas oublier que Pompéi était une petite bourgade, surtout si on la comparait à Rome. Malgré tout, la maison urbaine était loin de satisfaire aux besoins des nobles romains et, parmi ceux-ci, il y en avait bien peu qui ne possédassent quelques *villas* non seulement de banlieue (*suburbanae*), quelque part dans les montagnes de la Sabine ou d'Albe (Tusculanum), mais encore situées plus loin, à Baïes, à Naples ou à Tarente, etc...

Il faut noter que tout ce qui vient d'être dit ne s'applique qu'aux gens riches. Les plus pauvres ne pouvaient posséder un petit hôtel que dans les petites villes ; à Rome, ils devaient louer un appartement (*cenaculum*) dans une maison de rapport à nombreux étages (*insula*).

Le *vêtement* romain était plus compliqué et plus solennel que le vêtement grec. Le citoyen était reconnaissable au vêtement qu'il portait au-dessus de la tunique, la *toge*, vêtement à plis ; de même la matrone portait la *palla* également à plis. Ordinairement, on se représente les Grecs comme portant la barbe et les Romains comme rasés. A vrai dire, il s'agit ici, moins d'une différence de peuples que d'une différence d'époque. Dans les temps les plus anciens, les Romains portaient la barbe et ce fut seulement pour suivre la mode hellé-



nistique qu'ils commencèrent plus tard à se raser. Vers le II^e siècle, cette nouvelle mode tendait à s'instaurer et les images barbues des ancêtres contemplaient avec reproche leurs descendants rasés en leur rappelant la « *gravitas* » du bon vieux temps.

II

LA VIE SOCIALE. — Rome, par opposition à la Grèce, se caractérise par le principe strictement observé, de la *division en classes*. Dans les temps anciens, on distinguait les *patriciens* et les *plébéiens*. Les premiers étaient les descendants de ces *patres (familias)* qui, selon la légende, avaient fondé Rome avec Romulus — après avoir sollicité la bénédiction divine (*auspicato*) ; quant à l'origine des plébéiens, elle n'est pas claire pour nous ; c'étaient en tout cas des immigrés qui n'avaient pas participé à cette bénédiction ; aussi les patriciens avaient-ils établi une cloison étanche entre eux et les plébéiens, et partant, entre les plébéiens et le gouvernement.

Cette « lutte de classes » dura deux siècles. Après avoir obtenu, aussitôt après la chute des rois — grâce à la célèbre sécession sur le Mont Sacré — leurs propres magistrats (tribuns du peuple, *tribuni plebis*) et avec eux leurs auxiliaires, les édiles de la plèbe, les plébéiens forcèrent en 451 les patriciens à publier des lois écrites (lois décemvirales des XII Tables). En 445, ils conquièrent le *conubium* des patriciens (*lex Canuleia*), de 365 à 355, ils obtinrent l'accès au consulat (*lex Licinia Sextia*) ; ensuite allaient s'ouvrir à eux successivement toutes les autres magistratures : en 300, les plébéiens se voient ouvrir l'accès des différents sacerdoces (*lex Ogulnia*), enfin, en 287 on reconnaît aux décisions de leurs assemblées (des tribus) force loi (*lex Hortensia, ut quod plebs tributim jussisset, populum teneret*). A partir de ce moment-là, la différence qui existait entre patriciens et plébéiens même dans la vie sociale, avait disparu : il restait en somme très peu de familles patriciennes vers la fin de l'époque républicaine (surtout les *Cornelii* ; les *Claudii*, les *Julii*) et les familles plébéiennes (*Laecilii*, *Metelli*, *Licinii*, *Calpurnii*, *Pisones*) qui s'étaient élevées grâce à une collaboration de



trois siècles au gouvernement, ne leur cédaient en rien pour ce qui était de l'orgueil aristocratique.

A la fin de la République, la division en ordres était tout autre. On distinguait alors trois ordres : l'*ordre sénatorial* ou *noblesse*, l'*ordre des chevaliers*, enfin le troisième, anonyme, qu'on se mit à appeler la *plèbe*. L'acquisition de la noblesse ouvrait l'accès d'une des trois magistratures dites « curules » (édilité-curule, préture ou consulat). Au point de vue juridique, ces magistratures étaient accessibles absolument à tous et la liberté des élections populaires n'était soumise à aucune restriction, mais si fort était le ferment aristocratique dans la conscience du peuple romain que, en fait, seuls les descendants des nobles étaient élus à ces charges et ce n'est qu'au prix d'efforts incroyables qu'un *homo novus* pouvait rompre ce cercle enchanté — Caton l'Ancien, Marius, Cicéron. — L'*homo novus* devait, pendant toute son existence, lutter contre la défiance et la malveillance de la noblesse, mais, pour ses descendants, il était l'*auctor nobilitatis* et son image de cire (*imago*) suspendue dans le *tablinum* de la maison de sa famille était le vivant symbole de la noblesse conquise par celle-ci.

Le deuxième ordre, celui des *chevaliers* (*ordo equester*) avait déjà perdu depuis longtemps tout lien avec la cavalerie : le cens qui, au début était la condition de l'entretien d'un cheval était devenu un cens de classe et la condition nécessaire pour jouir des privilèges afférents à celle-ci. Ces privilèges étaient d'ailleurs fort importants, surtout depuis que G. Gracchus, désirant faire naître des points de friction entre les ordres dirigeants, avait fait réserver aux chevaliers les tribunaux criminels ainsi que la ferme des impôts de la province d'Asie. Les chevaliers étaient devenus les principaux capitalistes de Rome, une aristocratie financière en son genre. L'ordre des chevaliers coïncidait presque avec celui des grands publicains (*ordo publicanorum*).

Il existait aussi des signes extérieurs qui permettaient de distinguer les membres des deux ordres dirigeants. Le sénateur portait une large bande rouge (*latus clavus*) cousue à la hauteur de la poitrine sur la tunique, à l'endroit où celle-ci



n'était pas couverte par la toge. Si d'autre part, le sénateur était en outre un magistrat curule, il portait également une toge bordée d'une large bande rouge (*toga praetexta*). Une bande rouge étroite ornait la tunique du chevalier (*angustus clavus*); chez tous les autres citoyens, les tuniques et les toges étaient blanches. Lors des représentations théâtrales, les places de l'orchestre (il n'y avait pas de chœur dans le drame romain) étaient réservées aux sénateurs; quant aux chevaliers, ils disposaient des quatorze premiers rangs de l'amphithéâtre.

Quant au *troisième ordre*, anonyme, il avait ses subdivisions. La première place y était occupée par les « citoyens honorables » qui se distinguaient par leur cens relativement élevé, lequel leur permettait de remplir les fonctions de caissiers responsables des munificences publiques, c'étaient les *tribuni aerarii*. La seconde place revenait aux fonctionnaires des bureaux (*scribae*) et aussi à ceux qui avaient atteint pendant le service militaire le grade le plus élevé qui fût accessible au troisième ordre, celui de centurion. Puis venaient différents corps de métier et autres corporations (*collegia*) dont la vie corporative très animée, avec des assemblées, des fêtes, des ripailles, des pique-niques, concurrençait avec succès la vie familiale de leurs membres. La dernière place, parmi les hommes libres était occupée par les *affranchis* (*libertini*, en tant que classe); ils se distinguaient des hommes de naissance libre (*ingenui*) par leur nom, car ils portaient officiellement non point le nom de leur père, mais celui de leur patron. C'est ainsi que le fils de Cicéron s'appelait M. Tullius M. f. Cicero (c'est-à-dire *Marci filius*), mais son affranchi Tiron s'appelait M. Tullius M. l. Tiro (*Marci libertus*). Comme le montre cet exemple, l'affranchi recevait le nom de lignée et le prénom de son patron, mais au lieu du nom de famille de celui-ci, il conservait son ancien nom d'esclavage. En outre, malgré la modestie particulière de leur situation sociale (*modestissimus ordo*), les affranchis, qui se tenaient coude à coude, pouvaient lever la tête et ne se laissaient pas offenser.

L'institution, largement développée de la *clientèle*, était



une particularité de la vie sociale romaine — qui dérivait de son caractère aristocratique ; représentons-nous un noble comme environné de toute une suite de clients d'autant plus nombreux que grande est la noblesse du patron (*dignitas*) ainsi que son influence (*gratia*). L'origine de la clientèle était très variée : les citoyens des communautés conquises par la force des armes devenaient les clients du général victorieux (*deditio*), ces liens ainsi établis étaient héréditaires ; les immigrés cherchaient un soutien auprès d'un citoyen noble et devenaient ainsi ses clients (*applicatio*) ; quant aux affranchis, ils restaient, comme on l'a vu, les clients de leur patron (*manumissio*). Le patron était le protecteur naturel de ses clients ; ceux-ci remplissaient son atrium aux heures de réception, le patron examinait les contestations qui s'étaient élevées entre eux, il assumait leur défense dans les cas où ils étaient en procès avec d'autres parties. Toute cette assistance était gratuite de la part du patron — aussi a-t-on le droit d'appeler l'aristocratie romaine (cf. plus haut, p. 326) une aristocratie du travail. Les clients étaient tenus de rendre à leur patron des services personnels (*officia*) ; parmi ces derniers, le principal consistait à lui faire escorte quand il se présentait aux élections ; la longueur de l'escorte était le symbole matériel de la puissance du candidat et elle accroissait ses chances. Ceci n'était pas sans provoquer de nombreux abus qu'il fallut réprimer à l'aide des *leges de ambitu*, toutefois, l'institution elle-même restait intangible et l'élargissement du cercle de sa clientèle était pour le Romain un objet d'orgueil aussi vif que pour le Grec, la victoire aux jeux.

Le même caractère aristocratique de la vie sociale romaine provoqua l'apparition d'une particularité qu'on n'observe pas dans la démocratique Athènes, nous voulons parler de la *politesse officielle* qui s'exprimait dans des formules et des tournures de langage spéciales. Le Sénat, prescrivant aux consuls leur plan d'action le faisait dans la forme suivante : *uti consules, si eis videretur, operam darent...* ; un orateur désignant un tiers, ajoutait au nom de celui-ci une épithète élogieuse. *C. Pomptinus, vir fortissimus., Caerellia, lectissima femina...*, *Q. Caepio, quem ego honoris causa nomino.* En



outre, l'ordre sénatorial est désigné expressément avec l'épithète *amplissimus*, de même, on emploie l'expression *ordo honestissimus* pour désigner l'ordre équestre, et quant aux membres de ces deux ordres, ils sont qualifiés de même. A l'époque de l'Empire, cette politesse officielle fit encore des progrès et au Moyen-Age, elle donna naissance à la *courtoisie* que les peuples romans enseignèrent aux autres pays de l'Europe.

III

La SITUATION ÉCONOMIQUE. — L'invocation célèbre de Virgile à l'Italie (Géorgiques II, 173). *Salve, magna parens frugum, Saturnia tellus*, exprime exactement la principale force économique de l'Italie, telle qu'elle a subsisté jusqu'à nos jours : l'*agriculture*. A vrai dire, sa forme la plus saine, celle qui est fondée sur la petite exploitation, nous ne la rencontrons qu'aux origines ; l'exemple suggestif de Cincinnatus que l'on vint prendre à la charrue pour faire de lui un dictateur, au moment des guerres samnites, est resté mémorable. Malheureusement, l'évolution s'était manifestée dans deux directions également nuisibles au bien général.

1^o Les guerres victorieuses soutenues par Rome contre les Italiens avaient provoqué la confiscation d'une partie importante du sol des vaincus (ordinairement un tiers de la superficie) et dans la mesure où ce sol confisqué n'avait pas servi à former des colonies, il était devenu ce qu'on appelait l'*ager publicus*. Or, sur cet *ager publicus* la noblesse romaine occupait les parcelles qui lui étaient tombées sous la main ; il est vrai que ces lots occupés par la noblesse étaient tenus pour sa possession et non point sa propriété, mais cette différence de point de vue juridique ne modifiait pas le côté économique de la question. Dès une époque très ancienne, la démocratie romaine avait lutté contre ce droit d'occupation sans restrictions ; à cet égard, particulièrement féconde avait été l'activité de deux tribuns, les *Gracques* (133 et 123-121) qui eussent voulu reconstituer la petite propriété rurale. Toutefois, tous ces succès ne furent que partiels et comme, en principe, la terre était aliénée, le résultat de l'évolution de plusieurs siècles avait été



l'affaiblissement de la petite propriété foncière agricole en Italie et la concentration du sol en grands domaines ou *latifundia* qui se trouvaient entre les mains de la noblesse. Sur les *latifundia*, l'agriculture et les modes d'exploitation étaient tout autres que sur la petite propriété : il fallait, — probablement sur le modèle du système carthaginois — recourir au système dit des « plantations » en forçant des centaines et des milliers d'esclaves (*servitia*) à travailler sous la direction et la surveillance de dizaines et de centaines d'autres. On les logeait dans des cellules séparées (*ergastula*), souvent souterraines, ils étaient aux fers, et on les exploitait comme on eût fait d'une force naturelle. C'est alors seulement que l'esclavage commence à être la vraie base de la vie économique de l'antiquité et une sombre tache sur sa civilisation (cf. plus haut, p. 261).

2^o La seconde tendance de l'évolution de l'agriculture romaine était la suivante. Etant donné que, grâce aux *latifundia*, la terre, de nourricière qu'elle était pour ceux qui la possédaient, s'était transformée en source d'enrichissement pour eux, il leur fallut compter avec cette circonstance que, depuis le temps des premières guerres puniques, la Sicile, — et depuis l'époque de la troisième guerre punique, — l'Afrique, par suite des conditions climatiques et autres conditions pouvaient fournir du blé à meilleur marché que l'Italie. C'est pourquoi l'Italie avait remplacé peu à peu la culture des céréales en partie du moins par l'élevage du bétail, en partie par la plantation d'arbres fruitiers comme la vigne et l'olivier. A propos de la première, caractéristique fut la réponse que Caton l'Ancien (II^e siècle) avait donnée à quelqu'un qui lui demandait quelle occupation était à ses yeux la plus lucrative : « Un bon élevage » répondit Caton. « Et ensuite ? » — « Un élevage d'importance moyenne ». — « Et ensuite ? » — « Un mauvais élevage ». « Et ensuite ? » — « La culture des céréales ». (L'anecdote continuait : « Et le prêt à usure ? » — A quoi le clairvoyant observateur des mœurs de l'ancienne Rome répondait : « Et la guerre ? » Mais ceci concerne déjà un autre chapitre.) C'est ainsi qu'une partie importante de l'Italie autrefois fertile — entre autres — la Campagne romaine



— était transformée en une steppe ; *latifundia perdidere Italiam*, dit Pline l'Ancien (XVIII, 35). Une classe particulière apparut, composée surtout d'esclaves — pâtres, sauvages et farouches, qui s'occupaient volontiers entre temps de brigandage ; c'est de ce temps que date le point de départ du fameux brigantaggio italien qui y fut florissant jusqu'en ces derniers temps. L'arboriculture n'eut pas de ces conséquences fâcheuses, il est vrai, mais pour la raison qui a été donnée plus haut elle fit de l'Italie un pays sans défense : les mêmes villes qui, au III^e siècle avaient fermé héroïquement leurs portes à l'approche d'Hannibal les ouvrirent à l'envi à César, une fois qu'il eut passé le Rubicon.

Si on la compare à l'agriculture, l'*industrie* passe en Italie au second plan ; on importe la plupart des produits manufacturés et on ne travaille pas pour l'exportation. Néanmoins, le nombre des artisans était très grand surtout dans la laine que fournissait en grande quantité le troupeau italien et ces ouvriers avaient une vie corporative très intense.

D'autre part, le *commerce* était une source abondante d'enrichissement ; le gouvernement romain se préoccupait de lui fournir des facilités par tous les moyens, soit louables, comme la construction de grandes routes qui portaient les noms des censeurs qui les avaient fait construire (*via Appia* qui conduisait de Rome par Capoue à Brundisium, *via Flaminia* qui partait également de Rome et se dirigeait vers le Nord jusqu'à Ariminum, *via Aemilia* d'Ariminum à Mediolanum qui donna son nom à la province italienne de l'Emilie) ou encore la répression de la piraterie (guerre des pirates de Pompée en 67), soit regrettables comme la destruction des cités commerciales rivales de Carthage et de Corinthe en 146. Il ne faut pas oublier que Rome, même lorsqu'elle eut annexé une bonne partie du monde, n'établit jamais aucune douane intérieure ; jamais depuis l'effondrement de la civilisation antique l'Europe n'a connu un territoire aussi important soumis au libre-échange. Par malheur, l'un des principaux articles de ce commerce universel était constitué par les *esclaves* dont les foules étaient fournies par les guerres constantes que les généraux romains faisaient aux peuples voi-



sins de l'Empire. Le principal marché d'esclaves était celui de Délos depuis longtemps détrônée de sa dignité ancienne d'île sainte d'Apollon.

Toutefois, si le négoce présente à côté d'aspects négatifs des côtés positifs, exclusivement négative doit être considérée à nos yeux la *banque* qui avait atteint à Rome une perfection frappante — avec ses sociétés par actions et sa comptabilité en partie double. Cette plante parasite s'était développée non seulement sur le négoce, mais sur le système des fermes (cf. plus loin). Nous trouvons alors pour la première fois même une Bourse — elle se tenait à la porte de Janus à Rome, on y cotait les actions, on y publiait les faillites et autres manifestations de ce brigandage légal. Sur les formes les plus mesquines de ce trafic, à savoir l'usure (*faennus*), par exemple, il vaut mieux ne pas insister.

En tout cas, la misère était très répandue à Rome — surtout vers la fin de l'époque républicaine et le *prolétariat urbain* (*plebs urbana*) représentait un élément dangereux pour l'équilibre politique de l'Etat. Le moyen le plus raisonnable pour transformer ce prolétariat en une classe saine et productive : à savoir l'attribution de terres selon l'exemple qu'avaient donné les Gracques, était difficile à appliquer ; quant à utiliser les *latifundia*, — avec la forme aristocratique de l'administration, il n'y fallait point songer ; d'autre part, il n'y avait presque pas de terres libres en Italie et quant à la fondation de colonies dans les provinces — pour une raison indiquée plus loin, elle se heurtait à un obstacle infranchissable que lui suscitait le Sénat. Les gens bien portants et forts arrivèrent à se caser, à partir de la réforme militaire de Marius (plus loin p. 339) dans l'armée permanente ; mais que faire des autres ? Nous avons trouvé posé un problème analogue à Athènes, mais si sur le sol grec, la démocratie avait tenu pour juste le principe de salarier l'exercice des obligations civiques (cf. plus haut, p. 263), à Rome, l'aristocratie n'avait aucune raison de s'y plier. En revanche, la conviction encore plus dangereuse s'est implantée que *le citoyen romain, comme tel, a le droit de recevoir sa part du bénéfice provenant de la conquête du monde*. G. Gracchus avait été le premier,



pour s'assurer les bonnes dispositions du peuple — à introduire la pratique des distributions de blé (*frumentationes*) aux pauvres de la ville ; son exemple fut imité par d'autres. Les distributions de vivres aux citoyens devinrent des dispositions courantes dans les testaments des nobles qui léguaient ainsi une popularité à leur héritier, mais ce qu'il y eut de bien pis, ce fut l'achat clandestin et poursuivi par la loi (*leges de ambitu*) (cf. plus haut, p. 328, — des voix par les candidats aux magistratures. A la faveur de cet ensemble de circonstances, le droit de cité romaine était devenu — outre qu'il était un honneur — un article assez lucratif, mais seulement dans la ville de Rome. La conséquence de cet état de choses fut un afflux considérable dans la capitale de citoyens pauvres — ferment de tous les troubles qui ont caractérisé les derniers temps de la République et qui précipitèrent sa ruine.

Si maintenant, nous passons de l'économie privée à l'économie nationale, c'est-à-dire aux revenus et aux dépenses du Trésor public, nous remarquons tout d'abord que les citoyens romains étaient entièrement exonérés de l'*impôt direct*. Celui-ci n'a jamais existé à Rome. Le *tributum*, sorte de capitation — était remboursé grâce aux contributions de l'ennemi vaincu, si bien qu'il s'agissait plutôt d'un emprunt intérieur ne portant pas d'intérêts, d'ailleurs lui aussi fut supprimé après 168.

Les sources des *revenus* (*vectigalia*) étaient surtout les suivantes : 1° revenus des *domaines* de l'Etat (affermage des terres, pêche, mines, etc...) Dans cette rubrique rentre l'accise sur le sel ; 2° les *droits de douane* sur les marchandises étrangères ; 3° les *revenus des provinces* qui rentraient soit sous forme de l'impôt par tête (*stipendium*), soit sous forme d'une dîme perçue sur les récoltes (*decuma*). Cette ressource devint de plus en plus importante et même prédominante à mesure que s'agrandissait l'Empire romain.

Pour la perception des revenus de l'Etat, on recourait à Rome aussi à un système de *fermes* (se reporter plus haut) ; la différence résidait dans le fait que les grands capitalistes — c'est-à-dire les chevaliers (cf. plus haut, p. 326) ne dédai-



gnaient pas ce moyen de s'enrichir, si bien que là, au lieu des modestes publicains de l'Orient grec, on avait affaire à de puissants fermiers qui, pour juguler la concurrence, se groupaient en *societates*. Ordinairement, avec le système de la ferme, l'usure marchait de pair. Celle-ci profitait des difficultés qu'éprouvaient les communautés ou les individus pour payer leurs impôts ; dans les cas de ce genre, les usuriers qu'on appelait du nom honorable de *negociatores* avançaient les sommes nécessaires à un taux usuraire. Les publicains et les *negociatores* étaient les principales sangsues des provinces ; les gouverneurs ne pouvaient pas grand chose contre eux, car ils eussent ainsi dressé contre eux l'ordre puissant des chevaliers. Ce fut seulement l'empire qui vint en aide aux provinces.

Parmi les dépenses de l'Etat, les plus importantes étaient celles qui étaient nécessitées par l'administration des provinces et par l'entretien de l'armée, ensuite venaient les *frumentationes* dont on a déjà parlé. Le reste passait aux monuments publics, aux routes, etc... ; pour l'aménagement de celles-ci on recourait au système du forfait. Très souvent, d'autre part, les temples des dieux étaient construits avec les ressources procurées par le butin de guerre, surtout si le général, avant la victoire, avait prononcé un vœu dans ce sens. Il y avait quelque chose des liturgies grecques dans les spectacles populaires (*ludi in circo, in amphitheatro, in theatro*) ; l'organisation de ces spectacles en était laissée aux magistrats et nommément aux édiles et au préteur urbain. Il est vrai que l'Etat leur octroyait pour ce but une certaine somme qui n'était qu'un minimum, mais le magistrat en question eût compromis toute sa carrière s'il n'avait point dépensé plus que cette somme. De même que les distributions de vivres au peuple, les spectacles populaires étaient devenus un moyen courant de conquérir la popularité (*panem et circenses* !), c'est grâce à ses libéralités que l'édile pouvait affronter avec chances de succès l'élection pour la préture, le préteur les élections du consulat. Préture et consulat donnaient le droit d'administrer une province et de cette façon, la noblesse pouvait refaire sa fortune ébréchée par les lar-



gesses. Il est vrai que, en cas d'exactions trop caractérisées, le magistrat pouvait se voir intenté à Rome une action judiciaire *repetundarum*, sur la plainte des provinciaux. En vue de cette action une commission spéciale avait été créée en 149 par l'honnête Pison. Tel était donc le cercle enchanté de l'économie romaine.

IV

LE DROIT. — L'un des beaux côtés de la vie sociale et politique romaine était constitué par le fameux droit romain. Le cœur même de ce droit était formé par *les Lois des XII Tables*, promulguées en 451-449 par la commission des Decemvirs — et dans lesquelles on constatait les mêmes concessions aux tendances démocratiques que dans les codifications bien antérieures du droit grec. Ce ne furent d'ailleurs pas ces lois qui furent le gage du progrès juridique, mais bien la création — en date du IV^e siècle — d'une magistrature dont la fonction était d'interpréter et de développer le droit codifié, nous voulons parler de la *préture*, — *viva vox juris civilis*, comme on l'appelle à juste titre. Chaque année, le préteur, dans son édit (*edictum praetorium*) proclamait les limitations et compléments qu'il était disposé à introduire dans la législation existante. Il le faisait avec une grande circonspection, car toute déviation inutile par rapport à la ligne suivie par son prédécesseur, en créant du trouble dans la conscience juridique des citoyens, était sévèrement jugée par l'opinion publique. Grâce à cette circonspection, l'édit du préteur devint, après les Lois des XII Tables, la seconde source du droit romain, source vivante et mobile qui s'adaptait constamment à la vie et, par conséquent évoluait avec elle. La troisième source était formée par les *responsa prudentium*, sentences de juristes expérimentés qui étaient rendues par ceux-ci sur la demande des parties — dans des cas difficiles. Ces sentences n'avaient point force de loi, leur autorité était purement morale, mais comme elles émanaient de spécialistes, le préteur qui était rarement lui-même un juriste, se laissait volontiers guider par elles et il façonnait son édit en tenant



compte de ces réponses. Ces juristes qui se faisaient la main dans les consultations éditèrent volontiers le fruit de leur activité dans des ouvrages spéciaux c'est ainsi, par exemple ; que le jurisconsulte M. Junius Brutus avait publié à l'époque des Gracques un ouvrage *de jure civili* — d'ailleurs d'une forme curieuse puisqu'il se présentait comme un livre de lecture et par conséquent sous forme de dialogue. De même, son contemporain, P. Mucius Scaevola (consul en 133) avait composé un traité du même genre et on lui attribuait la sentence caractéristique *fiat justitia, pereat mundus!* L'apogée de la jurisprudence romaine commença lorsque, à l'esprit juridique romain s'allia la philosophie stoïcienne de tendance systématrice et le fruit de cette collaboration fut l'ouvrage remarquable du pontife Q. Mucius Scaevola, fils de Publius (consul en 95). Cet ouvrage comprenait dix-huit livres et il constitue le premier système qui eût paru jusque-là dans le monde, du droit civil qui, auparavant se composait de pratiques juridiques détachées. Ce traité ne nous est pas parvenu, mais c'est sur lui que repose tout le droit romain postérieur et on peut dire que c'est grâce à l'esprit philosophique que Scaevola avait apporté dans sa composition que le droit romain est devenu l'éducateur du nôtre.

Le préteur qui était dans son édit un législateur, avait également entre ses mains l'instruction du *procès*. Les plaideurs s'adressaient à lui ; si les conditions formelles permettaient d'entamer une action, le préteur *actionem dabat* ; il désignait un juge (si la somme revendiquée était certaine) ou un arbitre (s'il fallait fixer cette somme) et il lui confiait une « formule » juridique en vertu de laquelle il devait établir sa sentence. Le juge (ou l'arbitre) convoquait comme « assesseurs » quelques citoyens honorables et, après audition des parties (la représentation — à la différence de ce qui se passait dans la procédure grecque cf. p. 97 — était autorisée) et vérification des témoignages — établissait son jugement, le transmettait au préteur qui le *rendait*. Il peut sembler étrange que, malgré le nombre considérable des citoyens romains — l'Etat ne disposât que d'un seul préteur. En réalité, cela s'explique par le développement du tribunal de



famille (auquel se rattache le tribunal du patron, — cf. plus haut, p. 325) ainsi que par la procédure de l'*arbiter ex compromisso* qui retenait les affaires de peu d'importance et les empêchait de parvenir jusqu'au représentant du gouvernement (*de minimis non curat praetor*).

Tout ce qu'on vient de dire concerne les procès des citoyens romains entre eux ; ils se jugeaient seulement selon le *jus Quiritium*, c'est-à-dire selon les Lois des XII Tables et l'édit du préteur. Les actions que s'intentaient entre eux les non-citoyens étaient jugées selon le *jus gentium*, droit plus simplifié, non lié à la tradition et qui visait moins à la justice formelle (*justum*) qu'à la justice réelle (*æquum*). La réunion des deux droits dans la personne du seul préteur était aussi un instrument de progrès, car celui-ci, du fait qu'il cumulait, recevait la possibilité de transporter les dispositions plus libres et contemporaines du *jus gentium* dans son édit. Il est vrai que, à partir de la fin de la 1^{re} guerre punique, l'accumulation des affaires força les Romains à désigner un collègue au préteur dans la personne du *praetor inter peregrinos* et ainsi s'acheva le parallélisme avec les dispositions hellénistiques signalées plus haut ; mais, en fait, ces deux charges étaient souvent réunies.

Le droit romain se divisait en droit privé (*privatum*) et en droit public (*publicum*) et cette division ne correspond pas à notre division en droit civil et en droit criminel ; malgré tout, le second se développait du premier. Le droit privé et le droit public pouvaient toucher des délits (là, le vol, ici la trahison d'Etat) et toucher des non-délits (là, la contestation entre deux citoyens au sujet de biens, ici la contestation entre le Trésor public et un citoyen). Mais les crimes graves — entraînant un châtement sévère, « capital », comme le meurtre, l'incendie prémédité, etc... étaient classés dans la catégorie des délits de droit public. Ils ressortissaient primitivement à un magistrat supérieur, mais une loi que la tradition reporte à l'année de la fondation de la République avait autorisé, en cas de condamnation, ce qu'on appelait la *provocatio ad populum* et, en vertu de cette loi, le jugement populaire pour les délits criminels était entré dans les mœurs. C'était d'ail-



leurs une machine très lourde à mettre en mouvement ; aussi depuis le milieu du II^e siècle, il exista pour les principaux crimes des *quaestiones perpetuae*, commissions criminelles de jurés. Les éléments du crime, la procédure et la peine étaient prévus dans une loi fondamentale et n'étaient pas soumis à une modification de la part des préteurs. Il faut chercher là la cause de l'immobilité du droit criminel romain, immobilité frappante si on compare celui-ci au droit civil. Les jurés furent d'abord des sénateurs, puis, à partir de C. Gracchus, des chevaliers (123), puis, à partir de Sylla (82), de nouveau des sénateurs, enfin en 70, la *lex Aurelia judiciaria* créa un tribunal composé de jurés pris dans tous les ordres, à raison d'un tiers pour chaque ordre (sénateurs, chevaliers, plèbe) celle-ci étant représentée par ses *tribuni aerarii*, (cf. plus haut, p. 227). Cette loi fondamentale enracina dans la conscience juridique de la société romaine les deux règles — quoique non formulées — qui sont également à la base de notre procédure — *nullum crimen sine lege, nulla poena sine lege* et nous devons constater dans le tribunal des jurés pris dans les trois ordres, l'apogée de la justice romaine qui avait ainsi atteint un niveau auquel la nouvelle Europe n'est parvenue qu'au XIX^e siècle.

Il convient de remarquer également que parmi les châtiments corporels possibles en vertu de la loi (*leges Porciae de tergo civium*), la peine de mort n'était pas appliquée en fait aux citoyens romains : le condamné à mort pouvait remplacer le supplice par l'exil volontaire, ce que, bien entendu, il ne manquait jamais de faire. Comme la privation de liberté n'était infligée qu'à titre de mesure préalable (de coercition), les châtiments qui, en fait, pouvaient frapper les citoyens consistaient en peines pécuniaires d'un montant variable et dans la diminution des droits civiques (*capitis deminutio*). Il en était autrement pour les non-citoyens qui pouvaient être condamnés à la prison, à la flagellation, à la peine de mort — entre autres supplices, — à la croix.



V

L'ARMÉE. — Les légions romaines ont conquis le monde, on comprendra donc que l'organisation militaire romaine demande la pleine attention de l'historien de la civilisation.

Au début, on eut affaire à Rome également à une milice civique — les *centuries* qui formaient le peuple étaient en effet des formations de combat, les chevaliers formaient la cavalerie. En principe, les choses ne changèrent même pas avec ce qu'on a appelé la *réforme de Camille* (vers 380) qui avait donné à la légion une division originale en trois rangées (*acies*), établies d'après l'âge (*hastati, principes, triarii* d'où l'expression : *res ad triarios venit* — l'affaire prend un tour sérieux). Chaque rangée se composait de 10 « manipules », chacun formé de deux *centuries* (de 60 hommes), outre celle des *triarii* dont chaque manipule était une *centurie* ; entre les manipules existaient des intervalles par lesquels circulaient des hommes légèrement armés au nombre de 1200 ; de cette manière, chaque légion se composait de 4.200 hommes auxquels on adjoignait encore 300 cavaliers.

Les guerres italiques et les alliances qui suivirent — avec les vaincus — amenèrent une complication correspondante de l'organisation militaire. On commença dès lors à lever aussi des légions d'*alliés* (*socii*) dont on confiait le commandement à des préfets spéciaux. La guerre Sociale de 90 qui aboutit à l'octroi des droits civiques aux alliés italiens supprima cette différence. Vers le même moment se réalisa la *réforme militaire de Marius*, importante pour l'histoire ultérieure de Rome qui remplaça l'ancienne milice civique par une armée régulière. Il est vrai que cette armée était encore une armée de citoyens, et non une armée de mercenaires, aussi la conséquence de la réforme fut non un affaiblissement, mais un renforcement de la puissance militaire romaine.

Tout d'abord, Marius supprima le service militaire général : l'importance numérique des citoyens pauvres de Rome lui donna la possibilité de remplacer le système obligatoire par l'enrôlement volontaire. Le citoyen servait dans l'armée



pour une solde (*stipendium*) et s'engageait par serment à servir pendant vingt-années, de cette manière, il était possible d'obtenir un perfectionnement militaire qui eût été irréalisable dans le système antérieur. Les manipules des différentes rangées étaient groupés en cohortes dont, par conséquent, il y avait dix par légion, chacune comprenant six centuries de 100 hommes chacune, soit en tout six mille hommes par légion. Les officiers d'état-major (appelés tribuns militaires) étaient au nombre de six par légion et ils prenaient le commandement tour à tour ; ils appartenaient à la noblesse. Par contre, les centurions sortaient du rang et par un système compliqué d'avancement, pouvaient conquérir le grade honorifique de *primipilus* qui leur permettait d'assister au conseil de guerre. Dans le nom de cet officier se trouve incluse l'indication de l'arme nationale du légionnaire romain, le *pilum*, sorte de lance. En général, l'armement du soldat romain lourdement armé se composait des mêmes pièces que celui du soldat grec ou du soldat macédonien. Quant aux autres perfectionnements de l'époque hellénistique, ils trouvèrent aussi leur utilisation dans l'armée romaine.

Toute cette armée, (qui avait pris de grandes proportions par suite de l'agrandissement de l'Empire) stationnait dans les provinces ; l'Italie, à partir de l'époque de Sylla, fut privée de force armée. Il était pourtant clair que, vu le nombre important des provinces, les citoyens romains ne pourraient supporter indéfiniment seuls « l'impôt du sang » qui tendait à devenir de plus en plus lourd ; il fallut donc créer des détachements auxiliaires (*auxilia*) composés de provinciaux. Les Romains d'ailleurs, savaient utiliser à merveille les qualités militaires des peuples qu'ils avaient vaincus ; ils choisissaient leurs cavaliers parmi les Gaulois, les Espagnols, les Numides, leurs archers parmi les Crétois, leurs frondeurs parmi les Baléares, etc... Il n'y avait pas jusqu'ici de danger ; les légions romaines l'emportaient et par le nombre et par la perfection et leurs aigles d'argent que Marius avaient introduites attiraient les regards de tous, car on y voyait le symbole imposant de la force invincible de l'armée romaine.



LE GOUVERNEMENT ET L'ADMINISTRATION. — Dans la constitution romaine, l'historien Polybe (cf. plus haut, p. 248) célèbre l'agencement harmonique des trois formes de gouvernement : la monarchique, l'aristocratique et la démocratique : la première, dit-il, est personnifiée dans la magistrature, la seconde dans le Sénat, la troisième dans l'assemblée populaire. Pour son époque — c'était alors l'apogée de la République, — il avait raison ; toutefois, le développement ultérieur de celle-ci, couronné par la réforme de Sylla (82) aboutit à la subordination systématique de l'autorité des magistrats au Sénat et à l'annulation de fait de l'assemblée populaire, si bien que, à la fin de l'époque républicaine, nous sommes en présence d'un régime éminemment *aristocratique*.

I. La *magistrature* issue du pouvoir royal fut d'abord représentée par les deux *consuls* annuels (le mot signifie collègues) qui s'appelaient du reste préteurs (généraux) ; ils disposaient du pouvoir suprême, l'*imperium*, non seulement dans le domaine civil (*domi*), mais dans le domaine militaire (*militiae*). Ils étaient donc à la fois chefs militaires, administrateurs, juges. Les auxiliaires des deux consuls étaient les *questeurs* (les explorateurs), leurs serviteurs étaient les *licteurs* qui portaient le symbole de leur pouvoir de répression, des faisceaux avec des verges (*fasces*). Leur organe consultatif était le Sénat assemblé par eux et qu'ils présidaient comme ils le faisaient dans l'assemblée populaire. — Au cours de la lutte de classes qui commença aussitôt après la proclamation de la République, les plébéiens avaient vite obtenu leur propres magistrats, — les *tribuns du peuple* avec leurs auxiliaires, les *édiles de la plèbe* (ainsi appelés de l'*aedes Cereris*, le temple de Cérès où se trouvaient les archives de la plèbe). Ils étaient inviolables (*sacrosancti*) afin de pouvoir porter aide et assistance aux plébéiens lésés (*fus auxilii*), ils présidaient les assemblées de la plèbe (*concilia plebis*) dont les décisions (*plebi scita*) n'avaient jusque-là force de loi que pour la plèbe. C'est ainsi qu'à Rome, il existait au ^ve siècle deux systèmes de magistratures : les magistratures patriciennes et les magistratures plébéiennes et l'on n'entrait qu'à condition d'appartenir à l'ordre correspondant.



La campagne de la plèbe en vue de l'accession au consulat amena le démembrement — par les patriciens — des attributions de l'ancien consulat : en 443, fut créée la *censure* pour le dénombrement périodique de la communauté (*census*) et la composition du Sénat (*lectio Senatus*) ainsi que des centuries de chevaliers ; en 367, fut établie la *nouvelle préture* pour les jugements (*praetor urbanus* à distinguer des *praetores consules* qui commandaient l'armée) ; puis fut organisée l'*édilité curule* destinée à la surveillance des marchés. Ces nouvelles charges étaient destinées à maintenir les pleins pouvoirs des patriciens à qui seuls ces magistratures étaient ouvertes, mais les plébéiens n'eurent de cesse avant d'avoir obtenu également l'accès de ces charges. Vers le début du III^e siècle, le but fut atteint et il n'exista plus qu'une seule et unique magistrature nationale occupée par des citoyens élus dans l'ordre suivant : questure, tribunat, édilité curule ou de la plèbe, préture, consulat, censure). Il était interdit de remplir une charge immédiatement après une autre (*continuatio*) ; de même, le droit de remplir les mêmes fonctions par deux fois (*iteratio*) était soumis à des restrictions.

Par contre la *prorogatio imperii* aux consuls et aux préteurs — en vertu de laquelle ils devenaient proconsuls et propréteurs — était admise, mais exclusivement pour l'administration d'une province. A partir de ce moment-là, le tribunat cessa d'être une menace pour la noblesse, au contraire, il devint un allié du Sénat dans sa tendance à tenir en tutelle les consuls.

L'évolution de la magistrature romaine fut achevée par *Sylla* qui sépara radicalement la magistrature de la pro-magistrature (c'est-à-dire proconsulat et propréture) en attribuant à cette dernière l'autorité militaire (c'est-à-dire l'administration des provinces) et à la magistrature, le pouvoir exclusivement civil. Depuis ce temps et jusqu'à la fin de la République, nous avons à Rome :

1^o Vingt *questeurs* avec pleins pouvoirs en matière de trésorerie à Rome et dans les provinces ; tout ancien questeur étant *ipso jure* sénateur, la *lectio senatus* des censeurs put être supprimée.



2° Dix *tribuns du peuple* dont les pleins pouvoirs, rognés par Sylla, avaient été peu après restaurés dans leur plénitude. Parmi ces pouvoirs, le principal consistait à présenter des motions aux *concilia plebis*, dont les décisions étaient obligatoires (depuis l'année 287) pour tout le peuple (plébiscites). Il faut signaler aussi le droit d'« *intercessio* » en ce qui concerne les lois et mesures prises par les consuls, pouvoir qui permettait aux tribuns de rendre celle-ci inefficaces.

3° Deux *édiles curules* et deux *édiles de la plèbe* qui avaient la surveillance des marchés et organisaient les jeux pour le peuple.

4° Huit *préteurs* (parmi ceux-ci un *praetor urbanus*, un *praetor inter peregrinos* et six présidents des commissions criminelles (se reporter plus haut). Après avoir rempli ses fonctions pendant une année, le préteur devenait propréteur et recevait l'administration d'une province « prétorienne » avec le commandement de l'armée qui y était stationnée; en principe pour une année; toutefois ce délai pouvait être prolongé.

5° Les deux *consuls* qui gardaient de leurs pouvoirs très étendus d'autrefois seulement le droit de convoquer le Sénat et l'assemblée du peuple — cette dernière pour les élections et pour la mise en vigueur des lois. Après l'expiration du délai d'une année, le consul recevait en qualité de proconsul, une province à administrer.

6° Les deux *censeurs* choisis périodiquement (en principe une fois tous les cinq ans (*lustrum*) pour établir l'effectif des citoyens de la communauté (*census*) et pour sa purification (*lustrum condere*). Ils avaient le droit de transférer un citoyen d'un groupe plus privilégié dans un autre moins privilégié, ce qui aboutissait à une surveillance indirecte de la moralité publique (*regimen morum, nota censoria*). C'étaient eux aussi qui présidaient aux adjudications des travaux publics.

7° En dehors du tableau des magistratures était la *dictature*. Dans les temps anciens, le dictateur qui était désigné par le consul à une heure inquiétante pour l'Etat concentrait en lui les pleins pouvoirs d'un roi; le triomphe du Sénat au II^e siècle aboutit à la suppression *de facto* de la dictature,



Au 1^{er} siècle, elle fut renouvelée deux fois pour Sylla et pour César, mais la seconde fois, ce fut le signal de la perte de la République.

II. L'*assemblée populaire* de Rome se distinguait de l'assemblée du peuple, telle qu'elle existait en Grèce, par la manière dont était conçue son organisation : chacun y donnait en effet sa voix à l'intérieur du groupe politique auquel il appartenait et la décision revenait à la majorité des groupes et non à la majorité absolue des voix. De l'agencement des groupes dépendait, comme nous allons le voir, le caractère aristocratique des assemblées populaires de Rome. De l'assemblée grecque, la romaine se distinguait encore par l'absence de droit d'initiative : elle ne pouvait qu'accepter ou ne pas accepter la loi qui était déposée sur son bureau par le magistrat qui la présidait, choisir ou repousser le candidat qu'on lui proposait, mais elle ne pouvait, soit modifier la loi, soit choisir un autre candidat. Le groupement était double. L'un avait comme base la répartition territoriale du peuple romain en trente-cinq tribus dont 31 étaient des tribus rurales et 4 des tribus urbaines. Or, comme tout le prolétariat urbain (avec tous les affranchis) était concentré dans les tribus urbaines et comme les tribus rurales qui comptaient beaucoup de propriétaires fonciers étaient peu nombreuses, la prépondérance de la noblesse était assurée. Les assemblées par tribus étaient soit populaires (*comitia tributa*), soit strictement plébéiennes (*concilia plebis*) ; à la fin de la République, les deux catégories se ressemblaient étrangement ; la seule différence était que les premières étaient convoquées par un consul ou un préteur et que les autres l'étaient par les tribuns. Elles se réunissaient sur le forum, surtout pour les actes législatifs.

Quant au deuxième groupement, il était fondé sur une combinaison de la répartition territoriale en tribus avec la répartition suivant la fortune en 5 classes (répartition attribuée au roi Servius Tullius) et la division suivant l'âge en deux contingents ; celui des *seniores* et celui des *juniores*. En principe donc, chaque tribu se divisait en 10 centuries, les chevaliers étant groupés dans des centuries spéciales. Cette



organisation était encore plus aristocratique. L'assemblée populaire qui était fondée sur cette organisation portait le nom de *comitia centuriata* ; elle se réunissait — ce qui était une réminiscence de son ancienne signification militaire — sur le Champ de Mars, près de la ville, surtout pour les élections des magistrats .

Toutes ces assemblées populaires répondirent bien à leur nom tant que le peuple entier eut la possibilité d'y assister — c'est-à-dire à l'époque primitive où l'*ager publicus* était peu important. Déjà, la création de colonies et l'octroi du droit de cité à des municipes plus éloignés (Voir ci-après) avaient pratiquement fait une brèche dans le caractère pan-populaire de ces assemblées ; quand, après la Guerre sociale, en 89, toute l'Italie eut reçu le droit de cité, elles ne furent plus qu'un vain mot. Alors la République romaine fut à un carrefour : devait-elle passer du système plébiscitaire au système parlementaire qui ne plaisait guère, on l'a vu, à l'homme de l'antiquité ou devait-elle transformer son gouvernement en une oligarchie et plus tard en un Empire ? Ce fut la seconde solution qui fut choisie, comme on le sait.

III. Le *Sénat*, primitivement organe consultatif du roi et des consuls sut, en s'affermissant au cours de la lutte des ordres, devenir le vrai gouvernant en tenant en tutelle les consuls et en utilisant l'assemblée populaire comme un simple instrument de sa volonté. A l'origine, il était purement patricien (*patres*), mais lorsque la République eut été fondée, il admit dans son sein également les *conscripti* (littéralement « ceux qui étaient inscrits en même temps ») qui représentaient des familles plébéiennes ; le nombre des sénateurs, strictement limité pendant la période où exista la *lectio censoriale*, devint incertain à partir du moment où, en vertu de la loi du dictateur Sylla, une fournée de vingt nouveaux questeurs entraît chaque année au Sénat ; l'effectif du Sénat évoluait entre 500 et 600 membres. A l'intérieur du Sénat subsistait la division en « ordines » qui était strictement observée pendant les sessions : le premier rang revenait aux *consulares* (anciens consuls), puis venaient les *praetori*, les *aedilicii*, les *tribunicii*, enfin les *quaestorii*. Le



consul qui présidait, après avoir exposé la question à discuter, s'adressait au consulaire ayant le plus d'honneurs en lui demandant de bien vouloir donner son avis (*dic, M. Tulli*) ; celui-ci le faisait dans un discours plus ou moins long et terminait par son avis (*sententia*). Les suivants pouvaient soit, en se levant dire leur avis ; soit, en restant assis, adopter l'une des propositions déjà faites (*M. Tullio assentior*).

L'influence du Sénat est visible sur le gouvernement du dernier siècle de la République romaine comme on peut le constater avec évidence dans les discours et les lettres de Cicéron. Il est impossible de lui dénier une certaine grandeur, vraiment romaine, mais il ne put être à la hauteur de la tâche que représentait l'administration d'un grand empire. Son règne a été une période de troubles continuels — révolution des Gracques, guerre sociale de Marius et Sylla, guerre servile de Spartacus, complot de Catilina, anarchie de Clodius, César et Pompée, Octavien et Antoine ; presque sans arrêt, un orage succédait à l'autre jusqu'au dernier auquel succéda une longue accalmie sous l'égide de l'Empire. Comment cela arriva-t-il, c'est ce que nous allons voir.

VI

ROME ET L'ITALIE. — Quoiqu'elle eût grandi parmi les autres communes et les autres peuples de l'Italie, Rome n'en restait pas moins un *Etat-cité* ; comme telle, elle disposait seulement des formes de domination que nous avons étudiées plus haut p. 104, — l'amphictyonie, le synoekisme et l'hégémonie. La première — à savoir la ligue des cités latines groupées autour de la montagne de Jupiter Latin (*Jupiter Latiaris*) — ne joua un certain rôle que dans les temps les plus anciens ; elle se transforma en hégémonie de Rome sur les cités latines qui, en 338, après la fin de la guerre latine, aboutit à la fondation d'un « droit de cité latin » par opposition au droit romain. Les communes latines gardèrent leur autonomie, leurs citoyens reçurent le droit de voter dans les comices romains (*jus suffragii*), droit d'ailleurs assez illusoire puisqu'ils avaient été tous placés par le sort dans l'une des



35 tribus, mais ils n'étaient point éligibles et n'avaient donc pas le « *jus honorum* » ; toutefois, ils pouvaient obtenir les mêmes droits que les citoyens romains s'ils avaient auparavant rempli les fonctions de magistrat dans leur commune. De cette manière, il s'agissait là d'un semi-synoekisme, et d'une semi-hégémonie. En outre, le champ du droit de cité romaine s'étendait : 1° par l'octroi de ce droit à des communes latines entières qui devenaient de ce fait des *municipes* ; 2° par la fondation de *colonies* dans des régions éloignées de l'Italie. La fondation de la première colonie de ce genre (Ostie, à l'embouchure du Tibre) est attribuée au roi Ancus Martius. Parmi les colonies qui furent fondées ensuite, nous citerons Sena Gallica en Ombrie (vers 283,auj. Sinigaglia) ; Puteoli en Campanie, (en 134, Pouzzoles) ; Parme et Mutina (Modène) dans la Gaule cispadane (en 183) ; en tout, il y en avait plus de trente. Parallèlement avec les premières, on fonda aussi des colonies de droit latin ; les principales furent Venusia en Apulie (291) ; Ariminum dans la région gauloise des Sénons (en 268, maintenant Rimini) ; Bénévent dans le Samnium ; Brundisium en Calabre (244,auj. Brindisi) ; Crémone ; Placentia (maintenant Piacenza) dans la Gaule cisalpine (en 220) et Aquilée (181) également. Comme parallèlement à la création de ces colonies latines, les anciennes cités latines du Latium se transformaient en *municipes* romains, dès le II^e siècle, l'expression « Latium » et celle de « citoyens latins » avaient cessé complètement de coïncider. Toutes ces colonies furent d'abord des agglomérations de soldats qui servaient de point d'appui à la puissance romaine dans le pays vaincu ; mais d'elles-mêmes — et c'est là que réside leur importance dans l'histoire de la civilisation — elles devinrent *les foyers de romanisation de l'Italie*.

L'*administration locale*, tant des colonies que des *municipes* était calquée sur celle de Rome, toutefois la terminologie était différente. A la tête de la commune se trouvaient les *duoviri jure dicundo* qui correspondaient aux consuls ; ils convoquaient le conseil des décurions qui correspondait lui-même au Sénat. La deuxième magistrature importante était celle que détenaient les deux édiles qui souvent se groupaient



avec les premiers sous le nom général de *quatuorviri* : le recensement était effectué périodiquement par les « *quinquennales* » qui correspondaient aux censeurs romains. Enfin, il se tenait des assemblées de toute la population civile organisée en antiques curies familiales. A Rome, il y avait également de ces « comices curiates », mais à l'époque de l'apogée de la République, on avait cessé de les réunir déjà depuis longtemps.

L'organisation de l'Italie romano-latine, avait été seulement la première tâche, plus délicate fut la seconde.

Les guerres victorieuses que Rome livra aux Samnites, aux Etrusques et aux autres peuplades non latines de l'Italie aboutirent à l'établissement de l'hégémonie de Rome sur elles, c'est-à-dire à la conclusion de traités d'alliance avec les vaincus, traités en vertu desquels ceux-ci s'engageaient à aider Rome dans ses guerres en lui fournissant des troupes. La guerre avec Hannibal, par exemple, ne fut gagnée par les Romains que grâce à l'aide efficace de contingents alliés. La conséquence de cet état de choses fut que les « alliés » éprouvèrent eux-mêmes le désir de devenir membres de cette communauté pour la grandeur de laquelle ils avaient versé leur sang ; ces espérances, plusieurs fois déçues, furent enfin réalisées en 90-89 lors de la grande guerre dite des Alliés, (*Guerre Sociale*) au cours de laquelle Rome avait dû encore une fois livrer combat aux Italiens vaincus. Ce fut, à vrai dire, une guerre fort originale. Ordinairement, on lutte pour conserver son caractère national ; les Italiens, au contraire, luttèrent pour transformer leur nationalité en nationalité romano-latine. Ils atteignirent leur but : en 89, toute l'Italie jusqu'à l'Apennin, reçut le droit de cité romaine (et la Gaule située au Nord de l'Apennin — le droit latin) et c'est ainsi que depuis ce temps-là les langues osque, étrusque, ombrienne et autres furent remplacées dans les nouveaux municipes par le latin.

Ainsi s'accomplit la romanisation de l'Italie. Rome réussit dans cette entreprise précisément parce qu'elle n'imposa point sa nationalité aux vaincus et parce que, au contraire, elle les força à voir dans celle-ci une récompense enviable qu'il fallait conquérir, soit par ses mérites, soit à la pointe de l'épée.



VII

ROME ET LES PROVINCES. — La conséquence de la première guerre punique fut l'acquisition par Rome (en 241) de sa première province, la Sicile (carthaginoise). Au cours des deux siècles suivants, Rome annexa successivement : 2° la Sardaigne avec la Corse en 238 ; 3° l'Espagne antérieure (cap. : Carthagène), et 4° l'Espagne ultérieure (cap. Cordoue) en 206-197 ; 5° la Gaule cisalpine (cap. Milan) en 191-188 ; 6° l'Illyrie (cap. Salone) en 167 ; 7° la Macédoine (cap. Thessalonique) en 146 avec l'Achaïe (cap. depuis 46 : Corinthe) en 144 ; 8° l'Afrique (cap. Carthage) en 146 ; 9° l'Asie (cap. Ephèse) en 133 ; 10° la Gaule Narbonnaise (cap. Narbonne) en 121 ; 11° la Cilicie (cap. Tarse) en 102-84 ; 12° la Bithynie (cap. Nicomédie) en 74 avec le Pont (cap. Amaseïa) en 65 ; 13° la Cyrénaïque en 74 avec la Crète ; 14° la Syrie (cap. Antioche) en 64. La population libre de ces régions se répartissait dans les trois catégories suivantes :

1° *Citoyens romains*. Il aurait fallu chercher ceux-ci principalement dans les colonies romaines, mais en vertu d'une étrange théorie soutenue par le Sénat romain, la notion de propriété foncière « *jure Quiritium* », liée juridiquement à la notion de colonie romaine, était incompatible avec celle de province. La seule colonie romaine, fondée à l'époque des Gracques malgré la résistance désespérée du Sénat, avait été Narbonne en Gaule Transalpine. En général, il existait bien dans les provinces des colonies de citoyens romains dans le sens où nous l'entendons quand il s'agit de groupements d'étrangers dans une ville ; on appelait ces « colonies » des *conventus civium Romanorum*. Vivant dans les villes de la province, ceux-ci avaient leur organisation corporative et ils jouissaient de la protection spéciale du gouverneur. Ces *conventus* se composaient surtout de marchands et de *negotiatores* ; grâce à leur énergie, ces groupements romains devinrent les foyers principaux de la romanisation des provinces, au moins en Occident ; en Orient, par contre, ils ne purent résister à la poussée de la civilisation grecque supérieure.



2° *Sujets autonomes (peregrini fœderati et liberi)*. Tels étaient les citoyens de certaines communautés provinciales qui s'étaient soumises à Rome dans des conditions particulièrement favorables pour elles. Les principales de ces communautés étaient : en Sicile, Messine ; en Gaule narbonnaise, Marseille ; en Espagne ultérieure, Gadès (Cadix) ; en Macédoine, Dyrrhachium (Durazzo) ; en Achaïe, Athènes ; en Asie, Rhodes ; en Syrie, Tyr ; en Afrique, Utique. Leur situation était en principe la même que celle des « alliés » italiens.

3° *Sujets non autonomes (peregrini deditici)*. C'était la condition des habitants de toutes les villes provinciales, sauf celles qu'on a citées précédemment. Elles jouissaient du droit de s'administrer elles-mêmes dans les limites autorisées par le gouverneur. Ce gouverneur (depuis le temps de Sylla propréteur ou proconsul) les administrait par l'intermédiaire de ses légats ou préfets ; lui-même, dans les cas graves, constituait une instance supérieure à la leur. Dans ce but, il emmenait avec lui dans sa province quelque « légats » pris parmi les sénateurs ainsi qu'une nombreuse « cohorte » (en français : cour) composée de citoyens romains. Lui-même commandait également les légions stationnées dans sa province ; ces légions lui servaient non seulement à réprimer les révoltes (qui étaient rares), mais aussi à faire la guerre avec les peuples voisins. Ces guerres étaient très aimées du gouverneur ; elles lui rapportaient en effet un riche butin (dans le cas le moins favorable, des esclaves) ; après la victoire, les troupes aimaient le proclamer *imperator* et quand il rentrait à Rome, il achevait de célébrer sa victoire par ce qu'on appelait le *triomphe*, c'est-à-dire qu'il faisait son entrée solennelle au Capitole pour y sacrifier en action de grâces à Jupiter Capitolin. La sécurité de la République exigeait que le gouverneur ne restât pas dans sa province plus d'une année ; mais les guerres et les troubles provoquèrent parfois des entorses à la règle et les conséquences furent fatales pour le régime républicain : elle succomba du fait d'un proconsul audacieux de la Gaule transalpine qui avait conquis cette province grâce à une campagne de huit



années (58-51) et qui, ensuite, à la tête de ses légions victorieuses et dévouées, franchit le Rubicon.

VIII

LA CONSCIENCE MORALE. En contraste avec l'Hellène dont l'âme *agonistique* le conduisait tout naturellement et par voie de conséquence sur la voie d'une morale *positive*, le Romain a une âme juridique et, conséquemment, il tend vers une morale *negative* d'impeccabilité et non point de vertu (se reporter plus haut). Or, cette base juridique de sa conscience morale a rendu le Romain particulièrement créateur dans le domaine du droit. L'idéal romain est le *vir bonus*, c'est-à-dire l'homme qui, dans toutes les circonstances de son existence, en commençant par les dieux, en continuant par la patrie, la famille, les clients, les domestiques, se voyait enveloppé de tout un réseau de prescriptions juridiques dans lequel il évitait de s'empêtrer ; — c'est l'idéal d'une correction stricte qui, si elle est bien observée vaut à l'homme l'estime publique et une bonne renommée pendant sa vie et après sa mort. Naturellement, les dieux sont les maîtres de la vie humaine ; mais seulement dans la mesure où un lien juridique a été établi entre eux et l'homme. Si celui-ci prononce strictement les prières prescrites et accomplit les sacrifices promis, comme en vertu d'un contrat héréditaire, s'il est fidèle à la parole donnée et au vœu prononcé — comme s'il s'agissait d'un contrat personnel — l'homme s'assure leur bienveillance. Si le ciel lui envoie un malheur, il commencera par se demander s'il n'a pas transgressé — ne fût-ce qu'involontairement et inconsciemment — l'un de ces contrats dans les limites des prescriptions duquel il reconnaît seulement le droit des dieux sur lui. Il est compréhensible qu'une telle base de la moralité conduit facilement au formalisme — à l'application de la lettre de la justice indépendamment de son contenu interne et de son esprit.

Et voilà que sur ce soubassement moral de l'antique Rome commencent à agir aux environs du III^e siècle la vie et la pensée philosophique grecques ; la première agissant par le bas et



de tous les côtés, la seconde attaquant plutôt les sommets. Le résultat de cette action fut *l'hellénisation de la moralité romaine*. Nous avons déjà vu, comment, sous l'influence de cette hellénisation, on avait publié un code spécial, le *jus gentium* — poursuivant un nouvel idéal de justice — l'*aequum* en contradiction avec l'antique idéal du droit formel ; à la lumière de cette nouvelle conscience juridico-morale, les Romains comprirent que la poursuite stricte de la lettre dans le droit peut mener à une perversion complète de son esprit (*summum jus summa injuria*). Mais, encore mieux que tout cela, l'hellénisation de la conscience morale romaine, telle qu'elle s'accomplissait dans les couches supérieures de la société romaine — correspondait au courant qui avait pris naissance dès l'époque de Scipion l'Ancien. Déjà le chef même de cette tendance — en tant qu'hellénisant — s'était attiré les reproches des représentants de l'antique correction romaine, comme Fabius Cunctator ; ces reproches s'accrurent encore davantage sous ses successeurs, T. Quintus Flaminius et M. Aemilius Paulus, une fois que la réaction romaine eut découvert son représentant le plus autorisé dans la personne de M. Porcius Caton. Toutefois la victoire devait fatalement rester aux hellénisants : ceux-ci la remportèrent en la personne du fils de Paulus, Scipion le Jeune dont l'entourage fut un des foyers de l'hellénisation et de l'humanisation de Rome. Son inspirateur fut un émigré de Rhodes, le stoïcien Panétios (cf. plus haut, p. 272). Comprenant fort bien ce dont les Romains avaient besoin, celui-ci écrivit pour eux le premier code de la moralité, le traité des « devoirs » qui devient plus tard la base du traité latin de Cicéron *De officiis*, mais qui déjà dans sa forme grecque, était suffisamment compris des Romains cultivés. Ici, le terrain formel-juridique est abandonné consciemment et complètement ; même le serment avec son caractère obligatoire est transféré du domaine oral dans le domaine de l'âme réfléchie et de la volonté. L'impeccabilité — même sous sa forme réelle et non formelle, n'est considérée que comme l'un des deux idéals de la tendance naturelle vers la justice, — le second idéal consiste dans la bienfaisance, l'amélioration du sort d'autrui dans la mesure



où ce sort peut être amélioré (ce qui est bien en contradiction avec la prodigalité insensée qui engendre les fainéants). A côté de cette tendance, d'autres se créaient, aussi grecques dans leur esprit qu'étrangères à l'antique nature romaine ; tendance vers la connaissance, tendance vers la primauté — idée purement agonistique —, enfin tendance vers la construction individuelle de son propre caractère et de son existence, selon l'esprit des célèbres paroles de Périclès (cf. plus haut, p. 237) et en contradiction avec la conscience fondamentale d'un peuple qui dissimulait précisément les traits individuels de son caractère sous la correction uniformisante du *vir bonus* idéal, comme il cachait les contours capricieux de son corps sous les plis de la toge civique.

Panétios a été l'éducateur de la société romaine, mais seulement de la partie de cette société qui se laissa pénétrer jusqu'à l'âme par le principe stoïcien de sa morale. Ce fut d'ailleurs la meilleure partie de cette société. L'héritier de Scipion fut Q. Lutatius Catulus, à qui succéda L. Crassus (l'orateur), lequel passa le flambeau à Cicéron, Caton le jeune et M. Brutus. On peut même dire que ce fut dans la société romaine hellénisée que l'idéal stoïcien atteignit son apogée, car ici la pensée philosophique grecque s'unit à la force de caractère de l'ancienne Rome.

Cicéron a fait plus d'une fois preuve de faiblesse pendant son existence, mais il est mort courageusement ; Caton et Brutus ont encore davantage consacré leur œuvre par leur mort héroïque. C'est seulement à cette époque que germèrent les semences jetées naguère dans les âmes impressionnables de leurs auditeurs par les premiers maîtres du Portique. Le *vir bonus* de l'ancienne Rome s'est développé et transformé, il est devenu le géant moral dont on pouvait dire :

*Si fractus illabatur orbis
impavidum ferient ruinae !*

Toutefois, ce n'était là, nous le répétons, qu'une partie de la société romaine ; l'autre partie se choisit pour chef Epicure dont l'éthique, à la suite de l'éthique stoïcienne, était passée dans cette Rome avide d'apprendre. La glori-



fication du plaisir comme but de l'existence eut l'heur de plaire beaucoup aux riches sénateurs et chevaliers qui étaient justement en train de faire ajouter des péristyles grecs à leurs maisons et à leurs villas et d'y accumuler tout le luxe de l'Orient pour y jouir des plaisirs les plus raffinés. On fit le silence sur les sévères conséquences qu'Epicure lui-même déduisait de ses prémisses alléchantes ou on les rejeta ; on voulait alors chercher à tout éprouver, on voulait tout goûter

*dum res et aetas et sororum
fila trium patiuntur atra*

car plus loin c'était le vide ; voilà ce qu'enseignait Epicure et on le croyait si volontiers... Grand merci encore qu'il n'y eût pas de tribunal après la mort et que l'on ne dût point payer dans l'au-delà l'excès des plaisirs goûtés dans ce monde !

Telles étaient les deux fractions de la société romaine hellénisée qui rivalisaient entre elles dans les dernières décades de la République romaine.



CHAPITRE II

LA SCIENCE

Comme tous les peuples de l'antiquité, sauf les Grecs, les anciens Romains ne connurent d'abord que la *science appliquée*. A cette science, se rattachait, en premier lieu, l'art de s'assurer à soi-même et aux siens la bienveillance des *dieux* grâce à des prières et à des sacrifices faits selon les règles — nous disons faits suivant les règles et nullement venant du cœur —, l'art de deviner leur volonté qui s'exprimait dans l'attitude des oiseaux sacrés, dans la texture du foie de l'animal sacrifié et dans d'autres signes ; puis dans l'art de remplir convenablement ses fonctions de *magistrat* et c'était là une doctrine à laquelle se rattachait tout le domaine du droit public et du droit privé. Tout cela était inscrit à l'occasion dans des *commentarii* spéciaux pour l'édification de ceux qui en avaient besoin.

Chez les Romains, l'*agriculture*, dans le sens large du terme, jouissait d'une considération particulière. Il s'agissait ici de toute la vie du propriétaire foncier. La première œuvre en prose des Romains qui nous soit parvenue est le livre de Caton l'Ancien « *de agri cultura* ». Cette œuvre vise encore les usages de l'ancienne Rome, en vertu desquels le *pater familias*, avec l'aide de son *vilicus* (intendant) administrait sa *familia rustica* et cultivait son fonds. La manière dont devaient être traités les esclaves est présentée comme dure : « Les esclaves devenus vieux, les esclaves malades et en général tout ce qui est inutile, le maître doit vendre tout cela ». En tout cas, cet ouvrage patriarcal ne s'adaptait pas au nouveau système des « plantations » (cf. plus haut, p. 330) il fallut donc traduire — du carthaginois, ce qui est assez curieux — un manuel plus adapté à l'état de choses contemporain.



A ces deux ouvrages, la société hellénisée, personnifiée dans M. Terentius *Varro*, contemporain et ami de Cicéron, opposa le sien où l'on recommande de bien traiter les esclaves. Il est vrai que les semences ainsi jetées au vent ne devaient guère germer vite.

L'intérêt pour la *science pure* fut éveillé chez les Romains, comme il fallait s'y attendre, par les Grecs. Il est néanmoins remarquable que les découvertes étonnantes de l'époque hellénistique dans le domaine des sciences mathématiques et naturelles ne trouvèrent point d'écho à Rome. La « physique » intéressa les Romains seulement en tant que fondement d'une philosophie morale ; comme telle, elle fut travaillée particulièrement dans les ouvrages des Epicuriens au nombre desquels se trouvait l'admirable poème de *Lucrèce* (cf. plus loin, p. 366). Les Romains s'intéressaient beaucoup à la question de *la nature des dieux*, surtout depuis qu'*Ennius*, au début du II^e siècle (cf. plus loin, p. 363) avait traduit en latin l'œuvre — d'ailleurs assez peu profonde — d'*Evhémère* qui essayait de prouver que les dieux ne sont que des hommes divinisés... Cicéron résuma toute la question dans ses trois livres *De natura deorum*. En somme, les sciences qui trouvèrent un terrain favorable dans la société romaine hellénisée furent surtout les sciences qui s'occupent de l'homme.

Parmi ces sciences, *l'histoire* naquit du désir que l'on avait de faire parler de soi dans le panthéon grec de l'histoire universelle ; aussi les histoires les plus anciennes de Rome de (*Fabius Pictor* et *Cincius Alimentus* — tous deux de la fin du II^e siècle) furent-elles écrites en grec (cf. plus haut, p. 284). Le fondateur de l'historiographie latine a été M. *Porcius Cato* (*Origines*, en VII livres qui traitaient en particulier des origines de Rome et des cités italiennes) ; à partir de ce moment-là, l'historiographie romaine ne s'est plus interrompue (cf. plus loin, p. 364).

Après l'histoire, apparut à Rome la *philologie*. *Cratès*, philologue de Pergame (cf. plus haut, p. 283) ayant été envoyé en mission à Rome en 168 fit dans cette ville des conférences sur des sujets de philologie et initia les Romains



aux questions de linguistique, mais dans l'esprit de l'anomalistique de Pergame. Une génération après lui, Rome possède déjà son premier philologue en L. Aelius Stilo qui vivait dans l'entourage de Scipion le Jeune. Cet auteur écrivit des commentaires aux Lois des XII Tables, aux vieux hymnes religieux, publia une édition critique des comédies de Plaute, etc.. Son disciple le plus connu fut M. Terentius Varro, déjà cité, qui fut l'auteur de nombreuses œuvres portant sur la grammaire et les antiquités. Nous ne possédons de lui que son « De lingua latina » (encore est-il incomplet). Dans l'antiquité, Varro était célèbre pour avoir composé ses grandes « Antiquités », recueil d'antiquités religieuses et civiles, grâce auquel, comme le disait Cicéron, les Romains avaient pu connaître les sanctuaires de leur patrie ; c'est dans cet ouvrage que, plus tard, les écrivains chrétiens puiseront leurs armes contre le culte païen, chose d'autant plus aisée d'ailleurs que Varro lui-même — chose étrange —, était un évhémériste. Ce fut là le prolongement de l'école de Pergame sur le terrain romain. Le représentant de l'école d'Alexandrie doit être considéré comme ayant été le grammairien M. Antonius Gniphon qui avait reçu sa formation en Egypte et qui fut le maître de Cicéron et de César. Une fois que les représentants des deux écoles se furent rencontrés sur le sol romain, la querelle sur l'analogie et l'anomalie devait forcément se réveiller. Le même Gniphon était — en tant qu'Alexandrin — un analogiste. A cette école appartenait également son célèbre disciple, César qui, au milieu de ses préoccupations militaires, trouva néanmoins le temps d'écrire un ouvrage philologique sur l'analogie, en deux livres — ouvrage spécialement consacré à la langue latine et qu'il dédia à Cicéron. Il y attaquait Varro qui, se rattachant à l'école de Pergame, était un anomaliste — point très strict d'ailleurs.

En face la *philosophie*, mère des sciences en Grèce, apparut à Rome à une époque relativement tardive. En 155, en effet, trois ambassadeurs d'Athènes — l'académicien Carnéade, le péripatéticien Critolas et le stoïcien Diogène de Babylone qui avaient été envoyés à Rome pour des affaires d'Etat firent dans cette ville des conférences en grec sur des sujets



philosophiques. Plus féconde — une génération plus tard fut l'activité du stoïcien Panétios (cf. plus haut, p. 272). Il était le philosophe attitré du groupe de Scipion le Jeune et à son exemple des nobles romains commencèrent à inviter chez eux des philosophes-moralistes grecs qui leur servaient de directeurs de conscience et de précepteurs de leurs enfants. On comprendra que ce fut surtout la philosophie morale qui eut du succès à l'époque de transition entre la République et l'Empire ; en tout cas, elle attirait l'attention générale, ce qui caractérise bien l'esprit sérieux de cette époque.

L'éloquence était un art et nous nous en occuperons plus loin ; mais sa théorie, ce qu'on appelait la *rhétorique*, rentre dans le domaine des sciences. Travillée activement dans les écoles helléniques, elle devait fatalement passer à Rome également. Toutefois, il s'agissait là de la rhétorique grecque ; en général, l'école rhétorique romaine ne jouissait point de la considération des gens sérieux. Le premier manuel de rhétorique romaine — traité anonyme (*auctor ad Herennium*), portait encore les traces de cette lutte. Cicéron s'occupa à fond de cette science (particulièrement dans les trois livres du *de Oratore*), mais comme un orateur réfléchi désirant se rendre compte pour lui-même et pour les autres des moyens et de la puissance de son art, et non dans un but didactique.

Tel est le peu de chose que nous puissions dire de la science romaine de l'époque républicaine.



CHAPITRE III.

L'ART

I

LES ARTS PLASTIQUES. — A. *L'architecture.* — Art d'utilité pratique, demandant non seulement une imagination créatrice, mais un sobre calcul, l'architecture a été naturellement, de tous les arts plastiques, celui où les Romains ont manifesté le plus une personnalité réelle. Ce n'est pas que des influences étrangères n'aient agi ici également. La première influence fut celle de l'*Etrurie* hellénisée ; à celle-ci Rome emprunta : 1° un nouvel ordre d'architecture qu'on appela l'ordre étrusque. (C'est en fait un dorique modifié ; la colonne à sa base et son fût ne présente pas de cannelures (en général, l'absence de cannelures est caractéristique de la colonne romaine), quant au chapiteau, il est de faibles proportions) ; 2° la forme du temple *étrusque* dans lequel le bâtiment caractéristique est formé d'une série de trois « cella » avec une colonnade générale pour toutes ; c'est cette forme qui avait été adoptée pour les temples de Jupiter, de Junon et de Minerve au Capitole qui avaient été construits par les Tarquins ; 3° la particularité de l'*arc*, invention architecturale qui a été la plus importante après la colonnade grecque et dont le développement a été la *voûte*. Ces deux particularités sont si caractéristiques de l'architecture romaine qu'on a l'habitude d'opposer l'arc romain à la colonnade grecque. A l'origine, on les utilisa (nous parlons de l'arc actuel avec la section en coin des pierres) pour des travaux comme les égouts, les aqueducs ; plus tard, on la combina avec la colonnade (c'est-à-dire que dans l'espace entre les colonnes on projetait un arc dont la clef de voûte située au niveau des chapiteaux des colonnes



supporte l'architecture. De cette combinaison devaient sortir l'arc de triomphe romain et la façade romaine qui devaient servir plus tard de modèle à l'architecture de la Renaissance. Toutefois, dès le Ve siècle, l'influence étrusque est remplacée par la grecque. Le temple de Cérès, si important dans la lutte des ordres, a été construit selon les principes de l'architecture grecque et sur un modèle grec. Malgré tout, la pureté du style grec était une exception : peu à peu, Rome se créa — en s'inspirant du modèle grec — son propre style pour les temples. La caractéristique en est le plan quadrangulaire de la cella et une profonde colonnade antérieure. De même un ordre d'architecture purement romain s'élabora également, conçu comme une combinaison, assez peu harmonieuse du reste, des styles ionique et corinthien.

Les nécessités particulières de la vie romaine donnèrent naissance à des combinaisons plus ou moins heureuses de formes architecturales. Pour les jeux de gladiateurs (cf. plus loin, p. 381), on construit des *amphithéâtres*, ce sont en réalité les gradins pour spectateurs des théâtres grecs qui ont abouti à une forme elliptique complète. Les *thermes* (bains) méritent une attention spéciale avec leurs installations pour les bains froids, tièdes et chauds, etc... ; on donnait aux thermes un caractère monumental, ce qui s'obtenait par une combinaison ingénieuse de différentes formes architecturales. Le portique grec est utilisé pour l'ornementation des places de villes — en particulier du forum romain, sacro-saint, — cœur vivant de la cité souveraine. Ici, à côté des temples, on construit des *basiliques* sur le modèle du « portique royal » d'Athènes sur l'agora ; ces basiliques étaient des édifices consacrés en partie à des buts commerciaux, en partie à la justice ; elles ont servi de modèles aux plus anciens sanctuaires chrétiens. Quant aux *maisons particulières*, on en a déjà parlé plus haut (p. 323).

B. La *sculpture* a trouvé à Rome un aussi grand nombre d'admirateurs sinon de créateurs et cette circonstance a été fatale aux trésors artistiques de la Grèce. Le premier Marcellus donna en 212, après la prise de Syracuse, l'exemple de ce qu'on peut appeler un pillage culturel ; il transféra à Rome



une grande quantité de statues qu'il enleva à la cité conquise, il les destinait à l'ornementation des places et des temples de Rome, — en tout cas, il ne les prit point pour orner ses propres maisons et villas, comme l'ont fait remarquer plus tard ses défenseurs. Dans les temps qui suivirent, on mit de côté ces scrupules et les gouverneurs de provinces grecques volèrent à l'envi les trésors artistiques, s'enrichissant aux dépens de l'antique parure des cités. Dans ses discours contre Verrès, Cicéron nous a laissé le triste tableau de ce pillage (P. II, livre IV): « de tous les malheurs et affronts, dit-il (§ 132) qui se sont abattus dans les derniers temps sur nos « alliés », aucun n'a blessé et ne blessera davantage les Grecs que cette manière de piller les temples et les cités ». D'autre part, en matière de sculpture, un seul genre peut être attribué aux Romains, c'est le *buste* qui représente un portrait, le buste se différencie de l'*hermès* grec par ce détail que la section inférieure de la poitrine est semi-circulaire et non droite. Il faut chercher la raison de cette particularité dans l'habitude d'encadrer des portraits dans des médaillons elliptiques.

C. Les Romains n'ont guère contribué non plus au progrès de la *peinture*; toutefois, cet art était davantage dans les limites de leurs capacités que la sculpture et l'on cite même un peintre de la noblesse romaine du nom de G. Fabius Pictor (l'ancêtre de l'historien) qui, en 304, orna de fresques le temple de la déesse Salus. L'amour de la peinture était courant, comme on peut le constater d'après les riches témoignages qu'elle a laissés dans les fresques de Pompéi.

II

LES ARTS DES MUSES. — Parmi ceux-ci, il faut tout d'abord mettre à part la *danse*; la phrase méprisante de Cicéron sur elle : *nemo fere saltat sobrius, nisi forte insanit* (*pro Murena*, 13) montre avec une précision suffisante ce que les Romains pensaient de la danse. Il est vrai que l'hellénisation de la religion romaine eut en partie pour résultat d'introduire la danse religieuse dans le rituel, ce qui fit introduire dans le



programme de l'enseignement des jeunes filles de bonne famille l'enseignement de cet art et celui du chant, mais les Romains n'en continuèrent pas moins à se montrer très réservés à l'égard de ce qu'ils considéraient comme une coutume étrangère qui ne leur convenait guère. Il est vrai que, d'autre part, les nobles romains contemplaient avec satisfaction la danse passionnée des Gaditaines et des Syriennes, mais c'était là du dilettantisme au même titre que le goût qu'ils manifestaient pour la sculpture et la peinture. Cela veut dire que Rome ne connaissait pas la chorée ; elle ne pouvait donc avoir une poésie originale.

Plus important fut le rôle joué par la *musique* proprement dite. Les flûtistes formaient depuis un temps immémorial une gilde honorée à Rome et les Romains avaient leur musique nationale. Malheureusement nous ne pouvons rien dire sur son caractère.

Aussi passerons-nous immédiatement à la *littérature*. L'*alphabet* grec, sous sa forme occidentale, la forme chalcidique, fut de bonne heure employé par les Romains — le plus ancien témoignage à cet égard a été trouvé sur le *Forum* et il remonte à l'époque royale ; — il est vrai qu'on n'employait cet alphabet que pour les inscriptions des monuments ; quand la philosophie fit son apparition à Rome (cf. plus haut, p. 357) et quand elle attira l'attention sur les plus anciens monuments littéraires, il apparut que, en poésie, les plus anciens monuments étaient les antiques hymnes religieux qui, — quoiqu'on ne les comprît plus, étaient encore en usage dans les collèges de prêtres ; dans le domaine de la prose, c'étaient les Lois des XII Tables.

Vers cette époque, existait déjà la *littérature artistique*, mais celle-ci était d'origine grecque. On connaissait même celui qui lui avait donné naissance ; c'était le Tarentin Andronikos, devenu citoyen romain sous le nom de M. Livius Andronicus, contemporain des premières guerres puniques — qui traduisit pour les Romains — à l'usage des écoles — l'Odyssée en vers très gauches que l'on appelait des vers « saturniques ».

Virum mihi, Camena, insece versutum



ainsi que quelques tragédies en iambes, vers également lourds de six pieds. Son exemple inspira le Campanien doué qu'était *Gn. Naevius* lequel donna en vers « saturniques » la description de la Première guerre punique, mais, comme ce vers a été plus tard oublié, le calabrais *Q. Ennius* (début du II^e s.) apparaît comme le législateur de la poésie épique romaine — dans son épopée nationale, — les *Annales* en XVIII livres — qui racontait l'histoire romaine depuis ses origines jusqu'à l'époque du poète.

L'hellénisation de la religion romaine amena également la transplantation du drame sur le sol romain, mais comme ce genre ne constituait que l'ornement des fêtes sans faire partie lui-même du culte, le chœur permanent des drames grecs avait été rejeté. (C'est pourquoi l'orchestre put être occupé par les sièges destinés aux sénateurs, (cf. plus haut, p. 327) ; l'objet de l'attention des auteurs dramatiques romains a été exclusivement le dialogue, aussi était-ce une habitude de couper les drames en cinq actes comme chez nous, même avec rideau, mais sans changement de décor. L'élément musical trouvait sa place dans les nombreux « cantica » (aries, duos) et dans les chœurs — au sens moderne du mot — qui faisaient de la tragédie un mélodrame et de la comédie un vaudeville. Chacune des deux branches du drame est représentée par un triumvirat classique. Pour la tragédie, c'est le triumvirat *Ennius-Pacuvius-Accius* ; pour la comédie, le triumvirat *Plaute-Caecilius-Térence*. L'activité de ces auteurs s'est placée surtout au II^e siècle jusqu'à l'époque de Scipion l'Africain inclus. Cette époque a été celle de la première floraison de la poésie romaine : nous n'avons gardé de toutes les œuvres alors publiées que vingt comédies de Plaute et six de Térence. Tous deux, comme, en général, les auteurs romains de comédies, puisent dans le répertoire de la comédie néo-attique, mais Plaute, un peu grossier et d'un humour exubérant préfère les sujets fringants et ne se gêne nullement pour introduire d'une manière assez visible dans telle comédie remaniée par lui des scènes empruntées à une autre (*contaminare*) ; le décent et délicat Térence, au contraire, s'efforce d'aboutir à une caractéristique soignée et à un déve-



loppement harmonique de l'action. Lui aussi, d'ailleurs, a « contaminé », mais prudemment et le moins visiblement possible. Nous avons peu de renseignements sur les tentatives qui furent faites en vue d'écrire des comédies portant sur des sujets tirés de la vie romaine (on les appelait *fabulae togatae* pour les distinguer des *fabulae palliatae* remaniées du grec) nous en avons encore moins sur les tragédies dont les sujets sont pris dans l'histoire romaine (*fabulae praetextatae*, par exemple Paulus, Clastidium) qui se jouaient parfois sans doute lors des jeux triomphaux.

La poésie lyrique n'existe pas encore, si l'on ne tient pas compte de l'iambographie qui, régénérée, donna la *satire* romaine (vraisemblablement de *lanx satira* : le « plat nourrissant »). Déjà Ennius s'y était attaqué, mais ce fut seulement Lucilius, ami de Scipion le Jeune, qui fit de ce genre ce que nous entendons aujourd'hui sous ce terme.

Tous les poètes que nous avons cités ont écrit dans une langue riche, mais négligée ; en ce qui concernait la composition du vers, ils ne sentaient ni n'évitaient les rudesses. Aussi ces premiers essais de la poésie romaine cessèrent-ils, un siècle plus tard, de satisfaire le goût des fins connaisseurs. Néanmoins on doit remarquer que cela n'arriva qu'alors ; l'époque de Cicéron vit encore sur les souvenirs de la gloire passée de cette poésie : en effet, les tragédies et les comédies du II^e siècle n'ont pas quitté son répertoire. On n'avait demandé à la poésie romaine que peu de chose ; à savoir de transplanter sur le sol romain ce qui existait de meilleur dans la Grèce classique. Il semblait qu'elle eût rempli sa tâche, ce dont il y avait lieu d'être pleinement satisfait.

Plus actuels furent les problèmes devant lesquels se trouva la *prose*. L'*historiographie* romaine s'exprima d'abord, comme nous l'avons vu, en grec ; le premier ouvrage sur l'histoire romaine qui ait été écrit en latin est intitulé « Origines » et a été composé par Caton l'Ancien (cf. p. 356). Ce livre ne nous étant pas parvenu, nous ne pouvons juger jusqu'à quel point il dépend des Grecs que son auteur détestait ; en tout cas, après Caton, les deux méthodes historiographiques élaborées par les Grecs — la *méthode pragmatique*



de Thucydide et la *méthode rhétorique* des disciples d'Isocrate ont eu à Rome leurs représentants. Il faut noter d'ailleurs qu'à côté des deux, la *méthode « annalistique »* a continué son existence modeste. Toutefois, parmi toutes les œuvres historiques du II^e et de la première moitié du I^{er} siècle, il n'en est pas une qui se soit élevée au-dessus de la moyenne et Cicéron avait raison de dire que *abest historia litteris nostris*.

On ne pouvait en dire autant de l'*éloquence* à laquelle donnaient l'occasion de se manifester les séances du Sénat et les assemblées populaires, d'une part, les tribunaux publics (depuis la création des commissions criminelles) d'autre part. En réalité, tout homme politique en vue était un orateur plus ou moins convenable, mais on n'avait pas l'habitude d'éditer les discours, au moins jusqu'à ce que Caton l'Ancien en eût donné l'exemple. Cet orateur ne se tracassait point du fini de l'exposition — *rem tene, verba sequentur* — son éloquence d'affaires, quoique non dépourvue parfois d'un humour caustique ne pouvait être classée dans aucun genre ; lorsque la nécessité du choix d'un style apparut, ce fut le *style asiatique* (cf. plus haut, p. 298) qui s'implanta à Rome, en particulier par les soins du tribun du peuple passionné que fut G. Gracchus. Ce fut la consécration de ce pathos asiatique qui, pour la première et la dernière fois, servit à exprimer un sentiment sincère. La période de réaction de Scaurus et de Sylla qui suivit l'époque des Gracques a été pour la littérature une période de stagnation, si l'on ne tient pas compte que sous Sylla, *Sisenna*, l'un des meilleurs historiens de l'époque donna aux Romains leur premier livre de lecture facile en adaptant en latin les livres « Récits milésiens » d'Aristide (cf. plus haut, p. 299). Le nouvel élan de la littérature romaine est étroitement lié au nom de *M. Tullius Cicéron* (106-43), la personnalité centrale de la société cultivée de Rome pendant les dernières décades de la République.

Avant tout, c'est la *poésie* qui se régénère — non pas, il est vrai sous le signe du classicisme qui semble épuisé, — mais sous celui du romantisme alexandrin. A l'imitation de la



nouvelle épopée héroïque d'Apollonius de Rhodes, P. Terentius Varron (l'Ancien) écrit ses « Argonautiques » ; l'épopée didactique renouvelée trouve un représentant puissant dans *Lucrèce* dont les six livres sur « la Nature » dans l'esprit de la doctrine atomistique d'Epicure nous ont été heureusement conservés ; enfin la poésie lyrique alexandrine sous la forme des « sornettes » (*paignia nugae*), des élégies et des épigrammes préoccupe tout un groupe de poètes dont le plus génial se trouve être *Catulle* qui fut enlevé prématurément, non sans avoir laissé dans un petit livre, des chants où s'exprime une rare sincérité tant dans la joie que dans la douleur, tant dans l'amour que dans la haine.

Toutefois, c'est la *prose* qui l'emporte et dans les premiers temps, la prose de l'*éloquence*. Comme Démosthène à Athènes, Cicéron est à Rome l'orateur des heures crépusculaires de la liberté. Partisan au fond du cœur d'une république aristocratique, il était un *homo novus* et il commença sa carrière par la lutte contre ceux dans les rangs desquels il eût voulu être ; il est vrai que cela se passait sous le gouvernement de Sylla, c'est-à-dire dans un temps où l'aristocratie ne ménageait point ses empiétements-inadmissibles et nuisibles. Sa campagne audacieuse contre l'avidé syllanien qu'était Verrès, en faveur de la Sicile qui avait été pillée par lui (70) lui ouvrit la voie de l'édilité (65) et de la préture (66) au cours de laquelle il soutint Pompée, lorsque celui-ci chercha à obtenir un commandement *extra ordinem* pour faire la guerre à Mithridate ; mais pendant son consulat (63), il lui fallut démasquer le complot de Catilina et transgresser la loi *de provocatione* (cf. pl. haut, p. 337) en faisant juger les cinq conjurés par le Sénat qui les condamna à la peine de mort. Cet événement provoqua sa chute ; le chef des démocrates, César, qui avait fait d'opiniâtres efforts pour attirer de son côté Cicéron, le livra à son pire ennemi : Clodius qui, en 58, comme tribun fit voter la loi exilant Cicéron. Il est vrai qu'il ne tarda pas à être rappelé, mais il ne retrouva pas le prestige dont il était auparavant entouré. Comme il ne jouissait plus de la confiance du Sénat aristocratique et que lui-même ne faisait pas confiance aux triumvirs, il louvoya entre les partis jusqu'à



ce que la guerre civile l'eût forcé à prendre parti pour Pompée qui s'était raccommodé avec le Sénat. La défaite de Pompée à Pharsale (48) mit rapidement un terme à sa participation à la guerre civile ; pendant la dictature de César, il éleva rarement la voix et c'est seulement, après la mort de celui-ci qui avait ranimé les espérances des Républicains — que Cicéron lança hardiment l'anathème contre son successeur, Antoine, défendant la cause de la République contre ses prétentions tyranniques dans des discours qui ont reçu le nom significatif de *Philippicae*. Il succomba au cours de la lutte, victime des proscriptions du deuxième triumvirat (43) et la République succomba en même temps que lui.

Dans ce court aperçu de la carrière de Cicéron, on a signalé les périodes auxquelles ont été consacrés ses principaux discours ; de ceux-ci, il nous est resté plus de cinquante. Leur style est intermédiaire entre la sobriété attique et le pathétique asiatique — c'est le style qui caractérisait l'éloquence de *Rhodes* (cf. plus haut p. 293) ; or, en fait Cicéron avait été le disciple de l'orateur rhodien Molon. Il sut unir l'art qu'il avait appris à cette école avec la majesté naturelle du discours romain et c'est ainsi qu'il créa le style national romain reconnu comme tel, sinon pendant sa vie, en tout cas, à partir de la fin du 1^{er} siècle après Jésus-Christ. Pendant son existence, il se sentit assez isolé, aussi dut-il pour défendre ses idéaux publier des ouvrages sur la théorie et l'histoire de l'éloquence, parmi lesquels les principaux sont le *De oratore* en trois livres (dialogue magistral de caractère systématique), l'*Orator* (portrait synthétique de l'orateur idéal) et le *Brutus sive de claris oratoribus* (histoire de l'éloquence à Rome).

Encore plus intéressantes et importantes au point de vue historique sont, dans l'héritage de Cicéron, ses « Lettres » dont un grand nombre nous ont été conservées (à son ami Atticus — 16 livres ; à différentes personnes, 16 livres, à son frère Quintus, 3 livres, à Brutus 2 livres), ces lettres sont d'autant plus précieuses qu'elles n'ont pas été publiées par l'auteur lui-même. C'est dans la correspondance de Cicéron qu'à partir du xvi^e siècle, époque où elle a été retrouvée par Pétrarque — que tous les intellectuels de l'Europe ont appris



l'art d'écrire *familiariter* c'est-à-dire simplement et en même temps d'une manière intéressante.

L'*historiographie* n'a trouvé à Rome de représentants dignes que vers la fin de cette période ; ce fut *César* (Commentaires sur la Guerre des Gaules en sept livres et Mémoires sur la Guerre civile en trois livres), ce fut aussi *Saluste* (deux monographies sur la guerre de Jugurtha et sur le complot de Catilina, ainsi qu'une histoire sur l'évolution du mouvement de la démocratie romaine depuis la mort de Sylla en 78 jusqu'au triomphe de Pompée en 67, 5 livres, dont nous n'avons conservé que les discours et les lettres). Le premier écrit avec une clarté et une simplicité séduisantes, s'efforce de faire parler le plus possible les événements eux-mêmes ; le second imite avec bonheur Thucydide dans son style très médité et recherché ; il est passé maître dans les caractéristiques concises et dans la sobriété de langage à effets. A côté de ces deux écrivains, s'éclipse complètement le bon ami de ses amis, *Cornelius Nepos* ; il doit sa notoriété à l'école qui avait gardé amoureusement ses petites biographies des grands capitaines grecs et autres, comme livre pour la jeunesse.

La troisième branche de la prose, la *philosophie*, nous ramène encore à Cicéron. Il n'a pas été un créateur et il ne se considérait pas comme tel, mais il était un homme d'esprit clair et de cœur délicat ; aussi comprenait-il que le scepticisme métaphysique qu'il avait appris aux cours de la Nouvelle Académie (cf. plus haut, p. 309), quoique bon pour la lutte contre les préjugés, surtout sur le terrain de la divination (*de divinatione* en 2 livres) et en tant que protestation contre la structure métaphysique de la doctrine des dieux (*de natura deorum* en 3 livres) et au souverain bien (*de finibus bonorum et malorum* en 5 livres) n'est point à sa place dans les questions de morale positive. Dans ces dernières, il préfère suivre le stoïcisme tempéré de Panétios (cf. plus haut, p. 272) et de Posidonius, ce qu'il fait particulièrement dans son célèbre traité des devoirs (*de officiis* en 3 livres) dans ses entretiens séduisants de Tusculum (*Tusculanae disputationes* en 5 livres sur la mort, le mal physique



et la douleur morale, les autres affections et la vertu se suffisant à elle-même) ainsi que dans des monographies sur l'amitié et la vieillesse. Sauvées de l'oubli par la reconnaissance de la postérité, ces œuvres ont été une vraie satisfaction pour les esprits réfléchis de la nouvelle Europe qu'elles ont familiarisés — tout en les y adaptant — avec les occupations de la philosophie sérieuse.



CHAPITRE IV.

LA RELIGION

I

LA RELIGION ROMAINE PRIMITIVE. — A l'époque primitive de la religion romaine nous trouvons le même caractère immanent dans la représentation des forces surnaturelles que celui que nous avons reconnu à l'origine même de la religion grecque (cf. plus haut, Part. I, C. IV), mais comme chez les Romains, la transition vers des formes religieuses plus parfaites a été conditionnée par l'hellénisation de la religion, le caractère immanent primitif se reconnaît partout, où sous la couche superficielle grecque, apparaissait le substratum romain.

Dans le domaine de l'*animisme*, le caractère immanent s'exprime par le culte de l'*âme-génie* qui a subsisté très longtemps. Le génie, c'est ce qu'on appelait : *naturae deus humanae mortalis*, selon l'expression employée par Horace (Epîtres II, 2, 187) qui unit dans cette définition inacceptable pour un Grec les deux notions *deus* et *mortalis*. Comme conséquence du culte du génie apparurent la célébration de l'anniversaire de la naissance (*natalis*), l'usage de jurer par son génie et aussi (pour la domesticité) par le génie du maître, etc. Nous ne savons pas si, à l'origine, il existait chez les Romains des rites spéciaux pour le repos de l'âme ; en tout cas ceux qui existaient à l'époque historique étaient considérés par les Romains comme ayant été importés de Grèce.

Dans le domaine de ce que nous avons appelé l'*animatisme*, la conscience religieuse primitive des Romains les plus anciens était encore plus originale. Ils se sentaient environ-



nés de forces (*numina*), non seulement sans forme, mais aussi temporaires ; ce n'était pas le blé mûrissant qui leur apparaissait comme une divinité, mais sa maturation elle-même était leur Cérès primitive. Naturellement sur ce terrain de la *déification des actes*, la différenciation et l'intégration caractéristiques des religions reposant sur le principe de l'immanence s'accordent dans la plus large mesure. La science des pontifes consistait à connaître les fissures les plus infimes de tout acte divin.

Dans le culte des génies, la différenciation se heurtait à une borne : l'individuation ; mais l'intégration infinie était possible ; il pouvait exister des génies des familles, des lignées des collègues, des communes. Lorsqu'eut lieu le synoekisme de la communauté latino-sabine d'où sortit Rome, la commune latine dont le génie était Mars, fusionna avec la communauté sabine dont le génie était Quirinus et à ces deux génies on joignit le dieu du serment qui les unissait, Jupiter (à proprement parler le dieu qui châtie par la foudre le parjure). Cette antique trinité s'est exprimée dans le sacerdoce romain qu'on appelait le flaminat, on avait le *flamen Martialis, Quirinalis et Dialis*. Toutefois, il n'existait ni temples, ni idoles ; cela eût été en contradiction avec le caractère immanent de ces dieux.

II

L'HELLÉNISATION DE LA RELIGION ROMAINE. — La soumission de Rome et du Latium à une dynastie étrusque hellénisée, celle des Tarquins eut pour conséquence la création d'une nouvelle trinité latino-étrusque de Jupiter (*Optimus-Maximus*), Junon et Minerve ainsi que la construction d'un temple célèbre qui leur fut consacré au Capitole pour recevoir les idoles en terre cuite de ces divinités. Ce fut là le premier pas vers l'hellénisation de la religion romaine, l'idole supposant le caractère transcendant et non immanent de la divinité. Quant à l'hellénisation, elle ne tarda pas à gagner les autres divinités romaines ; il est vrai que la religiosité romaine encore vivace trouva un exutoire : 1° en reconnaissant l'existence des « génies des dieux », ce qui s'expliquait



fort bien une fois qu'on avait reconnu leur apparence humaine et 2^o en décomposant les dieux d'après leurs épithètes — Jupiter Fidius, Jupiter Victor, épithètes dont on tira plus tard les qualités déificatrices — Fides, Victoria pour en créer de nouvelles divinités non définies permettant par conséquent une différenciation et une intégration commodes.

Le deuxième pas vers l'hellénisation consista dans l'adoption par Rome des *Livres sibyllins* du temple d'Apollon à Cumès — adoption que la tradition fait remonter au temps des Tarquins. Ces livres étaient écrits en hexamètres grecs, leur interprétation était confiée à un *collège sacré duoviri*, plus tard *decemviri*, plus tard encore *quindecimviri sacrorum* qui devinrent les rivaux du collège antique des pontifes). Dans les circonstances graves, le Sénat confiait à ce collège le soin de consulter les livres sibyllins où se trouvaient des indications sur la nécessité d'introduire tel ou tel culte naturellement grec — à une divinité quelconque, forcément grecque également. Souvent, il était possible d'identifier cette dernière avec une divinité romaine, parfois, il fallait l'introduire à titre de divinité nouvelle. C'est par cette voie qu'eurent lieu les assimilations suivantes : Jupiter-Zeus, Junon-Héra, Minerve-Athéna, Mars-Arès, Cérès-Déméter, Vénus-Aphrodite, Diane-Artémis, Mercure-Hermès, Vulcain-Héphaïstos ; comme nouvelle divinité qu'il fallut introduire, on citera Apollon, l'inspirateur de la Sibylle. Dès les premières années de la République, suivant les exigences des Livres sibyllins, on construisit un temple à la trinité d'Eleusis, à savoir Déméter-Coré-Iakchos (assimilé à Bacchus-Dionysos). Cette trinité prit le nom romain de Cérès-Libera-Libera. Ce temple devint le lieu de ralliement des plébéiens dans la lutte des ordres, comme le temple du Capitole était le centre de ralliement des patriciens. La deuxième conséquence du transfert des Livres sibyllins fut l'achèvement du mythe des pérégrinations du Troyen Enée par son arrivée dans le Latium et la création, également pour Rome, d'une mythologie que, primitivement, vu le caractère immanent de ses dieux, elle ne possédait point. La croyance dans l'origine



troyenne de Rome s'affermir peu à peu et elle a joué un certain rôle historique.

L'hellénisation de la religion ne pouvait rester sans influence même sur le domaine de l'*animisme*. Le culte des génies resta en vigueur, mais il fut complété par le culte des âmes survivantes bannies dans le *thesaurus Orci* assimilé à l'Hadès grec. C'étaient les « bons dieux » (*dî Manes*) comme on les appelait par euphémisme ; en leur honneur, on avait créé au mois de février la fête des Férales et les *parentales dies* sur le modèle des Anthestéries grecques (cf. plus haut, p. 235). C'est ainsi qu'avait été frayée la voie qui permit à l'eschatologie grecque sous sa forme poétique et philosophique de pénétrer à Rome. L'idée d'un Hadès commun à tous était en contradiction avec le point de vue aristocratique des Romains : la coutume apollonienne de l'héroïfication déjà signalée amena les Romains à adopter le dogme *omnium animos immortales esse, bonorum fortiumque divinos*, très important pour la religiosité de l'époque suivante.

C'est ainsi que la religion romaine vit son évolution aboutir à la conception d'une double série de dieux : les dieux indigètes et les dieux novensides ; les premiers étaient pour ainsi dire sous l'administration des pontifes, quant aux seconds, ils étaient du ressort d'un collège sacré. Ceci constituait un parallélisme frappant avec ce qui passait dans le domaine juridique où il existait un droit double (*jus Quiritium* et *jus gentium*). Noter en passant qu'on trouve là la preuve la plus éclatante du caractère juridique de la religion romaine. Particulièrement grande fut l'importance du collège sacré pendant les premiers temps de la République, par suite de la lutte entre les ordres ; à l'époque des guerres italiques, elle faiblit pour reprendre ensuite pendant les guerres puniques, moment qui fut marqué par une hellénisation particulièrement forte de la vie romaine. On en arriva jusqu'à envoyer à Delphes une ambassade gouvernementale ; toutefois vers la fin de la deuxième guerre punique, il se produisit un événement qui fit baisser pour longtemps le prestige de la Sybille. Ses livres avaient été interprétés comme annonçant qu'Hannibal serait chassé d'Italie, mais on y trouva également le



conseil de transplanter à Rome *le culte de la Mère des Dieux*. La Sibylle entendait évidemment par là le culte de la Terre-mère hellénique ; mais comme à cette époque (204), en vertu de la réforme de Timothée (cf. plus haut, p. 302), on avait assimilé à celle-ci la déesse phrygienne Cybèle dont le culte orgiaque était devenu la religion officielle du royaume de Pergame, sa pierre noire fut transférée à Rome. Au spectacle de tout cet orgiasme oriental, surtout des prêtres-eunuques qui répugnaient à la conscience des Romains, il se produisit un dégrisement absolu ; les prêtres « galles » furent cloîtrés dans une sorte de monastère sur le Palatin et ils n'en sortirent que quatre fois par an pour « *stipem colligere* » en faveur de leur déesse ; d'autre part, une réaction nationaliste contre les influences étrangères dont le chef était Caton l'Ancien, commença.

L'invasion des cultes étrangers se vit arrêtée pour longtemps ; *patrios ritus servanto*, telle fut dès lors la devise du patriotisme romain.

Toutefois, c'était déjà fini : sous le masque d'une déesse grecque s'était glissée à Rome l'une des divinités principales de l'Orient qu'il était impossible d'assimiler à aucun des *numina* romains parce qu'elle les contenait tous. Ainsi se préparait le terrain pour l'orientalisation de la religion romaine.

III

LA VIE RELIGIEUSE ROMAINE. — De même qu'en Grèce, nous avons à Rome et un culte privé qui relevait des obligations du chef de famille et un culte d'Etat pour lequel il existe des prêtres.

Le principal objet du culte privé était en premier lieu, le « génie » du chef de la famille et, à un degré beaucoup plus faible, celui des autres membres de la famille, de là, une série de fêtes familiales dans lesquelles rentraient aussi les anniversaires d'une occasion où on avait échappé au danger, les anniversaires des morts, etc... En second lieu, venaient les forces immanentes de la maison, considérée comme unité biologique et économique, ce qu'on appelle des *Lares*



(*Lares familiares*) ainsi que les *Pénates* qui leur sont apparentés (*Penates* = à proprement parler les « esprits du garde-manger », *penus*). Leur culte était caractérisé par une affection particulière et constituait le côté le plus intime de la religion romaine : *pater familias ubi ad villam venit, ubi larem familiarem salutavit...*, dit le vieux Caton (*de agri cultura* II) ; c'est ce que montre encore plus élégamment Horace dans l'ode III, 23, caractéristique de la religiosité romaine dans ses meilleures manifestations, avec l'aveu de la valeur du « denier de la veuve », dont nous avons parlé, résultat du travail de l'esprit religieux hellénique pendant quatre siècles.

Dans le *culte d'Etat*, au chef de famille correspondait primitivement le *roi*, mais, quoique sa fonction ait subsisté après la fondation de la République, d'ailleurs seulement au titre religieux (*rex sacrorum*, cf. l'archonte-roi d'Athènes, p. 99), son importance religieuse administrative est passée au collège des *pontifes* (*pontifices*, mot non déchiffré) dont il y avait d'abord 3, puis 6, puis 9 et, dans les derniers temps de la République, 15. Leur chef était le *pontifex maximus* auquel étaient subordonnées 6 Vestales (*virgines Vestales*) qui veillaient sur le feu perpétuel de Vesta, déesse du foyer de l'Etat, sur le forum romain, ainsi que 15 *flamines* (3 anciens et 12 nouveaux) préposés à chacune des divinités en particulier. Sur le collège sacré, on trouvera des renseignements plus haut.

Le principal souci de ces collèges était que la communauté comme telle, remplît, selon le rite, ses obligations envers les dieux sous forme de prières et de sacrifices et que, dans le cas d'omission, la faute fût rachetée d'une manière appropriée. C'était une affaire extrêmement difficile : les dieux et les hommes étaient supposés liés entre eux par un contrat strictement formel sur le terrain du *summum jus*, la moindre omission dans la formule de la prière ou dans le rituel du sacrifice pouvait libérer les dieux des obligations qu'ils avaient assumées dans le contrat, aussi tout malheur social s'expliquait par une omission de ce genre non rédimée. Tant s'était ancrée profondément la notion juridique dans la religion !

Mais la clémence des dieux envers les hommes s'exprime



par l'envoi de signes grâce auxquels l'homme s'il sait les interpréter, peut tirer le rideau qui cache l'avenir ; c'était là l'objet d'un des soucis de l'Etat qui confiait le soin de l'interprétation au collège des *augures* dont le nombre fut à toutes les époques le même que celui des pontifes. Ils devinaient l'avenir d'abord, d'après le vol des oiseaux ensuite et surtout d'après l'appétit des poulets sacrés. Avant les circonstances graves, il fallait demander par la divination la volonté des dieux (*auspicia impetrativa*), mais les dieux pouvaient sur leur propre initiative la déclarer (*auspicia oblativa*) et il fallait tenir compte de cette éventualité. De là, l'importance politique du collège des augures. Ils pouvaient dissoudre l'assemblée populaire (*alio die*) quand ils avaient distingué un signe défavorable ; or, on pouvait — toujours et à volonté — en trouver un et la période finale de la République a abondé en cas de ce genre. Dans les circonstances inquiétantes, accouraient à la rescousse les *haruspices* qui devinaient l'avenir d'après le dessin du foie des victimes ; mais ils formaient un collège d'origine étrangère (étrusque) et l'« étonnement » bien connu que manifestait le pur nationaliste qu'était Caton l'Ancien à la pensée *quod non rideret haruspex, haruspicem cum videret* — se rapporte à ce collège et non au collège respectable des augures qui datait des premiers temps de Rome.

Parmi les autres nombreux collèges de prêtres, il convient de citer celui des *féciaux*, qui avaient à se conformer aux prescriptions du droit international et dont le rôle consistait à examiner, chaque fois que cela était nécessaire, s'il existait une raison légitime de faire la guerre et de prescrire le rituel de sa déclaration tel qu'il devait être pour assurer à la communauté la bienveillance des dieux. Vu les scrupules des Romains en matière religieuse, on ne doit pas s'étonner qu'ils se soient toujours vantés de n'avoir jamais fait que des guerres justes. Naturellement, ici, intervenait le *summum jus* et l'histoire ne reconnaîtra point qu'ait été juste, au sens élevé du terme, par exemple la troisième guerre punique. Néanmoins n'est-ce pas une indication précieuse que la volonté seule d'une des parties et une supériorité de fait fussent



alors considérées comme insuffisantes pour déclancher une guerre ?

Tels étaient les *organes* de la vie religieuse de l'Etat romain; la vie religieuse se manifestait surtout par des *fêtes périodiques*, tantôt mobiles (*feriae conceptivae*) tantôt extraordinaires et ordonnées (*feriae imperativae*), par exemple en cas de victoire, tantôt inscrites dans le *calendrier romain* (*feriae stativae*).

L'année romaine a été tout d'abord l'année lunaire comme l'année grecque. Tous les premiers du mois (*calendae*) se plaçaient à une nouvelle lune et s'accompagnaient d'un sacrifice à Junon; la mi-mois (pour éviter le nombre pair : le 13^e ou 15^e, *idus* coïncidait avec la pleine lune et était consacrée à Jupiter. Comme l'année lunaire compte 354 jours avec une fraction) il parut naturel d'établir aproximativement un nombre égal des mois à 29 ou 30 jours, toutefois, la peur des nombres pairs fit qu'on fixa le nombre des mois de 29 jours à 7 et ceux de 31 à 4, seul le mois de février compta 28 jours. L'ordre des mois était le suivant : Januarius 29 jours ; Februarius, 28 ; Martius, 31 ; Aprilis, 29 ; Majus, 31 ; Junius, 29 ; Quintilis, 31 ; Sextilis, 29 (ces deux mois furent ensuite débaptisés pour porter les noms de Jules César et d'Auguste) ; September, 29 ; October, 31 ; November, 29 ; Décembre, 29. Les noms de janvier et de mars venaient des dieux Janus et Mars; février vient de februa, rameau de purification, on n'a pu déchiffrer l'origine des dénominations des trois mois suivants ; quant aux autres mois, ils ont pris leur nom aux nombres. Dans le calcul des mois, nous noterons deux systèmes provenant, l'un de l'élément latin et l'autre de l'élément sabin de Rome ; le premier système commençait par le mois de mars et se terminait par février (ainsi s'explique la numération des mois s'exprimant par un chiffre), d'après le second système, on commençait par le mois de janvier (de Janus, dieu de la porte, *janua* et commencement de tout) et on terminait par le mois de décembre. Le dernier système l'emporta et le premier janvier devint le jour de la Nouvelle Année. Les décemvirs procédèrent à une réforme qui tendait à rapprocher l'ancienne année de l'année solaire ; mais ce fut seulement César qui mit fin à l'imbroglie chronologique en élevant le nombre des jours des mois non complets et en portant l'année à 365 jours avec un système régulier d'intercalation d'un jour à la fin de février (dont le caractère exceptionnel s'exprima ici la dernière fois) lors des années « bissextiles ».

Les *fêtes* romaines, par leur variété, ne peuvent rivaliser avec les fêtes grecques ; en particulier, on doit y noter l'ab-



sence d'une agonistique nationale. Dans la plupart des cas, elles se bornaient à un sacrifice solennel offert à un dieu. Malgré tout, il existait des fêtes qui touchaient plus ou moins le monde laïque ; parmi ces fêtes, les suivantes méritent une mention spéciale :

1° *En janvier* : la fête de la *Nouvelle Année* (*Kalendae Januariae*) correspondait dans les derniers temps de la République à l'entrée en fonctions des nouveaux consuls. Ce jour-là, les Romains s'offraient des cadeaux symboliques — du miel et des fruits sucrés (des figues et des dattes) ainsi que des pièces de monnaie en cuivre — pour que l'année fût douce et lucrative. On tenait pour un bon signe si chacun s'occupait de son travail pour que l'année fût riche en activité. Pour la même raison, les consuls convoquaient ce jour-là le Sénat et celui dont le nom était sorti le premier des urnes prononçait une sorte de discours du trône *de summa republica*.

2° *En février* : la fête des Férales qui avait lieu le 21 de ce mois, elle était consacrée au repos des âmes et elle comprenait plusieurs jours — les *dies parentales*. On apportait sur les tombeaux bordant les grandes routes de modestes offrandes (pain trempé dans le vin, violettes, mélange de froment et de sel). Comme, pendant ces journées-là, on se représentait les âmes en liberté, les gens superstitieux profitaient de leur présence pour « lier la langue » de leurs ennemis à l'aide de rites magiques. Immédiatement après les Férales, avaient lieu les *Charisties* consacrées à la joie des vivants dans le sein de leur famille.

3° *En mars* : la fête des matrones (*Matronalia*) avait lieu le 1^{er} mars en l'honneur de Junon, pour le bonheur de l'union conjugale ; à cette occasion, les maris faisaient des cadeaux à leurs femmes et celles-ci régalaient leur domesticité. Puis venait, le 15 du même mois, la fête gaie d'*Anna Perenna* (*ut annare perennareque commode liceat*) que célébraient dans des bosquets verdoyants des groupes qui chantaient et faisaient ripaille. Puis, les 19-23, venait le *Quinquatrus*, fête de Minerve que célébraient tous les métiers ainsi que les jeunes gens des écoles.

4° *En avril* : du 4 au 10, avaient lieu les *Megalesia* en l'hon-



neur de la grande Mère des Dieux (*megalê metêr*, cf. plus haut, p. 301) avec des jeux variés dont il sera parlé plus loin. Puis le 21, les *Parilia* en l'honneur de la déesse pastorale Pales, c'est cette journée-là que plus tard, on célébra la fondation de Rome (*natalis Urbis*).

5° *En mai* : 9, 11 et 13 (pour éviter les chiffres pairs), la sombre fête des *Lémuralies* (qui correspondait en partie aux Thargélies grecques, cf. plus haut, p. 236) pour gagner la faveur des esprits malins (*Lémures*). Le chef de famille rédimait sa maison et lui-même en leur jetant des fèves à raison d'une par tête. Ces jours-là, les temples étaient fermés et l'on ne célébrait point de mariages.

6° *En juin* : le 11 avaient lieu les *Matralia* en l'honneur de la Mater matuta à laquelle les matrones apportaient ce jour-là des petits gâteaux ; on ne tolérait pas d'esclaves-femmes à ces fêtes.

7° *En juillet* (quintil) : le 7, avaient lieu les *Nonae Caprotinae*, fête des esclaves-femmes qui, ce jour-là revêtaient la « stola » de leur patronne et se récréaient sous un figuier sauvage (*caprificus*) en mémoire de la Judith romaine, l'esclave Philotis.

8° *En août* (sextil) : le 13 se plaçait la fête de *Diane* sur l'Aventin qui était célébrée surtout par les esclaves en souvenir du fait que le fondateur du temple de Diane, le roi Servius Tullius était lui-même d'origine servile. Puis, le 23, les *Vulcanalies* à l'occasion desquelles le peuple allumait des torches et se rédimait des incendies en sacrifiant des animaux.

9° *En septembre*, il n'y avait pas de fêtes importantes (sauf les *ludi romani*, dont on parlera plus loin).

10° *En octobre*, le 13 avait lieu la fête des *Fontinalies* en l'honneur des sources et des puits ; dans les premières, on jetait des guirlandes, on enguirlandait les seconds.

11° *En novembre*, il n'y avait pas non plus de fêtes importantes (sauf les *ludi plebeji* dont on parlera plus loin).

12° *En décembre* se célébrait la fête romaine la plus bruyante : les *Saturnales* (du 17 au 23). C'était la fête du solstice d'hiver qui avait été introduite sur l'indication des Livres sibyllins. Comme Saturne était assimilé au dieu grec Cronos, on célé-



braït lors de ces fêtes comme aux Cronies grecques (se reporter plus haut) le souvenir de l'âge d'or : les esclaves étaient invités et recevaient la liberté de parole (*libertas decembris*) ; les sénateurs et les chevaliers dépouillaient la toge et revêtaient la *synthesis* grecque ; on se donnait mutuellement des cierges (pour aider le nouveau soleil) et on faisait cadeau aux enfants de poupées et d'autres jouets ; on s'amusait dans les rues et sur les places au cri de *Saturnalia* ! Mais l'idée qu'il y eût quelque immoralité dans cet *optimus dierum* est fondée sur un malentendu.

Parmi les fêtes, les *jeux* occupent une place particulière. Dans les dernières années de la République, il y en avait sept séries, à savoir : 1° les *ludi Romani* (4-19 sept.), 2° les *ludi plebeji* (4-17 nov.) ; 3° les *l. Cereales* (12-19 avril) ; 4° les *l. Apollinares* (6-13 quintilis) ; 5° les *l. Megalenses* (4-10 avr.) ; 6° les *l. Florales* (28 avril-3 mai) ; 7° les *l. Victoriae Sullanae* (26 oct.-1^{er} nov. depuis 82). Ces jeux avaient lieu — si l'on ne tient pas compte des cas particuliers — soit au cirque, soit au théâtre, soit à l'amphithéâtre.

1° Les *jeux du cirque* (*circenses*) étaient une imitation des courses de chevaux grecques, cependant les citoyens qui conduisaient dans les courses grecques étaient remplacés ici par des professionnels, ce qui transformait l'intérêt agonistique en intérêt sportif. Ces jeux n'avaient pas encore pris à l'époque républicaine un caractère de parti (cf. plus loin p. 467).

2° Les *jeux du théâtre*, c'est-à-dire les représentations des tragédies et des comédies. L'intérêt qu'on y portait par suite de leur caractère sérieux était beaucoup moindre — et c'était là la différence qui existait entre Rome et Athènes. Ces jeux avaient pris une importance politique du fait que le peuple qui s'y réunissait se permettait de manifester sa sympathie et son antipathie aux nobles quand ceux-ci apparaissaient à l'orchestre pour occuper leurs places.

3° Les *jeux de l'amphithéâtre*. C'étaient les plus typiques de Rome à cause de leur caractère sanguinaire que ne connaissait pas l'agonistique grecque si humaine. Nous distinguerons parmi ces jeux : a) les *venationes*, c'est-à-dire les combats



entre des bêtes féroces et des hommes ; b) les *jeux des gladiateurs*, duels entre hommes armés. Ces derniers étaient des esclaves entretenus dans ce but dans des casernes de gladiateurs (*ludi gladiatorum*). Eduqués dans le maniement des armes et dans le mépris de la douleur physique et de la mort, ils pouvaient devenir de terribles ennemis de la société si on réussissait à les libérer ; dans l'armée de Spartacus, ils constituaient les détachements les plus dangereux. Il ne peut exister une double opinion sur l'immoralité de cette institution ; néanmoins, on ne doit pas oublier ses côtés positifs, — qui bien entendu ne suffisent pas à la justifier. — Pour le spectateur, ils contribuaient à tremper les caractères, grâce au spectacle d'une bravoure absolue et de ces belles morts ; pour les gladiateurs eux-mêmes, ils jouissaient de la sympathie enivrante du public dont ils étaient les favoris. A cause de cette sympathie, même les gladiateurs qui avaient terminé leur congé, revenaient volontairement dans l'arène et bien des fois des hommes libres s'embauchaient comme gladiateurs, prononçaient les terribles paroles du serment du gladiateur (*auctoramentum*) par lequel ils vouaient leur corps *uri flammis virgis secari, ferro necari*.

Telle était donc la civilisation de la Rome républicaine. Sa caractéristique monumentale est donnée par les célèbres vers de Virgile racontant la vision d'Enée (En. VI 847 ssq.)

Excudent alii spirantia mollius aera
 credo equidem, vivos ducent de marmore vultus ;
 orabunt causas melius coelique meatus
 describent radio et surgentia sidera dicent.
Tu regere imperio populos, Romane, memento,
hae tibi erunt artes — pacisque imponere morem,
parcere subjectis et debellare superbos.



TROISIÈME SECTION

L'EMPIRE PAÏEN

(27 av. J.-C. — 313 ap. J. C.)

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

HISTOIRE EXTÉRIEURE DE L'EMPIRE PAÏEN

I

LES EMPEREURS ROMAINS. — Le fondateur de l'Empire romain — ou plus précisément du principat — *Auguste* (27 av. J.-C.-14 ap. J.-C.) avait donné à l'Empire des frontières auxquelles ses successeurs n'apportèrent pas de grosses modifications. Sous Auguste, l'Empire occupait tout le bassin de la Méditerranée, il était borné au N.-E. par la ligne rhéno-danubienne et au S.-E., par celle de l'Euphrate. Auguste lui-même eut un règne paisible et sage parce qu'il conserva dans la mesure du possible les formes républicaines. Ce qui porta un coup fatal à son empire, ce fut — ce qui était également arrivé à la monarchie d'Alexandre-le-Grand — l'absence d'héritier mâle. Il en résulta un flottement dans la succession au trône qui amena ses successeurs à s'appuyer sur l'armée, en particulier sur la garde prétorienne qui représentait à Rome une grande force (voir plus loin). Après Auguste, régna son beau-fils, un membre de la famille des Claudii, le sombre et méfiant, mais énergique *Tibère* (14-37), puis commença la décadence de la dynastie. Le successeur de Tibère fut le fils de son neveu Germanicus qui avait été l'idole du peuple, le fou *Caligula* (37-41); après son assassinat, les prétoriens firent empereur le frère de Germanicus, *Claude*, un esprit



faible (41-54) qui laissa gouverner ses femmes : Messaline (41-48) et Agrippine, fille de Germanicus (48-54) ainsi que ses affranchis ; néanmoins, c'est pendant le règne de Claude que commença la conquête de la Bretagne. Le dernier représentant de la dynastie fut le fils du premier lit d'Agrippine que Claude reconnut, à savoir *Néron* (54-68) ; sous le règne de celui-ci, l'Empire fut d'abord prospère, au moins tant que le nouvel empereur s'inspira des conseils de son précepteur, le sage Sénèque, mais quand il eut commencé à régner lui-même, la folie régna sur le trône et cela se termina au bout de quelques années par une révolte des légions provinciales au cours de laquelle il périt. Avec lui s'éteignit *la première dynastie des Jules et des Claudes*.

La guerre civile des légions se termina en 68-69 après une rapide succession d'empereurs : *Galba, Othon, Vitellius*. C'est alors que *Vespasien* (69-79), fondateur de la *dynastie des Flaviens* réorganisa l'Empire. Sous son règne, ce fut un désenivrement après la folie néronienne. Il fit un certain nombre de guerres, parmi lesquelles on signalera : la soumission des Bataves révoltés et la prise de Jérusalem par son fils *Titus* (67) qui termina ce qu'on appelle l'« époque du second Temple ». Son successeur fut son fils *Titus* (79-81), un romantique, généreux jusqu'à la prodigalité. Le règne de *Titus* fut très court. Son frère et successeur *Domitien* (81-96) était un bon administrateur, mais par sa cruauté à l'égard du Sénat et surtout par le système organisé de délation qu'il favorisa (*delatores*), il provoqua le mécontentement de la noblesse qui le fit assassiner. Ainsi s'éteignit *la dynastie des Flaviens*.

Elle fut remplacée par celle des *Antonins* de plus longue durée et qui doit son nom à ses derniers représentants. Il est remarquable que ces Empereurs se succédèrent tous, sauf dans un cas, — le dernier — non de père en fils, mais de père en fils adoptif. Le fondateur de la dynastie, le sénile *Nerva* (96-98) eut à peine le temps d'agir. Son successeur, *Trajan* (98-117), vaillant soldat et empereur intelligent et de caractère paisible ajouta à l'Empire la province transdanubienne de Dacie ainsi que les trois provinces de l'Eu-



phrate, pas pour longtemps il est vrai. Son successeur *Hadrien* (117-134) fut un empereur pacifique et un gouvernant réfléchi, hellénophile et romantique dans sa vie privée, qui se rendit célèbre par ses infatigables voyages à travers tout l'Empire. Non moins heureux fut le règne de son successeur *Antonin le Pieux* (138-161) sous lequel la conquête de la Bretagne s'acheva jusqu'aux Monts Calédoniens. Toutefois, celui qui fut le plus aimé du peuple parmi ces souverains fut *Marc-Aurèle Antonin* (161-188), un véritable philosophe sur le trône dont le nom béni retentit jusque dans la lointaine Chine qui, dans ses annales, l'appelle An-Thou (Antonin). Il est vrai que cette renommée fut vite dissipée par son fils et successeur *Commode* (180-192) qui finit par être assassiné après maints scandales, actes de cruauté, et débauches qui signalèrent son règne.

La quatrième dynastie qui occupa le trône après une brève période de troubles fut la dynastie des *Sévères* (193-235) qui reçurent également le nom d'« Antonins » consacré par l'amour populaire. Avec cette dynastie commence la « barbarisation » de Rome ; son fondateur, l'énergique *Septime-Sévère* (193-211) congédia la garde prétorienne et en constitua une nouvelle avec des soldats pris dans les légions provinciales ; il fit du centurionat une charge de chevalerie et de cette manière prépara la pénétration d'individus de formation purement militaire dans les couches les plus élevées de la société. Son fils, le fratricide *Caracalla* (211-217) assimila finalement les provinces à l'Italie (*constitutio Antoniniana*) (212). Il fut assassiné, mais peu après, le trône fut déshonoré par son beau-frère *Elagabal* (218-222) qui transforma Rome en un foyer de fanatisme et de débauche syriaques, après quoi survint une accalmie grâce à *Alexandre Sévère*, (222-235), souverain humain, bien intentionné, mais trop faible pour résister à la pression des deux nouveaux ennemis de Rome : à l'Est, Ardéchir (Artaxerxes) qui avait fondé à la place du royaume affaibli des Parthes un royaume néo-perse, celui des Sassanides ; et au Nord, les Goths.

Après qu'il eut péri de mort violente, commença une période de troubles qui dura un demi-siècle. Rome se défend



désespérément contre ses ennemis ; les empereurs se succèdent avec une effrayante rapidité ; malgré les puissantes personnalités que furent *Decius* (249-251) et *Valérien* (253-260). l'Empire se désagrège en 260 ; les provinces nomment empereurs leurs généraux si bien qu'à un moment donné, on compte trente empereurs (les « trente tyrans », comme on les appelait par dérision). *Claude* le Gothique (268-270) qui écrasa les Goths près de Naïsse (Nich) et en particulier *Aurélien* (270-275) furent des unificateurs quoique Aurélien lui-même eût achevé la « barbarisation » commencée par *Septime Sévère* en adoptant le cérémonial oriental. Après les deux règnes énergiques de *Probus* (276-282) et de *Carus* (282-284), l'ordre parut rétabli dans l'Empire ; il est vrai que cet Empire reçut la forme d'une constitution monarchique orientale, sous laquelle il subsista en Occident deux siècles encore.

L'empereur qui lui donna cette constitution fut *Dioclétien* (285-305) qui fonda la *cinquième dynastie*. Dans cette constitution, l'ordre de succession au trône fut régularisé par un système très précaire de corégence ; dans l'esprit de Dioclétien, il devait y avoir simultanément deux empereurs (*Augusti*) et sur leur désignation, deux successeurs (*Caesares*) auxquels ils devaient céder le pouvoir au bout de vingt années de règne. Malheureusement, après le départ de Dioclétien, ce système s'embrouilla désespérément, une nouvelle période de troubles survint au cours de laquelle le pouvoir appartint simultanément à six « Augustes ». Ils se firent longtemps la guerre jusqu'à ce que se fût dégagée la puissante individualité de *Constantin le Grand*. Encore avant sa victoire définitive (324), Constantin promulgua en 313 à *Milan* l'édit célèbre qui transformait l'Empire païen en Empire chrétien.



CHAPITRE PREMIER.

LES MŒURS

I

LA FAMILLE. — La famille, à l'époque impériale n'a en somme pas changé par rapport à ce qu'elle était aux époques précédentes — époque hellénistique en Orient, époque de la Rome républicaine en Occident. Il est vrai qu'on nous parle beaucoup alors de la fréquence de plus en plus grande du célibat et des ménages sans enfants, fléaux contre lesquels l'empereur Auguste lutta vainement à l'aide de mesures législatives (entre autres, *jus trium liberorum* qui accordait des privilèges de service spéciaux aux pères d'au moins trois enfants). Il faut rattacher à cette pénible conséquence de la perte de la conscience phylonômique (cf. plus haut, p. 269) l'apparition du type intéressant de vieux célibataire riche auquel les amateurs de sa succession font à l'envi la cour, — thème des railleries inépuisables des écrivains satiriques. Néanmoins, ce phénomène social se limitait aux classes élevées de Rome et de certaines autres cités contaminées par le relâchement moral de la capitale ; le reste de l'Italie, sans parler des provinces conservait sa vie familiale saine d'auparavant.

A cette époque, l'*instruction* se développe en profondeur et en largeur. L'enseignement secondaire est donné dans sept classes dont chacune est consacrée à une matière déterminée ; première, grammaire ; seconde, dialectique ; troisième, rhétorique ; quatrième, musique ; cinquième, arithmétique ; sixième, géométrie ; septième, astronomie. Ce type de formation complète resta un canon non seulement pour l'époque suivante, mais pour tout le Moyen-Age ; la langue d'enseignement est le grec en Orient et le latin en Occident,



« nos langues », comme les appelle Marc-Aurèle, qui sont employées suivant le gré du public et sans aucune pression d'en haut. Chaque petite ville possède un établissement d'enseignement secondaire de ce genre ou plusieurs. Les centres d'enseignement supérieur se multiplient aussi en Orient et il s'en crée de nouveaux en Occident ; les « professeurs », comme on commence à appeler ceux qui y enseignent reçoivent un traitement de l'Etat. A Rome, Vespasien fonde une Université de ce genre dont le *professor eloquentiae* » était Quintilien (cf. plus loin, p. 418) ; puis viennent les universités de Milan, dans le Nord de l'Italie, d'Augustodunum (Autun) et de Burdigala (Bordeaux) en Gaule, d'Augusta Treverorum (Trêves) en Germanie romaine, de Carthage pour l'Afrique et, semble-t-il de Caesaraugusta (Saragosse) pour l'Espagne. Cet enseignement atteint son apogée au III^e siècle ; sur les territoires de l'Empire romain d'alors, l'instruction était parvenue à un degré aussi élevé que celui qu'elle a atteint au XIX^e siècle.

En ce qui concerne le *costume*, on garde les anciennes habitudes, — le chitôn et le manteau pour l'Orient grec ; la tunique et la toge pour Rome et partout où existe le droit de cité romaine. On porte précisément la toge comme une sorte d'uniforme symbolisant le droit de cité romaine ; les gens de peu la portent avec fierté pour se distinguer du premier coup des étrangers et des esclaves, quant aux gens des classes supérieures, ils se bornent à l'arborer dans les cérémonies et pour l'usage domestique, ils lui préfèrent le léger vêtement grec qu'on appelait la « *synthesis* ». Aux III^e-IV^e siècles a lieu une réforme radicale du costume romain qui lui enlève son caractère antique et annonce le costume du Moyen-Age, la dalmatique au lieu de la toge. Remarquons en passant que depuis l'époque de l'empereur Hadrien, on a repris l'habitude de laisser pousser sa barbe.

Dans les *funérailles*, il s'est également opéré au II^e siècle une réforme importante. Des deux formes concurrentes : la crémation et l'enterrement, — aux II^e-III^e siècles, c'est la seconde qui triompha dans les classes riches. Il en résulte la résurrection du *sarcophage* que l'on avait oublié. C'est un



sépulcre quadrangulaire, la plupart du temps en marbre avec un couvercle de même matière ; il est souvent orné de reliefs, soit sur toutes les faces (forme grecque), soit seulement sur le devant (forme romaine) et ces reliefs représentent soit des sujets mythologiques, soit des scènes de la vie quotidienne, — qui restent pour nous des témoignages très intéressants et importants de la vie d'alors. Quant aux pauvres, on leur organisait des sépultures collectives qui se trouvaient souvent, par économie, sous terre. Chacun recevait une petite niche pour son urne, laquelle se fermait à l'aide d'une planchette portant une inscription et contenant un trou rond pour les offrandes d'anniversaire. L'ensemble de ces trous donnait à cette sépulture commune l'aspect d'un colombier, d'où son nom de *columbarium*. Les communautés chrétiennes de l'époque étaient dans une situation spéciale ; pour elles naturellement, l'exemple de l'ensevelissement du Seigneur faisait loi, ce qui excluait la crémation — *vetere[m] et meliorem consuetudinem humandi frequentamus* — dit Minucius Felix (34, 11 cf. plus loin, p. 431). On outre, suivant les conditions locales, on enterrait les morts soit *sub divo*, soit dans les cryptes reliées entre elles par des galeries souterraines. Ce sont les catacombes qui nous ont été conservées en particulier dans le sous-sol de Rome.

Les mots sarcophage et catacombes sont également énigmatiques. Sarkophagos (mangeur de chair) était le nom qu'on donnait à une variété de calcaire auquel on attribuait la propriété de détruire rapidement la chair humaine et de dessécher le cadavre, mais on ne peut dire si c'est de ce mot que le tombeau en question a tiré son nom ou s'il s'agit de l'esprit qui, supposait-on, dévorait la chair. Le nom de « catacombes » ne concernait primitivement que les tombeaux des apôtres situés près de la basilique Saint-Sébastien *ad catacumbas* près de Rome, mais nous ignorons pourquoi cette localité portait ce nom.

II

LA VIE SOCIALE. — Quand on parle de la société de cette époque-là, il convient de distinguer entre Rome, l'Italie et la province. Rome se trouvait sous l'influence de l'Empereur et de sa cour. Dans la vie de cour, on distingue deux éléments,



en premier lieu, l'héritage de l'époque républicaine, en second lieu, les nouvelles formations empruntées à l'Orient, surtout à l'Égypte. Le premier élément l'emportait. Se rappelant bien combien on avait vu d'un mauvais œil dans le peuple la tentative d'Antoine qui avait essayé de faire proposer à César dictateur une couronne royale c'est-à-dire un diadème, Auguste, en ce qui concernait son extérieur, prit bien garde de se tenir *civiliter* et les autres empereurs, à l'exclusion des despotes, jusqu'à l'époque des troubles, suivirent son exemple. La cour impériale correspondait dans une mesure plus large à la maison noble de l'époque républicaine et le personnel spécialement attaché à la personne de l'Empereur — et subordonné à ses affranchis — à savoir : celui qui administrait sa fortune personnelle (*a rationibus*) celui qui était préposé aux demandes (*a libellis*) ; celui qui était chargé de sa correspondance (*ab epistulis*), celui qui avait la surveillance des serviteurs (*a cubiculis*) — ce personnel était sorti de l'organisation correspondante des riches maisons républicaines.

Toutefois l'état de fait avait donné à ces charges un caractère gouvernemental ; la conséquence fut la gestion scandaleuse des affranchis — sous Claude, par exemple les affranchis Narcisse et Pallas étaient plus puissants que tous les proconsuls et préfets réunis. — C'est pourquoi au II^e siècle, les empereurs raisonnables ne nommaient à ces charges que des chevaliers. De même que le personnel, les réceptions à la cour (qui avaient lieu obligatoirement pendant les deux premières heures de la matinée) et les dîners ne faisaient que continuer la tradition républicaine.

A côté de cet héritage des temps de la République, les emprunts à l'Orient n'étaient point très sensibles (si on ne parle pas du culte dont il sera question au chapitre IV). Étaient d'origine orientale, la création des *amici* et des *comites* de l'Empereur, ainsi que le groupement de sénateurs et de chevaliers qui fréquentaient le souverain, lequel les invitait à son Conseil d'Etat et à dîner ; à part, bien que parfois plus proches encore de la personne impériale, se tenaient les philosophes de cour, le précepteur de l'héritier, le médecin, l'astrologue... et le fou. Autres emprunts à l'Orient étaient



encore le baiser, signe de distinction dont l'Empereur honorerait ses amis ; la coutume pour l'Empereur d'éduquer les enfants de ses amis dans une école spéciale de la cour : le corps des pages, que nous connaissons déjà (se reporter plus haut). On parlera dans la partie suivante de l'orientalisation plus complète de la vie de cour qui commença à partir du III^e siècle.

Le deuxième élément principal de la vie sociale de Rome était la *noblesse* ou l'*ordre sénatorial* qui comprenait, outre les sénateurs en exercice, les descendants de ceux-ci jusqu'à la troisième génération. Indépendamment de l'influence politique du Sénat comme tel (influence souvent rognée par les empereurs) et de l'influence personnelle ainsi que de la richesse de chacun de ses membres pris en particulier (richesse souvent surpassée par les chevaliers et les affranchis), — l'ancienneté de la *gens*, la majesté et l'élégance — qui ne s'achètent pas — contribuaient au prestige de la noblesse volontiers reconnu par les esprits des Romains impressionnables à cet égard. Le nombre des maisons nobles qui entretenaient le même personnel — quoique numériquement inférieur — que la cour de l'empereur, était assez élevé et, lors des réceptions, des fêtes, des sorties, elles déployaient dans la mesure de leurs moyens un très grand faste. Naturellement, la vie de capitale favorisait le développement des vains embarras et entretenait une classe — caractéristique pour Rome — de gens que les satiriques et les moralistes appellent les *ardeliones* — gens qui couraient d'une réception à une autre, craignant de manquer un mariage du grand monde ou des funérailles, constamment occupés d'apparences, mais ne faisant rien en réalité.

Ce que les membres de l'ordre sénatorial étaient pour Rome, les *chevaliers* — le second ordre romain, — l'était pour le reste de l'Italie. Cet ordre n'était point fermé ; pouvaient y entrer tous les citoyens de naissance libre, à condition qu'ils fissent preuve d'un cens suffisant (400.000 sesterces) et qu'ils eussent servi quelque temps comme officier dans l'armée. Dans cet ordre, d'ailleurs, il existait un noyau de chevaliers de naissance — plus restreint et ce n'est pas sans



fierté qu'Ovide s'intitule — à la différence des enfants gâtés de la fortune — *vetus ordinis heres*. Un second groupe était constitué par les chevaliers au service de l'Empereur, les préfets et les procureurs (cf. plus loin p. 400), un troisième par les hauts barons de l'industrie et du commerce dont l'exercice n'était pas permis aux sénateurs.

Très différente était la composition du *troisième ordre* qui comprenait, outre les citoyens de naissance libre, les affranchis et dans ces deux catégories, — les représentants de toutes les professions possibles : agricoles, commerciales, industrielles, scientifiques et artistiques jusqu'aux mendiants qui, à Rome, étaient particulièrement nombreux. L'existence de ces derniers était une existence corporative, très active et parfois tumultueuse ; chaque *collegium* se réunissait pour célébrer le culte de telle ou telle divinité, avait ses fêtes, ses cotisations de membres, ses statuts, ses présidents, patrons et patronesses et assurait à ses membres, outre une série de distractions pendant la vie, des funérailles honorables et décentes. Dans une situation spéciale se trouvaient les *affranchis* auxquels aucun cens, si élevé fût-il, ne pouvait ouvrir l'ordre des chevaliers. La vanité des affranchis avait été satisfaite par la création des *Augustales*, c'est-à-dire des gens adonnés au culte d'Auguste divinisé (cf. plus loin p. 435). Ils jouaient un rôle assez important dans la vie sociale des municipes et des provinces et être « sevir », c'est-à-dire membre de la direction d'un collège local d'Augustales était devenu l'idéal des affranchis enrichis, tel ce Trimalchion que Pétrone nous a décrit de main de maître. Il faut encore mentionner que l'Empereur Marc-Aurèle avait promulgué la première *table des rangs* pour les deux ordres privilégiés ; d'après cette table, le membre de l'ordre sénatorial recevait l'épithète de *vir clarissimus* ; au préfet du prétoire qui appartenait à l'ordre des chevaliers, on donnait le titre de *vir eminentissimus*, aux autres préfets, celui de *vir perfectissimus*, les procureurs étaient *viri egregii*, quant à tous les autres appartenant à la masse, ils se partageaient les titres de *viri splendidi et illustres*.

LA VIE ÉCONOMIQUE. — Au point de vue économique, οἰκ



premiers temps de l'Empire peuvent être considérés comme l'époque de l'apogée du monde antique. La *Pax romana* qui régnait partout, permettait à la riche nature méditerranéenne et à l'esprit d'entreprise des Méditerranéens de se déployer pleinement. Un réseau très serré de grandes routes commerciales unissait entre elles les parties les plus lointaines de l'oekoumène d'abord ; non moins animées étaient les routes maritimes, après que les premiers empereurs eurent réussi à vaincre les pirates qui avaient de nouveau dressé la tête pendant les troubles de la troisième guerre civile. D'autre part, l'immense territoire de l'Empire était un territoire de *libre-échange* que n'entravait pas la moindre barrière douanière.

Le commerce s'effectuait non seulement entre les différentes parties de ce territoire, mais aussi avec les pays étrangers et, par l'intermédiaire de ceux-ci, avec les pays les plus lointains — en particulier avec l'Orient légendaire, avec l'Ethiopie, l'Arabie, le Royaume des Parthes et par leur intermédiaire avec l'Inde et la Chine. — Sur de telles distances, concentrer les transactions commerciales uniquement entre les mains *d'emporoi*, commerçants, négociants, entreprenants, eût été impossible, il fallut créer des points de transit où l'on concentrât les marchandises venues d'un pays pour les distribuer dans les autres. Parmi ces « emporia », on peut citer Alexandrie pour la Nubie et l'Arabie (en partie aussi pour l'Inde) ; Antioche (chez les Chinois, *Anti*, abréviation d'Antioche qui servait à désigner tout l'Empire romain) était le centre distributeur pour le royaume des Parthes, l'Inde et la Chine ; Carthage pour l'Afrique occidentale. En Italie, on avait les ports d'Aquilée, Puteoli, Ostie ; c'était de là que les marchandises étaient acheminées vers Rome jusque dans un marché gigantesque qui se tenait au pied de l'Aventin. Avec le temps, toute une colline de tessons d'amphores d'argile dans lesquelles on avait l'habitude de transporter les liquides, s'était progressivement élevée, c'est maintenant le Monte Testaccio. La libre concurrence des nations réunies dans l'Empire fit que les Grecs l'emportèrent sur les Italiens et que les uns et les autres furent battus par les Syriens — ce



qui devait amener au III^e siècle même la subordination religieuse et intellectuelle de Rome à la Syrie.

Nous noterons en passant que la densité et la sécurité du réseau des voies de communication provoquèrent le développement du *tourisme* comme tel, c'est-à-dire le déplacement des simples particuliers en quête d'impressions neuves et variées. Malheureusement, ces touristes s'en tenaient, comme de nos jours aux routes marquées, ils recherchaient les principales curiosités de la Grèce, de l'Asie Mineure et de l'Égypte. Les vrais voyages, les explorations du type de celles de Pythéas de Marseille signalés plus haut, par suite de la décadence de l'esprit scientifique à cette époque, étaient rares et de peu d'importance ; la prophétie remarquable de Sénèque annonçant que de nouveaux Argonautes découvriraient une nouvelle terre de l'autre côté de l'Océan :

*Venient annis saecula seris
quibus Oceanus vincula rerum
laxet et ingens pateat tellus*

(Med.375) ne devait se réaliser que quinze cents ans plus tard.

L'importation des produits orientaux — ivoire, pourpre, soie chinoise, parfums, pierres précieuses, esclaves et animaux sauvages pour les jeux de l'amphithéâtre — était abondante ; l'exportation ne pouvait se comparer avec elle, car l'Orient, vu le caractère fermé de ses civilisations n'éprouvait point le besoin de consommer des produits étrangers. La conséquence inévitable de cet état de choses fut la fuite à l'étranger de l'or et de l'argent romains — et cette fuite a eu pour conséquence inévitable l'appauvrissement de l'alliage qui se manifeste dès le II^e siècle.

Quant à l'*industrie*, on peut ajouter seulement à ce qui a été dit plus haut (p. 331) qu'elle s'est fortement spécialisée à mesure que se compliquait davantage l'existence ; dans la technique même, on ne remarque pas de progrès ; la décadence de l'esprit scientifique en comparaison de ce qu'il était à l'époque hellénistique (cf. plus haut, même page) retardait la pénétration de la technologie dans la production.

Dans l'*agriculture*, on distingue — sous l'impulsion des



empereurs raisonnables — une certaine atténuation des horreurs du travail servile et du système des plantations. En outre, s'il ne se crée pas à proprement parler de petite propriété agricole, un système intermédiaire entre les deux formes tend à se répandre même en Occident, sous la double influence de l'Orient hellénistique, et d'une évolution autonome — ; nous voulons parler de l'institution de *la ferme héréditaire*, grâce à laquelle de petits lots de terre passaient sinon dans la propriété, du moins dans la possession du paysan libre. Ce n'est pas encore là le servage — car le contrat de fermage pouvait être résilié —, mais comme les fermiers étaient tenus à une corvée en nature et en espèces, il n'y avait pas loin de ce système à celui du servage complet.

Tel était le labeur productif. Et maintenant, nous tournant vers le reste de la population et laissant de côté les travailleurs de profession libre — passons à *ceux qui recevaient un traitement*, soit de l'Empereur, soit des particuliers. Les premiers — ce sont, soit des fonctionnaires et des militaires, soit des gens recevant un subside ; en fait, les empereurs — s'ils n'avaient pas cessé les prodigalités en *frumentationes* de l'époque républicaine (cf. plus haut, p. 334) se bornaient désormais aux indigents dont le nombre était limité. A cet égard, particulièrement sympathique était l'institution de l'éducation gratuite (*alimentatio*) non seulement pour les garçons, mais aussi pour les filles dont Nerva avait pris l'initiative au cours de son règne si court, institution qui fut développée sous ses successeurs ; en vertu de cette organisation, un certain nombre de jeunes garçons étaient à la charge de l'Empereur et un certain nombre de jeunes filles à la charge de l'impératrice (*puellae alimentariae Faustinae*) — en souvenir de l'impératrice Faustine, femme d'Antonin le Pieux —. Il faut noter, d'autre part, qu'un certain nombre de nobles riches suivaient l'exemple du chef de l'Etat. Quant à la seconde catégorie — ceux qui recevaient un traitement de particuliers — ils se divisaient en plusieurs groupes ; d'une part, ceux qui fournissaient un travail utile pour la maison (philosophes domestiques, médecins, précepteurs etc.) ; et, d'autre part, les clients qui formaient purement et simplement la



suite du noble, qui étaient tenus de lui faire visite et de l'accompagner dans ses sorties et ses voyages. Ils étaient obligatoirement vêtus d'une toge et en échange de leurs services, ils recevaient du noble une pitance régulière (*sportula*). Le poète plein d'esprit que fut Martial (cf. plus loin 426) a été le représentant typique de cette catégorie de parasites.

Si, maintenant, on passe du domaine de l'économie privée à celui de l'économie de l'Etat, il convient tout d'abord d'indiquer la grande importance de la réforme qui avait groupé les provinces en deux catégories : les provinces sénatoriales et les provinces impériales (se reporter plus loin). A la base de cette distinction, se trouvait la dualité de caisse ; d'une part, la caisse sénatoriale héritée des temps républicains (*aerarium Saturni* ainsi appelée parce qu'elle était conservée dans le temple de Saturne) et, d'autre part, le trésor impérial (*fiscus* ou plus précisément *fisci* étant donné que ce trésor se décomposait en une série de caisses distinctes) avec lequel il ne fallait pas confondre la cassette privée de l'Empereur (*res privata Caesaris*). Les revenus du Trésor impérial étaient perçus non par des publicains, mais par des fonctionnaires des finances (*procuratores*) qui recevaient un traitement et appartenaient à l'ordre des chevaliers. La perception des revenus de la caisse sénatoriale était en principe confiée aux publicains, toutefois sous le contrôle de fonctionnaires impériaux si bien que le siècle d'or de l'exploitation des provinces par les publicains et les gouverneurs n'était plus qu'un souvenir et que les provinces respiraient désormais plus librement. Outre les revenus des provinces impériales affluent également dans le fisc les recettes provenant des impôts indirects créés par l'Empereur, en particulier, l'impôt de 7 % sur les successions (*vicesima hereditatum*) et la taxe de 5 % sur les affranchissements. Sous Claude, Vespasien, Hadrien et Septime Sévère, le fisc a tendance à se renforcer aux dépens de l'*aerarium* et, après la réforme du dernier de ces empereurs, le fisc devient l'unique trésor de l'Etat, l'*aerarium* n'étant plus que la caisse municipale de Rome. Parallèlement, le principe de la franchise fiscale des citoyens romains se limitait graduellement (cf. plus haut, p. 333). A l'époque des Sévères,



L'Italie fut assimilée au point de vue fiscal aux provinces.

III

L'ORGANISATION MILITAIRE. — L'innovation la plus remarquable de l'époque impériale a été la création — à côté de l'armée stationnée dans les provinces — d'une garde impériale spéciale ayant son camp sous Rome, à la porte Colline. Il s'agit là de la célèbre *garde prétorienne* — 10 cohortes de 1000 hommes, chacune sous le commandement de deux (rarement d'un) préfets du prétoire — ; des prétoriens étaient obligatoirement recrutés parmi les citoyens romains et leur solde était de plus du triple de celle des légionnaires. Le mauvais renom dont leur souvenir est entouré est injuste. En réalité, ils étaient absolument fidèles à l'Empereur et à sa maison (cf. à cet égard la réponse de leur préfet quand Néron voulut les utiliser pour se débarrasser de sa mère Agrippine : « Jamais les prétoriens ne laisseront offenser la petite nièce d'Auguste »). Ils n'abusèrent de leur autorité de fait que lorsque les bases de la discipline militaire étaient ébranlées à la suite de l'assassinat d'un empereur, comme cela arriva après Caligula et Commode. Cette dernière catastrophe eut pour conséquence leur licenciement par Septime Sévère et la formation d'une nouvelle garde recrutée dans les légions avec prédominance de non-citoyens ; c'est sous cette forme que la garde prétorienne subsista jusqu'au règne de Constantin.

Les *légions* stationnaient dans les provinces, surtout dans les provinces frontières ; elles étaient commandées par des légats impériaux représentants de l'empereur dont le buste était uni aux aigles traditionnelles dans les étendards (cf. plus haut, p. 340). Les légions étaient casernées dans des camps fortifiés ; en temps de paix, elles se livraient à des exercices militaires et également à des travaux du génie qui n'avaient pas forcément le caractère de travaux de fortification. L'entrée des camps était interdite au public ; aussi, dans leur voisinage, se créait-il ordinairement des agglomérations commerçantes (*cannabae*) qui, avec le temps, se trans-



formèrent en villes. Le service militaire durait vingt années ; mais après son congé, le vétéran pouvait rester dans l'armée dans des *vexilla* spéciaux ; dans le cas contraire, il recevait un don en espèces ou un lot de terre. Le droit de « cité romaine » était primitivement une condition nécessaire pour entrer dans la légion ; mais dès le 1^{er} siècle, on admit des dispenses et Antonin le Pieux supprima cette condition. Il n'y eut pas de mal à cela tant que le recrutement se fit parmi les provinciaux fidèles à l'autorité romaine. Le germe de la décadence se trouve dans la coutume, datant du III^e siècle — d'organiser des frontières militaires à l'aide de tribus barbares, surtout germaniques. On en parlera plus loin.

IV

LE DROIT. — A cette époque, il se présente sous un double aspect, suivant qu'on l'envisage dans les normes juridiques elles-mêmes ou dans leur application au moyen de la procédure.

Le *droit* , au sens étroit du terme, a connu pendant les premiers siècles de l'Empire, l'ère de sa plus grande prospérité. L'édit du préteur trouve son prolongement dans les éclaircissements donnés soit par les empereurs eux-mêmes (*constitutiones*), soit par les spécialistes dont les consultations étaient valables aux yeux de l'Empereur (*responsa prudentium* .) Parmi ces derniers se signalèrent sous Auguste le disciple de Cicéron, *Trebatius* et surtout son élève, l'intelligent et honnête *Labéon* . Les dispositions variées qui s'étaient ainsi accumulées furent mises en ordre — d'après le système de *Scaevola* — (cf. plus haut, p. 336) par le grand juriste — systématisateur de l'Empire, *Salvius Julien* dans l' *Edictum perpetuum* dont la rédaction lui fut confiée par Hadrien. Sous Antonin le Pieux, le juriste *Gaius* , à demi anonyme pour nous, écrivit ses *Institutiones* , ouvrage qui fut retrouvé en 1816 par Niebuhr sur un palimpseste de Vérone et qui a rendu possible l'étude de l'histoire du droit romain. Cet ouvrage était par destination, un manuel et non point un code de caractère obligatoire. L'œuvre de Julien fut continuée



sous le règne de Septime Sévère par *Papinien*, le plus grand juriste romain, et sous Alexandre Sévère par *Ulpien* et *Paul*. Dans ces noms se trouve concentré ce qu'il y a de meilleur et ce qui a réussi à faire de Rome la maîtresse du monde dans le domaine du droit. Parmi les nombreuses conquêtes de la pensée juridique de Rome à cette époque, nous noterons dans les « délits » la détermination et la motivation de la notion de la *culpa*, *peine* entre les notions de *dolus malus* et de *casus* — c'est-à-dire d'après la définition d'Ulpien *nimia negligentia* consistant en « *non intellegere quod omnes intellegunt* (par ex. un individu demeurant dans une rue passante, jette un jour sans mauvaise intention par la fenêtre une brique qui tue un passant). Dans le domaine du droit non délictuel, il convient de noter la législation destinée à assurer la personnalité et le droit de propriété aux esclaves, lesquels tendent à cette époque à passer de l'état de *res* à celui de *personae*.

L'application du droit lors du jugement et de la détermination de la peine constitue, comme nous l'avons dit, le second aspect du droit. Le jury des commissions criminelles continue, il est vrai, de subsister dans la ville de Rome jusqu'au règne de Marc-Aurèle, après quoi, il tombe en désuétude pour disparaître complètement à l'époque des grands troubles. Mais même au cours des deux premiers siècles indiqués, ce qu'on appelle la *cognitio* (juge unique avec des assesseurs comme organe consultatif) l'éclipse. Cette *cognitio*, c'était l'Empereur qui la rendait, soit lui-même, soit par ses préfets (préfet urbain ou préfets du prétoire). Cette juridiction trouvait son origine dans le tribunal du gouverneur, tel qu'il se présentait dans les provinces où bien entendu elle continuait de subsister. On n'avait laissé en vigueur le jury que dans une catégorie de tribunaux — dans ce qu'on appelait les tribunaux centumviraux dont le rôle à l'époque républicaine était assez modeste puisque ne rentraient presque exclusivement dans leur compétence que les affaires de succession. A l'époque dont nous parlons, c'est dans ces tribunaux que s'est installée l'arène de l'éloquence judiciaire qui s'y donnera libre cours jusqu'à ce qu'elle tombe complètement en désuétude.



Outre la disparition du jury, l'époque de l'Empire a amené dans la procédure encore une aggravation de l'échelle des *peines*. Pour les classes supérieures, il y avait la simple peine capitale (que souvent, en guise de grâce, l'Empereur transformait en autorisation de suicide), la *deportatio* (exil infamant avec confiscation des biens); la *relegatio* (exil non infamant sans confiscation); pour les classes inférieures — les travaux forcés dans les mines (*ad metalla*), le dépeçement par les bêtes féroces dans l'amphithéâtre (*ad bestias*) et la flagellation. Enfin apparaît dès lors également la *questio*. La Rome républicaine l'avait considérée comme incompatible avec la liberté non seulement des citoyens, mais même des non-citoyens; cette règle qui « peut à juste titre être considérée comme un titre de gloire de la civilisation romaine » (Momm- sen) fut transgressée à l'époque impériale; tout d'abord, sous Tibère — la *questio* fut appliquée en premier lieu à l'in- culpé et ensuite aux témoins. Marc-Aurèle, quand il publia sa table des rangs (cf. plus haut, p. 391) exempta de la *questio* les classes ouvrières, mais à l'époque des Sévères, cette restriction fut elle-même supprimée.

Ce qui caractérise au point de vue juridique cette époque, ce furent les procès de *lèse-majesté* (*laesae majestatis*). A l'époque républicaine, il y en avait eu aussi, mais alors on faisait entrer dans la notion de *laesa majestas* la haute trahison et l'abus de pouvoir des magistrats. Désormais, la signi- fication du terme est changée — il s'étend à tous les actes dirigés contre la personne de l'Empereur; les récompenses promises aux délateurs provoquent la formation d'une classe spéciale de gens que l'on appelle les *delatores*, lesquels — quand l'Empereur est soupçonneux, — sèment l'effroi dans Rome.

V

LE GOUVERNEMENT ET L'ADMINISTRATION. — Le caractè- re fondamental de l'organisation gouvernementale au début de l'Empire est — au moins au point de vue juri- dique — une *dyarchie* logiquement réalisée, c'est-à-dire un gouvernement à la tête duquel se trouvent deux organes



dirigeants : d'une part, le *souverain (princeps)* et d'autre part, le *Sénat*. Cette dyarchie de principe est juridiquement déduite d'une formule constitutive en vertu de laquelle le pouvoir de l'empereur est constitué par les deux pleins pouvoirs qui lui sont conférés à vie — l'*imperium* proconsulaire et la puissance tribunitienne et c'est pourquoi elle apparaît à la fois dans la répartition horizontale et dans la répartition verticale de l'autorité entre l'Empereur et le Sénat.

La *répartition horizontale* se présente ainsi : l'empereur, en vertu de sa puissance *proconsulaire* est le commandant en chef de toutes les légions de l'armée romaine et de toutes les provinces où stationnent ces légions ; c'est-à-dire les provinces frontières ; il les commande par l'intermédiaire de ses *legati propraetore* qui sont d'ailleurs de noblesse sénatoriale. L'Égypte fait exception. Auguste, après l'avoir conquise ne l'avait pas réunie aux autres provinces de l'Empire, il s'était présenté comme le successeur des Ptolémées et l'empereur l'administre par l'entremise d'un préfet spécial de l'ordre équestre ; l'accès de ce pays est interdit aux sénateurs. Par contre, l'Italie et les provinces pacifiées restent sous la juridiction du Sénat qui les administre par l'intermédiaire de ses magistrats et de ses promagistrats.

La *répartition verticale* est la suivante : l'Empereur, en vertu de sa puissance *tribunitienne* a un droit de contrôle sur l'activité des magistrats sénatoriaux, même dans le territoire attribué au Sénat en vertu de la répartition horizontale ; ce droit, il en exerce les prérogatives particulièrement dans le domaine financier par l'entremise de ses procureurs et dans le domaine juridique par ses préfets urbain et du prétoire qui ne pouvaient être choisis que dans l'ordre équestre. Ainsi donc, nous sommes en présence à cette époque de deux catégories de dignitaires : la catégorie *sénatoriale* dans laquelle rentraient les anciens magistrats et promagistrats républicains et la catégorie *impériale* dans laquelle rentraient les procureurs et les préfets ; la première appartenait à l'ordre sénatorial et la seconde à l'ordre équestre. Les *legati pro praetore* qui, quoique sénateurs, administraient les provinces impériales formaient une catégorie intermédiaire. *L'assemblée*



populaire qui existait encore sous Auguste fut supprimée par Tibère. Le peuple ne réagit d'ailleurs nullement lors de sa suppression, ce qui tend à prouver mieux que tout à quel point elle était devenue une fiction du jour où l'octroi du droit de cité aux Italiens avait rendu son caractère plébiscitaire incompatible avec les conditions nouvelles (se reporter plus haut). Ses attributions passèrent au *Sénat* qui se complétait chaque année comme auparavant par une fournée de questeurs.

Le développement du pouvoir gouvernemental — étant donné les conditions de cette dyarchie — n'était pas conséquent, car il dépendait des tendances individuelles de chaque empereur ; néanmoins, toutes les prééminences réelles se trouvaient du côté de l'autorité impériale à côté de laquelle l'autorité du Sénat n'était que tolérée. Les empereurs despotes du genre de Tibère, Domitien et surtout Septime Sévère et son fils réduisirent à néant l'autorité du Sénat ; après les grands troubles du III^e siècle, la dyarchie cessa de fait et au point de vue juridique, elle fit place au gouvernement monarchique de l'Empereur et le Sénat se transforma en un simple conseil municipal de Rome. C'est dans ces conditions qu'on passe à la période suivante.

VI

L'ITALIE ET LES PROVINCES. — La situation de Rome par rapport à l'Italie à l'époque républicaine — c'est maintenant l'Italie qui l'a par rapport à l'Empire et la romanisation de cet Empire est précisément l'œuvre même de l'époque que nous étudions, de même que la romanisation de l'Italie est l'œuvre de l'époque précédente. Le couronnement de ce double effort fut l'extension du droit de cité romaine — alors aux Italiens après la Guerre Sociale (89 av. J.-C.), maintenant aux provinciaux par la *Constitutio Antoniniana* en 212. Il convient d'ailleurs de faire la réserve suivante : dans la moitié orientale de l'Empire, la langue latine n'est que la langue de l'armée et de la vie publique (réserve importante) ; dans l'administration et dans la vie privée, elle cède le pas



à la langue grecque qui servait de véhicule à la civilisation grecque beaucoup plus complète.

Même dans la vie des différentes provinces, on constate des particularités assez importantes et ce serait une profonde erreur de se représenter leur romanisation comme une sorte de nivellement culturel.

L'Espagne peuplée par les Ibères (et les Celtibères) avec un fort métissage dans le Sud d'élément phénicien, en tant que première province romaine du continent, s'était fortement romanisée dès l'époque républicaine. A cet égard, Sertorius, chef de l'émigration romaine des années 70, avait fait beaucoup grâce à ses écoles latines que les jeunes Ibères fréquentaient volontiers. Beaucoup de villes de population romaine s'étaient créées en Espagne à l'époque suivante, en particulier dans la vallée du Baetis (Guadalquivir). Le Gadès phénicien (Cadix) avait passé son rôle civilisateur à la romaine Hispalis (Séville). Le troisième facteur de la romanisation avait été, au Nord, les légions romaines dont la présence était nécessitée par les vellétés d'indépendance des Asturiens et des Cantabres ; elles étaient en garnison dans une ville qui a conservé jusqu'à nos jours le nom de Léon (*legio*). Parallèle au mouvement de romanisation s'effectuait la transition de la vie de tribu à la vie urbaine, déjà Vespasien put donner à la plupart des villes d'Espagne le droit latin. La langue ibérique fut refoulée dans les Pyrénées où elle se maintient jusqu'à présent sous les espèces de l'originale langue basque. Dès le premier siècle de l'Empire, des Espagnols — les deux Sénèque, Lucain, Quintilien, Martial, — jouent un rôle dans la littérature latine et la langue romane de la péninsule avec ses trois principales ramifications — le portugais, le castillan et le catalan, — par sa parenté relative avec l'Italien prouve que la romanisation eut lieu plus tôt et plus pleinement qu'ailleurs. De même, les religions locales disparurent là plus tôt que partout et en laissant moins de traces qu'ailleurs.

La Gaule ne se soumit pas aussi facilement. Il est vrai que la région appelée la « Province » (se reporter plus haut) n'était pas restée en retard par rapport à l'Espagne et que la diffé-



rence qui existait entre elle et le reste de la Gaule se réfléchissait dans la distinction qui se marqua également dans la langue française postérieure entre langue d'oc et langue d'oïl. Le changement le plus important fut amené par l'annexion par César de l'Etat marseillais à la « Province » ; Marseille resta le centre de l'hellénisme gaulois pendant les trois siècles de l'Empire païen ; toutefois son importance commerciale a été héritée par la ville d'Arles (Arelate) sur le Rhône inférieur et celle-ci garda son importance jusque dans les premiers temps du Moyen-Age. D'autre part, dans la Gaule soumise par César, l'élément local continua longtemps la lutte avec l'élément romain. Cet élément local tirait sa vigueur de sa religion sombre et mystique ainsi que des prêtres de cette religion, les druides, qui formaient un clergé organisé, groupé, avec une formation qui durait de longues années et qui se réunissait périodiquement à Antricum (Chartres). Rome, malgré sa tolérance en matière religieuse, crut nécessaire d'intervenir contre le druidisme, vu le caractère immoral de son culte qui exigeait, entre autres des sacrifices humains. A Antricum, elle opposa Lugdunum (Lyon) comme nouveau centre politico-religieux de toutes les provinces gauloises. Cette cité ne tarda pas à devenir la ville la plus peuplée et la plus florissante de la Gaule. D'ailleurs ici également, les mesures de romanisation furent douces et raisonnables et le but poursuivi fut pleinement atteint. Dès le 1^{er} siècle après Jésus-Christ, la Gaule fait corps avec l'Empire ; même lorsque, pendant les derniers jours du règne de Néron, une révolte y eût éclaté — son chef Julius Vindex justifia son rôle en affirmant, — peut-être mensongèrement d'ailleurs — qu'il descendait d'un fils naturel de César. Toutefois, l'importance littéraire de la Gaule ne s'affirme qu'à l'époque suivante.

La nécessité de consolider la domination romaine en Gaule amena avec le temps la conquête de la *Grande-Bretagne*, foyer du druidisme gaulois ; néanmoins Rome ne s'intéressa qu'à la Bretagne peuplée par les Brites, proches parents des Gaulois ; elle ne toucha ni à la Calédonie peuplée par les Pictes ni à l'Ivernie (Irlande) habitée par les Scots. Bientôt com-



mença ici également la romanisation et le passage à la vie urbaine ; le centre religieux et administratif de la nouvelle province fut Camalodunum (Colchester), le centre commerçant fut Londinium (Londres), le centre militaire, Eburacum (York). Un réseau très développé de grandes routes acheva la pacification du pays qui seulement alors connut grâce à Rome les avantages de la culture des céréales et de la vie sédentaire. La Bretagne paya ces avantages par une fidélité irréprochable et ce fut bien à contre-cœur qu'elle se laissa arracher de l'Empire au début du v^e siècle après avoir vainement réclamé qu'on la défendit.

Le plan d'Auguste et de son valeureux fils adoptif Drusus qui consistait à fonder une *Germanie* romaine allant jusqu'à l'Elbe, périt avec les légions de Varus dans la forêt de Teutoburg (9 après J.-C.) ; le nom de Germania resta attribué aux deux petites provinces qui étaient situées sur la rive gauche du Rhin et en deçà du mur fortifié (*limes*) qui joignait le Rhin au Danube. Là, la *Colonia Agrippina* (Cologne) appelée ainsi en l'honneur du gendre d'Auguste était le centre religieux et administratif ; *Moguntiacum* (Mayence) le centre militaire et toute la vie avait un caractère militaire. Il est vrai que les Chérusques dont le chef Arminius avait défait Varus, avaient perdu, peu de temps après, leur hégémonie sur les tribus germaniques et que les Chattes qui les avaient remplacés étaient de caractère assez pacifique, mais à la fin de l'époque des Antonins, apparaît sur la frontière rhénane la tribu ou l'union de tribus inquiétante des Alamans et à l'époque des troubles se joignirent à eux les Francs (les « hommes libres »), également à ce qu'il paraît une union de tribus. A partir de ce moment, commencent les interminables guerres de Germanie dans lesquelles l'Empire s'épuisa.

C'est de même à Auguste qu'il faut attribuer le plan de l'organisation des provinces danubiennes. Il en forma cinq :

1^o La *Rhétie* dont le centre était *Augusta Vindelicorum* (Augsbourg) auquel Marc-Aurèle ajouta plus tard *Castra Regina* (Regensburg). Cette province avait été difficile à romaniser.

2^o Bien plus facile et heureuse avait été la romanisation



du *Norique* avec ses nombreuses villes, en particulier *Emona* (Ljubljana) et *Juvavum* (Salzburg).

3° L'*Illyricum* (supérieur) peuplé par la population de laquelle descendent les Albanais d'aujourd'hui. Sa conquête commença dès l'époque républicaine, mais son organisation et sa romanisation datent de l'Empire. La décadence de celui-ci au III^e siècle amena d'étrange façon la prospérité de l'*Illyricum* dont la capitale *Salonae* fut l'une des villes les plus peuplées de l'Empire romain. Dioclétien s'y était fait construire un immense palais dans les murs duquel s'abrite à l'heure actuelle une partie de la ville de Spalato.

4° La *Pannonie* (ou *Illyricum* inférieur) avec ses capitales voisines de *Carnuntum* (Petronell) et de *Vindobona* (Vienne). était une province purement militaire et elle était occupée par de nombreuses troupes. De même que les légions de Germanie faisaient la guerre aux Alamans et aux Francs, les légions de Pannonie avaient à guerroyer contre les Marcomans.

5° La *Mésie* (Moesia) avec les villes de *Singidunum* (Belgrade) et de *Viminacium* (Kostolatz) était soumise à un double travail civilisateur, travail romain par la Pannonie, travail grec par la Macédoine ; d'ailleurs cette double influence était favorisée également par l'Empire romain protecteur.

A ces cinq provinces organisées par Auguste et ses successeurs immédiats, Vespasien en ajouta encore une — transdanubienne — la *Dacie* (Roumanie). Quoique cette province eût été réunie plus tard que les autres à l'Empire et quoiqu'elle lui eût été arrachée prématurément — dès les troubles du III^e siècle, la romanisation s'y implanta si sérieusement qu'elle a triomphé des siècles et des invasions barbares et les Roumains d'aujourd'hui reconnaissent à juste titre que l'Empereur Trajan a été le fondateur de leur nation.

D'ailleurs, l'histoire de toutes ces provinces-frontières ne nous donne rien que des dates et des faits nus, nous ne sentons réellement la vie que si nous les abandonnons pour passer à l'*Orient grec*. La péninsule des Balkans, si l'on met à part la *Mésie* et la *Thrace*, était divisée en deux provinces : la *Macédoine* et l'*Achaïe* dont la première comprenait égale-



ment la Grèce septentrionale (cf. plus haut, 2^e section). Le centre religieux des deux provinces était Delphes dont Rome avait réorganisé l'amphictyonie (cf. plus haut, p. 104) en y faisant entrer presque tous les peuples grecs, y compris la Macédoine et l'Épire. Indépendamment de cela, la Grèce avait comme villes principales : Corinthe fondée de nouveau par César comme colonie romaine et Argos : c'est à Corinthe que résidait le gouverneur romain, c'est à Argos que se réunissait la diète provinciale. Ne rentraient pas dans la province, Athènes et Sparte qui avaient conservé même sous l'Empire leur indépendance. En général, Rome manifestait de toutes manières son philhellénisme, en particulier vis-à-vis d'Athènes — et personne ne l'avait fait plus que l'Empereur Hadrien qui embellit Athènes de nombreux monuments splendides, y construisit un nouveau quartier et la dota de canalisations d'eau potable qui sont utilisées encore aujourd'hui. Malgré tout cependant, la Grèce s'éteint : la disparition de la conscience phylonomique est cause d'un accroissement du célibat et de l'amoindrissement du chiffre de la population. La religion antique était encore puissante, mais plutôt comme objet d'amour que comme objet de foi. L'industrie et le commerce étaient en décadence, le Pirée qui, naguère était le « port le plus hospitalier du monde » voit maintenant rarement un navire accoster à ses quais. Un état d'esprit pacifique et « de crépuscule », pour ainsi dire règne partout ; son meilleur représentant est *Plutarque* de Chéronée (1^{er}-11^e siècle), l'un des hommes les plus sympathiques de l'époque, homme d'intérieur admirable, citoyen aimant sa petite patrie, se contentant des honneurs modestes dont le gratifient ses concitoyens et qui acheva sa vie aux rayons du soleil couchant de la montagne d'Apollon.

L'*Asie Mineure* se composait de quelques provinces dont la principale était l'*Asie* au sens étroit du terme, c'est-à-dire l'ancien royaume de Pergame, la « province des cinq cents villes » comme on l'appelait. De sa prospérité d'alors témoignent, outre la littérature, les nombreuses ruines qui ont été découvertes par des explorateurs au cours des dernières décades : « Là seulement où l'exploration nous découvre un



petit coin de cette terre qui n'a pas été touché par les dévastations des quinze cents années qui nous séparent de cette époque, notre premier sentiment et notre sentiment le plus fort est un sentiment d'effroi et presque de honte par suite du contraste qui existe entre le présent pitoyable et misérable d'une part et, d'autre part, le bonheur et l'éclat de l'époque romaine à son déclin ». (Mommsen) L'agriculture, l'industrie, le commerce étaient à ce moment-là à un niveau unique et très élevé ; les villes rivalisaient à qui s'occuperait davantage de la culture et dans la littérature — naturellement grecque — de cette période, l'Asie Mineure joue réellement un rôle de premier plan. La religiosité des habitants était grande et subtile avec une tendance au rêve et au mysticisme ; pour les thaumaturges comme Apollonios de Tyane c'était là un terrain favorable, mais le christianisme y trouva aussi ses communautés les plus fidèles dès le début.

De même que l'Asie Mineure, la *Syrie* attend ses libérateurs pour lui rendre la prospérité dont elle jouissait à l'époque de l'empire romain. Mais en général son caractère était différent : là, un grand nombre de villes rivales, mais toutes également prospères ; ici, la prééminence incontestée de la capitale grecque, la luxueuse et licencieuse Antioche que ne pouvait éclipser la capitale latine, Bêrytos (Beyrouth) fondée par Rome et renommée pour son enseignement supérieur, philologique et juridique ; là, la vie pacifique de provinces désarmées sous le joug libéral du Sénat romain ; ici, la fêrule du gouverneur impérial et le tumulte guerrier des légions qui stationnent sur la frontière agitée de l'Euphrate. Néanmoins, l'agriculture, l'industrie et le commerce étaient encore plus florissants ici que là.

La *Palestine* mérite une attention particulière. Après les Chasmonées (c'est-à-dire la dynastie fondée par les Macchabées, se reporter plus haut) était venu *Hérode le Grand* dont le règne de quarante années amena le royaume juif à son apogée dans le sens de l'éclat et de la puissance vus de l'extérieur. Toutefois, sous ses successeurs, commencèrent des troubles. La Judée fut tantôt une subdivision de province, avec un procurateur romain à sa tête, tantôt un Etat semi-



indépendant sous le protectorat de Rome. Les luttes intestines des partis et avec Rome se développèrent et provoquèrent enfin la révolte de 66-69 à la suite de laquelle Jérusalem et son temple furent détruits. Toutefois, cette épreuve ne suffit pas à briser la résistance du peuple juif ; celui-ci se révolta encore sous Trajan, sous Hadrien, sous Antonin le Pieux et chaque fois sans succès ; il en résulta que l'antipathie et la haine réciproques s'en accrurent. Le résultat extérieur fut l'incorporation de la Judée dans la province de Syrie avec sa capitale *Aelia Capitolina* — nom sous lequel Hadrien avait reconstruit Jérusalem en en excluant les Juifs ; le résultat intérieur fut la cessation du prosélytisme (cf. plus haut p. 304) et le repli des Juifs pour une nouvelle période purement « synagogique ».

Laissons de côté l'*Arabie* romaine (Arabie de Nord-Ouest), pays désertique où toutefois le trafic de transit avec l'Inde avait fait naître des villes fabuleusement riches et magnifiques dans le genre de *Petra* ; passons à l'*Egypte* dont la capitale était Alexandrie. A la différence de ce qui se passait dans les autres provinces, l'administration était ici purement bureaucratique et même les cités grecques n'y avaient ni conseils ni autorités élues. Dépasant par sa fécondité toutes les autres provinces, l'*Egypte* était le grenier de l'Italie sous l'Empire et c'est pour cela que les Empereurs la chérissaient spécialement ; grâce à l'*Egypte*, ils étaient assurés de la soumission de l'Italie. Le second élément de force du pays était l'industrie, surtout le tissage, la verrerie et la fabrication du papyrus ; le troisième élément était le commerce avec l'Inde qui s'effectuait le long du Nil jusqu'à Koptos et de là par de grandes routes jusqu'aux ports de la Mer Rouge, Myoshorros et Berenike, puis continuait en contournant l'Arabie jusqu'à la côte de Malabar, — surtout depuis que le navigateur Hippalós avait découvert la constance des moussons et la possibilité, grâce à ces vents de gagner directement la côte de Malabar en partant d'*Adana* (auj. Aden) — par mer. Le Musée d'Alexandrie avait été maintenu avec ses chaires par les Empereurs et les savants continuaient à se donner pour titre *apo tou Mouseïou* (à peu près comme on dit en France :



de l'Institut). Malheureusement comme le Musée n'était en somme qu'une création de Cour, cela lui fut fatal ; il commença à s'anémier dès que la Cour en question eût disparu alors qu'à Athènes l'enseignement supérieur continuait à prospérer même sous l'égide romaine. Il est vrai que ce que l'on vient de dire concernait les Grecs ; la population indigène, elle, intellectuellement et moralement affaiblie par des mariages consanguins séculaires, était passive et accomplissait son labeur, indifférente à tout ce qui ne concernait point ses crocodiles et ses chats sacrés.

Laissant de côté la *Pentapole cyrénaique* de la Grande Syrte qui présente peu d'intérêt à l'époque impériale, passons à l'*Afrique occidentale*, région comprise entre la mer Méditerranée et le désert et qui se composait de la Tripolis gréco-phénicienne, de la province d'Afrique avec la Numidie et la Maurétanie. Après que César eût restauré Carthage détruite un siècle auparavant, une période de prospérité frappante avait commencé pour ces provinces, prospérité dont témoignent encore de nos jours les ruines des villes fondées à cette époque. Très complexe était dans cette région la question nationale. La langue indigène (le berbère) se maintint avec une constance remarquable pendant toute l'antiquité comme aujourd'hui ; au-dessus de cette langue reposait depuis longtemps une couche phénicienne qui avait été apportée par la domination carthaginoise ; sur la langue phénicienne reposait la grecque, grâce à l'irrésistible force attractive de la formation grecque qui triomphait en Sicile et à Cyrène. C'est à ce moment que se dépose sur tout ce substratum, la couche latine et c'est elle qui va l'emporter à la fin de l'époque impériale, où nous sommes déjà en présence d'une Afrique latine qui a donné également à la littérature son « latin africain » original, passionné et parfois sauvage, mais toujours fort — le latin d'Apulée parmi les païens ; celui de Tertullien parmi les chrétiens. L'importance économique de ces provinces était inégale. L'Afrique, au sens étroit du terme, ne le cédait guère sous le rapport de la fécondité à l'Égypte et la Numidie, à cet égard, se rapprochait d'elle. La Maurétanie était moins fertile et son occupation par Rome sous le



règne de Caligula avait été due surtout à des raisons d'ordre stratégique — il s'était agi surtout de protéger l'Espagne contre les razzias venant du Sud.

Ainsi donc, tout le développement culturel de l'Empire menait inévitablement à un dualisme fatal : l'Orient grec, l'Occident romain. La politique intérieure de Rome s'était maintenue dans la succession du temps par le système de « nos deux langues », en hellénisant l'Orient et en romanisant l'Occident. Là, elle avait continué l'œuvre de l'époque hellénistique, ici elle avait construit son œuvre propre et le succès avait couronné ses efforts. Les armes de la romanisation avaient été : 1^o les colonies et les groupements de citoyens romains ; 2^o l'école latine libre ; 3^o l'armée avec son système, appliqué avec conséquence, de recrutement local ; mais le principal moyen avait été la patience, le souci d'éviter des mesures brutales qui eussent gâté l'avantage visible de l'adoption de la civilisation romaine par des désagréments de caractère moral. Et frappante était l'unité de cet empire dualiste, puisque le Syrien Lucien comme l'Espagnol Sénèque se sentaient également citoyens d'un Empire romain unifié. Les fissures temporaires étaient causées par les armées qui réclamaient le trône chacune pour son chef ; quant aux peuples des provinces, ils s'attachaient les uns aux autres et au centre général — Rome.

VII

LA CONSCIENCÉ MORALE. — Le travail séculaire de la philosophie grecque soit dans son revêtement latin, soit dans son revêtement grec a donné à cette époque ses fruits les plus abondants en faisant communier les différentes parties de l'Empire romain dans une culture morale une. Ce travail ne touchait pas uniquement les couches supérieures de la société ; la prédication cynique qui renaît à cette époque avec une nouvelle force pénètre les classes inférieures et les met face-à-face avec les problèmes fondamentaux de la morale. Ces questions sont considérées comme les plus intéressantes et c'est ainsi que dans la maison de campagne d'Horace, ses voisins, les paysans, discutent avec le plus grand plaisir à sa table modeste :



*divitiis homines an sint virtute beati ;
quidve ad amicitias, usus rectumne, trahat nos,
- et quae sit natura doni summumque quid ejus.*

(Sat. II, 6-73). Les gens riches invitent chez eux des philosophes domestiques et font de ceux-ci leurs directeurs de conscience et les précepteurs de leurs enfants ; les pauvres se contentent de fréquenter les conférences publiques et d'organiser des conversations chez eux ; quant aux plus déshérités, ils écoutent avidement les prêches des rues ou bien ils forment un auditoire reconnaissant, à l'aide d'un esclave intelligent et de bonne maison qui leur raconte ce qu'il a entendu aux leçons des enfants de ses maîtres. La philosophie elle-même allait au-devant des nécessités sociales ; elle laissait de côté les questions de physique et de logique pour se concentrer sur l'éthique ; elle enseignait aux hommes comment se justifier.

Devant qui ? C'est ici que l'on commençait à ne plus s'entendre. Les préceptes de l'éthique autonome de Platon n'étaient pas oubliés ; la haute philosophie, même à cette époque, était encline à répondre : « devant soi-même » pour atteindre cet équilibre de l'âme dans lequel toutes les tendances de cette philosophie voyaient — quoique sous différents points de vue — le but de notre conduite et le gage de notre bonheur. Pourtant en même temps, — ici, davantage et là, moins, — un eudémonisme mystique apparaît : la philosophie stoïcienne, en reconnaissant l'existence d'une Providence ouvrait également la porte à la notion de dépendance de nos actions par rapport à la divinité. Cette époque est celle où l'élément religieux s'introduit dans la morale. L'eudémonisme biologique mystique est surtout en voie de développement — il consiste dans la conviction qu'une justification est nécessaire vis-à-vis de la divinité pour prévenir sa colère et pour obtenir sa grâce sur la terre : *innocui vivite — numen adest !* Toutefois en ce qui concerne cette conviction, l'époque impériale est bien loin de se trouver dans des conditions aussi favorables que l'époque hellénique, vu la perte de la conscience phylonomique. Concentrant toute son attention sur une existence unique, l'homme se heurtait



inévitablement à une question angoissante : pourquoi arrive-t-il si souvent que le méchant ait une bonne vie et le juste une mauvaise ? La haute philosophie répondait à cette question de la manière suivante : jamais le juste n'est malheureux car il n'y a de bonheur que dans la vertu et la vertu est imprescriptible. Mais cette morale héroïque n'était à la portée que d'un petit nombre ; les autres demandaient le rétablissement de l'équilibre moral rompu et, ne le trouvant pas ici, ils le cherchaient ailleurs.

Etant donné de telles dispositions, il n'est pas étonnant que le monde devint meilleur ; préparée par l'époque hellénistique (cf. plus haut, 1^{re} section) l'amélioration morale de l'humanité apparaît même en Occident et Trajan parle non sans fierté (Epist. 98) de l'humanité de son époque. Il est vrai que, transposée en Occident, cette bonté grecque se heurtait à la cruauté des jeux de gladiateurs qui, à leur tour, sorte de symbole de Rome, avaient été introduits dans l'Orient grec (1). Toutefois ce n'était là qu'une ivresse périodique de cruauté qui n'effaçait point l'esprit d'humanité fondamental, lequel se traduisait par une bienfaisance plus développée, l'adoucissement du sort des esclaves, la mansuétude et la finesse des mœurs de la société : Plus tard, la barbarisation de Rome, préparée par l'époque des Sévères et renforcée par les temps de troubles provoqua, même à ce point de vue, un revirement dans la société romaine.

Cette douceur et cette finesse de mœurs dont nous parlons étaient empreintes d'une manière originale d'une foi *croisante dans la prédestination* qui apparaît comme la conséquence du triomphe de l'astrologie (cf. plus loin p. 415). La Fatalité inébranlable et implacable est la véritable divinité de cette époque qui a remplacé dans ce rôle la Fortune (*Tyché*) capricieuse de l'hellénisme ; sa devise était :

Ducunt volentem fata, nolentem trahunt

1. Cette introduction des combats de gladiateurs en Orient n'avait pas été sans provoquer de la part de la Grèce, ennemie de la cruauté, une certaine résistance. Quand les Athéniens délibérèrent sur la question de savoir si — pour rivaliser avec Corinthe (ville romaine) — ils feraient construire un amphithéâtre et créeraient des combats de gladiateurs, le philosophe Démocrite leur montrant sur la place l'autel de la Miséricorde, leur dit : « Il faut que vous démolissiez auparavant cet autel. »



Le sage se soumet à la Fatalité. C'est un sage de ce genre que dépeint Virgile sous les traits de son héros de l'Enéide — livre qui fut l'instituteur de la jeunesse romaine — au début de cette époque ; c'est encore un sage de ce genre que nous voyons sur le trône romain vers la fin de l'apogée de cette époque dans la personne de l'empereur philosophe Marc-Aurèle.

Toutefois, il existait également beaucoup d'insoumis ; ils restaient confondus devant l'idée de leur impuissance vis-à-vis de la force inexorable qui détermine et notre destinée et notre volonté par les influences mystérieuses des planètes au moment de notre naissance — et ils écoutaient docilement l'appel de ceux qui leur disaient que « les fonds baptismaux lavent le stigmaté planétaire ».



CHAPITRE II.

LA SCIENCE

L'élan de l'esprit scientifique qui a eu pour résultat les grandes découvertes de la période hellénistique est déjà sur son déclin au 1^{er} siècle avant Jésus-Christ. Il faut attribuer la cause de cette décadence en grande partie au déclin des cours hellénistiques. Après leur disparition, à l'époque impériale les choses ne pouvaient qu'empirer et, en fait, on remarque pour les sciences une sorte d'arrêt et même une régression. Les autres causes furent aussi l'esprit du temps, le fait que les hommes se replièrent sur eux-mêmes, s'intéressant moins au monde extérieur, enfin le triomphe de la fausse science dont on vient de parler.

A vrai dire, les *mathématiques* illustrées par le grand nom de Platon étaient toujours en grand honneur. Elles ont même donné à l'époque de l'Empire un représentant du premier rang — *Diophante d'Alexandrie* (III^e siècle), père de notre algèbre qu'il fut le premier à émanciper de la géométrie (qui lui laissa les termes de carré, cube, etc...) et qui la transforma en science de l'espace, en science abstraite. Dans le domaine de l'*astronomie et de la géographie*, le célèbre *Claude Ptolémée* (II^e siècle) développa considérablement la localisation des villes sur le réseau méridien d'Eratosthène ; mais sans tenir compte des découvertes d'Aristarque de Samos et revenant au système géocentrique d'Aristote, il le consolida pour un millénaire et demi sous le nom de « système de Ptolémée ». Dans la *zoologie*, l'éclipse est totale ; les hommes ne s'intéressent plus qu'aux monstres et aux récits anecdotiques sur le monde des animaux ; les « histoires » d'*Elien* éclipsent le système scientifique d'Aristote et le « *Physiolo-*



giste » anonyme qui vécut au II^e siècle à Alexandrie est célèbre dans les premières littératures de la nouvelle Europe. Il en eût été de même de la *botanique* si les pharmaciens n'avaient continué à s'intéresser à la *materia medica* ; son représentant notable à l'époque de Néron fut *Pédanios Dioscoride* dont l'œuvre pharmacologique très fouillée (avec illustrations) est parvenue jusqu'à nous et nous a été très utile au début de notre science. Tous les savants que nous avons cités écrivirent en grec ; dans la littérature latine, on doit citer les *Naturales Quaestiones* de *Sénèque* (surtout sur la météorologie) et l'*Historia naturalis* de *Pline l'Ancien*, *opus diffusum, eruditum nec minus varium quam natura ipsa*, d'après le jugement de son neveu Pline le Jeune (Lettres III, 5, 6). Ces deux ouvrages méritent notre reconnaissance, car ils ont servi d'intermédiaires précieux entre la science ancienne et la science moderne ; toutefois, ils sont plus remarquables par le don d'exposition (la première) et la conscience (la seconde) que par l'originalité. Par leur contenu, ils se rattachent encore à l'époque précédente, car ils ont puisé aux sources grecques, jusqu'à Posidonios inclusivement.

On a parlé ci-dessus de la pseudo-science qui, à l'époque impériale l'a emporté sur les autres, il s'agit de l'*astrologie*. Comme on l'a dit plus haut (p. 277), elle a été importée dans le monde hellénistique au III^e siècle par le prêtre chaldéen Bérosee, de sa patrie Babylone où elle existait de temps immémorial en tant que science de la divination qui déduisait de la position des 7 planètes par rapport aux douze signes du Zodiaque les exemples et les conseils destinés au souverain. C'était bien au souverain que s'adressaient ces indications ; les divinités planétaires auxquelles étaient donnés les noms des dieux de Babylone pouvaient tout naturellement entrer en communication avec le souverain seulement, car on considérait celui-ci comme une divinité à l'instar d'elle-mêmes. Sur le sol grec, l'astrologie avait subi des transformations non sans importance. Tout d'abord, elle s'était démocratisée ; les « constellations » prophétisent la destinée non seulement des empereurs, mais celle de tous les hommes en général, et, en outre, elles le font doublement ; elles indiquent au mo-



ment de la naissance toute l'existence de l'homme (*genitura*) ; mais, d'autre part, à tout moment, elles indiquent comment tournera l'affaire sur laquelle on les consulte (*initiativa*). D'autre part, — et ce second progrès était le résultat direct du premier, — l'astrologie avait compliqué incroyablement son système afin de l'adapter à la déduction des génitures et des initiatives détaillées. Tout cela avait été le résultat du travail de l'époque hellénistique pendant laquelle cette science fut l'objet du mépris égal de l'astronomie scientifique et de la philosophie, surtout de la Nouvelle Académie. Toutefois vers la fin de cette période, un revirement se produisit : le stoïcien Posidonios (cf. p. 368) admit également l'astrologie parmi les sciences divinatoires et ce puissant patronage prépara son triomphe qui survint alors seulement. La théorie des initiatives aboutit à une corrélation entre l'ordre des jours et celui des planètes ; en d'autres termes, à l'introduction de la *semaine astrologique* dont la signification se répand alors dans la société romaine (1). On prépara des tableaux spéciaux avec indication des jours fastes et néfastes ; c'est ainsi qu'on restaura sous une forme très compliquée la théorie naïve d'Hésiode sur les jours heureux et malheureux (cf. plus haut, p. 129). Le nombre des astrologues se multiplia dans toute l'Europe (Chaldéens et « mathématiciens »). On s'adressait à eux pour des consultations. C'est un métier très rémunérateur, mais très dangereux par suite de la tentation pour les ambitieux de connaître les mystères de la géniture impériale. L'« astrologue de la cour » fait directement partie de la suite de l'Empereur, à l'égal du médecin de la cour (cf. plus haut, p. 389). Enfin l'astrologie se subordonne également les autres sciences ; elle construit la théorie en vertu de laquelle il existe un lien mystérieux entre les signes du

1. Elle subsiste jusqu'à présent dans la terminologie des jours en Occident. C'est que les Grecs avaient remplacé les noms babyloniens des divinités planétaires par les leurs qui, à leur tour, avaient été latinisés par les Romains. Les Germains traduisirent plus tard suivant leur système les noms romains. C'est ainsi qu'on eut : 1° *Solis dies*, Sonntag en all. ; 2° *Lunae dies*, lundi en fr., montag en all. ; 3° *Martis dies*, mardi en fr., Dienstag en all. (du Dieu Tio = Mars) ; 4° *Mercurii dies*, mercredi en fr., wednesday en angl. (Wodan = Mercure) ; 5° *Jovis dies*, jeudi, Donnerstag, Thursday (Donar-Thor = Jupiter) ; 6° *Veneris dies*, vendredi, Freitag (Freia = Vénus) ; 7° *Saturii dies*, Saturday. Comme on le voit, la semaine astrologique n'a pas de relations avec la semaine juive.



zodiaque et les différentes terres (astrogéographie), les animaux (astrozoologie), les plantes (astrobotanique), les minéraux (astrominéralogie) (c'est d'elle que provient la superstition encore vivante des « pierres porte-bonheur pour chaque mois ») ; les parties du corps humain (astromédecine), etc... Et ces systèmes fantastiques vulgarisés dans des manuels spéciaux, ont sapé peu à peu les sciences saines correspondantes qui, elles, agissent beaucoup moins sur l'imagination.

En ce qui concerne la *médecine*, elle fait exception ; même à cette époque, à côté de charlatans, elle produit des savants sérieux qui s'illustrent à suivre les préceptes d'Hippocrate. Tel a été en particulier, le médecin philosophe de Pergame, *Galène* (11^e siècle), praticien sérieux et écrivain infatigable dont les nombreux ouvrages ont joui au même degré que ceux d'Hippocrate d'une immense autorité dans la nouvelle Europe jusqu'au 16^e siècle (et dans le monde musulman jusqu'à nos jours). Il est vrai que la préparation des cadavres et, à plus forte raison, la vivisection, étaient interdites à cette époque, mais les combats de gladiateurs les remplaçaient avantageusement ; en effet, il n'y avait pas de situation plus enviée pour le médecin expérimentateur que celle de médecin des gladiateurs.

Positivement efficace était la protection de l'astrologie pour une science qui naît précisément à cette époque : la *chimie* (cf. plus haut, p. 282). Les mystérieuses et miraculeuses transformations des corps avaient conduit à la notion de leur relation mystique avec les divinités planétaires ; pour des raisons compréhensibles, l'or avait été apparenté au soleil, l'argent à la lune, l'électron scintillant (alliage d'or et d'argent considéré comme un métal à part) à Jupiter, le plomb indolent à Saturne, le cuivre extrait à Chypre (*cuprum*) à Vénus-Cypris ; le fer guerrier à Mars, l'étain fusible à Mercure (plus tard, quand le caractère de l'électron en tant qu'alliage eût été découvert et qu'on eût trouvé le mercure, ce métal mobile fut attribué à Mercure et l'étain devint, — ce qui d'ailleurs ne se comprend guère — le métal de Jupiter). Les unions de corps étaient envisagées comme des mariages soit d'inclination, soit forcés ; au-dessus de



chaque acte planait un esprit lui correspondant dont il fallait s'assurer la bienveillance pour obtenir un succès de l'expérience : la chimie et la démonologie se touchent : la première s'unit à la seconde par l'entremise de la cabbalistique hébraïque. En outre, avec une puissance d'intuition remarquable, on exprime la conviction de l'unité suprême de tous les corps naturels (ἐν τὸ πᾶν — devise des alchimistes) on cherche les possibilités de transformer chacun de ces corps en ce super-corps fondamental — il est vrai — que c'est en partie pour une fin pratique, afin de faire à l'aide de cet élément de l'or. Ainsi, dans cette « pierre philosophale » léguée par l'antiquité au Moyen-Age, renaît animé l'élément primordial de la nature, depuis longtemps oublié, de l'antique philosophie ionienne.

Parmi les sciences qui traitent de l'homme, la vieille science suprême, la *philosophie* place au premier rang, à la faveur de l'état d'esprit du temps, l'éthique, ce qui provoque un aplanissement des différences entre écoles et un triomphe de l'éclectisme, surtout sur le sol romain. Dans les autres domaines, les professeurs se contentent de commenter dans leurs cours universitaires les œuvres des philosophes classiques, ce qui provoque chez Sénèque un mouvement de colère (Epist. (108, 23) : *philologia facta est, quae philosophia fuit*. Le résultat de cette activité se présente sous la forme tantôt de volumineux, mais précieux commentaires des philosophes, surtout de Platon et d'Aristote, tantôt de recueils de biographies et de doxographies (c'est-à-dire de brèves caractéristiques de leur doctrine) parmi lesquels nous est parvenu le recueil extrêmement précieux — vu la disparition de tant d'œuvres originales» — de *Laërce Diogène* (III^e siècle).

L'*historiographie* peut se diviser en deux genres ; d'une part la description de la vie de la cour romaine, d'autre part, celle des guerres des frontières ; elle laisse de côté son thème le plus vivant, à savoir la description de l'administration et du développement économique de l'Empire. La floraison de l'éloquence, quoiqu'il s'agisse avant tout de l'éloquence de parade, entretient l'intérêt pour la *rhétorique* qui a, à cette époque — là — comme représentant important, *Quintilien* (fin



du 1^{er} siècle) ; sa très belle « *Institutio Oratoria* » en douze livres contient à la fois un manuel de pédagogie (I livre) et une brève histoire de la littérature ancienne (X livres) ; surtout dans sa première partie, elle doit être tenue avec reconnaissance comme l'inspiratrice de la pédagogie humaine de l'époque moderne qui chassa la pédagogie barbare de l'intimidation en usage au Moyen-Age. En général, dans le domaine des sciences de l'homme, cette époque est importante non pas comme époque de construction, mais comme époque de vulgarisation de la science. Grâce à un riche réseau d'écoles primaires secondaires et supérieures, la science tombe dans le domaine public et pénètre la société à la fois en largeur et en profondeur. Cette tendance générale vers l'instruction a pour conséquence naturelle le développement de la *philologie* dans les deux parties de l'Empire : on compose des éditions des meilleurs écrivains avec commentaires explicatifs (appelés *scolies*), des dictionnaires détaillés, des manuels de toute sorte ; on définit les lois de la langue et à la vieille étymologie classique de Denys de Thrace (cf. plus haut, p. 283) *Apollonios Diskolos* (l'Irascible) ajoute une syntaxe et son fils *Hérodien* — une théorie détaillée et un système d'accentuation de la langue grecque — celui que nous utilisons aujourd'hui.

« Ceux qui nous ont précédé ont assez créé ; il est temps de mettre de l'ordre dans ce qui a été ainsi créé et d'en jouir », — telle est la devise de la science de cette époque. Tous n'étaient d'ailleurs pas d'accord sur ce point ; le rigide moraliste qu'était Sénèque, voit dans l'appétit de jouissance de son époque — l'époque de Néron — le principal obstacle au progrès des sciences. « Il le faut, pour que l'humanité se laisse glisser jusqu'au fond ; ensuite viendra un temps où le jour et le travail d'une époque plus longue éclaireront de leur lueur ce qui, maintenant, est dissimulé à nos yeux » (*Nat. Quaest.* VII, 25).



CHAPITRE III.

L'ART

I

LES ARTS PLASTIQUES. — En 79 ap. J.-C., les villes d'Herculaneum et de Pompéï, situées au pied du Vésuve, furent recouvertes par les déjections provenant d'une éruption de ce volcan qui, jusque-là, était considéré comme éteint. Cette dernière ville, recouverte d'une couche relativement peu épaisse de cendres et de laves fut à moitié mise à jour au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, et, grâce à cette circonstance, nous vîmes apparaître des spécimens des arts plastiques du 1^{er} siècle de l'Empire ; la première de ces deux villes qui était recouverte par une couche plus épaisse de lave n'a guère été touchée jusqu'ici (1927) par la pioche des fouilleurs et elle réserve à nos descendants des découvertes encore plus étonnantes que celles qui ont été faites déjà.

Ce que Pompéï nous a surtout appris, c'est la construction et l'ornementation de la maison gréco-romaine de l'époque impériale, maison-hôtel qui unissait d'une manière si charmante l'atrium romain et le péristyle grec (se reporter plus haut) et qui ornait ses murailles non pas avec des tapisseries sans originalité comme nous, mais avec des *dessins* aux couleurs vives imitant un revêtement en marbres de diverses couleurs — 1^{er} style (dit d'incrustation) ou bien représentant des façades symétriques — 2^e style (dit architectural), ou bien entourant des tableaux dont l'un est central et les autres latéraux, d'ornements fleuris soignés — 3^e style (dit ornemental), ou bien donnant des tableaux du même genre, mais dans le cadre fantastique de colonnes grêles et de can-



délabrés avec des perspectives aimables et des coulisses — 4^e style (dit d'illusion). Il ne faut jamais oublier que Pompéï était une petite bourgade; à Rome, tout était plus grandiose — énormes substructions, salles admirablement voûtées qui frappaient les visiteurs des palais du Palatin dont le nom est devenu depuis appellatif d'un genre de construction. De même, les villas de la banlieue (dans le genre de la villa d'Hadrien, bien connue de nous et qui se trouvait près de Tibur) et les thermes construits pour la distraction du peuple (en particulier les thermes de Caracalla) avaient des dimensions énormes.

De même, la disproportion était éclatante entre les petits temples-joujoux de Pompéï et les temples de Rome dont l'un, le Panthéon circulaire d'Hadrien nous a été conservé et a été très imité à l'époque moderne; entre les sépultures — belles dans leur simplicité — qui s'alignaient hors des portes de Pompéï et les mausolées des Empereurs dans le genre de celui d'Hadrien qui a subi l'épreuve du temps et nous a été conservé sous le nom de Château Saint-Ange sous les espèces d'une prison. Très importante également était l'activité du bâtiment, — et cela grâce à la richesse croissante — dans les provinces, en partie grâce à l'initiative privée de riches citoyens, en partie, grâce aux libéralités impériales. A cet égard, il n'est que juste de citer à un rang honorable le nom d'Hadrien qui combla Athènes de bienfaits et qui, entre autres monuments, acheva la construction du temple de Zeus Olympien commencé sous Pisistrate et qui se trouvait alors dans un état avancé de délabrement.

L'architecture est le seul des arts plastiques qui continue de se développer au cours de cette époque — en différenciant et en perfectionnant ses éléments. A l'arc déjà connu à l'époque républicaine et à la voûte en berceau s'ajoutent sous Vespasien la voûte en croix (pour la première fois, dans l'amphithéâtre qu'on appelle le Colisée) et sous Hadrien, la coupole (pour la première fois, au Panthéon). Dans la construction et la décoration des façades apparaissent également une variété et un luxe inconnus jusqu'alors. Si Auguste se donna le mérite d'« avoir laissé de marbre Rome qu'il avait trouvée



de briques », cet éloge peut s'étendre à la fin de l'Empire païen à tout l'Empire.

Les deux autres arts sont au contraire dans une situation moins favorable. Pour la *sculpture*, nous constatons tout d'abord un retour artificiel à la simplicité archaïque (Pasitèle, Ménélas), mais ensuite, le luxe de l'art hellénistique règne librement. Dans le domaine de la sculpture idéaliste, cette époque ne nous a donné, à proprement parler qu'un type de quelque valeur — c'est le type d'*Antinoüs*, ce favori de l'Empereur Hadrien qui se donna volontairement la mort pour son empereur afin de prolonger par cet acte magique son existence. Après Hadrien, commence la décadence de la sculpture idéaliste ; dans le domaine réaliste, l'ancienne vigueur se maintient encore quelque temps et avant de s'anémier au III^e siècle, elle produit une œuvre remarquable — la figure satanique de l'Empereur fratricide, Caracalla.

Toutefois, la valeur principale de cette époque réside — en matière de sculpture — non pas dans la création de nouvelles statues, mais dans la multiplication des anciennes. Le sculpteur-copiste supprime le sculpteur-créditeur. La demande était fort importante ; les statues de Praxitèle trouvaient autant d'acheteurs que les tragédies d'Euripide. Tout homme un tant soit peu riche voulait posséder de ces copies. Pour nous, c'est une grande chance ; en effet, grâce à cette habitude de cette époque, beaucoup de très bonnes copies « romaines » d'originaux grecs nous ont été conservées ; ce sont elles qui remplissent nos musées. On note une tendance caractéristique à remplacer l'absence d'originalité par le colossal des dimensions ou la richesse des matériaux — marbres de différentes teintes, porphyre, basalte — c'est de cette manière que s'exprime l'influence malsaine de l'Orient.

On doit en dire autant de la *peinture*. Nous ne pouvons citer le nom d'aucun grand peintre pendant cette période ; pourtant la technique de la copie, comme le prouvent les fresques de Pompéi, est d'un niveau très élevé. Même là où le travail, par suite de la hâte visible — est d'apparence assez peu soignée, nous sommes frappés par la fidélité et la



hardiesse du pinceau du copiste. Comme la sculpture, cependant la peinture est sur son déclin ; à l'époque suivante il n'en restera, à strictement parler qu'un genre, le plus résistant et le plus restreint de tous, la mosaïque.

II

LES ARTS DES MUSES. — Après avoir noté brièvement la floraison de la *danse* sous forme de pantomimes et également de la *musique* tant instrumentale que vocale (dans l'organisation d'une riche maison, rentrait également la « symphonia », c'est-à-dire l'orchestre), nous concentrerons notre attention sur la *littérature*, car d'elle seule nous pouvons juger, grâce à une série suivie de documents.

En ce qui concerne, avant tout, la *poésie*, ce qui nous frappe c'est sa disparition presque complète du sol *grec*. Cette disparition s'explique par une saturation de la création : on continuait à aimer la poésie pour elle-même, mais on tenait pour vain l'espoir de dépasser Homère, Euripide, Ménandre. C'est seulement dans le genre de l'*épigramme* qu'on retrouve l'ancienne source créatrice qui prolonge l'activité de la période hellénistique (cf. plus haut, p. 292 et s.), on fait alors un grand nombre de poèmes en distiques ravissants par leur justesse et leur élégance, poèmes qui remplissent l'« anthologie » dont nous avons déjà parlé souvent. De caractère analogue est également le recueil de bagatelles « anacréontiques » en l'honneur du printemps, du vin et de l'amour qui n'est en réalité qu'un recueil de chansons d'étudiants qui nous est parvenu et qui a longtemps passé pour le recueil des vers d'Anacréon lui-même, ce qui donnait une idée inexacte du chantre de Téos.

D'autre part, pour une raison inverse — la poésie *romaine* prospère. A vrai dire, il ne manquait pas non plus ici de gens pour penser que tout avait été fait par les poètes classiques du II^e siècle avant J.-C., mais entre ces « archaïsants » et les partisans des polissonneries alexandrines (*cacozéli*), les poètes du siècle d'Auguste dont les noms sont liés à l'apogée de la poésie romaine trouvèrent la véritable voie à suivre. Ce



furent surtout, dans l'ordre chronologique, le poète dramatique *Varius* (75-14), le poète épique *Virgile* (1) (70-19) et le poète lyrique *Horace* (65-8), célèbre triumvirat qui a immortalisé le nom de son protecteur Mécène. Il est vrai que nous ne pouvons juger ce que valaient *Varius* et sa tragédie jadis célèbre « *Thyeste* », mais, en tout cas, les poèmes des deux autres écrivains nous sont parvenus dans leur intégralité. *P. Vergilius Maro*, nature aimable, mais pensive, subordonna volontiers sa création à des indications venues de l'extérieur : son premier protecteur, *Asinius Pollion* lui inspira l'idée d'écrire en partie sur le modèle de *Théocrite* (plus haut, p. 293) ses dix églogues et parmi elles la mystérieuse quatrième églogue qui au Moyen-Âge était interprétée comme l'annonce de la venue du Messie et qui valut ainsi à son auteur la renommée d'un prophète et d'un sorcier. Puis, son second protecteur Mécène lui persuada de recommencer l'œuvre d'*Hésiode* (cf. plus haut, p. 129) et de donner aux Romains sur une base plus large un poème sur l'agriculture, (*Géorgiques* en quatre livres) qui aurait répondu au désir qu'avait l'Empereur de restaurer en Italie, pays qui mourait des *latifundia*, l'activité agricole si nécessaire ; enfin, *Auguste* lui-même demanda au poète une épopée nationale et *Virgile* fondant l'*Iliade* et l'*Odyssée* ensemble écrivit son poème sur les aventures et les guerres d'*Enée*, fondateur indirect de Rome (se reporter plus haut) et ancêtre de *Jules*. Cette « *Enéide* » est devenue le joyau de la poésie romaine, jamais encore auparavant et jamais plus après, on n'entendit un vers aussi sonore et aussi puissant, exerçant un pouvoir de fascination avant même qu'on en eût saisi le sens. Plus indépendante et plus variée fut l'activité de *Q. Horatius Flaccus*. Ayant conquis la gloire avec ses poèmes de jeunesse, les « *épodes* » dans l'esprit d'*Archiloque* (cf. plus haut, p. 130) et les « *satires* » (II livres) dans lesquelles il adaptait la forme du vers de *Lucilius* (cf. plus haut, p. 364) à la diatribe enjouée de *Bion* (cf. p. 297) lui donnant pourtant un contenu tiré de

1. En latin, indubitablement *Vergilius*, mais l'orthographe adoptée chez nous a pour elle la valeur de l'usage d'un millénaire et l'amour ardent d'un nombre infini de lecteurs.



la vie ambiante. Il se tourna vers ce en quoi il voit son principal mérite poétique — à savoir vers la poésie lyrique dans le genre de celle d'Alcée de Lesbos (cf. plus haut, p. 138). Ses « odes » comprennent quatre livres dont les trois premiers publiés simultanément en 23 forment un tout. Son lyrisme est plus objectif que le lyrisme de Catulle et en même temps, il est plus varié. Les odes civiques alternent avec les odes philosophiques, les odes à boire et les odes d'amour; sa langue merveilleuse sait exprimer dans sa plénitude maxima le thème en employant le minimum de mots, le tout avec le condiment d'une versification mélodieuse inimitable. Dans un âge avancé, le poète revint à l'hexamètre et écrivit ses « épîtres » (*Epistulae*, deux livres) sur des thèmes moraux et littéraires; la dernière d'entre elles est son célèbre *Ars poetica*.

A côté de ce triumvirat de la poésie néo-classique, nous trouvons une série de poètes de talent qui continuent à créer dans le goût de l'alexandrinisme. Parmi eux se signalent *Tibulle*, *Propertius* et surtout *Ovide*. Les deux premiers sont des poètes exclusivement élégiaques; le thème de leurs élégies est surtout l'amour. Le premier est plus ferme et plus sincère, chez lui, l'élégie se joint à l'idylle; le second est plus érudit et plus passionné, chez lui, l'élégie touche parfois à la ballade. Plus connu que les deux précédents se trouve être *P. Ovide Naso* (43 av. J.-C. — 17 ap. J.-C.) le poète que tous aiment pour la légèreté de son vers qui semble de cire en comparaison du vers marmoréen de Virgile. Lui aussi fut au début un poète élégiaque, il avait dédié à une certaine Corinne ses « chants d'amour » (*Amores* en 3 livres) et aux amoureux des temps mythiques ses « épîtres »-ballades (*epistulae s. heroides*); il conçut ensuite l'idée audacieuse d'enseigner à la postérité la « science de l'amour », même de — l'amour léger et sensuel. Il s'attira ainsi les mauvaises grâces d'Auguste et vains furent ses efforts pour se refaire une bonne renommée par des poèmes plus sérieux: comme les « *Métamorphoses* », poème épique en 15 livres dans lesquels il aligne les différents mythes, en exposant les raisons ayant provoqué la métamorphose (d'un héros ou d'une héroïne en bête sau-



vage, en oiseau, en plante, en rocher, etc...) et il s'en faut de peu qu'il ne passe ainsi en revue toute la mythologie grecque — et le Calendrier élégiaque (*Fasti* en six livres) où il donne une description poétique des fêtes romaines et des jours mémorables. Auguste ne lui pardonna pas son poème licencieux qui allait à l'encontre de ses efforts en vue d'assainir la famille romaine (p. 386) et pour une raison qui reste énigmatique pour nous, il l'exila à Tomis, aux bouches du Danube (actuellement Constanza). Il devait y passer les dernières années de sa vie en ne cessant d'exhaler sa tristesse dans les plaintes qu'il a immortalisées dans ses « *Tristia* » (5 livres) et dans ses « *Épîtres du Pont* » (4 livres).

Tel fut l'héritage poétique du siècle d'Auguste, mais même plus tard la poésie ne tarit point. Sous le règne de Néron, le philosophe *Sénèque* écrit ses tragédies plutôt oratoires que poétiques, toutefois fortes et impétueuses et écrites dans la langue juste et à effets qui distingue également ses œuvres philosophiques. Alors également son neveu, le téméraire et malheureux *Lucain* donna à Rome dans sa « *Pharsale* » sa seconde épopée après l'*Enéide*, épopée cette fois historique dans laquelle il ne craignit pas d'irriter le despote souverain par ses sympathies républicaines et de dire au sujet de son adversaire irréconciliable, César, l'admirable phrase :

Victrix causa deis placuit, sed victa Catoni.

Un autre despote, Domitien, trouva un poète digne de lui dans la personne de *Martial* qui dépassa dans le sens de la flatterie tout ce qu'on avait entendu jusqu'alors. Pourtant, on ne peut refuser à ce client, qui recherchait toujours les bonnes grâces de quelqu'un, un puissant talent poétique grâce auquel ses « *épigrammes* » peuvent être considérées comme un des livres des plus intéressants que nous ait légués l'antiquité, type jusqu'ici insurpassé de cette branche difficile et exigeante de la poésie. Le dernier grand poète romain de cette époque fut *Juvénal* qui écrivit sous Trajan ses satires dont le sujet lui fut suggéré par le joug cruel de Domitien qu'il avait subi. La satire de Juvénal est beaucoup plus âpre et plus implacable que l'humour débonnaire d'Horace. L'im-



portance de l'œuvre de Juvénal comme tableau de mœurs ne doit pourtant pas être exagérée, car le poète force incontestablement les couleurs ; toutefois au point de vue littéraire, l'œuvre de Juvénal est aussi admirable que celle de Martial.

Beaucoup plus riche est le développement de la *prose* et, qui plus est, de la prose dans les deux langues. Dans la moitié *grecque* de l'Empire, il convient de noter avant tout le retour à la langue de l'ancienne Attique tenue pour un modèle, retour d'ailleurs parallèle au phénomène noté plus haut dans le domaine de la sculpture ; cet *atticisme* est entré en lutte avec l'« asianisme » qui prédominait avant lui (se reporter plus haut), et l'a refoulé dans la sphère des déclamations d'école qui donnèrent en littérature ce qu'on a appelé la « seconde sophistique » et a tenu la prose élevée et avant tout l'*historiographie*. Il est vrai que dans ce domaine, pour une raison que nous avons déjà indiquée, la langue latine était dans une situation plus avantageuse. Il ne restait à la Grèce que plusieurs possibilités : soit écrire l'histoire ancienne de Rome pour les Grecs (c'est ce que fit *Denys d'Halicarnasse*, sous Auguste) ; sous Vespasien, le même service fut rendu à l'histoire juive par *Flavius Josèphe*, fauteur d'une révolte juive qu'il décrit avec effet dans sa seconde œuvre capitale, soit écrire l'histoire universelle, comme le fit avec un succès relatif *Diodore de Sicile* sous Auguste, soit de s'enfoncer dans l'antiquité grecque et de décrire, par exemple les campagnes d'Alexandre le Grand (*Arrien*, sous le règne de l'Empereur Hadrien), soit enfin de découvrir des points de vue originaux afin de rendre le charme de la nouveauté à ce qui était déjà connu et d'écrire une histoire selon le concept géographique (*Appien* sous Hadrien) ou selon le concept biographique (*Plutarque* sous les Flaviens). C'est seulement après la nouvelle hellénisation de Rome sous Hadrien que put apparaître également l'histoire romaine contemporaine en langue grecque dont le meilleur représentant fut le Polybe de l'époque des Sévères, *Dion Cassius*.

Au cours des deux premiers siècles, l'hégémonie dans l'historiographie passa, comme on l'a déjà dit, à Rome. L'« âge d'or » de la prose romaine qui commence sous Cicéron continue sous



Auguste et a son dernier représentant dans la personne de *Tite-Live* (59 av. J.-C.-17 ap. J.-C.) auteur de la première histoire de Rome qui soit une œuvre d'art, *ab Urbe condita* jusqu'à son temps en 142 livres (on n'a conservé que les livres 1-10 et 21-45). Sachant bien que sa principale force reposait dans l'exposition, Tite-Live, bien que consciencieux pour la partie scientifique de sa tâche et observant strictement la vérité historique, choisissant avec art ses sources, ne pouvait en fin de compte donner plus que ce qu'il trouvait dans lesdites sources, car les recherches d'archives ne rentreraient pas dans la tâche qu'il s'était assignée. Après la mort d'Auguste, commence l'âge d'« argent » de la prose romaine, âge qui se fait remarquer par la couleur et les effets de style. Son meilleur représentant fut, sous Trajan, *Tacite* (55-120) génial styliste et psychologue. Parmi ses œuvres, les plus importantes sont les « *Annales* » (c'est-à-dire l'histoire du passé, — en 16 livres) et les « *Histoires* » (histoire contemporaine en 14 livres). Des premières, nous n'avons gardé que les deux tiers ; des secondes que le tiers. Des « *Histoires* » nous tirons la description détaillée des troubles de 69 ; cette description est *très intéressante*, mais encore moins intéressante que le récit des règnes de Tibère, Claude et Néron (les livres consacrés au règne de Caligula ont malheureusement péri) dans les « *Annales* ». Il est vrai que ce qui a été dit de l'historiographie de cette époque (cf. plus haut, p. 364, 368) s'applique également à Tacite. Cet historien a écrit avant tout l'histoire des Empereurs et des guerres des frontières. En exposant la première, il montre tant de pénétration et de science du cœur humain que nous en oublions le reste. Nous voyons maintenant l'histoire des débuts de l'Empire par ses yeux et ses yeux étaient perçants, pénétrants et quoi qu'en disent ses critiques, impartiaux (*sine ira et studio*). Il est une sorte de Salluste ressuscité en plus fort et en plus beau. Son style est l'opposé absolu de celui de Cicéron ; il est volontairement asymétrique, riche en ellipses séduisantes et en silences éloquents. Ce qui a créé Tacite, c'est le joug de l'époque de Domitien, de même que ce qui a fait le style de Cicéron, c'est la liberté de parole républicaine. Outre les deux grandes



œuvres précédemment nommées, nous avons encore de Tacite trois ouvrages moins importants : la « Germania » l'« Agricola » (biographie de son beau-père conquérant de la Bretagne) ainsi que le « Dialogue des Orateurs ». Cette dernière œuvre est consacrée à la controverse entre le clacissisme et le modernisme (c'est-à-dire l'asianisme restauré) dans l'éloquence l'intérêt des deux premiers ouvrages est ethnographique et sa trame est morale. D'ailleurs cette trame morale est partout visible ; et c'est en cela que s'exprime la sensibilité de l'époque en matière de moralité si différente de notre machiavélisme d'aujourd'hui. Après Tacite, l'historiographie tombe rapidement en décadence. A partir d'Hadrien commence non seulement la renaissance de l'hellénisme, mais aussi l'âge de bronze de la littérature latine. Au seuil de cette époque se tient aussi *Suétone* avec ses biographies des douze Empereurs jusqu'à Domitien ; toutefois celui-ci attache plus d'intérêt à la chronique scandaleuse de la Cour qu'à l'histoire sérieuse. Les empereurs vivants (depuis Hadrien jusqu'à la fin des troubles) nous sont présentés dans des biographies encore plus pitoyables dont les auteurs ont été ceux qu'on appelle les « *scriptores historiae Augustae*. »

La prose *philosophique*, comme il est naturel, est encore plus imprégnée de moralisme que l'histoire ; les écoles stoïcienne et académicienne manifestent une activité particulière. C'est ainsi que nous avons un soi-disant nouveau stoïcisme de caractère exclusivement éthique, qui est représenté par de très grands écrivains : *Sénèque*, *Epictète* et *Marc-Aurèle*.

Parmi ces écrivains, le premier a écrit en latin et a été, grâce à ses traités philosophiques et à ses lettres, le plus brillant représentant de l'aromatisme tropical de l'âge d'argent ; quant aux deux autres, ils ont écrit en grec. Epictète, à proprement parler, n'a rien écrit lui-même ; esclave de naissance et nouveau Socrate de profession, il se bornait à l'enseignement oral ; mais son élève Arrien (cf. plus haut, p. 427), nouveau Xénophon rédigea le cours de morale de son maître ainsi que ses entretiens sur l'éthique. De Marc-Aurèle, nous possédons ses pensées « seul à seul », admirable témoignage



de cette âme admirable, sévère pour elle-même et aimable pour les autres, toute pénétrée du dévouement à un culte véritablement impérial du devoir. L'école dite académicienne, quoique non athénienne, nous a donné *Plutarque* de Chéronée dont les nombreux traités respirant l'esprit d'humanité, nous donnent le magnifique reflet et de l'âme noble de son auteur et de toute son époque magnanime et compatissante. Moraliste de vocation, Plutarque reste moraliste quand il est historien. Ses biographies citées plus haut, au nombre de cinquante, exposent les vies parallèles des héros de l'antiquité grecque et romaine (Thésée et Romulus, — Thémistocle et Coriolan, — Alexandre et César, — Démosthène et Cicéron, etc. etc.) Il sait mettre équitablement en lumière leurs bonnes et leurs mauvaises actions. Au dernier siècle de cette époque se trouve isolé le sceptique *Sextus Empiricus*, médecin de l'époque empirique (se reporter plus haut) par vocation ; il restaura au milieu des hommes qui ne recherchaient la connaissance positive, la doctrine du vieux Pyrrhon (contemporain des premiers diadoques) sur l'impossibilité de cette connaissance.

On a cité plus haut les Lettres de Sénèque ; si on considère leur sujet, elles se rattachent à la prose philosophique, mais quant à la forme elles rentrent dans le genre de l'*épistolographie*. L'écrivain classique de ce genre, à l'époque républicaine, Cicéron (p. 367) avait écrit des lettres véritables et vivantes ; Sénèque, au contraire, écrit la lettre-traité. La troisième variété — la lettre-anecdote — a été représentée par le contemporain de Tacite, *Pline le Jeune*, le neveu de Pline l'Ancien, le naturaliste. C'était une nature assez superficielle, mais aimable et humaine, aimant tout ce qui mérite de l'être et sachant trouver dans chaque homme ce qu'il y a de bon en lui. D'ailleurs, on trouve chez lui des types de vraies lettres ; nous songeons surtout ici à sa correspondance comme légat de Bithynie avec l'Empereur Trajan, correspondance qui contient d'intéressants témoignages sur les chrétiens.

A la philosophie confine également la *littérature chrétienne* de cette époque qui commence comme littérature (c'est-à-dire à l'exclusion des épîtres des apôtres et des écrivains aposto-



liques) au II^e siècle. Les thèmes qu'elle traite sont surtout l'apologie et la théologie. Parmi les Grecs, c'est l'école alexandrine qui se fait particulièrement remarquer elle s'efforce de concilier le christianisme avec la philosophie ; ses principaux représentants sont *Clément* et surtout *Origène* (début du III^e siècle). Parmi les Romains, il convient de citer l'élégant *Minucius Felix* et l'ardent *Tertullien* (II^e siècle), le sévère *Arnobé* et l'humain *Lactance* (III^e siècle), le « Cicéron chrétien », comme on l'appelle à juste titre.

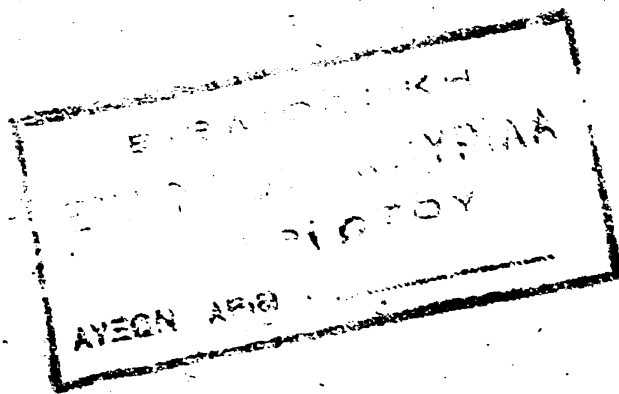
La troisième branche de la prose artistique, l'*éloquence* se manifeste moins au tribunal et encore moins dans la politique ; elle vit d'une existence de serre chaude, comme éloquence de parade dans ce qu'on appelle la « seconde sophistique » qui releva cette dénomination qu'avait flétrie Platon. Ce phénomène est fort intéressant si l'on se place au point de vue des mœurs, mais peu réconfortant en matière de littérature et nous sommes enclins à maudire le goût pervers des dernières époques qui ont laissé périr tant de trésors de la politique grecque et nous ont conservé soigneusement les discours sans intérêt d'*Aelius Aristide* (III^e siècle), principal représentant de cette tendance. Particulièrement intéressants sont les rhéteurs qui entremêlent leurs occupations de philosophie comme *Dion Chrysostome* et *Lucien*. Nous nous attachons au premier par suite de la diversité de ses tendances, à cause de la noblesse de son âme et d'une certaine grandeur dans la conscience de sa mission d'instituteur de l'humanité. Le second (II^e siècle), d'origine syriaque, était l'antipode absolu du premier. C'était une nature éternellement inquiète, révoltée, passant de la Rhétorique à l'Académie, de l'Académie au cynisme, du cynisme à Epicure, jamais satisfaite et ayant cherché finalement un apaisement dans un coin enviable de vie pratique, comme fonctionnaire impérial à Alexandrie. Dans ses œuvres nombreuses et peu volumineuses, il fait preuve d'un humour brillant, quoique léger et on peut avec raison l'appeler le père du feuilleton contemporain. Quant au rhéteur de l'époque des Sévères, *Philostrate*, il ne rentre pas dans la philosophie ; il nous intéresse en partie comme biographe des « sophistes » qui vécurent



avant lui ; mais aussi en partie comme auteur d'une biographie détaillée du célèbre thaumaturge de l'époque des Flaviens, Apollonios de Tyane.

Apparentés aux déclamations sophistiques qui, souvent, étaient des romans judiciaires à personnages (se reporter plus haut), étaient le vrai *roman* et la *nouvelle*. Leur apparition dans la littérature a été décrite plus haut ; le roman sentimentalo-idéaliste construit suivant la formule suivante : 1^o naissance du sentiment amoureux ; 2^o séparation et aventure ; 3^o Réunion et bonheur — se retrouve à travers toute cette époque, mais ces aventures « aventurisme » dans lesquelles des héros qui désirent passionnément s'unir jouent leur rôle d'une manière assez passive nous plaisent peu. Meilleur que les autres est le roman-idylle de *Longus* « Daphnis et Chloë ». Rome a donné dans ce domaine deux romans remarquables — non pas de caractère idéaliste, mais réalistes ; ce sont le « Satyricon » (sous-entendu *Libri*) de *Pétrone* (époque de Néron) et les « Métamorphoses » d'*Apulée* (époque des Antonins). Le premier — qui nous a été conservé en partie seulement — nous fournit une série de tableaux de genre aux couleurs vives de l'époque de Néron, de thème très libre, mais tout-à-fait probants ; les nouvelles qui y sont insérées lui communiquent un charme spécial — entre autres — le conte sur la « matrone d'Ephèse ». Le second est un conte étendu sur la métamorphose — par moyens magiques — d'un jeune homme en âne et sa délivrance. Ce conte léger a pourtant reçu de son auteur une conclusion solennelle inattendue : le jeune homme, une fois libéré, s'initie aux mystères d'Isis et nous laisse sous la pieuse impression du tableau de la vie religieuse de cette époque, si avide de salut.





CHAPITRE IV.

LA RELIGION

I

L'OLYMPE GRÉCO-ROMAIN. — Le 1^{er} siècle avant J.-C. fut une époque de décadence pour l'antique religion gréco-romaine. Les guerres civiles incessantes et leurs conséquences, l'appauvrissement du Trésor public et des ressources des cités, firent négliger les temples, les sacerdoce et les fêtes ; d'autre part, les esprits des intellectuels, même de ceux qui, en matière de moralité suivaient les préceptes du stoïcisme, glissaient volontiers en matière religieuse au scepticisme néo-académique ou à l'esthétisme épicurien.

C'est à ce moment que se produisit un revirement. Le règne d'Auguste fut un temps où l'on s'efforça de restaurer l'antique religion. Le souverain, dans sa capitale mondiale qu'« il avait reçue de briques et qu'il laissa de marbre » s'attacha à rebâtir les temples qui s'écroulaient et à en élever de nouveaux surtout en l'honneur de son dieu protecteur, Apollon d'Actium, dont la bienveillance lui avait permis de remporter sa victoire sur Antoine et Cléopâtre ; le temple qu'il fit édifier en l'honneur de ce dieu sur le Palatin devint le rival de celui de Jupiter Capitolin. Il encouragea de toutes ses forces la noblesse qui lui était dévouée à remplir les fonctions des gênants sacerdoce de l'ancienne Rome et à consacrer ses filles aux collèges de Vestales. L'exemple de l'Empereur devint, bien entendu, un ordre pour ses sujets qui respiraient plus librement depuis qu'avait été instaurée la *Pax Augusta* tant désirée. Le Romain de cette époque se sentait de nouveau avec fierté un Romain et être Romain, cela impliquait s'incliner devant les dieux de l'ancienne



Roma, protecteurs et symboles de la puissance pacifique de Rome *Dis te minorem quod geris, imperas*, disait Horace (Carm. III, 6, 5) avec son art à lui et inégalable de concentrer dans une formule brève les pensées et les sentiments qui troublent la conscience de la majorité des hommes. Et quand le même poète songe à l'immortalité de ses poésies (Carm. III, 30, 8) cette immortalité lui semble assurée par la pérennité de l'époque

dum Capitolium
Scandet cum tacita virgine pontifex

Nous ne sommes d'ailleurs nullement en droit de trouver hypocrite le souci dont témoignait Auguste de restaurer les cultes primitifs, ni non plus de taxer la dévotion croissante des citoyens de formalisme extérieur et vide. La vie de société d'alors, les assemblées et les symboles corporatifs, les inscriptions votives, etc... tout cela témoigne de l'extension et de la sincérité de ce sentiment religieux. Les empereurs qui régnèrent ensuite suivirent l'exemple du fondateur de l'Empire ; l'importance prédominante de ce souci de leur part s'exprime par la prééminence du titre de *pontifex maximus* qu'ils ont tous portés.

Et pourtant, la nouvelle religiosité de cette époque ne put se contenter de la restauration pure et simple de l'état de choses antérieur. Elle exigea avant tout, un contact plus intime avec la divinité ; c'est alors que naquit, quoique tissée d'anciens éléments, une nouvelle représentation religieuse qui parlait à l'âme — la représentation des *génies ou démons*. Le génie de l'ancienne Rome était « un dieu mortel de nature humaine », un principe de vie physique. La reconnaissance du principe de l'immortalité de l'âme avait amené également celle du principe de l'immortalité du génie. D'autre part, le démon grec, dès le temps d'Hésiode, était considéré comme l'esprit protecteur de l'homme ; mais cette représentation poétique n'était pas générale et elle ne trouvait pas d'appui dans le culte tandis que le génie humain en trouvait un, étant donné qu'on le fêtait chaque année au jour anniversaire de la naissance (*natalis*) et qu'on le nommait



dans les serments. Désormais — entre autres sous l'influence de la philosophie académicienne, — le démon prend une place exceptionnelle dans la religiosité populaire. C'est un être intermédiaire entre le dieu et l'homme ; il est donné à chaque homme au moment de sa naissance et il accompagne sans cesse celui dont il a reçu la garde, il est le témoin de ses bonnes et de ses mauvaises actions ; à l'heure de la mort, c'est lui qui emporte son âme et la conduit à la barre du tribunal de l'au-delà pour y rendre compte de son existence et décider ainsi de son sort dans l'autre monde.

LE CULTE DES EMPEREURS. — En outre, le caractère universel de la puissance romaine exigeait une religion qui fût capable d'unir toutes les parties de l'Empire et qui parlât aussi bien au cœur de l'Espagnol qu'à celui du Syrien. Ce culte manquait et cette lacune se faisait sentir. Le culte des Empereurs — jusqu'à ce qu'on eût trouvé mieux, — la combla.

Dans ce culte — qui est si peu compréhensible pour nous et auquel nous répugnons tant — il convient d'envisager les deux faces sous lesquelles il se présentait : il y avait en effet d'abord le culte de l'Empereur défunt et le culte de l'Empereur vivant. Nous sommes plutôt enclins à admettre la première face et, de fait, Auguste avait réussi sans grande difficulté à faire déifier son père défunt César, à le faire honorer comme *divus* (mais tout de même non *deus*) Julius et à lui faire consacrer un temple et des prêtres. Ce culte dérive, après tout, de la croyance reconnue dès l'époque républicaine (cf. plus haut, sect. 2, c. 4) en vertu de laquelle *omnium animi immortales sunt fortium bonorumque divini* » (Cicéron de leg. II, 27). Pour réaliser une telle divinisation, il fallait une consécration dans une séance solennelle du Sénat. Cela ne veut d'ailleurs pas dire que le Sénat, par son décret, introduit l'âme du défunt dans le monde des bienheureux, il se contente en effet de fixer les honneurs qui doivent lui être rendus par les vivants. Il est compréhensible que, après sa mort, Auguste se soit assuré le même culte sous le nom de *Divus Augustus*. Ce qui fut une comédie sacrilège, ce fut la consécration de Claude, esprit faible, sur l'ordre de Néron qui, par orgueil, voulait s'inti-



tuler *divi filius*. La consécration se continua même sous les Flaviens ; sous les Antonins et les Sévères, le nombre des *divi* ne faisait que croître, mais parmi tous ces *divi*, ceux qui jouissaient le plus du respect et de l'amour de leurs descendants étaient Auguste et Marc-Aurèle.

Il n'en allait pas de même du *culte de l'Empereur vivant*. Admettons qu'en Orient, il ne rencontrât pas d'obstacles parce que préparé par le culte des souverains hellénistiques (cf. plus haut, p. 305), mais c'était l'Orient. A Rome, sous cette forme, un tel culte eût été inconcevable. Par contre, là s'offrait de soi-même le culte du *génie* de l'Empereur régnant. Un culte de ce genre existait de temps immémorial dans chaque maison ; le génie du chef de famille était saint aux yeux de sa *familia* (cf. plus haut, p. 374) ; on lui offrait des sacrifices et on l'invoquait dans les serments. Il arriva donc que le génie de l'Empereur prit sa place auprès des dieux-Lares de l'Etat (cf. plus haut, p. 375). On en resta là pour le moment. Naturellement, s'il plaisait aux poètes d'appeler ouvertement dieu l'Empereur, on ne les châtiât point pour cela, mais les Empereurs raisonnables ne réclamaient point pour eux d'honneurs divins au moins pendant les deux premiers siècles. Les troubles — ici aussi — précipitèrent l'évolution ; l'Empereur devint le *dominus* ; on appliquait indifféremment à tout ce qui le touchait les épithètes de *sacer* et de *sanctus* ; finalement Dioclétien exigea qu'on se prosternât devant lui. Par cette mesure s'acheva l'orientalisation du gouvernement impérial romain.

Quoi qu'il en fût, dans la personne de l'Empereur et des *divi*, l'Empire romain eut un objet de vénération pour tous ses peuples. L'importance de cette innovation s'exprima avec une force particulière *dans l'armée romaine*. Pour cette armée, un culte unificateur était indispensable et il n'y en avait pas d'autres en compétition. Le buste de l'Empereur prit donc place au-dessous des aigles des légions et c'était devant un autel de l'Empereur que les recrues prêtaient serment. Cette solution qui écartait une difficulté en faisait d'ailleurs naître une autre ; dans cette armée, il existait des gens — et plus le temps s'écoulait, plus ceux-ci devenaient



nombreux — à qui leur conscience interdisait de reconnaître le caractère divin de l'Empereur et en général de tout autre dieu, sauf de celui devant lequel ils s'inclinaient ; mais nous en reparlerons.

II

LES CULTES ORIENTAUX ET LE SYNCRÉTISME. — Le troisième caractère de la nouvelle religiosité était *le désir ardent de se purifier de ses péchés et de faire son salut*. On ne peut pas dire que ce sentiment fût nouveau ; il correspondait à l'antique tendance mystique qui, dans le temps, attirait vers les mystères de Déméter d'Eleusis et d'Orphée-Pythagore. Toutefois, nous avons vu (p. 149) que, dès le début de l'époque hellénistique, la Déméter d'Eleusis s'était transformée en *Grande Mère des Dieux* et en *Isis* ; le Pythagoréisme ressuscite maintenant, mais nous en parlerons plus loin à propos de la philosophie religieuse. Ici nous parlerons des cultes orientaux — ceux que nous venons justement de citer ainsi que d'autres.

Les premiers temps de l'Empire avaient été défavorables à ces cultes, surtout à celui d'*Isis*, déesse protectrice de Cléopâtre, considérée comme une ennemie de l'empereur et toutes les tentatives faites pour lui ouvrir Rome avaient échoué. Tibère continua à travailler dans le sens de son père, mais sous Caligula, on commença à fléchir et Isis put obtenir un temple près de Rome, sur le Champ de Mars (*Isis Campensis*). Elle fit ensuite des progrès à Rome grâce à Domitien et surtout à Caracalla qui lui construisit un nouveau temple, mais cette fois dans la ville même, sur le Quirinal et qui, chaque fois que l'occasion se présentait, lui manifestait son attachement.

Encore plus favorable était la situation de la *Grande Mère* : depuis l'an 204 av. J.-C. (cf. plus haut, p. 301) elle jouissait du droit inaliénable de cité romaine, limité seulement par la défense qui avait été faite à ses prêtres de quitter l'enceinte du Mont Palatin. Cette défense fut levée par l'Empereur Claude dont la famille était depuis un temps immémorial liée à ses mystères. Au II^e siècle, d'autre part, le culte de la Mère



s'enrichit d'un nouveau rite purificateur, le *taurobolium*. Celui qui devait être purifié entrainé dans une fosse que recouvraient des plaques ; sur ce plancher, on sacrifiait un bœuf de telle manière que son sang coulat à flots dans la fosse et arrosât celui qui s'y trouvait. A partir de ce moment, il était *in aeternum renatus*.

Particulièrement importantes étaient les fêtes populaires des deux déesses, fêtes qui avaient pris place dans le calendrier romain. A la Grande Mère était consacrée une fête de printemps qui durait deux semaines (15-27 mars). Toute la destinée d'Attis était représentée publiquement dans un drame sacré en présence d'une grande affluence ; sa découverte dans les roselières du Sangarios (le 15, *canna intrat*), son extase sous le pin fatal (le 22, *arbor intrat*) qui se termine par son auto-mutilation et la mort (le 24, *sanguen*, jour de tristesse et de désespoir), enfin sa résurrection joyeuse grâce à l'amour de la Mère (le 25, *hilaria*, le 26, *requetio*, le 27, *lavatio*). Isis avait aussi deux grandes fêtes : l'une de printemps qui lui était consacrée en tant que déesse de la navigation (5 mars, *navigium Isidis* ; ici Isis avait accepté dans son culte le *carrus navalis* de la pompe dionysiaque (cf. plus haut, p. 301) et elle devait le transmettre au « carnaval » du Moyen-Age, elle avait aussi sa fête d'automne (28 octobre-3 novembre), parallèle de tous points à la fête de printemps de la Mère. L'accroissement de l'importance et de l'influence des deux cultes avait eu pour conséquence leur propre purification par élimination des éléments sensuels : les exigences des néophytes, — l'absolution des péchés, « la résurrection pour l'éternité » et la victoire sur la mort — étaient sérieuses et demandaient qu'on les traitât sérieusement. Il suffit de lire dans Apulée, cité plus haut, p. 432, la description de la fête printanière d'Isis — *Navigium Isidis* — (Métamorphoses XI ch. 7 ssp.) pour se convaincre que cette Isis n'est déjà plus celle dont le culte mystérieux avait, un siècle auparavant — alimenté largement la chronique scandaleuse du monde romain.

La situation de la Mère au point de vue civique fit que de son culte cherchèrent à se rapprocher les autres cultes qui,



dans d'autres conditions, n'eussent pu compter sur la mansuétude de Rome. Leurs adeptes étaient presque tous des soldats. En vertu de l'antique tolérance, ceux-ci avaient adopté — au cours de leurs campagnes dans les confins orientaux — des cultes locaux et, dans la suite, ils s'efforçaient de les conserver. C'est ainsi que les guerres de Mithridate avaient fait pénétrer à Rome le culte sauvage de la déesse de Cappadoce que les Romains désignaient sous le nom de *Bellone* ; ses prêtres en manteaux et bonnets noirs couraient en extase à travers leur temple, se faisant à coups d'épée des blessures et arrosant la foule de leur sang — tout cela dans un but de purification. Les Romains d'ailleurs, ne tenaient pas ces derviches pour des prêtres : ils les appelaient des « templiers » (*fanatici*, de *fanum*, temple) et le terme a reçu dans la suite la signification qu'on sait. Encore plus importante fut, au ¹^e siècle, l'adoption du culte parthique de *Mithra* qui sortait de la religion dualiste de l'ancienne Perse, le Mazdéisme (Ahura-Mazda), Ormuzd, dieu du bien et Angramanju, Ahriman, dieu du mal Mithra était l'intermédiaire, le *mesitès*, qui menait l'humanité au dieu suprême du Bien ; le moyen était une lutte continuelle contre les forces du dieu du Mal. Pour cela, Mithra organisait ses fidèles en une véritable armée caractérisée par une hiérarchie développée. Les cérémonies du culte s'accomplissaient dans les temples souterrains (*spélaea*), à la lueur des torches. Le culte était célébré — en vertu de l'assimilation de Mithra au Dieu-Soleil (*Mithra-Sol-Invincus*) le jour de la semaine astrologique (se reporter plus haut) qui était consacré à cet astre — à savoir le *dies Solis*. On faisait passer les néophytes par toute une série d'épreuves destinées à s'assurer de leur courage. C'était donc une véritable religion de soldats, active et courageuse, elle complétait admirablement la religion féminine de la Mère et très souvent dans une même famille, le mari assistait aux cérémonies du culte de Mithra tandis que la femme fréquentait le temple de la Grande Mère.

L'adoption du culte de Mithra a préparé la voie également aux divinités solaires syriaques (Baâls) qui furent les dernières à recevoir le droit de cité à Rome avant l'adoption du chris-



tianisme. Il est vrai que la folle tentative d'Elâgabal qui eût voulu soumettre Rome et l'Empire à son Baâl d'Emèse, lequel il avait transféré dans la capitale du monde avec toute l'impureté de son rituel syrien — avait provoqué une explosion de mécontentement qui lui avait coûté la vie ; plus circonspect fut le rassembleur de l'Empire qui eut pour nom *Aurélien*. Lui aussi transféra à Rome un Baâl et précisément celui de Palmyre, mais il donna au culte de ce dieu des formes que Rome pouvait admettre. Comme le nouveau dieu était le Soleil, sa principale fête se plaçait au jour du solstice d'hiver (25 décembre — *Natalis Solis Invicti*) et c'est à ce titre que cette fête prolongea tout naturellement les anciennes Saturnales dans le rituel gai desquelles elle fut incorporée.

Toutes les divinités que nous avons citées s'accordaient sur un point et elles différaient ainsi radicalement des divinités gréco-romaines ; tandis que les secondes, à l'image des magistrats républicains, avaient pour ainsi dire un département défini à gérer, les premières étaient, à l'image de l'Empereur, centralisatrices. En Isis se confondaient Héra, Aphrodite, Déméter et d'autres divinités ainsi que la Grande Mère ; Isis était simplement la déesse à laquelle s'adressaient indistinctement les hommes de tout âge et de toute profession. Cette tendance aboutit au III^e siècle à ce qu'on appelle le *synchrétisme*, c'est-à-dire à un phénomène tendant à opérer le mélange des natures divines. Bientôt à la superficie de la pensée religieuse, il ne resta plus que deux divinités générales, celles qui dans la théologie de Julien l'Apostat occupent la première place, à savoir le Dieu-Soleil et la Déesse-Terre. Et comme le premier était formé par l'union des forces célestes, on peut dire qu'à l'époque du synchrétisme, *l'antique religion est revenue à son dualisme initial* (cf. 1^{re} Part., Ch. IV). Pourtant ce n'était pas la même chose : l'élément de la nature se sentait encore, mais il était relégué à l'arrière-plan par les éléments éthique et eschatologique.

En même temps que la religiosité, se développait et se consolidait la *superstition* et cela, d'ailleurs, pas seulement dans les masses populaires. Isis avait amené avec elle un



grand nombre de pratiques *magiques* dans lesquelles son peuple d'origine avait toujours été très fort ; depuis l'époque du prosélytisme des Juifs (cf. plus haut, p. 304), l'humanité antique avait hérité de leur angélogie compliquée et de leur démonologie avec Béliar (Satan) en tête, desquelles devait se développer avec le temps la kabbalistique si florissante au Moyen-Age (avec le « cachet de Salomon »); qu'on y ajoute encore la démonologie, la nécromancie et l'astrologie grecques. Le résultat fut quelque chose d'accablant et d'imposant qui s'empara de toute la conscience nationale, depuis les cimes de la philosophie jusqu'aux talismans et amulettes du bas peuple : Isis en tant que « Vierge du Monde » (*Korê Kosmou*) régnaient sur les démons dans l'espace sublunaire après avoir reçu en échange de son amour du premier esprit planétaire et supra-lunaire d'Hermès (Mercure) la magie ou la chimie qu'elle enseigne à ses initiés... La situation était terrible dans ce cercle et malgré tout, c'était un début relativement encore inoffensif : de cette coupe empoisonnée l'humanité boira pendant tout le Moyen âge tant que les clartés de la Renaissance n'auront pas dissipé ces ténèbres.

LA PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.— La philosophie de l'époque impériale a été, soit morale, soit religieuse ; au début, la première l'emporte, dans la suite, c'est la seconde. On a parlé de la philosophie morale plus haut (p. 429), on traitera donc ici de la philosophie religieuse.

Au seuil de cette période, on trouve la spéculation du Juif alexandrin *Philon* qui tenta de faire fusionner les philosophies stoïcienne et platonicienne avec la religion de l'Ancien Testament. Sa méthode — l'interprétation allégorique — avait été appliquée depuis longtemps à l'œuvre d'Homère (cf. plus haut, p. 126). Philon aboutit au résultat suivant : il se représente le monde comme une association d'éléments stratifiés avec l'éther par-dessus. Au-dessus des sphères éthérées règne la divinité qui a créé l'idée du Logos, type primitif du monde visible et sa première création, le Logos qui sert d'intermédiaire entre la divinité et l'humanité. Rejetée par les Juifs orthodoxes, après la période du prosélytisme, la philosophie de Philon a exercé — par ses éléments



helléniques — une grande influence même sur la philosophie chrétienne et sur la philosophie ancienne de l'époque postérieure.

En même temps, commence à ressusciter la philosophie demi-légitime de Pythagore qui, par suite de son relant astronomique caractéristique donnait satisfaction aux sympathies astrologiques de l'époque. Ce *néo-Pythagorisme* a eu pour représentant notoire le thaumaturge *Apollonius de Tyane* (1^{er} siècle). Dieu est une unité ; de lui vient la partie éternelle de notre âme. Sous lui sont les divinités planétaires jusqu'à la lune, souveraine des démons des espaces sublunaires. Ces divinités sont les intermédiaires entre Dieu et les hommes ; avec elles, l'union est possible ; d'où la divination, les purifications et, en particulier, la magie. En elles, réside la force de cette tendance : l'homme parfait est celui qui sait accomplir des miracles. Le néo-Pythagorisme né au 1^{er} siècle est florissant au 11^e et en particulier au 13^e siècle à l'époque des Sévères ; il se prolonge en partie dans les loges maçonniques secrètes dont hérita également le Moyen-Age, et en partie dans la dernière grande école philosophique de l'antiquité, le *néo-platonisme*. Le fondateur de cette école *Ammônios* d'Alexandrie (début du 3^e siècle) n'a rien écrit lui-même, mais il a eu deux grands disciples, le chrétien *Origène* (cf. p. 431) et le païen *Plotin*. Celui-ci, dans ses traités nombreux, mais peu volumineux, réunis en *ennéades* (neuvaines) est pour nous la source la plus pure de la doctrine néo-platonicienne dans laquelle les anciens principes platoniciens sont pénétrés de l'esprit mystique de l'époque des Sévères.

Un rayon de lumière qui expire graduellement dans l'obscurité — tel est le symbole du néo-platonisme. Sa source est *Dieu*, lequel est en même temps le souverain bien. De lui sort, par voie d'émanation (non substantielle, mais causale) la *raison* qui conçoit et le dieu et soi-même comme monde intelligible avec les idées immanentes en lui. De lui, à son tour, émane l'âme sous la forme et de l'âme universelle et des âmes particulières. L'âme se trouve à la limite du monde intelligible et du monde sensible, qu'elle crée de la *matière* conformément aux idées immanentes de la raison. Arrachée



de sa partie céleste et plongée ainsi dans la matière, l'âme de l'homme qui s'est reconnu s'efforce de retourner à la raison antérieure ; cette *ascension de l'âme* se réalise complètement après la mort. Pour son incarnation, l'âme avait dû traverser toutes les sept sphères planétaires et chacune l'avait dotée d'une tendance au péché : Saturne — de la paresse, — Jupiter, de l'orgueil ; — Mars, de la colère ; — Vénus, de la luxure ; — Mercure, à l'avarice ; — le Soleil, à la gourmandise ; — la Lune, de l'envie ; — elle sera élue si, au cours de son ascension, elle peut rendre chacun de ces péchés capitaux « non utilisé » à la sphère qui le lui a donné. Alors, ayant achevé son ascension, elle pénétrera dans les limites de l'« odogade » (huitième ciel) et trouvera son repos dans la raison éternelle. D'ailleurs, dès cette vie, elle peut se préparer à cette ascension définitive en renonçant à la sensualité (ascétisme) et en tendant toutes ses pensées vers la préparation de la félicité éternelle dans la communion avec le créateur — c'est-à-dire par la voie de l'*extase*. Le néoplatonisme est la vraie école de l'extase. Cette extase, on ne l'atteint ni par la discussion, ni par le discours — et ici le néo-platonisme a été infidèle à sa source ; — ce n'est pas le *logos*, comme chez Platon, mais un silence ultra-rationnel (*sigēnoëra*) qui est la divinité des néo-platoniciens.

III

Le *christianisme* sera envisagé ici exclusivement dans ses relations avec le paganisme. Né au début même de la période que nous étudions, dans la lointaine Galilée, après s'être répandu grâce aux apôtres dans les communautés des prosélytes de la « dispersion » (cf. plus haut, p. 304), il avait consolidé sa situation au cours des trois premiers siècles, en tant que dogme dans la lutte contre les hérésies (en particulier, les hérésies gnostiques) et aussi au point de vue administratif en tant qu'église, il avait également défendu et élargi le cercle de ses adeptes au milieu de l'océan païen qui l'entourait de toutes parts. Cette lutte contre le paganisme se signale du côté chrétien par une auto-défense littéraire (appelée



apologétique); du côté païen elle se signale en partie par des attaques littéraires, en partie par des mesures administratives. Les trois premiers siècles de l'histoire du christianisme sont l'époque de sa persécution.

A première vue, il peut sembler étrange que Rome, vu la tolérance dont elle faisait preuve à l'égard des autres religions, tolérance dont elle ne se départit même pas vis-à-vis de la Bellone de Cappadoce et ses « fanatiques », ait pu néanmoins persécuter le christianisme. Les faits suivants peuvent jusqu'à un certain point expliquer — sinon justifier — cette injustice.

1° Dans les communautés chrétiennes, en particulier du premier siècle, l'attente eschatologique de la *fin du monde* prochaine était très vivante. A vrai dire, cette attente existait même chez les païens, mais tandis que ceux-ci craignaient l'événement, les chrétiens le désiraient, car à la fin du monde étaient liées leurs espérances dans une deuxième venue du Sauveur et du Royaume de Dieu. Les chrétiens, vu cette mentalité, encourageaient le reproche d'*odium generis humani*. Vraisemblablement, Néron en profita, après le grand incendie de Rome de 64 qui détruisit 10 des 14 quartiers de la ville, pour détourner sur les chrétiens la colère de la population sans gîte. Ce fut la « première persécution ». Nous devons ici d'ailleurs être particulièrement prudents, car le récit de notre principal témoin, Tacite (Ann. XV, 44) est trop bref et insuffisamment clair.

2° Le christianisme était incompatible avec toute autre religion et par conséquent avec le *culte de l'Empereur*. En admettant qu'il en fût de même pour le judaïsme, on doit noter que cette religion était limitée à un petit peuple auquel Rome témoignait de la condescendance à cause de son opiniâtreté invincible, tandis que dans le christianisme, il s'agissait d'une religion qui avait des adeptes dans toutes les populations de l'Empire. Domitien avait été particulièrement strict sur le respect du culte des empereurs, son intransigeance avait provoqué des conflits ; aussi le fait d'appartenir à une communauté chrétienne avait-il été proclamé crime et ce crime, on pouvait l'interpréter soit comme un



sacrilegium, soit comme un *crimen (laesae) majestatis*. C'est en se plaçant sur ce terrain que les Empereurs déclanchent désormais les persécutions, non seulement sous le règne de Domitien, mais même sous Trajan et Marc-Aurèle. Néanmoins, il s'agissait de persécutions contre des individus isolés.

3^o La situation changea sous l'Empereur *Dèce* (249-251). Vers cette époque, l'église chrétienne avait réussi à se développer et à se consolider comme une sorte d'Etat dans l'Etat, avec sa magistrature, son administration, son organisation judiciaire. Aussi, quand, en 248, sous l'Empereur Philippe l'Arabe, Rome célébra le millénaire de sa fondation, la différence entre les deux Etats devint particulièrement visible, le résultat fut tout d'abord un massacre et, l'année suivante, une persécution systématique sur l'ordre de l'Empereur. Mais cette persécution — à la différence des précédentes — fut dirigée contre l'église chrétienne en tant qu'église et surtout contre sa magistrature, le clergé. La mort brusque de l'Empereur y mit fin ; elle se renouvela pourtant avec la même forme sous Valérien, Aurélien et avec une force particulière sous Dioclétien. Cette épreuve fut toutefois la dernière.

Dans les troubles qui eurent lieu au moment de l'abdication de cet empereur, l'impossibilité de maintenir cet état d'hostilité devint de plus en plus visible. Trop considérable était le nombre des adeptes du Christ, trop profondément s'était ancrée leur religion dans tous les organes de l'Empire ; son extirpation eût correspondu à l'ablation du cœur chez un homme vivant. La vision de Constantin : « Par cela tu vaincras » n'était pas seulement un symbole, mais aussi une réalité ; l'Empire universel unifié physiquement sous l'autorité de l'Empereur allait achever son unité religieuse sous le signe de la Croix.



QUATRIÈME SECTION
L'EMPIRE CHRÉTIEN
(317-329)

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

HISTOIRE EXTÉRIEURE DE L'EMPIRE CHRÉTIEN

I

LES EMPEREURS D'OCCIDENT ET D'ORIENT. — *Constantin le Grand*, après avoir promulgué l'Edit de Milan en 313 dut encore combattre pendant dix ans avant de réussir à réunir tout l'Empire entre ses mains. Sa deuxième mesure importante consista dans la fondation d'une nouvelle capitale pour la moitié orientale de l'Empire, — cette capitale, il la créa sur l'emplacement de Byzance et il lui donna le nom de *Constantinople*; la ville fut consacrée en 330. Constantin mourut en 337, mais le pouvoir impérial resta dans sa famille (*deuxième dynastie des Flaviens*). De ses fils qui se partagèrent l'Empire, le second, *Constance* survécut aux autres et fut seul empereur de 351 à 361; il eut la sagesse de désigner comme « César » son beau-frère *Julien* qui remporta un certain nombre de victoires sur les tribus germaniques de la frontière du Rhin; mais quand le même Julien qui lui succéda comme Empereur (361-363) voulut assurer également la frontière orientale de l'Empire en faisant campagne contre les Perses, la chance le trahit; il fut tué et son successeur, *Jovien* (363-364) dut acheter à ses ennemis une paix déshonorante.

Valentinien I^{er} (364-375) fonda une nouvelle dynastie qui



dura du reste peu de temps ; il désigna immédiatement son frère *Valens* comme empereur d'Orient (364-378). *Valentinien I^{er}* sut défendre vaillamment son empire, mais *Valens* dut abandonner aux Goths ses provinces danubiennes. Ce fut le premier acte de l'effondrement de l'Empire sous le choc des « migrations de peuples ». Parmi les successeurs de *Valentinien*, son fils aîné *Gratien* (375-383), (car le cadet *Valentinien II* encore trop jeune ne régna que nominale-ment —) désigna comme empereur d'Orient à la place de *Valens* mort en 378 l'Espagnol *Théodose le Grand* (379-395). Celui-ci écarta pour un temps de l'Empire le péril goth en acceptant les Goths comme sujets en leur attribuant les provinces danubiennes et en les admettant également dans son armée. Il fit cesser également en Occident les troubles qui avaient pris naissance après la mort de *Gratien* et en 394 encore une fois, — la dernière, refit l'unité de l'Empire. Ses fils lui succédèrent : *Honorius* reçut l'Occident (395-423), *Arcadius*, l'Orient (395-408) ; ce partage de l'Empire fut définitif.

Sous *Honorius* qui transféra la capitale de Rome à Milan, commença la dislocation de l'Empire d'Occident ; elle fut arrêtée pendant quelque temps par le tuteur de l'Empereur, le Germain romanisé *Stilichon* ; mais après que celui-ci eût été assassiné (408), la dislocation de l'Empire fit de grands progrès. En Italie, les Goths avec *Alaric* à leur tête ravageaient tout ; en 409, c'est la conquête de l'Espagne par les Vandales ; en 415, c'est le tour de la Gaule qui est enlevée par les Goths ; auparavant, en 407, les troupes romaines avaient dû évacuer la Bretagne. L'effondrement continue sous le successeur d'*Honorius*, *Valentinien III* (425-455) à la place duquel gouvernaient, vu son jeune âge, sa mère *Placidia* et le régent *Aétius*, Germain romanisé lui aussi. Sous ce règne, Rome vit se séparer d'elle la dernière province d'Occident, l'Afrique (429), les Saxons occupèrent la Bretagne (449). Rome se trouva limitée à l'Italie. C'est alors que les Huns, avec *Attila*, commencèrent à la tracasser. Il est vrai qu'ils furent vaincus en 451 par *Aétius* aux Champs Catalauniques et dispersés, mais ensuite un nouveau péril naquit pour Rome de la part de ses défenseurs eux-mêmes, les Germains romanisés qui



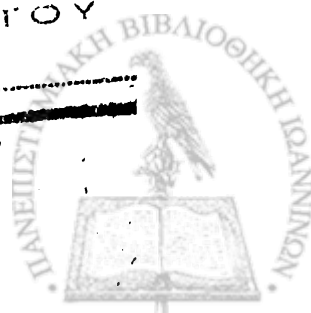
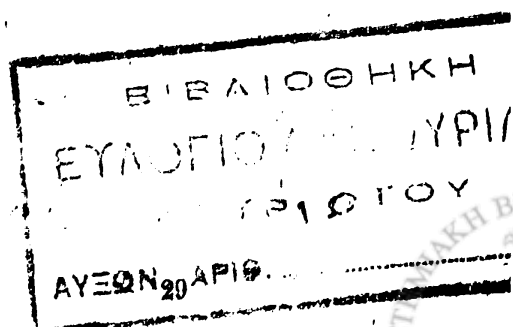
commandaient les troupes mercenaires. Pendant plus de vingt années, le trône romain devint un jouet entre leurs mains (surtout entre les mains de Ricimer) et pendant cette période, neuf empereurs se succédèrent ; enfin en 476, les tribus germaniques installées dans la région frontière donnèrent l'Empire à leur chef *Odoacre*. On a l'habitude de choisir cette date pour fixer la chute de l'Empire d'Occident ; pourtant, rien ne fut changé en somme et Odoacre lui-même se considérait comme un Romain et non comme un Germain. L'Empereur d'Orient *Zénon* (cf. plus loin) le reconnut immédiatement, sinon comme empereur, du moins comme régent, mais en 489, il se brouilla avec lui et excita contre lui de nouvelles hordes de Goths qu'on désigne, pour les différencier des précédents sous le nom d'*Ostrogoths*. Ces Goths étaient commandés par *Théodoric*. L'Italie devint un royaume goth jusqu'à l'intervention de l'Empereur d'Orient Justinien et de ses généraux Bélisaire et Narsès dans la longue guerre qu'ils firent aux successeurs de Théodoric pendant la période 535-554. Toutefois, la réunion de l'Italie à l'Empire d'Orient ne dura guère cette fois. En 568, la partie septentrionale de l'Italie fut enlevée par la tribu germanique des Lombards. Cette perte anéantit les derniers vestiges de l'ancienne organisation.

Dans l'Empire d'Orient, le règne d'*Arcadius* ou mieux de ses gouverneurs Rufin et Eutrope ainsi que de sa femme Eudoxie — fut aussi lamentable que le règne de son frère Honorius en Occident ; les choses allèrent mieux sous son fils *Théodose II* (le Petit : 408-450), surtout grâce à l'énergie de sa sœur, l'impératrice Pulchérie, qui, même, après sa mort, continua de gouverner grâce à son mari, le chef de l'armée *Marcien* (450-457) qu'elle avait mis sur le trône. Puis la dynastie de Théodose le Grand s'éteignit, la dynastie de *Léon le Grand* lui succéda. Léon le Grand gouverna lui-même de 457 à 474 et il eut le mérite de libérer à jamais l'Empire d'Orient de la tutelle germanique et de cette manière, de lui avoir évité le sort de l'Empire d'Occident. Son successeur fut son gendre, *Zénon* (474-491), déjà cité au cours du règne duquel l'Empire fut en proie à des troubles dynastiques et



religieux. On peut noter une légère amélioration sous le règne d'*Anastase I^{er}* (491-518), le deuxième mari de la veuve de Zénon, l'impératrice Ariane.

Après la mort d'*Anastase*, les soldats de la garde proclamèrent empereur leur général *Justin I^{er}* (518-527) qui, de son vivant, se désigna pour collaborateur son neveu *Justinien* qui lui succéda (527-565). Au cours du règne brillant, mais épuisant pour l'Etat de celui-ci, l'Empire d'Orient atteignit son apogée. Justinien réunit de nouveau l'Afrique qu'il reprit aux Vandales (532-533), l'Italie qu'il enleva aux Ostrogoths (535-554) et même une partie de l'Espagne. Il se signala aussi par ses admirables constructions (en particulier Sainte-Sophie de Constantinople) et par la codification définitive du droit romain. Mais lui-même anéantit dans son Empire les derniers vestiges de l'antiquité païenne en fermant en 529 l'Université d'Athènes et en forçant ainsi ses derniers professeurs et savants à émigrer dans le royaume perse voisin où ils déposèrent les germes de la civilisation néo-perse qui fécondera au VII^e siècle l'Islam.



CHAPITRE PREMIER.

LES MŒURS

L'organisation gouvernementale et sociale, telle que l'antiquité l'a léguée au Moyen-Age, a été préparée par Dioclétien et achevée par Constantin le Grand.

La dyarchie, introduite par Auguste (cf. plus haut, p. 399) à l'époque précédente — avait bien souvent — suivant les empereurs fait place à une monarchie plus ou moins franche. Désormais, c'est le système monarchique qui l'emporte définitivement. La personne de l'Empereur est environnée d'un respect surhumain qui correspond peu à son caractère chrétien ; tout ce qui se rapporte à lui reçoit l'épithète de *sacer* (*sacra domus, sacrum cubiculum*), on le salue en se prosternant, lui-même se présente au milieu des brocarts orientaux et portant une couronne d'or enrichie de pierres précieuses (influence de la Perse voisine) ; sa cour se compose d'un nombre considérable de fonctionnaires militaires et civils. Tout pouvoir émane de lui ; le Conseil d'Etat peu nombreux (*consistorium*) qu'il convoque a seulement un caractère consultatif. L'Empire est divisé en quatre « préfectures » ; à la tête de chacune de ces préfectures se trouve un *praefectus praetorio* (qui n'a plus aucun rapport avec les prétoriens supprimés) ; chaque préfecture est divisée en « diocèses » et ceux-ci en « provinces ». L'administration civile est rigoureusement séparée de l'administration militaire (système départemental, se reporter plus haut). A la tête du diocèse est un *vicarius*, à la tête de la province, un *praeses* ; les troupes sont commandées par des *comites* et des *duces* (plus tard devaient sortir de ces dénominations les titres de la haute aristocratie de l'Europe occidentale : comtes, ducs) qui étaient subordonnés au mi-



nistre de la guerre, *magister militum*. A la tête de Rome et de Constantinople, il existe un *praefectus urbis* spécial. Le Sénat s'est transformé en une aristocratie de l'Etat, le second rang est occupé par l'aristocratie municipale des curiales. En y comprenant les plus hauts emplois des deux départements, ils englobaient en somme les gens « nobles », ou *honestiores* ; quant aux autres, ils étaient les *humiliores*. L'armée se divisait en trois parties : la garde du palais (*palatini*, les « paladins ») ; les troupes de campagne (*comitatenses*) et les troupes des frontières (riparienses) ; une partie fort importante de ces dernières était constituée par ce qu'on appelait les *numeri*, c'est-à-dire les barbares germains, en garnison dans les confins et auxquels on avait distribué des terres. Par leur intermédiaire, la germanisation gagnait les autres troupes et c'est ce qui explique l'apparition des Germains-gouverneurs des Empereurs, tels que Stilichon, Aétius et Ricimer.

L'organisation sociale est caractérisée par le principe d'hérédité appliqué d'une manière conséquente. Il n'y a pas que la noblesse (sénatoriale et curiale) qui soit héréditaire ; dans les métiers (*collegiati*), dans le commerce, chez les soldats (ceux-ci avaient reçu de Septime Sévère le droit de prendre femme), le fils devait choisir la carrière du père. Il arrive dans certains cas qu'on estampille les hommes (naturellement les *humiliores*) comme symbole de leur appartenance sociale et signe de son caractère viager.

Le même principe d'hérédité, transféré sur le terrain agraire provoqua la naissance de l'institution la plus célèbre et la plus riche en conséquences de cette époque nous voulons parler du *colonat*. Nous avons vu plus haut, p. 394 — que dès l'époque précédente, l'ancienne exploitation des *latifundia* à l'aide de la main-d'œuvre servile avait fait place au petit fermage. Ce fermage était libre et le contrat pouvait être dénoncé par l'une ou l'autre des deux parties. Désormais le caractère viager et héréditaire est également étendu au fermier, en d'autres termes, les fermiers sont *attachés à la terre* et transformés en une classe intermédiaire entre les hommes libres et les esclaves. On appelait *inquilini* des individus qui



formaient une catégorie spéciale dans le colonat — c'étaient des tribus barbares admises à l'intérieur des frontières de l'Empire à condition de cultiver la terre qui leur était allouée avec les droits des colons et de servir dans l'armée comme *numeri*. Marc-Aurèle avait accepté dans l'Empire le premier parti de barbares de cette catégorie ; à l'époque de l'Empire chrétien, il y avait tant de postulants — par suite de la fécondité des Germains et de la fertilité insuffisante de leur territoire — qu'on ne pouvait les agréer tous ; il en résulta des guerres .

Comme on l'a fait remarquer plus haut, la pénétration des Germains dans l'armée romaine accentua la barbarisation de cette dernière et le mécontentement de la population autochtone qui acceptait bien les Stilichon comme défenseurs, mais les détestait en tant que barbares. Par quoi donc expliquer la diminution de la population autochtone et en particulier de la population italienne dans l'armée ? Et l'abondance des terres libres sur le territoire de l'Empire qui permettait leur occupation par les Barbares et enfin la répulsion épidémique pour le travail productif qui forçait à attacher les *humiliores* à leurs professions ? Par malheur, nous devons nous borner à des conjectures ; la littérature du temps, comme nous le verrons est trop pauvre pour répondre à ces questions fondamentales.

La « barbarisation » progressive se montre également dans le domaine *juridique*. Le mouvement progressif vers l'esprit d'humanité dont les meilleurs représentants avaient été les juristes de l'époque des Sévères s'est arrêté et il a fait place à une descente rapide vers la brutalité et la cruauté. La division de la population en *honestiores* et en *humiliores* s'opère partout aux dépens de ces derniers. La torture des inculpés et des témoins se répand de plus en plus, les châtimens se font de plus en plus inhumains.

Il est vrai que le supplice de la croix a été supprimé pour une raison compréhensible par les empereurs chrétiens, mais on a introduit à sa place le supplice du bûcher ; on prend l'habitude de verser du plomb fondu dans la bouche du condamné et on introduit d'autres horreurs orientales dont va



hériter le Moyen-Age. Intéressants d'ailleurs furent les débuts de la procurature impériale instituée par Constantin pour supprimer l'« engeance exécrée des délateurs publics ». Tout le monde connaît le travail de codification de *Justinien* ou plutôt de son jurisconsulte *Tribonien*, dans le domaine du droit ; son résultat fut d'abord de donner un bon manuel de droit s'appuyant sur une base philosophique (*justicia est constans et perpetua voluntas jus suum cuique tribuens*) ; c'est ce qu'on appelle les *Institutiones* en quatre livres ; puis les décisions des juristes classiques pour les différentes branches du droit — ce qu'on appelle les *Digestes* ou *Pandectes* en 50 livres (c'est là la partie la plus précieuse du Code) ; puis les « Constitutions » des Empereurs — le *Codex justinianus* en 12 livres ; enfin la législation propre de Justinien — ce qu'on appelle les *Justiniani novellae*. Ce code (*corpus juris civilis*, comme on l'a appelé plus tard) constitue une des parties les plus précieuses de l'héritage de l'antiquité. Sa « réception » par les Etats de la nouvelle Europe a correspondu partout à une systématisation philosophique et à une humanisation du droit.

Comme on le voit d'après ce qui a été dit du droit à cette époque-là, la finesse des mœurs qui avait caractérisé l'époque précédente n'apparaît plus, la « rebarbarisation de l'humanité » est en marche et contre ce mouvement, la réaction ne commencera qu'au xiv^e siècle en Italie pour se continuer encore de nos jours. Le monde est devenu grossier et cruel. Etant donné cet état d'esprit fondamental, il a cessé de s'intéresser aux questions morales. Des deux parties de la société d'alors — la société païenne qui disparaît et la chrétienne qui se développe, la première achève tristement son temps, en dirigeant désespérément ses regards sur le soleil couchant de la religion antique ; la seconde a élaboré activement les questions théologiques et d'organisation sans attacher beaucoup d'importance à la moralité. L'éthique élevée du Portique satisfaisait les exigences les plus sévères de la nouvelle religion et Saint-Ambroise de Milan transposait sans se gêner dans son œuvre sur les « devoirs » les mêmes principes que ceux que Cicéron avait exposés dans son traité du même



titre (cf. plus haut, p. 368). Son disciple, le grand Augustin ne faisait point d'objection de principe, mais il trouvait que la morale de la nouvelle religion, sans différer essentiellement de la morale stoïcienne, se distingue radicalement d'elle par son état d'âme en ce qu'elle exige des croyants qu'ils aient conscience des *rappports de leur conduite avec la divinité*. C'est ainsi que fut achevée la « sacralisation » de la morale. Grâce à Augustin, au-dessus de la moralité du chrétien réfléchi commençait à luire un nouveau principe, — le principe de la *grâce divine*. Avec Augustin, ce principe a été repris par le Moyen-Age.



CHAPITRE II.

LA SCIENCE

Si sous le terme de science, on entend la formation scientifique, on peut dire que la période de l'Empire chrétien ne le cède en rien à la précédente. L'enseignement subdivisé en enseignement primaire, secondaire (7 artes) et supérieur était florissant et les empereurs contribuaient à sa prospérité en exemptant d'impôts et de charges les maîtres, en leur imputant des appointements sur l'*aerarium sacrum* ou en insérant ces émoluments dans le budget obligatoire des cités. C'est ainsi que saint Augustin, par exemple suivit les cours de l'école primaire de sa ville natale de Thagaste (Afrique), il fut l'élève du lycée de Madaura, ville de district voisine de la précédente et il fit ses études supérieures à l'Université de Carthage. Les mêmes établissements d'enseignement supérieur continuaient de subsister dans le reste de l'Empire (cf. plus haut, p. 419). En 425, Théodose II fonda une université à Constantinople avec 31 professeurs, mais le corps professoral en question était constitué de manière assez bizarre ; il comprenait 3 rhéteurs latins, 10 « grammairiens » latins, 5 rhéteurs grecs, 10 « grammairiens » grecs, un philosophe et deux juristes. Ce qui frappe, c'est l'absence des sciences mathématiques et naturelles dans ce cycle supérieur ; il est vrai qu'elles entraient dans la formation générale et par conséquent dans ce qu'on appelait la *grammatikê* (ce qui explique également le grand nombre de représentants de cette science synthétique), mais elles y jouaient cependant un rôle secondaire.

Le christianisme se montra tolérant à l'égard de l'école antique et il lui fit une place dans sa société renouvelée ;



c'est ainsi qu'il sauvegarda une partie de la littérature de l'antiquité. Le moyen de la sauver — vu que l'antique librairie si solide à l'époque précédente, n'avait pu subsister jusqu'en ce temps-là fut la création de ce qu'on appelle l'*ars clericalis*, c'est-à-dire l'obligation pour les moines de recopier avec soin les livres en vue de créer ou de compléter les bibliothèques des monastères. Ce fut là le service que nous rendit l'un des hommes les plus nobles de ce temps, dernier Romain que fut *Cassiodore*. Ministre tout-puissant du roi Théodoric, il est à la limite de l'antiquité et du Moyen-Age, sous le règne de sa fille Amalasvinthe, il renonça à la politique pour se retirer pour la fin de ses jours dans le monastère — fondé par lui — de Scyllacium. De ses moines, il exigeait, en vertu de la règle de saint Benoît des travaux ; il déclarait que le plus utile de ces travaux consistait dans celui des « antiquarii », c'est-à-dire dans la copie des anciens manuscrits. Presque tout ce qui nous a été conservé des deux littératures anciennes nous est parvenu grâce à l'activité modeste et zélée de ces *antiquarii*.

En fait, les riches *bibliothèques* fondées par les souverains hellénistiques et les empereurs romains n'ont pas survécu à l'époque de l'Empire chrétien. Nous ne connaissons pas tout le détail de ce qui se passa alors ; nous n'avons conservé que quelques renseignements sur le martyrologe de la bibliothèque d'Alexandrie. Elle fut incendiée sous César, sous Commode, sous Aurélien et quand en 390, la tourbe alexandrine, encouragée par le patriarche Théophile démolit le temple de Sérapis, les restes de cette bibliothèque mondiale disparurent.

Tel était l'état de la science en tant que formation scientifique. Si l'on a spécialement en vue le *travail scientifique*, le tableau est beaucoup moins favorable. Ici, d'ailleurs, l'Orient grec se distingue facilement de l'Occident latin. En Orient, malgré tout, on constate un certain mouvement au moins dans le domaine des sciences mathématiques et de la médecine, voire même de la philologie : les mathématiques avaient été consacrées par le Testament de Platon, la médecine était liée à la vie, la philologie à l'école. Quant à l'Occident, son acti-



tivité scientifique produit l'impression que les hommes prévoyaient l'approche de l'orage et s'efforçaient de réduire la science à un tel état qu'elle pût satisfaire aux exigences des gens d'un niveau de culture peu élevé. Une adaptation inconsciente à ce but est visible partout ; pour analyser toute l'activité scientifique de cette époque il suffit de se poser cette question : qu'est-ce qui apparaissait le plus nécessaire pour la période suivante, le Moyen-Age, si l'on voulait que la culture scientifique ne fit point absolument défaut ?

Il fallait d'abord se préoccuper de la *langue* qui devait servir de véhicule à la formation scientifique : Donat, *grammaticus urbis Romae* (iv^e siècle) écrit son « ars » succinct qui a fourni des matériaux aux grammaires latines postérieures. Il fallait éditer des *commentaires* des poètes les plus lus pour faciliter leur compréhension en des temps où la langue latine aurait cessé d'être la langue maternelle des élèves. C'est ainsi qu'ont été composés des Commentaires de Virgile par Servius, des commentaires d'Horace par Porphyre, des commentaires de Térence par Donat. — Il fallait aussi — une fois que l'enseignement secondaire avec ses 7 artes était adopté par la nouvelle Europe — composer des manuels pour ces 7 artes. Martianus Capella écrit une bizarre encyclopédie de *nuptiis Philologiae et Mercurii* (Mercure célèbre son mariage avec Philologie et, à cette occasion lui fait don de ses serviteurs les 7 artes qui, devenant la propriété de Philologie, s'expliquent chacun en un livre) encyclopédie qui plut par son étrangeté même et fit de son auteur le créateur de l'allégorie médiévale. Il fallait aussi — par suite de la disparition menaçante, en Occident, — de la *littérature grecque* — se préoccuper de garder dans la mémoire des hommes instruits au moins quelques bribes de cette littérature, traduites en latin : les pseudo-Darès et Dictys donnent au Moyen-Age une description de la Guerre de Troie, saint Augustin traduit des fragments du livre de Platon : le Timée ; le favori de Théodoric, Boèce traduit l'introduction de Porphyre à la Logique d'Aristote ainsi que l'ouvrage même du philosophe grec ; Julius Valerius adapte en latin le roman du pseudo-Callisthène sur Alexandre le Grand (se reporter plus haut). Il fallait



enfin, vu l'extinction dans la conscience des hommes de la *science sérieuse*, créer des manuels peu volumineux des résultats de cette science capables d'intéresser l'esprit grossier du lecteur médiéval. C'est ainsi que Solinus écrit ses naïfs « *Mirabilia* » tirés de la géographie, que Cassiodore cité plus haut et surtout l'évêque de Séville Isidore composent leur encyclopédie. Il faut envisager cette activité non pas en nous plaçant à notre point de vue personnel et à celui des époques précédentes, mais en nous plaçant au point de vue médiéval. Alors cette activité nous apparaîtra très honorable et méritant la grande reconnaissance de l'humanité. C'est l'activité de l'équipage d'un navire en détresse, qui cherche à sauver le strict nécessaire et ce qui tient le moins de place.

Dans cette société chrétienne, trois sciences réprouvées jouent un rôle particulier ; d'abord, *l'astrologie* ; puis, étroitement liée à elle par la vénération des mêmes divinités planétaires, *la chimie* ; enfin, liée aux deux sciences précédentes, mais surtout avec la dernière, *la démonologie ou magie* qui est à ce moment-là une science. Pour le christianisme, les relations de cette dernière avec le royaume du diable, étaient évidentes et il en était de même pour la chimie ; en ce qui concerne l'astrologie, ses divinités planétaires invitaient les hommes au culte des idoles et sa fatalité était inadmissible pour un fils de l'Eglise éclairé par la foi. Chassées par les maîtres du monde, ces sciences trouvent un refuge en partie dans les communautés également réprouvées et farouchement fermées des Juifs, suscitant, grâce à la démonologie développée du monde juif d'alors, la célèbre cabbale (se reporter plus haut). Plus tard, quand dans le monde arabe se rallumera le flambeau de la science, ces sciences émigreront là-bas pour faire avec ce monde leur entrée dans l'Europe médiévale.



CHAPITRE III.

L'ART

Dans le domaine des arts, plus que dans tout autre, l'époque de l'Empire chrétien est une époque de décadence d'ailleurs inégalement rapide. En ce qui concerne surtout les *arts plastiques* et, dans ces arts, l'*architecture*, on remarque, à côté d'éléments de décadence, l'apparition de nouvelles forces créatrices qui, non seulement, ont préparé l'architecture médiévale, mais qui ont donné à l'architecture antique à son déclin l'occasion de briller encore une fois d'un éclat aveuglant dans l'église *Sainte-Sophie de Constantinople*.

Il faut chercher l'explication de ce fait dans le caractère pratique et nécessaire de l'architecture ; c'est ce qui explique que la construction de la nouvelle capitale ait maintenu en activité constante les bonnes traditions et ne les ait pas laissé se perdre . Il est vrai que la conscience de l'idée de construction — ce que nous appelons la « probité architecturale » se perd à cette époque. La colonne, cette expression démonstrative de la verticale, s'embellit de cannelures dentelées ou brisées qui obscurcissent cette idée ; elle-même s'élève non pas souvent d'un stylobate ou d'une muraille, mais d'une console adjacente au mur. Le beau contour élastique de son chapiteau corinthien se contracte et s'anémie ; on sent l'approche des styles roman et byzantin. Sa parenté organique avec l'entablement rectiligne disparaît, elle se combine d'une manière non organique avec l'arc de telle sorte que d'un seul et indivisible chapiteau se développent deux arcs dans deux directions opposées.

Mais ces défauts de l'architecture planimétrique sont compensés par les victoires remportées dans l'architecture



stéréométrique. Déjà l'époque précédente avait découvert la combinaison de la voûte en croix avec une bâtisse quadrangulaire et de la coupole avec une bâtisse circulaire; désormais nous avons aussi la combinaison de la bâtisse quadrangulaire avec la coupole. Les solutions données au problème sont variées, mais la plus remarquable de toutes est la suivante : les colonnes d'angle de la surface quadrangulaire sont réunies les unes aux autres par des arcs appelés archivoltés ; les quatre clefs de voûte de ces archivoltés soutiennent une sorte de grand anneau horizontal ; en outre, entre les archivoltés et l'anneau se forment des triangles sphériques appelés pendentifs ; l'anneau, en fin de compte apparaît comme la base naturelle de la coupole qui couronne l'édifice. Telle est la solution du problème, comme la réalisèrent les architectes *Isidore* de Milet et *Anthémios* de Tralles, quand ils commencèrent en 532, sur l'ordre de l'Empereur Justinien la construction de *Sainte-Sophie de Constantinople*, symbole de l'antiquité chrétienne aussi immortel que l'est le Parthénon pour l'antiquité païenne.

Le plan de Sainte-Sophie, carré et, par suite, central est devenu caractéristique de l'architecture religieuse orientale. Comme les ailes adjacentes au carré central étaient naturellement de la même profondeur, on obtenait en somme la figure d'une croix à bras égaux ce qu'on appelle *la croix grecque*.

Au contraire, en Occident, l'architecture d'église est issue du plan de ce qu'on appelait la *basilique*, édifice longitudinal avec trois ou cinq « nefs » séparées l'une de l'autre par des arcades ; en outre dans la muraille du fond derrière l'archivolte de la nef centrale se trouvait ménagée l'« abside », sorte de niche demi-circulaire destinée à contenir l'autel. La place devant l'archivolte était tout indiquée pour des ailes de droite et de gauche (nef transversale) ; on obtenait ainsi la figure d'une *croix latine* allongée. Le développement de cette figure donne la cathédrale médiévale : romane ou ogivale.

La *sculpture*, par contre, dès l'époque qui suivit celle des Sévères connut un déclin rapide. L'extinction des « chorées », la cessation des jeux de palestra, l'extension dans



l'Empire de l'aversion orientale pour la nudité, priva les sculpteurs de tout contact avec la nature vivante. Alors commença la période de la seconde enfance de la sculpture européenne qui se terminera seulement au XIII^e siècle, sous l'influence directe des statues antiques qu'on avait conservées.

Moins désespérée était la situation de la *peinture* que nous étudions surtout d'après les mosaïques qui sont parvenues jusqu'à nous. La peinture devint pour le temple chrétien l'ornementation aussi naturelle que la sculpture pour le temple païen ; les murs au-dessus des arcades, les absides, les pendentifs des coupoles et les coupoles elles-mêmes étaient couvertes de fresques et de mosaïques. Naturellement, le manque de contact avec la nature provoqua une décadence dans le sens de la beauté de la vie ; mais la légèreté relative de la technique de la peinture permit aux peintres de se rapprocher du second idéal — la sainteté ascétique. Les figures se tirent, le mouvement se fige ; on a des corps émaciés, des doigts effilés, des nez trop longs, de grands yeux profonds. On représente des sujets sacrés ou bien les empereurs pieux avec leur cour, dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux.

Si l'on passe ensuite aux *arts des Muses*, on doit noter ici également la décadence de l'un d'eux qui, jadis formait l'un des trois éléments de la chorée tripartite : la *danse avec mimique* n'a pas été acceptée dans la civilisation chrétienne. Ici donc, il y a solution de continuité avec la tradition antique — à moins qu'on ne considère comme son prolongement insaisissable pour nous le jeu des histrions des deux sexes (plus tard *giullari*, jongleurs) héritiers du mime antique — jeu que réprouvait l'Eglise, mais qui faisait la joie du peuple.

Par contre, la *musique* fut adoptée dans le rituel chrétien, non seulement sous forme de chants psalmodiques, mais — grâce à la réforme de saint Ambroise de Milan, sous forme de chant populaire. A vrai dire, ceci ne touchait pas la musique instrumentale qui, sans qu'on l'interdit, était tenue pour laïque et, admise au cirque, ne l'était pas dans l'église. C'est



sous Charlemagne que pour la première fois, l'orgue perfectionné de Ktesibios (cf. plus haut, p. 280) don de l'empereur byzantin Constantin V fut introduit dans l'église occidentale.

Il est compréhensible que nous ayons beaucoup plus de renseignements sur la *littérature*, car elle a l'habitude de témoigner d'elle-même ; mais ici nous ne trouvons pas d'éléments réconfortants. *La poésie* continue à se taire dans l'Orient grec et c'est seulement au Ve siècle qu'on peut noter une curieuse renaissance de l'épopée grâce à l'école de *Nonnos* de Panopolis, auteur d'un long poème épique maniéré, mais plein de talent sur les exploits de Dionysos ; en dehors de cette école, on ne peut nommer que les œuvres apocryphes qui nous sont parvenues sous le titre d'Orphée et de la Sibylle ainsi que le nouveau dépôt d'épigrammes qui fut alors inséré dans l'« anthologie palatine ».

Plus active est la muse latine dans le camp païen et chrétien. Dans le premier on doit citer *Ausone* avec ses poésies de caractère mixte (IV^e siècle) et *Claudien*, chantre de Stilichon, qui eut encore plus de talent que le premier et qui fut le dernier poète de la Rome païenne ; dans le camp chrétien, en particulier, *Prudence*, contemporain de Théodose le Grand auteur d'une épopée didactique chrétienne sur l'origine du péché (*hamartigenia*) et — ce qui est encore plus important, — des poèmes sur les exploits et la mort des martyrs (*peristephanôn*).

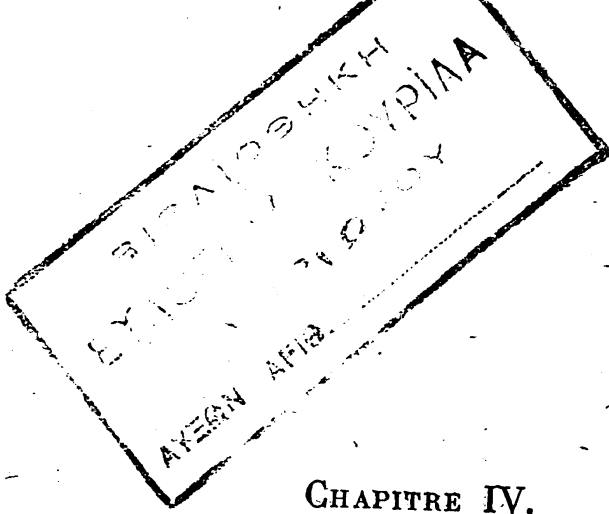
La *prose*, elle, compte beaucoup de représentants. En Grèce, grâce à l'atticisme rigoureusement appliqué (dont nous avons parlé), la langue reste à la hauteur. Parmi les branches de la prose artistique, l'*historiographie* se maintenait par suite de la nécessité pratique de décrire les événements accomplis ; parmi ses nombreux représentants médiocres, on peut citer le contemporain de l'Empereur Anastase, *Zosime*, auteur d'une histoire intelligente des empereurs, surtout du IV^e siècle. Celui qui eut parmi eux le plus de talent fut d'ailleurs *Eusèbe* de Césarée, auteur d'une histoire de l'Eglise d'une valeur inappréciable pour nous. L'*éloquence*, comme il fallait s'y attendre, est florissante, mais sous la forme du



discours païen d'apparat et sous la forme de la prédication chrétienne ; c'est ainsi que nous citerons là *Julien l'Apostat* et ses contemporains *Himerios*, *Themistios* et en particulier *Libanios*. Dans la prédication chrétienne, ceux qu'on a appelés les Cappadociens, à savoir *Grégoire de Nazianze*, *Grégoire de Nysse* et *Basile le Grand*, mais surtout saint *Jean Chrysostome* (sous l'Empereur Arcadius). Dans la *philosophie*, nous distinguerons d'abord les continuateurs de Plotin et de son néo-platonisme — *Porphyre de Tyr*, *Jamblique* et *Proclus* auxquels se rattachent aussi des écrivains chrétiens comme *Synésios*, évêque de Cyrène, et des théologiens chrétiens parmi lesquels se distingue le remarquable adversaire des ariens *Athanase* (iv^e siècle). qui écrivit également une biographie de l'anachorète saint Antoine. Par contre, dans la partie latine de l'Empire règne déjà l'« âge de fer » qui, pour nous, ne manque pas d'intérêt sous le rapport de la stylistique. Parmi les historiens, on signalera *Ammien Marcellin* à qui nous sommes particulièrement reconnaissants de nous avoir décrit la vie romantique de l'Empereur Julien l'Apostat ; parmi les orateurs païens, *Symmaque* livra aux chrétiens un ultime et malheureux combat au sujet de l'enlèvement de l'autel de la Victoire du Sénat romain.

L'avenir appartient aux chrétiens, *saint Ambroise*, *saint Jérôme* et surtout *saint Augustin* ont illustré le christianisme même dans le domaine de la littérature et ont posé les bases de la théologie médiévale de l'église occidentale. En dehors des rubriques habituelles se place l'activité littéraire de *Sidoine Apollinaire* dans les lettres duquel se reflète d'une manière terne l'existence terne des derniers empereurs éphémères de Rome ; après lui, on peut citer encore deux nobles contemporains du roi Théodoric, *Boèce* et *Cassiodore*, déjà cités plus haut. La *Consolatio philosophiae* du premier, écrite en prison, a été un magnifique livre de consolation pour beaucoup de ceux à qui, comme à lui, la destinée réserva de languir en prison en cette époque cruelle qui inaugura le Moyen Age.





CHAPITRE IV.

LA RELIGION

Le développement de la religion chrétienne pour lequel cette époque a été d'une importance décisive, ne rentre pas dans le cadre de notre exposé. Il ne sera question ici que de la disparition graduelle du paganisme.

L'Edit de Milan de *Constantin le Grand* (313) n'avait pas supprimé le paganisme, il n'avait fait que proclamer l'égalité de droits de toutes les religions de l'Empire. L'Empereur lui-même, quoiqu'il fût chrétien, défendait indifféremment les intérêts religieux de tous ses sujets ; il gardait le titre de *pontifex maximus* pour avoir une influence sur l'administration religieuse des païens et il avait accepté le titre d'« évêque général » pour acquérir une influence du même genre à l'intérieur de l'Eglise chrétienne. La destruction des idoles et des temples païens pour autant qu'elle se soit effectuée sous son règne a eu un caractère purement local et n'a été que la manifestation de l'hostilité religieuse des chrétiens d'une ville donnée ; lui-même ferma seulement les temples où le culte licencieux des divinités orientales avait trouvé un refuge. Après sa mort, lui aussi, comme un grand nombre de ses prédécesseurs fut mis au nombre des *divi* (cf. p. 435).

Sous le règne de son fils *Constance* commencèrent les premières restrictions au culte païen. C'est ainsi que la divination fut interdite — les empereurs la redoutaient et il ne faut pas oublier que l'une de ses conditions était le sacrifice sanglant. C'est de cette manière que fut certainement supprimé l'un des éléments les plus caractéristiques du paganisme. Toutefois, les temples restaient intangibles (dans la mesure



où le fanatisme local les laissait tranquilles) et avec eux le sacerdoce, les jeux et beaucoup d'autres choses. En particulier, la vieille capitale et son Sénat sympathisaient à l'ancienne religion — comme la Grèce proprement dite et beaucoup d'autres régions de l'Empire.

Ceci explique que le successeur de Constance, *Julien l'Apostat* ait pu nourrir l'espoir de restaurer le paganisme comme religion d'Etat, néanmoins le paganisme restauré par lui était quelque chose de nouveau par rapport à l'ancien, Ce paganisme n'avait pas de théologie officielle ; Julien en introduisit une sous les espèces du néo-platonisme (cf. plus haut, p. 442). Il introduisit également le chant liturgique emprunté aux chrétiens ; il leur prit également l'élément, important dans sa réforme religieuse, de l'ascétisme. Le syncrétisme ne fut pas d'ailleurs sans l'influencer : ses divinités supérieures étaient le Dieu-Soleil et la Grande-Mère, c'est-à-dire le Ciel et la Terre et de cette manière la religion antique en revenait à son dualisme primitif (cf. Part. I, Ch. IV). Il ne fut pas un persécuteur des chrétiens et ne fut pas responsable des massacres qui eurent lieu sous son règne. Les chrétiens ne se laissèrent pas faire ; ils répliquèrent ; c'est précisément de cette époque que date l'incendie de l'un des centres du paganisme hellénistique, le magnifique temple d'Apollon de Daphné d'Antioche (se reporter plus haut). La tentative de ce « romantique sur le trône des Césars » ne relève pas du jugement de l'histoire : il mourut de la flèche d'un Perse au début de la réalisation de cette tentative, après un an et demi de règne et son exclamation dernière : *Vicisti, Galilae* (si l'on en croit la légende) exprime bien le sens de cette fin prématurée. Julien fut le dernier à interroger l'oracle de Delphes. La dernière Pythie justifia la renommée de celles qui l'avaient précédée ; son oracle proclama en effet :

- « Portez la nouvelle à l'Empereur, le temple magnifique est déjà en ruines.
- « Phoebus ne règne plus sur la cour, ne règne plus sur le laurier prophétique.
- « La source de l'inspiration est tarie ; les ondes de Castalie se sont tues. »



En fait, le successeur de Julien, *Valentinien Ier* reprit l'interdiction de Constance sans d'ailleurs toucher au paganisme. Sous son fils *Gratien*, qui fut le premier à renoncer à la dignité de *pontifex maximus*, un édit ordonna d'enlever de la Curie romaine l'idole et l'autel de la Victoire, ce qui amena la dernière controverse entre le paganisme et le christianisme — entre les représentants les plus nobles de ces religions : Symmaque et saint Ambroise. L'interdiction du culte en général date du règne du collègue et successeur de Gratien, *Théodose le Grand*. Beaucoup de temples furent alors démolis ; néanmoins l'empereur voulut épargner ceux d'entre eux qui étaient des monuments de caractère artistique plutôt que des centres de culte : *aedem, in qua simulacra feruntur posita, artis pretio quam divinitate metienda, jugiter patere publici consilii auctoritate decernimus* (Code Theod. XVI, 10-8). Ce fut en dépit de la volonté de l'Empereur, par conséquent que l'évêque d'Alexandrie Théophile organisa en 391 un massacre au cours duquel périt le temple de Sérapis avec son idole, œuvre de Bryaxis (plus haut, p. 288) et sa bibliothèque de réputation universelle. Mais Théodose avait été élevé dans les traditions grecques ; la destruction des trésors artistiques du paganisme fut l'œuvre d'un barbare chrétien, Alaric, quand ses bandes, ayant franchi les Thermopyles, eurent envahi la Grèce. Eleusis périt de sa main, le temple de Déméter couvrit de ses ruines la « prairie lumineuse » sur laquelle tant de générations avaient cherché une consolation et une « meilleure destinée dans l'au-delà ». Le barbare, heureusement, ne toucha pas à Athènes ; le Parthénon resta intact ; privé de son habitante, l'Athéné vierge de Phidias, il fut transformé en église de la Vierge Marie et c'est sous cette forme qu'il atteignit le Moyen-Age.

Les monuments matériels du paganisme furent détruits, presque tous les temples furent démolis, leurs colonnes précieuses de marbre furent enlevées pour les églises chrétiennes. Quant aux fêtes païennes, elles subsistèrent, mais leur destinée fut variable. En fin de compte, elles ne purent subsister avec leur nom païen ; mais il est évident que beaucoup d'évêques suivirent l'exemple de Grégoire de Nazianze qui



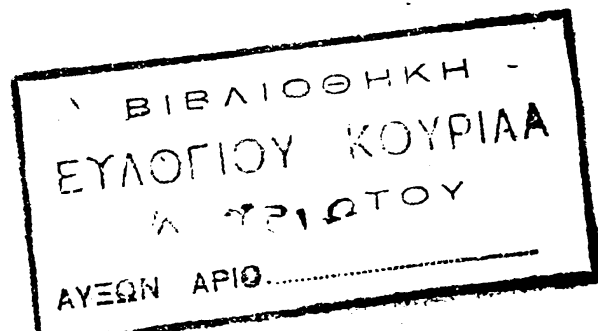
permet à ses fidèles d'adapter le rituel courant des fêtes — dans la mesure du possible aux jours anniversaires des saints martyrs. Il faut noter d'ailleurs que dans la catégorie des fêtes rentraient également les *jeux* du théâtre, de l'amphithéâtre et du cirque (cf. plus haut, p. 380). Le christianisme adopta une attitude négative en ce qui concerne les premiers. Tertullien, dans son traité : « *De spectaculis* » proclama le théâtre inadmissible pour les chrétiens et en vertu de raisons religieuses et morales. Quant aux jeux de l'amphithéâtre, à savoir les *venationes* et les combats de gladiateurs, ils se maintinrent jusqu'au v^e siècle, mais avec une tendance à une disparition progressive. Restèrent les courses de chevaux, relativement inoffensives dont l'importance s'accrut aux dépens des autres jeux ; la vie des partis chassée du cadre gouvernemental trouva là un refuge et les partis des « verts » et des « bleus » ont joué dans l'Empire chrétien un rôle quasi aussi important que dans l'Angleterre moderne, les whigs et les tories. La tentative que fit Justinien pour briser leur force provoqua en 532 la célèbre révolte de « Nika » qui faillit lui coûter le trône et la vie.

Un autre élément du paganisme subsista encore, — ce fut sa philosophie, le *néo-platonisme*. Cette philosophie eut de nombreux partisans parmi les chrétiens. Les plus instruits, par exemple, Synésios, évêque de Cyrène, tenaient cette doctrine pour pleinement compatible avec le christianisme. D'autant plus grande était la fureur des autres ; la belle femme-philosophe Hypatie tomba victime de leurs machinations en 415 — elle fut déchirée par la populace d'Alexandrie au su de l'évêque Cyrille. Mais Alexandrie n'était qu'une colonie de philosophie grecque ; la capitale de celle-ci était Athènes où continuaient d'enseigner les continuateurs de Platon dans l'Académie qui avait été fondée huit siècles auparavant par le philosophe. Athènes continuera encore un siècle à concentrer les dernières lueurs du paganisme au déclin. Sous Justinien (529), son université fut fermée.

Une nouvelle période de l'histoire universelle commençait, mais ce qui ne périt point, ce furent les résultats obtenus par les anciens dans la poursuite des idéaux éternels de vérité,



de bien et de beauté. Beaucoup de ces résultats ont été sau-
 vegardés par le christianisme ; beaucoup d'autres sont
 restés pour un temps oubliés et délaissés dans les anciens
 manuscrits ou sous l'enveloppe protectrice de la terre, en
 attendant l'époque où une nouvelle humanité, après avoir
 accompli le cycle de sa jeunesse, serait devenue mûre pour
 leur compréhension. L'assimilation de ces valeurs immuables
 et inébranlables de la civilisation antique, leur combinaison
 avec les caractéristiques nationales de chaque peuple com-
 battant pour l'hégémonie intellectuelle de la nouvelle. Eu-
 rope, en vue d'atteindre un niveau de plus en plus élevé
 sur l'échelle de sa civilisation propre — telle fut la tâche
 que se donnèrent les « Renaissances » qu'a déjà connues la
 nouvelle humanité et celle que se donneront toutes celles
 qu'elle connaîtra encore.



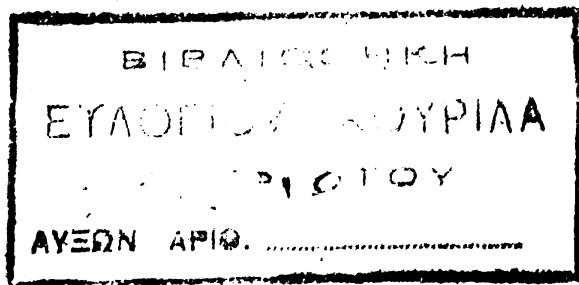


TABLE DES MATIÈRES

Pages

PREMIÈRE PARTIE

Période Achéenne.

INTRODUCTION	7
CHAPITRE PRÉLIMINAIRE. — Configuration extérieure de la terre grecque	25
CHAPITRE PREMIER. — Les Mœurs	33
CHAPITRE II. — La Science	55
CHAPITRE III. — L'Art	60
CHAPITRE IV. — La Religion.....	66

DEUXIÈME PARTIE

Période Hellénique.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE. — Histoire extérieure de la Grèce à la période hellénique.....	79
CHAPITRE PREMIER. — Les Mœurs	87
CHAPITRE II. — La Science	112
CHAPITRE III. — L'Art	119
CHAPITRE IV. — La Religion.....	142

TROISIÈME PARTIE

Période Attique.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE. — Histoire extérieure de la Grèce à la période attique.....	156
CHAPITRE PREMIER. — Les Mœurs	161
CHAPITRE II. — La Science	197
CHAPITRE III. — L'Art	204
CHAPITRE IV. — La Religion.....	227

